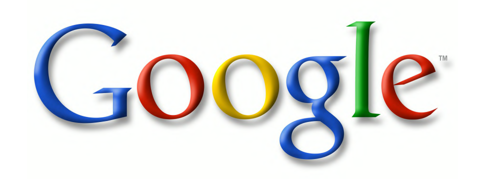
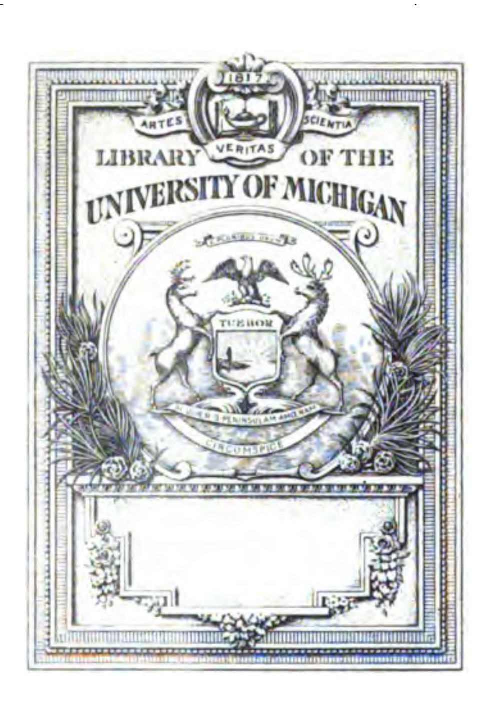




1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE



MERCURE

DE

FRANCE,

JOURNAL LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

TOME CINQUANTE-QUATRIÈME.



A PARIS,

Chez ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Haute-feuille, N° 23, acquéreur du fonds de M. *Buisson* et de celui de Mme Ve *Desaint*.

1813.

AVIS.

Nous avons reconnu qu'il était presque impossible de consacrer, dans le *Mercure*, un espace suffisant à la *Littérature étrangère* : notre intention est donc de séparer cette partie, d'en composer *une Feuille périodique* entièrement distincte.

Ce nouveau Journal formera une espèce d'appendice du Mercure de France ; il le complétera, en fera *le Répertoire des Littératures de tous les pays*. Il aura pour titre :

MERCURE ÉTRANGER, ou *Annales de la Littérature étrangère.*

Chaque numéro du *Mercure étranger* contiendra :

1°. Des *Mélanges* ou morceaux de poésie et de prose, traduits soit des langues *espagnole, portugaise, italienne, russe, suédoise, hollandaise, anglaise*, soit même de l'*arabe*, du *persan*, du *grec moderne*, enfin des langues orientales. Nous donnerons, parfois, le texte même de quelques morceaux écrits dans l'une ou l'autre des langues étrangères de l'Europe, avec la traduction en regard.

Nous aurons soin d'insérer fréquemment, peut-être même dans tous les numéros du *Mercure étranger*, la traduction de quelque *Conte* ou *Nouvelle*. On sait que les Allemands et les Anglais cultivent avec succès ce genre de littérature.

2°. De courtes *Analyses* des principaux Ouvrages qui paraissent dans les pays étrangers ; le prix de ces Ouvrages, et les moyens de se les procurer.

3°. Une *Gazette littéraire* ou *Extrait des Journaux étrangers*, contenant des Notices biographiques, des Anecdotes, des Nouvelles dramatiques, les Séances des Académies, les Programmes des prix proposés, etc., etc.

M. *Langlès*, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, a bien voulu se charger de la partie de littérature orientale que contiendra le *Mercure étranger* ; MM. *Vanderbourg*, *Sévelinges*, *Durdent*, des traductions de l'allemand, de l'anglais, etc. ; M. *Catteau-Calleville*, de la littérature du Nord ; M. *Ginguené*, membre de l'Institut, de la partie italienne.

Il paraîtra, à la fin de chaque mois, un numéro du *Mercure étranger*, composé de quatre feuilles d'impression, de même format que le Mercure.

Quoique nous regardions le Mercure étranger comme un supplément presque nécessaire du Mercure de France, nos Abonnés ne sont point tenus de souscrire à ce nouveau Journal.

L'abonnement au *Mercure de France* continuera d'être de 48 francs par an ; mais pour six mois, il sera de 25 fr. ; pour trois mois de 13 fr.

Les abonnés au *Mercure de France* qui voudront aussi souscrire au *Mercure étranger*, paieront, en sus, pour cette dernière souscription, 18 fr. pour un an et 10 fr. pour six mois.

Pour les personnes qui, sans s'abonner au *Mercure de France*, voudront souscrire au *Mercure étranger*, l'abonnement sera de 20 fr. pour l'année, et de 11 fr. pour six mois.

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, nº 23 ; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DXCVIII. — *Samedi 2 Janvier 1813.*

POÉSIE.

LES MÉDAILLES.

ÉPITRE A M. DE TERSAN.

O toi dont les vertus honorent le talent,
Tersan, sage interprète et disciple savant
De cette antiquité sublime et révérée,
Profane pour les sots, pour les doctes sacrée;
Combien j'aime à te voir, d'un noble zèle épris,
Recueillir ses trésors, rassembler ses débris;
Sans cesse interroger la poussière éloquente
De ces âges fameux dont la gloire est vivante;
Révéler la splendeur de ces vieux monumens
De l'histoire et des arts augustes documens;
Et t'abreuver enfin dans ces sources fécondes
En nobles souvenirs comme en leçons profondes!
Tu le sais, cher Tersan, sur nos frêles travaux
Le Tems impitoyable a promené sa faulx:
Les siècles dispersés attestent ses outrages.
Que de débris épars sur l'océan des âges!

Ô combien de cités, de pompeux monumens
De ses gouffres sans fond alimentent les flancs !
La ville des Césars, veuve de leur génie,
Sous leurs palais détruits semble être ensevelie.
Son nom lui reste seul.... Vingt siècles entassés
Pèsent sur les lambeaux de ses murs dispersés.
La mort plane aujourd'hui sur ce colosse immense,
Mais sa dépouille encore atteste sa puissance.
Là, mon œil curieux cherche en vain ces tombeaux
Dont la poudre se mêle aux cendres des héros.
Où sont-ils ces tributs de la Grèce domptée,
Ces marbres qu'animait le feu de Prométhée,
Ces temples fastueux, l'orgueil des Dieux mortels
A qui Rome asservie élevait des autels ?
Leurs dômes, dépouillés de leur splendeur première,
Comme ces dieux d'un jour, sont réduits en poussière.
A peine quelques mots, obscurs, presqu'effacés,
S'offrent à nos regards sur le marbre tracés.
La superstition, les Goths; leur fer impie,
Ont porté le chaos au sein de l'harmonie.
Ce qu'épargnaient du tems les jalouses fureurs,
Est tombé sous l'effort de leurs bras destructeurs.
O rage meurtrière ! ô funeste délire !
A l'aspect des tombeaux l'ambition soupire....
Craignant de voir encor ses plus chers monumens
Renversés sous les coups d'un barbare ou du tems,
De ses vastes projets elle borne l'enceinte ;
Le *bronze* qui reçoit une durable empreinte,
En *médaille* frappé, transmet à l'avenir
Des grands noms, des hauts faits l'éternel souvenir.
A l'ombre d'un palmier la plaintive Judée (1)
De ses enfans captifs pleure la destinée.
De l'Euphrate dompté je distingue le cours,
Une ligne légère en trace les contours :
Le fleuve s'élançant de ses grottes profondes,
Roule aux pieds des vainqueurs le tribut de ses ondes,
Tandis que sur ses bords l'aigle des légions
Proclame du vaincu la honte et les affronts.

(1) *Judæa capta*, Médailles de Vespasien et de Titus. V. *Vaillant*, *d'Hénery*.

O modèle touchant d'amitié fraternelle (2),
Je vous vois réunis, Vérus et Marc-Aurèle;
La Concorde, garant du bonheur des humains,
Sur le bronze, à mes yeux, joint encor vos deux mains.

Par le Tems renversé, quand cet Empire immense,
Chef-d'œuvre de génie autant que de puissance,
Un jour n'offrira plus aux siècles à venir,
Que de grandes leçons et qu'un grand souvenir;
Quand veuve de sa gloire, une cité superbe,
Paris, comme Ilion, se courbera sous l'herbe,
L'airain conservateur, du héros des Français
Chez nos derniers neveux fera vivre les traits;
Et d'un âge fameux occupant leur mémoire,
Du grand Napoléon leur redira l'histoire.

O Marengo, ton nom triomphera des ans (3)!
Le Consul a parlé: *Souvenez-vous, enfans,*
Que toujours je couchai sur le champ de bataille.
Ce discours belliqueux, protégeant la médaille,
Dans la postérité recommande à jamais
La vertu du héros, la gaîté du Français.

Ce prince généreux que la gloire environne (4),
Qui des lauriers d'Auguste a formé sa couronne,
Enlevé dans les airs sur l'antique pavois,
Du Peuple et du Sénat attestera le choix.

Vois-tu dans l'avenir ce savant antiquaire (5),
Fier du trésor caché qu'il ravit à la terre?
O bonheur, de Louise et de Napoléon,
Il contemple à-la-fois, et l'image, et le nom,
Et voit ces deux époux sur l'autel d'Hyménée
Unir de leurs destins la trame fortunée!

---

(2) *Concordia fratrum*. Médailles de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus.

(3) Médaille de la bataille de Marengo. *Enfans, rappelez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille*, au revers.

(4) Médaille du couronnement. L'Empereur élevé sur le pavois par deux personnages allégoriques représentant le *Sénat* et le *Peuple*.

(5) Médaille du mariage de l'Empereur et de l'archiduchesse Marie-Louise.

Mais quel enfant divin, comme un astre nouveau (6),
Aux yeux de l'univers brille dans son berceau?
De Mars et de Vénus, par un doux assemblage,
Les traits nobles et fiers composent son visage.
O toi qui dois un jour, digne fils d'un héros,
De l'Alcide français égaler les travaux,
Salut, noble César, prince de la jeunesse (7),
Des camps et des cités l'amour et l'allégresse!
Rome, au sein des débris, levant son front altier,
En toi, d'un autre Auguste, invoque l'héritier,
Et voit ce demi-dieu qu'une docte sibylle (8),
En des vers inspirés, révélait à Virgile.
Oui, l'oracle a parlé, tu dois nous rendre encor,
Et le règne d'Astrée, et l'antique âge d'or;
Et par leur charme heureux, dans une paix profonde,
Tes lois, auguste enfant, te soumettront le monde.
Tel est l'arrêt des Dieux....; mais avant qu'aux humains
La céleste faveur accorde ces destins,
Contre les ennemis de ton illustre père
La victoire armera ton audace guerrière.
Argonautes nouveaux, près d'un second Tiphys (9),
Tes guerriers braveront l'empire de Téthis;
Achille renaissant, sous une autre Pergame
Ira porter encore et le fer et la flamme;
Et sous un bras d'airain crouleront ses remparts.

Ainsi, sœur de l'histoire, et fille des beaux arts,
La médaille, fidèle au génie, à la gloire,
Des plus grands souvenirs occupe ma mémoire;

---

(6) Médaille frappée à l'occasion du baptême du roi de Rome.

(7) Les médailles et les monumens du Bas-Empire donnent aux Empereurs et aux Césars le titre *Nobilis Cæsar*. *Princeps juventutis*, titre accordé pour la première fois aux petits-fils d'Auguste, *Caius et Lucius Cæsar*, et qui servit depuis à désigner les successeurs à l'Empire, les enfans des Césars.

(8) Ce vers et les suivans rappellent la quatrième Eglogue de Virgile, *Sicelides Musæ*, etc.

(9) *Alter erit tum Tiphys, et altera quæ vehat argo*
Delectos heroas : erunt etiam altera bella,
Atque iterum ad Trojam magnus mittetur Achilles.
VIRG., Ecl. IV.

Et de l'antiquité le spectacle imposant
M'offre dans le passé le tableau du présent.

Eh ! quel siècle jamais à la numismatique
Ouvrit un champ plus beau que cet âge héroïque,
Ce règne sans modèle où le plus grand des rois
Occupe l'univers du bruit de ses exploits?
Son bras a reconquis les antiques limites (10),
Qu'à l'Empire des Francs Charles avait prescrites.
Législateur sublime, illustre conquérant,
Dans la paix, dans la guerre, aussi juste que grand,
Ah ! pour lui chaque année est un siècle de gloire,
Déjà sur l'avenir conquis par la Victoire.

Ce sont là des sujets que rival du burin,
A l'immortalité doit consacrer l'airain......

Mais, amant éclairé de la numismatique,
Ne pense pas qu'épris d'un culte fanatique,
J'aille du gros l'*Exergue* adopter le travers,
Ne rêver que *légende*, et que *face* et *revers*,
Adorer comme lui cette rouille sacrée,
Du tems qui la produit empreinte révérée,
D'un *Othon*, d'un *Cécrops*, admirer la couleur (11),
Et la loupe à la main, empesé connaisseur,
Emprunter l'air, le ton du poudreux antiquaire
Que dupe dans Vérone un habile faussaire.
Non : *pour moi la médaille est* un vrai monument :
Ce que me tait l'histoire, elle le dit souvent.
Débrouillant le chaos de la chronologie,
Elle écarte la nuit dont elle est obscurcie;
Et des peuples divers, ainsi que leurs exploits,
Elle me dit les mœurs, et le culte, et les lois;
Elle me peint leurs jeux, leurs triomphes, leurs fêtes;
Je les suis dans la paix, au sein de leurs conquêtes;

---

(10) Celles de l'Empire de Charlemagne, borné par la mer Baltique, l'Ebre et le Volturne.

(11) La rouille de couleur bleuâtre s'attache aux médailles d'argent, et celle de couleur verte aux médailles de cuivre. Les antiquaires font un cas particulier des médailles recouvertes de ce *vernis séculaire*.

Dans Athènes, dans Rome, elle offre à mes regards,
Et les fruits du génie, et les tributs des arts;
De Palmyre, et de Tyr, de la fière Carthage
C'est elle qui chez nous a transmis le langage.
Des Empires souvent éclairant le berceau,
La médaille sur eux fait luire un jour nouveau.

C'est au chantre inspiré des filles de Mémoire,
De vanter ses trésors, de rehausser sa gloire:
Dans ses doctes écrits, des belles, des héros,
Lui seul doit rappeler les charmes, les travaux;
Leurs myrtes rajeunis, à sa voix refleurissent,
Et leurs lauriers flétris croissent et reverdissent.
Interprète éloquent du marbre et de l'airain,
Des peuples et des tems il est contemporain.
Oui, Tersan, de ton art l'auguste poésie
Se plaît à se montrer la compagne et l'amie.
Ces travaux renommés dont s'illustre ton nom (12)
Charmaient dans la grandeur les loisirs d'Addisson,
Pope les célébrait, et pour eux dans Vérone
Maffey de Melpomène abdiquait la couronne.

C'est ainsi que le sage en ses doctes loisirs,
Trouvant son plus doux charme et ses plus grands plaisirs,
Sur le passé se plaît à reporter la vue.
Pour lui qu'est le présent? un point dans l'étendue;
Plus vif que la pensée et plus prompt que l'éclair,
Dans son rapide essor, c'est un trait qui fend l'air:
Prétendre l'arrêter dans sa course rapide,
C'est vouloir embrasser une ombre fugitive.
Vivons dans le passé; c'est jouir du présent.
Ah! voilà ta maxime, ô sage et doux Tersan.

Chez ces grands raisonneurs qu'oisiveté rassemble,
Bien plus que le plaisir de se trouver ensemble,

(12) Nous avons du célèbre Addisson *des Dialogues* ou *Entretiens sur les médailles*; de Pope, une *Epître* sur ce sujet, adressée à ce même Addisson (nous en avons emprunté plusieurs traits dans notre ouvrage), et du marquis Scipion Maffey, auteur de la Mérope italienne, *la Verona illustrata*, et d'autres ouvrages qui traitent des antiquités.

On ne te vit jamais, au sein du Luxembourg,
Guider nos légions dans Londre ou Pétersbourg.
Révérant d'un grand roi la sagesse profonde,
Tu laisses cet *atlas* porter le poids du monde.
Tu ne régentes point l'armée et le Sénat,
Et tu ne prétends rien aux secrets de l'Etat.
Parmi nos beaux esprits il ne t'importe guère
Qui l'on siffle au Marais, à Faydeau, chez Molière :
Tu ne lis point leurs vers, et de monsieur G****
Jamais le feuilleton ne parvint jusqu'à toi.
Mais, si guidé vers toi, quelqu'ami de l'étude,
Tersan, vient saluer ta docte solitude,
Tu lui prodigueras, ainsi que tes loisirs,
Cinquante ans de travaux qui furent tes plaisirs;
Et de nouveaux attraits, par ta douce éloquence,
Tu sauras, à *ses* yeux, embellir la science.

Ainsi lorsqu'au milieu de la grande cité,
Je courais, sous le toit par un sage habité,
Savourer les plaisirs que l'étude nous donne,
Plaisirs purs que jamais le remord n'empoisonne,
Toujours, à mon aspect, tes bras étaient ouverts,
Et tes plus chers trésors soudain m'étaient offerts.
Ta profonde doctrine, unie à l'indulgence,
Charmait, en l'éclairant, ma timide ignorance;
Je croyais, attentif à tes discours savans,
Des *Maffey*, *des Séguier*, entendre les accens (13);
De mes esprits flottans tu bannissais le doute;
Vers le grand, vers le beau, tu m'ouvrais une route,
Et de tes entretiens le prestige enchanteur,
En dirigeant mon goût, réglait aussi mon cœur.

M. Chaudruc de Crazannes,
Secrétaire-général de la préfecture du département du Loiret.

---

(13) Le docte Séguier de Nîmes, qui a rétabli l'inscription de la maison carrée.

ÉNIGME.

Sous quel astre ennemi le sort m'a-t-il fait naître !
A peine sur la terre ai-je pu faire un pas,
Qu'armé d'un fouet mon jeune maître,
Pour me faire aller droit, me frappe à tour de bras.
Pourtant de sa rigueur ai-je droit de me plaindre?
Oh! non; car j'aurais lieu de craindre,
Si j'en étais traité moins rudement,
Qu'une funeste léthargie,
Sans les coups redoublés
Dont mes frères et moi nous sommes accablés,
Privé de mouvement, ne m'enlevât la vie.
Au reste, le cas arrivant,
Voilà que mon petit tyran
Dans de nouveaux liens m'enveloppant de suite,
Me secoue et me ressuscite,
Et c'est ce qui me console un moment.

Pris en un autre sens, comme mon premier frère,
Je chemine toujours sur terre,
Et j'y porte celui par qui je suis porté.
Mon frère marche seul, et moi de compagnie,
Tout uniment, sans vanité.
Je ne plais guère aux gens de qualité;
Plus d'un d'entr'eux pourtant doit me porter envie,
Car je fais plus de bruit en trois ou quatre jours,
Qu'il n'en fait souvent dans le cours
De la plus longue vie.

S........

LOGOGRIPHE

Je fais souvent du bruit, sur six pieds, dans le monde,
Lecteurs, et vis sans chef paisiblement dans l'onde.
Mes tête et queue à bas, je deviens à l'instant
Utile au matelot sur l'humide élément,
Et raccourci d'un pied, je suis une machine
Qui sur terre et sur eau très-lourdement chemine.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

A l'œuvre on connaît l'ouvrier.
C'est ainsi que par mon premier,
A Rome, Galien sut se faire connaître.
Mon dernier est un instrument,
Dont se servent également
Le laboureur, le géomètre,
Le poëte, le financier,
Le négociant, le savetier,
La paysanne et la comtesse;
Et la servante et la maitresse.
L'anachorète en son désert
De mon tout rarement se sert.

V. B. (d'Agen.)

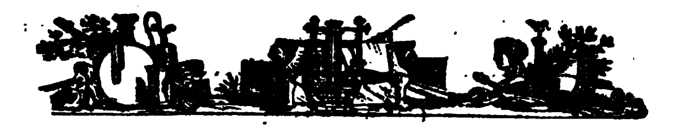
---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Soufflet* (traitement injurieux appliqué sur la joue).

Celui du Logogriphe est *Pharisien*, dans lequel on trouve : *Parisien*.

Celui de la Charade est *Pallas*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

ŒUVRES DE PONCE DENIS (ECOUCHARD) LE BRUN, membre de l'Institut de France et de la Légion-d'Honneur, mises en ordre et publiées par P. L. GINGUENÉ, membre de l'Institut; et précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, rédigée par l'Editeur. — Quatre vol. in-8°, imprimés par *Crapelet*. — A Paris, chez *Gabriel Warée*, libraire, quai Voltaire, n° 21.

(QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

C'EST peut-être du plus loin qu'il souvienne aux lecteurs du Mercure que d'y avoir vu dans quatre numéros de l'année qui vient d'expirer (1), trois premiers extraits des Œuvres de Le Brun. Je n'y ai examiné que ses odes que j'ai regardées comme la partie de ce recueil la plus importante pour sa gloire, et même pour la nôtre. Des travaux plus urgens et d'autres causes qui ne sont d'aucun intérêt pour le public m'ont empêché jusqu'ici de continuer cet examen; j'y reviens enfin; mais avec le dessein de m'étendre beaucoup moins sur le reste, et de comprendre, si je puis, en un seul article tous les autres genres que ce poëte a traités.

Il n'y en a point où on le reconnaisse plus facilement que dans l'élégie pour un poëte de l'école de Racine. On voit qu'il avait appris de ce grand maître l'art d'exprimer la passion sans cesser d'être poëte, et de revêtir le sentiment de formes poétiques sans lui faire perdre de sa vérité. Ses élégies étaient la partie la moins connue de ses ouvrages, celle qu'il affectionnait le plus, dont il relisait le plus volontiers quelques pièces dans la société intime, et qui y avait le plus de succès. Les femmes les lui redemandaient de préférence, et j'ai vu la lecture de

(1) Numéros des 25 juillet, 29 août, 3 et 10 octobre 1812.

ces productions de sa jeunesse lui fournir à plus de cinquante ans le sujet d'élégies nouvelles, où l'on retrouve tout le sentiment et toute la poésie de son jeune âge (2).

Il avait pour réussir dans ce genre une sensibilité passionnée, moins profonde que facile à émouvoir et à exalter ; de là vient cette véhémence qui paraît l'emporter quelquefois, et qui donne à son style des mouvemens si vifs et si rapides. Ses deux premiers livres sont adressés, l'un à cette Fanni qui devint sa femme, et qui lui fit payer cher quelques années de bonheur (3), l'autre à une Adélaïde qui devait le venger de Fanni et qui fut encore plus perfide. Une chose qu'on y voit clairement, c'est qu'il les aima très-ardemment toutes deux.

Le premier livre n'offre d'abord que des sentimens doux; ce sont des descriptions champêtres, des rendez-vous, de tendres billets, des absences passagères, des jouissances. Une absence prolongée pendant l'hiver amène un changement de ton et de couleurs ; une maladie grave pendant cette absence les rembrunit encore. Bientôt l'infidélité de Fanni ne donne plus à exprimer au poëte que des regrets et des désirs de vengeance, énergiquement adressés à la Vengeance même dans la personne de *Némésis*.

La première élégie de ce livre est un des meilleurs morceaux de tout le recueil. L'opposition par où elle commence, entre les froids plaisirs de la ville et les jouissances champêtres, est de la poésie descriptive la plus exquise, et se termine par une image champêtre qui fournirait le sujet d'un tableau délicieux.

Ah ! fuyons des cités le profane séjour ;
Viens trouver au hameau la nature et l'amour,
Fanni ! viens m'embellir les champêtres asiles.
Que les amans de l'art se plaisent dans les villes.
De leurs riches palais nocturnes habitans,
Ils ne connaissent plus l'aurore et le printems ;

(2) *Voyez* la dernière Elégie du livre IV, à Lucile.
(3) *Voyez* la Notice sur la vie de Le Brun, tome I de ses œuvres.

Ils ont dans le cristal des fleurs décolorées,
Tristes et sans parfums, de Zéphire ignorées;
Leurs fruits impatiens devancent les saisons;
De Pomone trop lente ils méprisent les dons.
Leurs goûts sont insensés, leurs ames sont arides;
Morphée est le seul dieu de leurs jours insipides;
En des jeux fatigans ils consument les nuits;
Et leur triste bonheur est de changer d'ennuis.

Heureux qui de Palès respirant tous les charmes,
Va surprendre l'Aurore à ses premières larmes,
Et d'un pied matineux effleurant le gazon,
De l'oiseau qui s'éveille entend le premier son!
Heureux, si le premier cueillant la fleur naissante,
J'en pare ton beau sein, ô ma fidèle amante;
Si d'un nid, que la feuille à peine couvre encor,
Je mets sur tes genoux le frêle et doux trésor,
Et la timide mère, inquiète, éperdue,
Qui le protège encor de son aile étendue!
Mais j'entends les regrets du père et de l'époux!
O ma Fanni! cédons à des regrets si doux.
Ah! remettons ce nid dans son palais mobile.
Croissez, petits oiseaux, goûtez un sort tranquille;
Que jamais l'Epervier ni l'Autour ravisseur,
Ni le plomb criminel lancé par le chasseur,
N'abrègent de vos jours l'innocente durée,
Et ne fassent gémir une veuve éplorée!

Voici encore de charmantes images rendues en vers, comme on en a bien peu fait depuis Racine et Boileau.

Avec l'aube éveillé, quel charme de te voir,
En longs cheveux épars soulevant l'arrosoir,
Prodiguer une eau pure aux tiges parfumées
Des fleurs que ton amant lui-même aura semées,
Ou conduire avec art aux voûtes des berceaux
Du jasmin odorant les flexibles rameaux,
Ou tondre d'un gazon la pointe jaunissante,
Ou relever d'un cep l'espérance penchante;
Ou quelquefois au bois, d'un caprice enfantin,
Secouer sur mon front les perles du matin;
Et cueillir avant moi, sur la branche agitée,
La noisette trompeuse et souvent rejetée!

C'est un contraste bien frappant que celui de cette élégie avec la huitième ! Une hémorragie violente, le frisson et l'ardeur de la fièvre, la mort déjà menaçante, un jeune poëte près d'expirer loin de ce qu'il aime et sans laisser après lui aucun monument de gloire, y sont exprimés en vingt-quatre vers. L'énergique brièveté de ce morceau, qui respire en même tems une sensibilité touchante, permet de le citer en entier.

Le sang baigne à longs flots mes lèvres pâlissantes,
Et mon Tibulle échappe à mes mains défaillantes.
De mon sein oppressé les pénibles efforts
Y tourmentent la vie et brisent ses ressorts.
Dans ce combat mortel et de glace et de flamme,
Fanni seule, Fanni retient encor mon ame ;
Ma voix, en expirant, soupire ce doux nom,
Et de ma lyre éteinte il est le dernier son.
Ma lyre avait promis de la rendre immortelle,
Et devait au printems défier Philomèle ;
Le printems reviendra pour Philomèle.... ; et moi,
D'un silence éternel j'aurai subi la loi.
Les roses reviendront, et cette main absente
N'aura point le bonheur d'en parer une amante !
Des myrtes, des lauriers que je devais cueillir
Tout l'espoir avec moi va donc s'ensevelir !

O Mort ! *divinité si terrible au vulgaire*,
Je ne crains pas le coup de ta main sanguinaire ;
De mes jours mal tissus romps le faible lien ;
La vie est peu de chose, et toi-même n'es rien.
Mais quitter à-la-fois une amante et la gloire,
Sans avoir consacré ses feux et sa mémoire !
Mais dans la foule obscure indignement périr !
Cette mort est affreuse, et c'est plus que mourir.

Le danger s'accroît, et il semble, dans l'élégie suivante, que le génie du poëte augmente de force avec les progrès du mal. L'effet que produisent en lui l'approche de la mort et l'idée de son convoi funèbre, n'est pas l'affaiblissement, mais le délire ; et ce délire est à-la-fois poétique et passionné.

L'heure fatale accourt ; d'un long crêpe voilée,
Terrible, et conduisant la parque échevelée,

Elle accourt.... Je la vois.... J'entends son vol affreux;
Tel fond l'avide Autour sur un Cygne amoureux;
Tel le noir Epervier, d'une aile frémissante,
Vole, suit, presse, atteint la Colombe innocente,
Qui du char de Vénus séparée un moment,
Par des cris douloureux l'implore vainement.
Loin de tes yeux, Fanni, la tombe me dévore,
Tu n'entends plus la voix d'un amant qui t'implore.
. . . .
Je jurai mon retour à tes embrassemens;
La mort, la mort jalouse a rompu mes sermens;
Sa brûlante fureur circule dans mes veines;
L'art se trouble, s'épuise en ressources trop vaines;
Et mon sang, qui jaillit sous les couteaux mortels,
A neuf fois de la parque arrosé les autels, etc.

L'attendrissement et les regrets succèdent, et ensuite le vœu si naturel de se survivre dans un autre lui-même.

Si l'ame est immortelle,
Si des feux de l'esprit il reste une étincelle,
Qu'elle passe en ton sein, ô ma chère Fanni!
A moi-même échappé, de moi-même banni,
Deviens pour ton amant l'immortel Elysée;
Que mon ame revole où je l'avais puisée!
J'adorerais le Styx, éclairé par tes yeux,
Et l'Olympe sans toi me serait odieux.

Je ne me suis point arrêté à faire observer dans ces citations un grand nombre de tours poétiques et d'expressions nouvelles, fondues avec la plus grande adresse dans un style plein de charme et de douceur; mais je ne puis me dispenser de remarquer dans ce dernier passage une hardiesse si heureuse que des critiques difficultueux ont pu citer ces vers sans l'apercevoir, et cependant si forte qu'elle a besoin, pour être admise, de l'exemple et de l'autorité de Racine.

A moi-même échappé, de moi-même banni,
Deviens pour ton amant l'immortel Elysée.

Essayez d'appliquer ici cette règle qu'on a voulu établir, que des vers pour être bons doivent se réduire à la construction de la prose; vous ne le pourrez pas. Il y a

dans le premier vers non-seulement une forte ellipse, mais la supposition d'un *cas* qui n'existe point dans notre langue, je veux dire l'ablatif absolu, comme dans ces deux vers de Racine, impossibles à construire sans recourir au même tour :

> Captive, toujours triste, importune à moi-même,
> Pouvez-vous souhaiter qu'Andromaque vous aime?

Tant il est vrai qu'en dépit des fausses doctrines, notre langue poétique a, pour les grands poëtes, ses tours particuliers, je dirais presque ses idiotismes qui la différencient de la prose.

Toutes ces citations sont tirées du premier livre des élégies; chacun des trois autres livres n'en fournirait pas moins. Dans le second, le ton véhément et passionné domine. On sent que l'élégie qui a pour titre, *à l'enfant que porte dans son sein une maîtresse infidèle*, que celle où l'amant jaloux et trahi se peint lui-même témoin du bonheur de son rival, que celle où il se représente ramené malgré lui vers sa parjure Adélaïde, que celle qu'il adresse à l'enfant de cette Adélaïde, mort treize mois après sa naissance, qu'une autre enfin adressée à un ami sur la mort de ce même fils, exigeaient de la part du poëte autant de force et d'énergie que de sentiment et de chaleur.

Le troisième livre est rempli en plus grande partie d'élégies imitées de Tibulle, de Properce et d'Ovide. Le Brun fit presque toutes ces imitations dans sa jeunesse, pour se former à ce style poétique qu'il voulait donner à l'élégie. On y trouve souvent la liberté d'une composition originale. La première élégie, imitée de la première de Tibulle, est celle que l'auteur avait le plus soignée, et qui approche le plus du modèle.

On distingue principalement dans le quatrième livre, dont les sujets sont variés, une élégante imitation de Moschus, et l'élégie adressée à Lucile, *en lui rendant une lettre où elle faisait à l'auteur une proposition d'amitié un peu tardive*. Cet objet de la dernière passion qu'il ait éprouvée, lui inspira aussi des odes érotiques, des madrigaux et même des épigrammes. Soit uniquement par

la faute du poëte, soit qu'il y eût un peu de celle de Lucile, il avait cru lui inspirer autre chose que de l'amitié; cette élégie rappelle des souvenirs qui feraient penser qu'il n'avait pas tout-à-fait tort, et ce qui importe davantage, il les y retrace en vers charmans.

Des deux plus grands défauts du style de Le Brun que j'ai reconnus dans ses odes, le premier, l'excessive audace et la nouveauté hasardée, se trouve très-peu dans ses élégies; le second, l'affectation ou le rafinement, y est peut-être moins rare, sur-tout dans celles qui paraissent avoir été de simples jeux d'esprit ou de galanterie plutôt que les effusions d'un cœur vraiment passionné; mais dans toutes celles où la passion parle, et elles sont en grand nombre, elle s'exprime comme elle le doit faire en poésie, et plusieurs de ces pièces peuvent être citées parmi les morceaux écrits depuis Racine où l'on retrouve le plus l'élégance, l'harmonie pure et variée, les tours nouveaux quoique naturels, et l'heureuse hardiesse de son style.

Après les élégies viennent dans le même volume deux livres d'épîtres. La première a depuis long-tems sa réputation faite. C'est un petit poëme didactique, plein d'esprit, de grâces et de sel *sur la bonne et la mauvaise plaisanterie*, mais où ce sujet est traité avec la marche libre et irrégulière de l'épître. Elle étincelle de ces traits piquans nés pour devenir proverbes et dont plusieurs le sont devenus.

O le fâcheux plaisant qui, dans son froid délire,
L'ennui peint sur le front, prend le masque du rire,
Et pesamment folâtre en sa légèreté,
Tourmente son prochain de sa triste gaîté!

Je plains le malheureux qui s'est mis dans la tête
De plaire aux gens d'esprit à force d'être bête.

Il est un art charmant d'amuser et de rire.
Il faut de sel Attique égayer la satire;
L'adresse est de choisir le trait qu'on veut lancer,
Qu'il effleure en volant, et pique sans blesser.

La bonne compagnie est par fois détestable, etc.

Tout le monde a retenu les jolis vers sur La Harpe, que j'ai cités précédemment (4); ils flattent la malignité, c'est peut-être ce qui les a gravés dans la mémoire. En voici de délicieux qui devraient s'y fixer par une raison toute contraire; la bonne compagnie serait moins *détestable*, si elle se les rappelait quelquefois.

D'une gaité sans frein réprimez la licence,
Et respectez les Dieux, la Pudeur et l'Absence.
Qu'un ami par vos traits ne soit point immolé.
En vain le Repentir honteux et désolé
Court après le bon mot aux ailes trop légères;
Il perd ses pas tardifs et ses larmes amères.
Fuyez donc le sarcasme et ses jeux indiscrets :
L'amour-propre offensé ne pardonne jamais.
Ménagez-lui toujours une heureuse retraite;
Que l'objet du bon mot lui-même le répète.

On peut dire que ce dernier vers contient lui seul la théorie, ou, si l'on veut, la législation du bon mot.

Les autres épîtres sont inférieures à celle-là; il y en a cependant où l'on reconnaît la même main : telles sont entr'autres l'épitre à M. Chenier l'aîné; celle à M. le prince de Conti, *sur l'amour que les princes doivent aux lettres*, ouvrage de la première jeunesse de l'auteur, mais qu'il avait ensuite corrigée et presque refaite; celle à de Belloi, l'auteur tragique, pour prévenir une brouillerie prête à éclater entr'eux; celle qui est adressée à son fils Alphonse, né en 1783; quelques épîtres satiriques, dont la meilleure est intitulée *la Métempsycose*; et parmi un assez grand nombre d'autres, qui ne peuvent être regardées que comme des vers de société, plusieurs qui sont remplies de détails agréables et spirituels, toujours poétiquement rendus.

Les Veillées du Parnasse, qui suivent les épîtres, ne sont qu'un fragment, ou plutôt une suite de quatre fragmens d'un poëme qui ne fut point achevé. Le plan était fort simple; ce n'était qu'un cadre où devaient entrer quatre morceaux épiques, les uns traduits, les autres simple-

(4) *Voyez* le Mercure du 10 octobre.

ment imités. Dans une longue nuit d'hiver, Apollon et les Muses veillent sur le Parnasse, et charment par des récits la lenteur du tems. Erato raconte une aventure d'amour, la fable d'Orphée et d'Eurydice; Calliope y répond par un trait célèbre d'amitié, la mort de Nisus et d'Euryale, deux admirables épisodes de Virgile. Thalie, pour égayer la scène, devait raconter l'aventure plaisante du faune avec Hercule et Omphale, qu'on trouve au second livre des Fastes d'Ovide; mais ce morceau, écrit en vers inégaux, n'est ni corrigé ni fini. Il ne manque aux deux premiers que quelques vers qui devaient les lier l'un à l'autre. L'épisode d'Orphée et d'Eurydice est connu depuis long-tems; celui de Nisus et d'Euryale, aussi fort ancien, était resté inédit. Il est aisé de préférer à ces deux traductions, les deux mêmes morceaux traduits par M. Delille; il le serait tout autant de donner la préférence à ceux de Le Brun. Ce qui serait plus difficile, mais plus utile en même-tems, ce serait de les comparer ensemble, en les conférant tous deux avec le texte. Il faudrait d'abord convenir de quelques principes sur la traduction en vers, et mettre ensuite à part toute prévention et toute partialité. Mais quand l'auteur du parallèle aurait obtenu de lui-même ce point important, l'obtiendrait-il aussi de ses juges? Il est plus sage de s'en abstenir.

Pour terminer ces *Veillées* poétiques, Apollon, après avoir entendu Erato, Calliope et Thalie, raconte à son tour l'histoire de Psyché, allégorie charmante que Le Brun n'hésite pas à regarder comme le chef-d'œuvre de l'imagination grecque, mais que l'Africain Apulée a défigurée par son latin barbare, et plus encore par le personnage ignoble à qui il en a prêté le récit, et que notre bon Lafontaine a noyée *dans une prose lâche, bavarde et souvent puérile* (5). Le Brun avait entrepris de rétablir cette fable ingénieuse dans le rang qui lui appartient; il est bien à regretter qu'il n'ait pu finir ce travail, interrompu par de tristes circonstances,

(5) Expressions d'un fragment de lettre de Le Brun, t. II, p. 273.

au moment où il le suivait avec le plus d'ardeur, et où il y trouvait le plus de charme.

Ce qu'il en a laissé ne contient, dans environ deux cent-cinquante vers, qu'à-peu-près un quart des aventures de Psyché; ce poëme, terminé et perfectionné, eût été, sans aucun doute, un des chefs-d'œuvre de notre langue. Qu'a-t-elle de plus poétique et de plus gracieux que cette description de Venus voguant sur les mers dans sa conque d'azur?

Elle traverse l'onde en fille de Nérée;
Sa vue enchaine au loin l'impétueux Borée;
Le vieux Triton lui fraie un liquide chemin;
Le jeune Palémon la suit sur un dauphin;
L'onde joue à ses pieds, et la vague idolâtre
Vient d'un baiser humide en effleurer l'albâtre.

Et quel beau contraste forme avec cette peinture riante, celle de l'état où la famille de Psyché est plongée quand l'oracle a ordonné que cette jeune et innocente rivale de Vénus, épouse un monstre, et soit conduite, avant neuf jours expirés, au haut d'un mont désert, pour y attendre son horrible époux.

Huit fois la nuit s'écoule, et la neuvième aurore,
Plus triste que la nuit, menace enfin d'éclore;
D'un sourire lugubre elle attriste les cieux.
Psyché lit son malheur écrit dans tous les yeux.
On pare la victime : épouse infortunée,
Tu confiais tes pleurs au voile d'hyménée!
On apprête le char, ou plutôt le cercueil;
Pour l'hymen de Psyché tout l'empire est en deuil.

Il faudrait ici tout transcrire; autant de vers, autant d'images funèbres. Psyché, mise sur le char d'ébène, et couverte d'un crêpe, se penche sur sa mère éplorée;

Le roi suit en pleurant cette pompe cruelle;
Les coursiers vont sans guide où le sort les appelle;
Par-tout de noirs cyprès les chemins sont ornés;
Le char roule à travers les peuples consternés.

Le char s'arrête au pied du mont fatal; le cortége

monte à pas lents, dépose Psyché sur le sommet, et redescend tristement.

> Mais que devient Psyché, seule, en proie au silence,
> A la nuit, à l'horreur de ce désert immense,
> A cent monstres ailés autour d'elle sifflans,
> A mille que l'effroi peint à ses yeux tremblans?
> Mourante de frayeur, elle tombe; Zéphire,
> Sous les voiles flottans s'insinue, et soupire,
> L'enlève au pied du roc, dans un vallon charmant,
> Et sur un lit de fleurs la pose mollement.

Tout le reste est écrit de même. Les descriptions les plus brillantes, les images les plus riches ou les plus voluptueuses, les pensées les plus délicates, tout est exprimé avec cette concision poétique, harmonieuse, élégante, sans remplissage, sans longueurs, sans aucune de ces formes parasites, qui passent pour de l'abondance, et ne sont que du verbiage.

(*L'étendue de ce dernier article a forcé d'en renvoyer la fin au N° prochain.*)

POÉSIES DE P. DORANGE. Un vol. in-12, orné de quatre jolies gravures et d'un titre gravé. — Prix, 4 fr., et 5 fr. franc de port. — A Paris, chez *Rosa*, libraire, rue de Bussy, n° 15.

M. DORANGE est du nombre malheureusement trop grand des poëtes morts avant d'avoir réalisé les espérances que leurs essais avaient fait concevoir. Je ne comparerai point cependant son sort à celui de Guimond de la Touche, de Malfilâtre, de Gilbert et d'André Chénier, parce que ceux-ci en mourant ont laissé un petit nombre d'ouvrages qui portent le cachet de la maturité du génie, au lieu que les vers de Dorange, quel que soit leur mérite, n'annoncent pas un poëte du premier ordre. La mort des auteurs d'*Iphiginie*, de *Narcisse*, de la *Satire du dix-huitième siècle*, fut pour notre littérature une perte irréparable; celle de Dorange n'a pas été si vivement sentie,

parce que le caractère du talent de ce jeune poëte n'était pas encore décidé.

Sa traduction des *Bucoliques de Virgile* est le plus important de ses ouvrages, on l'a réimprimé dans le recueil que nous annonçons. Lorsqu'elle parut, elle valut à son auteur des encouragemens honorables, et, dans la discussion relative aux prix décennaux, l'Institut en fit l'éloge.

On ne peut comparer la traduction de Dorange à celles de MM. Tissot, Didot et Langeac. Ces trois poëtes ont souvent approché de l'inimitable perfection de Virgile, tandis que les vers de Dorange sont presque toujours faibles et sans harmonie. Cependant il est un petit nombre de morceaux où il se soutient à côté de M. Tissot, ce qui annonce que s'il avait eu le tems de revoir avec sévérité l'ouvrage de sa jeunesse, nous aurions des *Bucoliques de Virgile* plusieurs traductions dignes de ce grand poëte. Dorange paraît en avoir fait une étude particulière, mais on a eu tort de publier les fragmens qu'il a traduits des *Géorgiques* et de l'*Enéide*, parce que ces fragmens sont au-dessous du médiocre, et d'ailleurs ils rappellent involontairement les beaux vers de M. Delille, ce qui ne peut que nuire, même à un poëte d'un talent supérieur à celui de Dorange.

Ce jeune auteur a sans doute cherché long-tems le genre que la nature de son esprit l'appelait à traiter. Les scènes de tragédie et de comédie qu'on a recueillies tenaient bien certainement au dessein de courir la carrière du théâtre, mais nous doutons fort qu'il y eût obtenu des succès.

Les odes qui ouvrent le recueil de ses poésies, avaient déjà été imprimées séparément. Les connaisseurs y remarquèrent des beaux vers et quelques grandes idées : mais on ne put se dissimuler qu'il y règne beaucoup d'emphase, et cette fausse chaleur que puisent à l'école de Le Brun, ceux qui n'ont pas le génie de ce poëte sublime. En général les odes de Dorange sont pleines de lieux communs, et manquent d'élévation poétique. La meilleure de toutes est celle qui a pour titre *les Adieux à la Vie*; elle a plusieurs strophes dignes des plus grands

poëtes, et si l'on n'y trouve pas le charme des *stances de Gilbert*, c'est que l'auteur, au lieu de s'abandonnner à toute la sensibilité de son ame, a trop cherché ces effets et ces alliances bizarres d'idées et de mots que quelques poëtes nous donnent pour du sublime, et qui ne sont que le sublime du galimathias.

La nature appelait Dorange vers la poésie légère, et si la mort ne l'eût pas moissonné avant le tems, il s'y serait fait une réputation assez brillante: les *Quatre Parties du Jour*, l'*Epître à Cloris*, l'*Epître à Délie*, les *Stances sur les Ravages du Vent du Nord*, etc., annoncent un poëte sensible et gracieux; ses vers corrects et élégans n'ont ni le papillotage de l'école de Dorat, ni les fadeurs et les niaiseries sentimentales de celle de Demoustier. Le talent de Dorange est plus pur, parce qu'il avait étudié les bons modèles; sa poésie, presque toujours naturelle, n'a que très-rarement ces tournures alambiquées et cette afféterie dont il est bien difficile de se garantir aujourd'hui, où l'on préfère aux belles formes des grands maîtres le clinquant et les tours antithétiques d'une foule de rimeurs, qui sont aux véritables poëtes ce que les faiseurs de mélodrames sont aux auteurs tragiques.

C'est un grand éloge pour Dorange d'avoir su se garantir de cette contagion, et cela doit augmenter les regrets que sa mort a causés; elle a été une véritable perte pour la poésie.

Dorange a composé plusieurs romances qui sont remplies de cette mélancolie douce et rêveuse, qui fait le charme de ce genre de poésie. *Herminie* et *Bélisaire* peuvent être comparées au plus jolies romances de Florian, et il serait à désirer qu'un musicien habile leur t une musique.

Je ne parlerai pas ici de la traduction en vers de la Jérusalem délivrée. Le recueil de Dorange en contient quelques fragmens. Comme ce ne sont que des essais, la critique ne doit pas s'appesantir sur les nombreux défauts qui les déparent; mais ils font douter que le poëte eût eu la force suffisante pour *achever* un travail entrepris dans un âge où l'homme ne croit rien impossible. La *romance*, l'idylle et l'élégie, voilà les genres

que Dorange eût traités avec succès; il suffit, pour s'en convaicre, de lire les pièces dont nous avons indiqué les titres dans le cours de cette notice.

Dans un de ces fragmens traduits du Tasse, on lit les vers suivans, relatifs à Argant qui,

A ses transports *altiers* tout-à-coup s'abandonne ;
Et las de se défendre, ardent à se venger,
Il méprise la mort, ne voit plus le danger :
Il vole sur Tancrède, et dans sa course *altière*.

L'éditeur a, ainsi qu'on le voit, mis en italique les mots *altiers* et *altière*, au premier et au quatrième vers. Quel a été son motif? Est-ce de faire regarder leur rapprochement comme une faute? Mais alors il eût été souvent obligé d'employer l'italique. Est-ce qu'il a cru que le mot *altier* est de trois syllabes? Alors c'est une erreur; les grands poëtes l'ont toujours fait de deux.

M. Miger, avantageusement connu par plusieurs ouvrages où brille un grand talent, a mis en tête des poésies de Dorange une notice aussi intéressante que bien écrite, et qui, avec les nombreuses gravures qu'il contient, n'est pas un des moindres ornemens du recueil que nous annonçons. J. B. ROQUEFORT.

BEAUX-ARTS.

SALON DE 1812.

MM. RUTXHIEL, ROLAND, DE SENNE, BRIDAN, MOUTONY, CHINARD, TAUNAY ET LEMOT.

JE vais continuer l'examen des ouvrages de sculpture que j'avais un moment abandonné. Je parlerai dans cet article de toutes les statues représentant des généraux ou des grands personnages modernes. Ce genre de statues exige une étude moins profonde et une connaissance moins parfaite de la forme que celles destinées à nous retracer les héros ou les dieux de la mythologie ancienne; mais il présente en même tems des difficultés que bien peu de sculpteurs sont parvenus à vaincre jusqu'à ce jour. C'est

une chose universellement reconnue que notre costume, très-bien approprié sans doute à notre climat et à nos usages, offre peu de ressources à la peinture et encore moins à la sculpture; il est pauvre, mesquin et compassé: quel que soit le mouvement du corps, il conserve toujours à-peu-près les mêmes formes; l'artiste ne peut lui donner aucun développement, ni varier les plis à son gré comme dans les costumes antiques; il est obligé même d'employer avec beaucoup de ménagement le manteau, dont il pourrait cependant tirer un parti avantageux, pour ne pas paraître viser au style et s'éloigner de la vérité. On doit donc l'excuser quand il n'a pas complétement réussi; et quand le succès a couronné ses efforts, on ne saurait lui prodiguer trop d'éloges.

M. Rutxhiel.

Zéphire qui enlève Psyché.

Ce groupe exécuté en marbre ne porte pas de numéro, et n'est point inscrit dans le catalogue. Il contient suivant moi des défauts assez graves, et cependant il annonce d'heureuses dispositions. L'audace avec laquelle la figure de Zéphire est lancée en avant, la manière dont elle est groupée avec celle de Psyché, une certaine grâce répandue sur l'ensemble de cette dernière figure, sont les causes de l'effet agréable que cet ouvrage produit au premier aspect. Je ne reprendrai qu'une seule chose dans la disposition générale, c'est la pose de la jambe gauche de Zéphire; quand on est en face, elle se trouve cachée par la cuisse, et semble manquer entièrement. En analysant cette figure, j'observe que la tête est petite, sur-tout depuis les sourcils jusqu'au sommet; les traits en sont maigres et sans caractère; le bras droit entre dans le sein de Psyché au lieu de le faire fléchir; le mouvement du bras gauche exigerait qu'il fût plus prononcé à l'endroit où il se joint à l'épaule. Dans la jambe droite, les muscles qui forment ce qu'on appelle vulgairement le gras de la jambe prennent leur origine un peu trop haut: je n'ignore pas que cela est motivé par la pose; mais il fallait faire ensorte de conserver la beauté de la forme. Enfin le pied depuis la cheville jusqu'aux doigts laisse beaucoup à désirer du côté de la finesse du contour et des détails intérieurs.

La figure de Psyché n'est pas non plus à l'abri de la critique: la hanche et la cuisse droites décrivent une courbe trop exagérée; vu de profil, le torse au-dessus du nombril

n'a pas assez d'épaisseur ; le genou est lourd ; les doigts des pieds manquent d'élégance, et les ongles sont mal placés. Je crois m'apercevoir que l'auteur n'a pas étudié avec assez de soin les belles statues antiques : il a besoin de les consulter souvent pour apprendre l'art de réunir à la pureté du trait cette souplesse qui peut seule animer le marbre et lui donner l'aspect de la nature.

Quels que soient le nombre et l'importance de ces observations, je me plais à reconnaître le mérite qui existe dans cet ouvrage, et je pense qu'il doit faire augurer favorablement de ceux que M. Rutxhiel exécutera par la suite.

M. Roland.

N° 1140. *Tronchet (François-Denis)*, *statue en marbre.*

M. De Senne.

N° 1052. *Statue en marbre de feu S. Ex. le ministre des Cultes Portalis.*

Ces deux statues ont assez de rapport entr'elles, pour les comprendre dans un même examen. D'abord elles sont exécutées par des hommes qui possèdent la pratique de l'art; la dimension des figures, leur attitude, leur expression sont à-peu-près semblables; on ne remarque dans aucune des deux ce grand style dont la sculpture ne peut se passer même dans un portrait; les auteurs n'ont su ni l'un ni l'autre ennoblir ce que le costume avait de trop commun; tous les deux ont chargé les cuisses de leurs figures d'une quantité de plis maigrement modelés, et donné aux jambes un caractère pauvre et peu coulant; tous les deux ont représenté la chaussure avec cette exactitude minutieuse qui n'est pas de rigueur dans les arts, quand on ne peut l'obtenir qu'aux dépens de l'élégance. Examinons maintenant ce qui est particulier à chacune de ces statues. Dans celle de M. De Senne, le bras, placé devant la poitrine et élevé presque à la hauteur de la tête, en cache une partie sous certain point de vue, ce qui est contraire aux règles ; le manteau n'est pas ajusté sur le bras gauche d'une manière assez large, et la jambe en avant est beaucoup plus faible que l'autre. Dans la statue de M. Roland, les plis de la manche gauche n'ont point un mouvement naturel vers le haut du bras ; ceux qui dessinent la poitrine sont de mauvais goût ; on ne sent pas bien le corps à tra-

vers l'habit; et ces basques brodées, dont les cuisses sont en partie couvertes, présentent deux grandes surfaces plates et sans détails, qui déplaisent à la vue. Du reste, ces figures représentent assez fidèlement une nature ordinaire; mais on doit exiger quelque chose de plus dans un monument élevé en l'honneur d'un grand personnage, après sa mort.

M. Moutony.

N° 1130. *Statue du général Lacour.*

M. Bridan.

N° 1019. *Statue du général Vallongne.*

Voilà encore deux ouvrages que l'on peut mettre en parallèle sous le rapport de la faiblesse du style. Néanmoins je mets le second fort au-dessus du premier. La tête du général Vallongne est d'un caractère mesquin, et l'ensemble en est défectueux; les genoux sont détaillés avec sécheresse, et l'on ne sent pas qu'il sont recouverts d'un vêtement. Ces défauts existent aussi dans la statue du général Lacour, mais plus forts et plus choquans; et par malheur ce ne sont pas les seuls. Il est impossible de ne pas s'apercevoir de la forme bizarre du bas-ventre, de la roideur des jambes, et de la différence de caractère des deux mains : la droite est assez en rapport avec la forme jeune et peu détaillée de la tête; la gauche, au contraire, semble appartenir à un individu plus âgé, et les articulations, les veines et les muscles sont exprimés plus fortement; il faut convenir que c'est pousser un peu trop loin le goût pour la variété.

Je désire m'être trompé dans ces observations; si elles sont justes, MM. Bridan et Moutony peuvent encore rectifier leurs ouvrages, et les rendre plus dignes de la place qui leur est destinée.

M. Chinard.

N° 1033. *Le général Cervoni.*

L'ensemble de cette statue, qui doit être exécutée dans une proportion double pour la décoration du pont de la Concorde, est beaucoup plus satisfaisant que celui des deux précédentes; mais il serait difficile d'analyser les détails, car l'auteur paraît ne pas s'en être occupé lui-même : on ne voit partout qu'une masse exprimée avec une extrême négligence, et qui par conséquent ne peut avoir ni les qua-

lités ni les défauts que l'on pourrait trouver dans un ouvrage étudié.

M. TAUNAY.

N° 1144. *Statue en pied du général La Salle.*

J'ai dit au commencement de cet article combien il est difficile de tirer parti de notre costume en sculpture; M. Taunay nous prouve que cette difficulté n'est pas insurmontable : le manteau, la veste de hussard, le pantalon, les bottes même, sont arrangés avec un art infini; tout cela paraît élégant et de bon goût, et cependant l'on dirait qu'il n'a fait que copier la nature telle qu'elle se présentait à lui. Ce mérite n'est pas le seul que l'on remarque dans cette statue : la figure est posée avec noblesse et sans affectation; elle a une tournure martiale parfaitement conforme au caractère et à l'expression de la tête; la forme est en général svelte et élégante; et si l'auteur n'a pas étudié les mains et les cuisses avec tout le soin dont il était capable, il est probable qu'il a craint de se refroidir sur son modèle, et qu'il a l'intention d'ajouter les dernières finesses à son ouvrage quand il l'exécutera en marbre. Pour ne rien omettre, je lui ferai remarquer que la jambe droite, vue de profil, paraît légèrement arquée, ce qui vient sans doute de la manière dont la botte est ajustée. Je croirais trop peu louer cette figure en disant qu'elle est de beaucoup supérieure à celles dont je viens de parler tout-à-l'heure, et je ne crains point d'ajouter que je n'en ai pas encore vu une seule du même genre qui méritât de lui être comparée.

N° 1145. *Buste en marbre de M. Ducis.*

Il était impossible de trouver une tête plus belle et de la représenter avec plus de talent. Le marbre s'est animé sous le ciseau de l'artiste : il vit, il respire, il va se mouvoir, il va parler. Ces yeux et cette bouche sont remplis de feu; on remarque dans tous ces traits un heureux mélange de force et de douceur, et l'on reconnaît à-la-fois et l'honnête homme, et le poëte; ces rides que l'âge a tracées sur son front et sur toute sa figure sont exprimées avec tant d'art, que, loin de déplaire à la vue, elles ajoutent encore à l'intérêt que cette tête inspire. On doit louer M. Taunay d'avoir rejeté l'usage, adopté par un grand nombre de sculpteurs modernes, de creuser la prunelle dans les yeux de leurs portraits; il a fait voir qu'on pouvait très-bien rendre l'expression de la physionomie sans avoir recours à un moyen réprouvé par le

goût, et qui n'a jamais été employé dans les beaux tems de la sculpture antique.

Ce buste ajoute encore à l'opinion que la statue du général La Salle nous donne du mérite de cet artiste, et doit faire vivement regretter qu'il ait passé une partie de sa jeunesse sans rien produire.

M. Lemot a exposé aussi *une jolie figure de femme couchée* et *une Hébé versant le nectar à Jupiter*. Mais ces statues sont d'une petite proportion, et la dernière est exécutée, dit-on, depuis plus de quinze ans; il serait injuste de juger d'après ces deux ouvrages le sculpteur auquel nous devons le beau bas-relief qui décore le grand fronton de la colonnade du Louvre. S. DELPECH.

Erratum. Au N° dernier, dans cette phrase de l'examen du portrait de S. M. le roi de Rome : *je trouve d'abord que l'œil droit n'est pas parfaitement d'ensemble avec l'œil gauche, sa direction semblerait indiquer que la tête est dans une situation moins verticale*, lisez : *plus verticale*.

VARIÉTÉS.

REVUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

OU OBSERVATIONS SUR LES LETTRES, LES ARTS; LES MŒURS ET LES USAGES.

Troisième lettre de l'Observateur provincial à Messieurs les Rédacteurs du Mercure.

B..... ce....

MESSIEURS, il y a ici un homme dont les femmes ne peuvent se passer, qu'elles comblent de prévenances, pour qui elles sont visibles à toutes les heures du jour, et souvent même de la nuit; un homme qu'elles attendent avec la plus vive impatience, qu'elles maudissent au moindre retard, et caressent aussitôt qu'il paraît; un homme enfin qu'elles s'arrachent : c'est le mot. Quel est donc ce mortel heureux ? Est-ce un amant ? Est-ce un petit-maître ? Non : c'est un coiffeur.

Mais gardez-vous de le mettre au rang de ces hommes obscurs voués pour jamais à des têtes vulgaires. Sa supé-

riorité est aussi grande que celle du peintre sur le barbouilleur d'enseignes, et du poëte sur le faiseur de charades. C'est un artiste initié dans tous les secrets de l'art sublime des papillotes, et qui, pour mieux orner les têtes modernes, a fait de profondes études sur celles de l'antiquité (*). Il a chez lui les bustes des beautés les plus célèbres dans l'histoire ; celui d'Aspasie pour les profils grecs et de Flora pour les nez à la romaine ; celui de Roxelane pour les minois chiffonnés, d'Héloïse pour les physionomies à grande passion, de la Vallière pour celles qui expriment la tendresse ; enfin celui de Ninon pour les beautés conservées. Il a bien une Lucrèce, mais on dit qu'il cherche à s'en défaire. C'est d'après ces bustes complaisans qu'il est parvenu à découvrir l'accord mystérieux qui existe entre telle coiffure et tel caractère de physionomie. Il ne se borne pas aux principes généraux. Aucune des nuances les plus légères ne lui échappe : tantôt il réveille trop d'indolence par la manière piquante dont il place une ou deux *mèches assassines ;* ou bien, par une feinte négligence, un désordre savant, il tempère trop de vivacité. En un mot, rien n'égale la justesse de son coup-d'œil et la légèreté de ses doigts.

Voilà, me direz-vous avec l'accent du doute, bien des talens pour un coiffeur de province. Rassurez-vous. C'est à Paris qu'il a perfectionné les dons heureux de la nature ; et chaque année il a soin d'y faire un voyage, afin de renouveler en lui le feu sacré. Aussi est-il avoué des maîtres les plus célèbres en ce genre. Grace à cette glorieuse affiliation, son mérite est aussi incontestable que celui d'un correspondant d'académie.

Vous concevez, maintenant, quelle doit être son importance auprès des femmes ; c'est sur-tout un jour de bal qu'elles l'implorent avec le plus d'instance. Comme il ne peut, en raison du nombre, toutes les satisfaire, toutes éprouvent l'horrible crainte d'être privées de son secours ; il a sur-tout quelques préférences pour la beauté qui font frémir celles que, sous ce rapport, la nature n'a pas aussi bien dotées. Il y a peut-être plus d'amour-propre que de galanterie dans cette prédilection. Il réserve ses plus belles coiffures pour les plus jolies femmes, comme un auteur dramatique donne les rôles les plus brillans de sa pièce aux meilleurs acteurs. Rien n'est plus naturel : un joli visage

(*) On voit que la province a, comme Paris, ses *M....on*...

ne gâte jamais rien ; c'est dans tous les tems un excellent passeport. Heureuses donc celles qui ont cet avantage ! elles sont bien sûres d'être du nombre de ses favorites ; mais comme ce nombre est petit, les autres restent livrées à cette sourde inquiétude qui dévore l'ambitieuse médiocrité.

Aussi tout se ressent dans le ménage de l'attente cruelle dont la maîtresse de la maison est agitée. Les domestiques font message sur message et sont grondés tour-à-tour ; les enfans sont mis en pénitence, et le mari, comme de raison, a sa bonne part de la bourrasque : c'est lui qui est cause de ce retard ; il y met trop d'indifférence, et ne paie pas assez généreusement un homme aussi précieux ; mais ce dernier vient-il à paraître, l'orage se calme comme par enchantement ; un gracieux sourire se montre, en signe de paix, sur les lèvres de la belle. Le mari pour lui plaire entame une querelle avec l'artiste encore tout essoufflé de la rapidité de sa course, mais elle est la première à le justifier ; elle va même jusqu'à accuser l'époux trop officieux d'injustice et de dureté. Dans tous les cas la destinée d'un mari est d'avoir tort.

On ne se borne pas à de douces paroles avec cet homme intéressant, c'est à qui lui prodiguera

> Les petits soins, les attentions fines.
>
> GRESSET.

Comme il lui est impossible de prendre ses repas chez lui, des restaurans de toute espèce lui sont préparés dans chaque maison où il va.

> .... Sirops exquis, ratafias vantés,
> Confitures sur-tout volent de tous côtés.
>
> BOILEAU.

On peut dire, en un mot, qu'il est choyé comme l'était autrefois un directeur de nones.

Croirez-vous qu'il est des femmes qui, dans la crainte de le manquer, se font coiffer dès les cinq heures du matin, et se condamnent, pour ne pas déranger le *galant édifice*, à rester tout le jour dans une parfaite immobilité ? d'autres ne sortent de ses mains que fort avant dans la nuit, et arrivent au bal au moment où, comme le dit un poëte,

> Le rayon du matin fait pâlir les bougies.
>
> COL.

Plusieurs ont imaginé de se réunir, et de se faire coiffer en masse. L'artiste arrive pour expédier une tête, il en trouve six. Il ne peut s'en défendre, et le tems qu'on lui dérobe par ce subterfuge est toujours perdu pour une autre.

Malheur à celle qui est sacrifiée ! Comme il est impossible de se montrer au bal sans être coiffée de sa main, elle est condamnée à se coucher tristement, et d'entendre quelquefois de son lit les instrumens joyeux au son desquels dansent ses heureuses compagnes.

Quel que soit le talent de cet habile homme, il n'a pas toujours celui de contenter tout le monde. Si l'une de ses coiffures produit par hasard plus d'effet que les autres, que de reproches l'attendent le lendemain ! Pourquoi, lui dit-on, ne m'avoir pas *coiffée* comme madame une telle? sa *coiffure* était charmante, mais elle lui allait fort mal; elle a le nez trop long pour ce genre-là. Une autre se plaint amèrement d'avoir rencontré une *coiffure* pareille à la sienne, et celle-ci, qui enrage au fond du cœur des succès de sa rivale, ne peut cacher le dépit qu'elle éprouve de l'avoir vue aussi bien *coiffée*. Que fait l'artiste au milieu de ce flux et reflux de plaintes et de mécontentemens? Comme le sage d'Horace, il demeure impassible. Il sait bien que ces querelles n'ont jamais de suites. Pourrait-on se brouiller avec le *dieu du goût?* On renverrait plutôt dix amans que de s'exposer à un si grand malheur.

Je n'ai fait qu'esquisser les traits principaux qui caractérisent cet artiste distingué. Je laisse les détails à ceux qui écriront sa vie. Mais, d'après tout ce que j'en ai dit, on peut conclure qu'il est l'homme le plus essentiel de la ville. Que ne ferait-il pas s'il voulait user de son influence ! Que de destinées seraient attachées à une boucle de cheveux ! Son fer à papillotes serait vraiment le sceptre au gré duquel tourneraient toutes les têtes.

Témoin familier de tant de scènes domestiques, il pourrait, à l'exemple du *Diable Boîteux*, révéler bien des mystères; mais on vante sa discrétion. Un soin plus important et plus légitime l'occupe; c'est celui d'arrondir sa petite fortune : elle serait des plus brillantes, s'il avait le secret de mettre de l'ordre dans les têtes comme il sait en mettre à la superficie.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Observateur Provincial.

Nécrologie. — La Classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, a perdu deux de ses membres dans la même semaine : 1° M. Larcher, si connu par ses discussions avec Voltaire, et, bien plus, par ses traductions d'Hérodote et de Xénophon. Il est mort à l'âge de quatre-vingt-six ans ; 2° M. de Toulongeon, auteur d'une Histoire de la Révolution, et d'une traduction des Commentaires de César. Il n'avait que soixante-trois ans.

Les discours que leur digne confrère, M. Quatremère de Quincy, a prononcés sur leur tombe, ont été insérés dans *le Moniteur*. Nous ne les répéterons point ici. Un officier qui, nous a-t-on dit, avait autrefois servi sous les ordres de M. de Toulongeon, lui a fait aussi ses adieux dans un discours que nous n'avons pu nous procurer. Enfin, M. Dupont (de Nemours), son collègue à l'Institut et son ami, a lu sur sa vie une Notice qui n'a point encore été publiée, et que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Notice sur M. de Toulongeon.

Je prendrai la liberté d'ajouter mon tribut personnel à ce que viennent de si bien exprimer Monsieur notre vice-président, et le noble compagnon d'armes de M. de Toulongeon. J'aimais et j'estimais ce collègue que nous avons perdu : j'ai partagé ses plus importantes fonctions, et me suis vivement intéressé à plusieurs de ses travaux. Dans l'affliction qu'il nous cause aujourd'hui, je laisserai quelques mots s'échapper de mon cœur.

François-Emanuel de Toulongeon avait ce que de son tems nous appelions de la naissance. Il y joignait beaucoup d'esprit, de sensibilité, de bonté.

Militaire instruit, il fut un colonel très-distingué. Il était maréchal de camp avant la révolution.

En 1789, il fut nommé, conjointement avec son ami intime l'estimable *Bureaux-de-Pusy*, député de la noblesse de Franche-Comté aux Etats-Généraux. C'est là que j'ai commencé à les connaître plus particulièrement l'un et l'autre, et à leur vouer une amitié tendre et durable. J'étais leur aîné de près de vingt ans, et je leur survis à tous deux. Est-ce un bonheur ? Je sens du moins que c'est une peine. Mais la vie est un devoir qu'il faut remplir aussi long-tems

que la nature et les circonstances nous l'imposent, et en tâchant de se rendre utile autant qu'on le peut.

Toulongeon et Pusy s'y sont constamment appliqués durant la courte carrière qui leur fut accordée.

Aux Etats-Généraux et dans l'Assemblée nationale, ils étaient, j'avais l'honneur d'être avec eux, du petit nombre de gens de bien qui se réunissaient chez l'illustre et vertueux duc de la Rochefoucault, et auxquels on donna le nom de *modérés*, en y ajoutant un terme d'injure, parce qu'ils avaient de la prudence et de l'humanité; parce qu'ils voulaient des améliorations, non des renversemens; parce qu'ils combattaient, et, depuis, ils n'ont jamais cessé de combattre, pour toutes les constitutions telles qu'elles fussent, contre toutes les révolutions telles qu'elles pussent être.

M. de Toulongeon n'était pas l'aîné de sa famille. Son revenu se trouva diminué d'un tiers par la suppression des droits féodaux : il n'en murmura point. Il se retira sur sa terre en Nivernais; ce qui lui restait donnait à peine de l'aisance.

Il épousa une demoiselle qu'il aimait depuis long-tems, et qui avait du talent pour la peinture. Lui-même dessinait avec facilité et avec originalité; il savait peindre. L'amour est le premier des consolateurs; l'agriculture, l'étude des lettres, l'exercice des arts, sont les seconds.

Quelques Mémoires très-bien faits lui procurèrent d'abord le titre d'*associé*, et lui ouvrirent ensuite comme *membre* les portes de la seconde classe de l'Institut, alors consacrée aux sciences morales et politiques, et devenue la nôtre destinée à l'histoire et à la littérature ancienne.

Il a écrit l'histoire de la Révolution, travail peut-être prématuré, mais où dans un style élégant il a montré l'impartialité la plus rare.

Il a traduit les Commentaires de César, et les a enrichis de notes. Les morceaux qu'il nous en a lus, ont eu le suffrage de la classe.

Il a fait un Mémoire sur les peuples sauvages, les peuples civilisés et les peuples barbares. Il l'a lu à notre classe, et après à la première qu'il pouvait concerner par des rapports de calcul. J'oserais penser que, dans cet ouvrage, il a trop cru la décadence des nations une conséquence nécessaire de leur prospérité. C'est une opinion assez générale; et cependant il est permis de croire que la science du gouvernement est perfectionnable par l'étude, l'expérience et le tems, comme les autres sciences; et pour l'intérêt pre-

gressif des gouvernemens eux-mêmes autant que pour celui des nations qui leur sont soumises, il est permis de croire qu'elle pourra rendre plus général et prolonger le bonheur des Etats. Une autre fois M. de Toulongeon nous a fait remarquer la singularité avec laquelle Homère, dans son admirable Iliade, a mis les qualités violentes et féroces du côté des Grecs, les sentimens touchans, les vertus intéressantes de celui des Troyens.

Il a ouvert d'une manière ingénieuse la discussion qui a produit l'excellent Mémoire de M. Daunou sur le destin, et l'opinion qu'en avaient les anciens, un des plus remarquables ouvrages qu'on ait lu dans notre classe.

M. de Toulongeon faisait en se jouant des vers agréables, et les adressait souvent à l'épouse qui le rendait heureux. Elle lui a donné quatre enfans, deux filles et deux garçons. Il a perdu le plus jeune de ceux-ci, et c'est auprès de cet enfant chéri qu'il a ordonné de placer son tombeau. L'aîné paraît avoir hérité de grandes dispositions pour les arts du dessin.

Le suffrage de ses concitoyens et celui du sénat ont porté deux fois M. de Toulongeon au Corps législatif. Sa mort y excitera, comme parmi nous, de bien justes regrets et un doux souvenir.

C'est quelque chose que d'avoir été à-la-fois savant, aimable, littérateur, philosophe et poëte; et dans le cours d'une révolution très-orageuse, très-variée, d'avoir été, à diverses reprises, occupé de grandes affaires publiques sans offenser personne, sans laisser aucun ennemi; d'avoir ainsi mérité la bienveillance des hommes et les bénédictions du ciel. La vie passée de notre collègue a été heureuse: nous ne doutons pas que celle dans laquelle il est entré ne le soit aussi. DUPONT (de Nemours.)

Lettre de M. Bourrit à Messieurs les Rédacteurs du Mercure de France.

Genève, le 30 novembre 1812.

MESSIEURS, j'ai lu dans le N° DXC de votre excellent Journal une analyse de l'ouvrage publié par M. Leschevin sur Genève et la vallée de Chamouni. Dans cette analyse, ainsi que dans l'ouvrage, mes descriptions et mes tableaux des Alpes sont représentés comme peu fidèles. C'est, je pense, l'accusation la plus grave que l'on puisse faire à un auteur et à un peintre; mais je demande si M. Leschevin

devait se permettre une telle accusation, lui qui, de son propre aveu, n'a mis que quatre jours à parcourir les glaciers, c'est-à-dire, des régions immenses où la nature est dans un mouvement continuel, où la scène est à chaque instant changée, où des filets d'eaux et de petits réservoirs deviennent tout-à-coup des torrens impétueux et de vastes bassins, où, après avoir admiré le matin de jolis bosquets et de vertes collines, vous ne voyez le soir que des arbres abattus, des sables amoncelés, des glaces, des rochers et d'affreux précipices? Il suffit à l'observateur de faire un pas ou d'attendre un instant, pour que le théâtre ne soit plus le même; et pour porter un jugement exact sur la fidélité d'une description ou d'un dessin des Alpes, il faudrait que le juge se fût trouvé avec l'auteur au moment et sur la place où celui-ci prenait la plume et le crayon. Pendant cinquante-cinq années j'ai parcouru les lieux que j'ai dépeints, et il est probable que si les milliers de voyageurs qui s'y sont rendus après moi eussent trouvé mes descriptions puériles ou exagérées et mes tableaux infidèles, ils ne les auraient mis ni dans leurs bibliothèques, ni dans leurs cabinets : on n'eût pas traduit mes ouvrages en hollandais, en italien, en allemand, en anglais : on n'en aurait pas fait plusieurs éditions françaises. M. de Buffon, M. Delille et plusieurs autres écrivains ne les eussent pas cités avec éloge. L'ancien sénat de Genève, l'ancien roi de Sardaigne, Louis XVI, et une foule de particuliers ne m'eussent pas commandé des tableaux, et si M. Leschevin désirait quelqu'autre témoignage, je lui citerais le jugement même de l'illustre de Saussure. Il m'écrivait le 4 février 1774 : « Tout le » public vous doit des remercimens pour cette description vive, » piquante et vraiment pittoresque de ces objets si intéressans et si » peu connus. Vous donnez à ceux qui ne les connaissent pas le désir » de les contempler, et vous les retracez d'une manière bien *vraie* » et bien agréable à ceux qui les ont vus : c'est du moins le sentiment » que j'ai éprouvé en vous lisant. Je désire bien vivement que vous » vous hâtiez de donner au public les planches qu'il attend de vous, » qui sont nécessaires pour rendre votre ouvrage absolument complet. » Je compte bien publier aussi quelque chose sur l'histoire de ces » mêmes montagnes : c'est dans ce dessein que je les étudie depuis » tant d'années. J'aurai à votre ouvrage l'obligation d'avoir réveillé » l'attention du public sur ces grands objets, et de lui avoir fait désirer » d'en connaître les particularités, etc. »

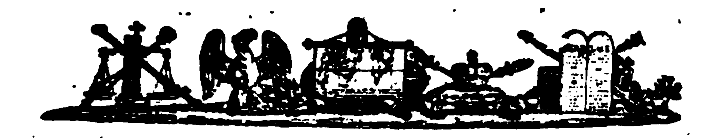
A ce témoignage particulier j'ajouterai le témoignage public que m'a rendu M. de Saussure en plusieurs endroits de ses ouvrages. En parlant de mon tableau du lac de Chede, il disait : « Ce tableau est

» du plus grand effet et répond parfaitement à la beauté du site : » et dans son Discours préliminaire, il dit : « Les vues des montagnes » que j'ai jointes à leurs descriptions ont été dessinées sur les lieux » par M. Bourrit avec une *exactitude* que l'on pourrait appeler *ma-* » *thématique*, puisque souvent j'en ai vérifié les proportions avec le » *graphomètre* sans pouvoir y découvrir d'erreur. Il a même sacrifié » à cette exactitude une partie de l'effet de ces dessins en exprimant » les détails des couches et en prononçant fortement les contours des » rochers. J'aurais volontiers fait graver quelques-uns de ses grands » tableaux des glaciers, si le burin pouvait rendre la force et la *vérité* » avec laquelle il exprime les glaces, les neiges, et les jeux infini- » ment variés de la lumière au travers de ces corps transparens. »

J'espère que M. Leschevin croira au *graphomètre* de M. de Saussure, et voudra bien attribuer ces courtes réflexions, non pas au désir de critiquer son ouvrage, mais à la nécessité de me justifier aux yeux de ses lecteurs.

Si vous avez la complaisance, Messieurs, d'imprimer cette lettre dans un prochain numéro de votre Mercure, vous obligerez infiniment celui qui à l'honneur d'être, etc.

BOURRIT.



POLITIQUE.

Les armées sont toujours en présence en Amérique; une troisième expédition se prépare contre le Canada, et les succès maritimes des Américains continuent d'étonner et d'affliger l'Angleterre. Dans les communications de l'envoyé anglais sir Warren et M. de Monroë, ministre américain, c'est M. Warren qui parle d'armistice, de conciliation, d'échange de prisonniers, et de tout ce qui peut précéder une négociation ou l'avoir pour résultat. Dans celui de M. de Monroë il n'est question que des droits des Américains méconnus, de leur liberté violée, de leur indépendance attaquée. Le gouvernement ne se refuse pas à un rapprochement, mais il ne consentira à un armistice qu'après la reconnaissance formelle des droits qu'il réclame, et tout annonce que c'est à ce degré de condescendance que seront réduits les Anglais, qui sentent enfin, par la plus triste expérience et par des privations de toute nature, le besoin de la paix et du commerce avec les Américains, et la faute qu'ils ont faite en croyant à leur défaut d'énergie et à leur impuissance. Dans l'Amérique méridionale, le général Monteverde, commandant l'armée royale, le général Miranda, chef des insurgés, en sont venus à une correspondance dont les termes annoncent un rapprochement avec des concessions mutuelles. Cette correspondance est volumineuse; elle confirme ce qu'on savait déjà de l'état des provinces de Venezuela, où la guerre civile paraît toucher à sa fin.

Le parlement britannique s'est ajourné au 2 février : ses dernières séances n'ont offert aucune particularité remarquable. Les deux chambres se sont occupées de différens bills relatifs au service de la légion allemande, aux brasseries de sucre et d'amidon, à la monnaie d'or. Les orateurs de l'opposition n'ont pas eu de peine à prouver qu'il existait dans le commerce une différence sensible dans les prix, soit que l'on payât en or, soit que l'on payât en billets de banque : la thèse contraire était soutenue par les ministres. L'exportation du numéraire a aussi été l'objet des observations de plusieurs membres; des états ont été présentés

relativement à cet écoulement successif qui laisse l'Angleterre inondée d'un signe représentatif, et dépouillée du signe de valeur réelle. Le comité des subsides a aussi été vivement attaqué par M. Whitbread qui, passant en revue les diverses classes d'individus auxquelles le gouvernement accorde des secours, n'a pas cru qu'il fût nécessaire d'en offrir aux Russes victimes de cette guerre, et a dit fort nettement que charité bien ordonnée commençait par soi-même. Sir Francis Burdett l'a vivement appuyé. Cependant lord Liverpool a insisté en faveur du bill; il a peint les efforts faits par la Russie pour résister à la France, et a regardé sa résistance comme un service personnel rendu à l'Angleterre. La Russie a donc brûlé Moscou pour assurer les intérêts des capitalistes de Londres; les Russes, qui vont recevoir des secours de l'Angleterre pour avoir vu leurs habitations incendiées par l'ordre de leurs chefs, ne se doutaient peut-être pas qu'ils recevraient au sein du parlement britannique des remercîmens d'un sacrifice qui, de l'aveu des ministres, ne sert que l'Angleterre. C'est à l'égard de ces subsides et de leur quotité que le *Moniteur* s'exprime ainsi :

« Il faut au moins être conséquent; la gazette de Pétersbourg dit que ce sont les Français qui ont mis le feu à Moscou et aux mille villages qui se trouvaient sur la route, et dès-lors elle a raison de taxer les Français de cruauté et de barbarie; mais ce n'est pas là le langage que vous tenez dans cette discussion; vous dites que ce sont les Russes eux-mêmes qui ont incendié Moscou et les villages qui sont sur la route; quelle plus grande cruauté restait à commettre aux Français? On peut évaluer le tort que la Russie s'est faite à elle-même à trois milliards : que lui donne l'Angleterre dans sa munificence et sa gratitude? 200 mille livres sterlings, cinq millions de France? »

Les Anglais ont reçu de Cadix et de Lisbonne des nouvelles qui leur apprennent que lord Wellington s'est retiré à Ciudad-Rodrigo, et que son armée a pris des cantonnemens aux environs de cette place, que le général Hill est redescendu vers le Sud, que l'expédition d'Alicante est toujours tenue en échec par le duc d'Albufera, et qu'en Catalogue le général Decaen manœuvre pour assurer sur tous les points ses communications et ses approvisionnemens, et pour faire parvenir des renforts au duc d'Albufera : voilà les nouvelles certaines et incontestables qu'ils ont reçues.

Voici celles qu'ils y ajoutent, nouvelles qu'a dû leur apporter *le Zéphir*, venant de Saint-Ander. « Le général Caffarelli a repris le chemin de la France avec toutes les forces sous ses ordres. En combinant ce mouvement avec les événemens qui ont lieu à 2,500 milles, les spéculateurs politiques y trouveront de quoi occuper leur curiosité. »

Un autre Journal anglais, *le Star*, fait mieux : il imprime en gros caractères, ces mots : ÉVACUATION DE L'ESPAGNE PAR LES TROUPES FRANÇAISES ; puis il ajoute d'un ton plus modeste : *le bruit court* que les troupes françaises ont évacué l'Espagne. A ce bruit, à ces nouvelles de Cadix ou de Saint-Ander, *le Moniteur* oppose les notes que l'on va lire.

« Loin d'évacuer l'Espagne, de nouvelles troupes s'y rendent ; 20,000 hommes, 6000 chevaux, et 600 chariots qui existaient dans les 11e et 20e divisions militaires, viennent de recevoir l'ordre de renforcer les armées de Portugal, du centre et du midi de l'Espagne. Un convoi de 10 millions vient d'être envoyé pour aligner la solde. Si vous croyez aux évènemens passés à 2,500 milles de vous, tels que les rapportent les gazettes de Pétersbourg, vous êtes d'étranges dupes. Nos armées ont rendu et rendront vains tous vos efforts. Votre pays et votre trésor s'épuisent dans une lutte disproportionnée avec votre population, et les besoins de vos établissemens d'Amérique et d'Asie. L'Espagne est à la dynastie française ; aucun effort humain ne peut l'empêcher. »

Poursuivant le cours de ses allégations, le journaliste anglais, si bien instruit par la malle de Cadix, déclare que la carrière de Napoléon, en Europe, est presque terminée, et qu'elle doit se trouver bornée à la France. Nous devons nous attendre à chaque instant, dit-il, à apprendre que l'empereur d'Autriche se sera déclaré contre lui. Lord Walpole est depuis long-tems arrivé à Vienne. Il était parti de Pétersbourg le 29 octobre, et son voyage a duré un mois.

Relativement aux bornes que la politique anglaise met à celle de l'Empereur, et aux cessions qu'elle lui demande, voici ce que répond *le Moniteur* :

« Même la Hollande, même Rome, la Toscane, le Piémont, même la Belgique, même le comté de Nice, cela serait beau ! Mais pourquoi tant de modération ? pourquoi vous arrêter en si beau chemin ? pourquoi ne pas profiter du moment et partager la France ? Croyez-moi, tant que

vous laisserez réunis en un seul corps de nation ces 20 à 25 millions d'hommes qui sont près de vous, vous courrez des dangers. Séparez-les : refaites un duc de Bourgogne, un duc d'Aquitaine, un duc de Normandie, un duc de Bretagne : alors seulement vous aurez de la sécurité. Vous souvenez-vous des beaux tems de Charles-le-Téméraire et de ceux de la maison de Montfort ? Cela serait encore bien beau, n'est-ce pas ? Mais, pendant que vous rêvez ces merveilles, l'Irlande se sépare de vous, votre pays se révolutionne, le Continent déjà est hors de la dépendance de votre administration; même cette Russie, si chère aujourd'hui, ne veut pas de vos marchandises manufacturées. »

Et quant à la mission de lord Walpole, et son voyage de Pétersbourg à Vienne, voici une troisième note qui doit être lue avec un vif intérêt.

« L'Autriche et la France sont inséparables pour le bonheur du Continent : c'est l'alliance de 1756 qui a créé la marine qui a délivré l'Amérique. Votre lord Walpole n'est plus à Vienne. On ne l'a pas écouté. Aucune puissance du Continent ne s'éloignera de la France; toutes seront sourdes à vos intrigues. D'ailleurs, 40 millions de Français ne craignent rien. Malheur à vous si quelque cabinet faible écoutait vos conseils! Vous seriez cause encore de l'accroissement des forces de la France. Quatre cent mille hommes sont actuellement sur pied dans l'intérieur de la France, sans compter les armées d'Espagne et la Grande-Armée. Aucun nouveau secours d'hommes ni d'argent n'est nécessaire à la France; mais, s'il le fallait, si les destinées de l'Empire étaient menacées, sachez que 300,000 hommes et 300 millions sont prêts chaque année. Ni hommes ni argent ne coûteront à la nation pour maintenir sa considération et la sûreté générale de l'Empire, de l'Italie et de la confédération du Rhin. »

Tous les journaux anglais n'ont cependant pas besoin qu'on les réfute par de telles déclarations. Par exemple, le *Morning-Chronicle* oppose les réflexions suivantes aux conjectures et aux déclarations de ses confrères.

« Il est triste, dit-il, d'entendre nos ministres et leurs adhérens parler, même en ce moment, de leur espoir d'influencer la cour de Vienne, et de leur confiance dans la mission de lord Walpole. Est-il rien de plus puéril qu'un tel langage ? Ils n'ont pas honte d'émettre l'opinion, qu'un jeune homme sortant de l'école doit effectuer un

changement dans les conseils de l'empereur d'Autriche. Si nous pouvons même en juger d'après le ton élevé que prennent les journaux à la solde des ministres, ceux-ci espéreraient que François irait jusqu'à déshériter son petit-fils et à aider la coalition à dépouiller son gendre de toutes les conquêtes qu'il a faites. Si ce n'est pas là de la folie, nous ignorons la véritable signification de ce mot. Quelque agent diplomatique que l'on eût envoyé près de la cour de Vienne, même en tems opportun, cet agent aurait eu à remplir une tâche très-difficile; car nous croyons que jamais la jalousie et la haine n'ont été plus grandes entre les cours de Vienne et de Pétersbourg, que pendant la campagne actuelle.

» Ainsi donc, au lieu de toutes ces mesures aussi absurdes qu'impraticables, nous attendions du caractère le plus connu de quelques membres les plus habiles de notre cabinet, une démarche raisonnable et judicieuse auprès de la cour de Vienne, par un de nos diplomates le plus habile et du caractère le plus honorable, avec un projet de paix générale ayant pour base d'assurer l'indépendance actuelle de toutes les puissances. Mais, sans songer à mettre à exécution ce projet extravagant du rétablissement des Bourbons ou celui de l'Europe dans l'état où elle était il y a vingt ans, si on eût offert à l'Empereur d'Autriche un plan modéré au commencement de cette campagne, cela aurait pu engager Napoléon, ainsi que son beau-père, à *écouter* des conditions. Nous craignons que notre espoir de son *entière* déconfiture ne soit pas assez bien fondé pour l'engager à se soumettre à des conditions qui n'auraient pas pour base la modération. »

Relativement à l'arrivée de l'Empereur à Paris, le même journal contient cet aveu précieux : en faisant cesser, dit-il, toutes les incertitudes sur la santé de Napoléon, cette arrivée inattendue a changé complètement la face des affaires dans le Nord.

Les nouvelles de Varsovie, en date du 19, et de Berlin, en date du 18, offrent des détails intéressans, qui viennent bien à l'appui des notes que nous venons de transcrire.

« Le duc de Bassano est parti le 19 de Varsovie, pour se rendre à Berlin; il a passé cinq jours à Varsovie; il a eu plusieurs conférences avec les ministres, chez le prince Poniatowski, ministre de la guerre. On ne s'est pas seulement occupé du recrutement de l'armée : déjà les bases en

avaient été fixées, et 30,000 hommes arrivent dans cette capitale du grand duché : on pourvoit à leur habillement; mais on a arrêté d'appeler à la défense du pays toute la noblesse, ce qui fournira plus de 20,000 hommes de bonne cavalerie.

» Le comte Lauriston a aussi passé quelques jours à Varsovie : il vient de partir.

» Le comte de Narbonne, aide-de-camp de S. M. l'Empereur des Français, a eu l'honneur de dîner avec S. M. le Roi de Prusse : on assure qu'il lui a remis une lettre de son souverain; il a eu plusieurs conférences avec le grand-chancelier, comte de Hardenberg. »

Vendredi dernier S. M. a reçu dans la salle du trône les hommages de la Cour de cassation, de la Cour des comptes et de l'Université impériale.

Ne pouvant insérer les trois discours prononcés, il paraîtra naturel que cette feuille choisisse particulièrement le discours de S. Exc. le grand-maître de l'Université pour le mettre sous les yeux du lecteur.

« Sire, a dit M. le comte de Fontanes, l'Université que les monarques vos prédécesseurs appelaient leur fille aînée, doit partager vivement la joie que le retour de V. M. fait naître dans tous les cœurs. Elle se félicite, en ce moment, de porter aux pieds du trône les hommages et les vœux d'une génération entière qu'elle instruit dans ses écoles à vous servir et à vous aimer.

» Oui, Sire, l'Université fondée par Charlemagne, relevée par Napoléon, mille ans après son premier fondateur, ne peut oublier devant ces deux grands noms les saints engagemens qu'elle a contractés envers le trône et la patrie. Son origine et son antiquité lui rappellent tous ses devoirs, dont le premier est de faire des sujets fidèles. Sage dépositaire des vieux principes, elle parle au nom des siècles et de l'expérience. Elle fut, elle sera toujours en garde contre ces nouveautés hardies et ces systèmes désastreux qui l'entraînèrent, dans la ruine universelle, avec toutes les institutions monarchiques.

» L'étude des bonnes lettres qu'elle enseigne, est fondée sur le bon sens, et le bon sens est le premier besoin des sociétés ; c'est le bon sens qui montre par-tout l'accord de l'intérêt et du devoir; c'est lui qui révère tout ce qui est utile, même avant de l'expliquer; il s'arrête avec respect devant le mystère du pouvoir et de l'obéissance; il l'abandonne à la religion qui rendit les princes sacrés en les fai-

sant l'image de Dieu même; c'est lui qui terrasse l'anarchie et les factions, en proclamant l'hérédité du trône; c'est lui qui fit de cette loi un dogme français, et, si je puis parler ainsi, un article fondamental de la foi de nos pères. La nature ordonne en vain que les rois se succèdent, le bon sens veut que la royauté soit immortelle.

» L'Université conservera toujours ces antiques maximes qui font la sécurité des familles auxquelles son sort est lié. Mère commune de tous les enfans que l'Etat lui confie, elle vous exprime leurs sentimens avec les siens. Permettez donc, Sire, qu'elle détourne un moment les yeux du trône que vous remplissez de tant de gloire, vers cet auguste berceau où repose l'héritier de votre grandeur. Toute la jeunesse française environne avec nous de ses espérances et de ses bénédictions cet enfant royal qui doit la gouverner un jour. Nous le confondons avec Votre Majesté dans le même respect et dans le même amour. Nous lui jurons d'avance un dévouement sans bornes comme à vous-même.

» Sire, ce mouvement qui nous emporte vers lui ne peut déplaire à votre cœur paternel. Il vous dit que votre génie ne peut mourir, qu'il se perpétuera dans vos descendans, et que la reconnaissance nationale doit être éternelle comme votre nom. »

S. M. a répondu qu'elle agréait les sentimens exprimés par MM. les présidens de la Cour de cassation, de la Cour des comptes, et par S. Exc. le grand-maître de l'Université.

Le dimanche suivant, S. M. a également reçu sur son trône les hommages de la Cour impériale de la Seine, d'une députation de Rome et du Corps municipal de Paris, ayant à sa tête M. de Chabrol, préfet du département de la Seine. S. M. a daigné témoigner sa satisfaction des sentimens exprimés dans les discours qui lui ont été adressés.

Le même jour, il y a eu grande parade dans la place du palais des Tuileries; elle a duré trois heures. Trente-cinq à quarante mille hommes et de nombreux corps de cavalerie ont été passés en revue par S. M. et ont défilé devant elle aux acclamations de *vive l'Empereur!* Dans le même moment, le *Moniteur* publiait des adresses souscrites par les officiers et soldats de dix cohortes formées par le premier ban de la garde nationale, et cantonnées sur les divers points du territoire de l'Empire : l'objet de ces adresses est de demander une grâce à S. M., celle de mar-

cher à l'armée active, d'aller partager ses dangers, ses fatigues et sa gloire. Toutes ces adresses parlent d'une inexpérience dans le métier des armes, que l'aspect de ces belles cohortes suffit pour démentir; elles promettent d'y suppléer par le dévouement et le courage; il est donc vrai de dire qu'elles réuniront les deux qualités qui forment le soldat par excellence, et qui en tout tems ont distingué le soldat français.

Dimanche, LL. MM. ont assisté à l'Opéra à une belle représentation de *la Jérusalem délivrée*. L'assemblée était nombreuse et brillante. La présence de LL. MM. a excité les transports de la plus vive allégresse. Le surlendemain, LL. MM. ont passé de leurs appartemens dans la grande-galerie du Muséum, et sont venues visiter le salon d'exposition. On avait voulu prendre des dispositions pour que LL. MM. y fussent seules avec les personnes de leur suite; mais l'Empereur a ordonné que toutes les portes demeurassent ouvertes, et a parcouru le salon, et les diverses galeries, sous l'escorte et la garde de la foule des spectateurs, qui se pressaient autour de sa personne. S...

ANNONCES.

Le tome IIIe du *Dictionnaire des Sciences médicales* vient de paraître. Nous ne saurions trop recommander un ouvrage aussi utile et fait avec autant de soin. L'impression et le papier pourraient appartenir à un ouvrage de luxe. Ce volume a 700 pages et contient sans doute plus de matières que trois volumes in-8° ordinaires. Nous citerons l'article *Bassin*, de M. Chaussier; *Blennorrhagie*, de M. Cullerier; *Berceau* et *Callipodie*, de M. Gordien; *Bourdonnement*, de M. Itard; *Boisson* et *Calorique*, de MM. Hallé et Nysten; *Biscuit de mer*, de M. Keraudren; *Baptême*, *Blessure*, de M. Marc; *Bezoard*, de M. Cadet-de-Gassicourt; *Barbe*, par M. Pariset; *Benigne*, *Brownisme*, *Cachexie*, *Cacochymie*, par M. Pinel; *Bile*, *Caducité*, par M. Renauldin; *Botanique*, par M. Virey; *Calouture*, par M. Fournier; *Bibliographie*, par M. Chaumeton; et l'article *Cancer*, de MM. Bayle et Cayole. Ses auteurs y ont développé les vues les plus profondes : ce traité précis est le résultat de longs travaux et d'une expérience de faits que l'on ne retrouverait nulle part.

On voit aussi avec plaisir que les docteurs les plus célèbres, outre ceux que nous avons annoncés, concourent à cette entreprise. M. le docteur Boyer est annoncé pour le mot *Crâne* (*pathologie*); M. Percy, pour le mot *Charpie*; M. Cuvier, pour le mot *Caverneux* (*corps*); M. Gall, pour le mot *Cerveau*; M. Legallois, dont les découvertes ont excité l'intérêt de tous les savans, pour le mot *Cœur*; M. Royer-Collard, chargé par le ministre d'un rapport général sur tous les mémoires qui ont paru au sujet du *Croup*, traitera de cette maladie, qui porte la désolation dans les familles.

Chez l'éditeur, M. Panckoucke, rue et hôtel Serpente, n° 16; Lenormant, rue de Seine, n° 8. Les volumes mis au jour sont du prix de 9 fr. au lieu de 6. *Plus on se hâtera de souscrire, moins on aura de volumes à payer au prix de 9 francs*. M. Panckoucke imprime le tome IV, M. Lenormant le tome V. Ces deux volumes sortiront à la fois. M. Panckoucke ayant acquis la part que son associé avait dans l'entreprise, toutes les lettres doivent lui être adressées directement. Messieurs les Souscripteurs sont priés d'envoyer chercher le tome IIIe.

Dictionnaire Topographique, Etymologique et Historique des rues de Paris; contenant les noms anciens et nouveaux des rues, etc. etc. accompagné d'un plan de Paris (lequel es[t ré]duit avec soin sur le grand plan de Verniquet); par J. de la Tynna, de la Société d'Encouragement, etc. Un vol. de plus de 500 pages. Chez l'Auteur, rue J.-J. Rousseau, n° 20; et chez plusieurs libraires.

Cet ouvrage contient de grandes recherches, et se fait distinguer essentiellement des simples compilations publiées sur le même sujet. L'exactitude scrupuleuse qu'on y remarque d'abord, rappelle les soins bien connus avec lesquels l'auteur rédige annuellement l'*Almanach du Commerce*.

Nouveaux Elémens de littérature, ou Analyse raisonnée des différens genres de compositions littéraires, et des meilleurs ouvrages classiques, anciens et modernes, français et étrangers; contenant des extraits ou traductions des auteurs les plus estimés. Traduits en partie de l'ouvrage allemand d'Eschenburg, par M. Breton, traducteur de la Biblioth. géogr. de Campe. A l'usage des jeunes gens. Six vol. in-18. Prix, papier ordinaire, 11 fr., pap. fin, 12 fr. Chez D'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

Œuvres de Mme Elie de Beaumont, contenant les Lettres du marquis de Roselle. Deux vol in-18. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. franc de port. Chez le même.

Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartinrent, etc.; précédées 1° d'une histoire des anciennes bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville; 2° d'un Essai historique sur les manuscrits en général, leurs ornemens, leur cherté, ceux qui sont à remarquer dans les principales bibliothèques de l'Europe, avec une bibliographie spéciale des catalogues qui les ont décrits; par Ant. Fr. Delandine, Bibliothécaire de Lyon, membre de l'Académie de cette ville, correspondant de l'Institut. Trois vol. in-8°. Prix, 20 fr. et 25 fr. franc de port. A Paris, chez A. A. Renouard, rue Saint-André-des-Arts, n° 55; et à Lyon, à la Bibliothèque publique, et chez les principaux libraires.

Abrégé de la Tachygraphie ou de l'Art d'écrire aussi vite qu'on parle, divisé en deux leçons, dans lesquelles sont renfermées les démonstrations relatives à la Prosodie et au Dictionnaire tachygraphique de la langue française faites à l'Athénée de Paris; par Mlle Coulon de Thévenot. *Seconde édition*, augmentée de planches et de modèles gravés sur cuivre, avec lesquels on peut apprendre de soi-même cette écritur[illegible]Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. franc de port. Chez l'Auteur, rue du [illegible]bourg-Saint-Honoré, près celle des Champs-Elysées, n° 30.

Particularités et observations sur les ministres des finances de France les plus célèbres, *depuis* 1660 *jusqu'en* 1791. Un vol. in-8°. Prix, 6 fr., et 7 fr. 25 c. franc de port. Chez Lenormant, impr.-libr., rue de Seine, n° 8; Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

MUSIQUE.—*Dodici ariette con accompagnamento di piano, composte dal signor Bassi, primo buffo del teatro di S. M. l'Imperatrice e Regina, e dedicate dal medismo madama Barilli. Libro 1 e 2. Prezzo*, 4 fr. 50 c.....9 fr. Chez Carli, éditeur, marchand de musique, cordes de Naples, et librairie italienne, péristyle du Théâtre-Favart, côté de la rue Marivaux.

Trois airs de l'opéra d'Œnone, dont deux chantés par Mme Branchu; parole de M. le Bailly, musique de feu Chrétien Kallsbrenner, arrangé pour le piano par M. Féderic Kallsbrenner. On vend les airs rue de Chabanois, n° 9, où on ouvre la souscription pour la vente de la partition. Le prix pour les souscripteurs est de 25 fr., et pour les autres de 40 fr.



MERCURE DE FRANCE.

N° DXCIX. — *Samedi* 9 *Janvier* 1813.

POÉSIE.

LA MAISON DES CHAMPS.

IMITATION DE MARTIAL.

Rure vero barbaroque lætatur......

Ami, je veux que ma maison des champs
Soit simple, agreste, et même un peu sauvage.
Les longs berceaux de myrtes odorans,
Du buis tondu l'inutile feuillage,
Du plane oiseux le parasite ombrage,
N'y couvrent point de stériles arpens.
Tout doit ici tribut au labourage;
Par-tout jaunit la fertile moisson;
Et les coteaux, en l'arrière-saison,
Sont tapissés des doux fruits de la treille.
Que j'aime alors à voir le vigneron,
Chargé du poids de sa riche corbeille,
Tout dégouttant de la liqueur vermeille,
Sans se lasser, du matin jusqu'au soir,
Aller, venir, de la vigne au pressoir!

D

Cependant fier de sa naissante armure,
En mugissant et prenant ses ébats,
L'amant d'Io, dans la vallée obscure,
Déjà s'essaie à de plus grands combats.

Près du logis, est une république,
Où mille oiseaux de toutes les couleurs,
Et différens de langage et de mœurs,
Semblent former une famille unique:
L'oison criard, le canard aquatique,
Le lourd dindon, et le coq vigoureux,
Dans son sérail, sultan impérieux,
Qui fièrement prodigue à vingt maîtresses,
Ou plutôt semble accorder ses caresses.
Sur la pintade on voit briller l'argent;
L'orgueilleux paon se pavane et se joue,
En déployant l'arc-en-ciel de sa roue;
La pourpre et l'or décorent le faisan.
Tandis qu'ici les colombes fidèles,
Du battement de leurs tremblantes ailes,
Font retentir le sommet de leurs tours,
Les doux ramiers, les tendres tourterelles,
Au fond des bois, roucoulent leurs amours;
L'avide porc poursuit la ménagère,
Et l'agneau bêle en attendant sa mère.

L'hiver vient-il? on allume des feux.
Un bois bien sec, qui s'enflamme et pétille,
Réchauffe au loin la joyeuse famille.
Sans recourir à d'insipides jeux,
Qu'ont inventés les désœuvrés des villes,
L'homme des champs rend ses loisirs utiles.
Armé de pieux, de toiles, de filets,
Il fait la guerre aux bêtes des forêts,
Offre aux oiseaux une amorce perfide,
Prend à la ligne un poisson trop avide,
Ou force un lièvre à travers les guérets.

Les travaux même, oui, les travaux champêtres
Sont la plupart autant d'amusemens;
Chacun s'empresse, enfans, valets et maîtres,
D'y consacrer ses plus heureux momens;

L'écolier libre et loin de ses pédans,
Au villageois obéit sans murmure ;
Et du jardin la facile culture
Occupe aussi nos citadins brillans.
Ainsi l'on trouve au sein de la nature,
Malgré le luxe et ses raffinemens,
Des vrais plaisirs la source la plus pure.

Souvent encor d'honnêtes paysans
Viennent nous rendre un libre et franc hommage.
S'ils ne sont pas doués d'un beau langage,
Toujours leurs mains sont pleines de présens.
L'un nous apporte un excellent fromage,
L'autre un chevreau, la couple de poulets,
Ou le chapon, oisif célibataire,
Qui s'engraissa, réduit à ne rien faire ;
L'autre, du lait, du miel et des œufs frais ;
Des bons fermiers les filles déjà grandes
Viennent aussi présenter leurs offrandes.

Après l'ouvrage on invite un voisin,
A des repas où la parcimonie
Ne garde point le plat du lendemain :
Les valets, sûrs de leur part du festin,
Aux conviés ne portent point envie.

Mais ces jardins, où voisin des faubourgs,
Et trop épris d'une gloire futile,
Vous transportez le faste de la ville ;
Ce labyrinthe et ses nombreux détours,
Ces boulingrins, ces vastes avenues,
Ces belvéders élancés dans les nues ;
Qu'y voyez-vous ? des promenades nues,
De grands bosquets habités par la faim.
Le vin, le fruit, les légumes, le pain,
Tout, à grands frais, de fort loin s'y voiture :
Priape oisif n'y craint point le larcin.

Non, vos palais de riche architecture,
Vos beaux treillis, dégarnis de verdure,
N'ont rien d'égal à ma maison des champs :
Votre jardin élégant et stérile,

A force d'art et de vains ornemens,
N'est qu'un hôtel éloigné de la ville.

DE KÉRIVALANT.

ODE A M. LEMAIRE, SUR LA MORT DE SON FILS.

MUSE aux tendres accords, soutiens ma voix craintive,
D'un rival de Rollin déplore le malheur,
Et calme, aux sons touchans de la flûte plaintive,
L'amertume de sa douleur.

C'en est donc fait! le ciel prive de la lumière
Cet enfant malheureux, comblé de tant d'amour!
Un sommeil éternel pèse sur sa paupière,
Que la mort ferme sans retour!

Hélas! ce nourrisson des poëtes antiques
Suivant, avec honneur, ces guides immortels,
Avait vu les lauriers de ses veilles classiques
Mêlés aux lauriers paternels.

Mais cet arbre si beau, jeune espoir de Pomone,
Elevé sous ses yeux, à l'abri des autans,
De la foudre frappé, tombe avant que l'automne
Féconde les fleurs du printems.

Père jadis heureux, de cet arrêt funeste
Subissez la rigueur, sans vous plaindre du sort:
Rien ne peut éviter, sous la voûte céleste,
La nécessité de la mort.

Ah! si comme autrefois, un fils de Mnémosyne
A l'enfer étonné pouvait dicter des lois,
Les fils harmonieux de la lyre latine
Frémiraient encor sous vos doigts.

Prêts à pleurer d'un fils la jeunesse ravie,
Vous verriez s'attendrir Rhadamante et Minos,
Et Clotho, renouant la trame de sa vie,
Tromper le ciseau d'Atropos.

Mais ces douces erreurs et ces rians mensonges
Qui régnèrent long-tems, sous le char du soleil,
Aux yeux désenchantés ont lui comme les songes
Que je regrette à mon réveil.

Le Dieu de vérité, sous sa forme mortelle
De son nom aux humains a montré la grandeur,
Et l'ame de ce fils, que votre bouche appelle,
Se repose dans sa splendeur.

Loin de nous les regrets dont sa gloire s'outrage!
Dépouillons à l'envi nos vêtemens de deuil,
Et portons, en chantant, quelques fleurs de son âge,
Sur la pierre de son cercueil.

LALANNES.

LE VŒU DU LOUP.

FABLE.

Un vieux loup, tel qu'on n'en voit guère,
Dévot presqu'autant que glouton,
Dans certain piége un jour se trouva pris, dit-on,
Comme il allait sans bruit marmottant sa prière.
Il fit un vœu : la chose est si facile à faire!
S'il échappe au danger, s'il revoit sa maison,
Il renonce à la chair, il vivra de poisson.
Dieu peut-être écouta le vœu du bon apôtre;
Il échappe... Voyons comment il le tiendra.
Notre saint voit un porc, à quelques pas de là,
Qui dans un amas d'eau tranquillement se vautre.
« C'est un poisson, dit-il, et poisson que Dieu fit. »
Il accourt, le happe et s'enfuit
En achevant sa patenôtre.

A lever un scrupule on dit
Qu'un dévot s'entend mieux qu'un autre.

M. LEFILLEUL.

ÉNIGME.

Je suis une brune piquante,
De taille svelte, et d'humeur attachante;
Je suis polie, et j'unis quelquefois,
Par les liens les plus étroits,
Des objets dont la différence
N'annonçait pas une telle alliance.

J'assemble, par exemple, et le noir et le blanc,
L'iris, le gris-de-lin, la rose, le safran;
En quelque lieu qu'on me promène,
Ce n'est qu'avec la corde au cou que l'on me mène.
A peine j'ai, lecteur, rempli ma fonction,
Qu'on me renferme au fond de ma prison.

S........

LOGOGRIPHE

Le cœur sera toujours le foyer de la vie,
Par lui tout se réchauffe et tout se vivifie;
En conservant le mien, sous les plus durs climats
Je puis, malgré l'hiver, adoucir les frimas;
Lecteur, pour lui, je te demande grâce:
Si je le perds, je suis de glace.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

Sans mon premier, lecteur, le pauvre genre humain
Avec des tas de blé serait privé de pain.
Mon second au rebours est le nom d'un grand fleuve;
Dans l'ordre naturel, de fille, femme ou veuve,
Il occupe souvent et les doigts et la main;
Il fut aussi le nom d'un pontife romain.
Par ses propos mielleux à la brune, à la blonde,
Mon entier réussit à plaire dans le monde.

V. B. (d'Agen.)

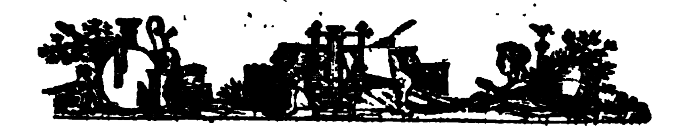
---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Sabot.*

Celui du Logogriphe est *Cloche*, dans lequel on trouve: *loche*, *loch* et *coche*.

Celui de la Charade est *Cure-dent.*



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Les Bergères de Madian, ou *la Jeunesse de Moïse*, poëme en prose, en six chants; par Mme de Genlis. — Un vol. in-12. Prix, 3 fr. 50 c., ou un vol. in-18, prix, 2 fr. 50 c. — A Paris, à la librairie française et étrangère de *Galignani*, rue Vivienne, n° 17.

Voici, dieu merci, une grande question littéraire de décidée. Un ouvrage en prose peut-il être un poëme? Est-il permis d'écrire un poëme autrement qu'en vers? Voilà ce qu'on se demandait depuis long-tems. Les partisans de la prose citaient en vain un passage assez décisif d'Aristote, et deux phrases un peu équivoques de Denys d'Halicarnasse. Les amis des vers ne se rendaient point, l'exemple même du *Télémaque* ne les ébranlait pas: ils refusaient à cet ouvrage une exception que Voltaire et Laharpe n'avaient pas voulu faire. M. de Châteaubriand, lui-même, s'était ouvertement déclaré pour les vers dans la préface d'*Atala*, lorsqu'il n'avait aucun intérêt personnel dans la querelle, et il avait laissé la question indécise dans la préface des *Martyrs*, lorsqu'il y était fortement intéressé. Mme de Genlis est plus hardie; sans rien examiner, sans rien prouver, elle intitule tout simplement ses *Bergères de Madian*, poëme en prose; et le doute se trouve résolu par le fait. Ce qui existe est possible, dit la philosophie scolastique; et qui peut en effet douter de la possibilité d'un poëme en prose, lorsque Mme de Genlis nous en présente un tou fait?

A parler sérieusement, pourquoi ne voudrions-nous pas tolérer les poëmes en prose? Pourquoi ne pas les permettre aux auteurs qui ne savent pas écrire en vers? C'est rejeter un moyen de varier nos plaisirs, comme le disaient si bien les apologistes du drame. Vous nous direz que c'est rendre la carrière trop facile; vous nous

citerez encore ce malicieux Voltaire qui, en fait de poëme, n'aimait même pas la prose d'Ossian, et qui nous a montré un Florentin improvisant une épopée ossianique en prose, avec une rapidité capable de déconcerter tous les Bardes ressuscités par Macpherson. Je vous demanderai d'abord s'il y aurait un si grand mal à rendre faciles les moyens de nous amuser, et je vous dirai, en second lieu, que la carrière de l'épopée en prose n'est pas si facile; qu'elle demande, à la versification près, tout ce qu'on exige d'une épopée en vers : une action grande et intéressante, variée par des épisodes qui s'y rattachent naturellement; des caractères divers et fortement dessinés; une peinture de mœurs brillante et fidèle; des tableaux de la nature pleins d'énergie et de vérité; un style toujours noble et correct, et qui soit empreint tour-à-tour des différentes couleurs que le sujet demande. Je vous dirai plus : on dit en termes de coulisse, qu'il faut à l'Odéon des pièces plus *corsées* qu'au théatre Français, parce qu'à l'Odéon on ne compte ni sur l'harmonie des vers ni sur le charme du style. Eh bien! comme, dans un poëme en prose, on ne peut pas compter sur le style et sur l'harmonie, autant que dans une épopée en vers, il faut aussi que la fable soit plus *corsée*, c'est à dire plus compliquée, plus remplie d'évènemens, plus romanesque; d'où il suit qu'elle est plus difficile à imaginer.

Ces principes bons ou mauvais, sont du moins ceux d'après lesquels j'ai cru devoir examiner *les Bergères de Madian*, ou *la Jeunesse de Moïse*, et j'avoue même qu'ils me prévenaient favorablement pour un ouvrage dont l'auteur a fait tant de romans. Je me croyais à peu-près sûr de trouver, sinon un poëme dans toute la rigueur du mot, du moins une *nouvelle* fort intéressante; j'ai lu; et puisqu'il faut le dire, j'ai été cruellement détrompé. Mais qu'on ne me croie pas sur parole, je devais juger *la Jeunesse de Moïse;* c'est au lecteur à me juger à mon tour.

L'exorde du poëme m'a d'abord un peu surpris : « Filles brillantes de l'erreur (s'écrie Mme de Genlis), muses séduisantes et trompeuses, ce n'est *plus* vous que

je puis invoquer ! Je ne veux *plus* m'égarer sur les bords du Permesse et de Castalie.... » Diantre ! me suis-je écrié à mon tour, (pardonnez, lecteurs, cette exclamation un peu populaire) Mme de Genlis ne veut plus invoquer les muses profanes; elle les a donc invoquées autrefois. Elle a donc fait plus d'un poëme un peu païen; et je n'en ai pas connaissance ! Et sans perdre de tems je vais consulter un catalogue des œuvres de Mme de Genlis publié en 1808. J'y trouve 48 volumes in-12, 2 vol. in-8°, un vol. in-18, de théâtre, de romans, d'ouvrages d'éducation, de morale, de piété, mais pas un pauvre petit poëme. Si elle en a mis au jour depuis, je prie son libraire de me l'apprendre; mais en attendant, je penserai que Mme de Genlis s'est permis une fiction assez forte, tout en renonçant à la fiction.

Cependant, Horace l'a dit; en fait d'invention tout est permis au peintre et au poëte, et quoiqu'il ne parle pas expressément des poëtes en prose, je ne veux pas chicaner plus long-tems Mme de Genlis. Venons à la *fable* de son épopée; elle est fort simple, comme on va le voir. Au premier chant on voit Moïse en fuite après avoir tué un Egyptien. Il s'endort, et Dieu lui envoie un songe prophétique, à l'imitation de celui qui est envoyé à Henri IV par S. Louis. Après avoir dormi, il se réveille, ce qui est fort naturel, et il arrive fort naturellement encore au pays des Madianites où il allait. Au chant second, Moïse s'assied auprès d'un puits. Sept jeunes filles viennent y tirer de l'eau. Le farouche Ithamar, à la tête d'une troupe de pâtres, veut les enlever. Moïse, comme tous les héros de poëme et de roman, met les ravisseurs en fuite, et comme dans tous les romans et dans tous les poëmes, le père des sept jeunes filles accueille leur libérateur. Les chants troisième et quatrième n'ont pas coûté davantage à l'imagination de l'auteur. Moïse, quoique bègue, comme chacun sait, y parle seul d'un bout à l'autre sans que ses auditeurs soient fatigués. Il raconte dans le troisième tout ce que l'Ecriture nous apprend de sa naissance et de la manière dont il fut sauvé des eaux. Il fait des emprunts à l'historien Josephe pour nous parler de

son éducation, et Mme de Genlis lui prête seulement les détails de son retour chez ses parens, et la noble résolution de partager leur esclavage. L'Ecriture fait pour le quatrième chant les frais d'un sacrifice dans le désert; elle fournit l'histoire de l'Egyptien tué par Moïse, et de sa fuite causée par l'indigne reproche qu'il reçut à ce sujet d'un Hébreu. Mme de Genlis n'y a ajouté que la conversion de la fille de Pharaon opérée par Moïse, plus promptement et à bien meilleur marché que celle de Félix par Polyeucte, tant il est vrai que tout renchérit dans ce monde.... jusqu'aux conversions !

L'action recommence à marcher avec le cinquième chant. Moïse devient amoureux de Séphora, l'aînée des sept vierges qu'il a sauvées. Séphora devient en même tems amoureuse de lui. En même tems aussi Jéthro, père de Séphora, conçoit le projet de les unir, et le poëme finirait sans ce farouche Ithamar qui avait aussi des vues sur elle. Il soulève tout Madian contre Moïse. Il vient en force pour l'enlever et le déchirer; mais pendant qu'il parlemente avec Jéthro, Moïse, tout en gardant les troupeaux, tue un lion, grand ennemi des Madianites, et il rentre chez Jéthro en triomphe, à la barbe de son rival.

C'est avec le secours du R. P. Dom Calmet que Mme de Genlis ouvre le sixième et dernier chant par la fête de la *Gerbe sacrée.* Elle envoie ensuite en Egypte demander aux parens de Moïse leur consentement à son mariage avec Séphora. Le consentement arrive, mais Ithamar n'est pas mort. Il conspire de nouveau contre Moïse, et cette fois il prend pour complice le prophète Balaam; ici c'est encore la Bible qui contribue. Mme de Genlis la quitte cependant bientôt pour mener Ithamar et Balaam en guet-à-pens surprendre et assommer Moïse; mais la Sainte-Ecriture tire le prophète de ce nouveau danger; il se retourne, son visage rayonnant met ses ennemis en fuite, et il épouse Séphora.

On pensera sans doute avec moi que la faculté d'invention n'a pas été prodigieusement fatiguée chez Mme de Genlis pour la composition de cet ouvrage; mais on pourra dire aussi que l'invention des faits n'est pas une

chose très-essentielle; que le bon La Fontaine n'en a point inventé, et que l'imagination peut se déployer dans les détails d'une manière tout aussi brillante. Voyons donc si, sous ce point de vue, l'examen de *la Jeunesse de Moïse* sera plus favorable à Mme de Genlis. On voit des combats dans tous les poëmes, et j'en trouve deux dans le sien. Le premier est soutenu par Moïse contre Ithamar et son détachement. Les pâtres ont fait une espèce de farandole autour des filles de Jéthro. Ithamar a saisi Séphora, mais tout-à-coup Moïse, qui était à cent pas, le saisit lui-mêmeet le terrasse. On le laisse faire; on le laisse mettre ses derrières en sûreté en s'adossant au mur du puits, et c'est alors seulement qu'un pâtre s'approche armé d'une massue. Que fait Moïse qui n'a qu'une baguette pour se défendre? Il enlève d'une main le téméraire, le suspend sur le puits, lui fait un long discours qu'écoutent paisiblement ses camarades; puis imitant le *quos ego* de Virgile, il laisse tomber le pauvre pâtre sur le gazon. Vous pensez peut-être que le farouche Ithamar et ses compagnons vont le venger? Rien moins que cela : la frayeur les saisit, et ils prennent la fuite. Ithamar seul s'arrête à cinquante pas; il met un caillou dans sa fronde, et le lance contre Moïse. Le caillou devient en l'air une flèche homicide et va frapper Moïse au pied; mais aussitôt Moïse le ramasse, et quoique la flèche soit redevenue caillou, il le lance à Ithamar et lui casse l'épaule. Ithamar tombe, les bergers l'emportent, et voilà le combat fini. Je le crois tout-à-fait neuf et très-différent de ceux que l'on a pu voir dans l'Iliade et dans l'Enéide; mais je suis fâché qu'il soit aussi invraisemblable que nouveau. Quant au second exploit de Moïse, je m'y arrêterai moins long-tems; c'est le combat avec le lion, que j'ai annoncé d'avance. Ce qu'il a de plus remarquable, c'est que, pendant que l'animal fond sur Moïse, Moïse lui *lance successivement et avec une extrême promptitude deux cailloux aigus qui lui crèvent les deux yeux.* C'était un rude frondeur que ce Moïse! Il est malheureux que son récit ressèmble un peu à celui du baron de Munichhausen, le plus grand *craqueur* de l'Allemagne, qui, avec deux grains de plomb

dans sa carabine, creva aussi les deux yeux d'un pauvre lièvre qui avait l'insolence de le regarder.

On veut aussi des amours dans un poëme, et il y en a dans *les Bergères de Madian*. On a déjà vu, il est vrai, qu'elles sont assez brièvement traitées, puisque les amans et les parens y sont d'acord au premier mot : mais ce premier mot est dit par Moïse avec une finesse, une galanterie, dont nous ne voulons pas priver nos lecteurs. Dans le grand combat contre Ithamar, l'agneau chéri de Séphora avait été blessé legèrement, et ensuite sauvé par Moïse. Dès le lendemain matin, Séphora, toute amoureuse et toute rêveuse, tenait cet agneau sur ses genoux; elle pensait au départ de Moïse, qu'elle croyait prochain, attendu que la veille il n'avait rien répondu à l'offre obligeante que Jéthro lui avait faite de rester chez lui pour garder ses troupeaux. « Pauvre petit agneau, disait-elle, toi qui m'es si cher, après son départ je t'offrirai en sacrifice dans le temple... » Je ne sais si l'agneau était très-sensible à cette marque d'amitié; mais, un moment après, Moïse arriva. Séphora rougit, puis posant son agneau à terre : « Il est guéri, dit-elle; mais je ne le joindrai point aux troupeaux; je le garderai près de moi tant que vous resterez avec nous... Ainsi, répondit Moïse, il ne vous quittera donc jamais. » Dorat n'aurait pas pu mieux dire, mais peut-être pensera-t-on que les patriarches s'exprimaient un peu différemment.

En général, malgré les secours de la Bible et de Dom Calmet, Mme de Genlis n'a pas été assez fidèle aux mœurs et au costume. Je ne veux pour preuve que cette description du désert, qu'elle met dans la bouche de Moïse : « Qu'ils sont beaux ces asyles silencieux de la paix et de l'indépendance ! Que j'aimais à m'enfoncer dans ces *vastes forêts* livrées à la *nature*, à parcourir ces plaines, ces vallons où l'industrie humaine, *plus inconstante encore qu'ingénieuse*, n'a jamais rien changé, rien détruit ! Avec quel ravissement j'arrêtais mes regards sur ces *paysages* admirables où l'on retrouve encore *le dessin primitif*, tracé par la main divine du créateur ! Avec quel attendrissement je découvrais toutes *les richesses*, tous *les trésors* du désert rassemblés là, sans

doute, par la bonté suprême, pour l'homme persécuté, forcé de fuir ses semblables, ces *oliviers*, ces *dattiers* chargés de fruits, ces *sources abondantes*, ces cavernes profondes qui semblent faites pour servir de refuge au fugitif poursuivi !... » Mettons à part les vastes forêts, les arbres fruitiers, et sur-tout les sources abondantes, qui sont assez extraordinaires dans les déserts sablonneux de l'Egypte ; il nous restera encore la nature, prise dans un sens inconnu aux écrivains sacrés, des paysages, un dessin primitif, et les richesses du désert qui me semblent appartenir beaucoup plus au Meschassébé qu'à la Bible.

Après ce qu'on vient de lire, il ne vaut peut-être pas la peine de remarquer le pathos tragique que Mme de Genlis débite en son nom et en sa qualité de poëte en prose, comme lorsqu'elle nous dit de Pharaon (p. 45) que la terreur lui inspira une *pensée de destruction vaste comme l'enfer, impitoyable comme la mort !* mais je ne puis lui faire grâce du pathos un peu niais de la page précédente : « par une *providence admirable*, dit-elle ; les tyrans qui veulent tout asservir sont forcés néanmoins de craindre une trop grande multitude d'esclaves. » Je n'aurais pas cru que la providence eût quelque chose à démêler dans cette vérité si simple que Racine a exprimée dans un seul vers :

Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre.

J'aime presque autant l'admiration des bonnes gens qui remercient Dieu d'avoir fait couler les grandes rivières auprès des grandes villes, de peur que les habitans ne manquassent d'eau.

Les caractères sont une partie non moins essentielle que les mœurs dans les romans et dans les poëmes ; mais on se flatterait vainement d'être dédommagé de ce côté-là dans l'ouvrage de Mme de Genlis. Ceux qu'elle met en action sont presque tous fort communs. Séphora n'est qu'une ingénue ; Ithamar un tyran de mélodrame, bien garnement et bien maladroit. Thermutis, fille de Pharaon, est une fort bonne personne, et sur-tout très-accommodante en matière de conversion. Jéthro

ressemble à tous les pères du monde. Pour Moïse, c'est un jeune héros plein de courage et de bonté ; j'avoue même que je n'y ai point reconnu le Moïse de la Bible, beaucoup plus remarquable par sa fermeté que par sa douceur. Mme de Genlis prétend, il est vrai, que l'Ecriture dit qu'il était *le plus doux de tous les hommes*. Je suis fâché qu'elle n'ait pas cité le passage : elle court risque de trouver autant d'incrédules que lorsqu'elle vanta la douceur du cardinal de Richelieu dans son *Siége de la Rochelle*, en prenant à témoin d'une manière aussi vague les *Mémoires du tems*.

Mais, diront les nombreux admirateurs de cette femme si long-tems célèbre, malgré tous les défauts que vous reprochez à son poëme, vous ne pourrez du moins lui refuser le mérite du style, mérite qui se fait remarquer dans toutes ses productions. — Hélas ! je ne demanderais pas mieux, si Mme de Genlis n'eût encore pris soin de fermer cette porte bannale à la louange ; mais quel éloge donner au style d'un ouvrage où l'on trouve, dès la page 3, les *flots* tumultueux *d'une onde* ; à la page 6, un gouffre *formé* par un amas de rochers, tandis que des rochers ne peuvent que *combler* un gouffre ? Qui m'expliquera le sens de cette phrase de la page 5 : « Il (Moïse) *traversa* les riantes plaines d'Elim, bordées de trois rangs de palmiers, qui *forment* autour de leur enceinte une triple couronne, et *dont* les douze sources d'une onde pure entretiennent l'éternelle fraîcheur ? » Trouvera-t-on plus clair ce passage de la page 6 : « Tout-à-coup le vent s'élève avec furie, il cause dans le désert un bouleversement si terrible qu'il semble là que tout *le* produise ? » Ce dernier *le* se rapporte-t-il au bouleversement, au désert ou au vent ? Par quelle licence fait-on dire à Moïse (page 11) lorsqu'il craint de périr dans le désert, qu'il sera privé de sépulture et que sa *cendre*, mêlée aux sables, sera dispersée par les vents ? Les morts ne sont *cendre* que lorsqu'on leur a rendu les honneurs de la sépulture en les brûlant sur un bûcher. Que de fautes dans ce petit nombre de petites pages ! Les partisans de l'auteur ne demanderont sûrement pas que nous poussions l'examen plus loin, et nous nous en dispen-

serons d'autant plus volontiers que nous avons des reproches bien autrement graves à lui faire.

Dans ces reproches, je ne comprendrai point la bonhomie avec laquelle Mme de Genlis se fait honneur de la génealogie du bâton de Moïse, visiblement imitée de celle qu'Homère nous donne du sceptre d'Agamemnon : ce n'est point mauvaise foi, c'est ignorance; et c'est au moins par inadvertance qu'elle nous montre son héros taillant une houlette en forme de crosse, tandis qu'au contraire la crosse a été imitée de la houlette, comme chacun sait. Ce ne sont là que des bagatelles; mais il n'en est point ainsi de tout ce qui peut toucher au texte de l'Écriture, et c'est malheureusement ce que s'est permis l'auteur des *Bergères*, malgré la vénération qu'elle professe pour le texte saint. Elle nous dit formellement dans ses notes (pag. 154), que par respect pour les miracles, on ne doit point se permettre de donner comme de vrais prodiges de vaines fictions, et de les confondre ainsi avec les actes les plus éclatans de la puissance suprême; et cependant sans parler de la verge miraculeuse, qui se trouve entre les mains de Moïse, d'une manière fort ambiguë, et dont le seul aspect met en fuite les compagnons d'Ithamar, on peut bien regarder aussi la conversion subite de Thermutis comme un miracle, et Mme de Genlis en prête un bien conditionné à la puissance suprême, lorsqu'elle nous dit que pendant la fuite de Moïse, *la providence multiplia, sur les routes qu'il prenait au hasard, les fontaines jaillissantes et les dattiers chargés de fruits*. Mais tout ceci n'est encore rien, et c'est dans le sixième chant que Mme de Genlis a touché à l'arche sacrée avec le plus de témérité. Nous avons vu qu'elle y donne Balaam pour complice au farouche Ithamar. Balaam, j'en conviens, fut un faux prophète; mais je pense qu'il ne faut pas même calomnier le diable, et je ne sais pourquoi elle a calomnié Balaam, qui s'entretenait si souvent avec Dieu. Je le lui passerais encore, si, pour calomnier Balaam, elle n'avait mis la parole de Dieu dans la bouche du Diable. En vérité, pour le croire il faut le voir. Qu'on ouvre donc le volume à la pag. 139 : on y verra Balaam dans le temple de Phé-

gor, évoquant les esprits infernaux. *Il est exaucé*, dit Mme de Genlis, et elle décrit son effroi, sa stupeur, bien différens de l'extase d'un véritable prophète; il parle enfin, inspiré par ces esprits impurs, et c'est pour réciter un passage inscrit par l'Esprit Saint au chapitre 34 du Deutéronome!

Je ne ferai point remarquer l'anachronisme que commet ici notre auteur et qu'elle appelle *transposition*, en rapprochant Balaam de Moïse pendant le séjour de celui-ci chez Jéthro. Tout le monde s'en sera aperçu, et bien qu'il soit assez coupable, il est surpassé par un autre sur lequel nous avons glissé légèrement. Ce ne fut qu'après avoir reçu du Seigneur les tables de la loi que Moïse eut le visage rayonnant d'un éclat si vif qu'il était obligé de se voiler en parlant au peuple. Mme de Genlis a transposé ce miracle, comme nous l'avons vu, puisque c'est même avant le mariage de Moïse avec Séphora que sa figure devient lumineuse. J'avoue que le moyen était commode pour mettre en fuite Balaam et Ithamar; j'avoue qu'il était sous la main de l'auteur et qu'il amène le dénouement d'une manière très-inattendue; mais avant de profiter de ces avantages, Mme de Genlis aurait dû calculer aussi les inconvéniens. Cette transposition ou cette anticipation ne tend à rien moins qu'à dénaturer toute l'histoire de Moïse. Qu'on la lise dans l'Ecriture, en supposant le visage de ce législateur rayonnant depuis sa sortie de chez Jéthro, et on la trouvera pleine d'invraisemblances. Nous n'en citerons qu'une seule. Comment Moïse demanderait-il à Dieu de pouvoir faire des miracles devant Pharaon, si sa seule présence offrait un miracle? Et voilà le risque que l'on court à faire des poëmes en prose sur des sujets sacrés. Si un auteur aussi versé que Mme de Genlis dans l'étude des saints volumes est tombée dans une aussi grave erreur, on peut juger de ce qui arriverait à des écrivains profanes. Quant à moi, j'ose conseiller à tous les poëtes tant en prose qu'en vers, de revenir plutôt aux muses d'Homère et de Théocrite, de Virgile et d'Ovide, que Mme de Genlis qualifie, j'en conviens, de dangereuses sirènes, mais qui n'entraineront dans aucune falsification des saintes écritures;

et ne feront tomber dans aucune hérésie l'auteur qui les invoquera.

J'aurais encore bien des observations à faire, mais il faut finir, et je crois mes lecteurs suffisamment instruits de mon opinion sur cet ouvrage. L'auteur trouvera ma critique sévère, ce n'est pas ma faute. Toute critique devient difficile pour les productions d'un écrivain dont la célébrité repose sur cinquante volumes *à tout le moins*, et lorsqu'on a écrit cinquante volumes il n'est pas aisé de produire encore des ouvrages qui puissent satisfaire un critique exigeant. Je me console, au reste, en pensant que le moment de chagrin que j'aurai causé à Mme de Genlis se perdra bientôt dans le souvenir toujours présent de sa longue et brillante gloire.

C. V.

ŒUVRES DE PONCE DENIS (ECOUCHARD) LE BRUN, membre de l'Institut de France et de la Légion-d'Honneur, mises en ordre et publiées par P. L. GINGUENÉ, membre de l'Institut; et précédées d'une Notice sur sa vie et ses ouvrages, rédigée par l'Editeur. — Quatre vol. in-8°, imprimés par *Crapelet*. — A Paris, chez *Gabriel Warée*, libraire, quai Voltaire, n° 21.

(FIN DU QUATRIÈME ET DERNIER ARTICLE.)

C'EST un malheur pour un poëte que de former trop jeune le projet d'un ouvrage difficile et de longue haleine, de n'en tracer dans son imagination qu'un plan vague, d'en exécuter quelques morceaux brillans dans des momens d'inspiration, d'annoncer publiquement son dessein, et de paraître fonder sur cette ébauche imparfaite une bonne partie de sa gloire. C'est ce qui est arrivé à Le Brun pour son poëme de *la Nature*, commencé, annoncé, cité depuis tant d'années, et dont il n'a laissé que des fragmens.

Son plan était d'abord assez borné. Persuadé par sentiment que l'homme ne peut être vraiment *sage* et vraiment *libre* qu'à la campagne, que c'est là seulement que le *Génie* peut prendre tout son essor et *l'Amour* avoir

tout son charme, il conçut d'après cette idée un poëme naturellement divisé en quatre chants, qu'il intitulait : *le Bonheur philosophique et champêtre.* L'admiration et l'attachement qu'il sentit pour M. de Buffon, et l'étude de ses ouvrages, lui firent étendre ses vues plus loin; il se proposa de faire entrer dans le cadre qu'il s'était fait la description des plus riches objets de la nature. Dès-lors il se trouva jeté dans une carrière presque sans limites, dont il fut lui-même effrayé. Sa position changea; forcé de renoncer à des sentimens qui lui faisaient aimer la retraite, et d'interrompre tous ses travaux, il ne put revenir de long-tems à celui-ci, quoiqu'il l'affectionnât toujours. Il y revint par intervalles, mais sans les illusions qui lui en avaient inspiré la première idée. Il cessa enfin de s'en occuper, mais sans avouer à personne et sans s'avouer à lui-même qu'il ne le finirait jamais.

Les fragmens qu'on en a pu recueillir et publier ne sont pas tous également beaux; mais il y en a un grand nombre d'après lesquels on peut dire qu'un poëme philosophique et descriptif écrit ainsi eût été pour notre poésie une grande richesse de plus.

L'exposition du premier chant est longue et un peu vague; la beauté des vers n'empêche pas d'apercevoir que l'auteur ne s'était pas, dès le commencement, fait une idée assez nette de son sujet. L'invocation, qui est double, contient une seconde exposition plus précise et qui annonce clairement l'objet et la division du poëme.

Et vous, de la nature immortelles compagnes,
Vous, déités des bois, vous, nymphes des campagnes,
Laissez-moi parcourir vos bosquets ombragés
Que l'art contagieux n'a jamais outragés;
Ouvrez-moi ces berceaux de Pomone et de Flore,
Où sourit la nature, où l'ame semble éclore.

. . . .

Déesses, prêtez-moi l'ombre de vos rameaux;
Je chante un bonheur pur né du sein des hameaux.
Et toi qui, des grandeurs dédaignant l'imposture,
Ne connais que l'amour, la gloire et la nature,
Muse, qui sur ma tête as versé tes rayons,
Sous les yeux de Palès dirige mes crayons.

Des moissons du bonheur viens séparer l'ivraie ;
Peins-nous dans les hameaux *la sagesse* plus vraie ;
La liberté plus fière ; et d'un vol plus heureux
Le génie et *l'amour* y déployant leurs feux.

Ces deux derniers vers pourraient être meilleurs, mais ils offrent avec le précédent la division du poëme en quatre chants, dont le premier a pour titre, *la Sagesse*, le second *la Liberté*, le troisième *le Génie*, et le quatrième *l'Amour*.

Quelques morceaux des trois premiers chants ont été imprimés dans plusieurs recueils et sont connus depuis long-tems ; en voici un qui l'est moins, et l'un de ceux qui méritent le plus d'être cités. L'auteur explique par un enchaînement de comparaisons graduelles comment la vue des grandeurs qui éblouit le vulgaire n'a rien qui étonne l'œil du sage.

Tel à des yeux divers le spectacle varie ;
Tel aux yeux du pasteur couché dans la prairie,
Le chêne qui déploie un front démesuré
Semble être un citoyen de l'empire azuré ;
Mais au regard perçant de l'aigle vigilante,
Qui pénètre des airs la voûte étincelante,
L'orgueil du chêne rentre au niveau des sillons
Et se mêle aux tapis de nos humbles vallons ;
Mais la fierté de l'aigle errante sur la nue
Des regards du soleil est à peine connue,
Et ce même soleil n'est au regard des dieux
Qu'une étincelle, un point dans l'abîme des cieux.

Les comparaisons, ces riches ornemens de toute composition poétique, sont une épreuve pour l'imagination des poëtes ; rien n'y prouve plus de sécheresse et de pauvreté que l'absence ou la rareté des comparaisons. L'épopée ne leur permet que peu d'étendue, mais dans le genre philosophique ou didactique, rien ne presse de reprendre le fil des descriptions et des préceptes ; et la comparaison peut s'étendre au gré du poëte, sans crainte de trop distraire ou de fatiguer le lecteur. Les fragmens de ce premier chant sont terminés par deux comparaisons, les plus longues peut-être qui existent

en aucune langue. Le poëte a mis en opposition la mort de son Sage champêtre et celle d'un tyran. Il compare le premier à un chêne antique qui couvrait de son ombrage les danses du hameau; lorsqu'il tombe, ses branches sont encore utiles; il semble revivre par ses bienfaits.

Le tronc qui reste à peine est encore immortel;
Jadis cher à Palès, il en devient l'autel;
Et le voyageur même, instruit de sa disgrace,
Du lieu qu'il ombrageait révère encor l'espace.

Le tyran au contraire disparaît comme un navire au milieu de la tempête. Il entraînait avec lui vers les sources de l'or d'avides mortels à qui sa voile triomphante promit les trésors du Potose; mais quand son jour fatal est venu, quand les vents et les flots ont juré sa perte,

Ni les vœux, ni les cris de ces pâles victimes,
Ni les trésors de l'Inde en son sein renfermés,
Ni les foudres des rois dont ses flancs sont armés,
Rien n'a pu l'arracher au gouffre qui l'embrasse,
Et l'onde inexorable en absorbe la trace.
A peine un vil débris rejeté par les mers
Redira son naufrage à de lointains déserts.

La première comparaison est de vingt vers, tous les détails en sont doux et agréables; mais il y en a quelques-uns de superflus, et six ou huit vers de moins n'ôteraient rien au morceau entier de son mérite; la seconde en a vingt-trois, mais tout y est plein, fort et nécessaire; on n'en voudrait rien retrancher.

Trois fragmens du second chant ont été souvent réimprimés et cités; l'un sur Dieu, l'autre sur les rois, où se trouve l'énergique imprécation contre Charles IX, et le troisième dans lequel le poëte offre les douceurs et la paix de la vie champêtre pour consolation aux ministres disgraciés. Ce dernier qui a plus de soixante vers est un des plus beaux morceaux que Le Brun ait écrits. Entre une foule de traits admirables pour la pensée et pour le style, on y distingue ce vers qui fait à lui seul un tableau :

La Fortune, en fuyant, vous cède à la Sagesse.

Perse n'a point de vers dont on puisse dire avec plus de vérité qu'il enferme *moins de mots que de sens ;* et ce sens est rendu par une grande et noble image.

Si je n'avais pas déjà tant cité, je transcrirais ici tout entière la belle fiction allégorique qui ouvre le troisième chant. La nature avait tracé dans un livre d'or ses plus secrets mystères ; mais les mortels séduits par les prestiges de l'art daignaient à peine ouvrir ce livre sacré. La nature indignée le déchira, en dispersa les feuillets sur les monts, dans les bois, dans les flancs des rochers, dans les gouffres profonds, dans les cieux. Ce n'est qu'au génie ardent, audacieux à les y chercher,

> A rassembler encor, loin des cercles vulgaires,
> De ce livre égaré les divins caractères,
> A ravir, s'il se peut, à ces nobles débris
> Leurs augustes secrets dont il est seul épris.

Ce chant, presqu'entièrement terminé, est consacré aux succès du génie dans l'étude de la nature. Il est rempli de beaux vers techniques et descriptifs, tels que ceux-ci :

> O voix, fille de l'air, dis-nous quelle est ta route ?
> Dis comment, du larynx vers la glotte élancé,
> A l'aide du palais ma langue a prononcé
> Le son qui sur ma lèvre impatient d'éclore,
> Diverge ses rayons, forme un cône sonore,
> Air lui-même, remplit tout l'air de mes accens,
> Franchit la pesanteur, roule au-dessus des vents,
> De globule en globule, ô rapide merveille !
> Attache ma pensée aux fibres de l'oreille.

En voici d'autres où le poëte, que nous avons vu précédemment tracer une espèce d'échelle des êtres, dans une proportion toujours croissante, suit une gradation toute contraire, et descend des corps les plus grands jusqu'aux infiniment petits.

> La plus vaste baleine est pour l'immensité
> Dans une goutte amère un atôme jeté ;
> Et du vaste océan la goutte qui s'écoule,
> Autre océan, nourrit d'autres monstres en foule.

Entre deux infinis l'homme en naissant placé
Se voit de tous les deux également pressé.
A l'aide d'un cristal, autrefois sable aride,
Sur des peuples nouveaux s'il jette un œil avide,
Pour confondre ses yeux qu'effraya l'éléphant,
Le ciron l'attendait aux confins du néant.
Du néant à l'atôme il voit l'espace immense;
Où l'univers n'est plus, l'univers recommence, etc.

Le quatrième chant était le moins avancé; on n'en a retrouvé que trois fragmens, qui ne sont presque que des ébauches. Le Brun voulait y prouver que c'est dans une retraite champêtre que l'amour a tout son charme et tout son pouvoir. On sait ce qui lui fit abandonner cette partie de son sujet; elle en devait être la principale lorsqu'il l'avait conçu d'abord; et il lui fallait, pour reprendre et pour terminer cette partie, une situation d'esprit et de cœur où il ne se retrouva plus.

En général, les fragmens de ce poëme sont remplis d'imperfections, mais ils le sont aussi de beautés. Le premier plan de l'ouvrage était moins défectueux qu'on ne l'a prétendu. Le malheur fut que l'auteur voulut ensuite trop l'agrandir, qu'il l'annonça trop publiquement, et que n'ayant pu terminer son travail, on lui tient moins de compte des beaux morceaux qu'il en a laissés qu'on n'est tenté de lui reprocher d'avoir trompé une si longue attente.

On lui a reproché, pour ainsi dire, d'avoir surpassé celle où l'on était de son talent et de sa fécondité dans l'épigramme. C'est encore un point sur lequel on s'est montré souverainement injuste. On s'est récrié sur ce nombre de plus de 600 épigrammes, comme si elles étaient toutes satiriques. On a presque étendu à l'éditeur les conséquences qu'on en a tirées contre le poëte. L'un a cité des épigrammes qui ne sont pas dans le recueil; l'autre a prétendu qu'un nom qui ne s'y trouve pas une seule fois est un de ceux qui y reviennent le plus souvent; enfin, on a fait voir en parlant de ces épigrammes plus de malin vouloir qu'il n'en a fallu pour les faire. N'ayant pour but que de prévenir le public contre l'auteur et contre la collection de ses œuvres, on s'est bien gardé de

dire ce qui est très-vrai et très-simple, ce qui est ainsi annoncé dans l'Avertissement de l'éditeur : « Le Brun donnait, à l'exemple des anciens, ce titre d'épigrammes à de petits poëmes de tous les tons, de tous les styles et sur toute sorte de sujets, depuis le dixain jusqu'au distique. Il y en a de galans, d'érotiques, de philosophiques, de moraux, et, il en faut convenir, une grande quantité de satiriques. » Peut-être en effet cette quantité, quoique considérablement réduite par l'éditeur, est-elle encore trop grande. Son apologie là-dessus serait facile ; mais il se croit dispensé de la faire. Il aime mieux donner par quelques citations une idée juste de ces six livres, compris sous le titre commun d'épigrammes, et prouver ainsi au public qu'on l'a trompé sur cette partie comme sur tout le reste.

Parmi les dixains philosophiques, je choisirai celui-ci *sur la mort.*

Les yeux voilés du bandeau de l'erreur,
Tu crains la mort ! La mort est nécessaire
Comme la vie ; et ce n'est qu'au vulgaire
A redouter la parque et sa fureur.
L'être immortel épuiserait le monde ;
Il faut mourir ; mais la tombe est féconde.
Calomnié par ta lâche terreur,
Ce que tu crois la mort de la nature
Donne la vie à la race future ;
Tes préjugés en font toute l'horreur.

En voici un dont la morale est plus douce, et dont le style est d'une grande perfection.

Qu'en son faux zèle une prude est amère !
Damner le monde est un plaisir d'élus ;
Mais le Sauveur à la femme adultère
Dit sans courroux : allez, ne péchez plus !
Telle est du ciel la sublime indulgence ;
Il plaint l'erreur, il pardonne à l'offense ;
Il n'arme point ou le fer ou le feu.
La pécheresse eut sa grace accordée ;
Mais qu'on suppose à la place de Dieu
Prude ou docteur, elle était lapidée.

Entre celles de ces *épigrammes* où le sentiment parle dans le style le plus noble et le plus doux, la première du troisième livre est sans doute une des plus belles. Il faut se rappeler pour la bien entendre que l'auteur dut ses malheurs à un amour trompé, à un jugement inique et à la perte de sa fortune.

Long-tems jouet de trois divinités
Dont le bandeau fait le malheur du monde (1),
Comme un vaisseau toujours battu de l'onde,
Mon sort flottait dans les adversités.
Seule, au milieu de ce funeste orage,
Ma lyre encor luttait avec courage;
Elle accusait le ciel trop rigoureux;
Le ciel fut sourd, mais Vaudreuil sut m'entendre;
Il accourut: son ame fière et tendre
Connut la mienne, et je devins heureux.

S'il n'y eut jamais de Grand plus généreux, plus délicat dans ses bienfaits, que l'homme aimable par qui ces vers furent inspirés, jamais aussi reconnaissance poétique ne s'exprima plus dignement. La poésie, les figures hardies jusqu'à l'audace sont dans les premiers vers où l'auteur peint noblement son infortune; dans les deux derniers, le style est rapide comme le bienfait, simple et vrai comme la reconnaissance.

J'oserais demander quelles sont dans notre langue les deux petites pièces de dix vers où il y ait plus de délicatesse de sentiment et de style, que dans les deux suivantes.

S'il est deux cœurs bien unis par l'amour,
Peine et plaisir, tout leur est jouissance;
Ils ne sont point séparés par l'absence;
Deux cœurs amans n'ont qu'un même séjour.
Le souvenir, ce doux lien des ames,
Nourrit sans cesse et ranime leurs flammes;
Le souvenir les unit plus souvent
Que lorsqu'amour librement les rassemble;
Car l'un des deux est-il seul un moment,
Dès ce moment tous les deux sont ensemble.

---

(1) L'Amour, la Fortune et Thémis.

Amour, hier, voyant couler mes pleurs,
Me caressait de son aile timide :
« Que fait, Misis, ta jeune Adélaïde,
Qui te comblait de si douces faveurs ?
Je m'en souviens, et j'étais auprès d'elle ;
La nymphe, un soir, jura par mon carquois
Qu'elle t'aimait plus que ses yeux cent fois,
Qu'elle mourrait avant d'être infidèle. »
Ah ! dis-je, Amour, va donc la secourir ;
Adélaïde est bien près de mourir.

J'oserais encore faire deux ou trois autres questions : 1°. Quand on est chargé d'annoncer un recueil de pièces de vers, où il s'en trouve un grand nombre qui ont cette espèce de mérite et sont écrites de ce style, est-on coupable ou non envers le public de n'en citer aucune, de n'en parler en aucune sorte, de les lui laisser totalement ignorer ?

2°. Lorsque des pièces de ce genre se trouvent fréquemment dans un tel recueil, lorsqu'on pourrait facilement remplir des colonnes et des pages entières nonseulement de dixains, mais de sixains, de quatrains, de distiques, où il n'y a pas moins de délicatesse et de grâce, quel sentiment les critiques qui n'en ont pas même avoué l'existence peuvent-ils être accusés d'avoir mis à la place de la justice, qui est leur premier devoir ?

3°. Quel est parmi les journalistes qui ont rendu compte des Œuvres de Le Brun celui qui a cité ou même indiqué une seule des épigrammes de ce genre qui font une partie si considérable et si intéressante de ce recueil ?

A l'égard de celles du genre satirique, la justice exige encore qu'on les divise en deux classes, celles qui contiennent une critique générale, et celles qui en offrent une particulière ou personnelle. On peut citer, parmi celles de la première de ces deux classes, celle-ci sur la manie des jardins anglais.

Dans ce jardin d'où tu veux chasser l'art,
C'est la nature, ami, que tu veux faire.
Las de Lenôtre, enfin ton goût préfère
Ce genre anglais qui ressemble au hasard.

Là, tu bâtis une ruine antique;
Là, d'un vieux puits sort la naïade étique
Qui vient mourir de soif dans ton enclos;
Rocs et déserts y sont en miniature;
Et tu fais tant que l'œil, dans ce chaos,
Ne trouve plus ni l'art ni la nature.

En voici une autre en forme d'apologue, dont le sens est aussi juste que l'expression en est vive et poétique.

A son manoir las de borner sa vue,
Certain hibou supplia l'aigle un jour
De lui montrer l'olympique séjour.
L'aigle, en jouant, le porta sur la nue,
Jusqu'au soleil : Ami, le vois-tu bien ?
Je vois, je vois force brouillard, et rien,
Dit le hibou. L'aigle moqueur et leste
Vous rejeta mon aveugle ici-bas.
Pour admirer un spectacle céleste
Il faut des yeux; les hiboux n'en ont pas.

D'autres épigrammes de cette espèce tombent sur des compagnies ou des assemblées entières, sur le Lycée, sur l'Académie, sur d'autres Sociétés littéraires, qu'en général Le Brun n'aimait pas; on peut dire qu'en attaquant des corps entiers, et en y frappant tout le monde, elles ne blessent personne, à moins que l'auteur n'y lance un trait particulier contre quelqu'un, comme dans la suivante, que je citerai à cause de son originalité, sans craindre de manquer de respect ni à l'ancienne Académie française, contre qui elle fut faite, ni encore moins à la nouvelle.

Si tu prétends avoir un jour ta niche
Dans ce beau temple où sont quarante élus,
Et d'un portrait guindé vers la corniche (2)
Charmer les sots quand tu ne seras plus,
Jà n'est besoin de chef-d'œuvre bien ample,
Mais de flatter le sacristain du temple;
Puis ce monsieur t'ouvrira le guichet;

(2) Il y avait au Louvre, à l'ancienne Académie française, une salle où étaient les portraits de tous les Académiciens.

Puis de lauriers tu feras grande chère ;
Puis immortel seras, comme Porchère (3),
Boyer, Cotin, et Laharpe, et Danchet.

Quant aux épigrammes directes et personnelles, il est certain que Le Brun en a trop fait, qu'il est revenu trop souvent, non-seulement contre des hommes du mérite de Laharpe et de Marmontel, mais contre Fréron, contre d'Arnaud, Dorat, Domergue, Desorgues, etc. Encore a-t-on beaucoup retranché de celles qu'il avait laissées. Quelques-unes ont été citées dans les journaux; mais ce ne sont pas les plus jolies. On n'a point cité, par exemple, celle-ci, qui est plus que jolie, et que Le Brun fit après une séance du Lycée, où Laharpe avait parlé peu respectueusement de Corneille.

Ce petit homme à son petit compas
Veut sans pudeur asservir le génie ;
Au bas du Pinde il trotte à petits pas,
Et croit franchir les sommets d'Aonie.
Au grand Corneille il a fait avanie ;
Mais, à vrai dire, on riait aux éclats
De voir ce nain mesurer un Atlas,
Et redoublant ses efforts de pygmée,
Burlesquement roidir ses petits bras,
Pour étouffer si haute renommée.

On n'a guère cité que des quatrains et des distiques, comme si les six livres n'étaient remplis que de ces petites plaisanteries; j'ai cité préférablement des dixains, parce que le dixain est l'épigramme française par excellence; parce que dans notre langue les dixains sont nombreux et les bons dixains sont rares; parce que depuis Marot et J. B. Rousseau aucun de nos poëtes n'en a fait autant ni de meilleurs que Le Brun. Les petites epigrammes semblent servir de transition de l'un à l'autre, et mettent dans le tout ensemble une charmante diversité. Aussi, malgré le retour trop fréquent de quelques noms, on est frappé, en parcourant ces six livres, de la variété qui y règne, tant dans les sujets que dans

(3) Membres de l'ancienne Académie.

les formes. On voit que presque à toute occasion la pensée ou le sentiment de Le Brun se tournait naturellement en vers, et que la plupart de ses épigrammes ont été les fruits du moment. Elles représentent en quelque sorte la scène mobile du monde, et lui mêlé parmi les acteurs et les actrices, touché du bien, choqué du mal, s'amusant des ridicules, lançant et recevant des traits; c'est ce qui donne à son recueil un caractère tout particulier. Si un homme d'esprit affecte devant lui de louer ses épigrammes aux dépens de ses odes, il le regarde, et laisse échapper ce quatrain :

Dans l'épigramme au moins j'ai su te plaire;
Là, je suis bon, tu le dis, je le croi;
Je n'ai pourtant jamais parlé de toi :
O mon ami ! la meilleure est à faire.

Il trouve une tourterelle chez une femme un peu légère, qu'il appelait son joli rien; il adresse à l'oiseau cette question naïve :

De la fidélité doux et touchant modèle,
Que fais-tu chez une infidèle ?

Gaston, qui n'avait point encore traduit l'Enéide, et qui était peu connu, lui fait je ne sais quelle tracasserie dans un Lycée. Le Brun se le fait nommer, et ce nom ne lui apprenant rien, il dit avec simplicité, mais avec une fierté qui paraît excusable :

De cet homme que j'ignore
En vain me suis-je informé;
Depuis qu'on me l'a nommé
Je le connais moins encore.

Il commençait à perdre la vue; il veut prier une jolie femme de l'aider à se conduire et fait sur-le-champ ce quatrain :

Las ! j'y vois peu; l'amour qui n'y voit guère
Veut me guider; en ce péril commun
Secourez-nous, bel ange de lumière :
Vous conduirez deux aveugles pour un.

Il était devenu tout-à-fait aveugle; l'habile oculiste Forlenze lui fait l'opération de la cataracte; l'opération à

peine finie, Le Brun dicte ces quatre vers, qui ont un sens relatif à la position dans laquelle il était alors :

Un art divin me rend les yeux :
L'amour et l'amitié devant moi vont paraître ;
Grace à Forlenze, j'y vois mieux ;
Demain j'y verrai trop peut-être.

Enfin pour ne pas multiplier ces exemples autant qu'il serait aisé de le faire, il se laisse mener à la campagne ; on lui fait entendre de mauvaise musique, composée par la maîtresse de la maison et chantée par elle avec une prétention ridicule ; il s'en console en faisant en lui-même ce dixain naïf et comique, qui l'amusa beaucoup et qu'il n'a peut-être jamais dit à personne.

Bonjour, madame du corbeau !
Vous êtes le vrai Gluck femelle ;
Vous chantez mieux que Philomèle ;
Vous savez l'art mieux que Rameau.
Par un accord bien sympathique,
A votre voix, de ces étangs
Les mélodieux habitans
Joignent leur orchestre aquatique.
Bonsoir, madame du corbeau :
Votre concert est vraiment beau !

Il est plus que tems de finir ; mais comment se fixer et se borner dans une si grande abondance ? L'espace et le tems manquent avant la matière. J'aurais pourtant encore à parler des *Poésies diverses*, qui terminent ce troisième volume. Plusieurs pièces, fort agréables, étaient déjà connues, telles que les vers *sur l'arrivée de Voltaire à Paris*, le *Jugement de l'Amour sur les yeux noirs et les yeux bleus*, l'idylle intitulée : *l'Amour et les Oiseleurs* ; plusieurs morceaux écrits dans la guerre poétique contre les femmes poëtes, etc. D'autres étaient inédites, et l'on distingue sur-tout, dans ce nombre, des stances spirituelles et piquantes sur La Fontaine, qui finissent par celle-ci :

Qu'un petit docteur au front chauve
Dise que ces jeux (4) sont maudits ;

(4) Les contes.

Je n'en crois rien ; si l'esprit sauve,
La Fontaine est en paradis.

Il faudrait aussi dire quelque chose du quatrième volume qui contient la correspondance de Le Brun avec Voltaire, Buffon, d'Alembert, etc. et quelques morceaux de prose; particulièrement des *réflexions sur le génie de l'ode*, où Le Brun a si bien loué J. B. Rousseau, le seul rival qu'il eût à craindre; mais déjà forcé d'avouer qu'il était plus que tems de finir, j'aurais trop mauvaise grace à ne point finir encore.

Je me crois dispensé de tirer de tout ce que j'ai dit un dernier résultat sur le génie de Le Brun, sur le genre de son talent, sur ses beautés, ses défauts, et sur le rang que je crois lui être dû parmi nos poëtes. Dans l'Ode, dans l'Elégie et dans l'Epigramme, je ne pense pas qu'on puisse lui en assigner un au-dessous du premier, quoiqu'il ait quelques défauts que n'ont pas ceux auprès desquels il y sera placé ; mais c'est à la postérité à prononcer là dessus en dernier ressort. J'ai mis, par des citations multipliées, le public en état de pressentir ce jugement ; je l'ai fait sans autre passion que mon zèle pour un art que je cultive peut-être mal, mais que j'aime toujours et que j'ai beaucoup étudié. C'est le même zèle qui m'a soutenu dans les soins assidus que j'ai pris, pendant dix-huit mois, de l'édition de ces quatre volumes, au milieu d'occupations multipliées, et sans aucun intérêt *quelconque*, sans nulle autre récompense que la persuasion intime d'avoir, par cette publication, accru les richesses poétiques et la gloire littéraire de mon pays.

GINGUENÉ.

LA MORT DE PYTHAGORE.

Lysis de Tarente, Timée de Locres et Euryphames de Syracuse, s'avançaient dans un vallon solitaire, peu éloigné de la ville de Métapont. Tous trois gardaient le silence, et souvent de profonds soupirs s'exhalaient de leurs poitrines oppressées. Ils arrivèrent dans un bois, et Lysis dit à ses deux compagnons : C'est ici qu'il faut nous arrêter; c'est près de ce rocher, si je ne me trompe, que notre maî-

tre veut que nous l'attendions. Les trois philosophes s'assirent sur le tronc d'un vieux cyprès qu'une tempête avait abattu, et la tristesse dont ils étaient pénétrés, les empêcha pendant quelque tems de s'entretenir comme ils avaient coutume de le faire ; car, lorsqu'ils se trouvaient réunis loin de tout profane, ils répétaient les préceptes qu'ils avaient reçus de la bouche de celui qui leur avait enseigné la sagesse.

Enfin, Euryphames s'adressant à Lysis, lui dit : Il est donc vrai qu'après avoir passé sa vie à étudier la sagesse et à la faire aimer, notre maître n'a plus d'asile sur la terre ! Forcé de fuir de contrée en contrée, comme un criminel, il est souvent réduit à chercher un abri dans l'antre d'une bête sauvage. Les lions et les tigres sont moins cruels que son implacable ennemi. Un jeune homme qui n'est presque qu'adolescent, poursuit un illustre octogénaire, avec cette ardeur qu'une jeunesse inconsidérée et pervertie met toujours à satisfaire ses passions. Quel est donc ce malheureux Cylon qui empoisonne lui-même son ame en s'enivrant de haine et de vengeance ? Cher Lysis, vous étiez à Crotone ; vous avez été témoin de tout ce qui s'y est passé. Daignez m'en instruire ; car, depuis son départ pour la Sicile, je n'ai pas vu Pythagore.

Notre maître, répondit Lysis, a visité la plupart des princes qui règnent dans cette île, et ses discours sages ont contribué, dans presque toutes les villes, à rendre le sort des peuples plus heureux. Le tyran de Centorupine en fut si touché, qu'il déposa la tyrannie ; et même, afin de vaquer sans distraction à l'étude de la sagesse, il donna à sa sœur une partie de ses biens, laissa l'autre à la ville, et ne se réserva que ce qui lui était nécessaire pour vivre dans l'état d'un simple particulier.

En arrivant à Agrigente, Pythagore vit sur la place l'épouvantable machine que Pérille inventa pour seconder les fureurs de Phalaris. Un courtisan subissait alors cet horrible supplice. L'ardeur des flammes dont on échauffait le taureau d'airain où cet infortuné était enfermé, lui faisait pousser des cris qui ressemblaient au mugissement d'un bœuf. Pythagore, pénétré de douleur, se rendit au palais du tyran pour essayer d'adoucir cette ame féroce.

Phalaris avait souvent entendu parler de Pythagore ; il fut curieux de juger par lui-même d'une éloquence qui avait opéré tant de prodiges, et il ordonna que le philosophe lui fût présenté en présence de toute sa cour. Dans

cette assemblée, composée des satellites du plus cruel des tyrans, Pythagore parla avec liberté, avec force, avec autorité, comme s'il eût été au milieu de ses disciples. Il leur dit que les ames sont filles du ciel, et qu'elles en descendent pour venir habiter sur la terre, pendant un petit nombre d'années; qu'elles y sont comme dans un lieu d'assemblée, où les unes travaillent pour la gloire, et les autres pour le profit, tandis qu'un petit nombre d'ames, éclairées sur leurs véritables intérêts, foulent aux pieds l'avarice et la vanité, étudient la nature, et cherchent à se mettre sur le chemin de la vertu. Il leur montra aussi l'œil de la Providence fixé sur les hommes, sans qu'il leur soit possible de se dérober un seul instant à ses regards.

Ces vérités ne touchèrent point le tyran, mais elles l'effrayèrent; il aurait voulu les anéantir, et s'imagina pouvoir y parvenir, en quelque sorte, en faisant périr celui qui les enseignait. Pythagore fut jeté dans un cachot, avec le scythe Abaris qui l'accompagnait, et le jour de leur trépas fut publiquement annoncé; mais Phalaris avait comblé la mesure de ses crimes : il fut lui-même frappé par la mort quelques heures avant celle où les deux philosophes devaient subir leur supplice.

Pythagore revint ensuite à Crotone et reprit le cours de ses instructions. Il enseignait, comme auparavant, les femmes dans le temple de Junon, et les enfans dans celui d'Apollon.

Les disciples se présentèrent en foule à son école, et sollicitaient avec empressement la faveur d'être initiés dans la partie la plus mystérieuse de nos maximes. Chaque jour il en arrivait, non-seulement de l'Italie, mais aussi des villes les plus célèbres de la Grèce, car le voyage de Pythagore avait étendu au loin sa réputation; mais la crainte de verser l'huile précieuse et pure de la sagesse dans des vases corrompus, obligeait notre maître à prendre des précautions scrupuleuses, pour connaître parfaitement ceux qui demandaient à être instruits.

Le jeune Cylon, fier du crédit que lui donnaient dans Crotone une naissance distinguée et des richesses immenses, se présenta dans l'école. Il croyait honorer Pythagore en se rangeant au nombre de ses disciples. Le philosophe promit de lui donner, quelques jours après, une réponse positive. Il examina la physionomie de Cylon; elle lui parut annoncer à-la-fois la bassesse et l'orgueil; il

observa avec soin ses discours, son rire, et même sa démarche; il s'informa de sa conduite, de ses goûts, et des sociétés qu'il fréquentait. Enfin, il reconnut que ce jeune homme avait un fond de méchanceté et de corruption; il jugea qu'il était aussi dangereux d'instruire un homme si malheureusement né, que d'aiguiser l'arme d'un insensé. Cylon, lui dit-il, toute espèce de bois n'est pas propre à faire un Mercure, et toute espèce d'esprit n'est pas destinée à acquérir de la science. Vous n'êtes pas du nombre de ceux à qui je puis révéler le véritable nom de Dieu.

Cylon regarda cette réponse comme un outrage sanglant. Il se retira plein de courroux, en proférant des menaces qu'il ne tarda pas à mettre à exécution.

Milon avait un jour réuni chez lui Pythagore et ses principaux disciples. Tandis que nous étions à table, nons vîmes autour de nous le feu étinceler de toutes parts. Un peuple ameuté, la torche à la main, propageait l'incendie et repoussait cruellement, au milieu des flammes, ceux d'entre nous qui essayaient de s'enfuir. C'est Pythagore que nous voulons, criaient-ils! Le vieillard s'avança aussitôt vers eux. Nous ne nous opposâmes point à son dessein; nous regardions sa perte comme inévitable : il fallait qu'il pérît dans les flammes ou sous les coups de ces furieux. Archippe et moi nous marchâmes à ses côtés pour avoir la consolation de mourir avec lui.

Combien Pythagore me parut grand dans ce moment terrible! Malgré son âge avancé, sa démarche était ferme; rien ne décelait en lui ni trouble, ni agitation. Toute l'élévation de son ame était peinte sur son visage et dans ses yeux. A son aspect les cris cessent; le peuple s'écarte avec respect, et nous laisse un passage libre. Cylon lui-même, la tête basse et l'air humilié, fait quelques pas en arrière. Nous nous hâtames de sortir de la ville, de mettre Pythagore en sûreté; puis je revins seul à Crotone pour m'instruire du destin de nos amis.

A peine Cylon était-il revenu de ce moment de confusion où l'avait jeté, malgré lui, la présence de Pythagore, qu'il redouble de rage, promet de plus grandes récompenses, et se venge sur les disciples de l'empire qu'un seul regard du maître a exercé sur lui et sur ses complices. Aucun de nos malheureux amis n'a échappé aux flammes: mais une si cruelle vengeance n'a point éteint la colère de Cylon, il lui faut le sang de Pythagore.

Il le dénonce par-tout comme un séditieux qui cherche à bouleverser l'État pour s'en rendre le maître. Il n'y a point de calomnies si absurdes qu'on ne puisse persuader au peuple, sur-tout quand on verse l'or avec profusion. Les magistrats de Locres ayant appris que Pythagore allait arriver dans leur ville, ont envoyé quelques citoyens au-devant de lui pour le prier de n'y point entrer. Ils craignaient de ne pouvoir empêcher les malheurs qu'ils prévoyaient. Pythagore a été obligé également de s'éloigner de Tarente, où Archippe lui avait offert un asile. Aujourd'hui, il veut se rendre à Métapont; mais Cylon l'y a précédé, et l'on assure que le peuple y est déjà dans une grande fermentation.

Lysis parlait encore lorsqu'il aperçut Pythagore qui s'avançait lentement. Les trois disciples se levèrent aussitôt, allèrent à sa rencontre, le pressèrent dans leurs bras, et le firent asseoir sur un quartier de rocher qu'ils couvrirent de mousse. Ils lui offrirent du pain, du miel, avec un peu de vin, et le prièrent instamment de ne point entrer dans Métapont.

J'ai promis à ma fille, répondit l'illustre vieillard, de l'attendre dans le Temple des Muses, et de lui remettre le livre sacré dont elle doit être dépositaire. Je passerai la nuit dans ce temple; j'y méditerai aux pieds de la céleste Uranie, et si le ciel m'inspire quelques vérités utiles aux hommes, je les ajouterai à ce que j'ai déjà écrit. Cylon, dites-vous, m'attend et me fera périr! mais chargé d'ans comme je suis, il n'existe ni antre, ni forêt qui puisse me dérober aux traits de la mort. Laissons-lui dévorer sa proie sans nous troubler. Ne savons-nous pas que quand nous serons dépouillés de ce corps terrestre, nous arriverons dans l'air le plus pur, où nous serons incorruptibles et immortels comme les Dieux! Pour vous, mes amis, prenez soin de votre ame comme d'un temple consacré à recevoir la vérité. Vous êtes tous compagnons de voyage, marchez ensemble avec affection. Aidez-vous les uns les autres, et choisissez toujours la voie qui vous semblera la plus parfaite, quand même elle vous paraîtra dure et difficile.

Le jour commençait à baisser, Pythagore se leva, embrasse ses amis, leur défendit expressément de le suivre, entra dans Métapont et se rendit dans le Temple des Muses.

Cependant le jeune Cylon attendait sa victime depuis

plusieurs jours. Il avait chargé ses satellites de veiller sur les portes, et de l'avertir dès que le vieillard qu'il poursuivait serait entré dans la ville. Il avait eu soin de préparer les esprits. Son or lui avait fait un parti considérable, non-seulement dans le bas peuple, mais encore dans une classe plus relevée.

Le peuple s'attroupe, et s'avance en poussant de grands cris vers le Temple des Muses. Les prêtres craignant une profanation, se hâtent d'en fermer les portes. Cylon ordonne qu'on les brise; mais les habitans de Métapont hésitent à lui obéir. Qui d'entr'eux osera le premier porter une main sacrilége sur le temple des filles de Jupiter? Le conseil s'assemble tumultueusement; les opinions les plus iniques sont les seules qui puissent se faire entendre. Enfin, il est arrêté que le Temple des Muses sera respecté, mais que les portes en demeureront fermées pendant dix jours, sans qu'il soit permis à personne, pas même aux prêtres, d'y pénétrer. Il leur fut défendu sévérement de faire parvenir à Pythagore aucune espèce d'aliment.

Tandis que les magistrats de Métapont rendaient un arrêt si précipité, si cruel, si injuste, Damo, empressée de revoir le plus tendre des pères, et de recevoir de ses mains le livre précieux qui renfermait sa doctrine, s'avançait vers Métapont. Elle était accompagnée de Zaleucus, l'esclave, le disciple, l'ami de Pythagore. La lune, qui parcourait un ciel chargé de nuages, laissait échapper de tems en tems quelques rayons, et cette lueur incertaine suffisait pour empêcher Damo de s'égarer au milieu des ténèbres de la nuit.

L'étoile du matin venait de disparaître, lorsque Damo arriva devant les portes de la ville. Elle se précipita vers le Temple des Muses; mais elle en trouva les portes fermées et scellées du sceau des magistrats. Elle ne tarda point, hélas! à apprendre que son père, privé de toute nourriture, était condamné à périr dans ce vaste édifice.

Dans le premier moment de sa douleur, elle poussa des gémissemens; elle adressa à son père de tendres plaintes; elle s'écria: Voici Damo, voici votre fille chérie. O mon père! faites-lui du moins entendre votre voix: donnez-lui vos ordres; qu'elle ait encore le bonheur de vous obéir.

Sa voix pénétrait dans le temple, mais Pythagore ne l'entendait pas. Etendu sur les marches de l'autel, il dort

mait paisiblement. Un songe agréable lui offrait l'image de l'épouse qu'il avait perdue; elle lui semblait aussi belle, aussi jeune que le jour où elle lui avait juré de l'aimer jusqu'à la mort. Elle lui souriait, lui tendait les bras, et l'invitait à la suivre dans cette heureuse terre, séjour fortuné des ames qui ont soigneusement travaillé ici bas à se purifier.

Damo dédaigna de verser long-tems des larmes inutiles; elle avait puisé dans la doctrine de Pythagore cette vertueuse fermeté qui laisse à l'ame, dans les circonstances les plus fâcheuses, la liberté nécessaire pour agir. Elle se répéta à elle-même cette maxime du livre sacré : Supporte doucement ton sort, quelque rigoureux qu'il soit; ne t'en irrite pas, mais tâche d'y remédier autant qu'il te sera possible.

Elle vit en particulier chacun des magistrats : elle les vit ensuite tous réunis dans le conseil. Sans leur faire aucun reproche, sans leur demander de révoquer l'injuste sentence qu'ils avaient prononcée, elle se contenta de les supplier de lui permettre de voir, une seule fois, son père avant qu'il mourût; mais cette grace lui fut impitoyablement refusée.

Elle eut secrettement recours aux prêtres, et les supplia de lui ouvrir une des issues souterraines qui n'étaient connues que d'eux; mais les prêtres n'osèrent point violer les ordres des magistrats : ils craignaient aussi, en accordant à Damo sa demande, de l'exposer à la fureur du peuple qui attendait avec une impatience féroce la mort de Pythagore.

Les jours se passaient en démarches, en sollicitations inutiles; et Damo n'avait pas vu son père : elle ignorait même s'il existait encore. Son grand âge et le défaut de toute nourriture pouvaient l'avoir fait succomber promptement. Le livre sacré dont elle seule devait être dépositaire, et dont il ne lui était permis de faire connaître les maximes et les préceptes qu'à ceux qui auraient courageusement subi de longues et pénibles épreuves, allait tomber entre les mains profanes des ennemis de la vérité! Cette pensée mettait le comble à sa douleur.

Dans toute la ville, Damo n'avait essuyé que des refus : il ne lui restait personne à qui elle pût s'adresser encore. On avait écouté avec attendrissement tout ce qu'elle

avait dit pour obtenir la faveur de voir son père une seule fois, on avait déploré avec elle son infortune, on avait même versé quelques larmes en l'écoutant; mais personne n'osait ni la servir, ni parler en sa faveur.

Le soleil avait disparu depuis long-tems; la nuit était même assez avancée, et Damo désespérant d'obtenir des hommes la triste satisfaction qu'elle avait sollicitée avec tant de zèle et si peu de succès, s'adressa à celui dont Pythagore lui avait appris à connaître toute la puissance. Elle lève les mains vers le ciel, et son ardente prière enlève son ame et la plonge toute entière dans cette vapeur lumineuse qui entoure le trône de l'Eternel comme un voile majestueux.

Tout-à-coup un léger bruit se fait entendre dans l'appartement où elle s'est retirée. On lui adresse ces mots : Damo, venez voir votre père. Elle se retourne et voit près d'elle un jeune enfant. Les longs plis de sa robe blanche sont retenus par une large ceinture d'or; ses cheveux tombent en boucles sur son front et sur ses épaules. Venez, Damo, reprit-il, ne perdons point de tems; je marcherai devant vous, et au milieu des ténèbres de la nuit qui nous favorisent, vous distinguerez ma tunique blanche. Damo le suivit aussitôt, en remerciant le ciel qui lui envoyait un secours si inattendu. Ils arrivèrent devant la porte d'un jardin. C'est ici, dit le jeune guide, qu'habitent les prêtres et les enfans qui, comme moi, sont consacrés au service du Temple des Muses. Tout le monde, je l'espère, dort profondément; mais prenons garde de faire le moindre bruit! Il fit rouler doucement la porte sur ses gonds, entra dans le jardin, et pénétra ensuite sous une voûte fort basse et fort étroite. Là il s'arrêta un instant pour prendre un petit panier. C'est ma mère, dit-il, la sage Mullias qui m'a apporté ceci; elle est arrivée aujourd'hui de Crotone; elle m'a ordonné de me procurer les moyens d'entrer dans le temple, d'aller vous chercher, de vous conduire auprès de Pythagore, et de lui porter ce panier qui renferme du pain, du lait et du miel. Quoi, dit Damo, vous êtes le fils de Mullias! C'est, de toutes les femmes que Pythagore a instruites dans le temple de Junon, celle qui a fait le plus de progrès dans la vertu.

Damo et l'enfant descendirent un long escalier; ils marchèrent long-tems dans un souterrain froid et humide; enfin la lueur des lampes leur fit connaître qu'ils n'étaient

pas loin du temple. Damo précipita ses pas, et bientôt la tête du vertueux vieillard se reposa sur le sein de sa fille chérie. Le fils de Mullias offrit à Pythagore le présent que lui envoyait sa mère. Il est trop tard, dit le vieillard d'une voix mourante ! Puis jetant un regard vers le ciel, il ajouta : Le peu de liens qui retiennent encore mon ame captive dans cette enveloppe de poussière, sont heureusement près de se briser : encore un instant et j'entrerai dans une nouvelle vie. Cependant, par condescendance pour Damo et pour son jeune guide, qui l'en suppliaient, il but un peu de lait. Ses forces parurent se ranimer, et l'enfant, docile aux ordres de sa mère, se retira à quelque distance, pour laisser au vieillard la liberté de donner à sa fille ses précieuses et dernières instructions.

Pythagore remit à sa fille le livre qui contenait un abrégé de tout ce qu'il avait appris des prêtres de Diospolis, des mages de Babylone, des sages de la Grèce, et tout ce qu'il avait découvert lui-même dans ses longues et profondes méditations. Ce livre, lui dit-il, est uniquement pour vous et pour vos frères. Vous ne le confierez à personne ni pour le lire, ni pour en tirer des copies. La vérité doit être enseignée de vive voix; et il n'est ni bon, ni convenable que des mystères si saints soient divulgués par des lettres mortes.

Il invita ensuite le jeune prêtre des Muses à s'approcher, et le remercia de lui avoir procuré la satisfaction de mourir entre les bras de Damo. O mon père, s'écria le fils de Mullias, ne mourez pas, je vous en conjure, sans m'avoir appris à connaître la vérité. Elle ne se montre aux hommes, reprit Pythagore, qu'à travers des voiles fort obscurs. Dans l'ordre physique, vous voyez que la lumière et les ténèbres se succèdent perpétuellement et se partagent presqu'également l'empire de la terre; mais dans l'ordre moral les ténèbres surpassent de beaucoup la lumière. La vérité ressemble au soleil levant : il ne frappe de ses rayons que la cîme des montagnes et les lieux les plus élevés. La vérité ne peut pas être enseignée : elle se révèle elle-même aux ames qu'elle juge dignes de la recevoir. Si vous voulez participer à ses communications célestes, élevez un autel à la muse tacite : l'ame se perfectionne dans le silence. Jetez plutôt une pierre au hasard, qu'une parole inutile et oiseuse. Habituez-vous à dire beaucoup de choses en peu de paroles. Le vieillard ayant parlé ainsi, pencha sa tête

sur le sein de Damo, prononça le nom de ses deux fils Arimneste et Télanges, et rendit le dernier soupir.

C'est ainsi que se termina la carrière de Pythagore; c'est ainsi qu'il fut récompensé du bien qu'il avait fait aux hommes en leur apprenant que le bonheur ne se trouve ni dans les honneurs, ni dans les richesses, mais dans la pratique de la vertu. ANTOINETTE LEGROING.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Odéon.* — *Washington*, ou *les Représailles*, drame en trois actes et en prose.

Dans la guerre d'Amérique, lord Asgill, officier anglais, blessé sur le champ de bataille et fait prisonnier, doit la vie aux soins d'un quaker et de sa fille Betzy, dont il parvient à se faire aimer et qu'il veut épouser. Il a écrit en Angleterre pour donner sa démission et conjurer sa mère et sa sœur de venir en Amérique être témoins de son bonheur. Sur ces entrefaites, on apprend qu'un officier américain, commandant d'un fort, après s'être rendu sur parole, a été condamné par un général anglais à périr sur un échafaud; le général Washington demande que le général coupable de cette violation du droit des gens lui soit livré; le général Clinton, commandant en chef des forces britanniques, refuse, et le congrès ordonne que par une juste représaille, un officier anglais que le sort désignera parmi les prisonniers, périsse du même supplice, si le coupable n'est abandonné aux Américains. Washington permet que les prisonniers aillent sur parole auprès du lord Clinton lui annoncer cet arrêt; celui qui sera désigné par le sort doit seul rester en ôtage: lord Asgill amène le billet fatal, et ses compagnons d'infortune se rendent au camp anglais.

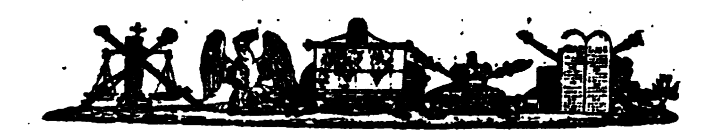
Mais le terme accordé par Washington va expirer; lord Asgill prêt à périr demande pour grâce unique au général Washington de ne pas mourir d'une mort infamante: Washington voudrait en vain accorder le devoir et la pitié; le signal fatal se fait entendre, Asgill va marcher à la mort, lorsque ses compagnons se précipitent sur la scène en annonçant que lord Clinton accorde l'extradition du général coupable.

Le trait historique qui a fourni le fonds de cet ouvrage,

est rapporté dans un ancien *Mercure*; on y voit même qu'à la paix le jeune Anglais vint à Versailles remercier le roi à la puissante recommandation duquel il devait la vie.

Cette courte analyse donnera quelque idée de la conduite, mais non des détails de l'ouvrage. Cette pièce a un air étranger qui la ferait prendre pour une traduction : le rôle du quaker rappelle très-bien les mœurs, le caractère des hommes de cette secte; il cite un peu trop souvent la Bible; l'auteur, pour se faire pardonner ces éternelles citations, aurait dû prévenir le public, par le moyen d'un des interlocuteurs, que cette manière de s'exprimer est un des caractères distinctifs des quakers. Le caractère de Betzy a de la grâce et de l'ingénuité; la franchise des quakers motive fort bien la facilité avec laquelle elle avoue son amour pour lord Asgill; ce joli rôle est bien rendu par Mlle Fleury. Washington est représenté avec talent par Vigneaux; Clozel est bien placé dans celui du lord Asgill.

Le dernier drame donné à ce théâtre n'avait pu obtenir une représentation toute entière; mais, par une juste représaille, nous pouvons en prédire un bon nombre à *Washington*. On y trouve des scènes fortes, des situations attachantes, et lorsqu'on l'aura débarrassé de quelques longueurs, je ne doute pas qu'il ne fasse honneur à l'auteur qui ne s'est fait connaître que sous le nom de Henri. Ce n'est pas son véritable nom. B.



POLITIQUE.

Des lettres de Varsovie et de Kœnisberg, de la date la plus récente, nous donnent le moyen de donner au lecteur des détails sur la position occupée par l'armée française rentrée dans le duché de Varsovie, sur celle des corps alliés, et sur la marche des renforts qui de toutes parts sont dirigés sur le point principal qu'elle occupe.

Les armées russes n'ont pu empêcher la retraite de s'effectuer; elles n'ont pu empêcher la nôtre de forcer un passage important et de donner la main aux corps qui avaient reçu l'ordre de se porter à sa rencontre. Les armées russes ont prouvé par leur impossibilité de se porter en avant de quelle manière les Français les avaient combattus, soit en se rendant maîtres de leur capitale, soit en l'abandonnant pour se rapprocher de leurs magasins et pour se refaire après une campagne marquée par la succession d'événemens si extraordinaires. Les Français, que la rigueur des élémens même n'a pu dompter, ont su, privés de tout, marcher pendant soixante jours, combattre et vaincre; les Russes, sur leur propre territoire, sous la protection du climat qui leur est familier, forts de tous les moyens que ce climat nous avait ravis, n'ont pu s'avancer pour profiter de leur supériorité matérielle. Les lignes françaises se reforment et se grossissent sous leurs yeux. L'armée est entrée dans des pays fertiles, et a pris des cantonnemens où elle a trouvé des vivres et du repos. Le quartier-général du maréchal duc de Tarente, commandant l'aile gauche de l'armée, était aux dernières nouvelles établi à Tilsitt. Le prince de Scharzenberg suivant son mouvement était le 12 décembre à Slonim. Le 7e corps d'armée dont il est appuyé était à Swiflocs. Il n'y avait eu sur les deux points opposés aucune nouvelle affaire. Le général russe Kutusow était resté sur les bords du Dnieper avec les débris d'une infanterie accablée, et ne pouvant faire mouvoir que quelques partis de Cosaques.

Voici ce que font connaître des détails plus récens, écrits de Varsovie, les 23 et 25 décembre, et publiés par *le Moniteur*.

« Le feld-maréchal prince de Scharzenberg a établi

son quartier-général à Bialystok ; celui du général Reynier est à Brszesc. Cette position de l'armée autrichienne et du 7e corps a obligé les débris du général Sacken à se diriger sur Pinsk pour se porter en Lithuanie et s'éloigner de nos frontières.

» Le prince Joseph Poniatowski, notre général en chef et ministre de la guerre, qui s'est distingué dans la dernière campagne, est ici depuis une huitaine de jours, et montre la plus grande activité pour le complètement de notre armée. Les régimens qui formaient le 5e corps sont rentrés dans le duché. Vingt-cinq mille conscrits, dont la levée a été ordonnée depuis deux mois, arrivent chaque jour aux dépôts, où il trouvent leur habillement et leur armement. Notre armée sera bientôt complétée : elle a ramené 30 pièces de canon et ses équipages attelés, ce qui a d'abord étonné, mais on s'explique comment elle a été plus heureuse que les autres corps de la Grande-Armée : nos chevaux sont acclimatés, ils peuvent résister davantage au froid, et leurs conducteurs sont plus accoutumés à prendre les précautions qui ont influé sur leur conservation.

» L'appel de 10,000 chevaux, ordonné dans les départemens pour la remonte de notre cavalerie, s'est exécuté, et les premiers convois de remonte arrivent déjà aux corps.

» Nos places de Thorn, de Modlin, de Sierock, de Praga et de Zamosc sont en très-bon état et bien approvisionnées.

» Nous voyons arriver chaque jour ici un grand nombre d'officiers et de soldats. On assure que les rations distribuées journellement, par nos magasins, excèdent le nombre de 40,000.

» Les remontes pour l'armée française, qui sont dirigées par le major Custine, se font avec succès. Il est arrivé dans ces jours derniers plus de 3000 chevaux au dépôt-général. Un nouveau marché, de 6000 chevaux, vient d'être passé. »

D'autres détails, non moins intéressans, sont arrivés de Kœnisberg, en date du 27.

« Nous avons ici un grand nombre de généraux et d'officiers français. Le roi de Naples a passé hier la revue du corps du général Heudelet. Cette belle division, composée de trois brigades et ayant une nombreuse artillerie, arrive de Dantzick.

» Nous avons éprouvé ici un froid excessif et préma-

turé. Le thermomètre est descendu jusqu'à vingt-cinq degrés ; mais depuis deux jours, et par une transition subite, il a remonté jusqu'à zéro. Le dégel commence. On ne se souvient pas d'une année aussi extraordinaire.

» On assure que la division du général Hendelet se rend à Tilsitt, où l'on dit que le 10e corps est arrivé. Ce corps, qui n'a pas fait de longues marches, est très-beau. On le porte à 30,000 hommes.

» Notre roi vient d'ordonner qu'un détachement de 5000 hommes, rassemblés à Graudentz, parte de cette garnison pour aller renforcer les troupes prussiennes qui font partie du 10e corps. »

A ces lettres, il faut ajouter celles qui, des frontières de la Galicie, annoncent la marche de nombreuses colonnes dirigées sur le corps du prince de Scharzenberg ; celles de tous les états de la Confédération, qui ont mis en mouvement les troupes nécessaires pour compléter leurs cadres ; celles de la Bavière, traversée en ce moment par un corps considérable, aux ordres du général Grenier, et venant d'Italie ; celles des bords de l'Oder et de l'Elbe, qui font mention de semblables mouvemens. Il faut ajouter spécialement l'acte et les délibérations importantes que vient de prendre le conseil de la Confédération générale du royaume de Pologne.

« Des mesures avaient été proposées depuis plusieurs mois pour organiser avec plus d'étendue les moyens de défense de la patrie. Plusieurs dispositions nouvelles y ont été ajoutées, et vont toutes recevoir leur exécution.

» Indépendament des 25,000 conscrits qui arrivent aux dépôts des corps, la levée de 30,000 gardes du pays avait été ordonnée. Déjà 10,000 hommes sur ce nombre prennent les armes. Chaque district fournit 10 gendarmes : ce qui fait, pour les 100 districts, 1000 cavaliers régulièrement armés et montés.

» Le conseil des ministres vient d'ordonner, par un décret du 20 de ce mois, la levée d'un cavalier habillé et monté, fourni par 50 feux. Cette cavalerie légère, qu'on peut assimiler aux Cosaques, sera, dans l'espace d'un mois, en état de couvrir les cantonnemens de la Grande-Armée, ainsi que les frontières, contre l'incursion des troupes légères de l'ennemi. Le succès de cette levée, qui doit produire 15,000 hommes à cheval, est certain, puisque, telle qu'elle est organisée, elle trouve dans le pays ses chevaux, son équipement et son armement.

» Ces mesures, dictées par la prudence et le dévouement

du gouvernement du grand-duché, ne répondaient point encore assez à ce qu'exigent l'amour de la patrie et le ressentiment dont nous sommes animés contre les ennemis du nom polonais. La Confédération s'est rendue aux vœux de la nation, dont elle est le représentant et l'organe, en appelant la noblesse aux armes. Les chefs qu'elle a donnés à la noblesse armée ont toute la confiance de la nation, parce qu'ils sont choisis parmi les hommes qui, de tous les temps, ont consacré leur sang et leur vie aux grands intérêts de la patrie.

« Polonais, dit le conseil de la Confédération à la noblesse du royaume, naguère nous réclamions de vous des sacrifices qui paraîtraient impossibles à d'autres qu'à vous : ils sont insuffisans aujourd'hui. Des résultats imprévus nous ordonnent de nouveaux efforts. Le danger de la patrie, l'honneur national, le devoir, nos sermens communs, les réclament impérieusement. Aux armes, citoyens ! c'est la patrie qui vous appelle : il s'agit pour nous de tout ce que nous avons de plus cher, de cette patrie qu'on veut nous enlever, de notre existence présente, du sort de notre postérité. C'est aujourd'hui que cette bravoure, qui vous est si naturelle, doit devenir le rempart de nos frontières menacées par l'inique agresseur. Venez pour un moment joindre votre valeur à celle de nos braves soldats, et que votre constance les mette à même d'attendre l'époque où le libérateur de la Pologne reparaîtra parmi nous pour recouvrer, à la tête d'une armée victorieuse, les avantages que, malgré toute sa prévoyance, la rigueur de la saison vient de lui enlever. Aux armes, citoyens ! ce cri ne peut vous être étranger, vos ancêtres l'ont entendu tant de fois ! tant de fois ils ont fait à la patrie le sacrifice de leur fortune, de leur sang et de leur vie ! C'est d'après les usages les plus antiques, les constitutions les plus respectables, les lois les plus saintes, que vous avez formé ce nœud sacré qui nous lie tous. Voici le moment de payer cette dette que la loi vous a fait contracter. Braves descendans de tant de héros ! montrez-vous dignes de vos ancêtres ; prouvez à l'univers qu'en héritant de ces distinctions qu'ils avaient si bien méritées, vous vous y êtes acquis des droits aussi avérés par des services semblables. Nous vous donnons pour commandant-général le prince Poniatowski, général en chef de la force armée, ce guerrier dont le nom seul réveille dans nos cœurs tous les sentimens que nous a toujours inspirés le souvenir des héros qui ont fait le plus d'honneur à la Pologne. Nous lui don-

nous pour adjoint et suppléant, en qualité de vice-commandant général, le prince Eustache Sanguszko, dont le courage s'est montré avec tant d'éclat dans trois campagnes successives, et dont le patriotisme, mis aux plus grandes épreuves, appelle la confiance générale. Levez-vous, rassemblez-vous sous les enseignes des maréchaux, dans les départemens et les districts ; mais que vos rassemblemens annoncent l'ordre et la discipline ; observez dans tous leurs points les réglemens que nous promulguons aujourd'hui. Des travaux de quelques instans vous conduiront à la gloire, plus chère aux Polonais que tous les trésors, et vous assureront des droits aux récompenses qui vous sont destinées. Les distinctions les plus honorables vous attendent ; la patrie reconnaissante vous comblera de ses dons. Le retour de l'été vous ramenera au sein de vos familles, et vous rendra aux paisibles travaux de la campagne. C'est au nom de la patrie que nous prenons cet engagement envers vous, comme c'est en son nom que nous réclamons aujourd'hui vos secours. Hâtez-vous de vous rendre sous les drapeaux que vous devez honorer par votre courage, votre discipline et votre enthousiasme patriotique ; prouvez à l'Europe étonnée que ceux qui ont déjà versé tant de sang pour la Pologne, en ont encore à verser pour elle. »

Suit le mode d'organisation pour l'arrière-ban polonais.

Les Anglais ont, en ce moment, pour objet de leurs rêves familiers, deux points principaux, la santé de l'Empereur et le sort de l'Espagne. Ils font chaque matin, dans leurs Journaux, l'Empereur plus ou moins malade, et chaque matin aussi ils font évacuer l'Espagne par les Français. Ils ne peuvent se résoudre à croire qu'après un voyage de 1200 milles fait avec une incroyable rapidité, l'Empereur ait pu, malgré ce qu'ils appellent très-bien une santé de fer comme la sienne, reprendre dès le lendemain de son arrivée, et les travaux de son gouvernement, et la noble habitude de tout animer de ses propres regards. Ils supposent donc l'Empereur plus ou moins dangereusement malade, tandis que Paris voit journellement son souverain se délasser des travaux de ses nombreux conseils, par la visite des monumens qu'il élève à la gloire et à la prospérité de sa capitale.

Les Anglais croient aussi l'Espagne évacuée, et préparent une belle réception à lord Wellington qui doit, disent-ils, se mettre en route pour Londres, et laisser le commandement au général Hill ; aussitôt que le maréchal

duc de Dalmatie aura fait son mouvement vers la France. Malheureusement le duc de Dalmatie ne fait pas ce mouvement, il n'est pas prêt à le faire, et va en faire un tout contraire en réoccuppant l'Andalousie; de nouvelles troupes sont en marche pour le renforcer. L'effectif des armées françaises en Espagne monte à 300,000 hommes, dont 20,000 de cavalerie, et 300 pièces de canon attelées. Le présent sous les armes étant réduit à 270,000, 30,000 hommes filent et fileront dans le courant de janvier et de février, pour compléter le nombre de 300,000 hommes. L'Andalousie sera réoccupée, et si l'armée anglaise s'affaiblit le moindrement, le Portugal sera attaqué.

Telle est la note que *le Moniteur* oppose aux espérances conçues par les Anglais de voir le lord Wellington débarrassé de la présence du duc de Dalmatie. S'ils annoncent ailleurs qu'ils ont envoyé 100,000 liv. sterling en Portugal pour le payement de l'armée, on leur objecte, par la même voie, que cette armée n'a pas été payée depuis sept mois, et que 100,000 liv. sterling seront loin de suffire pour mettre la solde au courant.

Ensuite, si par des insinuations qui leur sont familières quoiqu'elles soient toujours sans succès, les Anglais prétendent ébranler l'opinion sur la fidélité du Danemarck, et le faire joindre aux Russes et aux Suédois pour attaquer la France dans l'Allemagne septentrionale, *le Moniteur* répond par le tableau du passé. L'outrage que les Anglais ont fait au Danemarck, dit-il, en incendiant sa capitale en pleine paix, et en prenant sa flotte, sont de ceux que l'on efface avec de l'argent. Le Danemarck sera fidèle à l'alliance contractée avec le protecteur de la Confédération. Enfin, lorsque les Anglais paraissent disposés à ne plus accorder de licences pour commercer avec la France, et trouvent dans ce moyen d'échange une balance apparemment trop défavorable pour eux, voici la note que *le Moniteur* leur adresse en réponse :

« Aucune licence, dit-il, n'a été livrée depuis l'arrivée de l'Empereur. Il est très-douteux qu'il en soit délivré. Plus de cinq cents licences anglaises étant entre les mains du commerce, c'est une vaine bravade que vous faites là, puisque déjà vous en avez livré en quantité suffisante pour alimenter le commerce pendant deux ans. Il serait plus avantageux à la France et au Continent qu'il n'y eût avec vous aucune communication. Chaque licence que donne le gouvernement français est une faveur qu'il vous fait; c'est une goutte d'huile qu'il jette dans votre lampe, qui

en a tant besoin !!! Malgré vos croisières, les Américains arrivent en foule dans nos ports : dans le seul mois de décembre, on en a compté plus de 50, richement chargés. »

L'article suivant, extrait du *Times*, peut encore donner comme un échantillon des mille moyens imaginés pour égarer l'opinion anglaise sur l'opinion de Paris, et de l'art qu'ont les écrivains britanniques pour tirer des plus misérables circonstances des conséquences non moins absurdes que l'esprit de parti qui les anime est aveugle.

« Des détails récens arrivés de France, dit *le Times* du 28 décembre, confirment le soupçon qui s'était élevé, que le tapage qui a eu lieu au théâtre Feydeau, était dirigé, non contre le chanteur Martin, mais bien contre le gouvernement de Napoléon, dont le buste a, dit-on, été mis en pièces. Tel est cependant l'homme que l'on nous représente comme aussi formidable que jamais, et au sujet duquel on vient nous dire que c'est un vain espoir que de songer à réduire son influence ou son pouvoir; qu'il y a une sorte d'impiété à parler de lui sans admiration; et que le seul effet de la campagne des Russes a été d'adoucir son ame, et de le disposer, en ses différentes qualités d'Empereur des Français et roi d'Italie, de médiateur de la Suisse, de protecteur de la Confédération du Rhin, de régénérateur de la Pologne et de seigneur suzerain du royaume de Naples, etc., à nous accorder une paix honorable, etc. etc. etc. etc. etc. etc. »

Dimanche dernier S. M. a tenu, de cinq à huit heures du soir, un conseil des affaires étrangères; lundi, à neuf heures, un conseil des subsistances, et à une heure un conseil des finances.

Mardi elle a tenu un conseil privé, arrêté et signé la rédaction de plusieurs sénatus-consultes qui ont été portés au sénat, qui s'est assemblé extraordinairement, le 6, sous la présidence du prince archichancelier.

Le Corps-Législatif est convoqué pour le 1er février prochain. S....

AVIS.

Nous avons reconnu qu'il était presque impossible de consacrer, dans le *Mercure*, un espace suffisant à la *Littérature étrangère* : notre intention est donc de séparer cette partie, d'en composer *une Feuille périodique* entièrement distincte.

Ce nouveau Journal formera une espèce d'appendice du Mercure de France; il le complétera, en fera *le Répertoire des Littératures de tous les pays*. Il aura pour titre :

MERCURE ÉTRANGER, ou *Annales de la Littérature étrangère.*

Donner aux Français une connaissance, aussi complète qu'il sera possible, de la littérature de tous les pays, et sur-tout de celle de nos voisins les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Anglais, tel sera le principal objet de cette nouvelle Feuille périodique. On ne peut plus, aujourd'hui, prétendre au titre d'homme de lettres, si l'on ne possède *la statistique littéraire* non-seulement de la France, mais de l'Europe.

Chaque numéro du *Mercure étranger* contiendra :

1°. Des *Mélanges* ou morceaux de poésie et de prose, traduits soit des langues *espagnole, portugaise, italienne, russe, suédoise, hollandaise, anglaise,* soit même de l'*arabe*, du *persan*, du *grec moderne*, enfin des langues orientales. Nous donnerons, parfois, le texte même de quelques morceaux écrits dans l'une ou l'autre des langues étrangères de l'Europe, avec la traduction en regard.

Nous aurons soin d'insérer fréquemment, peut-être même dans tous les numéros du *Mercure étranger*, la traduction de quelque *Conte* ou *Nouvelle*. On sait que les Allemands et les Anglais cultivent avec succès ce genre de littérature.

2°. De courtes *Analyses* des principaux Ouvrages qui paraissent dans les pays étrangers; le prix de ces Ouvrages, et les moyens de se les procurer.

3°. Une *Gazette littéraire* ou *Extrait des Journaux étrangers*, contenant des Notices biographiques, des Anecdotes, des Nouvelles dramatiques, les Séances des Académies, les Programmes des prix proposés, etc., etc.

M. *Langlès*, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, a bien voulu se charger de la partie de littérature orientale que contiendra le *Mercure étranger*; MM. *Vanderbourg, Sévelinges, Durdent*, des traductions de l'allemand, de l'anglais, etc.; M. *Catteau-Calleville*, de la littérature du Nord; M. *Ginguené*, membre de l'Institut, de la partie italienne.

Il paraîtra, à la fin de chaque mois, un numéro du *Mercure étranger*, composé de quatre feuilles d'impression, de même format que le Mercure.

Quoique nous regardions le Mercure étranger comme un supplément presque nécessaire du Mercure de France, nos Abonnés ne sont point tenus de souscrire à ce nouveau Journal.

L'abonnement au *Mercure de France* continuera d'être de 48 francs par an; mais pour six mois, il sera de 25 fr.; pour trois mois de 13 fr.

Les abonnés au *Mercure de France* qui voudront aussi souscrire au *Mercure étranger*, paieront, en sus, pour cette dernière souscription, 18 fr. pour un an et 10 fr. pour six mois.

Pour les personnes qui, sans s'abonner au *Mercure de France*, voudront souscrire au *Mercure étranger*, l'abonnement sera de 20 fr. pour l'année, et de 11 fr. pour six mois.

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DC. — *Samedi* 16 *Janvier* 1813.

POÉSIE.

DISCOURS IMITÉ DE TITE-LIVE.

PACUVIUS désarme son fils PÉROLLA sur le point d'assassiner ANNIBAL (*).

PÉROLLA, *un poignard à la main.*

O mon père, vois-tu ce glaive dans mes mains ?
Hé bien ! rends grâce aux Dieux, qui de ces fiers Romains
Permettent qu'en ce jour, par un grand sacrifice,
Nous méritions enfin la bonté protectrice !
Oui, qu'il tombe immolé sous ce glaive vengeur,
De notre liberté le cruel destructeur,
Et que d'un même coup utile à ma patrie,
D'un odieux tyran je purge l'Italie !....

PACUVIUS, *consterné.*

Justes Dieux ! Pérolla !...qu'as-tu dit ?...je frémis !...
Quelle aveugle fureur égare tes esprits ?

(*) *Res memo.* p. 109, *Per ego te, fili, etc.*

Oh ! si de la vertu la voix encor t'est chère,
Au nom de la patrie, au nom de ton vieux père,
Par l'opprobre éternel qui couvre un meurtrier,
Mon fils !.. respecte un hôte : eh ! quel hôte ?.. un guerrier,
Le soutien de Capoue, et le vainqueur de Rome !
Faut-il donc qu'un tel crime à mes yeux se consomme,
Quand naguères encore, aux pieds de ses autels,
Jupiter a reçu nos sermens solennels ?
Hé quoi ! ce fier vainqueur pardonne à ta faiblesse ;
Et lorsqu'à ce banquet il admet ta jeunesse,
(Honneur que t'enviraient les premiers de l'Etat !)
Tu voudrais te souiller d'un lâche assassinat !
Tu voudrais, de nos Dieux foulant aux pieds la crainte,
Du toit hospitalier ensanglanter l'enceinte ?
Mon fils ! faut-il qu'en vain j'embrasse tes genoux,
Moi qui sus d'Annibal attendrir le courroux ?
Que de ces Dieux vengeurs la majesté sacrée,
Et la foi des sermens que ta bouche a jurée,
La faveur d'Annibal, le meurtre et son horreur
Ne touchent point, ingrat, ton inflexible cœur,
J'y consens : mais au moins que la raison t'éclaire :
L'as-tu bien pu former, ce projet téméraire ?
Seul, tu veux attaquer le vainqueur des Romains !
Crois-tu qu'autour de lui, ces braves Africains,
Tranquilles spectateurs de ta vaine démence,
Te laissent sans obstacle assouvir ta vengeance ?
Penses-tu soutenir ces regards foudroyans,
Que Mars lui-même arma d'éclairs étincelans,
Ce front qui dissipait nos cohortes craintives,
Ainsi qu'un vil troupeau de biches fugitives ?
Mais je veux, après tout, qu'un propice destin
Couvre tes noirs complots d'un voile clandestin.
Pourras-tu bien, dis-moi, de ton bras sanguinaire,
Abattre, et sous tes pieds fouler le corps d'un père ?
Car il faudra, cruel, au travers de mon flanc
T'ouvrir jusqu'au vainqueur un passage sanglant ;
N'en doute pas, mon sein deviendra son égide :
Au meurtre tu joindras l'horreur du parricide !..
Tu recules d'effroi, tu trembles, ô mon fils !...
Des pleurs roulent déjà dans tes yeux attendris.
Ah ! rougis, Pérolla, d'un coupable délire ;
Fuis, respecte un héros que l'univers admire ;

Je t'en conjure ici : veuillent les immortels
Rendre ton cœur sensible aux accens paternels,
Ainsi que pour toi-même, ils ont permis naguère
Qu'Annibal favorable écoutât ma prière !

PÉROLLA *jette son glaive.*

Tu l'emportes, mon père, Annibal est sauvé !....

FRÉDÉRIC BATRÉ.

LE PAON ET LE CHOUCAS,

Fable allégorique, imitée de FAERNE.

LE souverain de la gent emplumée
Venait de descendre au tombeau ;
Les petits et les grands, et le peuple et l'armée,
Réclamaient à-la-fois un monarque nouveau.
On s'assemble, on cabale, ainsi qu'il est d'usage ;
L'un vend, l'autre achète un suffrage.
Tandis que l'on s'échauffe en vain,
Le paon s'avance, et d'un ton fier et vain :
« Vous voyez, leur dit-il, cet éclatant plumage,
» Ce cou d'azur, ce port noble et divin ;
» Le trône, je le crois, peut être le partage
» De qui sut mériter les faveurs du Destin. »
Tous s'en allaient au Paon décernant la couronne,
Quand le choucas l'apostrophant ainsi :
» Gentil oiseau, dit-il, parvenu sur le trône,
» Si l'on t'apprend qu'un farouche ennemi
» Menace d'envahir l'Etat et ta personne,
» Réponds, que feras-tu ? quel sera notre appui ?
» Le courage sert mieux que la beauté ; sans lui,
» Jamais au rang suprême on ne devrait prétendre. »
Cet avis du choucas parut très-bon en soi,
Et l'aigle courageux dès-lors fut élu roi.

Pour régir un Etat, pour savoir le défendre,
Pour maintenir tout le peuple en repos,
Il fallait plus qu'un chef, il fallait un HÉROS.

M. BOINVILLIERS, *corresp. de l'Institut.*

ÉNIGME.

De moi l'on voit sortir une épaisse fumée
Qui de feu n'est pourtant jamais accompagnée ;
De moi l'on voit couler un grand nombre de pleurs,
Et je ne souffre pas la moindre des douleurs :
Aux rigueurs des saisons sans pitié l'on m'expose ;
Au grand air est toujours le lit où je repose,
Et pourtant j'y conserve une interne chaleur,
Que sait mettre à profit l'adroit cultivateur.
A la ville on me croit un être méprisable,
C'est le contraire aux champs : j'y suis recommandable.
Par moi l'on remédie à la stérilité,
Et j'y double l'espoir de la fécondité. S........

LOGOGRIPHE

Des plus belles couleurs brillante avec ma tête,
Je suis en la perdant d'une extrême pâleur ;
Quand le saint sacrifice à l'église s'apprête,
On me voit sur l'autel dans les mains du recteur ;
Si je perds tête et queue, ô destin déplorable !
Je deviens aussitôt, j'en frissonne d'horreur,
D'un supplice odieux l'instrument exécrable.

V. B. (d'Agen.)

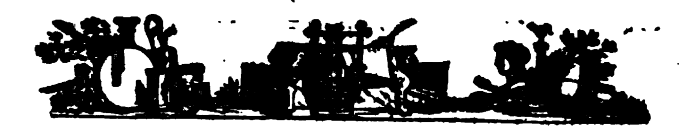
CHARADE.

Mon dernier par l'usage et par la loi commune,
A l'église, lecteur, ainsi qu'à la commune,
Précède les époux conduits par l'amitié.
De leur lit mon premier tient plus de la moitié :
Mon tout sans être esclave, et sans la moindre gêne,
Du Cap rouge à Damas est toujours à la chaîne.

V. B. (d'Agen.)

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Aiguille*.
Celui du Logogriphe est *Poêle*, dans lequel on trouve : *Pôle*.
Celui de la Charade est *Patelin*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

La Gaule Poétique, ou l'*Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts;* par M. de Marchangy. — Deux vol. in-8°. — Prix, 10 fr., et 12 fr. 50 c. franc de port. — Paris, chez *Chaumerot*, libraire, place Saint-André-des-Arts, n° 11; *Chaumerot* jeune, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 188; et *Eymery*, rue Mazarine, n° 30.

Nous possédons plus de dix mille volumes sur l'histoire de France, et cependant M. Marchangy est parvenu à donner sur le même sujet un ouvrage aussi original qu'intéressant; c'est une entreprise ingénieuse et nationale que celle d'avoir voulu prouver que nos chroniques offraient à l'orateur, au poëte, au peintre, les ressources les plus abondantes. On trouve, en effet, dans la *Gaule poétique* des discours vraiment éloquens, des sujets de tableaux faits pour tenter le pinceau de nos meilleurs artistes, et des esquisses animées de poëmes épiques et de tragédies. Avant de rendre un compte plus détaillé de cet ouvrage, nous croyons devoir citer en entier l'Introduction, qui donnera mieux que nous ne le ferions nous-même une idée précise du plan et de la manière d'écrire de M. Marchangy.

Introduction de la Gaule poétique.

Jusqu'à présent on n'a cru voir dans les chroniques françaises que des événemens obscurs, et des fables grossières peu propres aux conceptions poétiques; mais une étude plus profonde saurait y trouver en grand nombre, des germes précieux, qui n'attendent pour éclore que la volonté du génie.

Notre histoire, que les Muses ont négligée, aurait pu facilement leur plaire si elles eussent découvert, sous le voile épais que n'ont osé lever de timides annalistes, une

beauté vierge encore et des grâces ignorées. Sous quels traits intéressans, sous quels divers attributs, la poésie et la peinture, dont le privilége est de tout animer, ne pourraient-elles point représenter la France?

Tantôt on la verrait, intrépide amazone, portant la hache du Sicambre, les bracelets du Celte, la lance des Paladins, l'éperon d'or, le faucon, et le cor retentissant des nobles et des châtelains.

Tantôt errante pélerine, revenant des lieux sacrés avec le rosaire des ermites, le bourdon, l'écharpe brodée par les jouvencelles, la harpe du troubadour, et la cithare des romanciers.

Tantôt puissante fée, couronnée de la verveine, dont les prophétesses des Germains et des Gaulois ceignaient leur front; armée de la baguette des Nécromans, de l'anneau merveilleux, de la coupe aux philtres magiques; transportée sur un char aérien, et telle qu'apparurent à nos crédules aïeux les Oberon, les Morgane et les Mélusine.

Mais plus souvent encore on la verrait, auguste divinité, élevée sur un trône dont les étrangers mêmes ont reconnu la prééminence, et recevant les productions du génie, les vœux, les sermens, les sacrifices d'une foule de héros fiers de répandre leur sang, et de mourir pour elle. A son autel sont suspendus les oriflammes de Clovis, les faisceaux que Charlemagne rapporta du Capitole, les bannières des Louis et des Philippe, le panache blanc de Henri IV, et les épées des Duguesclin, des Nemours, des Bayard, des Condé, des Turenne, des Catinat, des Villars. Parmi ces trophées éclate son vaste bouclier, que parent les armoiries de cent familles illustres, les couleurs, les chiffres et les devises des chevaliers et des bannerets. Autour de ces nobles écussons s'entrelacent les rameaux du chêne qu'adoraient nos Druides; l'olivier que les Phocéens transplantèrent sur nos rivages; le peuplier d'Italie, emblême des colonies romaines dans les Gaules; les palmes de l'Idumée, et les lis couverts d'abeilles: sur ces images symboliques la galanterie et les amours effeuillent les roses cueillies dans les voluptueux bosquets d'Anet, de Blois et de Versailles.

Il n'est pas une époque dans notre histoire qui ne puisse offrir aux beaux-arts des sujets dignes de les inspirer.

Si l'on parcourt rapidement nos fastes, on verra d'abord les Gaulois fonder de grands royaumes dans l'Italie et dans l'Asie, qui à leur tour élèvent parmi nous des cités célè-

bres ; on verra un nouveau peuple, échappé des forêts du nord, signaler par mille exploits une audace intrépide. Toute la nuit de ces premiers siècles étincelle de faits éclatans.

Bientôt les murs de Cambrai et de Tours ont vu briller l'aurore de notre monarchie : le ciel confie la garde de Lutèce à une simple bergère, qui détourne avec sa houlette la grande armée d'Attila ; Clovis s'élève, et vingt rois disparaissent ; la Gaule entière est saluée du beau nom de France ; un miracle convertit le monarque idolâtre, et l'Eternel, s'intéressant à nos drapeaux, se montre le Dieu des victoires, comme au tems des Moïse et des Josué.

Mais sous le règne des Clotaire et des Chilpéric, la France n'est qu'une plaie, et la muse de Sophocle et d'Euripide oublie les murs de Thèbes et d'Argos, pour rêver sur les bords de la Seine à de tragiques souvenirs. Un père a besoin de bouclier devant l'épée de son fils, et le soleil refuse sa lumière à de nouveaux Pélopides ; des femmes ardentes à régner se font un sceptre du poignard ; le jeune héritier du trône est retrouvé dans les filets du pêcheur, et de nombreux phénomènes ont consterné la terre.

Après cette époque horrible, mais poétique, s'avancent indolemment du trône au cloître, et du cloître au tombeau, ces rois qui n'ont pas régné, ces vains simulacres qu'un maire proclame avec ironie, et que leurs sujets ignorent.

Lasse d'un tel repos, la France se réveille, et bientôt se couronne des lauriers que lui apportent Charles-Martel, Pépin et Charlemagne ; elle entonne l'hymne de Roland et les chants que recueille Eginhard ; ivre de sa gloire, elle reçoit les armes brisées des Sarrasins et des Saxons, la couronne de fer que la belle Teudelinde ceignit au roi des Lombards son époux, l'étendard de Rome, le bandeau impérial des Césars, les sceptres de la Germanie, les clefs du sépulcre de Jérusalem, et les hommages d'Alphonse, d'Irène, d'Aaroun et de Nicéphore.

Mais un grand deuil succède à une grande splendeur, et du fond du nord les enfans d'Odin, guidés par leurs Valkiries et leurs Scaldes, apportent sur nos rivages la guerre et l'idolâtrie. Au milieu des discordes et des troubles civils deux aimables princes règnent ensemble comme deux lis sur une même tige ; tendres frères qu'un trône même ne put désunir, et que la mort n'a pas séparés.

Cependant la chevalerie a reçu des mains de la beauté la

haubert, les panaches flottans, les armes invincibles, et la beauté lui doit à son tour un culte professé par la bravoure et la courtoisie. Que la Grèce ne vante plus ses fabuleux argonautes, et ses Alcide, et ses Thésée; une race de héros efface tous leurs exploits et se consacre à la défense de la faiblesse et du malheur. Des aventures inouies, des faits d'armes prodigieux, des tournois aussi beaux que les jeux d'Olympie; tout ce que la valeur et l'amour peuvent enfanter de plus merveilleux se trouve dans cette partie de notre histoire.

Mais à la voix de l'ermite qui s'échappe, tout inspiré, du désert, nos guerriers marchent à la délivrance du tombeau sacré; les tentes de France s'élèvent près du sycomore et du palmier de la Syrie, et l'histoire s'assied sur les rives saintes du Cédron et du Jourdain. L'Orient brillant et policé, enchante nos héros, qui reviennent dans l'Europe ignorante et ténébreuse avec les flambeaux des sciences et des arts.

De charmans concerts ont ravi l'Occitanie et la Provence. Des générations d'Amphions et d'Orphées se rendent sous les rameaux du mélèze et du térébinthe, où siége la cour souveraine que préside la beauté, et lui font entendre la ballade et les plaidoyers d'amour. Non, jamais la flûte des bergers du Ménale et du Sténiclare ne soupira de plus doux airs que la lyre de ces poëtes amans et guerriers qui, des bords parfumés de la Durance, se répandent de toutes parts et charment le palais des rois et les salles des barons et des châtelains.

La langue française voit les romanciers couvrir de fleurs son berceau; elle en sort avec les grâces de l'enfance; ses paroles simples et naïves donnent un air de candeur à tous les sentimens qu'elle exprime.

Cependant la France accomplit ses destins, et multiplie les exploits et les actions illustres; mais c'est dans les revers que paraît sur-tout sa grandeur. Qui oserait reprocher à nos pères les journées de la Massoure, de Cressy, de Pavie? Fatales journées où moins braves, ils eussent été vainqueurs, et où leur courage mérita le triomphe dont les priva leur impétuosité! C'est ici qu'on admire Saint-Louis, captif des Sarrasins, qui respectant ses vertus, brisent ses fers, lui demandent la paix et veulent le proclamer leur souverain. Le roi Jean court prendre la place d'un ôtage infidèle en s'écriant que si la bonne foi était perdue, il faudrait la chercher dans le cœur des rois. François Ier rassure

son pays en lui apprenant que tout est perdu, hormis l'honneur.

Il est bien doux, bien consolant de voir la patrie, toujours habile à relever ses ruines, faire éclore de son malheur même un germe de prospérité.

Après les règnes désastreux des successeurs de Philippe-le-Bel, apparaît, comme l'arc-en-ciel après l'orage, le règne pacifique de Charles V, qui ne trouvait les rois heureux que parce qu'ils peuvent faire le bien.

Après l'envahissement du royaume par les Anglais, alors que toutes nos cités subissaient un joug odieux, une jeune vierge leva contre eux sa lance et les fit disparaître.

A l'ombrageux, au despote Louis XI, qui vivait inaccessible dans le fond de son château de Plessis-lez-Tours, on voit succéder le courtois et l'affable Charles VIII, mêlant des fêtes aux victoires, rapportant des rives de Parthénope soumise des plantes et des fruits inconnus à la France, qui bénit ses fertiles trophées.

Consolant ses sujets des parricides horreurs de la Saint-Barthélemi et des égaremens d'une Ligue insensée, arrive ce Henri IV, qui laissa tant de souvenirs attendrissans à la table du pauvre et à la cabane du charbonnier.

Après les troubles de la Fronde, le deuil et les misères de la cour, on contemple Louis XIV ajoutant à la majesté des rois, et réalisant dans Versailles les fables de l'Olympe, les féeries d'Armide et d'Alcine; magnifique souverain dont Homère et Phidias eussent fait leur grand Jupiter en le voyant entouré de cent génies immortels qu'inspiraient son sourire fécond et ses regards puissans.

Après les années honteuses de la révolution, où la terreur, le carnage, la famine et tous les fléaux creusaient l'effrayant tombeau de la France, on voit luire l'aurore, qui, dissipant tant de nuages, enfante un astre réparateur; la patrie refleurit à son éclat, et sous les arcs-de-triomphe qui consacrent mille victoires, entre dans nos remparts étonnés l'héritage de Rome et d'Athènes.

Ah! gloire et honneur au pays que n'a point abaissé l'infortune, et qui n'a jamais désespéré de son salut! Gloire et honneur au pays de la vaillance, de l'esprit, de la politesse, et des vertus hospitalières! au pays qu'ont défendu tant de héros, qu'ont embelli de si grands talens!

Vous donc, poëtes et artistes citoyens, que l'amour de votre patrie échauffe de son feu sacré, saisissez la lyre, le ciseau, la palette, et daignez me suivre dans les nouveaux

sentiers que je vais vous frayer : nous nous arrêterons ensemble sous les chênes divinisés, où les antiques Semnothées accomplissaient leurs mystères; dans ces camps nombreux que les Gaulois et les Francs ont dressés en face de tant de nations différentes d'origine, de mœurs, de coutumes; dans les fêtes et les cours plénières de nos monarques; dans les joûtes et les carousels de nos paladins : nous parcourrons les cloîtres du cénobite, la grotte du solitaire, les sombres églises, qu'on prendrait pour des catacombes, et des forêts pétrifiées, et les manoirs féodaux, et les castels hospitaliers, où les pélerins, les preux, les écuyers, les pages et les damoiseaux contaient leurs aventures de guerre et d'amour à la lueur des brasiers. Vous apprendrez les faits célèbres, les grandes vertus, les grands crimes, les usages curieux, les fables nationales, les mœurs simples et la vie privée de nos aïeux; alors, étonnés de tant de poétiques richesses, vous consacrerez désormais vos veilles à célébrer une histoire trop long-tems méconnue et dédaignée. Si j'ose marcher avec vous dans cette lice glorieuse, où le mérite seul a droit de porter ses pas, ce n'est point que je prétende vous donner des leçons et des exemples; ce n'est point que j'aspire aux palmes dues à ceux qui sauront dignement raconter tant de merveilles; mais le berger qui vit obscur dans les vallons solitaires, conduit quelquefois le conquérant à travers les routes inconnues, et le mène jusqu'au champ d'honneur où l'attend la victoire.

(La suite à un prochain numéro.)

Le Glaneur, ou *Essais de Nicolas Freeman*, recueillis et publiés par M. A. Jay. — Un vol. in-8°. — Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez *Cérioux* jeune, libraire, quai Malaquais, n° 15; *Dargent*, libraire, rue de l'Odéon, n° 34; et *Lenormant*, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8.

Ce titre simple et modeste, le nom de l'homme de lettres qui veut bien ne s'annoncer que comme l'éditeur de l'ouvrage qu'il offre au public, son talent si justement apprécié; voilà bien des motifs pour fixer l'attention du lecteur qui cherche moins l'emploi de quelques heures que l'occasion de méditer et de s'instruire. Des pensées

profondes, des vues ingénieuses et piquantes, un aimable badinage, une douce philosophie; telles sont les qualités qui distinguent cette nouvelle production. Il appartenait au panégyriste de Montaigne de nous les retracer : il l'a fait dans un style formé sur les meilleurs modèles, et qui rappelle souvent les tournures animées et rapides, ainsi que l'élégante clarté de la prose de Voltaire.

Il est assez difficile d'analyser un ouvrage qui se compose de parties presqu'entièrement étrangères les unes aux autres, et réunies seulement par un fil délié que le moindre contact peut rompre. Des chapitres entiers sont consacrés à la plus haute littérature, quelques-uns à la morale et à la philosophie, d'autres au développement des passions qui se partagent le cœur de l'homme : c'est alors que M. Jay ou Nicolas Freeman fait agir les personnages jetés dans l'action, et donne ainsi tout-à-la-fois l'exemple et le précepte. Mais quoi ! nous dira-t-on, vos premières réflexions semblaient annoncer un traité didactique, où les résultats et les preuves étaient le complément de propositions discutées avec méthode et appuyées de toutes les armes du raisonnement, et vous parlez maintenant d'*action*, de personnages ! le livre de M. Jay serait-il donc un roman ? Ni l'un ni l'autre. Un tableau, quel qu'il soit, n'exige-t-il pas un cadre ? La vérité toute nue trouverait peu d'adorateurs; et sans s'abandonner à de tristes élucubrations sur l'affaiblissement des facultés intellectuelles ou physiques que l'homme a reçues en partage, bornons-nous à remarquer que, dès l'enfance des sociétés, il lui fallut présenter la vérité sous le manteau de la fable. Le monde vieillit sans devenir plus raisonnable, ou, pour mieux dire, il reste avec les mêmes passions, les mêmes vertus et les mêmes faiblesses; il n'a fait que changer d'erreurs. Le sage les voit et les apprécie ; mais comment les signaler ? Osera-t-il présenter à la multitude enivrée l'image sérieuse de la froide raison ? Ne faut-il pas la voiler sous les tissus légers de la mode ? elle passe à l'aide de ce déguisement ; et le monde fait un mérite à l'étrangère, non pas de ce qu'elle est, mais de ce qu'elle a voulu paraître. Quoi

qu'il en soit, le charme opère sur quelques bons esprits; ils eussent pris la fuite sans cette heureuse précaution; désormais éclairés par l'expérience, ils bénissent la sage philosophie qui cède d'un côté pour tout reconquérir; la persuasion est son ouvrage, et quand l'erreur des premiers instans se dissipe, on s'applaudit d'avoir été trompé.

Cosi all' egro fanciul' porgiamo aspersi
Di soave liquor gli orli del raso,
Succhi amari ingannato intanto ei beve,
E dal inganno suo vità riceve.

(Gerusalemme liberatà. Canto primo.)

Cette digression peut paraître grave, mais elle n'est pas étrangère au sujet qui nous occupe. Le livre de M. Jay sera sans doute considéré sous différens aspects. Les uns n'y verront que les pensées éparses, le délassement d'esprit d'un homme à talent; d'autres n'y chercheront que des opinions toutes faites, soit pour modifier leur avis particulier, d'après le sien, soit pour s'épargner la peine de penser d'après eux-mêmes; méthode facile de s'occuper de tout, de posséder toutes les sciences, sans jamais s'embarrasser dans les épines d'études longues et décourageantes. Quant à nous, nous avons fait connaître assez, en commençant cet article, ce que nous pensons du *Glaneur*, et l'estime qu'il doit inspirer à tous les gens de goût; il est facile de tirer l'horoscope d'un ouvrage qui réunit en sa faveur tant de moyens de succès.

L'éditeur des *Essais de Nicolas Freeman* nous apprend de quelle manière le manuscrit est tombé entre ses mains; il nous donne, dans une préface aussi spirituelle que bien écrite, des détails très-circonstanciés sur l'origine du bon Freeman, sur ses liaisons et l'amitié qui l'unissait à lui; les derniers momens de ce rare ami et la remise des papiers sont racontés sur-tout de la manière la plus piquante. Il faut y voir le tableau de la douleur de l'héritier à la nouvelle de la maladie de son parent; sa colère contre d'imprudens amis qui voudraient qu'on laissât agir la nature, le soin qu'il prend

d'entourer le malade d'un grand nombre de médecins; enfin, l'excès de sa sensibilité qui ne lui permet pas d'assister aux funérailles.

L'ouvrage commence enfin, et plusieurs personnages sont mis en scène dès les premières pages. Leurs caractères différens sont établis dans un chapitre d'introduction. L'un d'eux est un ancien gentilhomme de la Basse-Bretagne, nommé Kerkabon; il a parcouru plusieurs pays étrangers; les mœurs, les lois et les coutumes ont été le sujet de ses méditations; franc, loyal, indulgent pour les autres, sévère pour lui-même, il est regardé comme un sage.

M. Duhamel, ancien avocat au parlement de Grenoble, vient ensuite. C'est un bibliomane déterminé, sa maison toute entière est devenue une vaste bibliothèque. Religieux jusqu'à l'intolérance, d'ailleurs rempli de vertus solides, il a conservé chez lui une suprématie absolue. Savant, il ne s'offense pas que Mme Duhamel mêle ensemble *Horace* et *Corneille*, les *Alde* et les *Variorum*, et soupçonne tous ces gens-là de n'être pas de trop bons chrétiens.

Le troisième personnage de l'association est le major Floranville, neveu de Kerkabon. Aux rhumatismes et à la pituite près, il aurait pu servir de type aux auteurs du *ci-devant Jeune homme.*

Enfin, le quatrième acteur principal est *Nicolas Freeman* lui-même. Son ame est simple et naïve, il cache un cœur excellent sous des dehors peu séduisans. Sa figure assez hétéroclite lui procure l'honneur d'être placé dans un tableau de l'Adoration des Mages; on le prend pour modèle du *roi arabe;* il faut lire dans l'ouvrage même le détail de cette burlesque aventure, dont la suite amène un récit qui jette sur une partie de la composition le plus doux intérêt.

Après l'exposition de ces différens caractères, l'auteur les place dans une situation favorable pour exposer ses principes et ses opinions. Duhamel, entouré de bouquins, fait la revue de toutes ses richesses. On sent ce qu'un pareil sujet pouvait fournir au talent d'observation de M. Jay. En homme judicieux, il s'est contenté de

montrer de l'érudition, du goût; l'écueil de la satire était là ; un autre y serait tombé ; ce n'est pas un petit mérite que d'avoir su se préserver d'un tel appât. Floranville noue une intrigue romanesque avec deux aventurières ; les querelles des journalistes, les amitiés d'auteurs, la mode nouvelle, l'occupent entièrement. Kerkabon, pendant ce tems, moralise avec tous, et Nicolas Freeman s'évertue sur les questions littéraires les plus délicates. C'est ici que M. Jay montre le talent le plus recommandable ; son style s'élève avec le sujet, il arrive au ton noble et sévère d'une discussion grave et méthodique.

M. Jay s'est proposé d'examiner les causes qui s'opposèrent au succès des ouvrages de Milton à l'époque de leur publication. Il n'a voulu, comme il nous l'annonce lui-même, que chercher à démêler les causes qui influent sur la destinée des productions du génie. Cette déclaration franche bannit toute idée de critique de sa part, quoique dans une semblable matière le champ puisse être librement ouvert à la discussion. Beaucoup de nos lecteurs se souviennent, sans doute, que dans l'exorde d'un discours académique, qui a obtenu dans le monde une célébrité clandestine, un écrivain illustré par d'éclatans succès, crut pouvoir établir, comme un principe certain, que la nation anglaise, animée d'un même esprit et mue par un sentiment unanime, voulut punir l'auteur du *Paradis Perdu* des erreurs de sa vie politique, en condamnant à l'oubli son plus beau titre de gloire. Cette idée porte avec elle un caractère solennel de justice vengeresse qui frappa tous les esprits ; presque tous l'adoptèrent sans hésiter, et ce qui n'était peut-être de la part de l'auteur du discours qu'une hypothèse, et qu'un moyen préparatoire, pour arriver à des résultats dont nous puissions faire une application immédiate et facile, devint pour le plus grand nombre des lecteurs une démonstration rigoureuse. Il était digne d'un homme également versé dans la littérature et dans la connaissance de l'histoire, de vérifier l'exactitude d'un fait aussi extraordinaire. Les preuves que M. Jay a rassemblées sont tirées des écrits du tems, des mœurs de

l'Angleterre à l'époque de la publication du *Paradis Perdu*, et du genre même de cet ouvrage.

« Lorsqu'en 1667 Milton publia le *Paradis Perdu*, » la tranquillité était rétablie en Angleterre. La nation » anglaise présentait alors un singulier spectacle. Char- » les II, qui aimait la galanterie et le plaisir, avait » introduit dans sa cour une licence de mœurs qui ne » connaissait point de bornes. Les femmes et les favoris » y régnaient despotiquement. Des parties de débauche, » des fêtes continuelles étaient la principale affaire du sou- » verain et de ses courtisans. Il croyait imiter Louis XIV; » mais il n'avait ni cette magnificence, ni cet amour de » la gloire, ni cette dignité qui couvraient les faiblesses » du monarque français, et le rendaient alors l'idole de la » nation. Charles II ne manquait pas d'instruction, mais » il ne montrait de goût que pour les comédies licen- » cieuses de Wicherley et pour la partie frivole de la » littérature. D'ailleurs il n'estimait que les écrivains » français qui n'avaient point de rivaux en Europe. La » cour partageait les goûts et les opinions du maître; » personne en Angleterre n'était moins Anglais que » Charles II, ses maîtresses et ses favoris.

» Il est incontestable que, même en mettant à part » l'impression fâcheuse que le nom de l'auteur du *Paradis* » *Perdu* devait produire à la cour, ce poëme était d'un » genre trop sévère pour y obtenir du succès. L'histoire » d'Adam et d'Eve, l'aventure de la pomme fatale, les » prouesses de Satan, les combats des Anges et des Dé- » mons, la peinture du Paradis et de l'Enfer, tous ces » objets n'étaient pas de nature à intéresser des hommes » peu religieux, qui s'amusaient à jeter du ridicule sur » les choses les plus sérieuses, et qui jouissaient du pré- » sent sans trop s'inquiéter de l'avenir. Les deux poëtes » les plus frivoles que l'Angleterre ait produits, Waller » et le comte de Rochester, étaient seuls en possession » d'amuser la cour. On n'y connaissait Milton que comme » l'auteur de quelques pamphlets séditieux, et lorsque » son chef-d'œuvre parut, on s'imagina qu'il ressemblait » à ces productions mystiques et ennuyeuses dont les

» presbytériens et les puritains inondaient encore l'An-
» gleterre. »

Ce raisonnement paraît sans réplique ; il est appuyé sur la connaissance des faits et sur l'esprit qui régnait alors à la cour d'Angleterre. Mais le corps de la nation que pensa-t-il à l'apparition du poëme de Milton ? Si les grands, livrés aux plaisirs et à la dissipation auprès d'un prince voluptueux et léger, ne s'appesantirent pas sur le mérite de ce chef-d'œuvre, pourquoi le peuple qui s'enivre si peu des mêmes voluptés, montra-t-il de son côté la même indifférence ? M. Jay va nous l'apprendre encore, et l'histoire du tems, la lecture des écrits qui étaient le plus recherchés à cette époque, confirment la justesse de ses observations.

« La masse du peuple avait conservé des mœurs aus-
» tères et un grand attachement à la religion. L'incré-
» dulité n'avait fait aucun progrès dans la nation. Les
» Anglais étaient chrétiens de bonne foi. La lecture de
» la Bible était pour eux un devoir, et ils le remplis-
» saient avec exactitude. Leur piété était sérieuse et
» même sévère. L'érudition théologique, la méditation
» des mystères du christianisme, le moyen de répandre
» les vérités religieuses, tels étaient les sujets princi-
» paux qui occupaient tous les esprits et alimentaient
» toutes les conversations. Rien, au premier coup-
» d'œil, ne devait être plus favorable au *Paradis Perdu*,
» et cependant c'est à ces mêmes circonstances qu'il
» faut attribuer l'indifférence avec laquelle il fut reçu.
» Il est impossible qu'un poëte qui traite un sujet chré-
» tien et qui se livre à sa verve, n'embellisse pas son
» ouvrage de quelques fictions, et ces mensonges poé-
» tiques révoltent les hommes simplement religieux. Ils
» regardent comme autant d'impiétés les allusions pro-
» fanes qui se mêlent aux vérités du christianisme.

» Si Milton eût raconté simplement la chute du pre-
» mier homme et les funestes effets du péché, sans
» s'écarter en rien du récit des Saintes-Ecritures, il est
» vraisemblable que son ouvrage fût devenu populaire
» en naissant ; mais on ne pouvait lui pardonner ni ses
» allusions fréquentes à la fable, ni ses descriptions

» imaginaires des milices célestes, ni les épisodes dont
» il a orné son poëme. Les amours horribles du Péché
» et de la Mort, le pont jeté sur le chaos, la paradis des
» fous, l'invention de la poudre à canon, même l'ex-
» pression des chastes amours d'Adam et d'Eve, effa-
» rouchent les chrétiens scrupuleux qui ne séparent pas
» la vérité de la religion. Ils ne sauraient supporter qu'on
» mette en scène le créateur de l'univers, et qu'on lui
» fasse tenir des discours qui sont presque toujours
» indignes de la toute-puissance et de la majesté divine. »

On reconnaît dans un semblable raisonnement l'homme de lettres profondément pénétré du sujet qu'il a entrepris de traiter, l'observateur judicieux qui établit ses opinions d'après l'expérience et la connaissance de l'esprit humain. C'est par une discussion sage et raisonnée des événemens qui se passaient en Angleterre au moment de la publication du *Paradis Perdu*, que M. Jay appuie son système, et non par de brillantes antithèses, et des rapprochemens étrangers à une question à-la-fois historique, littéraire et philosophique.

Les bornes de cet article ne nous ont pas permis de faire connaître la totalité des preuves rapportées par M. Jay ; nous n'avons pu qu'extraire des fragmens qui perdent à être déplacés ; l'enchaînement des idées est rompu ; c'est à l'ouvrage même que nous renvoyons nos lecteurs ; ils y verront ce qu'un jugement sain, une logique pure, et la plus franche impartialité, peuvent jeter de lumière sur les faits qu'on nous a présentés avec une éloquence captieuse.

Nous ne voulons pas terminer l'examen de ce morceau sans rapporter un des passages qui le terminent. On y verra une opinion frappante de vérité, elle est comme le corollaire de toutes les propositions qui l'ont précédée. Personne, jusqu'ici, n'avait fait encore une semblable remarque, et nous ne doutons pas qu'elle n'obtienne tous les suffrages désintéressés.

« Je suppose que le *Génie du Christianisme* et les
» *Martys* eussent été publiés dans le siècle de Louis XIV,
» lorsque les doctrines religieuses étaient encore dans
» leur force; il est plus que probable que ces ouvrages,

» malgré le talent de leur auteur, auraient été condam-
» nés par les Arnaud, les Nicole, les Bourdaloue, les
» Pascal, les Bossuet, et les autres soutiens de la foi.
» Comment des hommes qui ne pardonnaient point à
» Racine de composer des tragédies, auraient-ils pu
» tolérer ce mélange du sacré et du profane, de la vérité
» et du mensonge, qu'on rencontre par-tout dans ces
» deux productions ?

» Il est certain qu'en lisant le poëme de Milton et les
» ouvrages de M. de Châteaubriant, on est toujours
» tenté de croire qu'on ne lit que des fables ; et cette
» impression involontaire peut affaiblir le respect dû à
» la religion. Je n'ai pas besoin d'avertir le lecteur que
» l'opinion que je soutiens est celle des hommes vraiment
» pieux.

» D'après toutes les recherches et les réflexions que
» j'ai faites sur ce sujet, je suis convaincu que si le
» siècle de Milton eût été moins religieux, le *Paradis*
» *Perdu* aurait jeté à sa naissance un grand éclat ; et
» que M. de Châteaubriant doit une partie de ses succès
» au peu de zèle et de ferveur religieuse de ses contem-
» porains. »

M. Jay a fait précéder cet intéressant examen par une notice très-détaillée de la vie et de tous les ouvrages de Milton. L'Homère anglais n'est guère connu en France que par le chef-d'œuvre qui lui donne un rang si élevé parmi les poëtes épiques. Peu de personnes lisent ses autres ouvrages ; quelques-uns sont écrits en latin : tous annoncent le génie sublime dont le nom est désormais consacré à l'immortalité. M. Jay, attentif dans son ouvrage à tout ce qui peut intéresser les lecteurs, l'a orné de deux frangmens de la traduction de M. Delille ; l'exorde du 3e chant du *Paradis Perdu*, et la scène touchante dans laquelle Eve sollicite et obtient le pardon de sa faute : on sait avec quel rare talent le traducteur a fait passer dans notre langue les beautés de l'original.

Un mérite d'autant plus remarquable dans le style de M. Jay, mérite qui devient chaque jour plus rare, c'est l'extrême clarté des tournures et le naturel de l'expression. Ces deux qualités sont précieuses sur-tout dans la

narration, et M. Jay, en homme qui sait plier son talent aux divers genres de composition, a placé dans son livre deux nouvelles qui doivent réunir tous les suffrages. Dans la première, il s'agit de prouver, par un exemple, qu'une éducation soignée ne produit pas chez les femmes le dangereux effet de diminuer leurs affections domestiques et l'amour qu'elles doivent porter à leurs époux ainsi qu'à leurs enfans. Kerkabon soutient cette thèse galante, et raconte l'histoire d'Elvire, fille du vice-roi du Mexique. Nous nous garderons bien de détruire l'intérêt qu'inspire cette nouvelle, en cherchant à l'analyser. Nous userons de la même discrétion à l'égard de la seconde : c'est l'histoire du sage et sensible Kerkabon lui-même. Ici tout le charme naît de la grâce du récit ; on n'y trouve aucun de ces événemens extraordinaires qui agitent la vie de la belle Espagnole ; tout *se* passe comme dans notre Europe ; et quoique l'auteur, peut-être par hasard, peut-être par une prédilection particulière, ait placé dans le Nouveau-Monde les catastrophes qui terminent ses récits, il n'est pas moins vrai que Kerkabon n'abuse pas de la distance ; il touche le cœur sans effrayer l'imagination. Cette partie du *Glaneur* n'est pas la moins remarquable, elle prouve dans l'auteur un talent de composition fort distingué.

Quelque plaisir que le livre de M. Jay procure à la lecture, quelque plaisir aussi vif qu'on éprouve à le louer, encore faut-il que la critique ait sa part : rien n'est perdu pour le malin. Si M. Jay a voulu donner au public un roman littéraire et philosophique, la nullité de l'action devient un défaut que couvre à peine le mérite des diverses parties de l'ouvrage. Si, au contraire, M. Jay n'a imaginé son cadre que pour présenter au public des fragmens sur différens sujets rassemblés dans un même volume, ainsi que le démontre le titre, on avouera que la fable imaginée pour mettre en œuvre tous ces matériaux ajoute bien peu à l'intérêt de l'ouvrage. M. Jay paraît lui-même ne pas mettre une grande importance à ses personnages, il agit avec eux sans cérémonie, et se met à leur place lorsque la gravité du sujet l'emporte, sans trop s'embarrasser

de ce qu'ils deviendront; le lecteur les retrouve avec plaisir, mais il ne s'inquiète nullement des causes de leur disparution : ils ont été bien remplacés. Eh! qu'importe après tout que ce soit Freeman, Kerkabon ou M. Jay lui-même qui entretienne le lecteur! L'objet principal est de plaire, d'attacher ou d'instruire; il est difficile de rencontrer un livre qui, mieux que le *Glaneur*, remplisse à-la-fois ces importantes conditions.

G. M.

Œuvres complètes de Bertin, nouvelle édition, ornée du portrait de l'auteur et de deux jolies figures. — Deux vol. in-18. — Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. franc de port. — Paris, chez *Duprat-Duverger*, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Si M. de Parny a obtenu avec justice le surnom de Tibulle français, Bertin, son compatriote et son ami, semble avoir ambitionné l'honneur d'être notre Properce; on le lui a même accordé, quoiqu'il soit bien souvent au-dessous du chantre de Cinthie. Tibulle et l'amant d'Eléonore se font distinguer l'un et l'autre par un naturel plein de grâce, par une sensibilité vive et sans affectation, par une mélancolie douce qu'un heureux choix d'expressions conserve fidèlement. Leurs vers coulans et faciles ont la même harmonie, la même pureté et la même élégance; leurs pensées amoureuses ont le même charme, et leurs transports le même délire. Sans doute les Dames romaines savaient par cœur les élégies de Tibulle, comme nos aimables Françaises savent celles de son rival.

Properce, au contraire, moins tendre, et par conséquent moins naturel, mais doué d'une imagination vive et forte, prodigue les hors-d'œuvres, les descriptions, et se fait remarquer par la richesse et par la variété des détails; c'est bien plus l'esprit que le cœur qui parle dans ses élégies, et son style surchargé d'ornemens poétiques n'a pas la douceur, la mollesse et la grâce qui conviennent au genre élégiaque. Properce a servi de

modèle à Bertin, et il y a entr'eux une analogie de talens qu'on reconnaît bientôt en lisant leurs ouvrages. Si Bertin n'avait pas eu le bon esprit de bien choisir son modèle, si, par exemple, séduit par les grâces enchanteresses de Tibulle, il avait tenté d'imiter ce grand poëte, il est certain qu'il aurait complétement échoué, et que ses vers auraient grossi le nombre de ceux que dès leur naissance on a dévoués à l'oubli.

Il ne faut pas se dissimuler cependant que si, dans un grand nombre d'élégies, Bertin est un rival heureux de Properce, quelquefois aussi il n'est que l'émule de Dorat. Lié d'amitié avec ce versificateur petit-maître, *ce pédant couleur de rose, ce ver luisant du Parnasse*, comme l'ont ingénieusement nommé MM. Palissot et Le Brun, quelques-uns de ses vers se ressentent de ce commerce qui a dénaturé le talent de plusieurs jeunes poëtes, et leur a appris l'usage de je ne sais quel persifflage inintelligible qui, en brillantant leurs productions, les a dépouillées de la vérité sans laquelle il n'y a point de poésie.

Maintenant que le goût des bonnes études nous a complétement désabusés de l'éclat factice de l'école de Dorat, il nous a paru nécessaire de prévenir que si Bertin n'a pas toujours su s'en garantir, il faut du moins avouer que de semblables taches sont rares dans ses élégies, et que si elles se rencontrent plus fréquemment dans le recueil publié en 1773, c'est qu'il était fort jeune alors; mais de cette époque à l'année 1782 où parurent ces mêmes élégies, le talent de Bertin prit un caractère plus décidé, et une étude constante des grands modèles le ramena aux principes de la bonne école.

Bertin a peint son caractère dans les vers suivans; quoiqu'ils soient bien connus, ainsi que toutes les productions de cet aimable poëte, on nous permettra sans doute de les citer, car ils le montrent sous un jour bien avantageux.

O vous qui lirez mes écrits,
Lecteurs trop indulgens, voulez-vous me connaître?
Au sein de vastes mers l'Afrique m'a vu naître:
Faible arbuste, à neuf ans, transplanté dans Paris,

Et de mon premier ciel favorisé peut-être,
Je surpassai l'espoir de mes maîtres chéris.
Au Pinde et chez les Rois, dans les camps, à Cythère,
J'osai me montrer tour-à-tour.
Sincère et timide à la cour,
J'eus pourtant le bonheur de n'y pas trop déplaire.
En amitié, fidèle encor plus qu'en amour,
Tout ce qu'aima mon cœur, il l'aima plus d'un jour.
Lorsque j'entrai dans la carrière,
On caressa ma muse; on daigna l'accueillir,
Comme on accueille en France une jeune étrangère,
Qui d'un lointain climat dans nos murs vient s'offrir.
Le chantre de Ferney, sous son toit solitaire,
Voyait alors l'Europe à grands flots accourir:
Hélas! j'ai peu connu Voltaire;
Je l'ai vu seulement triompher et mourir.
Mais Dorat, mais Bonnard, mais cette foule aimable
De convives joyeux et d'esprits délicats,
Me rechercha long-tems : je leur versais à table
Les rubis du Pomar et l'ambre des muscats.

Ces vers ne dépareraient pas les œuvres de nos meilleurs poëtes; à l'exception du dernier dont la pensée est trop recherchée, les autres sont corrects, faciles et harmonieux; la coupe en est heureuse, et ceux qui concernent Voltaire sont d'une élégance remarquable.

Les *Amours* de Bertin, plusieurs fois réimprimés, sont si connus, qu'il serait inutile d'en citer ici des passages sur le mérite desquels tout le monde est d'accord. Il n'est pas un ami des vers qui n'ait lu plusieurs fois ces élégies où le défaut d'abandon est compensé par un luxe peut-être trop abondant d'images poétiques, et où si l'amant n'est pas toujours passionné, il est presque toujours poëte habile.

Ce défaut d'abandon qu'on reproche à Bertin, n'est pas au reste si général quo quelques personnes se l'imaginent. L'élégie qui commence par ces vers :

Elle est à moi! Divinités du Pinde,
De vos lauriers ceignez mon front vainqueur, etc.

dans laquelle, suivant l'expression d'un critique, les

images les plus voluptueuses sont voilées de la pudeur de l'expression, et plusieurs autres que nous pourrions citer, ont une chaleur qui, pour n'être pas aussi expansive que celle de Tibulle, n'a pas moins un charme particulier qui flatte et qui finit par séduire.

Ces élégies ont fait à leur auteur une réputation qui durera long-tems; ses autres productions se font lire, parce que, si elles ont beaucoup des défauts des disciples de Dorat, elles ont aussi des beautés qu'on ne rencontre dans aucun des nombreux versificateurs de cette école. On lira long-tems le *Voyage en Bourgogne*, et quelques jolies épîtres parfaitement rimées; des idées agréables élégamment exprimées, de la facilité, de la correction, une coupe heureuse et quelquefois savante, de l'harmonie et des détails gracieux sont les qualités qui les distinguent.

Le chantre d'*Eléonore* et celui d'*Eucharis*, quoique rivaux, furent toujours amis; jamais la jalousie n'altéra leur amitié, et ces deux poëtes qui obtinrent beaucoup de succès dans le même genre, y trouvèrent des motifs de resserrer encore davantage le lien qui les unissait. La supériorité même de M. de Parny n'affecta jamais l'amour-propre de Bertin, et les ouvrages de celui-ci contiennent des éloges qui durent toucher agréablement le poëte et l'ami auquel ils étaient adressés.

Nous avons cru devoir insister sur cette union si rare. Elle servira peut-être d'exemple dans ce siècle où la guerre civile règne dans la république des lettres, où les rivaux se déchirent impitoyablement et où la haine motive trop souvent les jugemens qu'on porte sur les ouvrages. Il faut espérer que cette anarchie, si fatale aux sciences et aux arts, finira enfin; l'amitié entre les gens de lettres leur fera obtenir plus de succès que la désunion. Boileau et Racine se communiquaient leurs productions et s'éclairaient mutuellement de leurs conseils. La sévérité de l'ami prévoyait les remarques de la critique et fournissait les moyens de les prévenir. De nos jours n'a-t-on pas vu les auteurs des *Etourdis*, du *Vieux Célibataire*, de *Médiocre et Rampant*, et d'une foule d'autres ouvrages qui ont rappelé le règne de la bonne

comédie, montrer l'exemple de cette amitié franche si nécessaire aux gens de lettres, mais si rare entre des rivaux fameux par de grands succès dans la même carrière? Il faut espérer qu'ils auront des imitateurs.

J. B. B. ROQUEFORT.

VARIÉTÉS.

A M. le Rédacteur du Mercure de France.

MONSIEUR, Voltaire a écrit un chapitre charmant sur les contradictions de ce monde; mais il était loin d'en imaginer une de la force de celle dont je vais vous parler.

La Harpe, son disciple fidèle dans une partie de son Cours, semble le combattre, le réfuter dans l'autre, c'est-à-dire, depuis sa conversion. En voici un exemple bien remarquable.

Dans le tome 7, page 262, du *Cours de Littérature*, je lis les vers suivans :

> Tout amour vient du ciel : Dieu nous chérit, il s'aime;
> Nous nous aimons dans nous, dans nos biens, dans nos fils,
> Dans nos concitoyens, sur-tout dans nos amis.
>
> VOLTAIRE.

Voici les réflexions de La Harpe à ce sujet.

« Cette doctrine est parfaitement conforme à la raison, et c'est en ce sens que Dieu nous ordonne expressément d'*aimer notre prochain comme nous-mêmes*. En effet, l'amour de soi ou l'amour-propre bien réglé, soit qu'on les confonde ensemble, comme ont fait la plupart des moralistes, soit qu'on les considère séparément, sont des sentimens naturels et légitimes, donnés à l'homme pour l'attacher au soin de sa conservation et lui inspirer le désir de se rendre meilleur. Si la Rochefoucauld a voulu dire que cet amour de nous entre dans *l'amitié la plus désintéressée*, c'est une vérité et non pas un reproche, car nul ne peut se séparer absolument de lui-même. Mais s'aimer ainsi dans un autre n'est point *un commerce d'amour-propre*, du moins dans l'acception vulgaire de ce mot, qui répond à celle d'intérêt personnel : c'est au contraire l'usage le plus noble de cette heureuse faculté d'étendre nos sentimens

hors de nous et de nous retrouver dans autrui. On sait combien cet attrait réciproque a produit d'actions héroïques, et cet héroïsme ne sera pas détruit par la sentence équivoque et vague de la Rochefoucauld : *L'amitié la plus désintéressée n'est qu'un commerce où notre amour-propre se propose toujours quelque chose à gagner.* »

Nous venons d'entendre raisonner le philosophe, écoutons maintenant déraisonner le théologien.

C'est au tome 15, page 303, que La Harpe cite les mêmes vers avec les trois qui les précèdent :

Chez de sombres dévots l'amour-propre est damné ;
C'est l'ennemi de l'homme, aux enfers il est né.
Vous vous trompez, ingrats ; c'est un don de Dieu même.
Tout amour vient du ciel : Dieu nous chérit, il s'aime :
Nous nous aimons dans nous, dans nos biens, dans nos fils,
Dans nos concitoyens, sur-tout dans nos amis.

VOLTAIRE.

Les réflexions de La Harpe sont curieuses :

« *Que Dieu s'aime*, qui en doute? Mais qui peut douter aussi que lui seul n'ait le droit de s'aimer absolument et par rapport à lui-même? N'est-il pas parfait en tout, et dès-lors souverainement aimable? En est-il ainsi de l'homme? Vous n'oseriez pas le dire. Quel homme ne s'est pas haï souvent lui-même? Il suffit pour cela qu'il ait fait une faute et qu'il l'ait sentie ; car se repentir, c'est haïr sa faute (*), et réellement se haïr soi-même comme coupable : aussi voyez partout en prose et en vers, comme se traitent eux-mêmes les criminels que l'on représente dans les remords. A peine les autres les traiteraient-ils avec la même rigueur. L'amour-propre, même en se restreignant à l'amour de soi, n'est donc pas et ne saurait être dans l'homme un sentiment parfait : il est légitime, comme inhérent à tout être sensible ; mais pour corriger l'imperfection inhérente à ce sentiment, il faut, comme je l'ai déjà dit, et comme tout le démontre, s'aimer primitivement dans le principe parfait de notre être, qui est Dieu ; dans celui de qui la créature a tout reçu et attend tout, et c'est Dieu ; dans

---

(*) La Harpe oublie ici que Dieu, après avoir créé l'homme, se *repentit* de son ouvrage ; c'est ce qui a fait dire si ingénieusement à Malherbe : *Dieu qui s'est repenti d'avoir fait l'homme, ne s'est pas repenti d'avoir fait la femme.*

l'auteur de toutes nos lumières, et le modèle de toutes nos vertus, et c'est Dieu. Je parle à un déiste, qui ne saurait, sans se contredire, nier une seule de ces propositions, évidemment renfermées dans sa doctrine (dans la doctrine actuelle de La Harpe, oui; mais non dans celle de Voltaire). Mais quel déiste est conséquent? Il n'y en a pas un seul : s'il l'était, il cesserait bientôt d'être déiste. (Ici La Harpe cesse d'être raisonnable.) Il se ferait athée par désespoir (comme Naigeon sans doute), ou deviendrait chrétien par conviction (comme La Harpe peut-être). Voilà ce qu'enseigne la saine philosophie, ainsi que la religion; et le poëte qui a prétendu que *nous nous aimons* comme *Dieu s'aime*, a déraisonné plus qu'il n'est permis à un poëte, et surtout à un poëte qui se donne pour philosophe.»

En lisant ces belles phrases de cet autre *avocat de Dieu*, on peut dire avec Cérutti : *Cet homme-là entend raillerie comme un Allemand, et entend raison comme un théologien*; ce qui ne lui fera pas gagner la cause de son *client*.

FAYOLLE.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE. — La séance publique de la classe des sciences mathématiques et physiques, a eu lieu lundi 4 janvier 1813, sous la présidence de M. le comte de Laplace.

Voici l'ordre des lectures : 1° Proclamation des prix décernés, et annonce des sujets de prix proposés. 2° Eloge de M. Maskelyne, par M. le chevalier Delambre, secrétaire perpétuel. 3° Eloge de M. Pallas, par M. le chevalier Cuvier, secrétaire perpétuel. 4° Mémoire sur plusieurs propriétés physiques nouvellement découvertes dans les molécules de la lumière, par M. Biot. 5° Eloge de M. le comte de Bougainville, par M. le chevalier Delambre.

Après ces lectures les prix ont été proclamés et décernés dans l'ordre suivant :

Prix de Physique. — La classe avait proposé, pour la seconde fois, en 1811, la question suivante, pour le sujet d'un prix de physique :

«Rechercher s'il existe une circulation dans les animaux » connus sous les noms d'*astéries* ou étoiles de mer, » d'*échinus*, oursins ou hérissons de mer, et d'*holothuries* » ou priapes de mer; et, dans le cas où elle existerait, en » décrire la marche et les organes.»

Elle a reçu, au terme fixé par le programme, trois Mémoires.

Le Mémoire enregistré sous le n° 2, et portant pour épigraphe ces mots de Sénèque : *Nunquam autem invenietur si contenti fuerimus inventis; præterea qui alium sequitur, nihil invenit, imo nec quærit*, sans avoir entièrement résolu le problême, contient des détails si neufs et si intéressans, avance tellement les connaissances sur l'anatomie des animaux en question, et est accompagné de dessins faits avec tant de soin, qu'il a paru à la classe mériter le prix.

L'auteur est M. Frédéric Tiedeman, docteur en médecine et en chirurgie, professeur d'anatomie et de zoologie à l'université de Landshut en Bavière.

Les dessins, du fini le plus précieux, sont de M. Martin Münz, docteur en médecine et en chirurgie.

La classe a mentionné honorablement le Mémoire n° 3, portant cette épigraphe :

Venite et videte opera Domini, qui posuit prodigia super terram.

L'auteur est M. Da Olmi, professeur à l'école de Sorèze.

La classe avait proposé, en 1811, la question suivante, pour sujet d'un autre prix qu'elle devait adjuger dans cette séance :

« Déterminer la chaleur spécifique des gaz, et particulièrement celle de l'oxigène, de l'hydrogène, de l'azote et de quelques gaz composés, en la comparant à la chaleur spécifique de l'eau; déterminer, au moins par approximation, la différence de chaleur spécifique qui est produite par la dilatation de ces gaz. Les concurrens sont invités à indiquer les principales conséquences de ces nouvelles déterminations dans les théories physiques. »

La classe a reçu, pour ce concours, deux Mémoires.

Elle a adjugé le prix à celui qui est enregistré sous le n° 1, et qui a pour épigraphe :

...... *Tectus magis æstuat ignis.*

Les auteurs de ce Mémoire sont MM. François Delaroche, docteur en médecine, et Jacques-Etienne Bérard.

La classe a cru devoir aussi accorder une mention très-particulière au Mémoire enregistré sous le n° 2, portant pour épigraphe ces paroles de Bacon :

Multi pertransibunt et augebitur scientia.

Prix du Galvanisme. — La classe n'a eu connaissance d'aucun ouvrage publié pendant cette année qui ait paru

mériter le prix du galvanisme, fondé par S. M. l'Empereur et Roi.

Prix d'Astronomie. — La médaille fondée par M. Lalande « pour l'observation la plus intéressante, ou le Mé» moire le plus utile à l'astronomie, qui aura paru dans » l'année, » a été décernée à M. le baron de Lindenau, directeur de l'Observatoire de Seeberg, près de Gotha, auteur de l'ouvrage intitulé : *Nouvelles Tables de Mars, calculées d'après la théorie de M. le comte Laplace, et les observations les plus récentes.*

Théorie des Planètes. — Il y a deux ans que la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut impérial a déclaré « qu'elle tiendrait en réserve, jusqu'au 1er » janvier 1816, s'il était nécessaire, le prix qu'elle avait » proposé pour la théorie générale des perturbations pla» nétaires. » En répétant aujourd'hui cette annonce, trois ans avant le terme fixé, elle rappelle en même tems les termes du programme.

Le prix sera double, c'est-à-dire une médaille de la valeur de 6000 fr.

Prix proposé au concours pour l'année 1814.

La classe propose pour sujet du prix de physique qui sera décerné dans sa séance publique de janvier 1815, la question suivante :

« Déterminer la chaleur spécifique des fluides élastiques » de 20 en 20 degrés centigrades, entre la température de » la glace fondante et celle de l'eau bouillante, et sous deux » pressions différentes, mais dans le rapport de 1 à 2, soit » en ne faisant point varier leur volume, soit en le laissant » se dilater librement par l'action de la chaleur. »

Le prix sera d'une médaille d'or de la valeur de 3,000 fr. Le terme du concours est fixé au 1er octobre 1814.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — La Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, a tenu sa séance publique le 29 novembre dernier. On y a entendu avec beaucoup d'intérêt les morceaux suivans :

1°. Un discours d'ouverture dans lequel M. Lenglet, président, a exposé les rapports qui existent entre les Sciences et les Arts, leur influence mutuelle et les nombreuses applications des unes et des autres aux besoins de la Société.

2°. Un compte détaillé des travaux de la Société pendant les années 1810 et 1811 ; par M. La Garde, secrétaire-général.

3°. Une traduction en vers de la troisième élégie du premier livre de Tibulle, par M. Lussiez.

4°. Un mémoire intitulé : *une recréation d'histoire naturelle*, par M. le chevalier Michel. L'auteur y fait voir, par une suite d'observations liées entr'elles, depuis l'écrevisse jusqu'au poulpe, qu'il est possible de rendre intéressantes, amusantes même, les explications qu'un curieux peut désirer, lorsqu'il visite un cabinet d'histoire naturelle, en fixant son attention sur les moyens divers par lesquels la nature tend à reproduire les mêmes formes, les mêmes habitudes dans des êtres qui souvent ne paraissent avoir entr'eux aucun rapport : ce qui prouve qu'elle ne fait ni des classes, ni des genres, mais seulement des espèces et des individus.

5°. Une épître en vers aux mânes de Le Gouvé, précédée d'une Notice nécrologique sur cet écrivain ; par M. Boinvilliers.

6°. Un Mémoire historique sur l'ancienne culture du wède ou pastel dans l'arrondissement de Douai et dans les provinces voisines ; par M. Guilmot.

7°. Un rapport sur les dernières expériences relatives à la culture du pastel et à l'extraction de l'indigo ; par MM. Gautier-d'Agoty, père et fils, manufacturiers à Douai. Il résulte de ces expériences réitérées, 1° que la culture du pastel peut réussir parfaitement dans le département du Nord ; 2° qu'on peut espérer quatre cueillettes par an ; 3° que par un premier aperçu, mais établi sur un essai fait en petit, on peut obtenir 11,000 kilogrammes environ de feuilles par hectare, chaque année ; 4° que cette quantité de feuilles peut donner (également par aperçu) 33 kilogrammes environ d'indigo ; 5° que cet indigo est de la meilleure qualité, ce qui est démontré par les produits qui ont été employés à la teinture de diverses étoffes en laine, soie et coton, et dont les échantillons ont été transmis à M. le préfet du département du Nord.

8°. Un rapport par M. Thomassin, dans lequel il rend compte des motifs qui ont déterminé la Société à remettre pour le sujet de prix du concours de 1815 une question concernant le rouissage des lins, sur laquelle elle n'a reçu cette année aucun mémoire qui l'ait entièrement satisfaite. Il annonce ensuite que la Société décernera dans sa séance publique de 1814 un prix au cultivateur du département du Nord qui en 1813 aura cultivé en pastel, avec le plus de succès, un terrain dont l'étendue sera au moins de 40 à 45 ares. La Société fera connaître, dans un programme qu'elle publiera à cet effet, les conditions à remplir pour ces deux prix.

Société Philomathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux, département de la Gironde.

PROGRAMME DES PRIX. — 1°. La Société avait proposé pour sujet du prix qu'elle doit décerner cette année, *un ouvrage en vers sur les soins et les hommages respectueux dus à la vieillesse.*

Parmi les ouvrages envoyés au concours, la Société a distingué ceux qui étaient inscrits sous les nos 2 et 1.

Le no 2 étant recommandable par la beauté des pensées, la pureté des sentimens et l'élégance du style, la Société lui décerne le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de *cent francs*.

Cet ouvrage a pour épigraphe :

Magna fuit quondam capitis reverentia cani ;
Inque suo pretio ruga senilis erat.

OVID. 3 Fast. v. 57.

L'auteur est M. J. M. Caillau, docteur-médecin.

Le n° 1 a une trop grande prolixité ; il présente quelques morceaux faibles, mais il renferme de bonnes idées, et le style s'élève souvent jusqu'à la dignité du sujet. La Société accorde donc une mention honorable à cet ouvrage, qui a pour épigraphe ces mots du Lévitique :

Coram cano capite consurge, et honora personam senis.

CAP. 19, v. 32.

et dont l'auteur est M. J. B. Espic, chef d'institution à Sainte-Foi, département de la Gironde.

2°. Le prix auquel nous pouvions autrefois nous procurer la potasse chez l'étranger, ne nous permettait pas d'entrer en concurrence pour cette fabrication ; mais actuellement que ce prix a doublé, l'on peut reprendre avec succès un travail trop long-tems négligé.

Il reste beaucoup de recherches à faire sur ce genre de fabrication, tant pour le choix des substances végétales, que pour les procédés préférables pour les incinérer. C'est sur-tout dans les pays des landes que l'on peut se livrer à ce genre d'industrie, puisqu'elles produisent des végétaux souvent inutiles, ou qui exigent de trop grands frais pour être transportés. Ces considérations ont déterminé la Société à mettre au concours la proposition suivante :

Indiquer les substances végétales qui fournissent le plus de potasse, et quelles sont les opérations les plus avantageuses et les plus économiques pour obtenir cet alcali.

Les mémoires devront contenir l'exposé des connaissances acquises jusqu'à ce jour sur cette fabrication, et donner les détails comparatifs des nouveaux essais auxquels on se sera livré, de manière à pouvoir constater les produits.

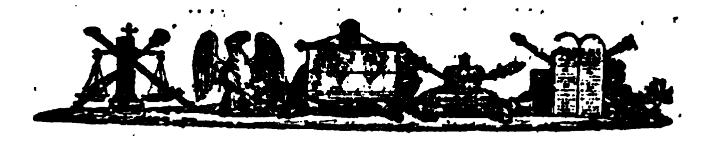
Le prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de *cent francs*, sera décerné dans la séance publique du 15 septembre 1813.

3°. La ville de Bordeaux et le département doivent au zèle et à la munificence d'un prélat qui a occupé le siége archiépiscopal de cette cité, depuis 1599 jusqu'en 1623, de grandes améliorations et de grands établissemens. Cependant le nom de ce bienfaiteur de l'antique Aquitaine n'a encore retenti dans aucune Académie. La Société propose donc, pour sujet d'un prix extraordinaire, dont les fonds ont été faits par un de ses membres, l'*Eloge historique du cardinal de Sourdis*.

Le prix consiste en une médaille d'or de la valeur de cent francs. Il sera décerné dans la séance publique de 1813.

Les Mémoires, écrits lisiblement et en français, doivent être remis, francs de port, au secrétariat du Muséum, Allées de Tourny, n° 42, et adressés à M. J. F. Laterrade, secrétaire-général, qui en donnera récépissé. L'auteur renfermera son nom dans un billet cacheté, portant l'épigraphe du Mémoire.

Aucun ouvrage ne sera reçu après le 31 juillet 1813. Cette époque est de rigueur.



POLITIQUE.

Les Anglais continuent de s'abandonner à leur chimère favorite, une maladie de l'Empereur, une retraite de l'armée d'Espagne ; c'est en revenant sans cesse sur ces deux points essentiels que leurs journaux abusent de la crédulité publique et lui donnent le change sur la véritable situation des affaires en Angleterre même, où, suivant les dernières nouvelles, des troubles sérieux et de nouveaux excès ont éclaté sur leur ancien théâtre, à Nottingham.

« Ces troubles, dit le *Moniteur*, sont la véritable explication de la prétendue maladie de l'Empereur; voilà la véritable explication de la mission de lord Walpole à Vienne et des courriers de Vienne qu'on fait arriver à Londres, de tous les bruits que l'on colporte de troubles en France et de mécontentemens du peuple, et enfin de toutes ces nouvelles qui peuvent tromper le peuple anglais sur la situation des affaires. C'est que le peuple anglais se lasse d'être séparé du continent ; c'est qu'il est fatigué par la guerre d'Espagne et d'Amérique ; c'est que de tous côtés il manifeste des vœux qui obligeraient les oligarques de ce pays à devenir sages et modérés et à donner la paix au monde. Pour détourner le peuple de ces idées et l'amuser, on lui fait croire que les troupes françaises abandonnent l'Espagne, et dès-lors qu'il n'y a plus de sacrifices à faire par le peuple anglais pour que ses troupes soient maîtresses de la péninsule jusqu'aux Pyrénées ; que l'Empereur Napoléon est étique et mourant ; que ce mauvais état de sa santé influe sur son moral ; qu'il n'y a plus rien à craindre de lui ; que les Français mécontens, épuisés, sont sans énergie, sans amour de la patrie, sans fierté nationale ; qu'ils sont près de se révolter et d'accepter toute espèce de conditions...... Quelles misérables jongleries !

» Les guerres d'Espagne et du Nord seront menées de front : 300,000 hommes, tous Français, seront réunis dans le courant de février à Hambourg, sur l'Elbe, sur le Rhin et sur l'Oder, indépendamment de 200,000 hommes qui sont à la Grande-Armée, et la campagne prochaine va s'ouvrir avec une armée française plus forte de près du

double que dans la campagne passée. En même tems l'armée française d'Espagne sera renforcée et maintenue à son complet de 300,000 hommes.

» L'Angleterre se vante d'avoir, y compris ses marins, 400,000 hommes sur pied, soit en Europe, soit dans les Indes, en Asie et en Amérique. La population de la France est au moins quadruple. Ainsi, si l'Angleterre a 400,000 hommes, la proportion de la France serait triple. En retirant de cette évaluation 200,000 hommes pour la marine et les côtes, il reste un effectif d'un million d'hommes que la France peut avoir sur pied aussi facilement que l'Angleterre en a 400,000. »

Le *Moniteur* a publié une note d'un haut intérêt sur la position de l'armée. Le prince major-général fait connaître cette position par une lettre, en date du 31 décembre, écrite du quartier-général à Kœnisberg.

» Le maréchal duc de Tarente, avec le 10ᵉ corps, occupe Tilsitt et les bords du Niémen; il a pris plusieurs bataillons russes et plusieurs pièces de canon.

» La division Heudelet occupe Labiaw, Welaw et Insterbourg; le quartier-général de la 31ᵉ division et la Garde sont à Kœnigsberg.

» Le 1ᵉʳ corps est à Thorn; le 2ᵉ, à Marienwerder; le 4ᵉ, à Marienbourg; le 3ᵉ occupe Elbing; le 9ᵉ, Dantzick; le 6ᵉ, Plok; le corps autrichien sur Bialistock couvre le duché de Varsovie; le 7ᵉ corps, entre Presing et la Vistule, est en avant de Varsovie; le 5ᵉ corps, à Varsovie.

» La saison a subitement changé; et le thermomètre, de 23 degrés, a sauté à 0, ce qui a occasionné le dégel; c'est en partie à cette circonstance que les médecins attribuent la mauvaise tournure qu'a prise la maladie du général Eblé, officier du premier mérite, qui vient de mourir, regretté de toute l'armée. »

Suit une lettre du maréchal duc de Tarente, faisant connaître les événemens qui ont signalé la marche du 10ᵉ corps pour rejoindre l'armée. La voici :

Tilsitt, le 28 décembre 1812.

Monseigneur, j'ai l'honneur d'informer V. A. de l'arrivée du 10ᵉ corps qui sera réuni demain sur la gauche du Niémen. V. A. sait que les Russes occupaient Tilsitt le jour même où mon arrière-garde se retirait de Mittau. L'ennemi avait inondé de cavalerie, d'artillerie et de

quelque peu d'infanterie les cercles de Rossiéna, de Chawli et Telch.

La tête du corps d'armée est arrivée devant Picktüponen le 26, où elle trouva le général Laskow en position. Le général Kutusow en tenait une seconde à Tilsitt sur la gauche du Niémen. Le général Dieditch commandait une autre colonne sur mon flanc droit. Je fis attaquer immédiatement la position de Picktüponen : les Russes furent renversés par une très-belle charge exécutée par les hussards noirs et les dragons prussiens. Deux régimens d'infanterie russe ont mis bas les armes ; on a pris, en outre, un obusier, ou licorne, attelé ainsi que son caisson. La batterie légère prussienne, commandée par le major Graumann, a tiré avec beaucoup de supériorité et de justesse. Le lieutenant-colonel Treskow s'est de nouveau distingué. Il a perdu un de ses brâves capitaines, M. Manstin.

Mes têtes de colonnes arrivant hier, j'ai fait une disposition pour attaquer l'ennemi ; mais les Russes n'ont pas jugé à propos de soutenir une attaque qu'ils présumaient bien leur être funeste. Ils se sont retirés sur les deux rives du Niémen en le remontant. Il ne restait plus à Tilsitt que quelques cosaques lorsque le général Bachelu, qui avait attaqué avec tant de vigueur la veille la position de Picktüponen qui couvrait Tilsitt sur la rive droite, est entré dans cette ville à huit heures du soir.

Le général Bachelu marche ce matin sur Ragun. Le général Granjean a sa seconde brigade en position à Baublen.

Mes aides-de-camp Tramnay et Cramayel ont chargé avec les dragons à Picktüponen. Je les recommande aux graces de S. M., ainsi que d'autres officiers que je ferai connaître par la relation plus détaillée de notre retraite de la Dwina au Niémen.

Agréez, Monseigneur, etc.

Cette lettre du maréchal duc de Tarente venait de signaler une marche savante et une manœuvre glorieuse du 10e corps, et de prouver, par un avantage important obtenu sur l'armée russe par un seul corps français, dans quel état les derniers événemens ont réduit cette même armée, lorsqu'une lettre de Berlin fit connaître un de ces événemens auxquels il était impossible de s'attendre, quand l'on met au nombre de ses moyens légitimes et de la garantie

de ses succès, l'honneur, la foi jurée et la discipline militaire. La France en a constamment porté le tribut à ses alliés; ils viennent d'être violés, non par un allié de la France, mais par un général de cet allié. Ce général a traité, de sa propre autorité, avec l'ennemi : il a stipulé une neutralité pour ses troupes, une neutralité pour le territoire qu'elles occupent. Voici ce qu'on écrivait de Berlin le 5 janvier.

« Notre monarque a éprouvé l'indignation la plus vive de la trahison du général d'Yorck dont il a reçu hier l'affligeante nouvelle. S. M. a ordonné le même jour les mesures suivantes :

» Tous les moyens seront pris pour saisir le général d'Yorck et le traduire à Berlin, afin d'y être jugé et puni selon l'énormité de son crime.

» Le général de Kleist est nommé lieutenant-général commandant le contingent prussien, en remplacement du général d'Yorck.

» Il prendra toutes les mesures nécessaires pour rappeler les troupes et les conduire sous les ordres de S. M. le roi de Naples, et dans le lieu que ce prince aura désigné.

» M. de Natzmer, aide-de-camp du roi, est parti ce matin pour Kœnigsberg, chargé d'une lettre par laquelle Sa Majesté, après avoir déclaré qu'elle ne ratifie pas la convention conclue par le général d'Yorck, considérant que les dispositions à prendre à l'égard de ses troupes, appartiennent, d'après le traité d'alliance, à Sa Majesté l'Empereur, et dès-lors au roi de Naples comme son lieutenant, invite ce prince à donner ses ordres au lieutenant-général de Kleist, et à les signifier au major de Natzmer, qui fera connaître au corps prussien les volontés de son souverain.

» Un ordre du jour sera publié dans tous les Etats de S. M. prussienne, et le roi de Naples sera prié d'ordonner qu'une publication semblable ait lieu dans l'armée française, pour répandre par toutes les voies le désaveu du roi et l'expression de son indignation.

» Si le général d'Yorck ne peut être arrêté, il sera jugé par contumace.

» On assure que le prince de Hatzfeld se rendra sur-le-champ à Paris, pour porter à S. M. l'Empereur l'expression des sentimens du roi, et prouver ces mêmes sentimens à l'Europe entière par cette mission éclatante.»

M. le comte de Saint-Marsan, ambassadeur de l'Empereur près la cour de Berlin, et le maréchal duc de Tarente, ont chacun de leur côté rendu compte de cet événement, l'un au ministre des relations extérieures, l'autre au major prince-général. Voici la lettre du maréchal.

Tilsitt, le 31 décembre 1812.

« Monseigneur, après quatre jours d'attente, d'inquiétudes et d'angoisses, dont une partie du corps prussien a été témoin, sur le sort de l'arrière-garde qui, depuis Mittau, me suivait à une marche de distance, j'apprends enfin, par une lettre du général d'Yorck, qu'il a décidé lui-même du corps prussien.

» Je joins ici copie de cette lettre sur laquelle je ne me permets aucune réflexion; elle excitera l'indignation de tout homme d'honneur.

» Le général de Massenbach qui était ici avec moi, avec deux batteries, six bataillons et six escadrons, est parti ce matin sans mes ordres pour repasser le Niémen. Il va rejoindre le général d'Yorck. Il nous abandonne ainsi devant l'ennemi. »

Dans une circonstance qui intéresse aussi éminemment l'honneur des armées alliées, la fidélité aux engagemens contractés, les liens de la Confédération et la situation de l'armée française sur le Niémen et la Vistule, l'Empereur a tenu plusieurs conseils de cabinet qui ont donné lieu à deux séances du Sénat, dans lesquelles les plus importantes communications ont amené la délibération que nous allons mettre sous les yeux du lecteur.

La première séance du Sénat a eu lieu le 10, sous la présidence de S. A. S. le prince archichancelier de l'Empire.

S. A. S. a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, la nation se dispose d'elle-même à des mesures qu'elle juge nécessaires pour le maintien de sa gloire et pour la conservation de sa prépondérance dans l'Europe.

» De tous les points de ce vaste Empire, des adresses se succèdent, des offres se multiplient; la volonté publique est prête à devancer les appels de l'autorité souveraine.

» L'Empereur, qui compte sur l'amour de ses peuples, et qui apprécie leurs ressources, a jugé qu'il n'y avait pas lieu de s'écarter des dispositions usuelles.

» S. M. aurait même différé de les employer, si un événement inattendu ne lui avait fait penser que, tout en pro-

fitant de l'utile coopération de nos alliés, c'est sur-tout le développement de nos propres forces qui doit accélérer le moment d'une paix honorable, telle qu'un cœur français peut la désirer, et telle que S. M. n'a cessé de la présenter à ses ennemis.

» C'est dans cet esprit, Messieurs, qu'a été rédigé le projet soumis à votre délibération.

» MM. les orateurs du Conseil-d'Etat vous en exposeront les motifs et les avantages, après que M. le ministre des relations extérieures vous aura fait lecture d'un rapport et de certaines pièces dont S. M. a commandé qu'il vous fût donné communication. »

M. le duc de Bassano a ensuite donné communication du rapport suivant.

« Sire, lorsque la Russie, violant ses traités et renonçant à son alliance avec la France pour s'unir au système de l'Angleterre, déclara la guerre à V. M., vous appréciâtes, Sire, toute l'importance de la lutte qui allait s'engager. Vous ordonnâtes la formation, sous le titre de cohortes de la garde nationale, de cent bataillons composés d'hommes âgés de 20 à 26 ans, qui, appartenant aux six dernières classes de la conscription, n'avaient point été appelés à l'armée active. Cette institution a eu tout le succès que V. M. pouvait en attendre. Une belliqueuse jeunesse, préparée au métier de la guerre dans des cadres de vieux soldats, demande avec empressement à partager la gloire de ses frères d'armes.

» Lorsque de Smolensk V. M. fit marcher vers Moscou ses armées victorieuses, elle ne se dissimula point que ses progrès dans le pays ennemi, ajoutaient de nouvelles chances aux chances communes de la guerre. Elle voulut fortifier encore la base de ses opérations, et elle ordonna la levée de la conscription de 1813, qui est aujourd'hui toute entière sous les armes.

» Avec les garnisons des places de France et d'Italie, V. M. a donc dans l'intérieur de ses Etats une force de plus de 300,000 hommes suffisante pour entretenir la guerre avec la Russie pendant la prochaine campagne. Et votre intention était, Sire, de ne demander aucun secours extraordinaire, si tous nos alliés, et spécialement l'Autriche, le Danemarck et la Prusse, restaient fidèles à la cause commune.

» L'Autriche, le Danemarck, la Prusse ont donné à V. M. les plus fortes assurances de leurs sentimens. La Prusse a même offert d'augmenter d'un tiers et de porter à 30,000 hommes le contingent qu'elle avait fourni en exécution des traités.

» Mais pendant que cette puissance manifestait des dispositions aussi conformes à ses engagemens et aux intérêts de sa politique, les intrigues de l'Angleterre préparaient un de ces événemens qui caractérisent l'esprit de désordre et d'anarchie que cette puissance ne cesse de fomenter en Europe. Le général d'Yorck, commandant le corps prussien sous les ordres du maréchal duc de Tarente, a trahi tout à-la-fois son honneur, son général en chef et son roi. Il a fait un pacte de perfidie avec l'ennemi.

» Il n'est point d'intrigues, il n'est point de sourdes menées que l'Angleterre n'ait mises en œuvre pour changer les dispositions des souverains. Mais lorsqu'elle les a trouvés fermes dans leurs vrais intérêts et inébranlables dans leur alliance avec V. M., elle a entrepris de produire un bouleversement général en cherchant à ébranler la fidélité des peuples. Au-delà des Etats de V. M. Sire, il est peu de contrées où l'audace et les manœuvres des désorganisateurs n'aient porté l'inquiétude parmi les dépositaires de la tranquillité publique. Dans les cours des agens de corruption, dans les camps de lâches instigateurs, et dans les villes enfin, dans les écoles et jusqu'au sein des institutions les plus révérées, de faux enthousiastes travaillent sans cesse à séduire par des doctrines ténébreuses, et ceux qui doivent maintenir par la fidélité la plus courageuse l'autorité qui leur est confiée, et ceux qui n'ont d'autre devoir que celui d'obéir.

» Dans de telles circonstances, Sire, et lorsque les intentions même d'un prince allié n'ont pu garantir les avantages que votre système politique devait vous assurer, il devient d'une impérieuse nécessité de recourir aux moyens que V. M. trouvera dans la puissance de son Empire et dans l'amour de ses sujets.

» Par ces considérations, les ministres de Votre Majesté, réunis dans un conseil extraordinaire de cabinet, vous proposent :

» 1°. De rendre à l'armée active les cent cohortes de gardes nationales ;

» 2°. De faire un appel de cent mille hommes sur les conscriptions de 1809, 1810, 1811 et 1812 ;

» 3°. De lever cent mille hommes de la conscription de 1814, qui se formeront dans les garnisons et dans les camps, sur nos frontières et sur nos côtes, et pourront se porter où il sera nécessaire, pour venir au secours des alliés de Votre Majesté.

» Par cet immense développement de forces, les intérêts, la considération de la France et la sûreté de ses alliés se trouveront garantis contre tous les événemens.

» Le peuple français sentira la force des circonstances ; il rendra

un nouvel hommage à cette vérité si souvent proclamée par Votre Majesté du haut de son trône, qu'il n'est aucun repos pour l'Europe tant que l'Angleterre n'aura pas été forcée à conclure la paix.

» Ce n'est point en vain, Sire, que vous avez donné à la France le titre de grande nation. Aucun effort n'est pénible pour elle, lorsqu'il s'agit de faire éclater et son amour pour Votre Majesté et son dévouement à la gloire du nom français.

» Je joins à ce rapport les pièces relatives à la défection du général d'Yorck.

» Je suis avec le plus profond respect,

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble, très-obéissant et fidèle sujet.

Signé, le duc DE BASSANO.

Après la lecture de ce rapport et des pièces à l'appui, M. le comte Regnaud (de Saint-Jean-d'Angely) a exposé les motifs du sénatus-consulte, dans les termes suivans :

« Monseigneur, Sénateurs, le traité de Tilsitt avait rendu au nord de l'Europe une paix qui semblait devoir être durable.

» Mais l'Angleterre menacée de la guerre avec les Etats-Unis d'Amérique, redoutant avec raison la mauvaise issue que doit tôt ou tard avoir pour elle la lutte engagée en Espagne, s'est occupée de susciter à la France une nouvelle guerre, en faisant rompre l'alliance récemment jurée par la Russie.

» Les efforts de l'Empereur pour la maintenir et assurer l'exécution des traités ont été inutiles, et la guerre s'est renouvelée.

» Elle a été commandée par la violation des conventions les plus solennelles, par des armemens nombreux, par des agressions évidentes, par des refus répétés de toute explication, enfin par la nécessité imposée à S. M. de maintenir les droits et la considération de sa couronne et de celle de ses alliés.

» Le succès de cette lutte nouvelle a été ce qu'il sera toujours pour des Français conduits par le génie qui les a accoutumés à vaincre.

» L'ennemi forcé dans tous les postes, repoussé dans tous les combats, vaincu dans toutes les batailles, a été forcé d'abandonner sa capitale au vainqueur; mais il l'a livrée aux flammes et presque réduite en cendres.

» Delà, la nécessité de cette retraite glorieuse; retraite dans laquelle nous n'avons été atteints et frappés que par l'âpreté du climat, la dureté précoce de la saison, et l'excès inaccoutumé de sa rigueur.

» Quand le 29e Bulletin de la Grande-Armée vint étonner à-la-

fois et rassurer la France, l'étendue de ses pertes dévoilées à la nation avec une simplicité si énergique, avec une si noble confiance, éveilla chez tous les Français le sentiment du besoin de les réparer; tous allèrent dès-lors au-devant des demandes qu'ils pressentaient, disposés plutôt à les prévenir et à les réparer, qu'à les débattre ou à les attendre.

» Cependant l'Empereur, dont les ennemis doivent toujours craindre, les alliés et les sujets toujours espérer la venue, était arrivé dans sa capitale, lorsqu'on le croyait encore au-delà de Wilna; et se faisant rendre compte des ressources de ses arsenaux, de ses magasins, de son trésor, du nombre de ses troupes, avait annoncé à la France l'intention de ne faire aucune demande d'hommes ni de contributions nouvelles.

» Avec les impositions annuelles, et les soldats déjà sous les armes, il pouvait fournir à tous les besoins de la campagne au Midi et au Nord de l'Europe.

» Mais, Sénateurs, les faits que le ministre des relations extérieures vient de vous faire connaître par ordre de S. M., doivent changer les premiers calculs de sa sagesse économe des sacrifices de ses peuples, et y faire succéder les calculs de la prévoyance et de la nécessité.

» Déjà, Messieurs, j'ai vu éclater dans cette assemblée les témoignages de l'indignation qu'éprouvera l'Europe entière au récit d'une trahison à laquelle on hésiterait de croire si elle n'était avouée, écrite par son auteur même.

» Le général prussien dont le nom deviendra désormais une injure, a trahi à-la-fois son souverain, l'honneur, les devoirs de citoyen et ceux de soldat.

» Il s'est séparé honteusement de l'armée dont il faisait partie, du corps avec lequel il marchait; il a livré ceux qui s'exposaient sur sa foi aux suites hasardeuses de son lâche abandon, de sa désertion inopinée.

» Instruit de ce crime nouveau dans l'histoire des guerres modernes, S. M. le roi de Prusse a montré un ressentiment digne de sa loyauté et de sa fidélité à ses alliés. Uni de sentimens au monarque, son cabinet n'a éprouvé que le besoin de réparer, de punir un attentat politique et militaire, qui offense la nation prussienne et outrage son souverain.

» Ces faits, ces assurances sont consignés dans les pièces dont le ministre des relations extérieures vous a donné communication.

» Elles garantissent que la gravité de cet événement sera appréciée, non-seulement par le gouvernement, mais encore par le peuple

prussien tout entier. Il jugera, et toutes les nations du Nord jugeront avec lui, de quels malheurs un tel crime pourrait être la source. La Prusse montrera son attachement au prince qui la gouverne, en se ralliant, à son exemple, à la voix de l'honneur, et à la fidèle observation des traités.

» Cependant le politique attentif depuis plusieurs années à la marche des événemens, s'arrêtera nécessairement sur les causes qui ont amené celui dont je viens de vous entretenir, et ces causes, Sénateurs, il ne me semble pas inutile de les retracer ici rapidement.

» On les trouve évidemment dans les manœuvres et les intrigues de l'Angleterre sur le continent.

» Trop faible pour se défendre seule même sur mer contre la puissance française, elle a constamment et successivement travaillé à armer contre elle tous les cabinets de l'Europe. C'est l'Angleterre qui a amené et ramené sur les champs de bataille les armées que l'Empereur a vaincues et vaincues encore depuis douze ans.

» Lorsque les cabinets éclairés par l'expérience ont voulu la paix, la paix qui a réjoui l'Europe, a fait frémir l'Angleterre.

» Alors elle a répandu parmi les peuples, et sur-tout dans les grandes cités, à l'aide de ses nombreux émissaires et au moyen d'une active corruption, les germes de haine, les semences de division, les principes de désorganisation, qui éloignent ou séparent les sujets de leurs princes, les peuples de leurs gouvernemens.

» C'est ainsi que des sociétés nombreuses sous les noms d'amis de la vérité, de la nature, etc. etc., ou sous d'autres titres non moins bizarres, ont été formées, encouragées, soutenues, prêchant la haine, l'insurrection, la désobéissance contre tout souverain ami de la France et de la paix du Continent.

» Hélas! c'est dans notre belle France, si paisible aujourd'hui, alors si agitée et si misérable, que le cabinet anglais a fait, durant plusieurs années, qui furent des années de crimes et de malheurs, l'essai de ces funestes moyens de discorde et de troubles civils.

» C'est par ces moyens que l'Angleterre agissait en 1809 contre le cabinet de Saint-Pétersbourg, alors qu'il montrait envers la France des dispositions amies. C'est par ses agens que l'Angleterre préparait en Russie l'influence du parti ennemi de la France, et par lui les hésitations, les variations, les résolutions hostiles des cabinets, et enfin cette dernière guerre qui a coûté à la Russie la dévastation de ses plus belles provinces, le repos à l'Europe, des regrets à l'humanité.

» L'Angleterre a employé, sans doute, pour préparer l'éternel déshonneur du général York, les mêmes moyens, les mêmes asso-

ciations par lesquels elle amena, en 1809, des corps réglés à se mettre en rebellion ; et, chose inouie, à faire la guerre pour leur compte, malgré l'intention, contre les ordres mêmes de leur souverain.

» Ainsi l'Angleterre désunit et divise les pays qu'elle ne peut dominer ; elle prépare la ruine des Etats qu'elle ne peut soumettre à son système.

» En effet, quel moyen de destruction plus inévitable pour le trône même le mieux affermi, que la désertion d'une armée, son opposition aux intérêts de son pays, sa désobéissance aux ordres de son monarque, si tous les souverains intéressés à la répression d'un tel crime n'unissaient leur voix pour la provoquer, leurs efforts pour en assurer le châtiment, leur pouvoir pour en empêcher le retour?

» Heureusement, Messieurs, les tentatives de nos ennemis pour étendre jusqu'à la France leur fatale influence, leurs funestes succès, sont impuissans.

» Notre vaste territoire, notre immense population, n'éprouvent que les sacrifices inséparables de l'état de guerre, mais sont loin de redouter les malheurs des pays qui en sont le théâtre.

» Au-dedans, la tranquillité règne ; l'industrie, les arts, les travaux publics suivent leur cours.

» Au-dehors, l'Autriche et nos autres alliés se montrent affectionnés et fidèles.

» Nos forces, nos moyens, nos ressources militaires sont immenses.

» Toutefois, au moment où vient d'éclater la première éruption de ces volcans destructeurs allumés par l'Angleterre sous les trônes qui veulent rester indépendans de sa politique, il est nécessaire de réunir des ressources proportionnées, supérieures même aux dangers que la prudence envisage.

» Ce qui suffisait hier à la sécurité du gouvernement, se trouve aujourd'hui au-dessous de sa prévoyance. De nouveaux événemens ont créé de nouveaux besoins : des conjonctures imprévues commandent des sacrifices inattendus.

» Un sentiment universel de fidélité et de dévouement s'unira chez le peuple français au sentiment de son intérêt et de sa gloire, pour diriger sa conduite et déterminer ses résolutions.

» S. M. vous propose de mettre à la disposition de son ministre de la guerre des forces assez considérables pour en imposer à tous nos ennemis, pour détruire toutes les espérances dans toutes les suppositions ; et vous le savez, Messieurs, la réflexion et l'histoire vous l'ont appris, c'est ainsi qu'on repousse le danger, qu'on garantit le succès, qu'on assure la gloire, qu'on prépare la paix.

» Le nombre d'hommes demandés par le ministre de la guerre se divise en trois classes.

» La première se compose des cohortes dont les vœux sont allés au-devant des besoins, et qui ont sollicité comme une faveur, d'échanger le devoir de défendre les frontières de la France, contre l'honneur d'aller chercher l'ennemi au-delà des siennes.

» La 2e classe se compose d'une levée sur les hommes faisant partie des quatre précédentes conscriptions, non compris la dernière.

» Cette levée a pour objet de réserver dans l'intérieur jusqu'au moment où elle aura acquis une force plus grande, une aptitude plus décidée pour le service militaire, la 3e classe, appelée par le sénatus-consulte, je veux dire la conscription de 1814.

» Elle pourra n'être pas immédiatement réunie : le ministre de la guerre jugera dans quel moment il conviendra de la faire marcher.

» Les efforts des insulaires, artisans de la guerre continentale, sectateurs d'une guerre sans terme, font à la France une loi impérieuse de ces armemens formidables. Elle n'a oublié, ni l'insolence des vainqueurs sous Louis XIV, ni la honte des traités sous Louis XV; elle n'oubliera pas non plus, les triomphes qui ont effacé ces humiliations, la nécessité de conserver sans tache la gloire qu'elle a acquise, le besoin de préparer de nouveaux succès, la dignité de la couronne, l'honneur de la nation et des armes françaises. »

Voici les termes du sénatus-consulte adopté dans la séance du 11, et dont l'Empereur a ordonné la promulgation selon les formes ordinaires, le même jour.

Extrait des registres du Sénat-Conservateur, du lundi 11 janvier 1813.

Le Sénat-Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de l'acte des constitutions du 13 décembre 1799;

Vu le projet de sénatus-consulte rédigé en la forme prescrite par l'article 57 de l'acte des constitutions du 4 août 1802;

Après avoir entendu, sur les motifs dudit projet, les orateurs du Conseil-d'Etat et le rapport de la commission spéciale nommée dans la séance d'hier;

L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'article 56 de l'acte des constitutions du 4 août 1802, décrète :

Art. Ier. Trois cent cinquante mille hommes sont mis à la disposition du ministre de la guerre, savoir :

1°. Cent mille hommes, formant les cent cohortes du premier ban de la garde nationale;

2°. Cent mille hommes des conscriptions de 1809, 1810, 1811 et 1812, pris parmi ceux qui n'auront pas été appelés à faire partie de l'armée active;

3°. Cent cinquante mille hommes de la conscription de 1814.

2. En exécution de l'article précédent, les cent cohortes du premier ban cesseront de faire partie de la garde nationale, et feront partie de l'armée active.

Les hommes qui se sont mariés avant la publication du présent sénatus-consulte, ne pourront être désignés pour faire partie de la levée prise sur les conscriptions des années 1809, 1810, 1811 et 1812.

Les cent cinquante mille hommes de la conscription de 1814 seront levés dans le courant de l'année, à l'époque que désignera le ministre de la guerre.

3. Le présent sénatus-consulte sera transmis, par un message, à S. M. l'Empereur et Roi.

Les président et secrétaires, *Signé*, CAMBACÉRÈS.
Le comte DE BEAUMONT, le comte DE LAPPARENT.

Vu et scellé :
Le chancelier du Sénat, *signé*, comte LAPLACE.

Le corps municipal de Paris s'étant extraordinairement réuni le 12, la lecture des pièces communiquées au sénat y a produit la sensation la plus vive, et les Magistrats de la bonne ville de Paris, avec un empressement et un ensemble qui les honorent, se sont montrés les dignes interprètes des sentimens de leurs concitoyens. Le corps municipal a voté une adresse à S. M., pour la supplier d'accepter l'offre d'un régiment de 500 hommes de cavalerie montés et équipés. Il appartenait, a dit le membre qui a proposé cette adresse, il appartenait à la bonne ville de Paris, placée en première ligne sur le chemin de l'honneur, de donner de nouveau l'exemple du dévouement à la grande cause soutenue par le génie de notre puissant monarque; que l'ennemi frémisse en apprenant que rien n'est capable de nous faire descendre de cette hauteur de gloire où l'Empereur nous a élevés, et où la postérité doit nous contempler un jour. Paris est la 80e partie de l'Empire, que l'Empire imite l'exemple de Paris, et quarante mille hommes de cavalerie sont prêts en peu de jours à soutenir l'honneur de la nation et la dignité de l'Empire. La proposition de

l'adresse a passé par acclamation et au milieu des témoignages du plus vif enthousiasme. Le corps municipal a sollicité l'honneur de la déposer aux pieds du trône.

S.....

ANNONCES.

Lycée, ou *Cours de Littérature ancienne et moderne*, par J. F. Laharpe, nouvelle édition, revue, corrigée, renfermée dans la partie littéraire, et précédée de la Vie de l'auteur, par L. S. Auger. Huit forts volumes in-12. Prix, broché, 25 fr., et 33 fr. 30 c. franc de port. Paris, chez H. Agasse, imprim.-libr., rue des Poitevins, n° 6.

Il y a un certain nombre d'exemplaires, papier vélin, dont le prix est double.

L'impression de cette nouvelle édition était fort avancée lorsque M. Auger a été attaqué d'une maladie grave qui l'a empêché de mettre la dernière main à la Vie de M. de Laharpe, qu'il est jaloux d'écrire avec tout le soin et tout le talent qu'on lui connait. Elle paraitra dans le courant de ce mois, et nous prions les acquéreurs de cette nouvelle édition de se prêter à un délai qui rendra leur jouissance plus complète. Ils seront avertis par la voie des journaux du jour où ils pourront retirer la Vie de M. de Laharpe, sur le bon qui leur aura été remis à cet effet. Ils sont invités à ne faire relier leur exemplaire que quand cette pièce supplémentaire leur aura été livrée.

En attendant les extraits qui seront donnés dans ce journal, de la nouvelle édition du *Lycée* ou *Cours de Littérature* de feu M. de Laharpe, nous croyons devoir la faire connaître aux personnes qui voudront l'acquérir en ce moment-ci. Nous ne pouvons mieux remplir ce but qu'en transcrivant ici les derniers paragraphes de l'excellent avertissement que M. Auger a mis en tête de cette nouvelle édition.

« Depuis long-tems, dit l'éditeur (M. Auger), un assez grand » nombre de personnes avaient témoigné le désir qu'enfin le *Cours de* » *Littérature* fût débarrassé de ses nuisibles superfluités. J'ai osé en» treprendre ce travail, parce qu'il n'exigeait qu'un peu de discerne» ment et beaucoup de soin.

» Je me suis imaginé Laharpe, sinon revenu à des opinions diffé» rentes, du moins ramené à des sentimens plus doux, décidé à purger » son *Cours de Littérature*, de tant de digressions, de déclamations, » qui ne sont rien moins que littéraires, voulant enfin le réduire à ce

» qu'il doit être, à ce qu'il aurait été sans la révolution. Ce qu'il eût » fait dans une semblable disposition, j'ai essayé de le faire. Les » choses que j'ai dû retrancher, d'après ce plan, étaient étrangères » à l'objet de l'ouvrage; l'auteur les y avait tellement fait entrer de » force, que souvent elles en étaient, pour ainsi dire, repoussées » naturellement, ou du moins s'en détachaient avec une étonnante » facilité; aussi les parties qu'elles désunissaient se sont-elles rappro- » chées comme d'elles-mêmes, sans qu'il fût nécessaire de les joindre » par aucune liaison, et de manière à ne pas laisser apercevoir qu'elles » eussent été séparées. Quelquefois, j'en conviens, la littérature et » la révolution, la critique des ouvrages et la satire des personnes, » toutes ces matières hétérogènes se trouvaient tellement incorporées » ensemble, qu'il n'était pas aussi aisé d'en faire le départ. J'ai pris » alors beaucoup de peine, et je l'ai prise avec plaisir. J'étais sûr, » en supprimant des invectives dont le moindre tort est d'être dépla- » cées, de servir quelquefois les intérêts de la justice et toujours ceux » du bon goût; j'étais sûr de prouver du zèle et du respect pour la » mémoire de Laharpe, par mes égards mêmes pour ceux des écri- » vains qu'il a traités trop sévérement.

» Les parties du *Cours de Littérature* sont en général bien distri- » buées, d'après le plan que l'auteur s'était tracé. Plusieurs cepen- » dant ne sont pas à leur véritable place, et c'est encore ici qu'il faut » se rappeler la première destination de l'ouvrage, ainsi que la ma- » nière dont il fut composé. Quelquefois, après que le professeur » avait achevé de traiter tel ou tel sujet à la tribune du *Lycée*, des » observations critiques lui étaient adressées, ou de nouvelles consi- » dérations se présentaient à son esprit; alors il discutait les unes ou » exposait les autres dans les séances subséquentes: de là les additions » assez nombreuses qui, dans le Cours imprimé, se font remarquer » sous le titre d'*Appendice*. Quelquefois aussi, un écrivain encore » vivant à l'époque où le critique traitait du genre dans lequel il » s'était principalement exercé, achevait sa carrière, et devenait, » par sa mort, justiciable d'un tribunal où ne devait comparaître » aucun auteur vivant; Laharpe alors, le rattachant à son *Cours* » par la moins importante de ses productions, en prenait occasion » d'examiner la totalité de ses ouvrages. J'ai fait entrer les *Appen-* » *dices* dans les articles dont ils dépendent; j'ai reporté en leur lieu » les articles qui n'avaient pu s'y placer d'abord; et cette opération » dont je ne puis tirer aucun avantage, parce qu'elle a été la plus » facile de toutes, a beaucoup contribué à l'amélioration de l'ou- » vrage.

» Des critiques avaient déjà relevé, dans le *Cours de Littérature*,

» un certain nombre d'erreurs de fait et d'incorrections ; moi-même » j'en ai découvert plusieurs qui leur avaient échappé. Je me suis » cru plus que permis de rectifier les unes et les autres. *C'est la seule » espèce de changement qu'il m'ait paru convenable de faire. Du reste, » le fond et la forme, les opinions et le texte, n'ont éprouvé aucune » altération.* »

On voit que M. Auger, en classant les diverses parties du *Cours de Littérature* dans un ordre plus convenable, et en supprimant avec autant de sagacité que de raison tout ce qui était étranger à la littérature et ce qui pouvait même blesser, parfois, la justice et le goût, a eu particulièrement en vue l'instruction de la jeunesse, à laquelle on peut dire que cette nouvelle édition est spécialement consacrée. C'est par le même motif qu'il se propose de donner en un ou deux volumes le complément du *Cours de Littérature*, resté imparfait par la mort de M. de Laharpe, et ces deux volumes seront disposés de manière à pouvoir être adaptés à la grande édition.

Projets d'Architecture, par Peyre neveu, l'un des architectes du gouvernement. Cet ouvrage contient : 1° Un projet pour le Temple de la Gloire sur l'emplacement de la Madelaine, auquel l'Institut a décerné le troisième accessit. 2° Un projet d'obélisque sur le terre-plein du Pont-Neuf. 3° Un projet de bains publics à proximité d'une grande ville, contenant les bâtimens des bains, d'administration et d'habitation, chapelle, salle de spectacle, naumachie, jardins, et tout ce qui peut servir aux exercices et aux jeux. Le tout forme un recueil grand in-folio, ou format des grands prix d'architecture, et comprend la description desdits projets et treize planches, dont huit doubles. Le texte est imprimé par Firmin Didot, et l'architecture est gravée avec le plus grand soin par Normand fils et Hibon. Le prix de chacun des exemplaires est de 20 fr. sur papier ordinaire, et de 30 fr. sur papier vélin. Chez l'Auteur, rue des Poitevins-Saint-André-des-Arcs, n° 14 ; F. Didot, imprimeur-libraire, rue Jacob, n° 24 ; Panckoucke, libraire, rue et hôtel Serpente ; Treuttel et Würtz, libraires, rue de Lille, n° 17 ; J. B. L. Massard, quai Voltaire, n° 1 ; Debure, libraire, rue Serpente ; au bureau des Annales, rue de l'Université, n° 19 ; au bureau des grands prix, rue de l'Odéon, n° 28 ; et Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Les personnes qui désireraient avoir des exemplaires lavés, pourront en faire la demande chez l'Auteur.

On trouve chez les mêmes libraires, même format, les Œuvres d'Architecture de M. J. Peyre, membre de l'ancienne Académie, pensionnaire du roi à Rome. Le prix est de 15 fr. en feuilles.

Nous n'entrerons dans aucuns détails sur les projets que contient ce dernier ouvrage, ni sur le mérite des discours qui l'accompagnent, parce qu'il est à sa troisième édition et connu de tous les architectes.

Considérations sur les élémens constitutifs des corps; par M. A. L. Guillontet. Brochure in-8°. Prix, 2 fr., et 2 fr. 25 c. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; Latour, libraire, grande cour du Palais-Royal, près les galeries de bois.

Le Miroir de l'Enfance, ou Histoire et Aventures d'une mouche et d'une épingle, écrites et racontées par elles-mêmes; ouvrage servant à démontrer les avantages d'une éducation soignée; traduction de l'anglais par T. P. Bertin. Un vol. in-18, très-bien imprimé sur beau papier, orné de 5 jolies figures en taille-douce, gravées avec soin. Prix, 1 fr. 50 c., et 1 fr. 80 c. franc de port. Chez L. Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n° 21.

Les Princes rivaux, ou Mémoires de Mistress Mary-Anne Clarke, favorite du duc d'Yorck, écrits par elle-même; dans lesquels l'auteur dévoile le secret des intrigues du duc de Kent contre le duc d'Yorck, son frère, etc., traduits de l'anglais sur la 2e édition. Un vol. in-8°, avec le portrait de Mme Clarke, gravé en taille-douce, et parfaitement ressemblant. Prix, 5 fr., et 6 fr. 25 c. franc de port. Chez F. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Théâtre de L. B. Picard, membre de l'Institut. Six vol. in-8°. Prix, 36 fr. Chez Mame, imprimeur-libraire, rue Pot-de-Fer.

Dissertation sur soixante traductions françaises de l'imitation de Jésus-Christ, dédiée à S. M. l'Impératrice et Reine, par Ant. Alexandre Barbier, bibliothécaire de S. M. l'Empereur et Roi, et de son Conseil-d'Etat; suivie de considérations sur la question relative à *l'Auteur de l'Imitation*. In-12. Prix, 5 fr., et 5 fr. 65 c. franc de port. Les exemplaires en papier vélin se vendent 8 fr. Chez Lefèvre, libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 11.

AVIS.

Nous avons reconnu qu'il était presque impossible de consacrer, dans le *Mercure*, un espace suffisant à la *Littérature étrangère* : notre intention est donc de séparer cette partie, d'en composer *une Feuille périodique* entièrement distincte.

Ce nouveau Journal formera une espèce d'appendice du Mercure de France; il le complétera, en fera *le Répertoire des Littératures de tous les pays*. Il aura pour titre :

MERCURE ÉTRANGER, ou *Annales de la Littérature étrangère*.

Donner aux Français une connaissance, aussi complète qu'il sera possible, de la littérature de tous les pays, et sur-tout de celle de

nos voisins les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Anglais, tel sera le principal objet de cette nouvelle Feuille périodique. On ne peut plus, aujourd'hui, prétendre au titre d'homme de lettres, si l'on ne possède *la statistique littéraire* non-seulement de la France, mais de l'Europe.

Chaque numéro du *Mercure étranger* contiendra :

1°. Des *Mélanges* ou morceaux de poésie et de prose, traduits soit des langues *espagnole, portugaise, italienne, russe, suédoise, hollandaise, anglaise*, soit même de l'*arabe*, du *persan*, du *grec moderne*, enfin des langues orientales. Nous donnerons, parfois, le texte même de quelques morceaux écrits dans l'une ou l'autre des langues étrangères de l'Europe, avec la traduction en regard.

Nous aurons soin d'insérer fréquemment, peut-être même dans tous les numéros du *Mercure étranger*, la traduction de quelque *Conte* ou *Nouvelle*. On sait que les Allemands et les Anglais cultivent avec succès ce genre de littérature.

2°. De courtes *Analyses* des principaux Ouvrages qui paraissent dans les pays étrangers; le prix de ces Ouvrages, et les moyens de se les procurer.

3°. Une *Gazette littéraire* ou *Extrait des Journaux étrangers*, contenant des Notices biographiques, des Anecdotes, des Nouvelles dramatiques, les Séances des Académies, les Programmes des prix proposés, etc., etc.

M. *Langlès*, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, a bien voulu se charger de la partie de littérature orientale que contiendra le *Mercure étranger*; MM. *Vanderbourg, Sévelinges, Durdent*, des traductions de l'allemand, de l'anglais, etc.; M. *Catteau-Calleville*; de la littérature du Nord; M. *Ginguené*, membre de l'Institut, de la partie italienne.

Il paraîtra, à la fin de chaque mois, un numéro du *Mercure étranger*, composé de quatre feuilles d'impression, de même format que le Mercure.

Quoique nous regardions le Mercure étranger comme un supplément presque nécessaire du Mercure de France, nos Abonnés ne sont point tenus de souscrire à ce nouveau Journal.

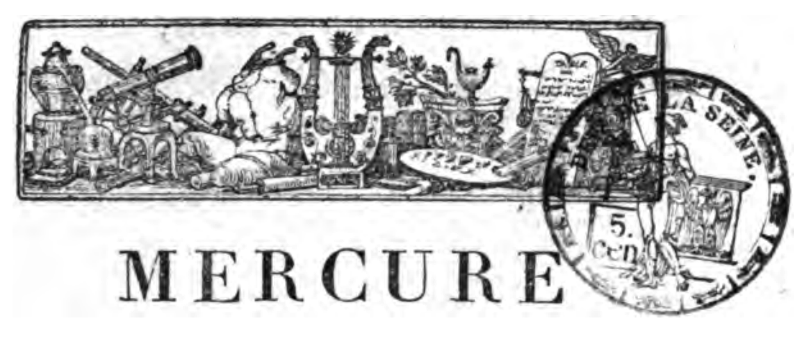
L'abonnement au *Mercure de France* continuera d'être de 48 francs par an; mais pour six mois, il sera de 25 fr.; pour trois mois de 13 fr.

Les abonnés au *Mercure de France* qui voudront aussi souscrire au *Mercure étranger*, paieront, en sus, pour cette dernière souscription, 18 fr. pour un an et 10 fr. pour six mois.

Pour les personnes qui, sans s'abonner au *Mercure de France*, voudront souscrire au *Mercure étranger*, l'abonnement sera de 20 fr. pour l'année, et de 11 fr. pour six mois.

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE
DE FRANCE.

N° DCI. — *Samedi 23 Janvier 1813.*

POÉSIE.

ODE A M. LEMAIRE,

Avocat et Professeur de poésie latine dans la Faculté des lettres de l'Université impériale, sur la mort de son fils enlevé dans sa dix-septième année, le 11 *décembre* 1812.

J'ai voulu consoler un père inconsolable ;
Mais plein de ses regrets, partageant son ennui,
Je ne puis alléger le fardeau qui l'accable,
Et je pleure avec lui.

O mon illustre ami ! pour charmer ta tristesse,
Je chantais ; mes sanglots se mêlent à ma voix ;
Ma lyre à ton malheur vivement s'intéresse,
Et gémit sous mes doigts.

Hélas ! tout est sensible à ta douleur profonde ;
Le soleil a pâli, les cieux se sont voilés,
Les arbres sans verdure ont agité sur l'onde
Leurs fronts échevelés.

K

Philomèle se tait ; Zéphir n'a plus d'haleine,
L'automne languissant fuit devant l'aquilon,
Et l'Echo qui murmure en redisant ta peine
Attendrit le vallon.

Il n'est plus ce beau lis, ornement du rivage;
Au lever de l'Aurore, il nous avait souri.
Rien n'a pu le sauver des fureurs de l'orage:
Il brille, il est flétri.

Nous admirions tous deux sa tige éblouissante.
Quel or pur renfermait son calice argenté!
Tes soins qui protégeaient sa couronne naissante
L'ont en vain abrité.

Le printems va bientôt ranimer la nature;
Son retour désiré consolera nos champs,
Et des oiseaux perdus sous la feuillée obscure
Réveillera les chants.

Mais tu n'entendras plus la voix, la voix si chère,
Qui par toi-même instruite à moduler des sons,
Timide, redisait à l'oreille d'un père
Ses naïves chansons.

Flore, d'un seul regard a fécondé la terre;
Mais tout ce vain éclat ne saurait l'éblouir,
Quand la plus belle fleur de son charmant parterre
Vient de s'évanouir.

Pleurons ce jeune lis ornement du rivage,
Au lever de l'Aurore il nous avait souri.
Rien n'a pu le sauver des fureurs de l'orage,
Il brille, il est flétri.

Hélas! c'est vainement que la main maternelle,
L'a d'un parfum d'amour constamment arrosé!
Quel coup affreux pour toi! mais quel tourment pour elle!
Son cœur en est brisé.

Oui, ta digne moitié, sous le coup qui la tue,
A force de douleur ne peut voir ni sentir;
Sa constance s'épuise, et son ame abattue,
Parait s'anéantir.

C'est pour elle sur-tout que la coupe est amère.
Ah ! qui sait tous les maux qu'elle cache à nos yeux ?
Qui nous les redira ? la douleur d'une mère
Est un secret des cieux.

Soutiens son désespoir qui chancelle et qui tombe ;
Tu lui dois ton courage et les soins les plus doux.
Sous le fardeau commun l'épouse qui succombe
S'attache à son époux.

Si d'un fils adoré le destin te sépare,
C'est qu'il a dû borner la course de ses ans.
L'avenir est caché : souvent il nous prépare
A des chagrins cuisans.

Ami, n'accusons point la volonté céleste,
Quand peut-être un bienfait s'est répandu sur nous ;
Dieu ! que souvent la vie est un présent funeste
Donné dans ton courroux !

Oui, le sort des mortels est peu digne d'envie.
Le vase de l'enfance est coloré de miel,
Mais le tems vient remplir le banquet de la vie
D'amertume et de fiel.

Heureux qui se dérobe à ce séjour de larmes !
Heureux qui de ses fers esclave racheté,
Entre, d'un front riant, sans trouble et sans alarmes,
Dans l'immortalité !

Je sais que de ton fils cultivant la jeunesse,
Tu vis ses vertus naître et ses talens fleurir ;
Tu recueillais les fruits ; ton active tendresse
Les avait fait mûrir.

Mais tes justes regrets doivent avoir un terme.
Hélas ! ignores-tu qu'aux talens attaché
Le souffle de l'Envie en dévore le germe,
Qui tombe desséché ?

Plus ils jettent d'éclat dès leur naissante aurore,
Plus ce monstre ennemi s'élève pour noircir
Le front éblouissant du laurier jeune encore
Qu'il jura d'obscurcir.

Combien de fois, toi-même, en butte à ses outrages,
De ses lâches discours elle t'a fatigué ?
En vain pour déchirer ton nom et tes ouvrages
Son courroux s'est ligué.

La ronce aux dards aigus, montant du sein de l'herbe,
N'étouffera jamais de ses bras épineux
La puissante vigueur de ce chêne superbe
Qui brise tous ses nœuds.

Ainsi que l'amitié, la gloire t'est fidèle;
De l'éclat de ton nom fais pâlir tes rivaux;
O Lemaire, poursuis, plein d'une ardeur nouvelle,
Tes classiques travaux.

Je sais ce que tu perds. Un art divin te reste,
Il charmera tes maux, il tarira tes pleurs.
La douce poésie est un baume céleste
Qui guérit nos douleurs.

J. B. BARJAUD.

UN GRAND DÉFAUT DE L'AMOUR.

PRÈS d'une image de l'Amour,
Le jeune Hylas et son amie
Vinrent se reposer un jour.
Vois, ô doux charme de ma vie,
Disait Hylas, l'ame ravie,
Ce Dieu; qu'il est riant et beau!
— Il me plairait, répond Adèle,
Malgré ses traits et son bandeau;
Mais je vois le bout de son aile!...

Par M. RENÉ TREDOS.

ÉNIGME.

JE suis, lecteur, un monstre industrieux,
Hideux, dangereux, furieux;
Je suis un monstre curieux,
Un monstre à huit longs pieds, à quatre fois deux yeux.
Les alimens que j'entre
En certain sac qui me tient lieu de ventre

S'y convertissent, dit-on,
En un funeste poison.
C'est une erreur peut-être,
Mais de ses préjugés on n'est pas toujours maître;
Il suffit qu'elle en ait la peur,
Pour que Lise m'ait en horreur.
Deux courtes mains, deux paires de tenailles
Ceignent mon chef; j'habite les murailles.
Au premier bruit je sors; je m'élance et saisis
Le corps des ennemis
Qui, mis en voltigeurs, sont assez téméraires
Pour n'appréhender pas quelques partis contraires.
Si parfois quelque audacieux
Avec moi veut lutter, ne pouvant faire mieux,
Aussitôt de ma longue chaîne,
Je le garotte et je l'entraîne
De vive force dans mon coin,
Sans que de l'avenir il ait à prendre soin.
Il est là pour sa ruine;
Car ma fureur assassine
Ne fait pas de prisonnier,
Avec moi point de quartier.
Incontinent je l'égorge,
Puis de son sang je me gorge.
Si du combat tel est le sort
Que je ne sois pas le plus fort,
De l'ennemi que j'assiège,
Je brise incontinent le piège,
Et je le laisse en liberté.
Puis je répare tout, tellement que personne
De ceux qui passent ne soupçonne
Jusqu'où va ma noirceur et ma méchanceté.

S........

LOGOGRIPHE

Sur mes huit pieds, lecteur, citoyenne des ondes,
Je voyage sans cesse et parcours les deux mondes;
On me voit à-la-fois, au fond du Groënland,
Au détroit découvert par Fernand Magellan,

Dans les bouches du Nil, sur les bords de la Loire,
Au passage du Sund, même dans la Mer-Noire,
Dans le golfe d'Ormus, sur les côtes d'Alger,
Au milieu de la Manche, aux rives du Niger;
Je fréquente les ports d'Asie et d'Amérique
Et brave les dangers du canal Mosambique.
Très-souvent, il est vrai, soyons de bonne foi,
J'accompagne un ami beaucoup plus grand que moi,
Qui pour me soulager dans mes courses lointaines
Me reçoit dans son sein et partage mes peines;
Je ne suis point ingrate en mainte occasion,
Je lui porte à mon tour bonne provision.
Sans te mettre à présent l'esprit à la torture,
Aisément tu pourras disloquer ma structure
Et trouver dans mon être un insecte piquant,
Un autre plus léger et fort inquiétant.
Une ville de France, un animal vorace,
Et ce que nos beautés pour avoir plus de grâce
Suppriment aujourd'hui dans leurs ajustemens,
Un très-petit poisson, un des quatre élémens,
Un fleuve d'Italie, et le nom qu'en tout âge
On donna par mépris aux hommes sans courage,
Un défaut dans le vin qui d'abord saute aux yeux,
Un terme de blason, un jeu déjà fort vieux,
Un légume pommé, vanté pour le potage,
Ce qui pour mesurer d'un vaisseau le sillage
Est utile aux marins, un lieu pour débarquer,
Et même, si l'on veut, très-propre à s'embarquer,
L'habillement pompeux que met l'archidiacre,
Cette grosse tumeur que produit un sang âcre,
De bien de bassecours un bipède coquet,
Aimé pour ses cadeaux qu'annonce son caquet;
Le meuble qui pendait au cou du vieux Silène;
L'albâtre sur lequel la tête de Climène
Pirouette à chaque instant, le tissu de satin
Couvrant son joli corps, et qui, dès le matin,
Attire tous ses soins; cet accessoire utile
Qu'endossait son aïeule en allant par la ville;
Le ferrement aigu qu'un artiste bruyant
Fabrique au point du jour dans son âtre brûlant:
Ce qui sur nos autels pour le saint sacrifice
Est porté par le prêtre et couvre le calice,

D'une antique mesure une des fractions,
Un apôtre éloquent, deux interjections.
Ce n'est pas tout encor, dans ma mine féconde,
Tu pourras découvrir ce qui soutient le monde,
Certain avancement qui dans le sein des mers
Paraît être le bout de ce vaste univers;
Enfin une cité qui fut jadis fatale
Aux guerriers de Carthage et sauva sa rivale.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

C'est dans la révolution
Que mon premier a pris naissance;
C'est d'une supposition
Que mon second tient l'existence;
D'un raisonnement court et bon,
Mon entier est la conséquence.

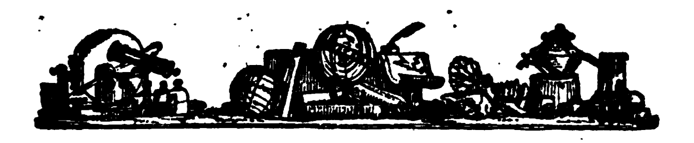
S........

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Fumier.*

Celui du Logogriphe est *Opale,* dans lequel on trouve : *pâle* et *pal.*

Celui de la Charade est *Liban* (le mont).



SCIENCES ET ARTS.

Doctrine générale des maladies chroniques, pour servir de fondement à la connaissance théorique et pratique de ces mêmes maladies ; par Charles-Louis Dumas, conseiller ordinaire de l'Université impériale, recteur de l'Académie de Montpellier, doyen de la Faculté de médecine, professeur d'anatomie et de physiologie, professeur de clinique de perfectionnement appliquée aux maladies chroniques, et médecin de l'hospice pour le traitement de ces maladies, président du juri de médecine, membre de la Légion d'honneur, correspondant de l'Institut national de France, etc. — Un vol. in-8° de 800 pages. — Prix, 8 fr., et 10 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Déterville*, libraire, rue Hautefeuille, n° 8.

Cet ouvrage est précédé d'un savant discours sur la manière d'étudier et d'observer les maladies chroniques. On trouve dans ce discours préliminaire un tableau fort bien fait de nos connaissances sur ces maladies dans les différens âges de la médecine. Ces affections morbifiques, remarquables par une durée qui n'a point de terme fixe et constant, sont beaucoup plus fréquentes parmi nous qu'elles ne l'étaient parmi les peuples de l'antiquité ; et cette différence explique en partie la négligence singulière que les médecins anciens ont apportée dans leur étude. Il est peu d'auteurs en médecine, si l'on en excepte Arétée, qui aient laissé des ouvrages considérables sur cette partie intéressante de l'art. L'exposition de la méthode que l'auteur a suivie pour étudier ces maladies, se fait aussi remarquer dans ce discours. Cette méthode comprend l'observation, l'analyse, l'analogie et l'espèce de raisonnement que le chancelier Bâcon appelait raisonnement par exclusion ; ce qui réunit les quatre plus puissans leviers qu'on ait inventés pour favoriser l'esprit

humain dans ses opérations, et pour soulager notre faible intelligence.

La doctrine générale des maladies chroniques est divisée en quatre parties. L'auteur, après avoir établi que la fièvre forme l'un des caractères les plus constans des affections morbifiques aiguës, caractérise ainsi les maladies chroniques. Lorsque les puissances vitales déploient une action faible et interrompue, que les symptômes sont modérés, que leur succession est lente, qu'il n'existe point de fièvre, ou que, s'il en existe, ses mouvemens sont obscurs, irréguliers, sujets à des intermittences, et que le même ordre de phénomènes se manifeste, sans variation, pendant un long espace de tems, on dit que la maladie est chronique. M. Dumas établit ici un principe, auquel il donne un plus grand développement dans le cours de son ouvrage. C'est que la marche aiguë ou chronique des maladies tient beaucoup à l'organisation des parties où elles s'établissent. Les organes dans lesquels les systèmes nerveux et limphatique dominent, sont plus sujets aux affections chroniques; tandis que ceux dans lesquels le système vasculaire sanguin est dominant, sont plus propres à développer les affections de nature aiguë. Cette première partie, consacrée aux phénomènes des maladies chroniques, embrasse toutes les circonstances de ces maladies relatives à leur marche, à leurs périodes, à leurs révolutions critiques, et à leurs successions naturelles. L'auteur réfute l'opinion de Cœlius-Aurélianus, qui pensait que les maladies chroniques ne pouvant être terminées heureusement par les seules forces de la nature, devaient être absolument livrées à l'habileté du médecin, et l'opinion de Bordeu qui regardait toutes les maladies chroniques comme assujéties aux révolutions spontanées et aux mouvemens critiques. Ces deux manières de voir seraient également nuisibles à l'humanité. La première conduirait à une pratique violente, confuse et tumultueuse dans le traitement de ces maladies : en suivant la seconde, on abandonnerait les malades à une expectation funeste. La vérité consiste à garder un juste milieu entre deux sentimens si opposés.

Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Dumas traite de la formation des maladies chroniques. Chaque maladie est formée d'un ou de plusieurs élémens; on appelle élémens dans une maladie, toutes les affections simples que la différence des phénomènes comparés y démontre, et qui sont assez dominans pour y produire divers ordres de symptômes constans et déterminés. Il est rare qu'une maladie chronique n'offre qu'un élément: cependant il est des espèces de névralgies qui ne peuvent être attribuées qu'à l'excès de sensibilité qui produit la douleur. La plupart des maladies qui font le sujet de cet ouvrage sont formées de la réunion de plusieurs affections simples.

On attribue généralement aux modernes l'invention de cette espèce d'analyse appliquée à la connaissance des maladies, qui nous fait distinguer les affections élémentaires dont elles sont composées: mais il faut remonter plus haut si l'on veut découvrir le véritable inventeur. Galien, dans son beau livre sur la différence des maladies, indique qu'il connaissait cette analyse et qu'il en fesait usage au lit des malades; mais il n'entre à cet égard dans aucun détail. M. Dumas aura la gloire d'avoir le premier expliqué et perfectionné cette méthode, d'avoir conçu mieux que personne avant lui tous les procédés, toutes les combinaisons auxquels on peut la réduire, et de l'avoir appliquée d'une manière également ingénieuse et satisfaisante à la solution des divers problèmes qu'offrent les maladies chroniques les plus complexes. On peut ranger sous trois chefs principaux toutes les affections élémentaires des maladies chroniques. Le premier comprend les affections essentielles qui sont déterminées par les altérations des forces et de l'action vitale; le second renferme les affections essentielles qui sont causées par les altérations générales des solides et des fluides; on placera dans la troisième classe les affections essentielles qui sont dues aux vices spécifiques.

Le premier chef offre trois subdivisions naturelles: la première est affectée aux élémens des maladies chroniques qui prennent leur source dans l'accroissement des forces et de l'action vitale; la seconde, à ceux de ces

élémens qui doivent leur origine à la diminution de ces mêmes forces ; et la troisième renferme les élémens qui se manifestent lorsque les forces vitales sont distribuées d'une manière imparfaite ou irrégulière. Deux subdivisions, appartenantes au second chef, comprennent, l'une les altérations générales des solides, l'autre celle des fluides, produisant des affections élémentaires dans les maladies chroniques ; enfin, le vice dartreux, le goutteux, le rhumatismal, etc. donnent lieu à des élémens qui, rapportés aux différens principes dont ils émanent, forment des groupes distincts, lesquels constituent les subdivisions de la troisième classe. Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails où il a dû nécessairement entrer : cette exposition sommaire de son système montre déjà combien il est complet, étendu, soigné dans ses développemens, lumineux et fécond en résultats utiles à la pratique. La doctrine de M. Dumas ne laisse rien à désirer, si ce n'est une application des principes sur lesquels elle repose à la connaissance particulière et au traitement spécial des maladies chroniques ; mais l'auteur ne devait pas aller jusque-là ; il annonce une doctrine générale, et le cercle qu'il a tracé autour de son sujet, ne comportait pas une semblable application, que chacun d'ailleurs peut faire, auprès des malades, avec une grande facilité.

J'appelle particulièrement l'attention du lecteur sur cette seconde partie, qui, quoiqu'elle appartienne toute entière à la métaphysique de la science, est cependant traitée avec une excessive clarté. Au lieu de rechercher péniblement les causes directes et prochaines des maladies, l'auteur s'applique à connaître les affections primitives dont elles se composent et à déterminer l'influence qu'elles ont sur les phénomènes, sur la marche et sur toutes les modifications de ces maladies. Cette méthode est une imitation heureuse de celle que l'on suit dans les autres sciences pour établir la théorie spéciale des objets qu'elles considèrent. C'est ainsi que la chimie reconnaît que la composition et les phénomènes chimiques des corps ont pour cause l'action déterminée de leurs principes constituans et le rapport des affinités mutuelles

qu'ils exercent les uns à l'égard des autres; c'est ainsi que l'idéologie attribue l'origine des connaissances et des opérations de l'esprit au développement et au rapport des affections primitives, comme la sensation, la perception, la réflexion, etc., qui en sont les matériaux ou les élémens.

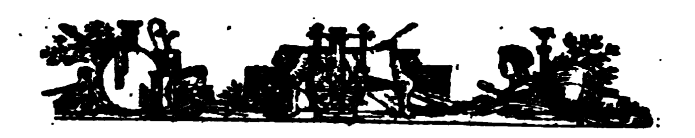
Dans la troisième partie de son ouvrage, M. Dumas passe en revue toutes les circonstances générales, tirées de l'âge, du sexe, du climat, des alimens et des boissons qui concourent à produire et à modifier les maladies chroniques. On trouve dans cette partie des idées aussi justes que bien exprimées sur la différence des tempéramens. Il réclame comme une découverte qui lui appartient la distinction des tempéramens établis dans les physiologies modernes, d'après l'extension relative des systèmes d'organes qui composent le corps humain. Cette doctrine donne lieu à des réflexions extrêmement justes sur la constitution proprement dite et sur la différence à faire entre elle et le tempérament. Ce dernier, selon M. Dumas, est ce qui détermine le caractère des forces vitales, avec les modifications les plus constantes dont elles peuvent être affectées, au lieu que la constitution est ce qui détermine l'énergie des forces physiques de l'organisation, ainsi que les circonstances de la conformation naturelle du corps ou de ses organes. Afin de rendre cette différence plus sensible par un exemple, nous dirons que parmi les hommes constitués de la même manière quant aux formes, à la vigueur et à la solidité du corps, on trouve également des sanguins, des bilieux, des pituiteux, etc. On voit des sanguins qui ont une haute stature, une poitrine large, des membres bien fournis; on voit d'autres hommes à qui la nature a donné le même tempérament avec des formes corporelles tout-à-fait opposées.

Le traitement des maladies chroniques occupe l'auteur dans la quatrième partie de l'ouvrage. M. Dumas rectifie d'abord l'idée que l'on se fait communément des maladies héréditaires; il prouve que l'on ne doit point comprendre dans les maladies de cette classe toutes celles qui, ayant existé parmi les parens, se déclarent ensuite

parmi les enfans. Le chapitre des maladies incurables est un des plus intéressans de tout l'ouvrage. L'auteur réduit singulièrement le nombre de ces maladies. Il prouve d'une manière bien satisfaisante pour l'humanité, que beaucoup de maladies ne doivent pas être réputées incurables, quoiqu'elles deviennent telles par l'ignorance ou l'impéritie des médecins, par la négligence ou l'indocilité des malades qui contrarient l'application des moyens thérapeutiques et nuisent à leur succès.

L'ouvrage de M. Dumas suppose un nombre infini de faits bien observés. De ces faits rassemblés avec soin et comparés entr'eux, découlent, comme autant de corollaires, les principes généraux que l'auteur a établis. Après avoir enrichi la physique, animée par d'importantes découvertes, et s'être fait, comme physiologiste, un nom célèbre dans toute l'Europe, il va prendre un rang encore plus distingué parmi les maîtres de l'art. Aucun médecin en France n'était peut-être plus propre que M. Dumas à donner un bon Traité des maladies chroniques. Ces maladies sont, depuis plus de vingt-quatre ans, l'objet particulier de ses études. La Société royale de médecine couronna, en 1788, un savant Mémoire qu'il avait présenté à ses concours, et dans lequel il discutait la question de l'utilité et des dangers de la fièvre par rapport aux maladies chroniques. L'auteur, à peine âgé de vingt ans, fut extrêmement sensible à ce premier triomphe qui détermina la direction de son esprit ; et par une suite non interrompue d'études et d'observations s'est élevé peu-à-peu le grand ouvrage dont il vient d'enrichir la science.

(*Article communiqué par M.* ETIENNE SAINTE-MARIE, *Docteur en médecine de la Faculté de Montpellier.*)



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Cours de Poésie sacrée, par le docteur Lowth, professeur de poésie aux Collége d'Oxford; traduit, pour la première fois, du latin en français, par F. Roger, conseiller ordinaire de l'Université impériale, et membre de la Légion-d'Honneur. — Deux tomes en un volume. — Prix, 5 fr., et 6 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Migneret*, imprim.-libraire, rue du Dragon, n° 20.

Deux traductions de cet ouvrage viennent de paraître à la fois; l'une sans nom d'auteur et dont il a déjà été rendu compte dans ce journal; l'autre de M. Roger, conseiller ordinaire de l'Université, et dont il nous reste à entretenir nos lecteurs. Cette dernière était annoncée depuis long-tems et vivement désirée par ceux qui ne connaissant pas l'ouvrage original, ou s'étant rebutés des difficultés qu'offre le texte, attendaient une version dont le nom du traducteur leur garantît l'élégance et la fidélité. M. Roger, dans son commentaire du *Théâtre classique*, publié en 1807 et adopté pour l'enseignement des lycées, cite un passage du docteur Lowth, sur l'esprit dans lequel il faut lire les poëtes hébreux. On voit que dès lors il s'occupait de la traduction qu'il vient de publier, et l'on peut croire que le traité du savant professeur d'Oxford ne fut pas inutile à l'auteur du commentaire sur Esther et Athalie.

Nous n'avions, en français, aucun ouvrage qui traitât, avec quelque étendue, de la poésie des Hébreux. Cette branche de la littérature ancienne n'a offert à l'abbé Fleury que la matière d'un discours où l'on ne trouve ni le bon goût de style, ni la profondeur de vues des excellens discours sur l'histoire ecclésiastique. L'auteur s'y abandonne à des digressions assez étrangères au sujet. Il montre une admiration très-respectable, et sur-tout

bien fondée, pour les beautés que renferment les livres saints ; mais son enthousiasme est quelquefois un peu bourgeois. « Que les beaux esprits modernes, dit-il, après » avoir cité quelques versets d'un psaume, viennent » après cela traiter de grossiers nos bons laboureurs » de Palestine; et qu'ils nous trouvent dans les auteurs » profanes des pensées plus hautes, plus fines et mieux » tournées. » On n'est pas moins étonné de ce qu'il dit du caractère que devait avoir la musique des Hébreux, » qui n'avait pas ce mélange de différentes parties et ces » *adoucissemens* de la musique moderne » : ce qu'il devine *par l'air général des ouvrages*. Il avait donné plus haut, comme preuve de l'excellence de cette musique, que « l'inclination des rois sert beaucoup à l'avan» cement des arts, et que David fut toute sa vie grand » musicien. » Il faut convenir que ces conclusions et ces preuves ne sont ni bien convaincantes, ni bien noblement exprimées.

La partie du *Traité des Etudes* que M. Rollin a consacrée à la poésie des Hébreux, se fait remarquer par une discussion plus littéraire et un ton plus analogue au sujet. Mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que tous ceux qui écrivent sur cette matière, se croyent obligés, pour mieux faire sentir des beautés que personne ne conteste, et que d'ailleurs la foi ordonne de regarder comme des inspirations divines, se croyent, dis-je, obligés de rabaisser les plus beaux génies de l'antiquité, et de les sacrifier tous aux poëtes sacrés. Selon eux, les plus parfaits modèles de l'éloquence poétique n'ont rien qui approche du psalmiste et des prophètes. Homère, Horace et Virgile sont tout de glace, tandis que Moïse et David sont tout de feu. Je laisse à juger ce qu'ils doivent penser de la poésie moderne. « Il ne faut pas s'étonner, » dit l'abbé Fleury, si nous sommes si éloignés du goût » de l'antiquité sur le sujet de la poésie ; c'est qu'en » effet, *pour ne pas nous flatter*, toute notre poésie mo» derne est fort misérable en comparaison. »

Si les écrivains dont je viens de parler, sont tombés dans un excès d'admiration pour les poëtes hébreux, Voltaire est tombé dans un excès contraire.

Peut-être pensa-t-il qu'un peuple pauvre, peu avancé dans la civilisation, comme le peuple hébreu, ayant peu d'idées métaphysiques et point de termes dans sa langue pour les rendre, devait s'exprimer par images, et que ce dont nous lui faisons un mérite, n'était que l'impuissance de faire autrement. Peut-être crut-il que ces ellipses dont nous admirons la hardiesse, au lieu d'être des artifices de style, n'étaient que les tours familiers d'une langue aujourd'hui très-peu connue, de purs hébraïsmes. Toujours est-il certain que Voltaire ne fut pas assez sensible aux beautés simples et sublimes de l'Ecriture. Il n'en parle qu'avec une légéreté dénigrante, peu faite pour rappeler les bons esprits à une opinion modérée sur cette matière. Que ce fût l'effet d'une fureur aveugle contre la religion, comme le dit Laharpe dans le discours préliminaire de son *Psautier Français*; c'est ce dont on peut raisonnablement douter. On sait qu'un contemporain de Voltaire, connu par une bien plus grande exaltation d'idées anti-religieuses, plaçait dans sa bibliothèque la Bible à côté d'Homère. L'admiration pour la Bible peut donc se concilier avec des opinions très-opposées à l'esprit de ce livre. Mais Laharpe a mieux aimé charger la mémoire de Voltaire d'un tort grave, que de mettre seulement en doute l'excellence de son jugement et de son goût. Cela tenait à ses nouvelles opinions et à la ferveur quelquefois indiscrète d'un nouveau converti.

Ce discours préliminaire de Laharpe, est un des ouvrages qui ont le plus contribué à faire connaître en France le *Traité de la Poésie sacrée* du docteur Lowth. « De nos jours, dit-il, un Anglais plein de goût et de » connaissances, a consacré à la poésie des Hébreux un » ouvrage qui a été beaucoup lu, quoique fort savant, » et qu'on regarde comme un des meilleurs livres que » l'Angleterre ait produits. » Puis il ajoute dans une note : « cet ouvrage est formé des leçons latines que le » docteur Lowth lisait au collége d'Oxford, comme de » nos jours quelques gens de lettres en lisaient de fran- » çaises au Lycée. » Quand on connaît l'ouvrage, on n'est pas frappé de cette ressemblance entre les leçons

françaises et les leçons latines. Elles paraissent au contraire différer autant par le fond que par la forme, par le mérite particulier des professeurs, que par leur auditoire. Il est très-douteux que le docteur Lowth professât devant des jeunes femmes et d'agréables oisifs; il n'est pas moins douteux que Laharpe eût retenu des auditeurs de cette nature par un traité sur la poésie sacrée ; mais il a voulu donner une preuve de sa grande estime pour le docteur Lowth, et il n'a cru pouvoir mieux faire que de lui chercher quelques rapports avec lui-même.

L'article qui a déjà paru dans le *Mercure*, sur la traduction anonyme du *Traité de la Poésie sacrée*, nous dispense d'indiquer le plan et les principales divisions de cet ouvrage. Nous préférons donner à nos lecteurs une idée du système de traduction qu'a suivi M. Roger, système qu'une lecture réfléchie de quelques passages de l'original, nous a mis à même de mieux apprécier.

« Je n'ai pas dû m'attacher, dit M. Roger, à l'exac-
» titude littérale, comme je l'aurais fait dans la traduction
» de Tite-Live, de Cicéron, ou de quelqu'un de ces
» grands écrivains qui, modèles achevés de style, im-
» posent à leur interprète l'obligation de dessiner toutes
» leurs formes, de répéter tous leurs mouvemens, de
» conserver toutes leurs intentions, et ne peuvent être
» représentés heureusement qu'autant qu'ils sont exac-
» tement reproduits. Le latin moderne de Lowth n'étant
» pas tout-à-fait irréprochable, n'obligeait pas à une
» aussi rigoureuse fidélité ; sans chercher donc à rendre
» tous les mots, j'ai tâché de bien rendre le sens et la
» liaison des idées. » M. Roger ne pouvait mieux faire : une version strictement littérale du docteur Lowth, pouvait paraître traînante, et quelquefois même inintelligible ; c'est dans ce cas qu'une extrême fidélité devenait une extrême infidélité. Une des qualités de style de l'ouvrage original, est l'abondance; mais cette abondance dégénère parfois en diffusion et en battologie. Le docteur Lowth employe souvent plusieurs mots qui n'ont dans notre langue qu'une même signification : et de là une difficulté insurmontable et, l'on peut le dire, sans

gloire à les rendre tous ; souvent encore, lorsque l'expression lui manque pour rendre certaines idées, il détourne certains mots de leur véritable acception, et a recours au latin de l'école. M. Roger s'est alors servi très-utilement d'une traduction anglaise faite sous les yeux mêmes de l'auteur, par un de ses disciples, « et sur » cette autorité, dit-il, j'ai pu quelquefois adopter dans » l'interprétation, certaines nuances que n'indiquait » pas l'original. »

L'ouvrage du docteur Lowth commence par un discours d'ouverture, espèce de morceau obligé, comme nous en entendons prononcer dans quelques-uns de nos cours publics, en pareille occasion. On sait que le plus souvent, ce ne sont que des lieux communs, dont tout le mérite est de se rattacher avec plus ou moins d'adresse à l'objet principal du cours. Le docteur Lowth, dans ce discours ou cette leçon, cherche à prouver que le premier but de la poésie est l'utilité, que c'est là sa fin, et que l'agrément n'est que le moyen dont elle se sert pour y parvenir. Il établit cette différence entre le poëte et le philosophe, que celui-ci croit avoir assez fait, quand il a été simple, clair et précis, tandis que celui-là veut encore répandre sur ses leçons le charme de l'élégance et de l'agrément. Cette opinion ne mérite certainement pas tous les développemens que lui donne l'auteur. C'est une de ces questions qu'on peut appeler oiseuses, et bonnes tout au plus à faire briller l'éloquente faconde d'un rhéteur. Horace a depuis long-tems décidé celle-ci dans un de ces vers proverbes, où, sans prendre parti pour l'utilité contre l'agrément, il dit que le comble de l'art est de les réunir tous deux. Quant à la distinction entre le poëte et le philosophe, les ouvrages de Platon et de Cicéron, deux des plus beaux génies et des écrivains les plus fleuris de l'antiquité, prouveraient assez que ce n'est qu'une vaine subtilité, et qu'aucun philosophe à qui il aura été donné de plaire, n'a négligé ce moyen. M. Roger a supprimé, dans sa traduction, cette première leçon. Il a pensé avec raison qu'il valait mieux entrer dans le sujet dès le commencement du livre; « que d'ailleurs » Lowth étend trop loin ses principes, et s'abandonne à

» des idées abstraites de perfection morale, qui s'éloi-
» gnent autant de la vérité des choses que du goût par-
» ticulier de notre nation. » Le même esprit de critique judicieuse lui fait retrancher aussi quelques ornemens ambitieux et que le goût réprouve. Telle est, dans le chapitre second de l'original et le premier de la traduction, cette comparaison de la poésie sacrée à un fleuve, dont l'auteur se propose de *suivre les sinuosités, d'observer l'élévation et l'abaissement, et de détourner quelquefois les eaux, pour féconder les campagnes qu'il domine.*

C'est rarement à un traducteur qu'il faut demander un jugement impartial et désintéressé sur l'auteur qu'il a traduit. Il arrive trop souvent qu'on voie avec des yeux prévenus, l'ouvrage qu'on a cru digne de plusieurs années de soins et de travaux. M. Roger n'a pas payé ce tribut, et tout en rendant justice aux qualités brillantes de son original, à son goût et à son immense érudition, il s'exprime sur ses défauts avec une franchise décente et mesurée. Ainsi après avoir observé que le docteur Lowth, dans l'analyse des beautés de sentiment, manque quelquefois de grâce et d'abandon, que trop souvent il prouve au lieu de faire sentir; le traducteur remarque que dans les morceaux de force et d'éclat, il s'élève, s'anime, redouble d'énergie et se montre un digne interprète des prophètes. Il cite pour exemple le chapitre sur Isaïe, que nous prenons volontiers de sa main et d'où nous extrayons le passage suivant pour donner à-la-fois une idée de l'original et de la traduction.

« Isaïe, le premier des prophètes, pour le mérite au-
» tant que pour l'ancienneté, réunit tous les genres de
» perfection à un degré si éminent, qu'on peut regarder
» ses ouvrages comme le modèle le plus accompli de la
» poésie prophétique. Son style est à-la-fois élégant et
» sublime, plein de force et d'agrément, de richesse et
» d'énergie, de noblesse et de variété. Ses sentimens
» sont élevés; ses images exactes, élégantes, fécondes,
» variées, majestueuses; sa diction, remarquable par
» son élégance, ne l'est pas moins par sa clarté et sa sim-
» plicité. Il existe en outre une telle harmonie, soit na-
» turelle, soit artificielle, dans l'arrangement poétique

» de ses sentences, que si la poésie hébraïque conserve » encore aujourd'hui quelque reste de sa grâce native et » de son antique mélodie, c'est aux écrits d'Isaïe qu'elle » en est principalement redevable. Il excelle encore d'une » manière toute particulière dans ce qui concerne la dis- » position des parties, l'ordre et la liaison naturelle des » idées; autant du moins que peut le permettre la nature » des inspirations prophétiques qui s'emparent de l'ame » avec une violence irrésistible, et l'entraînent souvent, » par de rapides transitions, des objets les plus voisins » des sens aux objets qui en sont les plus éloignés, et » des choses humaines aux choses divines. »

Le lecteur aura remarqué combien la traduction de ce passage est élégante et facile, et qu'à lire ainsi l'ouvrage du docteur Lowth, on croirait qu'il a été pensé et écrit en français. Nous ajouterons que c'est un véritable service rendu aux lettres, le traité de la poésie sacrée ayant jusqu'ici joui plutôt d'une estime sur parole que d'une estime réfléchie; qu'enfin, si cette traduction justifie l'opinion qu'on s'était faite du traducteur, elle ne justifie pas moins le choix qui l'a placé parmi les chefs de l'instruction publique.

FABLES; par A. V. ARNAULT, de l'Institut impérial, de l'Académie de Madrid, etc. etc., avec cette épigraphe:

Calumniari si quis autem voluerit,

. . . .

Fictis jocari nos meminerit fabulis.

Un volume in-12, orné d'une jolie gravure. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port. Chez *Joseph Chaumerot*, libraire, place Saint-André-des-Arcs, n° 11; et *Chaumerot* jeune, Palais-Royal, galerie de bois, n° 188.

DEPUIS quelques années il semble convenu qu'on ne peut faire le moindre article de journal sans donner une savante théorie du genre que l'auteur a traité, théorie qu'apparemment l'auteur ignore et le public aussi. Quelqu'avantageuse que soit cette méthode pour le journa-

liste, nous croyons qu'il est encore permis de supposer l'auteur et le lecteur suffisamment instruits, et de commencer sans préambule par tâcher de donner une idée juste et un jugement impartial de l'ouvrage qu'on s'est chargé d'examiner. Cette marche, raisonnable parfois, est peut-être nécessaire lorsqu'il s'agit de l'apologue, sujet épuisé depuis long-tems par plusieurs écrivains ingénieux, sans compter les médiocres.

Pour commencer mon métier de critique, je dirai que M. Arnault, qui est si justement de l'Institut impérial, aurait peut-être bien fait d'ajouter qu'il est *de la seconde Classe*. Cette désignation me semble nécessaire, jusqu'au jour où le gouvernement aura permis à cette classe de reprendre son noble titre d'*Académie française;* car l'Institut peut tout aussi bien être composé de quatre académies que de quatre classes; mais jusque-là je pense que tout membre de l'Institut fera mieux d'indiquer à quelle classe il appartient.

La préface de M. Arnault se fait lire avec beaucoup de plaisir. On y remarque d'abord au milieu de beaucoup d'esprit ce ton ferme qui est un des caractères du talent de l'auteur. M. Arnault prouve très-bien une opinion qu'il partage avec plusieurs bons esprits; savoir, que l'apologue n'est pas du tout un art d'esclaves, que ce n'est qu'une manière différente de dire la vérité, et que s'il l'adoucit quelquefois, il l'éclaircit plus souvent encore. M. Arnault défend ensuite une cause au moins aussi bonne; il soutient qu'on a tort de vouloir prendre le ton de La Fontaine, et qu'on ne doit imiter ce grand poëte que dans l'exemple qu'il a donné de n'imiter personne. Nous citerons ici le prologue qui n'est qu'un résumé élégant et ingénieux de cette partie de la préface.

Amis, dans la riante plaine
Qu'Esope ensemença jadis,
J'ai ramassé quelques épis
Après Phèdre, après La Fontaine.

Récolte d'un pauvre glaneur,
Ces épis ne sont pas superbes :
Ce sont des brins et non des gerbes
Qu'on trouve après le moissonneur.

N'importe, et, Dieu me le pardonne !
Quand je vois mon petit trésor,
Je me trouve assez riche encore,
Et je n'ai rien pris à personne.

Sans rivaliser ses travaux,
De Jean j'ai suivi le système :
Je me dois le peu que je vaux ;
Je suis moi comme il est lui-même.

Ne forçons point notre talent,
Nous ne ferions rien avec grace,
A dit cet esprit excellent,
Dont je n'ai pas suivi la trace.

De l'avis c'était profiter,
J'écris d'après mon caractère.
Bonhomme, en voulant t'imiter
J'aurais craint de te contrefaire.

Les vers ont cet avantage que tout homme de goût qui en a lu trente d'un ouvrage, peut juger, non pas tout-à-fait cet ouvrage, mais la manière dont il est écrit, chose si importante et presque décisive en poésie. En une page on a vu le ton, le talent et souvent le caractère de l'auteur. Dans les vers qu'on vient de lire on reconnaît d'abord beaucoup d'esprit, de l'énergie qui se cache sous de l'élégance, et le ton d'un homme qui a pensé avant d'écrire, bien différent de tant d'autres qui commencent toujours par écrire, sauf à penser quand ils le pourront. Eh bien ! cette manière qui caractérise le prologue, se reconnaîtra à toutes les pages du livre. Partant on y trouve quelqu'une des qualités distinctives du talent de l'auteur, souvent de la force, ou de la grâce ; ou de la sévérité, et toujours de l'esprit. J'ai dit de la sévérité; et en effet l'auteur jette sur la société un regard quelquefois un peu caustique, ce qui sera blâmé par les hommes qui veulent absolument des fables dans la manière de La Fontaine : cette manière sans doute est la meilleure; mais, outre qu'il est inimitable, beaucoup de juges éclairés pensent que le seul moyen de plaire après lui, c'est d'avoir une manière à soi. On ne peut trop louer M. Arnault du courage avec lequel il a suivi

ce système, et son courage a été presque toujours heureux : rien n'est si facile à prouver ; et la précision étant une des qualités distinctives de ces fables, je puis ici en citer un certain nombre.

En voici une qui me paraît pleine de grace et de sentiment.

Le Fer et l'Aimant.

Aux lois de la nature, amis, soumettons-nous ;
Toujours sa volonté l'emporta sur la nôtre.
L'aimant disait au fer : pourquoi me cherchez-vous ?
Pourquoi m'attirez-vous, soudain répondait l'autre.

Notre faiblesse et ton pouvoir,
Sexe enchanteur, s'expliquèrent de même.
Ainsi tu plais sans le vouloir :
Sans le vouloir ainsi l'on t'aime.

Voici une autre fable d'un tour tout différent, et plein d'énergie et d'originalité.

Le Colimaçon.

Sans ami, comme sans famille,
Ici bas vivre en étranger,
Se retirer dans sa coquille
Au signal du moindre danger,
S'aimer d'une amitié sans bornes,
De soi seul emplir sa maison,
En sortir suivant la saison ;
Pour faire à son voisin les cornes,
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures,
Outrager les plus tendres fleurs
Par ses baisers ou ses morsures,
Enfin, chez soi, comme en prison,
Vieillir de jour en jour plus triste ;
C'est l'histoire de l'égoïste...
Et celle du colimaçon.

Heureux les auteurs qu'on ne peut mieux louer qu'en les citant ! Cette méthode commode est facile avec M. Arnault.

L'Homme et l'Echo.

Un médisant accusait les échos.
Un médisant !... Je le ménage.
Le ciel, disait-il dans sa rage,
Puisse-t-il les punir de leurs mauvais propos !
Que d'ennemis je dois à leur langue indiscrète !
Tout, jusqu'à mes moindres discours,
Devient article de gazette.
M'échappe-t-il un mot, il se trouve toujours
Un chien d'écho qui le répète.
Ami, repart l'écho, faut-il s'en prendre à nous ?
Je répète ; il est vrai : mais pourquoi parlez-vous ?

On ne peut disconvenir que toutes ces fables ont un tour particulier qui étonne en même tems qu'il plaît. Les choses neuves sont si rares qu'on ne peut trop encourager les écrivains qui nous en donnent, même quand ils s'égareraient quelquefois en les cherchant.

Le Colin-Maillard. — A ma femme.

Que j'aime ce Colin-Maillard !
C'est le jeu de la ville et celui du village.
Il est de tout pays et même de tout âge.
Presque autant qu'un enfant, il égare un vieillard.
Voyez comme il se précipite
Sans penser même aux *casse-cou*,
Comme il tourne, comme il s'agite
Parmi ce jeune essaim de folles et de fous,
Ce jeune homme enivré qu'on cherche et qu'on évite :
Quel plaisir ! il poursuit vingt belles à la fois.
Comme la moins sévère, il prend la plus farouche.
S'il n'y voit pas, du moins il touche,
Ses yeux sont au bout de ses doigts.
Que dis-je, hélas ! tout n'est pas fête.
Au lieu des doux attraits qu'on croit en son pouvoir,
Si l'on rencontre *pot au noir*,
Jeune homme, alors, gare à la tête.
En amour, comme au jeu qu'en ces vers nous chantons,
Un bandeau sur les yeux on s'attrape à tâtons.

De son aveuglement, sage qui se défie,
Et qui, même en trichant, cherche à voir tant soit peu.
Mais c'est ainsi, dit-on, que l'on friponne au jeu :
C'est ainsi qu'on y gagne et que j'ai pris Sophie.

Ces vers sont charmans ; mais la fable est finie, et, je l'avoue, il me semble qu'il n'y a pas là de fable, parce qu'il n'y a pas d'action particulière. L'auteur dit quelque part, dans sa préface : une fable est-elle autre chose qu'une comparaison? Je crois au moins qu'une fable est une comparaison prolongée ; mais je crois sur-tout que plus une fable aura une action marquée, plus elle sera parfaite. Il y a de très-jolies fables qui ne sont qu'un mot d'où il résulte une morale : mais ici je ne peux voir que des réflexions ; à la vérité très-ingénieuses, sur le Colin-Maillard, et terminées par un trait charmant. C'est un tableau ; mais il n'y a là ni un récit, ni une morale. Je me borne donc à regarder ce morceau comme un très-joli prologue, tel que La Fontaine en a fait, et que M. Arnault est digne d'en faire. Je ne sais encore si ce n'était pas là sa première destination, car je vois que la fable qui suit *le Colin-Maillard* s'appelle *le Vieux jouant au Collin-Maillard*. Elle est très-agréable ; mais je crois que ces deux morceaux gagneraient à être réunis.

Voici une fable remarquable par un sentiment profond, mélancolique, et malheureusement juste. Quelques hommes obstinés à la gaîté pourront y voir l'expression d'un esprit chagrin : mais on pourra leur répondre par ce mot de l'abbé Montgault, traducteur élégant des *Lettres de Cicéron* : Les vapeurs sont une maladie qui fait voir les choses telles qu'elles sont.

Les larmes du Crocodile.

Le crocodile en pleurs ; aux animaux surpris
De la pitié vantait les charmes.
« Craignez ceux qui jamais ne se sont attendris ;
» Fiez-vous à quiconque a répandu des larmes :
» Frères, l'homme est coupable et l'homme pense ainsi.
Je le sais, dit le bœuf, et même il pleure aussi.

Je finirai toutes ces citations par une fable sur laquelle je n'ai aucune réflexion à faire.

Les Taches et les Paillettes.

Au diable soient les étourdis
Qui m'ont fait une horrible tache !
Qu'ai-je dit, une ! en voilà dix,
Et c'est à mon velours pistache !
Ainsi parlait monsieur Denys,
Marchand fameux de l'ancien règne;
Marchand connu de tout Paris;
Marchand de soie à juste prix,
Du moins si j'en crois son enseigne.
Conçois-tu bien tout mon malheur,
Ma fille ? Un velours magnifique,
Un velours de cette couleur
Va donc rester dans ma boutique !
L'art du dégraisseur n'y peut rien.
L'eau de Dupleix, à qui tout cède,
Est sans vertu ! — Mon père ! — Eh bien !
— Essayons un autre remède;
Envoyons l'étoffe au brodeur.
— Elle a raison. Notre grondeur
Suit le conseil de la fillette.
Amis, plus souvent qu'on ne croit
La tache est tout juste à l'endroit
Où l'on voit briller la paillette.

Je ne puis mieux faire l'éloge de ce recueil qu'en disant qu'il renferme plusieurs fables de ce mérite.

On voit que l'auteur a des qualités qui lui sont propres, et a eu le bon goût de n'en pas chercher qui lui soient étrangères. Si le naturel est une grâce, ce livre en a beaucoup. Dans les grandes compositions littéraires, le genre emporte l'auteur et lui donne le ton : dans les petits ouvrages comme des fables, c'est l'auteur qui doit emporter le genre et lui imprimer sa physionomie. Nous avons tant de fables qui ne ressemblent à rien, qu'il est agréable d'en avoir à annoncer qui ressemblent à un homme de beaucoup d'esprit et de talens.

Quelque intéressantes que soient ces fables, dont la

forme est souvent neuve, et dont le sujet l'est toujours, tout le monde sait qu'elles ne sont qu'un des délassemens de leur auteur. En lisant ces ingénieux apologues, on aime à se rappeler les belles tragédies de *Marius*, d'*Oscar* et *des Vénitiens*, pleines d'un sentiment profond et d'une chaleur bien rare, car elle est vraie. On désirerait les voir plus souvent, ne fût-ce que pour encourager l'auteur à nous en donner de nouvelles : en attendant, on jouira de ces fables piquantes, et quelquefois profondes, dont le recueil est aussi un bon ouvrage.

Les apologues de M. Arnault sont imprimés d'un caractère élégant, mais beaucoup trop fin pour la commodité des lecteurs et aussi pour l'étendue de l'ouvrage. Ce petit défaut est bien avantageusement compensé par la gravure très-jolie dont on a fait précéder le volume. Cette gravure est faite d'après un tableau de M. Boilly, peintre qui, s'il veut jamais travailler moins et moins vîte, s'acquerra dans son art une très-grande réputation, et lui donnera un genre qui lui manque presque entièrement. En effet, la peinture ne connaît guère que *la tragédie*, et passe presque immédiatement de la noblesse des tableaux d'histoire à *la farce* des bambochades et des scènes de cabaret. Pourquoi la peinture n'aurait-elle pas, comme la poésie, *sa comédie ?* Pourquoi n'exprimerait-elle pas plus souvent ces scènes gaies et singulières que fournit la société ? M. Boilly, qui a donné plusieurs essais en ce genre, me paraît, plus que personne, propre à le perfectionner, par l'esprit qui pétille dans ses compositions, et qui serait ici *de rigueur*. On peut en juger par la description de son tableau qui n'a pas besoin d'être vu pour paraître piquant, et qui semble fait exprès pour être gravé à la tête du recueil d'un fabuliste.

La scène se passe dans un salon. Le milieu en est occupé par une guenon parée à la dernière mode. Un lion, avec un chapeau militaire, lui baise la pate. Entr'eux deux on voit endormi un individu que j'ai vu soupçonner d'être son mari : c'est un cochon qui a une veste très-riche, et une figure qu'en vérité on rencontre quelquefois parmi les hommes. Dans le même tems et de l'autre côté, un âne, en médecin, tient l'autre pate

de la guenon et lui tâte le pouls, tandis qu'un chat, aux genoux de sa maîtresse, pince de la guitare. Sur le devant de la scène on voit un loup et un mouton qui jouent ensemble aux dames, et par dessous la table un renard tond le mouton. D'un autre côté on voit en habits *de gala* un singe et une fouine qui prennent un verre d'eau sucrée que leur présente un chien en livrée. Plus loin on voit arriver un dindon en robe et en rabat, et une oie en jupon et en schall, introduits par un dogue en suisse, dont la figure est extrêmement plaisante. Du côté opposé, et auprès d'une cheminée où sont les bustes d'Esope, de Phèdre et de La Fontaine, est en observation un ours avec une robe de philosophe. Plus près de la guenon, on voit appuyé sur un paravent et en habit à la mode, un cerf, sur les cornes duquel est posé un perroquet. Enfin on voit sortir de derrière le paravent un homme qui a à la main des tablettes, et écrit les scènes dont il est témoin. M. Arnault devrait bien traduire en vers cette jolie fable.

Ce recueil, enrichi encore de notes piquantes et spirituelles, ne peut que plaire à tous les bons esprits. Sans doute, en cherchant bien, on y trouverait quelques taches. Les dissimuler serait un tort : les détailler en serait peut-être un autre. On abuse trop de ces petits défauts pour condamner les longs ouvrages, et il y a trop d'hommes qui aiment à juger un livre sur quelques syllabes. De sincères amis, et M. Arnault lui-même, ont sûrement déjà remarqué ces légères imperfections. Elles disparaîtront vraisemblablement, mais elles ne m'ont pas empêché de lire l'ouvrage avec un grand plaisir, partagé déjà par un grand nombre de lecteurs. Les hommes d'un goût sévère conseilleront peut-être à M. Arnault de supprimer deux ou trois de ses fables, et certainement d'en ajouter un très-grand nombre.

A. C.

Œuvres complètes de Mesdames de La Fayette, de Tencin, et de Fontaine.

(Premier article.)

Œuvres de Madame de La Fayette (*).

Peu de romans ont eu autant de lecteurs que ceux de Mme de La Fayette. Les amateurs de ce genre d'ouvrages (et qui ne le serait pas?) les lisent souvent, et ne les quittent jamais sans se promettre de nouvelles jouissances par une nouvelle lecture. Leur auteur était une des femmes les plus spirituelles du dix-septième siècle, si fécond en merveilles, où l'on vit briller à côté de Racine, de Boileau, de Corneille, de La Fontaine, une Sévigné, une Deshoulières, une Maintenon, une Ninon, qui réunissaient la beauté aux charmes de l'esprit, et auxquelles la galanterie française permit d'exercer cet empire si doux, dont l'influence est si propre à adoucir les mœurs et à donner une *physionomie morale* à la peinture des passions.

Avant Mme de La Fayette, la poétique du roman était inconnue. Les ouvrages de ce genre qu'on doit aux Grecs appartiennent à la décadence de leur littérature, et ne sont consultés que par les philologues. On n'y trouve ni vérité, ni intérêt; ce sont des recueils d'aventures ou communes ou bizarres, ou invraisemblables, ou dégoûtantes, et si le roman de Longus a de la réputation, c'est parce que le style d'Amiot lui a donné une naïveté qu'il n'a pas dans l'original.

Quant aux romans français antérieurs à ceux de Mme. de La Fayette, ils ne sont connus que par le ridicule dont ils ont été l'objet. Je ne parle pas ici de ces anciennes archives de notre littérature, de ces vieux ouvrages en

(*) Nouvelle édition, revue, corrigée, et précédée d'une Notice historique et littéraire, et d'un traité sur l'origine des romans. Cinq vol. in-18. Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

vers qui remontent jusqu'au XIe siècle, parce qu'ils ont un intérêt particulier, indépendant de leur mérite littéraire qui est à-peu-près nul pour nous. Ils sont en effet, avec les fabliaux, les seuls monumens qui nous restent de la langue romane. Mais je veux parler de cette foule de romans qui ont paru dans la période écoulée entre la publication de l'*Astrée* et de *Zaïde*. Le premier de ces deux ouvrages, qui a joui d'une réputation si grande qu'Huet lui donne l'épithète d'*incomparable*, n'est qu'un tissu de fadeurs ridicules, de sentimens faux et d'aventures invraisemblables ; Céladon est un triste personnage que son amour insensé, à force de respect, rend glacial. Ajoutez à cela des conversations interminables, des détails à n'en plus finir, et je ne sais quel jargon quintessencié qui remplit dix gros volumes ou billots, et vous n'aurez encore qu'une bien légère idée de tout l'ennui que doit inspirer cette *incomparable* Astrée que personne ne lit plus, malgré les grands éloges que Patru lui a donnés, et malgré la réputation plus grande encore dont elle a joui.

A l'Astrée succédèrent des romans auxquels elle servit de modèle, quoiqu'ils soient d'un autre genre. Il n'est personne qui ne connaisse de nom les *Polexandre*, les *Pharamond*, les *Cléopâtre*, les *Artamène*, les *Clélie*, etc. dont le législateur du Parnasse n'a pas peu contribué à désabuser son siècle, et que Voltaire appelait, avec plus de vérité encore que de malice, une *boutique de verbiage*.

On sait que dans l'Artamène et la Clélie de Mlle Scudéry, les personnages célèbres de l'antiquité, tels que Cyrus, Mandane, Brutus, Horatius-Coclès, Lucrèce, Clélie, etc., devenus d'une fadeur glaciale à force de galanterie, s'amusent à *filer le parfait amour*, et ont entr'eux des conversations d'un volume (de 6 à 700 p.). Le ton de ces conversations est inintelligible, parce qu'il y règne ce jargon bizarre que Ménage et Voiture copiaient en l'admirant, et qui était en faveur à l'hôtel de Rambouillet, mais que Molière a immolé au parterre dans les *Précieuses ridicules*. Il suffit de lire deux pages d'*Artamène* pour voir que Molière, bien loin d'exagérer, est demeuré presque toujours au-dessous de la vérité.

Tel était l'esprit dans lequel on écrivait les romans, lorsque Mme de La Fayette publia successivement *Zaïde* et la *Princesse de Clèves*. Ces deux ouvrages opérèrent une révolution subite. Dès-lors la bonne société se désabusa des d'Urfé, des Baro, des Gomberville, de la Calprenède, des Ville-Dieu, des Scudéry, et de leurs imitateurs. Ainsi, sur la fin du dernier siècle, lorsque les *farces larmoyantes* des successeurs de La Chaussée, et l'*imperceptible métaphysique* de ceux de Marivaux, dénaturaient la scène française, Collin-d'Harleville fit jouer son *Inconstant*. Cette excellente comédie éclaira les bons esprits qui s'étaient laissé séduire par les prestiges d'une mauvaise école, et rouvrit la bonne voie que l'auteur des *Etourdis*, d'*Anaximandre*, du *Trésor*, etc., et les auteurs de *Médiocre et Rampant*, du *Tyran Domestique*, des *Marionnettes*, des *Héritiers*, et d'une foule de jolies comédies, ont suivie avec les plus brillans succès.

Les ouvrages de Mme de La Fayette sont trop connus pour que je ne sois pas dispensé d'en refaire une analyse faite si souvent. Que peut-on dire sur la *Princesse de Clèves* ou *Zaïde* qui n'ait pas été dit cent fois et bien mieux que je ne le redirais moi-même? Tous nos littérateurs ont témoigné de mille manières le plaisir que leur a fait éprouver la lecture de ces deux romans. Ils en ont admiré le style correct, naturel, animé, gracieux, élégant, et plein de chaleur. Ils ont reconnu que les caractères sont bien tracés et pleins d'intérêt, que l'auteur entend le langage des passions, qu'il dévoile avec beaucoup de finesse les sentimens du cœur, que les situations dans lesquelles il place ses héros sont amenées d'une manière naturelle, et développées d'après le cours des événemens qui les font naître. Nier aujourd'hui ces vérités serait un manque de goût comparable à celui de l'homme qui, en lisant *Cinna, Phèdre* ou *Zaïre*, nierait l'élévation de Corneille, l'harmonie de Racine, ou le pathétique de Voltaire; entreprendre de les démontrer, c'est vouloir prêcher des convertis, et si par hasard il existe encore des cœurs endurcis, comment pourrais-je espérer de les ramener, lorsque Voltaire,

Laharpe, et nos meilleurs critiques, dont je suppose qu'ils connaissent les ouvrages, n'ont pu le faire? qu'ils meurent donc dans l'impénitence finale : leur conversion est une tâche au-dessus de mes forces, et d'ailleurs ceux qui n'ont pas versé de douces larmes à la lecture de la *Princesse de Clèves* ne sont pas dignes de sentir le mérite et d'admirer les beautés de cet ouvrage, que sans ceux de Rousseau et de Richardson j'appellerais le chef-d'œuvre du genre.

Zaïde parut sous le nom de Segrais qui était incapable d'en écrire une page, et quelques critiques ont même prétendu qu'il en était réellement l'auteur. Il suffit cependant de comparer ce roman aux *Nouvelles françaises* et aux autres ouvrages de Ségrais pour se convaincre du contraire. D'ailleurs, le savant Huet qui a composé une dissertation sur l'origine des romans pour être mise en tête de *Zaïde*, s'exprime ainsi dans ses *Origines de Caen*.

« Les *Nouvelles françaises* de Segrais furent bien re-
» çues du public, moins toutefois que *Zaïde* et quelques
» autres ouvrages de ce genre qui parurent sous son nom
» et qui étaient en effet de la comtesse de La Fayette,
» comme lui et la comtesse l'ont déclaré souvent à plu-
» sieurs de leurs amis, qui en peuvent rendre un assuré
» témoignage. Pour Zaïde, je le sais d'original, car j'ai
» vu souvent Mme de La Fayette occupée à ce travail ; et
» elle me l'a communiqué tout entier, et pièce à pièce,
» avant que de le rendre public. Comme ce fut pour cet
» ouvrage que je composai le *Traité de l'origine des*
» *Romans* qui fut mis à la tête, elle me disait souvent
» que nous avions marié nos enfans ensemble.....

» Mme de La Fayette négligea si fort la gloire qu'elle
» méritait, qu'elle laissa paraître Zaïde sous le nom de
» Segrais : mais lorsque j'eus rapporté cette anecdote,
» quelques amis de Segrais qui ne savaient pas la vérité,
» s'en plaignirent comme d'un outrage fait à sa mémoire;
» mais c'était un fait dont j'avais été long-tems le témoin
» oculaire ; et c'est ce que je suis en état de prouver
» par plusieurs lettres de Mme de La Fayette, et par l'ori-

» ginal du manuscrit de *Zaïde*, dont elle m'envoyait les
» feuilles à mesure qu'elle les composait. »

Si l'on considère maintenant que Huet ami de Mme de La Fayette l'était également de Segrais, on ne pourra disconvenir que son témoignage ne mérite une entière confiance. Segrais a dit, il est vrai, *qu'il avait eu quelque part à la disposition du sujet*, cela fait voir seulement que Mme de La Fayette lui communiqua son plan et qu'il indiqua les changemens à y faire. D'ailleurs on sait que Mme de la Fayette aimait à montrer ses écrits à ses amis, afin qu'ils les revissent, que de l'aveu de Huet elle lui fit part de cette même *Zaïde* à mesure qu'elle la composait, et que le manuscrit de *la Princesse de Clèves* fut remis au célèbre Larochefoucauld. Mais de tout cela on doit seulement conclure qu'elle s'adressait aux personnes qui pouvaient lui donner de bons conseils, et non pas qu'elle eût ce qu'on appelle un *teinturier*.

Le second ouvrage de l'auteur de *Zaïde* est celui qui est intitulé *la Princesse de Montpensier*. C'est un petit roman fort ingénieux, à qui *Zaïde* et sur-tout *la Princesse de Clèves* ont fait tort. Ce dernier ouvrage, qui est sans contredit le chef-d'œuvre de Mme de La Fayette, a été attribué à Segrais avec tout aussi peu de fondement que *Zaïde*. Il suffit de lire quelque chose de ce bel esprit pour se convaincre qu'il était incapable, comme nous l'avons dit, d'écrire ces morceaux touchans et remplis d'une mélancolique sensibilité qui sont dans *la Princesse de Clèves*, et qui décèlent la plume et sur-tout le cœur d'une femme.

Ce roman que Fontenelle admirait fut attaqué dès sa naissance. Valincourt en publia une critique insignifiante lorsqu'elle n'est pas amère, et qui est intitulée : *Lettres à Mme la marquise de ......, sur le sujet de la Princesse de Clèves*. Il est à-peu-près reconnu aujourd'hui que la plupart de ces lettres furent composées par le jésuite Bouhours, dont Valincourt était l'élève. Bussy-Rabutin, homme d'esprit qui n'a fait que de mauvais ouvrages, a été aussi un des critiques les plus acharnés de Mme de La Fayette. Au reste, ces censeurs blâmaient l'une des situations les plus intéressantes du roman, c'est celle où la princesse

effrayée de sa violente passion pour Nemours prend enfin le parti désespéré de se jeter aux genoux de son mari pour lui faire l'aveu d'un coupable amour qu'elle a vainement combattu. Il fallait avoir un goût bien étrange, j'ose dire même bien faux, pour oser critiquer une situation pleine d'intérêt et qui produit un effet étonnant sur l'ame des lecteurs sensibles.

Ces attaques acharnées ne restèrent pas sans réponse, et il parut un petit ouvrage intitulé, *Conversations sur la Princesse de Clèves*, où elles étaient repoussées avec beaucoup de force. On crut long-tems que Barbier-d'Aucour en était l'auteur, mais on sait maintenant qu'elles sont de Descharnes.

La *Princesse de Clèves* n'est point un de ces romans historiques qui depuis quelques années infectent notre littérature. Elle n'a rien de commun avec ces misérables rapsodies où la majesté de l'histoire est dégradée au point de ne servir qu'à débrouiller des intrigues d'amour. Ces monstrueuses compositions qui sont à l'histoire et au roman ce que le mélodrame est à la comédie et à la tragédie, décèlent le manque d'imagination de leurs auteurs ; elles n'ont joui que d'une vogue éphémère.

Mme de La Fayette ne répondit aux critiques de la *Princesse de Clèves* que par la *Comtesse de Tende*, nouvelle où les évènemens se pressent et amènent après diverses situations intéressantes un dénouement des plus pathétiques. L'auteur place son héroïne au point de ne plus intéresser que par ses remords, et lui fait révéler à son mari la faiblesse dont elle s'est rendue coupable. Cette confidence, bien plus délicate que celle de la princesse de Clèves, est si bien motivée, qu'elle ne choque ni la vraisemblance, ni les mœurs. Les autres ouvrages de Mme de La Fayette sont : *Les Mémoires de la cour de France pour les années* 1688 *et* 1689, qui sont remplis de railleries piquantes contre Mme de Maintenon, et une *Histoire d'Henriette d'Angleterre*. Elle en avait composé un plus grand nombre, dont l'insouciance de son fils a causé la perte ; car il prêtait les manuscrits de sa mère à ceux qui les lui demandaient et ne les réclamait pas. Les contemporains de Mme de La Fayette nous

apprennent qu'elle n'était pas moins remarquable par ses qualités morales que par son esprit. Ces témoignages universels réfutent assez Labeaumelle qui l'insulte dans ses mémoires sur Mme de Maintenon, comme il insulte plusieurs autres personnages extrêmement recommandables.

J. B. B. Roquefort.

Esprit de Sophie Arnould. — Un vol. in-18. — A Paris, chez les libraires du Palais-Royal.

Sophie Arnould a obtenu, au Théâtre de l'Opéra, une réputation égale à celle qu'obtinrent, au Théâtre-Français, les Dumesnil, les Clairon et les Dangeville : elle a été contemporaine de ces actrices célèbres, et la mort l'a enlevée la même année que les deux premières. Les vieillards, qui dans leur jeunesse ont assidûment fréquenté les spectacles, aiment à se rappeler que Mlle Arnould enlevait tous les suffrages dans le rôle de *Proserpine*, parce que son jeu réunissait les grâces au sentiment ; que dans celui de *Télaïre* de l'opéra de *Castor*, elle déployait le pathétique le plus entraînant, et que dans *Dardanus*, où elle jouait le rôle de *Céphise*, elle avait des momens d'inspiration vraiment sublimes.

Cette actrice, de son tems, *seule déesse au Théâtre des Arts*, se fit encore remarquer par un esprit de saillie qui charmait les sociétés où elle était admise ; ses réparties et ses bons mots étaient presque toujours pleins de finesse, de malice, et souvent même de causticité.

Un écrivain connu par des succès dans des genres très-opposés, s'est amusé à réunir ces bons mots, et en a publié le recueil sous le titre d'*Esprit de Sophie Arnould.*

Il a fait précéder le recueil consacré à Mlle Arnould d'une notice qui se ressent un peu de l'aimable causticité de la personne à laquelle elle est consacrée ; mais j'aime mieux reproduire ici quelques-uns des bons mots de cette actrice que de m'arrêter aux détails de sa vie : d'ailleurs ces détails sont bien connus. Je dirai seule-

ment que l'éditeur a su, par la manière dont il les raconte, les rendre aussi intéressans que s'ils étaient neufs; mais je dois le féliciter d'avoir écarté avec sévérité tout ce qui se ressentait des mœurs de Mlle Arnould, vivant dans un siècle où les idées morales et religieuses n'étaient regardées que comme des préjugés. Cette actrice respira le vice au milieu de l'atmosphère empoisonnée qui l'environnait; peut-être même l'éditeur mérite-t-il le reproche d'avoir conservé trop de détails qui pourront alarmer la pudeur. Personne ne sait mieux que lui, que lorsqu'on écrit pour les femmes, il faut toujours respecter leur plus bel ornement.

Mais revenons à Sophie Arnould.

« Quelqu'un lui disait après la première représenta-
» tion du *Mariage de Figaro* : C'est une pièce qui ne
» peut se soutenir. *Oui*, répondit-elle, *c'est une pièce*
» *qui tombera quarante fois de suite.*

» Elle disait de l'opéra de *Zémire et Azor* ou la belle
» et la bête : *C'est la musique qui est la belle.* »

L'épigramme est plaisante, mais elle est injuste; si la musique de *Zémire* est admirable, le poëme n'est point un ouvrage sans mérite, et il y a tel de nos auteurs d'opéras comiques qui a obtenu et qui obtient encore beaucoup de succès, sans avoir rien fait de comparable à la pièce que Sophie Arnould sacrifiait au plaisir de faire une épigramme.

« Mlle Clairon au sortir du Fort-l'Evêque quitta le
» théâtre : elle disait avec emphase que le roi était maître
» de sa vie et de sa fortune, mais non de son honneur.
» *Vous avez raison*, observa Sophie, *où il n'y a rien le*
» *roi perd ses droits.* »

M. Lemazurier, dans la *Galerie des Acteurs du Théâtre-Français*, raconte autrement l'anecdote. On sait que l'emprisonnement de Mlle Clairon fut la suite d'une affaire scandaleuse occasionnée par le comédien Dubois et qui troubla la comédie française. Comme Mlle Clairon se prononça avec beaucoup de vigueur dans cette affaire, où pour ne pas jouer avec Dubois les acteurs firent manquer une représentation du *Siége de Calais*, la police fit mettre l'actrice en prison.

« Au reste, dit M. Lemazurier, en recevant l'ordre » de sa détention, Mlle Clairon, toujours constante dans » sa dignité habituelle, n'oublia pas son ton imposant et » auguste; elle traita l'exempt avec toute la hauteur de » *Viriate* quand elle parle à *Perpenna* : elle lui déclara » *qu'elle était soumise aux ordres du roi; que tout en elle* » *était à la disposition de Sa Majesté; que ses biens, sa* » *personne, sa vie en dépendaient, mais que son honneur* » *était intact, et que le roi lui-même n'y pouvait rien.* — » *Vous avez raison, Mademoiselle*, répondit l'exempt » très-peu flatté de tout cet étalage, *là où il n'y a rien le* » *roi perd ses droits.* »

Les personnes curieuses de savoir lequel des deux récits est le véritable, n'ont qu'à consulter les *Mémoires de Bachaumont*, le *Journal historique de Collé*, ou la *Correspondance de Grimm*, elles y trouveront de quoi éclaircir leurs doutes. Pour moi, j'attribuerais plus volontiers la répartie à Mlle Arnould qu'à un huissier quelconque; ce n'est pas là le genre d'esprit des hommes de cette robe, si nous en croyons du moins les ouvrages de M. Selves.

« Sedaine après la chute d'une de ses pièces vint voir » Sophie et lui dit : J'aurais dû le prévoir, la poire » n'était pas mûre. *Cela ne l'a pas empêché de tomber*, re» prit-elle. »

« Elle disait de Beaumarchais : *cet homme sera pendu,* » *mais la corde cassera,* » mot heureux qui fait connaître d'une manière bien plaisante le bonheur de l'auteur de *Figaro*.

« Après le déplacement de M. de Choiseul, on fit des » tabatières où il y avait d'un côté le buste de Sully et de » l'autre celui de Choiseul. *C'est bien*, dit Sophie, *on a* » *mis la recette et la dépense ensemble.* »

« Elle disait en regrettant les fureurs de son premier » amant : *oh! c'était le bon tems; j'étais bien malheureuse.*

» Quelqu'un lui reprochait de s'être attachée à un ar» chitecte : *c'est*, répondit-elle, *pour employer les pierres* » *qu'on jette de tous côtés dans mon jardin.*

» Elle appelait le divorce le sacrement de l'adultère, »

pensée ingénieuse que M. Bourgeuil a mis en vers de la manière suivante :

L'autre soir du divorce on causait entre amis ;
Chacun de cette loi parlait à sa manière.
Cette loi, dit Chloë, moi je la définis
Le sacrement de l'adultère.

Cette Sophie si caustique et si spirituelle n'a pas échappé aux épigrammes. C'est la punition ordinaire de ceux qui en font. Le Brun entr'autres, ce *misogyne* si passionné, mais si admirable, même dans ses sorties les plus violentes contre un sexe assez indulgent pour lui pardonner ses injustices à cause de son génie; Le Brun, dans son Epître *sur la bonne et mauvaise plaisanterie*, n'a point épargné Mlle Arnould. Elle disait un jour à Champcenetz qu'elle s'était mordu la langue : *comment ne vous êtes vous pas empoisonnée?* lui répondit-il. Une autre fois que devant le même personnage elle se vantait d'avoir le cœur sur les lèvres : *je ne m'étonne plus*, reprit-il vivement, *que vous ayez l'haleine si perfide.* Des réponses si grossières font peu d'honneur à Champcenetz.

Cet opuscule sur l'Esprit de Mlle Arnould, fera passer aux lecteurs une heure agréable. C'est quelque chose : l'auteur n'a sans doute désiré ni plus de succès, ni plus de gloire. L. M. A. B.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre-Français*. — On a donné à ce théâtre *les Deux Fêtes*, ou *l'Avis aux Mères*, comédie en un acte et en vers par M. Dupaty.

Des vers brillans, épigrammatiques, ont fait le succès de cette nouveauté.

Nous en rendrons un compte détaillé dans le N° prochain.

Théâtre du Vaudeville. — Nous avons un petit arriéré à solder avec ce théâtre. On n'a pas entretenu nos lecteurs des trois dernières nouveautés qu'on y a données. *La Chevalière d'Eon* a obtenu un succès mérité. *Robert le Diable* à sa première apparition ne put contenter tous les esprits,

un second examen a prouvé que ce Robert était un assez bon diable : le public qui aime les mauvais sujets, sur-tout lorsqu'ils sont aimables, l'a pris sous sa protection. *Le Retour d'un Fils* ne fournira pas, je crois, une longue carrière.

Le sort différent de ces trois ouvrages fait naître bien des réflexions Je suis un des amateurs les plus assidus du Vaudeville, j'ai vu le tems où l'annonce d'une nouveauté à ce théâtre était le signal de nouveaux plaisirs pour les amateurs de la gaîté française.

Cet heureux tems n'est plus. Ce sont maintenant des drames bien moraux, ornés de couplets à pointe, qui ont seuls le droit d'y réussir ; les vieux desservans du temple cèdent trop souvent le pas à de jeunes néophytes inexpérimentés ; pour retrouver sa splendeur première, ce théâtre devrait user de ma recette : *de jeunes acteurs et de vieux auteurs*. B.

On lit les deux articles suivans dans la *Gazette de Santé*. Il y a environ un an que M. Dulong obtint, par des opérations chimiques, une liqueur particulière, tellement susceptible de détonation, que cet habile chimiste pensa être victime de sa découverte, et fut blessé très-grièvement. Cette année, ayant voulu reprendre la suite de ses recherches interrompues par cet accident, une nouvelle explosion, qui a eu lieu malgré les précautions les plus grandes, a encore compromis la vie de l'expérimentateur, et prouvé complètement que toutes les perquisitions sur cet objet étaient trop dangereuses pour pouvoir être continuées. Plusieurs personnes connaissaient déjà la substance dont la découverte avait coûté si cher à M. Dulong, mais le plus grand nombre des savans en attendait la publication avec impatience. M. Dulong l'a fait connaître dans la dernière séance de l'Institut : c'est une combinaison d'azote et d'acide muriatique oxigéné. On n'avait point encore pu parvenir à opérer cette combinaison, et M. Dulong n'y est parvenu qu'en employant un procédé fort savant et fort ingénieux, dont il a rendu compte à l'Institut, mais qu'il est assez inutile d'exposer ici. Conformément aux règles de la nomenclature chimique, il a nommé cette liqueur acide muriatique *oxi-azoté*.

On a appris en même que le célèbre chimiste anglais Humfry Davy, ayant voulu, sur des indications qu'il avait reçues, tenter l'expérience de M. Dulong, a éprouvé un

accident tout semblable; on espère cependant qu'un œil qu'il avait eu fortement compromis, ne sera pas entièrement perdu.

— La Faculté de médecine de Paris a ouvert les salles de dissection dans lesquelles elle procure gratuitement à ses élèves tout ce qui est nécessaire à leur instruction anatomique et physiologique; plus de quatre cents jeunes gens ont déjà profité l'année dernière des conférences, des exercices pratiques sur la physiologie, l'anatomie, la médecine opératoire, et de plusieurs autres avantages que la Faculté leur accorde. Six pavillons aérés de tous côtés, placés au milieu d'un vaste jardin et réunissant tous les avantages d'une localité agréable et salubre, sont destinés aux travaux anatomiques. Chacun de ces pavillons peut admettre plus de 50 étudians; ceux d'entr'eux qui font partie de l'école pratique jouissent de prérogatives particulières et sont sur-tout exercés à la pratique des opérations. Il n'est aucune branche des sciences médicinales sur laquelle des médecins attachés à la Faculté ne soient chargés de faire des conférences instructives.

NÉCROLOGIE. — M. Gérard de Rayneval, premier commis des affaires étrangères sous quatre ministres, conseiller d'Etat dans l'ancienne monarchie, et correspondant de la 3e classe de l'Institut., vient de mourir âgé de plus de soixante-seize ans. Il laisse une mémoire estimée, comme diplomate et comme publiciste.

M. de Rayneval prit part à des négociations difficiles, concourut à plusieurs traités, et négocia seul le traité de commerce avec l'Angleterre en 1786. Sa correspondance diplomatique est vive, pressante et toujours appuyée sur de graves motifs. M. de Vergennes, dont il eut toute la confiance, faisait un grand cas de ses talens. M. de Rayneval, depuis sa sortie des affaires étrangères en 1792, s'occupa d'écrire sur les rapports des nations. Ses *Institutions du droit de la nature et des gens* offrent une analyse raisonnée des principes le plus généralement avoués sur cette matière. M. de Rayneval avait publié, il y a à peine un an, *sur la Liberté des mers*, un excellent travail. Il laisse en manuscrit un Commentaire sur Machiavel, dans lequel il s'attache à venger la mémoire de cet écrivain politique, jugé avec trop de rigueur, d'après plusieurs fausses interprétations de ses maximes d'Etat.

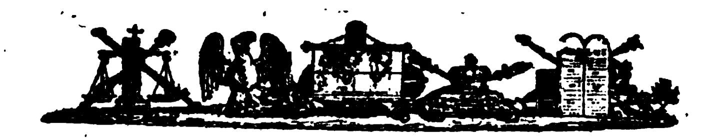
Les connaissances de ce publiciste n'étaient point bornées au droit des gens; elles embrassaient plusieurs branches importantes des lettres humaines, telles que l'histoire universelle, la philosophie morale et la métaphysique des langues. Il possédait les idiomes de la plupart des peuples du nord et du midi de l'Europe. Il emporte les regrets de sa famille et de ses nombreux amis.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

L'Académie de Mâcon avait mis au concours cette question : « Les » anciens avaient-ils des établissemens publics en faveur des indi- » gens, des enfans orphelins ou abandonnés, des malades et des » militaires blessés ; et s'ils n'en avaient point, qu'est-ce qui en tenait » lieu ? » Elle a décerné le prix au Mémoire anonyme sous la devise : *Meliùs est ergo duos esse simul quàm unum ; habent enim emolumentum societatis suæ : si unus ceciderit, ab altero fulcietur.* Regrettant de n'avoir pas un second prix à offrir, elle a donné l'*accessit* à M. Dumas, secrétaire-général de la Société des sciences et belles-lettres de Lyon.

L'Académie propose cette autre question : « Les historiens anciens » sont-ils supérieurs aux modernes, et quelles sont les causes de la » supériorité des uns ou des autres ? »

Les concurrens adresseront leurs ouvrages, suivant les formes usitées, et francs de port, avant le 1er décembre 1813, à M. Cortambet, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de la Société, à Mâcon.



POLITIQUE.

Nous avons fait connaître le message important par lequel le président des Etats-Unis a rendu compte au congrès de la gestion des affaires, des efforts qu'il a faits pour maintenir à-la-fois et la paix et l'indépendance américaine, du refus de satisfaction éprouvé de la part de l'Angleterre ; enfin des événemens de la guerre qui a dû suivre le mouvement général de résistance à l'oppression britannique, qui a éclaté dans toutes les parties de l'Union. Ce message offrait un heureux enchaînement de faits et de conséquences exposés avec une clarté parfaite ; il a produit en Europe et en Amérique une égale sensation, et il paraît que la réélection de M. Maddisson sera la digne récompense des efforts qu'il a faits jusqu'ici pour soutenir la dignité du nom américain, faire respecter le pavillon de l'Union. Le vœu national est connu, et la réélection n'est plus douteuse ; onze Etats ont voté pour M. Maddisson, sept seulement pour M. Clinton. C'est le 1er de janvier que les électeurs ont dû s'assembler pour donner leur vote dans le sens qui leur est prescrit par le vœu de la majorité de leurs commettans. Les préparatifs pour l'expédition du Canada se continuent avec une nouvelle activité. L'heureux événement de la capture de la frégate *la Macédonian*, a été l'objet de réjouissances publiques en honneur de ce fait d'armes glorieux pour la marine américaine.

Les esprits sont si éloignés de pencher vers des idées de rapprochement avec les Anglais, qu'une lettre de Washington fait mention que le comité des relations extérieures est sur le point de présenter un bill pour empêcher les citoyens américains d'accepter des licences anglaises, et dans le cas où ils les accepteraient de les punir par le gibet. Les lettres d'Amérique ajoutent encore, relativement à Saint-Domingue, que Péthion y est complètement vainqueur, et que son antagoniste Christophe a été tué.

Les dernières nouvelles de Constantinople présentent le sultan comme occupé sans relâche de ressaisir l'autorité ébranlée par les rébellions successives de divers pachas, et l'influence de familles trop puissantes dévouées à la Rus-

sie, telle que celle des Morousi qui vient d'être détruite, et qu'aucune autre ne sera tentée d'imiter. Des succès en Egypte et en Syrie contre les Wahabis ont donné lieu à des réjouissances dans le sérail. Les affaires de Servie sont toujours l'objet de négociations et de conférences. Les pachas rébelles de Widdin et d'Orsowa sont vivement pressés.

Les dernières nouvelles de Vienne, en date du 7 janvier, donnent des détails qu'il sera intéressant de connaître.

Dans la dernière conférence d'état, à laquelle ont assisté tous les ministres, et qui a été présidée par Sa Majesté l'Empereur, il a été arrêté qu'aucune considération ne pouvait porter la moindre atteinte au traité d'alliance conclu entre les deux cours impériales de France et d'Autriche, et que les deux cours se prêteraient mutuellement tous les secours possibles et requis par les circonstances. Il a été arrêté de plus que le corps auxiliaire d'Autriche serait porté au plus vîte au grand complet, et que M. le comte de Stadion se rendrait sans délai à l'armée avec le titre de commissaire-impérial, afin de pourvoir aux besoins du corps, qui sont le résultat des fatigues d'une longue campagne et du froid excessif. M. le comte de Stadion aura les pouvoirs les plus étendus pour contracter les marchés qu'il jugera nécessaires, et pour que l'armée n'éprouve aucun retard dans les fournitures. Afin de faire respecter nos frontières, et assurer aux provinces limitrophes du théâtre de la guerre une parfaite tranquillité, le corps de réserve sera composé de 120,000 hommes effectifs; en conséquence, l'on rendra mobiles les régimens qui sont en Bohême et en Moravie, et l'on tirera de Hongrie les régimens de grosse cavalerie pour remplacer les vides. Le ministre des finances a reçu l'ordre de dresser, le plus tôt possible, un plan qui mît à même de faire face aux nouvelles dépenses, sans décréditer le papier qui est actuellement en circulation.

On dit que M. le comte Zichy, ancien ministre des finances, a reçu le même ordre, et que son travail doit être indépendant de celui de M. le comte de Wallis. On veut savoir lequel des deux résoudra mieux le problême, et on adoptera le plan qui séra décidé le meilleur. L'on estime vingt millions de florins la dépense extraordinaire occasionnée par ces mesures, et le gouvernement désirerait bien ne pas mettre de nouvelles contributions.

Les nouvelles de Saxe ont fait connaître le mouvement du corps saxon et du 7e corps français aux ordres du gé-

néral Regnier sur Varsovie. Ces corps ont reçu d'abondans secours. Le corps du général Grenier, estimé à 25 mille hommes de vieilles troupes venant d'Italie, traverse la Saxe se rendant à Berlin, où S. Ex. le colonel-général des dragons comte Baraguay-d'Hilliers est mort d'une fièvre nerveuse, et a été inhumé avec tous les honneurs dus à un grand-officier de l'Empire. Le quartier-général du prince Scharzenberg a été porté à Pulstuck. Les renforts des princes de la Confédération sont en marche de toutes parts avec leurs objets d'équipement et d'artillerie pour tous les divers contingens au complet. Le 1er janvier le roi de Naples, chargé du commandement général de l'armée, est parti de Kœnisberg avec une partie de la garnison française, et s'est porté du côté de l'Est, mais il est revenu le soir. Le 3 janvier S. M. a transféré son quartier-général à Elbing. Quant au mouvement dirigé de l'intérieur, un journal très-accrédité a publié, sous la date de Francfort, la note suivante qui mérite d'être remarquée et par son importance et pour sa précision. Les renforts destinés pour les grandes armées, y est-il dit, doivent arriver incessamment dans nos contrées; ils consistent en 180,000 hommes, dont 60 passeront le Rhin à Strasbourg, 60 à Mayence, et le reste vis-à-vis de Wesel.

Tandis que les troupes que le gouvernement tenait prêtes à soutenir l'effort de celles qui les ont précédées, et à réparer leurs pertes, se mettent en mouvement, tandis que les décrets pour les nouvelles levées s'accomplissent, et vont peupler les dépôts de toutes armes, d'une jeunesse impatiente de s'instruire dans sa noble profession, et bientôt de s'y distinguer, l'esprit public qui n'est plus aujourd'hui le domaine d'un parti, le mot de ralliement d'une faction, l'esprit public, qui se compose au sein de la France ramenée à ses anciennes institutions, de l'amour de la patrie, de la fidélité au prince, de l'attachement inébranlable aux principes et aux institutions qui constituent la monarchie, l'esprit public dicte aux premiers corps de l'Etat, aux conseils-généraux de départemens, aux mairies des bonnes villes de Sa Majesté, et aux principaux propriétaires de toutes les parties de l'Empire, l'expression vive et animée du vœu général, et l'offre de tous les sacrifices que les circonstances peuvent exiger. Les adresses signées de tous les noms de ceux qui supplient S. M. d'accepter leur offrande, arrivent en foule et sont déposées aux pieds du trône, d'où émaneront les ordres régulateurs de cet

élan vraiment français, véritablement patriotique, qu'à toutes les époques les ordres de l'Etat, les diverses classes de citoyens, les différentes corporations ont toujours été disposées à recevoir et à se communiquer mutuellement.

LL. MM. sont parties pour Fontainebleau, où il paraît qu'elles feront quelques jours de résidence. Elles y ont été suivies par une partie des ministres de S. M., et par les officiers de leurs maisons. S...

ANNONCES.

Les Ruines de Pompei, dessinées et mesurées par François Mazois, architecte, pendant les années 1809, 1810, 1811; ouvrage format grand in-folio, gravé à Rome, publié à Paris, par souscription, et dédié à Sa Majesté la Reine des Deux-Siciles.

PROSPECTUS. — La ville de Pompei ensevelie sous les cendres du Vésuve, l'an 79 de l'ère chrétienne, fut retrouvée presque intacte 1676 ans plus tard. Les édifices endommagés seulement dans leurs parties supérieures étaient du reste parfaitement conservés; les stucs, les peintures, les mosaïques, avaient encore toute leur fraîcheur; les meubles, les ustensiles, les moindres objets étaient demeurés à la place qu'ils occupaient seize siècles auparavant; le pain, le blé, les fruits, quoique desséchés, ou légérement calcinés, étaient encore reconnaissables; enfin l'on y retrouva même les corps de plusieurs habitans, vêtus comme à leur dernier jour et dans les attitudes où la mort les avait frappés, les uns cherchant à fuir avec leurs bijoux les plus précieux, ou cachés dans des lieux obscurs; les autres surpris à table, ou étouffés dans leur bain. Cette découverte, qui promettait à la fois des modèles de tous genres aux arts, des éclaircissemens sur les points obscurs de la science de l'antiquité, des notions curieuses pour l'histoire de la vie privée des anciens, fit concevoir les plus heureuses espérances à l'Europe savante, et elles ne furent point déçues. Pendant 57 ans on découvrit successivement un grand nombre d'édifices de toute espèce, et une foule d'objets précieux; mais ces richesses en partie dispersées par la guerre, ou menacées déjà par le tems d'une destruction désormais irréparable, ont été jusqu'ici comme perdues pour la science, puisqu'elles sont restées inédites, et à l'exception de quelques peintures et mosaïques publiées par l'Académie de Naples, on n'a pu jouir encore d'aucun ouvrage exact sur les antiquités de Pompei.

Un heureux concours de circonstances ayant permis à M. Mazois, architecte français, de dessiner, de mesurer les ruines de cette ville, il s'en est occupé pendant un séjour de plus de deux ans à Naples, et s'empresse d'offrir aujourd'hui le résultat de ses travaux aux amis des arts et de l'antiquité. Tous les dessins ont été mis au net sur les lieux mêmes, ce qui doit garantir leur exactitude, et gravés ensuite sous les yeux de l'Auteur par les meilleurs artistes de Rome.

Cet Ouvrage est divisé en cinq parties; la première comprend tout ce qui a rapport à la Voie, aux Tombeaux, aux Portes et Murailles de la ville; la seconde traite des Habitations particulières; la troisième des Temples; la quatrième des Théâtres; la cinquième des Portiques. Il est précédé d'une notice historique, et terminé par un plan général détaillé avec un appendix explicatif de tous les édifices trouvés depuis 1757 jusqu'en 1812. On y joindra une Table alphabétique et la liste des Souscripteurs.

Cet Ouvrage paraîtra sans interruption de mois en mois par livraison de six planches, terminées au burin, avec le texte annexé au premier et au dernier cahier de chaque Partie. Il sera composé de 15 à 16 livraisons.

Prix de chaque livraison :

Sur papier colombier ordinaire. . . . . 20 fr.
Sur papier colombier vélin. 30

Il n'y aura point d'exemplaires avant la lettre; chaque Souscripteur recevra les épreuves selon son numéro d'inscription. Une fois la dernière livraison publiée, l'Ouvrage ne se vendra plus que complet, et le prix en sera augmenté.

On souscrit, à Paris, chez M. Le Clerc, architecte, rue Basse, Porte Saint-Denis, n° 30; P. Didot l'aîné, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 6; et chez les principaux libraires de l'Empire.

Les frais d'envoi sont à la charge des Souscripteurs.

VIIe, VIIIe et IXe cahiers de la cinquième souscription, ou 55e, 56e et 57e de la collection des *Annales des Voyages, de la Géographie et de l'Histoire*, publiées par M. Malte-Brun.

Chaque mois, depuis le 1er septembre 1807, il paraît un cahier de cet ouvrage, de 128 ou 144 pages in-8°, accompagné d'une estampe ou d'une Carte géographique, quelquefois coloriée.

Les première, deuxième, troisième et quatrième souscriptions (formant 16 volumes in-8° avec 48 cartes ou gravures) sont complètes, et coûtent chacune 27 fr. pour Paris, et 33 fr. franc de port. Les per-

sonnes qui souscrivent en même tems pour les cinq souscriptions, payent les trois premières 3 fr. de moins chacune.

Le prix de l'abonnement pour la cinquième souscription est de 27 fr. pour Paris, pour 12 cahiers, et de 33 fr. rendus francs de port par la poste. L'argent et la lettre d'avis doivent être affranchis et adressés à Fr. Buisson, libraire-éditeur, rue Gilles-Cœur, n° 10, à Paris.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant pour chacun des jours de l'année un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au 1er janvier 1812. *Troisième édition*, revue, corrigée et augmentée. Douze vol. in-8°. Prix, 48 fr., et 60 fr. franc de port. Chez Lenormant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8; et chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Double Histoire, ou les Deux Inès, nouvelle espagnole, par M***. Deux vol. in-12. Prix, 3 fr., et 4 fr. franc de port. Chez Michaud frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Salon littéraire, rue Vivienne, n° 17, au premier.

Cet établissement mérite d'être connu par le Public, et particuliérement par tous les Etrangers; nous l'avons visité, et nous avons trouvé un local très-commode, joli, et même élégant; nous avons particuliérement porté notre attention sur les *Ouvrages* et *Journaux* tant français qu'étrangers, qui s'y trouvent, et nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'exagération, qu'aucun établissement de ce genre n'offre autant d'avantages réunis; nous ne doutons point qu'un tel établissement n'obtienne le plus grand succès.

AVIS.

Nous avons reconnu qu'il était presque impossible de conserver, dans le *Mercure*, un espace suffisant à la *Littérature étrangère* : notre intention est donc de séparer cette partie, d'en composer une *Feuille périodique* entièrement distincte.

Ce nouveau Journal formera une espèce d'appendice du Mercure de France; il le complétera, en fera *le Répertoire des Littératures de tous les pays*.

Il aura pour titre :

MERCURE ÉTRANGER, ou *Annales de la Littérature étrangère*.

Donner aux Français une connaissance, aussi complète qu'il sera possible, de la littérature de tous les pays, et sur-tout de celle de

nos voisins les Espagnols, les Italiens, les Allemands, les Anglais, tel sera le principal objet de cette nouvelle Feuille périodique. On ne peut plus, aujourd'hui, prétendre au titre d'homme de lettres, si l'on ne possède *la statistique littéraire* non-seulement de la France, mais de l'Europe.

Chaque numéro du *Mercure étranger* contiendra :

1°. Des *Mélanges* ou morceaux de poésie et de prose, traduits soit des langues *espagnole*, *portugaise*, *italienne*, *russe*, *suédoise*, *hollandaise*, *anglaise*, soit même de l'*arabe*, du *persan*, du *grec moderne*, enfin des langues orientales. Nous donnerons, parfois, le texte même de quelques morceaux écrits dans l'une ou l'autre des langues étrangères de l'Europe, avec la traduction en regard.

Nous aurons soin d'insérer fréquemment, peut-être même dans tous les numéros du *Mercure étranger*, la traduction de quelque *Conte* ou *Nouvelle*. On sait que les Allemands et les Anglais cultivent avec succès ce genre de littérature.

2°. De courtes *Analyses* des principaux Ouvrages qui paraissent dans les pays étrangers; le prix de ces Ouvrages, et les moyens de se les procurer.

3°. Une *Gazette littéraire* ou *Extrait des Journaux étrangers*, contenant des Notices biographiques, des Anecdotes, des Nouvelles dramatiques, les Séances des Académies, les Programmes des prix proposés, etc., etc.

M. *Langlès*, membre de l'Institut, conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, a bien voulu se charger de la partie de littérature orientale que contiendra le *Mercure étranger*; MM. *Vanderbourg*, *Sévelinges*, *Durdent*, des traductions de l'allemand, de l'anglais, etc.; M. *Catteau-Calleville*, de la littérature du Nord; M. *Ginguené*, membre de l'Institut, de la partie italienne.

Il paraîtra, à la fin de chaque mois, un numéro du *Mercure étranger*, composé de quatre feuilles d'impression, de même format que le Mercure.

Quoique nous regardions le Mercure étranger comme un supplément presque nécessaire du Mercure de France, nos Abonnés ne sont point tenus de souscrire à ce nouveau Journal.

L'abonnement au *Mercure de France* continuera d'être de 48 francs par an; mais pour six mois, il sera de 25 fr.; pour trois mois de 13 fr.

Les abonnés au *Mercure de France* qui voudront aussi souscrire au *Mercure étranger*, paieront, en sus, pour cette dernière souscription, 18 fr. pour un an et 10 fr. pour six mois.

Pour les personnes qui, sans s'abonner au *Mercure de France*, voudront souscrire au *Mercure étranger*, l'abonnement sera de 20 fr. pour l'année, et de 11 fr. pour six mois.

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure étranger, *au Bureau du Mercure*, *rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris*, *des départemens et de l'étranger*, *ainsi que chez tous les directeurs des postes*.

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCII. — *Samedi 30 Janvier 1813.*

POÉSIE.

INVOCATION,

TRADUITE DU PREMIER LIVRE DE LUCRÈCE.

O mère des Romains, tige en héros féconde,
Vénus, charme des Dieux et volupté du monde,
Ton essence remplit et la terre et les mers;
Les êtres infinis qui peuplent l'univers,
Conçus par ton pouvoir, t'adressent leurs hommages;
Un seul de tes regards dissipe les nuages;
Tu parais, et nos champs ornés de mille fleurs
Exhalent sous tes pas les plus douces odeurs,
Les vents sont enchaînés, et la mer immobile
Te sourit sous l'azur d'un ciel pur et tranquile.
A peine le Zéphir annonce à nos vallons
Le retour du printems et les rians gazons,
Les oiseaux dont les cœurs sont pleins de ta puissance,
Par leurs chants amoureux célèbrent ta présence;

N

Les hôtes des forêts, les agiles troupeaux
Bondissent dans les champs, ou traversent les eaux,
Et tel est ton pouvoir, divine enchanteresse,
Que chaque être entraîné par une douce ivresse
Te cherche avec ardeur, te suit à pas constans
Dans le gouffre des mers, à travers les torrens,
Sur le flanc caverneux des arides montagnes,
Ou parmi les bosquets et les vertes campagnes,
Et qu'embrasé par toi tout ce qui voit le jour
Eprouve le besoin d'un éternel amour.

Puisque sans ton secours, déesse tutélaire,
Rien ne peut exister et rien ne saurait plaire,
Puisqu'à tes douces lois l'univers est soumis,
Inspire-moi, Vénus, répands sur mes écrits
Cet attrait séduisant dont toi seule disposes :
Je m'essaie à chanter la nature des choses,
Et consacre mes vers à notre Memmius
Que tes dons ont paré de toutes les vertus.

Assoupis, cependant, une homicide guerre ;
Trop long-tems ses fureurs ont désolé la terre ;
Toi seule ramenant de plus heureux destins
Peux de tant de malheurs affranchir les humains.
N'est-ce pas à tes pieds que le Dieu des alarmes
Dépose quelquefois le fardeau de ses armes,
Lorsque fuyant des camps les pénibles travaux,
Il accourt près de toi goûter un doux repos ?
Profondément atteint d'une flèche brûlante,
Il penche sur ton sein sa tête languissante,
Des soupirs prolongés s'exhalent de son cœur ;
Fixés sur toi, ses yeux aspirent le bonheur,
Et consumé d'amour, dans un baiser de flamme,
Sur tes lèvres de rose il dépose son âme.
Ainsi, lorsqu'enlacé dans tes bras amoureux
Il presse de son sein ton sein voluptueux,
Que le charme éloquent qui coule de ta bouche,
En des momens si doux, le désarme et le touche,
Pour ton peuple chéri signale tes bienfaits,
Et comble tous nos vœux en nous donnant la paix.

Ah! dans ces jours affreux, lorsqu'au sein de nos villes
S'allume le flambeau des discordes civiles,
Oserai-je, au milieu du désordre et du bruit,
A l'étude des arts me livrer avec fruit?
Toi-même, ô Memmius, dans la crise publique,
Pourrais-tu, d'un œil sec et d'une ame stoïque,
Pour écouter mes vers oubliant le danger,
A l'intérêt commun demeurer étranger?
Que des tems plus heureux brillent pour la patrie!
Puisse ton ame alors de soucis affranchie
A la saine raison consacrer ses momens,
Et saisir les secrets que révèlent mes chants!
Contre eux le préjugé te prévient peut-être,
Mais ne les blâme point avant de les connaître.

Prenant mon vol hardi vers la voûte des cieux,
Je parlerai d'abord de l'essence des Dieux;
Mes vers t'expliqueront le principe des choses,
La nature du monde et ses métamorphoses,
Par quels moyens secrets tout ce qui voit le jour
Produit, formé vivant, se dissout tour-à-tour,
Et ces corps primitifs, ces actives substances
Qu'on appelle élémens, atômes ou semences,
Qui toujours en contact, sans cesse en action,
Sont les seuls ouvriers de la création.

Ne crois pas que des Dieux la puissance infinie
Ordonne aux élémens la marche de la vie;
Par leur propre vertu, ces esprits immortels
S'enivrent loin de nous de plaisirs éternels.
Dégagés du lien des passions humaines,
Peu touchés de nos biens, étrangers à nos peines,
Egalement exempts et de haine et d'amour,
Leur être se suffit au céleste séjour,
Ou goûtant leur bonheur dans une paix profonde,
Ils ne se mêlent point de diriger le monde.

La Superstition, monstre fallacieux,
Jadis asservit l'homme à son joug ténébreux.
Cet être fantastique, assis près du tonnerre,
Long-tems de son aspect épouvanta la terre.

Le premier chez les Grecs, un sage (*) observateur,
Osa sur lui fixer un regard scrutateur.
Ni la crainte des Dieux, ni le ciel qui murmure,
Ni les foudres vengeurs, effroi de la nature,
Rien ne pût l'arrêter : son courage indompté
N'en fut que plus ardent par l'obstacle irrité.
Dédaignant dans son vol les routes ordinaires,
De l'antique univers il franchit les barrières ;
Dans des mondes nouveaux son esprit transporté,
De l'espace éternel sonda l'immensité,
Et maître des secrets de la nature innée,
Il les a révélés à la terre étonnée.
C'est lui qui mesura dans son calcul savant
Les bornes de la vie et celles du néant.
Le monstre frémissant d'impuissance et de rage,
A son tour succomba sous les efforts du sage,
Et nous avons béni ce triomphe immortel
Qui brise nos liens et nous égale au ciel.
Garde-toi de penser qu'impie et téméraire
Je te fraie au mensonge une indigne carrière.
Ah ! quand de la sagesse et de la vérité
Je découvre à tes yeux la céleste beauté,
Ecoute sans remords mes préceptes sublimes ;
La raison n'a jamais enseigné l'art des crimes,
Tandis que trop souvent le vain culte des Dieux
A servi de prétexte aux maux les plus affreux.
. . . .

C'est ainsi que les Grecs, aux rives de l'Aulide,
S'apprêtant aux combats par un lâche homicide,
Abusèrent jadis du nom des immortels,
Et du sang le plus pur rougirent leurs autels.
La triste Iphigénie, à la mort destinée,
Du funeste bandeau la tête environnée,
Debout, devant l'autel, vit son père éploré ;
Les prêtres devant lui cachaient le fer sacré,
Et muet de terreur, tout un peuple en alarmes
Se pressait autour d'elle en répandant des larmes.
A ce sombre appareil, sinistre avant-coureur,
Ses genoux chancelans trahirent sa douleur.

(*) Epicure.

Que lui servit alors que des rois de Mycènes
Le sang issu des Dieux circulât dans ses veines?
Sa jeunesse, son rang, sa touchante beauté,
Purent-ils des bourreaux fléchir la cruauté?
Vain espoir! dans le temple elle fut entraînée,
Non comme au jour brillant d'un pompeux hyménée,
Mais dans cet âge heureux où son front virginal
Devait ceindre bientôt l'ornement nuptial,
Telle qu'une victime auguste et nécessaire
Qu'à ses barbares Dieux sacrifiait son père,
Pour obtenir un vent propice à ses vaisseaux;
Tant la religion peut enfanter de maux!

PASCAL.

LES SERMENS TROMPEURS.

CHANSON.

Oui, jurer est une folie
Commune au poëte, à l'amant,
Et le buveur parfois s'oublie
Jusqu'à s'engager par serment.
Mais quand leur bouche les prononce
Tout dit que leurs sermens sont vains;
Car se peut-il que l'on renonce
Aux amours, aux vers, aux bons vins?

L'auteur que la nature entraîne
A peindre gaîment nos travers,
Voit, en paraissant sur la scène,
La cabale attaquer ses vers.
Il jure après un tel outrage
De fuir le Dieu de l'agrément;
Et ce poëte, dans sa rage,
Aussitôt rime son serment.

L'amant qui souvent exagère
Et ses peines et ses plaisirs,
Pense toujours voir sa bergère
Prête à former d'autres désirs:

Bientôt il court chez l'infidelle
Jurer de la fuir constamment,
Et revient aux pieds de sa belle
Jurer d'oublier son serment.

Prêchez l'amant de la bouteille,
Il vous jurera sans façon
Que jamais la liqueur vermeille
Ne viendra troubler sa raison;
Mais enfin pour vivre il faut boire.
Il boit un peu, puis amplement;
Il perd la raison, la mémoire,
Et vous fait un nouveau serment.

Un proverbe plein de justesse
Nous dit : Quiconque a bu boira.
Moi, je dis qu'un fils du Permesse,
A coup sûr toujours rimera.
Je dis qu'aux pieds de sa maîtresse,
Tendre amant toujours reviendra,
Et qu'à leur frivole promesse
Sera bien fou qui se fiera.

Feu M. de Verneuil.

ÉNIGME.

De charmantes erreurs j'ai rempli l'univers;
Mon front touche à l'Olympe et mes pieds aux Enfers.
Homère est le premier de ma bibliothèque;
Chaque peuple m'orna de costumes divers,
Mais je brille sur-tout habillée à la grecque.

Aug. Ch...... J....c (Charente-Inférieure).

LOGOGRIPHE

Tant que mon entier a sa tête,
Il met à l'abri mainte bête;
Si tu le prives de sa tête,
Autour de lui, sur lui, tu verras mainte bête.

Garrabeuf, électeur du département du Lot.

CHARADE.

L'HOMME riche, sans mon premier,
Rarement se met en voyage ;
Philomèle sur mon dernier
Dans les bosquets par son ramage
Du printems chante le retour.
Mon entier est le nom d'un sage
Naïf et profond tour-à-tour ;
Dans ses écrits, à chaque page,
On trouve Thalès et Platon,
Sénèque, Montaigne et Bacon.

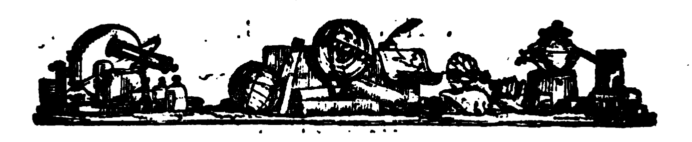
V. B. (d'Agen.)

Mots de l'ENIGME, du LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Araignée*.

Celui du Logogriphe est *Chaloupe*, dans lequel on trouve : *pou*, *puce*, *Pau*, *loup*, *poche*, *loche*, *eau*, *Pô*, *lâche*, *louche*, *pal*, *hoc*, *chou*, *loch*, *chape*, *loupe*, *poule*, *coupe*, *cou*, *cape*, *clou*, *pals*, *Paul*, *ah*, *oh*, *pole*, *cap* et *Capoue*.

Celui de la Charade est *Ainsi*.



SCIENCES ET ARTS.

Composition Mathématique de Claude Ptolemée, traduite pour la première fois du grec en français, sur les manuscrits originaux de la Bibliothèque impériale de Paris, par M. Halma; et suivie des notes de M. Delambre. — Un vol. in-4° de plus de 500 pages, grec et français, avec les figures géométriques dans le texte, un médaillon, et les instrumens gravés. — Prix, broché, 50 fr. — A Paris, chez *Henri Grand*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 51.

Cet ouvrage est plus connu sous le nom d'*Almageste*, que les Arabes lui ont donné. Il a été annoncé au public par *le Moniteur*, n° 201, en 1810, et l'année suivante par un Prospectus qui, en citant le jugement avantageux qu'a porté de cette traduction le jury d'examen pour les prix décennaux, donne un extrait du rapport de M. le sénateur comte de la Grange et de M. le chevalier Delambre au ministère de l'intérieur sur l'utilité et le mérite de ce travail, et expose les motifs de quelques autres ouvrages dont M. Halma a le projet de faire suivre celui dont il publie aujourd'hui le premier volume.

Nous ne pouvons mieux faire connaître cet ouvrage et la traduction que M. Halma en a faite, qu'en analysant la préface qu'il a mise en tête, sous la forme d'une dissertation historique et critique. M. Halma s'y demande quelle peut être l'utilité du premier et de l'unique traité mathématique d'astronomie des anciens Grecs, et celle d'une traduction de ce traité, après les deux versions latines que nous en avons.

M. Halma répond à la première de ces questions par les témoignages de Cassini, de Lalande, et des autres astronomes les plus célèbres, que ce traité étant la base de l'astronomie moderne, l'étude en est non-seulement

utile, mais encore nécessaire aux astronomes de nos jours. Il répond à la seconde par des citations de plusieurs passages des deux versions latines qui sont, les uns inintelligibles, les autres contraires au sens de Ptolemée, et il en conclut que ces deux versions ne pouvant servir, puisqu'elles sont infidèles, il en faut une autre qui soit exacte et qui, exécutée en français, dont l'universalité a remplacé celle du latin, sera à portée d'un plus grand nombre de personnes; et bien loin de retarder les progrès de l'astronomie, elle les favorisera en assurant les époques véritables des anciennes observations auxquelles il faut toujours comparer les modernes, pour déduire de cette comparaison les mouvemens moyens avec plus de certitude.

M. Halma trace ensuite, à grands traits, l'histoire de l'astronomie chez les Grecs, depuis son origine puisée chez les Chaldéens jusqu'à Ptolemée. Il la divise en trois âges bien distincts, celui qui a précédé Thalès, celui de Thalès à Hipparque, et celui d'Hipparque à Ptolemée. Il entre dans des détails très-intéressans pour la science, sur les caractères propres à chacun de ces âges; il avoue avec franchise les grandes obligations qu'a eues à Hipparque non-seulement Ptolemée, mais encore l'astronomie, et il montre combien est injuste l'accusation intentée contre Ptolemée, de s'être attribué les travaux d'Hipparque, dont, à la vérité, il s'est servi, mais en reconnaissant qu'il les tenait de lui, ce qui doit par conséquent augmenter le prix de l'ouvrage de Ptolemée, qui est le seul qui nous les ait conservés, au moins en grande partie.

M. Halma arrivé au tems où Ptolemée a écrit, dans le second siècle de l'ère de J. C., expose le contenu des treize livres de cet auteur, ce qui donne occasion à plusieurs discussions très-curieuses, entr'autres sur le catalogue des étoiles, que l'on prétend être d'Hipparque. M. Halma laisse cette question indécise, et les étoiles aux lieux où Ptolemée les a placées.

Continuant l'exposé historique de l'astronomie, au moins dans son rapport avec la composition mathéma-

tique de Ptolemée, M. Halma raconte que cet ouvrage, dès qu'il parut, fut enseigné dans toutes les écoles de la Grèce, et fut adopté par les Arabes qui s'empressèrent de le traduire dans leur langue, sous le nom d'*Almageste* (le très-grand), qu'ils lui donnèrent, au lieu de celui de *Composition mathématique* que son auteur lui avait donné, pour annoncer qu'on ne pouvait l'entendre sans une connaissance préalable des mathématiques, ce qui est cause que M. Halma lui applique ces mots écrits au-dessus de l'école de Platon : *Que nul ne se présente ici, s'il n'est auparavant géomètre.*

Les Arabes portèrent en Espagne et en Italie la version qu'ils en avaient faite, les juifs l'y mirent en hébreu, et l'empereur Frédéric II le fit traduire en latin, à Naples, dans le treizième siècle. Cette version latine qui se répandit dans tout l'Occident, y porta le goût de l'astronomie, comme le texte grec et l'arabe en entretenaient l'étude dans l'Orient et dans le Midi. Toutes les écoles se mirent à l'expliquer, mais le latin barbare de cette version, et les difficultés de la matière le firent abréger par Sacrobosco qui, dans son *Traité de la Sphère*, n'en conserva que ce qu'il y a de plus aisé dans Ptolemée, et l'on s'en tint à cet abrégé en Europe, pendant que les Grecs et les Arabes s'épuisaient en commentaires pour éclaircir le texte de Ptolemée.

Enfin, après la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, le texte original, non l'autographe de Ptolemée, (car M. Halma présume qu'il fut brûlé, en 641, par les Arabes, avec la bibliothèque d'Alexandrie, où Ptolemée avait enseigné et observé pendant quarante ans) mais le manuscrit grec de la *Composition mathématique*, fut apporté en Italie où George de Trébizonde en fit une seconde version latine; mais cet homme, grec de nation, et possédant bien sa langue, sans doute, n'était pas en état de bien traduire un pareil ouvrage, n'étant nullement versé dans les sciences mathématiques. Aussi les fautes sont tellement multipliées dans cette seconde version, que Jean Muller Régiomontan crut devoir y remédier par un abrégé qu'il fit en latin, avec

son maître Purbach et après lui, non de l'Almageste même de Ptolemée, mais de la version latine du commentaire arabe que Géber avait fait sur l'original grec.

M. Halma le prouve, et de tous ces faits il tire le motif de la traduction française qu'il publie. Il y a été engagé par les savans les plus respectables. M. Delambre a revu son manuscrit avant l'impression, il en rend témoignage dans sa préface, où après s'être étendu sur les éditions grecques et latines de cet ouvrage, il décrit les manuscrits grecs sur lesquels il a fait cette traduction. Il rend compte de l'interprétation de ces manuscrits, des significations de leurs caractères numériques, et à ce sujet il fait une digression très-instructive sur l'origine de notre arithmétique actuelle et de nos chiffres.

Après avoir parlé de l'ouvrage, il parle de l'auteur, du lieu de sa naissance, de sa personne, de ses qualités, de l'endroit où il habitait, de celui où il enseignait, et à cette occasion, il donne une courte description des écoles d'Alexandrie, du quartier de cette ville dans lequel elles étaient situées, détails qui ne sont pas indifférens pour l'astronomie, car il est important, pour les latitudes, de savoir le lieu précis où Ptolemée observait. C'est dans la même vue d'utilité que M. Halma a répandu dans cette préface des descriptions de l'astrolabe et des armilles d'Alexandrie, ainsi que des autres instrumens de l'astronomie ancienne. Il les a même fait graver pour en donner les représentations dans ce volume, au frontispice duquel il a ajouté un médaillon de l'empereur Antonin, sous qui Ptolemée a composé son ouvrage, avec le revers qui présente le seul globe céleste qui nous soit parvenu des anciens, et qui existe encore actuellement au palais Farnèse, à Rome. La parfaite ressemblance de ce monument avec la figure qu'en offre le revers de ce médaillon, prouve aux antiquaires que ce globe est du tems même de Ptolemée, comme la considération du point où le colure des équinoxes passe sur ce globe le prouve encore mieux aux astronomes.

M. Halma termine cette savante préface par des ré-

flexions sur les difficultés de l'ouvrage de Ptolemée, qui jusqu'à présent ont empêché d'en donner une traduction complète, et il met à la suite, pour aider le lecteur dans le calcul des dates, la fameuse table chronologique des rois, attribuée à Ptolemée, qu'il a extraite d'un manuscrit grec de la Bibliothèque impériale de Paris, et une table des mois alexandrins d'Egypte, avec leurs rapports à nos mois actuels; l'une et l'autre avec le grec en regard du français : c'est ainsi qu'il donnera tout le grand ouvrage de Ptolemée, dont le second volume est actuellement sous presse. B.

DESCRIPTION DES MALADIES DE LA PEAU OBSERVÉES A L'HÔPITAL SAINT-LOUIS, ET EXPOSITION DES MEILLEURES MÉTHODES SUIVIES POUR LEUR TRAITEMENT ; par J. L. ALIBERT, médecin de cet hôpital et du lycée Napoléon, membre de la Société de l'école et de celle de médecine de Paris, de l'académie royale de médecine de Madrid, de l'académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Turin, du collége royal de médecine de Stockholm, etc. *Huitième* et *neuvième livraisons*, in-folio atlant., avec figures coloriées. — A Paris, de l'imprimerie de *Crapelet*, 1806.

LE diagnostic est une des branches les plus importantes de la médecine. Aussi ne cesse-t-on de répéter qu'une maladie bien connue est à moitié guérie. Pour acquérir cette précieuse connaissance, le médecin doit suivre pas à pas la marche de la nature, épier ses plus légers mouvemens, et déchirer une partie du voile dont souvent elle enveloppe ses admirables mystères. Tel est le but que s'est proposé le docteur Alibert, et je me plais à dire qu'on ne pouvait l'atteindre avec plus de succès et de gloire. Les huitième et neuvième livraisons de sa magnifique dermonosographie méritent à tous égards l'accueil, ou, pour mieux dire, l'enthousiasme avec lequel ont été reçues les sept premières. Il semble que les circonstances les plus heureuses se réunissent pour favo-

riser les utiles recherches d'un savant philanthrope, qui consacre toutes ses veilles aux progrès des sciences médicales et au soulagement de ses semblables. On se rappelle qu'à l'époque où M. Alibert étudiait avec ardeur *dans les livres* les phénomènes de la plique polonaise, confinée sur les bords de la Vistule, le hasard vint lui offrir deux individus atteints de cette singulière maladie, et lui fournir les matériaux de la meilleure description qui en ait jamais été publiée, même dans le pays où elle est endémique. C'est encore le hasard seul qui lui a présenté deux exemples de pian; car cette affection terrible n'existe guère dans les climats où la température est modérée. Née au milieu des sables brûlans de l'Afrique, sur les rives du Sénégal, et dans l'air impur de la Guinée, elle est le triste apanage des noirs habitans de la zône torride.

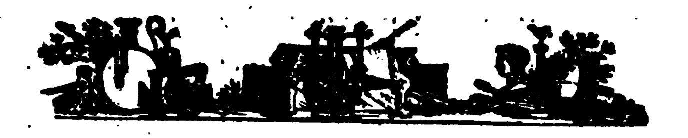
Le docteur Alibert établit deux espèces de pian, le ruboïde et le fongoïde, et assigne à chacune d'elles des caractères distinctifs tellement tranchés, qu'il ne sera plus désormais permis de les confondre. Il prouve que malgré la différence réelle qui existe entre l'éruption pianique et la syphilis, le mercure est cependant aussi efficace, aussi infaillible dans l'une que dans l'autre.

Les ichthyoses constituent une autre famille de maladies, formées par la dégénération écailleuse des tégumens. M. Alibert en reconnaît trois espèces, la nacrée, la cornée et la pellagre. Le tableau de cette dernière, que j'ai souvent observée dans les campagnes de la Lombardie, est tracé de main de maître par le docteur Alibert, qui ne laisse rien à désirer sur les causes qui la développent, les symptômes qui la caractérisent, et le traitement qui lui convient.

La neuvième livraison est consacrée toute entière à l'histoire des syphilides, divisées par l'auteur en trois espèces (la pustuleuse, la végétante et l'ulcérée), qui se subdivisent elles-mêmes en de nombreuses variétés. Obligé de me resserrer dans des bornes trop étroites, je regrette vivement de ne pouvoir même esquisser, avec le crayon énergique du docteur Alibert, ces exanthêmes

hideux, ces excroissances et ces végétations fongueuses, ces ulcères profonds et fétides, qui attristent les regards, qui placent sans cesse la crainte à côté des plus douces illusions de la vie, et qui désenchantent les plus tendres rapports de notre existence fugitive. Qu'il me soit du moins permis de signaler en peu de mots le bel ouvrage que j'ai sous les yeux. Si d'abord j'examine le style, je le vois toujours approprié au sujet. Sévère, aphoristique, dans les définitions, il devient élégant, animé, fleuri, pittoresque dans les descriptions. Est-il encore besoin de remarquer, dans une production de M. Alibert, la pureté de la doctrine et l'exactitude des observations ? Ne suffit-il pas de dire que par-tout on reconnaît l'illustre auteur du *Traité des fièvres pernicieuses*, et des *Nouveaux Elémens de Thérapeutique* ? A tant et de si précieuses qualités viennent se joindre le luxe typographique, et le chef-d'œuvre ou plutôt les merveilles de la peinture et de la gravure. Ce superbe travail fait le plus grand honneur aux presses de M. Crapelet : il immortalise le pinceau de M. Moreau Valvile, et le burin de M. Tresca.

F. P. Chaumeton.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Histoire littéraire de l'Italie; par M. Ginguené.

(Troisième et dernier extrait.)

C'est dans le treizième chapitre de son ouvrage que M. Ginguené commence à traiter de l'épopée héroïque; et ce chapitre est spécialement destiné à donner une idée des principaux poëmes de ce genre qui ont précédé la *Jérusalem Délivrée*. Comme ces poëmes sont moins nombreux que ceux du genre romanesque antérieurs au *Roland Furieux*; comme d'ailleurs le genre auquel ils appartiennent est fondé sur des idées à-peu-près communes à toutes les nations cultivées de l'Europe, cette partie n'a exigé de M. Ginguené ni des développemens aussi étendus, ni des recherches aussi particulières que les préliminaires de l'épopée romanesque. Le treizième chapitre est donc assez court; mais il contient néanmoins tout ce qui était nécessaire ou convenable pour qu'il n'y eût pas de lacune, et pour qu'il y eût proportion entre les diverses parties de l'ouvrage. Une esquisse de la vie du Trissino et l'analyse de son poëme de *l'Italie délivrée des Goths* en forment l'article principal. M. Ginguené a glissé plus rapidement sur quelques autres poëmes, et même sur l'*Avarchide* de l'Alamanni. Ceux qui ont lu ou essayé de lire ces ouvrages sauront gré à M. Ginguené de la concision avec laquelle il en a parlé : de tels poëmes n'ont guère en effet de plus grand mérite, que celui de provoquer naturellement quelques réflexions utiles sur l'abus et l'inconvenance d'une imitation directe et servile des anciens.

A la suite de ces préliminaires, le nom du Tasse se présente; et ce nom réveille et rafraîchit subitement l'attention qui commençait à se fatiguer sur des ouvrages dépourvus de toute invention et de tout agrément. Si le

Tasse n'est pas le plus grand poëte de l'Italie, ou, pour mieux dire, celui dont le talent répond le mieux au goût national des Italiens, il est incontestablement celui de tous leurs poëtes le plus généralement connu et le mieux goûté hors de l'Italie, et sur-tout en France. Ce que M. Ginguené avait à dire de lui forme donc la portion de son ouvrage, sinon la plus importante par elle-même, du moins la plus délicate et la plus difficile, comme devant rencontrer le plus grand nombre de juges éclairés ou prétendant l'être. Il suffira d'en donner un aperçu exact, pour montrer qu'elle n'est en rien inférieure à aucune des autres parties les plus distinguées de tout l'ouvrage.

Ce grand article occupe environ les deux tiers du cinquième volume : il est composé des chapitres XIV, XV, XVI et de la presque-totalité du XVIIe. Ces quatre chapitres formeraient à eux seuls un volume d'une étendue ordinaire : mais il faut considérer qu'il n'y est pas seulement question de la *Jérusalem Délivrée;* l'historien y passe en revue tous les ouvrages du Tasse qui appartiennent au genre épique, tels que le *Rinaldo*, la *Jérusalem reconquise*, et même *les Sept Journées*, quoique ce dernier poëme ne doive point être rangé parmi les épopées, comme M. Ginguené le dit, avec raison, contre l'opinion du Crescimbeni.

La vie du Tasse remplit le chapitre XIV. On sait combien cette vie fut agitée, malheureuse et féconde en incidens romanesques. Aussi parmi les poëtes italiens, n'y en a-t-il que deux dont l'histoire personnelle présente autant d'intérêt que celle du Tasse; je veux dire Dante et Pétrarque. Encore faut-il remarquer que la vie du premier ne saurait être complétement éclaircie, faute de matériaux suffisans; et que celle de Pétrarque a été, en quelque façon, trop constamment fortunée, pour être aussi piquante et aussi touchante que celle du Tasse. Il est donc bien naturel qu'il existe un grand nombre de notices biographiques sur ce grand poëte; mais la très-grande majorité de ces notices, outre le défaut d'être incomplètes, ont le défaut plus grand de n'être pas suffisamment exactes. L'abbé Serrassi, en don-

nant une vie du Tasse, semblait ne devoir rien laisser à faire aux biographes futurs; et pour être justes, il faut convenir qu'en tout ce qui tient à la patience et à l'exactitude des recherches, son volumineux travail sur le Tasse est, dans son genre, un des meilleurs et des plus intéressans qu'ait produits l'Italie. Mais ce n'est pas sans peine, ni sans étonnement que l'on voit combien cet estimable écrivain, l'admirateur peut-être le plus passionné qu'ait jamais eu le Tasse, a néanmoins laissé d'obscurité et d'incertitude sur quelques points essentiels de la vie et du caractère de son héros; et cela par un lâche et ridicule ménagement pour des personnages évidemment cruels et coupables envers le Tasse. Une biographie de ce poëte qui, dans un cadre borné, ne laissât rien à désirer, était donc un travail à-la-fois plus difficile et plus utile qu'on ne l'aurait d'abord présumé; c'est une raison de plus pour se féliciter que M. Ginguené ait eu à traiter ce sujet, l'un des plus beaux de son genre, et qu'il n'ait pu se dispenser de le faire avec quelqu'étendue. Il a divisé la vie du Tasse en trois sections ou en trois périodes principales, dans chacune desquelles il a réuni ce qu'elle offrait de plus important et de mieux constaté, tantôt faisant ressortir, par des réflexions nées directement des faits, les traits principaux du caractère du Tasse, tantôt éclaircissant, par des recherches ou des rapprochemens qui n'avaient point encore été faits, quelques-unes des circonstances les plus délicates et les plus incertaines des malheurs de ce grand homme. C'est sur-tout en ce qui concerne les amours du Tasse à la cour de Ferrare, que M. Ginguené a cherché avec le plus de sagacité et de soin à dissiper les obscurités et les doutes; et il me semble que le sentiment auquel il s'est arrêté sur ce point doit paraître le plus vraisemblable.

Malgré la persuasion où je suis qu'il est impossible d'extraire et de présenter isolément aucun passage de cet excellent morceau de biographie, sans le dépouiller d'une grande partie de son effet, je ne puis m'empêcher d'en citer un que je choisirai de préférence parmi ceux dont le mérite résulte beaucoup plus des idées et du

sentiment de l'historien que de l'intérêt même des événemens. Voici, par exemple, comment M. Ginguené décrit et explique l'état pénible où se trouvait le Tasse en discutant les diverses critiques, et les opinions souvent contradictoires des amis qu'il avait consultés sur sa *Jérusalem Délivrée*, au moment de la publier :

« Avant de le publier (son poëme) il voulut le soumettre au jugement de ses amis les plus éclairés et les » plus intimes. Il en fit passer une copie à Scipion de » Gonzague qui était alors à Rome, en le priant de le » revoir avec le plus grand soin, et de le faire examiner » par tout ce qu'il pourrait réunir d'hommes d'un goût » sûr et exercé. Scipion suivit les intentions du Tasse » avec le zèle de l'amitié. Il fut secondé par de savans » littérateurs qui mirent à cet examen toute leur appli- » cation et tous leurs soins. Mais qu'en résulta-t-il ? » Presque tous furent d'avis différens sur le sujet, le » plan, les épisodes, le style. Ce qui paraissait défaut » aux uns était beauté pour les autres. Le Tasse, avec » une patience et une docilité infatigables, recevait tous » les conseils, les suivait, ou donnait, dans des lettres » raisonnées, ses motifs pour ne les pas suivre. Outre » ceux qu'il recevait de Rome, il en demandait encore » à ses amis de Ferrare : il en alla même demander à » Padoue, et revint avec de nouveaux sujets d'incerti- » tudes, de corrections et de travaux.

» Le mouvement que cette sorte d'occupation donne » à l'esprit est tout différent de celui qu'il éprouve dans » le feu de la composition. En composant, la préoccu- » pation est profonde, constante, et s'exerce long-tems » sur le même objet : en corrigeant, elle se porte rapi- » dement sur de petits détails, sur des objets indépen- » dans les uns des autres, qui ébranlent presqu'à la fois » l'imagination, et appellent souvent l'attention en sens » contraire. Il résulte du premier travail un état con- » templatif, et, pour ainsi dire, extatique, dans lequel » tout entier aux objets qu'il invente et aux sentimens » qu'il exprime, le poëte est étranger et presqu'inacces- » sible à tout ce qui est extérieur; il résulte du second » une espèce d'émotion fébrile, qui ouvre facilement

» l'esprit à ce que l'on voit ou entend, même à ce que
» l'on croit voir ou entendre, à toutes les impressions
» fâcheuses, aux inquiétudes, aux soupçons, sur-tout
» lorsqu'on se trouve comme assailli par des conseils
» contradictoires, forcé de choisir à la hâte, et d'autant
» plus incertain dans son choix, que l'on est plus mo-
» deste, et qu'on abonde moins dans son sens. C'est
» précisément la position où se trouva le Tasse. Il avait
» à la cour des ennemis; il le savait depuis long-tems,
» et ne commença qu'en ce moment à les craindre, etc. »

Je ne m'arrêterai pas à faire remarquer en détail tout ce qu'il y a de justesse dans ces réflexions, et d'à-propos dans leur application : cela serait certainement superflu pour les hommes d'un jugement exercé et d'un goût délicat, et pourrait être fort inutile pour les autres. Je me bornerai à dire aux premiers qu'ils trouveront dans la vie du Tasse, par M. Ginguené, beaucoup de morceaux d'un mérite égal, en des genres divers, à celui que je viens de citer, et que, dans tout le reste, rien ne fait disparate avec ces morceaux saillans, parce que tout est également à sa place, également inspiré par le sujet.

Mais quelque vif et touchant que soit l'intérêt que l'on porte à la personne du Tasse, c'étaient cependant ses ouvrages qui devaient être et ont été, en effet, l'objet principal des réflexions de l'historien de l'épopée italienne. Peut-être même la plus haute importance d'une bonne biographie du Tasse consiste-t-elle dans l'utilité, dont doit être nécessairement pour la parfaite appréciation de son talent et de ses ouvrages une connaissance approfondie de son caractère et des événemens dont ce caractère a été la source. Quoi qu'il en soit, tout le monde sait de combien de discussions et de querelles la *Jérusalem Délivrée* a été le sujet ou l'occasion, avec quel acharnement elle a été attaquée, avec quel enthousiasme elle a été défendue. Il ne s'agit point ici pour moi de rappeler ces discussions, et encore moins d'essayer de faire voir en quoi elles sont motivées et plausibles, ou gratuites et stériles. Je remarquerai seulement qu'il paraîtra difficile de prendre et de justifier un

parti entre tant de sentimens contraires dont chacun a son autorité. M. Ginguené s'est franchement décidé à ne dissimuler, ni même à ne pallier aucun des défauts qu'il a cru reconnaître dans la *Jérusalem Délivrée*; et personne, d'un autre côté, n'en a loué avec plus de force, avec plus de sagacité, j'ajouterai ni avec plus de plaisir les beautés et les côtés supérieurs. On peut seulement remarquer qu'il a pris, pour énoncer son jugement sur ces deux points, une forme qui semblera peut-être assez nouvelle. Au lieu de présenter et de fondre comme dans un seul et même tableau les beautés et les imperfections du poëme du Tasse, et de tempérer, en quelque façon, les unes par les autres, il a donné dans deux cadres séparés et distincts les éloges et les critiques, en commençant par celles-ci qui se trouvent, en grande majorité, réunies dans le chapitre XV, tandis que le chapitre suivant est spécialement destiné aux éloges. Cette méthode doit certainement rendre plus saillante l'admiration comme le blâme; mais c'est peut-être là un inconvénient, du moins par rapport aux admirateurs passionnés du Tasse, et par rapport à ses dépréciateurs. Les premiers n'aimeront probablement pas à trouver les défauts de leur poëte favori étalés, pour ainsi dire, de file; ils pourront craindre que l'on ne les trouve plus grands et plus choquans, en les voyant détachés des beautés auxquelles ils sont mêlés, et dont il leur semblera même qu'ils font une partie moins heureuse sans doute, mais jusqu'à un certain point nécessaire. D'un autre côté, les dépréciateurs du Tasse auront peut-être quelque peine à concevoir comment un poëte peut être aussi grand que le Tasse le paraît à M. Ginguené, avec des défauts aussi graves que ceux qu'il découvre en lui. Mais, au fait, il n'y a en tout cela qu'une chose essentielle, c'est que les éloges et les critiques soient justes en eux-mêmes, et fondés les uns comme les autres sur des raisons qui ne soient point contradictoires : s'ils sont tels, ils ne se balanceront pas moins les uns les autres pour se trouver séparés, qu'ils ne feraient s'ils étaient entremêlés avec tous les ménagemens imaginables.

Je crois devoir donner une idée du ton qu'a pris M. Ginguené pour parler de la *Jérusalem Délivrée*. Il suffira pour cela de citer le commencement du XVe chapitre, qui forme le début de toute la partie critique du cinquième volume relative au Tasse.

« Tandis que nous avons erré dans le pays enchanté, » mais vague, dans les régions immenses, inégales et » souvent entrecoupées, de la poésie romanesque, j'ai » cru, pour me guider moi-même plus sûrement, et » pour ne pas égarer ceux qui voyageaient avec moi, » devoir les y conduire toujours avec le fil de l'analyse. » C'étaient le plus souvent pour eux des routes nouvelles » et inconnues; et si je puis me permettre une fois ce » style métaphorique que je n'approuve pas toujours, » lors même qu'il nous a fallu entrer dans le labyrinthe » délicieux et mille fois parcouru, où le génie de » l'Arioste a semé tant de merveilles, mais dont il a tant » multiplié les détours, j'ai cru plus nécessaire que » jamais d'employer ce fil secourable. Maintenant que » nous devons marcher dans des plaines vastes encore, » et agréablement variées, mais circonscrites, où s'élève » un édifice régulier, je crois pouvoir suivre un autre » plan. Un des plus grands avantages du poëme héroïque, » soumis aux règles de l'unité, c'est que l'esprit en par- » court l'étendue sans embarras, et qu'il s'en retrace faci- » lement et nettement le souvenir. »

M. Ginguené n'avait fait qu'effleurer dans la vie du Tasse l'histoire de la trop fameuse querelle dont *la Jérusalem délivrée* devint le sujet aussitôt qu'elle parut. Il revient donc sur cette histoire dans la première partie du chapitre XV, où elle se trouve en effet beaucoup plus convenablement placée, comme servant naturellement d'introduction à l'examen critique du poëme. On verra sans doute avec plaisir qu'il ait abordé le reproche généralement fait à Boileau du vers célèbre où ce juge rigoureux passe pour avoir condamné *la Jérusalem délivrée*. D'après les éclaircissemens que donne notre judicieux et impartial historien sur la manière dont ce vers doit être entendu, d'après les rapprochemens dont il s'aide pour en déterminer le véritable sens, le prétendu blasphême

de Boileau se réduirait à une critique partielle, modérée et juste, au lieu d'être un jugement exclusif portant sur le fond et sur l'ensemble du poëme du Tasse. Je ne saurais présumer jusqu'à quel point on admettra l'interprétation donnée par M. Ginguené du sentiment et de l'expression de Boileau; mais on ne pourra, je crois, méconnaître la justesse et la force de plusieurs des raisons sur lesquelles elle est fondée.

C'est encore par d'autres réflexions générales que notre historien prélude, avec autant de ménagement que de convenance, à ses considérations critiques sur *la Jérusalem délivrée*. Ces réflexions sont trop étendues pour que je me permette de les citer; mais les lecteurs instruits et attentifs y remarqueront sans doute avec quel doute, avec quel art notre historien, avant d'entrer dans aucuns détails sur les imperfections du Tasse, en montre d'avance la source première dans des circonstances générales plus ou moins saillantes, et tendant toutes à modifier plus ou moins désavantageusement le goût et le sentiment du poëte. Ce n'est qu'à la suite de ces préliminaires utiles, et jusqu'à un certain point nécessaires, que M. Ginguené entreprend de faire voir les fautes les plus graves auxquelles le Tasse s'est laissé aller dans la composition de son chef-d'œuvre. Il rapporte ces fautes à trois chefs principaux, c'est-à-dire, aux narrations, aux descriptions, et à l'expression des sentimens et des passions.

Sur le premier de ces trois points essentiels, M. Ginguené pose en principe, d'après les meilleurs exemples des anciens, et d'après le bon sens, que dans toute narration poétique on doit regarder comme des défauts toute particularité inutile et purement accessoire, tout détail minutieux, toute prétention à des effets exagérés. Il fait l'application de ce principe au discours dans lequel un vieillard, ami des chrétiens, raconte aux deux chevaliers chargés d'aller délivrer Renaud de quelle manière ce guerrier est tombé dans les piéges d'Armide; il fait très-bien sentir les inconvenances mêlées aux beautés de ce récit, et il n'eût tenu qu'à lui de trouver et de citer d'autres exemples du même genre de défaut; mais, pour

pouvoir se borner à un seul, il s'est contenté de le choisir saillant. Ce qui concerne la manière particulière du Tasse dans les descriptions se trouve développé par forme d'épisode dans le chapitre suivant, comme j'aurai tout-à-l'heure l'occasion de l'indiquer. Les critiques les plus détaillées et les plus nombreuses de M. Ginguené sur le Tasse sont celles qui s'appliquent aux endroits de *la Jérusalem délivrée* où le poëte a eu à peindre les passions et les situations pathétiques. Il cite un assez grand nombre de passages où des jeux d'esprit sont mis à la place du naturel et du vrai; et il avoue franchement qu'il aurait pu multiplier les citations de ce genre beaucoup plus qu'il ne l'a fait.

J'avouerai que quelques-uns de ces endroits du Tasse blâmés par notre historien me paraissent susceptibles d'être défendus avec avantage: mais on sait, et peut-être devrait-on savoir encore mieux, combien dans les détails de la critique il est mal aisé, pour ne pas dire impossible, de ne rien laisser à la diversité du goût chez les différentes nations, ni à l'arbitraire des goûts individuels. L'essentiel dans ces sortes de jugemens, c'est de partir de principes généralement admis pour vrais et pour sains, et que l'application en soit juste et directe dans la grande majorité des cas où l'on en fait usage. Or il me semble que personne, à moins d'un aveugle enthousiasme pour le Tasse, ne méconnaîtra ce caractère et ces conditions dans la critique de M. Ginguené.

En entrant avec notre éloquent historien dans l'analyse et le développement des beautés de la *Jérusalem délivrée*, on sent et l'on partage le plaisir qu'il éprouve à pouvoir se livrer sans contrainte à l'admiration, après s'être débarrassé de la tâche de critique, tâche qui a toujours quelque chose de pénible pour les esprits élevés. Dans cette nouvelle portion de son travail, M. Ginguené débute par des considérations générales sur le plan, sur l'esprit de la *Jérusalem délivrée*, sur les sources premières de l'intérêt, en un mot sur les diverses parties fondamentales de ce poëme; et à mesure qu'il avance, il entre avec art et avec méthode dans l'examen plus détaillé de ses beautés les plus caractéristiques. Ici, les éloges ne sont que

rarement et faiblement interrompus par quelques observations critiques que l'auteur n'aurait pu fondre aussi bien dans le chapitre XV, quoique spécialement destiné aux observations de ce genre. Pour donner une idée juste du chapitre XVIe, il faudrait le citer tout entier; mais je regrette plus particulièrement de ne pouvoir citer au moins un parallèle détaillé de l'enchantement de Renaud dans les jardins d'Armide, avec celui de Roger, dans l'île merveilleuse d'Alcine, dans le *Roland furieux*. C'est un morceau dans lequel tout plaît et tout satisfait; le motif, l'exécution et les résultats : dans lequel le charme du sujet respire, sans rien prendre sur la justesse des rapprochemens et des idées. Il est à peine nécessaire d'avertir que M. Ginguené a dû se trouver, dans ce parallèle, comme forcé de traduire au moins en partie les deux fragmens de poëme qu'il voulait comparer, ou plutôt dont il voulait comparer les deux auteurs : on remarquera sans doute ces échantillons de traduction; ils me semblent prouver qu'il ne serait pas aussi impossible que l'on est jusqu'à présent autorisé à le craindre, de donner en notre langue une idée juste de l'Arioste et du Tasse. Ne pouvant rapporter, ni même analyser cet aimable et brillant passage de l'histoire littéraire d'Italie, sans excéder toutes les bornes d'un extrait, je citerai du moins les observations qui le terminent, et qui en font la transition à la suite du chapitre.

« J'ai peut-être fait comme Renaud, dit M. Ginguené; » je me suis trop arrêté dans les jardins d'Armide. S'il » est difficile d'en sortir, il l'est peut-être encore plus d'y » conserver assez de raison pour ne s'en pas laisser tout-» à-fait éblouir et pour y distinguer, de la belle et riche » nature, les purs effets de la baguette et les mensonges » de l'art. D'autres beautés, répandues dans toutes les » parties du poëme, n'exigent point cet effort; je veux » parler de ces traits sublimes, qui sont en si grand » nombre, et qui attestent si évidemment cette tendance » habituelle du génie du Tasse vers les hautes régions » du beau idéal. On la voit dès l'invocation du poëme » adressée à cette muse qui n'a point sur l'Hélicon le » front ceint d'un laurier périssable, mais qui là-haut,

» parmi les chœurs célestes, porte une couronne d'or et
» d'étoiles immortelles. On la voit dans la manière neuve
» et vraiment sublime dont se fait l'exposition, dans ce
» regard que l'Eternel jette sur la Syrie et sur l'armée chré-
» tienne, regard qui pénètre au fond des cœurs de tous
» les chefs, qui nous y fait pénétrer nous-mêmes, et
» nous fait connaître ainsi, dès le début, non seulement
» les personnages; mais les caractères; enfin, sans par-
» ler des morceaux et des épisodes entiers, qui semblent
» dictés par cette aspiration continuelle vers le grand,
» le beau et l'honnête, on la voit dans un nombre infini
» de pensées et de sentimens, quelquefois indiqués par
» l'attitude seule, ou par l'expression du visage, comme
» lorsque Renaud, averti par Tancrède que Godefroi
» veut le faire arrêter, sourit avant de répondre, et
» qu'un courroux dédaigneux éclate à travers ce sourire;
» quelquefois énoncées dans le style le plus noble et le
» plus poétique, comme sont ceux de ce vieillard qui
» montre au même héros, à peine échappé des bras
» d'Armide, notre vrai bien, non dans des plaines
» agréables, parmi les fontaines et les fleurs, au milieu
» des nymphes et des sirènes, mais sur la cime du mont
» escarpé où habite la vertu. »

Le résultat général de toutes les considérations de M. Ginguené sur la *Jérusalem délivrée*, c'est que, si ce poëme ne peut être justement placé au niveau de l'*Iliade* et de l'*Enéide*, il doit au moins tenir à leur suite le troisième rang, c'est-à-dire le premier parmi les poëmes épiques modernes; et tout le monde conviendra avec M. Ginguené que cette place est assez belle.

Le chapitre XVII termine tout ce qui concerne l'épopée héroïque du XVI[e] siècle. On sent bien qu'il ne peut avoir l'intérêt des précédens; mais il en a cependant un très-réel : il s'y agit encore du Tasse comme poëte épique; c'est là que M. Ginguené parle du *Renaud* et de la *Jérusalem reconquise*. On sait que le Tasse n'avait que dix-huit ans quand il composa le premier de ces deux poëmes, et que l'autre est un des derniers fruits de sa muse. Ces deux ouvrages ne sont guère connus parmi nous que de nom; mais en lisant M. Ginguené on pourra

se convaincre qu'ils mériteraient de l'être en effet, ne fût-ce que pour le plaisir d'y observer les diverses phases du génie épique du Tasse, son développement précoce, sa pleine maturité dans la première fleur de l'âge, et sa décadence également anticipée. La *Jérusalem reconquise*, sur-tout, est intéressante à étudier : l'examen des sentimens, des vues et du but dans lequel fut composé ce poëme, est une source féconde de remarques utiles en elles-mêmes, et nécessaires pour pénétrer aussi avant que possible dans tous les secrets de la force et des côtés faibles du génie du Tasse.

Après avoir si dignement et si soigneusement apprécié ce grand poëte, M. Ginguené ne s'arrête plus qu'à une seule production du XVIe siècle, dans le genre de l'épopée héroïque ; et encore ne s'y arrête-t'il qu'autant qu'il le faut pour en donner une notion très-sommaire. Cette production est un poëme de 30,000 vers, intitulé : *Il Fido Amante*, et dont l'auteur est Curzio Gonzaga. Je ne connais ce poëme que par ce qu'en dit notre historien ; et ce qu'il en dit donne peu de désir de le connaître plus particulièrement. Il paraît que c'est un de ces ouvrages dont tout le mérite se réduit à n'être pas ridicules, ni aussi mauvais que possible.

Me voici arrivé à la fin de la 2e livraison de l'*Histoire Littéraire de l'Italie* ; et j'y arrive avec le regret de n'avoir pu en donner une idée aussi complètte que je l'aurais souhaité. Mais on m'excusera sans doute, en songeant que cet ouvrage est au nombre de ceux qui échappent par leur importance, autant que par leur étendue, aux analyses les plus détaillées qu'admette le cadre d'un journal.

C. F.

Almanach des Muses, ou *Choix de Poésies fugitives de 1812*. Paris (1813). — Chez *F. Louis*, libraire, rue de Savoie.

De tous les recueils de vers qu'on publie au renouvellement de l'année, l'*Almanach des Muses* est le plus ancien; et c'est en général celui qui offre le meilleur choix. Le volume qui vient de paraître est le XLIXe de la collection. Il est, comme les précédens, imprimé avec soin, orné d'un titre gravé et d'une vignette.

Malgré la décadence dont on accuse avec plus ou moins de raison la littérature actuelle, on voit en lisant ce recueil que les genres les plus élevés ne sont pas abandonnés. Parmi les pièces qu'il renferme, il en est quelques-unes qui auraient peut-être honoré notre poésie dans tous les tems. D'autres, en assez grand nombre, se distinguent dans des genres différens; soit par l'originalité du sujet, soit par des pensées ingénieuses, soit par le mérite de la versification. Il est vrai aussi que beaucoup d'autres ne méritent pas d'être distinguées, et qu'elles offrent, à tout prendre, plus de défauts que de mérite réel. Mais le devoir de l'éditeur était-il de n'imprimer que des morceaux excellens? Non; tout ce qu'on pouvait exiger de lui, c'est qu'il offrît une élite des poésies fugitives publiées dans l'année. Il n'a omis aucune de celles qui méritaient d'être conservées, et qui pouvaient entrer dans son recueil sans nuire à la variété piquante qu'il a su lui donner. Ce n'est point sa faute si ce recueil n'en renferme pas davantage, et l'on n'a point de reproches à lui faire.

Plusieurs de nos dames poëtes ont enrichi de leurs productions ce volume de l'*Almanach des Muses*. On y remarque d'abord une *Epître sur la rime* de Mme de Salm, dont le style nourri de pensées a une fermeté qu'on trouve rarement dans les ouvrages de son sexe. J'en citerais avec plaisir des fragmens remarquables, si cette épître était moins connue. Par la même raison, je crois qu'il suffira de nommer l'élégie de Mme Dufresnoy, intitulée : *la Promesse à ma mère*. Cette pièce, publiée dans le charmant recueil des poésies de l'auteur, a été

réimprimée et jugée plusieurs fois. Si l'on a pu y découvrir des négligences, on n'a pu s'empêcher d'y louer la délicatesse des pensées et la douceur d'une versification naturelle et harmonieuse, véritable mérite du genre. Le naturel et la facilité sont aussi ce qui distingue cette idylle de M[me] de Mandelot, qui n'étant pas, je crois, connue, mérite d'être citée.

Déjà les troupeaux languissans
Quittent ce valon solitaire;
Et de nos bosquets jaunissans,
La froide haleine des autans
Fane la parure légère
Dont les couronna le printems.

Les aquilons, par intervalle,
Remplacent les tièdes zéphyrs;
Et l'Aurore, au front triste et pâle,
Rappelle *en vain les doux loisirs*
Sur la cabane pastorale.

Un brouillard sombre et nébuleux,
D'une teinte mélancolique,
Flétrit le tableau romantique
Que j'ai sans cesse sous les yeux.
Ces hameaux, ces vastes campagnes,
Me semblent maintenant déserts:
Bientôt le sommet des montagnes
Sera blanchi par les hivers.

Déjà la rose pâlissante,
Que le zéphyr caresse en vain,
Sur sa tige faible et mourante
Penche son calice incertain.
Déjà tout languit sur la terre,
Et l'arbre au front majestueux,
Qui naguère ombrageait ces lieux,
Voit *se rouler* sur la poussière
Sa dépouille errante et légère
Qu'entraine l'aquilon fougueux.

Triste image de notre vie
Et de l'inconstance du sort!

Par-tout la nature est flétrie
Par le souffle bruyant du Nord.
L'homme, qui bientôt cesse d'être,
Comme elle, subit le trépas ;
Mais le printems la fait renaître,
Et nos jours ne reviennent pas.

Cette jolie pièce offre, sur-tout dans sa première moitié, des images choisies avec goût, et des vers d'une douceur et d'une élégance parfaites; mais on désirerait qu'elle finît par une pensée moins commune, ou que cette pensée fût rajeunie par des expressions plus neuves et plus poétiques, telles qu'on en trouve quelquefois dans un autre morceau de ce recueil qui a pour titre : *A mon Laurier*; et dont l'auteur (qui débute sans doute dans la carrière des lettres), est Mlle Iphigénie de Végabre.

Passerai-je de nos dames poëtes aux *bonnes femmes* de M. Ducis? Il y a loin des unes aux autres. Mais, ce qui rapproche un peu la distance, c'est que ces *bonnes femmes* là sont les compagnes des deux Corneille. M. Ducis peint ces hommes fameux dans le paisible intérieur de leur ménage. Son style est simple comme son sujet : on y sent une bonhomie qui charme dans l'énergique auteur de Macbeth, et il plaît malgré les longs circuits d'une versification verbeuse et un peu traînante, mais pleine d'abandon et de facilité.

Cette facilité dangereuse, à laquelle un grand talent lui-même s'abandonne trop quelquefois, est un écueil pour mille autres qui n'offrent pas les mêmes dédommagemens. Je pourrais en citer de bien nombreux exemples, et je n'aurais pas besoin d'aller en chercher ailleurs que dans le volume que j'examine. Mais je préfère montrer comment la facilité peut s'allier à la précision des idées et à la correction du style. *L'Optimiste* de M. Vigée me semble réunir ces conditions.

On me dit qu'un homme est un sot ;
— A médire l'esprit invite :
Qu'il sait à peine dire un mot ;
— A trop parler savoir excite :

Qu'il est avare ; — vice affreux,
Mais dont un héritier profite :
Qu'il est prodigue ; — au dernier gîte
Arriver nu n'est pas fâcheux :
Qu'il est querelleur ; — on l'irrite :
Qu'il est poltron ; — on meurt si vite !
Qu'il est intrigant ; — eh ! tant mieux ;
L'intrigue tient lieu de mérite :
Qu'il est égoïste ; — de soi
Il est bien juste qu'on s'occupe :
Qu'il est défiant ; — je conçoi
Qu'on ait toujours peur d'être dupe :
Qu'il est flatteur ; — franc-parler nuit :
Qu'il est gourmand ; — bon mets séduit:
Qu'il a penchant vif pour la femme ;
— Dieu dit : Aimez votre prochain :
Qu'ambition poigne son ame ;
— Chacun veut faire son chemin :
Qu'il est paresseux ; — ne rien faire
Est assez doux : qu'il est colère ;
— On est souvent contrarié :
Qu'orgueil enfle son caractère ;
— On l'a sans doute humilié.

Ainsi dans l'œuvre de nature
J'approuve tout, ne blâme rien,
Et m'estime heureux de conclure
Qu'en ce bas monde tout est bien.

Je lis quelques pages plus loin un excellent dixain de M. Lemercier, qu'on me saura gré de transcrire, et que je transcris avec d'autant plus de plaisir qu'il me rappelle, et qu'il rappellera sans doute à ceux qui ont comme moi l'avantage de connaître personnellement l'auteur d'*Agamemnon*, l'originalité, le sel de sa conversation ingénieuse et piquante.

Le grand Ronsard au Pinde fit des lois ;
Des preux de cour il chanta l'héroïsme ;
En beaux sonnets rima son latinisme,
Et pour Francus, maints nobles vers gaulois.
Belles du tems goûtaient son hellénisme ;
Savant flatteur, il fut flatté des rois ;

Tant qu'il vécut, on vantait sa mémoire.
Que de succès et d'honneurs n'eût-il pas !
Lorsqu'il mourut, princes, dames, prélats,
En grande pompe enterrèrent sa gloire.

Je pourrais citer encore plusieurs morceaux détachés, puisque ce recueil offre les noms célèbres de MM. Andrieux, Arnauld, Parny, Millevoye, etc.; mais je me hâte d'arriver à des pièces d'une plus grande étendue. Deux sur-tout m'ont beaucoup frappé, et méritent selon moi une distinction particulière. L'une est l'ode de M. de Cormenin *à la Nymphe de Blanduse*; l'autre, une ode *sur le Tasse*, qui a mérité *le premier prix de poésie* au jugement de l'Académie des Jeux-Floraux, et dont l'auteur est M. Victorin-Fabre. L'on me pardonnera sans doute de m'étendre davantage sur ces deux pièces, en raison de leur mérite et de la difficulté du genre. Voici le début de la première.

O fontaine sacrée, ô toi qui me vis naître,
Nymphe de ce beau lieu !
Il faut nous séparer, et je te dis peut-être
Un éternel adieu.

Vespasien m'enlève à mon humble fortune;
Belle nymphe, je pars;
Que la pompe des cours va sembler importune
A mes tristes regards !

Quand les Muses en deuil, loin de Rome exilées,
S'enfuyant aux déserts
Sur le penchant des monts, dans le creux des vallées,
Soupiraient leurs concerts;

Tu me vis rechercher, ô Nymphe de Blanduse !
Loin de la cour des rois,
La fraîcheur de ses bords, le doux loisir des muses,
Le silence des bois.

Je cachais mon bonheur dans ta vallée obscure,
Et du monde oubliés,
Tous mes jours s'écoulaient, comme cette onde pure
Qui s'enfuit à mes pieds.

On reconnaît ici l'école des anciens. Quel naturel !

Quelle fraîcheur! Que ce style est doux et harmonieux! et que *ces stances tombent avec grâce* et avec mollesse! En voici cependant quelques autres qui ont encore plus de charme, et que l'ame du poëte semble lui avoir inspirées encore plus que son esprit.

Que l'ombre a de fraîcheur près de ce toit sauvage
Où ton ruisseau naissant
Murmure à petit bruit, et baise le rivage
De son flot caressant!

C'est là que, respirant sous d'épaisses yeuses
Le parfum du matin,
Je pressais le retour des heures paresseuses,
Une lyre à la main.

Que demandai-je au ciel dans mon humble prière?
De vivre sous les lois,
Et de mourir aux lieux où je vis la lumière
Pour la première fois.

Oui, lorsqu'au noir empire il m'eût fallu descendre,
Ton limpide ruisseau
De son léger murmure eût réjoui ma cendre
Sous l'herbe du tombeau.

Nous sommes devenus fort difficiles et même un peu dédaigneux. Des poëtes se sont fait autrefois une assez grande réputation avec un petit nombre de stances qui ne valaient peut-être pas celles-là. Si toutes les parties de cette ode étaient égales en mérite, sur-tout si je ne croyais pas y voir un certain vague dans les idées, je la regarderais comme une des plus remarquables qu'on ait faites dans ce genre, où la poésie lyrique, proportionnant son ton au sujet, n'exige que des images et des émotions douces, un style élégant, flatteur pour l'oreille et d'un éclat tempéré.

Celle de M. Victorin-Fabre est d'un autre genre; c'est véritablement l'ode dont parlait Jean-Baptiste Rousseau, lorsqu'il a dit qu'elle était *le champ du sublime et du pathétique*. M. Victorin-Fabre doit beaucoup, sous ce dernier rapport, au sujet qu'il a choisi. Cependant, ce n'est pas un sujet, quel qu'il soit, qui peut donner ces

mouvemens vrais et *pathétiques* qui sont l'ame de la poésie, et qui vivifient toutes les parties de son ode *sur le Tasse* Mais ce sujet difficile par son abondance et sa variété, a dû lui faire éprouver quel avantage c'était pour un talent tel que le sien d'avoir à resserrer tant de choses et des choses si différentes, dans de si étroites limites.

Voici son début où l'on est d'abord frappé de cette idée si heureuse de se servir de l'intervention d'Homère, pour rapprocher le tombeau de Virgile du berceau du Tasse :

L'aigle immortel de Méonie,
Le chantre d'Achille et d'Hector,
Sur les campagnes d'Ausonie
A déployé ses ailes d'or :
Au sacré (1) tombeau de Virgile
Il vole, du laurier fertile
Cueille le plus jeune rameau ;
Et vient dans les murs de Sorrente
Parer de sa feuille odorante
Le front d'un enfant au berceau.

A peine tes jeunes années
Auront fui sur l'aile du tems,
Enfant aux nobles destinées,
La gloire applaudira tes chants.
Telle, sous le ciel de Golconde,
La tige naissante et féconde
S'enrichit d'heureuses primeurs ;
Le jour le plus pur la colore,
Et les fruits qu'elle fait éclore
Devancent la saison des fleurs.

J'entends le clairon héroïque.
Clorinde, Tancrède, Aladin,
L'Asie et l'Europe et l'Afrique
Se choquent aux bords du Jourdain.

---

(1) *Sacrés murs* que n'a pu conserver mon Hector.
(RACINE, Andromaque.)

Dans les profondeurs du Tartare,
La trompette rauque et barbare
Appelle aux combats les enfers (2);
Et des milices immortelles
L'archange aux flamboyantes ailes
Guide les drapeaux dans les airs (3).

Nous n'avons encore vu que trois strophes, et déjà une image grande et neuve nous a montré Homère cueillant *le plus jeune rameau* du laurier qui ombrage le tombeau de Virgile, et en couronnant le front du Tasse au berceau. Une comparaison charmante a exprimé ce qu'il y eut de prématuré dans son génie. D'autres images ont mis sous nos yeux le poëme qui l'a illustré, les principaux personnages qu'il y fait agir, le genre de merveilleux qu'il y emploie, et le ton du poëte a déjà changé plusieurs fois comme son sujet, d'abord grave et solennel, puis riant et gracieux, enfin énergique et fier.

C'est avec la même variété de tons et la même rapidité de marche que M. Victorin-Fabre continue jusqu'à la fin de son ode. Après qu'il a peint les amours d'Armide et de Renaud, une heureuse allusion le conduit naturellement des ouvrages du Tasse aux événemens de sa vie, dont les circonstances ont l'intérêt d'un roman. Il choisit les principales qui rappellent toutes les autres, et de nouvelles allusions à *la Jérusalem* montrent encore dans le Tasse amoureux, persécuté, *insensé*, le brillant auteur dont le chef-d'œuvre a *illustré l'Italie*. Si je pouvais analyser toute l'ode de M. Victorin-Fabre, j'insisterais sur la nouveauté et le mérite de ce plan, avec d'autant plus de confiance, que je l'ai entendu beaucoup louer par des personnes dont l'avis est du plus grand poids dans ces matières. C'est, comme on pense bien, en retraçant la vie du Tasse, sa gloire, ses malheurs, son triomphe, ou plutôt les apprêts de son triomphe, que

(2) *Chiama gli habitator de l'ombre eterne*
Il rauco suon de la Tartarea tromba, etc.
CANTO IV.

(3) Canto XVIII.

le poëte s'élève à ces mouvemens passionnés, et à ce pathétique dont je parlais tout-à-l'heure. Pour justifier mon opinion, j'en donnerai un exemple. M. Victorin-Fabre a peint le Tasse dans cette prison où il perdit la santé, et, qui pis est, la raison.

De longs regrets, un cœur de flamme
Restent seuls au Tasse éclipsé.

Sans m'arrêter à la beauté poétique de cette dernière expression et à l'apostrophe éloquente adressée au duc Alphonse, auteur des malheurs du Tasse, je passe encore une strophe où le poëte montre le Tasse retrouvant la liberté, la raison, et Rome préludant par des chants de gloire au triomphe qu'elle lui destine.

Oui, Rome ! devance l'histoire,
Venge le Tasse, il vit encor :
Hâte-toi..... Sur le char d'ivoire
Porte-lui la couronne d'or.
Qu'une pompe auguste et chrétienne
Rende à la roche tarpéienne
Ses vieux triomphes abolis.
Et toi, Capitole sublime,
Ouvre à l'Homère de Solyme
Tes portiques enorgueillis !

A ce premier mouvement d'enthousiasme et de joie en succède à l'instant un autre de douleur et d'effroi. *Le Capitole !* s'écrie le poëte, et il se suppose, il paraît se croire lui-meme sur la route que le char triomphal devait parcourir; trois fois l'airain sonne. Un saint temple s'ouvre, il entre, et lit sur la pierre : les os du Tasse sont ici. *Torquati Tassi ossa hîc jacent.*

Qui que tu sois, mortel célèbre,
Qu'opprime un sort injurieux,
Devant cette pierre funèbre,
Apprends à pardonner aux dieux.
Cet astre que le Perse adore
Et que le Samoyède implore
Dans la longue nuit des hivers,
Céleste image du génie,

Voit-il sa lumière impunie
Eclairer en paix l'univers ?

Non, non, vaincu par la tempête,
Au sein de l'Empire étoilé,
Souvent le dieu cache sa tête,
Lumineux encor, mais voilé.
Entouré de flammes livides,
Au fond des ténèbres humides,
Il semble décroître et pâlir :
Sous le voile impur qui l'outrage,
Il marche d'orage en orage,
Et la nuit vient l'ensevelir.

O Tasse ! voilà ton histoire,
Ta mort, ton immortalité, etc.

Je ne connais guères de poésie plus riche, plus réellement inspirée, ni de peinture qui fasse mieux *voir* l'objet qu'elle retrace et produise plus d'illusion. Voilà la véritable marche lyrique et le vrai style du genre.

Souvent le dieu cache sa tête ;
Lumineux encor, mais voilé,

Est sur-tout une image sublime. La strophe qui suit en présente encore une autre plus vive et très-touchante. Mais, puisqu'il s'agit de pathétique et de grands mouvemens, je passe, sans m'arrêter sur les beautés d'une autre sorte, à celui qui termine l'ode par l'expression d'une magnifique pensée. M. Victorin-Fabre, ramené par un retour lyrique aux derniers momens du Tasse, entend l'auteur de *la Jérusalem* ordonner qu'on brûle ce chef-d'œuvre expié par tant d'infortunes, et demander avec prière d'être enseveli sans pompe dans l'église du couvent de Saint-Onuphre ; d'y cacher sa cendre à la gloire et à ses persécuteurs.

. . . .

Le temple obscur d'un monastère
Cachera mes pâles débris.

Il voit cet illustre infortuné qui, dans le dernier asyle de la vertu poursuivie,

> Sous la pierre étroite et modeste
> Redoute encor l'éclat funeste
> D'un nom payé par tant de pleurs.

Sa sensibilité se trouble. Il croit voir dans la destinée du Tasse celle de tous les grands hommes; il s'écrie en montrant son tombeau :

> Hélas ! quand déjà l'espérance
> Lui promet des lauriers lointains,
> Si le grand homme à son enfance,
> Pouvait lire dans ses destins !...

Quel tableau s'offrirait à ses yeux! comme *il repousserait avec terreur le flambeau du génie!* Là, le poëte s'arrête, et se hâtant d'étouffer le sentiment d'effroi qu'il n'a exprimé qu'à demi, il termine brusquement par cette noble apostrophe qui rappelle tout son sujet, et donne un autre cours aux idées :

> O toi dont la gloire est l'idole,
> Va d'un pas ferme au Capitole....
> Ne regarde pas ce tombeau.

Ce sont-là des beautés du premier ordre, sur lesquelles il est inutile d'insister.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS.

Spectacles. — *Théâtre Français.* — Les Comédiens français avaient tort de ne pas mettre plus souvent en scène des ouvrages nouveaux; tous ne réussissaient pas, je le sais : mais à quelle époque de la littérature toutes les nouveautés ont-elles obtenu un égal succès? Nous jouissons aujourd'hui du fruit de deux siècles de travaux, sans songer à l'immense quantité de mauvais ouvrages que le parterre a dû réprouver; le seul catalogue des pièces de théâtre sifflées depuis *le Menteur*, formerait un gros vo-

lume; c'est en essayant beaucoup de pièces que l'on finit par en trouver qui sont dignes de rester au répertoire.

Les gens les plus exigeans ne pourraient maintenant accuser les acteurs du Théâtre-Français : tout ce que l'on peut désirer, c'est que leur zèle se soutienne; en douze jours ils ont représenté deux nouveautés : *l'Avis aux Mères*, comédie en un acte de M. Dupaty, dont nous avons promis à nos lecteurs de parler dans ce numéro, et *Tippoo-Saëb*, tragédie en cinq actes et en vers, de M. de Jouy, représentée avec succès mercredi dernier. Ces deux auteurs, connus par de nombreuses productions sur d'autres théâtres, débutent ensemble sur la scène française; le bonheur qui a signalé leurs premiers pas, doit les engager à consacrer au public le fruit de leurs veilles.

Sur une seule représentation, je pense qu'il est difficile de porter un jugement raisonné, sur-tout quand il s'agit d'un ouvrage aussi important qu'une tragédie en cinq actes; je demande donc à mes lecteurs la permission de ne les entretenir aujourd'hui que de la jolie comédie de M. Dupaty.

Deux mères, jeunes encore, sont restées veuves chacune avec un enfant; l'amitié la plus tendre les unit, quoique leur caractère et leur manière de vivre soient diamétralement opposés. Mme de Mireval a consacré son tems à l'éducation d'Armand, son fils unique, qui a puisé les meilleurs principes dans la fréquentation de quelques amis estimables, avec lesquels sa mère a conservé des relations; le lecteur voit déjà que Mme de Mireval est une femme raisonnable, à laquelle M. Dupaty a opposé une femme étourdie, Mme Derlon. Celle-ci, mère d'une jeune fille, l'a placée dans un pensionnat fameux, et se livre avec ardeur à tous les plaisirs que le monde offre encore à une femme de son âge; l'auteur en a tiré la conclusion qui n'est pas toujours juste, que la fortune de Mme de Mireval est en bon état, et que Mme Derlon doit être ruinée. On peut fréquenter le monde, en recevoir chez soi sans se ruiner; on peut mettre sa fille dans une pension sans être une mauvaise mère, et ce que l'on appelle le monde serait une chose assez ennuyeuse, si l'on ne rencontrait que des dames de Mireval. D'ailleurs les traits contre les pensions de demoiselles commencent à être bien émoussés; on peut même dire qu'ils manquent de justice depuis qu'une sage administration a proscrit de ces maisons d'éducation ces fameuses distributions de prix,

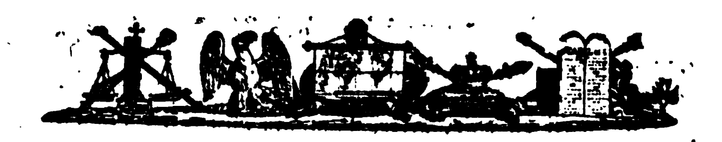
objets de tant de plaisanteries, et dont on avait peut-être exagéré le ridicule, afin d'en amuser le public.

Quoi qu'il en soit, arrive l'époque de la fête des deux mères : chacun des enfans veut la célébrer ; le jeune homme, qui n'a pas d'argent parce que sa bourse est ouverte à tous ses amis, emprunte cent louis par le moyen d'un valet fripon, démarche un peu hasardée de la part d'un jeune homme si rangé, et qui se trouve superflue, puisque la bonne mère avait chargé un ami de lui remettre une somme égale. Julie, la jeune personne, se munit de couplets, de bouquets, mais les apprêts de la fête sont interrompus par un huissier qui vient saisir chez Mme Derlon, pour une somme de vingt mille écus. On sent que Mme de Mireval offre à son amie ses économies pour la tirer d'embarras ; Mme Derlon accepte, mais pour que ce service lui soit doublement utile, elle laisse quelque tems sa fille dans l'inquiétude, et lui apprend enfin la générosité de Mme de Mireval. Le mariage des jeunes gens convertit tout le monde ; mais la conversion de Julie est bien subite, et je crains que dans son ménage elle ne conserve les habitudes de sa jeunesse.

Le style est la partie la plus brillante de cet ouvrage : si je voulais citer tous les vers comiques ou spirituels, je dépasserais à coup sûr les bornes d'un article ; on s'aperçoit que l'auteur a fait des portraits d'après nature ; c'est encore un avantage qu'il a sur quelques-uns de ses rivaux, qui peignent le monde sans l'avoir vu, et s'exposent ainsi à fronder des ridicules qui n'existent pas.

Le reproche que l'on fait à cette comédie n'est pas commun, et on peut en absoudre l'auteur à cause de la rareté : on y trouve, dit-on, *trop d'esprit*. Il est beau de pécher par ce côté, et à peine ai-je le courage de me joindre aux critiques, tant cette faute est aimable.

Il est superflu de dire que la pièce est bien jouée, puisque les rôles sont remplis par MM. Fleury, Armand, Baptiste cadet, Thénard, et Mesdames Mezerai, Mars, Leverd et Emilie Contat. B.



POLITIQUE.

Les dernières nouvelles anglaises nous ont donné connaissance d'une lettre de lord Wellington aux différens chefs de son armée, lettre dans laquelle il leur reproche avec vivacité l'état d'indiscipline dans lequel ils ont laissé tomber l'armée dans sa retraite, dans une saison et dans des pays où elle n'éprouvait aucun de ces besoins forcés qui justifieraient quelques excès. Cependant du moment où l'armée a quitté Burgos, les officiers ont perdu toute espèce d'autorité, des outrages de toute espèce ont été commis avec impunité, et l'armée a souffert des pertes qu'elle n'a pu attribuer qu'à son indiscrétion et à sa mauvaise conduite. Les marches étaient courtes, les haltes fréquentes, les officiers n'ont rien fait pour réprimer les excès. Ces officiers sont braves sans doute, mais sans instruction, sans expérience de la guerre. Ils croient que le tems du service actif est celui du relâchement dans la discipline, ils tombent ainsi dans une erreur bien dangereuse; car c'est dans le tems du service actif qu'aucun soin ne doit être négligé pour la conduite du soldat, l'inspection de ses armes, des munitions, de la nourriture de l'homme et du cheval, si l'on veut qu'une armée, et sur-tout une armée anglaise, soit en état de faire face à l'ennemi un jour de bataille.

Après s'être exprimé dans ces termes assez significatifs, lord Wellington donne les ordres qu'il croit propres à réprimer les fautes dont il a eu à se plaindre; il est à remarquer que dans tout ce qu'il ordonne, il s'appuie principalement de l'exemple de l'armée française, des officiers, du soldat français, dans telle ou telle partie du service. Les moyens que le général indique sont les seuls, dit-il, qui puissent rétablir la discipline de l'armée, et la rendre propre à un service actif dans la campagne prochaine. Lord Wellington a fait un voyage à Cadix. Les Français ont réoccupé Bilbao. L'expédition pour l'Amérique Septentrionale est de huit vaisseaux de ligne. L'escadre de l'amiral Rogers croise toujours à la hauteur des Açores. Les corsaires américains continuent de poursuivre sans

relâche les bâtimens de commerce, et sont beaucoup plus heureux dans cette chasse que ne pourrait le faire présumer le nombre des vaisseaux de guerre anglais destinés à protéger ce même commerce.

Le prince-régent a répondu par une déclaration solennelle au discours de M. Maddisson au congrès. Cette pièce diplomatique est d'une étendue extraordinaire, et il est inutile de dire par quels raisonnemens le prince-régent cherche à prouver que l'Amérique a tort de vouloir défendre son pavillon insulté, son territoire violé, et les matelots pressés. Le prince témoigne sur-tout un vif mécontentement de ce que dans tous ses actes l'Amérique traite la France avec des ménagemens remarquables, quoiqu'elle témoigne du mécontentement sur certains points en discussion.

Tandis que toutes les expressions de la haine et d'une animosité sans exemple sont réservés à l'Angleterre de la part du gouvernement américain, le prince-régent déclare avoir été trompé dans ses espérances et dans ses vœux, sur les moyens de finir cette guerre d'une manière honorable pour les deux nations. Il déclare être obligé de suivre le même système politique que le gouvernement britannique suit depuis si long-tems, en repoussant l'injustice et en soutenant les droits généraux des peuples. Aidé de la Providence et comptant sur la justice de sa cause, et sur la loyauté et la fermeté éprouvée de la nation anglaise, S. A. R. attend avec confiance une heureuse issue de la lutte dans laquelle elle s'est vu forcée de s'engager malgré sa répugnance. Cet acte est du 9 janvier.

Les nouvelles d'Allemagne ne font connaître que les prompts résultats des ordres donnés par les princes de la Confédération, pour mettre au complet les contingens qu'ils fournissent à la Grande-Armée. Pendant quelques jours le silence avait été gardé sur les positions qu'elle occupe, et mille bruits avaient couru. Aussi l'article suivant, publié dans le *Moniteur*, a-t-il produit dans toutes les classes de la société l'impression la plus favorable et l'effet le plus utile.

« Le roi de Naples étant indisposé a dû quitter le commandement de l'armée, qu'il a remis entre les mains du vice-roi. Ce dernier a plus d'habitude d'une grande administration, il a la confiance entière de l'Empereur.

» Après la trahison du général Yorck, le roi de Naples a jugé convenable de se porter sur la route d'Elbing, et de

là sur Posen, où son quartier-général est arrivé le 16 janvier.

» Le général Rapp, avec 30,000 hommes de garnison, occupe l'île de Novat et Dantzick; 6000 hommes occupent Thorn et ses environs; 6000 Prussiens occupent Graudentz; un corps d'observation que commande le prince d'Eckmuhl est sur Bromberg; le prince Schwarzenberg et le général Reynier sont en avant de Varsovie. Le 5e corps se réorganise dans cette place, et le duc de Tarente s'est dirigé sur Posen; le maréchal Saint-Cyr est rétabli de sa blessure. Le duc de Bellune est arrivé à Posen.

» Il n'y a eu, depuis l'affaire du duc de Tarente sur le Niémen, dans laquelle il a fait aux Russes trois bataillons prisonniers, aucun engagement quelconque avec l'ennemi; il n'y a eu que quelques rencontres de cosaques de peu d'importance.

» Toute la cavalerie à pied est arrivée sur l'Oder. Le général Boursier, qui est à Berlin, mande qu'il a des marchés pour 30,000 chevaux, dont 20,000 sont livrés et dans les dépôts, tant pour les remontes de la cavalerie que pour celles de l'artillerie et des équipages militaires.

» Le froid continue à régner.

» Le roi de Prusse réorganise son contingent entre Stettin et Colberg.

» Le général Lauriston est parti le 25 de Paris pour porter son quartier-général sur Magdebourg, où arrive le corps d'observation de l'Elbe qu'il commande.

» Le général Souham passe le Rhin avec l'avant-garde du corps d'observation du Rhin et va se porter sur Francfort.

» S. M. a donné au général Bertrand le commandement du corps d'observation d'Italie qui se réunit à Vérone.

» Une avant-garde composée de 40,000 hommes de troupes fraîches, se réunit à Posen, sous les ordres du maréchal duc d'Elchingen. Ce maréchal est du nombre de ceux dont le courage et la force d'ame ont été éprouvés.

» Le roi de Saxe réunit des troupes autour de Glogau.

» L'empereur d'Autriche rassemble des forces considérables dans la Gallicie. On y compte déjà une armée de plus de 80,000 hommes. La confiance et l'harmonie sont entières entre les deux cours impériales de Vienne et de Paris.

» Le roi de Danemarck est sourd aux menaces et aux intrigues de l'Angleterre, de la Russie et de la Suède.

» Dantzick est aujourd'hui une place inexpugnable;

3. mille hommes de bonnes troupes y sont réunis; de bons généraux les commandent, et le gouverneur de la ville est le général Rapp, brave et intrépide soldat; bon nombre d'officiers du génie et d'artillerie s'y trouvent; la place est approvisionnée de tout pour deux ans.

» Tous les bruits qu'on fait courir sont donc faux : il n'y a pas eu de bataille à Kœnigsberg; il n'y en a pas eu à Elbing; aucun officier-général n'a été blessé; et nous le répétons, aucune affaire n'a eu lieu depuis celle du duc de Tarente, sur le Niémen.

» L'Allemagne n'a rien à craindre ni des intrigues de l'Angleterre, ni de l'irruption des barbares, qui n'ont su défendre leur pays qu'en le dévastant, et leur capitale qu'en la brûlant.

» Enfin, aussitôt que l'hiver sera passé, les Russes seront chassés et renvoyés d'autant plus vîte qu'ils se seront avancés davantage.

» Nous sommes autorisés à faire cet exposé pour tranquilliser les bons citoyens de l'Allemagne et de France, et nous ajoutons qu'ils peuvent être certains que s'il survenait des événemens, on en donnerait sur-le-champ communication au public avec la même vérité et simplicité que l'on a fait connaître les malheurs de l'armée dans le 29e bulletin. On ne sait pourquoi les Anglais attachent de l'importance à inonder nos côtes et le continent de pamphlets remplis de fausses relations; en effet, tout le mal qu'a éprouvé l'armée est dit dans le 29e bulletin; mais ce que les gazettes de Pétersbourg ajoutent, que des aigles et des canons nous ont été pris en front de bandière, est faux! très-faux! »

A cette note succèdent des lettres qu'on lit avec beaucoup d'intérêt; leur étendue et la conformité que leur sujet entraîne nous empêchent de les citer en entier; elles sont écrites au ministre de la guerre par le prince vice-roi, le prince d'Eckmuhl, et le maréchal duc d'Elchingen; toutes les trois ont pour objet de réfuter les rapports russes sur les événemens de novembre et de décembre, en ce qui concerne les corps commandés par les chefs illustres que nous venons de nommer.

Les Russes ont battu l'armée française par-tout, et dans toutes les occasions où elle s'est présentée devant eux. Telle est la substance de toutes les relations officielles publiées par la cour de Saint-Pétersbourg. Les Russes nous ont battus quand nous avons passé le Niémen devant eux;

quand ils ont évacué le camp retranché de la Dwina, quand nous avons pris Smolensk de vive force ; ils nous ont battus à la terrible journée de la Moscowa, et nous ont repoussés à seize werstes du champ de bataille, sans nous empêcher de marcher à Moscou, de nous y établir, et de défendre la capitale de notre ennemi de la fureur de ses incendiaires. Tels sont les rapports dont les généraux russes n'ont pas craint de bercer la crédulité de l'ambassadeur anglais, et dont celui-ci s'est empressé d'entretenir l'inimitié et l'orgueil de sa nation. Ces rapports, les lettres dont nous parlons, les repoussent comme injurieux, et les réfutent comme de toute fausseté. Platoff, dit le prince vice-roi, a pu faire des prisonniers de mon corps d'armée, mais ce n'est pas les armes à la main ; il a pris des hommes isolés que le froid et la faim avaient éparpillés dans les villages ; j'ai perdu mes chevaux morts de froid, et la plus grande partie de mon artillerie démontée et brisée, mais l'ennemi ne m'a pas enlevé un seul canon.

Mon corps, dit le prince d'Eckmuhl, n'a jamais rencontré l'ennemi qu'il ne l'ait battu. Les relations russes sont un tissu de faussetés à l'égard desquelles on peut en appeler au témoignage et à la bonne foi des militaires des deux armées. J'ai fait des pertes très-fortes par la fatigue, le froid, et cette fatalité qui a fait périr tous nos chevaux d'artillerie et de cavalerie ; une grande quantité de mes hommes s'est éparpillée pour chercher des refuges contre les rigueurs du froid, et beaucoup ont été pris. V. A. sait que je ne dissimule pas mes pertes ; elles sont sensibles, sans doute, et me navrent de douleur ; mais la gloire des armes de S. M. n'a pas été compromise un seul instant.

Les Russes, dit le maréchal duc d'Elchingen, disent que le 17 novembre, à minuit, mon corps, fort de 12,000 hommes, a envoyé parlementer et a posé les armes ; que moi, je me suis sauvé seul et blessé en passant le Borysthène sur les glaces. Je donne à l'auteur de cette relation un démenti formel. Dans la journée du 17 j'ai contenu tous les efforts de l'ennemi ; je n'avais pas 4000 hommes et plus d'artillerie ; l'ennemi vint à moi plusieurs fois ; je reconnus bien que ce n'était plus sa même infanterie. A 10 heures je reçus un parlementaire qui me proposait de me rendre ; je répondis en emmenant le parlementaire avec moi, et en lui faisant passer le Borysthène avec nos troupes, et je l'ai remis à Orcha, au quartier-général de Sa Majesté. Tous les rapports officiels russes sont faux ; il

n'y a de vrai en ce qui me concerne que la perte de mon artillerie, non pas prise, mais détruite et abandonnée. Les Russes n'ont pris ni à moi, ni à aucun de mes camarades, une seule pièce d'artillerie, quoiqu'il soit vrai que nos attelages tombans morts de froid, nous ayons été obligés de la laisser sur place. Le printems nous fera raison de toutes les fanfaronades de l'ennemi, qui retrouvera toujours dans l'armée française les hommes d'Austerlitz, d'Eylau, de Friedland, de Witepsh, de Smolensk, de la Moscoua et de la Bérésina.

Des détails authentiques, donnés par un Journal très-accrédité et reçus de Varsovie, doivent ici trouver leur place. Un Polonais, prisonnier chez les Russes, revenu à Varsovie, a déclaré avoir trouvé l'armée russe dans un état de faiblesse et de désorganisation presque complète. Un corps de quinze régimens de cavalerie, stationné à Grodno, ne comptait pas plus de 3600 hommes. Le général Kutusow avait quitté le commandement de l'armée, extrêmement réduite par le froid, la faim et les maladies. Il a échangé son commandement contre celui du général Tischagoff, dont le corps d'armée, quoique réduit à moitié de sa force, est cependant en meilleur état que la principale armée. Depuis ce changement, on prétendait que l'amiral Tischagoff ne resterait pas à l'armée. On ne lui pardonne pas de s'être laissé battre au passage de la Bérésina. M. Barclay de Toley devait lui succéder. Les maladies faisaient de grands ravages parmi les troupes russes. Plusieurs généraux et hommes de marque ont succombé. Parmi les pertes les plus sensibles, on compte celle du prince Holstein-Oldenbourg, mort d'une fièvre d'hôpital à Twer, le 27 décembre. Cette nouvelle est parvenue au corps du prince de Scharzenberg. Les levées du Grand-Duché se font avec activité. Le conseil-général de la Confédération a fait une adresse à l'armée polonaise de retour sous les ordres du prince Poniatowski. Cette adresse rend hommage à la valeur, à la constance, au dévoûment de cette armée, et lui garantit tous les secours dont elle a besoin pour poursuivre ses travaux honorablement inscrits dans les fastes polonais.

Une autre notification donnée officiellement par le *Moniteur* va fixer toutes les idées sur des questions majeures qu'il importait de résoudre, pour que la France pût jouir pleinement des salutaires effets de cette haute pensée morale et politique, à laquelle nous devons le concordat.

Voici cette note qui comblera les vœux de tout véritable citoyen habitué à confondre dans un sentiment commun ses devoirs civils et religieux, à ne pas séparer sa fidélité à son culte, de sa fidélité à son prince, et son respect pour la foi, de son respect pour les lois de l'Etat.

« LL. MM. sont parties de Paris, le mardi 19, pour aller chasser à Grosbois.

» Le soir, elles ont été coucher à Fontainebleau, où on ne les attendait point.

» En arrivant, l'Empereur s'est rendu chez le Pape qui était en conversation avec des cardinaux et des prélats.

» Sa Majesté et le Saint-Père sont restés ensemble près de deux heures.

» Le lendemain mercredi, le Pape, accompagné des cardinaux de Bayane, Doria, Ruffo, de l'archevêque de Tours, et des évêques d'Evreux, de Nantes, de Trèves et d'Edesse, a été rendre visite à S. M. l'Empereur, qui a reçu le Saint-Père dans ses grands appartemens.

» Au retour de chez l'Empereur, le Saint-Père s'est rendu chez S. M. l'Impératrice. Peu de tems après, S. M. l'Impératrice, accompagnée des dames du palais et des autres personnes de son service, a été rendre visite au Pape.

» Les jours suivans, Sa Majesté et le Saint-Père ont eu de fréquens entretiens.

» Enfin, le lundi 25, à sept heures du soir, S. M. et le Saint-Père, réunis dans le grand salon des appartemens occupés par le Pape, ont signé le concordat qui termine tous les différens élevés à l'occasion des affaires de l'Eglise.

» Cet acte a été signé par l'Empereur et par le Pape en présence des cardinaux et des prélats qui étaient à Fontainebleau.

» A peine le concordat avait été signé, que S. M. l'Impératrice est venue, de son propre mouvement, féliciter le Pape sur cet heureux événement.

» Mercredi, à quatre heures et demie, LL. MM. sont parties du palais de Fontainebleau, et elles sont arrivées à huit heures au palais des Tuileries. »

L'exemple donné par le département de la Seine a été suivi par ceux de ce vaste Empire. Toutes les villes se sont réunies, et par l'organe de leurs municipaux, elles ont voté en hommes, en chevaux, en équipemens, les offrandes destinées à réparer les pertes de la cavalerie de l'armée. Les chefs-lieux de canton ont aussi consulté le vœu des communes, et chacun d'eux fournit quatre, six, jusqu'à

huit et dix chevaux montés et complètement équipés. Les conseils de préfecture, les diverses corporations des grandes villes, les grandes administrations publiques, les sociétés particulières, et un nombre immense de simples particuliers, adressent également leurs offrandes. Le Sénat offre 300 chevaux, et beaucoup de sénateurs, indépendamment de ce don fait par le corps, ont envoyé leurs plus beaux chevaux. Sur les 500 cavaliers de la Seine, 330 sont déjà rendus à l'Ecole-Militaire, où 400 chevaux sont réunis. Le *Moniteur* consigne avec soin les adresses des villes principales de l'Empire. Un même sentiment les a dictées; toutes respirent le dévouement à la patrie, l'amour du nom français, l'honneur de nos armes, et sur-tout l'attachement et la fidélité au prince qui a rendu ces armes si honorées, ce nom si glorieux, cette patrie si florissante, et auquel le concours de toutes les volontés et de tous les sacrifices nécessaires promet d'achever son grand ouvrage. S.....

ANNONCES.

De l'Exercice du Commerce, ou Tableau par ordre alphabétique des diverses espèces de commerces, de professions, d'industries, d'arts et métiers, qui s'exercent, en vertu de patente, dans tout l'Empire français, sous chacun desquels on trouve : 1° le droit de patente auquel il est soumis; 2° sa définition; 3° les lois et réglemens de police qui le concernent particulièrement; 4° le classement de toutes les marchandises qui peuvent ou ne peuvent en faire partie, la nomenclature des autres commerces, professions, arts et métiers qui peuvent ou ne peuvent y être réunis; 5° des observations sur les contraventions à la loi des patentes auxquelles il donne lieu. Précédé d'une instruction sur les anciennes corporations, les abus qui les ont fait supprimer; la liberté du commerce; la surveillance de la police sur les commerces, professions, arts et métiers qui intéressent la salubrité, la santé et la sûreté publique; la prévoyance du gouvernement à maintenir l'ordre et la discipline dans le commerce; enfin la loi des patentes. Ouvrage utile à tous les négocians, marchands, manufacturiers, artisans et ouvriers; à tous les maires, adjoints de maire, commissaires de police chargés de surveiller le commerce, les arts et métiers, d'en faire exécuter les lois et réglemens; à tous les directeurs et receveurs des contributions auxquels l'exécution des lois sur les patentes est spécialement confiée; par M***, ancien doc-

tout en habit. Un vol. in-12. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. franc de port. A la librairie d'éducation et de jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30.

L'Enfance éclairée, ou les Vertus et les Vices; par Madame ***. Un vol. in-18, orné de 10 jolies gravures. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 20 c. franc de port; avec les gravures coloriées, 2 fr. 50 c., et 2 fr. 90 c. franc de port. Chez le même libraire.

On a mis au jour, depuis peu, la suite du tableau figuré des opérations de la Grande-Armée en 1812; la carte qui forme le n° 1er, donnait les pays compris entre la Vistule et le Borysthène; le n° 2 contient les pays situés entre le Borysthène, le Wolga et la Moskwa. Sur cette seconde carte, comme sur la précédente, on a indiqué, à l'aide des couleurs, les marches, les positions des troupes, et les quartiers généraux. On a suivi la même méthode pour les noms de lieux mentionnés dans les rapports officiels; c'est-à-dire qu'on les a écrits en lettres romaines et en lettres capitales, pour les distinguer des autres qui ne sont qu'en caractères italiques. L'on jugera au premier aspect ce qui a un rapport immédiat avec la campagne, et cette carte offrira toutes les indications utiles pour la lecture des Bulletins qui ont paru depuis le 8 août jusqu'au 22 novembre. A l'exception du village *Ignatiers* qui n'est pas sur le grand atlas de Russie, on y trouvera tous les noms de lieux mentionnés dans ces Bulletins. Chez Lenormant, rue de Seine, n° 8; Magimel, rue de Thionville, près le Pont-Neuf; Delaunay, Palais-Royal, galeries de bois; Goujeon, rue du Bac, n° 6, près le Pont-Royal; Bance, rue St-Denis, près celle aux Ours.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Étranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

Nº DCIII. — *Samedi* 6 *Février* 1813.

POÉSIE.

MILON.

IDYLLE IMITÉE DE GESSNER.

Jeune bergère, ô toi dont la beauté touchante
Est plus chère à mon cœur que l'odeur ravissante
Par la rose exhalée, à l'heure du matin
Où la brise amoureuse a rafraichi son sein !
Chloé ! que j'aime à voir ta blonde chevelure
En anneaux ondoyans flotter à l'aventure !
Quel charme, quels transports, quand ton aimable voix
De sons harmonieux fait retentir les bois !
Je t'écoutais, Chloé, lorsque, sur l'herbe tendre,
Tu chantais l'autre jour.... Tout-à-coup, pour t'entendre,
Les oiseaux du bocage ont cessé leurs concerts;
Le murmure des eaux n'agitait plus les airs,
Et, craignant de troubler ta douce mélodie,
Les Zéphirs retenaient leur haleine attiédie.

A peine quinze fois, des trésors de Cérès,
Ai-je vu se charger nos fertiles guérets.

Je suis léger : le cerf n'a pas plus de vitesse.
Je sais aimer : l'Amour n'a pas plus de tendresse.
J'ai souvent entendu, sur le sommet des monts
Dont les échos plaintifs répètent mes chansons,
Quand ma voix, saluant le jour qui vient de naître,
Se marie aux accords du chalumeau champêtre,
Les bergers étonnés applaudir mes accens.
Crois-moi, chère Chloé, jouissons du printems ;
Aime-moi !... le tems fuit et l'Amour a des ailes !...
Combien il sera doux, pour des amans fidèles,
D'errer dans ce bocage où les épais buissons
Contre l'ardeur du jour protègent les gazons !....
Du haut de mon rocher, vois ces eaux transparentes
Tomber dans la prairie en cascades bruyantes,
Fuir à travers les fleurs dans leur cours sinueux,
De leur brillant cristal rafraîchir ces beaux lieux,
Et, s'amassant enfin, au pied de la colline,
Former un petit lac entouré d'aubépine.
Là, souvent, quand Phébus se plonge au sein des mers,
En ton honneur, Chloé, je vais chanter des vers,
Et perçant des bosquets la voûte ténébreuse,
Attendre de la nuit l'heure silencieuse.
De Philomèle alors j'accompagne le chant ;
Le Faune, au pied de chèvre, accourt en bondissant,
Et les joyeux Sylvains, les Nymphes sémillantes
Commencent, à ma voix, leurs fêtes innocentes.
Vois ; autour de ma grotte, et ces verds coudriers,
Et ces pampres tortus, et ces riches pommiers !
Couvertes de leurs fleurs, vois ces épaisses ronces !...
Ces vergers odorans, ces jardins, ces quinconces,
Tout cela m'appartient : que souhaiter encor ?
Je t'offre le bonheur : eh ! quel plus beau trésor
Puis-je faire briller aux yeux de mon amie ?
Ici nous goûterons les vrais biens de la vie !
Ici.... mais, ô Chloé ! si tu ne m'aimes pas,
Tous ces beaux lieux pour moi deviendront sans appas ;
Le plus sombre brouillard couvrira les campagnes :
Je ne conduirai plus, sur le flanc des montagnes,
Mes chevreaux bondissans, ni mes tristes brebis....
Ne sois pas insensible à mes pleurs, à mes cris ;
Aime-moi !... De l'Amour ne crains point les alarmes :
Ses plaisirs sont divins, ses soucis ont leurs charmes.

Soit que, dans les bosquets, au sommet des coteaux,
Sur la mousse vermeille, au bord des clairs ruisseaux,
Nous menions nos brebis paître l'herbe fleurie;
Soit que nous jouissions; assis dans la prairie,
Des chants mélodieux de mille oiseaux divers;
Soit qu'enfin, parcourant le rivage des mers,
A nos regards surpris les filles de Nérée
Fendent des flots amers la surface azurée,
Des doux sons de ma flûte, et de nos chants d'amour,
Nous ferons retentir les échos d'alentour.
Dans mes vers solennels je chanterai l'Aurore,
Et les dons de Palès, et les trésors de Flore;
Et tu verras bientôt, aux accens de ma voix,
Accourir les Sylvains et les Nymphes des bois.

Ainsi chanta Milon, berger tendre et fidèle.
Chloé qui l'écoutait, ô Milon! lui dit-elle,
C'est assez t'éprouver, vient et connais mon cœur!
Chloé ne prétend plus retarder ton bonheur:
Elle t'aime!... Ah! Milon, de quel amour encore!
Oui, la rose aime moins les larmes de l'Aurore,
Le papillon les fleurs, les brebis le gazon,
Que Chloé, dans ce jour, n'aime son cher Milon.

AUGUSTE MOUFLE.

Traduction de l'Epigramme 96ème du 2ème livre de Martial.

A QUINTILIEN.

TOI dont le nom fameux doit, vainqueur de l'Envie,
De la toge romaine être à jamais l'honneur;
D'un âge trop ardent sage modérateur,
Pardonne si, pressé de jouir de la vie,
J'abandonne au repos mes inutiles ans.
Dois-je, quand le présent remplit mon existence,
D'un avenir douteux occuper mes momens?
D'autres peuvent poursuivre en leur vaine espérance
La fortune et la gloire aux palais des Césars:
Moi que n'éblouit point un peu de renommée,
Je n'affronterai pas cette mer de hasards.
Heureux si, sous mon toit noirci par la fumée,

Autour de mon foyer je réunis jamais
A de bons serviteurs une femme fidelle !
Et doublement heureux si je puis auprès d'elle
Passer mes nuits sans veille et mes jours sans procès !

M. DE CAZENOVE.

LA LANTERNE SOURDE.

FABLE.

LANTERNE sourde en main, d'un pas ferme et rapide,
Un homme cheminait dans l'ombre de la nuit.
Un voyageur l'entend, le suit,
Espérant partager la clarté qui le guide.
Mais il ouvre les yeux en vain :
L'obscurité pour lui n'est pas moins forte.
La lanterne ne sert qu'à celui qui la porte,
Et n'éclaire que son chemin.

A de certains esprits qu'on juge à la légère
Cette fable peut s'appliquer.
Tel nous étonnerait par sa judiciaire,
Qui n'a point l'art de s'expliquer :
Il possède bien la lumière,
Mais ne peut la communiquer.

M. LE FILLEUL.

ÉNIGME.

Nous portions autrefois le sexe féminin ;
Nous portons aujourd'hui le sexe masculin :
Jeune homme qui, parfois, de nous veut faire usage,
Lorsqu'il ne tombe pas, est plus heureux que sage.

S........

LOGOGRIPHE

JE suis assurément de très-peu de valeur,
Et pourtant dans mon être on peut trouver, lecteur,
Ce qui dans tous les lieux, sur la terre et sur l'onde,
Chaque jour, sans manquer, fait dîner tout le monde.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

CHAQUE année en janvier
Commence mon premier;
Les canons et la foudre,
Et la machine à moudre,
Produisent mon dernier;
Mon tout, lecteur, sur l'onde
A fait le tour du monde.

V. B. (d'Agen.)

Mots de l'ÉNIGME, du LOGOGRIPHE et de la CHARADE insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme est *Fable*.

Celui du Logogriphe est *Etable*, dans lequel on trouve : *table*.

Celui de la Charade est *Mallebranche*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Sur la quatrième Eclogue de Virgile, à l'occasion d'un poëme de M. Eloi Johanneau, intitulé : *Hymne au Soleil, imité d'un hymne antique qui se chantait aux mystères d'Eleusis, à la fête du solstice d'hiver.*

Depuis Servius jusqu'à M. Le Maire (1), tous les commentateurs et les traducteurs de Virgile ont cherché à deviner quel pouvait être l'enfant illustre dont le poëte romain annonce si pompeusement l'avénement au monde dans ce fameux chant généthliaque, adressé au consul Pollion, et si improprement nommé Eclogue.

Les chrétiens des premiers siècles, avec plus de zèle que de discernement, appliquèrent au Messie l'espèce de prophétie que contient cet ouvrage singulier et vraiment mystique (2) :

Teste David cum sibyllâ.

Les auteurs qui ont pensé, avec raison, qu'il fallait chercher cet enfant dans la famille d'Auguste, se sont perdus jusqu'à ce jour en conjectures, et ne nous ont point encore donné la solution de ce problême historique. Tour-à-tour on a cru y voir le jeune Marcellus (3), neveu d'Auguste, qui inspira de si beaux vers à ce même Virgile, Caius et Lucius César, fils d'Agrippa et de Julie, et qui, les premiers, reçurent du sénat le beau titre de *Princes de la jeunesse*, Drusus, fils de Livie (4), etc. Quant à l'opinion émise par le commentateur Servius, que cette Eclogue a été composée à l'occasion de la naissance de Salonin, fils de Pollion, une saine critique historique ne saurait l'admettre un seul instant.

---

(1) *Virgile expliqué par le règne de Napoléon.* Leçons de littérature au Collége de France, 1812.

(2) Entr'autres l'empereur Constantin, selon Eusèbe.

(3) C'est le sentiment de Badius Ascensius et de Catrou.

(4) Selon l'abbé Desfontaines.

Le consulat de Pollion, sous lequel Virgile prédit que ce grand événement doit avoir lieu, se rapporte à l'an 713 de la fondation de Rome, selon le comput de Varron. Dion Cassius (*Histor*. XXXXVIII), en parlant de ce consulat, nous apprend que Pollion eut d'abord pour collègue, cette année, Domitius Calvinus, auquel Lucius Cornelius Balbus fut subrogé, et qu'à Pollion lui-même fut subrogé Canidius Crassus. Les fastes consulaires, la chronique de Cassiodore, etc. ne font mention que de ce seul consulat de l'ami de Virgile et d'Horace. Il faut donc faire coïncider avec cette époque, l'an 713, la naissance d'un membre de la famille impériale.

Ce ne peut être Drusus qui ne naquit qu'en 716, l'année où Auguste répudia Scribonia, pour épouser Livie, enceinte de ce prince (Claudius Drusus Néro).

C'est encore moins Caïus ou Lucius César, puisque la naissance du premier n'eut lieu qu'en l'an 733, et la naissance du second l'an 736.

L'opinion en faveur de Marcellus, né dès 709, n'est pas mieux fondée.

M. Dupuis, dans son grand et savant ouvrage, et M. Eloi Johanneau, dans *son imitation d'un hymne antique qui se chantait aux mystères d'Eleusis*, en nous donnant la clef des allégories astronomiques et sacrées que renferme la quatrième Eclogue de Virgile, ont dit des choses neuves et curieuses sur ce poëme.

Mais M. Johanneau a été plus loin que M. Dupuis, qui s'était contenté d'expliquer les fictions cosmogoniques de ce chant génethliaque, sans aborder le fond de la question que nous traitons ici. Ce secrétaire de l'Académie celtique n'hésite point à dire que l'être mystérieux annoncé si solennellement par le poëte latin est le *deus sol invictus*, dont la naissance est marquée sur les calendriers des pontifes romains, le 25 décembre, au solstice d'hiver (5), et dont l'heureux avénement, célébré avec tant de pompe et de démonstrations de joie dans toute l'antiquité, formait l'objet principal de tous les mystères (6). Cette explication,

(5) *Dies natalis solis invicti*, 8 *ant. Kal. Jan.* Voyez dans l'Uranologie du P. Pétau, tom. 3, pag. 72, le calendrier publié sous les règnes de Constantin et de Julien.

(6) Ainsi que ses travaux, ses victoires, ses souffrances et sa mort.

sans doute, est neuve et ingénieuse, mais est-elle aussi bien établie et à l'abri des contradictions que le pense son auteur? Je ne le crois pas.

M. Johanneau dit qu'*il n'y a point de mortel capable de remplir les hautes destinées de cet enfant.*

Magnus ab integro seculorum nascitur ordo;
Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna.

Mais Virgile ne fait-il pas également prédire à Anchise, dans le sixième livre de l'Enéide, qu'Auguste *doit ramener l'âge d'or et le règne de Saturne dans le Latium?*

Augustus Cæsar, divigenus, aurea condet
Secula qui rursus Latio, regnata per arva
Saturno quondàm.....

Ce que Virgile dit d'Auguste dans son Enéide, il a bien pu le dire ailleurs de l'héritier de ce prince.

Ce sont là des allégories et des façons de parler familières aux poëtes, de ces exagérations si souvent reproduites par eux.

Le poëte inspiré révèle à Pollion que c'est *sous son consulat que commencera ce glorieux événement;* mais s'il s'agissait de la naissance du dieu *Soleil*, pourquoi dire que cet événement aura lieu précisément sous le consulat de Pollion, puisqu'il avait lieu tous les ans et sous tous les consuls?

Virgile nous apprend que cet *enfant régnera sur l'univers, pacifié par les vertus de son père.*

Pacatumque reget patriis virtutibus orbem.

Cette prophétie ne peut être applicable qu'à Auguste qui, postérieurement, donna, en effet, la paix au monde, et ferma le temple de Janus, et au prince destiné à lui succéder. Comment se persuader qu'elle peut regarder le dieu *Soleil*, le dieu *Lumière*, le dieu *Jour*, né de la Vierge Céleste (7) et de l'Être Suprême *qui l'a engendré semblable à lui-même*, selon Platon, Martianus Capella, Julien, et tous les mystagogues de l'antiquité?

---

(7) La Vierge Constellée qui présidait à sa naissance, le 25 décembre à minuit, *in stabulâ Augiæ;* elle est représentée dans les sphères persiques, etc. le tenant dans ses bras et l'allaitant, ainsi que dans le fameux monument mythriaque d'Oxford.

Cette perspective d'une paix prochaine devait être favorablement accueillie par les Romains, encore menacés des calamités d'une guerre civile, et à peine échappés aux horreurs des proscriptions.

Peut-on faire raisonnablement l'application des vers suivans au personnage allégorique du Soleil incarné ?

At simul heroum laudes, et facta parentis
Jam legere....

Et serait-il croyable que Virgile ait voulu dire, même en parlant la langue des mystères, *que le Soleil lirait les hauts faits de son père ?*

O mihi tam longæ maneat pars ultima vitæ,
Spiritus, et quantùm sat erit tua dicere facta !

S'il s'agissait ici du dieu Soleil qui naît, meurt et ressuscite tous les ans, pourquoi Virgile formerait-il le vœu de vivre assez long-tems, et de pouvoir, dans un âge avancé, conserver assez de forces, pour chanter les faits héroïques du dieu, lorsque, devenu grand, il accomplira ses hautes destinées ?

Il est évident qu'il est ici question du règne d'un prince appelé à succéder au souverain qui gouverne, au moment où l'auteur écrit ; événement que le poëte ne doit envisager que dans l'éloignement, et dont peu d'individus appartenant à la génération présente sont destinés à être les témoins. Ce langage, dicté par les convenances, était motivé d'ailleurs par l'âge d'Auguste, et il fut justifié par le long règne de cet empereur qui survécut, comme Louis XIV, à presque tous les grands hommes de son siècle, et surtout à Virgile.

Si, dans le poëme dédié à Pollion, il s'agissait de la naissance du *sol invictus*, et non de celle d'un enfant mortel, il n'est pas vraisemblable que Virgile eût débuté par solliciter *Lucine* de la favoriser, comme présidant aux accouchemens.

Casta fave Lucina......

Un tel enfantement n'était pas de son domaine.

M. Johanneau ne doute point que cette fameuse éclogue ne soit la *traduction* d'une ancienne prophétie, ou allégorie, attribuée à la sibylle de Cumes, s'appuyant de l'autorité de ce vers :

Ultima cumæi venit jam carminis ætas....

Mais les vers prétendus sibyllins n'existaient plus à l'époque où Virgile écrivait, et cette prophétie sur le retour d'Astrée et de l'âge d'or n'était parvenue jusqu'à lui que par tradition. On croyait généralement au prochain accomplissement de cette opinion populaire sous l'empire d'Auguste. *Nous attendons des cieux nouveaux et une terre nouvelle*, disait et écrivait l'apôtre Paul.

Mais quel est donc le héros, le demi-dieu, qui dans Virgile doit opérer cette heureuse révolution? Faut-il le dire, c'est *Julie*, fille d'Auguste et de Scribonia (troisième femme de cet empereur), qui naquit l'année du consulat de Pollion, en 713.

Virgile, comme on vient de le voir, ne dit point que cet enfant *soit déjà né* à l'instant où il écrit, mais qu'il *doit naître* sous le consulat de Pollion, qui sera témoin de ce mémorable événement.

La chose eut effectivement lieu. Le poëte et la sibylle qui l'inspirait, ne se trompèrent que sur le sexe de l'enfant.

La signora mit au monde une fille.

Virgile aurait pu intituler son éclogue : *l'Espérance des Romains*, comme M. le chevalier Delafont, major d'artillerie, a intitulé l'ode qu'il a publiée dans une circonstance semblable, et quelques mois avant la naissance de S. M. le roi de Rome, *l'Espérance des Français* (8). Mais le poëte moderne a été meilleur prophète que son illustre modèle. Les poëtes ne justifient pas toujours le beau nom de *Vates* que leur donna l'antiquité, à moins qu'ils ne prophétisent après l'événement, comme il est arrivé à l'épique romain lui-même, dans le VIe livre de son Enéide.

Au reste, il ne nous paraît point douteux que la IVe éclogue de Virgile, cette composition d'une espèce unique, et qui, par le mouvement et la sublimité continue de la pensée et de l'expression, tient essentiellement du genre de l'*ode*, ne soit un monument précieux de la doctrine et des systèmes cosmogoniques enseignés dans les mystères de l'antiquité. Cette éclogue, et le VIe chant de l'Enéide, qui nous offre un tableau fidèle des cérémonies de l'an-

---

(8) Insérée au *Mercure de France*......1810, et réimprimée chez Didot. C'est le premier poëme qui ait paru à l'occasion de ce grand et heureux événement.

cienne initiation, des formules qui y étaient usitées, et des divers objets présentés aux regards du récipiendaire dans le cours des épreuves qu'il avait à subir (9), nous donnent la certitude que Virgile, ainsi que Cicéron, Lucrèce, Auguste, Horace, Ovide, etc. et tous les Romains illustres de son tems, étaient initiés à ces mystères célèbres, la religion des sages et des philosophes de l'antiquité. On trouve à chaque instant, dans les ouvrages de ces grands hommes, des preuves de leur autopsie.

M. CHAUDRUC DE CRAZANNES,
Membre de l'Académie Celtique et de plusieurs Sociétés savantes, nationales et étrangères.

ALMANACH DES MUSES, ou *Choix de Poésies fugitives de* 1812. Paris (1813). — Chez *F. Louis*, libraire, rue de Savoie.

(SUITE ET FIN.)

APRÈS avoir parlé des productions originales, il me reste à rendre compte des traductions qui sont en grand nombre dans ce recueil : il y en a même de fort estimables.

Parmi ces traductions, la première que j'ai lue, attiré

---

(9) La sibylle Déiphobe prépare d'abord Enée à l'initiation par les cérémonies mystérieuses et allégoriques de la sépulture du prétendu *Misène*, et la recherche du rameau d'or : parvenu aux enfers avec sa conductrice ; là commencent les épreuves du récipiendaire. Divers objets également hideux sont successivement offerts à ses regards, dans le double but que l'on a de s'assurer de son courage et de sa persévérance, et de lui faire connaître quels sont les châtimens et les souffrances réservés à l'initié qui manquerait aux vertus et aux engagemens exigés de lui. A la suite de ces épreuves, arrivé aux Champs-Elysées, toujours guidé par sa conductrice mystérieuse, c'est-à-dire, dans la demeure des *justes* ou des *initiés*, Enée retrouve son père Anchise, jouissant d'*une nouvelle vie* par le bienfait de l'initiation qui a opéré sa *régénération morale*. Anchise remplit auprès de son fils les fonctions de l'*hiérophante* chargé d'expliquer au nouvel initié la doctrine des mystères, et tous les objets nouveaux pour lui dont il est entouré.

par le nom de l'auteur, est celle qu'a faite Malfilâtre de l'ode d'Horace: *Pindarum quisquis studet æmulari*, etc. Je crois qu'elle était restée inédite jusqu'à présent, et que nous en devons la publication au rédacteur de l'Almanach des Muses. Tout ce qui est sorti de la plume d'un poëte aussi distingué que Malfilâtre, est fait pour intéresser la curiosité; mais cette traduction, fort bien versifiée, est cependant trop méthodique et trop dépourvue de chaleur pour donner une juste idée du feu, de la verve, des mouvemens hardis de l'original, qui est toujours véhément et passionné. Pour le retrouver tout entier dans notre langue, il faut en relire la traduction parmi les odes de Le Brun, dans le premier volume de ses œuvres; on y reconnaît Horace et Pindare, tandis que la version de Malfilâtre ne retrace ni l'un ni l'autre. Un fragment de la satire des Vœux, traduit de Juvénal par M. de Saint-Marol, me semble conserver beaucoup mieux le caractère de l'auteur latin. Cette peinture *du vieillard*, qui n'était pas facile à transporter dans notre langue, offre encore dans la traduction assez de couleur et d'énergie pour justifier ce que j'avance.

« Prolongez de mes jours les restes languissans,
» Dit aux Dieux le vieillard affaissé sous les ans. »
Que de maux toutefois assiègent son grand âge!
Ses rides à longs traits sillonnent son visage;
Sa *peau* n'offre à nos yeux qu'un masque desséché,
Semblable au tronc de l'arbre à la terre arraché.
Toujours quelque avantage embellit la jeunesse;
C'est la beauté, la force, ou la grâce, ou l'adresse.
Mais voyez les vieillards, ils se ressemblent tous;
Leur front chauve est courbé sur leurs tremblans genoux;
Leurs yeux sont sans couleur; leur voix faible et *timide*,
S'éteint à chaque mot dans leur bouche livide;
Leur estomac débile implore le secours;
Des seuls mets dont l'enfance alimente ses jours.
Des plus tendres accords la douce mélodie
Vient frapper vainement leur oreille engourdie;
Les vins les plus exquis sont pour eux sans attraits;
L'Amour, pour les percer, épuise en vain ses traits.
De la plus longue nuit, *remplissent* la carrière,
Vénus même, en leurs bras, passerait toute entière,

Que Vénus elle-même y perdrait ses efforts,
Tant l'âge de leur ame a glacé les ressorts!
La fièvre seulement, dans ses accès funestes,
De leur sang appauvri peut ranimer les restes.

Je transcrirais avec plaisir un fragment de l'*Atys* de Catulle, traduit par M. Mollevaut, si ce morceau n'eût déjà paru dans quelques feuilles périodiques, et dans un volume publié par l'auteur. Une raison contraire m'engage à m'arrêter quelque tems sur deux pièces que je vois imprimées pour la première fois; l'une est la traduction *du Cimetière* de Gray, par M. Augustin Soulié; l'autre une ode presqu'aussi célèbre du même poëte, traduite par M. Fayolle.

Le Cimetière du Village a été si souvent traduit ou imité qu'on peut se dispenser d'en faire l'analyse et l'éloge. Ce morceau admirable est presqu'aussi connu en France que s'il était d'un poëte français. Je me borne donc à citer ce passage l'un des plus beaux de l'original, et l'un des mieux rendus par le traducteur.

Pardonnez, grands du monde! une feinte douleur
Pour eux n'éleva point un riche mausolée;
Pour eux, au chant des morts, dans la nef ébranlée
Ne vint point se mêler un éloge imposteur.

Mais un deuil fastueux, un marbre qui respire,
Peuvent-ils ranimer d'arides ossemens?
Cet encens, ces honneurs que le vulgaire admire,
Réveille-t-il les morts au sein des monumens?

Peut-être ces gazons couvrent l'humble poussière
D'un mortel dont le cœur rêva de grands desseins;
Le monde eût vu peut-être en ses habiles mains
Le sceptre d'Alexandre ou la lyre d'Homère.

Mais pour lui la science, héritière du tems,
Ne déroula jamais ses annales sublimes;
L'indigence étouffa ses transports magnanimes,
Et glaça dans son cœur le germe des talens.

Aux regards des humains, à jamais inconnue,
Ainsi brille la perle au sein des vastes mers;
Ainsi plus d'une fleur rougit sans être vue,
Et d'une odeur suave embaume les déserts.

Là repose peut-être un Hampden, dont l'audace
Eût sauvé son hameau d'une odieuse loi,
Un Milton ignoré des vierges du Parnasse,
Un Cromwel innocent du meurtre de son roi.

Il y a beaucoup de mérite dans ces strophes; cependant elles sont encore loin de l'original. On y vient de peindre avec de vives couleurs, qui ont été fortement rendues par le traducteur, le bonheur domestique des *rustiques ancêtres du hameau*. Il vient de décrire leurs travaux, la gaîté avec laquelle ils s'y livrent. « Que » l'ambition, s'écrie ensuite le poëte, se garde de mé» priser leurs utiles travaux, leurs plaisirs domestiques, » leur obscure destinée; que la grandeur n'écoute pas » avec un sourire dédaigneux les courtes et simples » annales du pauvre. . . . . .

» Vous, hommes superbes, ne leur imputez pas à » crime si la mémoire n'a point élevé de trophées sur » leur tombe, etc. »

Nor you, ye proud! impute to these the fault.
If mem'ry o'er their thomb no trophies raise, etc.

Non-seulement le traducteur n'a pas conservé la liaison des idées du poëte anglais, non-seulement il n'a pas suivi le mouvement imprimé par Gray à cette belle partie de son élégie; mais il n'a pas rendu le sens du poëte dans cette strophe, il a substitué ses propres idées à celles de l'original. Gray n'a pas voulu faire ici la satire de la gloire ni de la grandeur; il n'a pas parlé de *feinte douleur, ni d'éloge imposteur*. Il justifie au contraire ses villageois de ce qu'aucun trophée ne leur a été élevé, et de ce qu'aucun *accent religieux ne fait retentir la voûte gothique et la nef prolongée des chants de la louange*.

Where thro the long-drawn isle and frelted vault
The pealing autheur swells the note of praise.

Ne leur en faites pas de reproches, dit le poëte : *Nor you impute to these the fault*. L'indigence est leur excuse; là peut-être est la tombe d'un Milton, d'un Hampden, etc. Il me semble que le poëte qui vient de

se placer à une grande élévation morale, ne pouvait admettre aucune pensée qui l'en fît descendre; et que la teinte satirique que le traducteur français lui a donnée, gâte entièrement la beauté du tableau qu'il rapétisse.

L'ode sur le collége d'Eton, moins connue en France que *le Cimetière de Village*, n'est pas moins célèbre dans la patrie de Gray, qui l'a nommé le dernier de ses grands poëtes. Je remarquerai que M. Delille, qui est, dans tous ses ouvrages, plein d'imitations des auteurs anglais, n'a imité d'aucun autre autant de pensées, d'expressions, même de fragmens entiers; et qu'en particulier l'*Elégie sur un Cimetière de campagne*, et l'*Ode sur le collége d'Eton*, paraissent lui en avoir inspiré plusieurs. Gray avait été élevé dans ce collége fameux; à l'aspect de ses vieilles tours, il sent se réveiller dans son ame le souvenir et le regret des jours tranquilles de son enfance. Il voit les jeunes élèves goûter cette même tranquillité, ces mêmes plaisirs dont il jouit autrefois; mais ces enfans sont hommes comme lui, ils doivent un jour éprouver les maux attachés à la condition humaine. Quels maux!.... Le poëte en trace alors une peinture rapide, et finit par un retour touchant sur le calme heureux de l'enfance. Ces maux sont un secret qu'il faut lui taire; elle apprendra trop tôt à les sentir. Tel est le sujet simple et intéressant du poëte. Il composa cette ode quelque tems après la mort de son ami West, dont il déplora la perte dans un sonnet plein d'une douce mélancolie. Les Anglais croyent que le chagrin dont il était pénétré a beaucoup influé sur le ton qui règne dans l'*Ode sur le collége d'Eton*. Le souvenir de cette circonstance ajoute encore à l'intérêt que cette ode inspire. Voici maintenant les trois premières strophes du traducteur. Elle donneront, je crois, une idée avantageuse de son goût et de son talent. Je les choisis parce qu'elles me paraissent les plus élégantes et les plus travaillées dans la traduction.

« Clochers lointains, créneaux antiques,
De l'étude asile chéri,
Qui vois errer sous tes portiques
L'ombre du sixième Henri;

Et toi qui du haut des collines,
Superbe, avec Windsor domines
Sur des bocages enchanteurs
Où la Tamise révérée
Promène son onde azurée,
A travers l'ombrage et les fleurs.

Salut, campagne verdoyante,
Où je coulai des jours sereins,
Où ma jeunesse imprévoyante
Fut étrangère aux noirs chagrins.
De tes zéphirs l'aile embaumée,
Fait dans mon *âme ranimée*
Couler l'ivresse de mes sens:
Et ramené vers mon enfance,
Riche de joie et d'innocence,
Je respire un second printems.

Tu vois une troupe folâtre
Errer au gré de ses désirs,
Et ton rivage est le théâtre
De ses jeux et de ses plaisirs.
L'un fend le sein mouvant de l'onde,
L'autre, habile à tourner la fronde,
A l'oiseau lance le trépas;
Et cet autre, en sa course agile,
Fait rouler le cerceau docile
Qui fuit toujours devant ses pas.

M. Fayolle s'est tenu plus loin de Gray que M. Soulié; aussi l'un se donne-t-il comme imitateur, et l'autre comme traducteur. Malgré tout le mérite de cette imitation, je préfère la première strophe de Gray à celle de M. Fayolle: il n'a pas rendu plusieurs beautés de l'original; je ne retrouve pas sur-tout ce charme, cette mélancolie qu'inspirent ces vers du poëte anglais, ni la touchante expression de la reconnaissance qu'ils présentent.

. . . . Ye antique towers,
That crown the wat'ry glade,
Where grateful science still adores
Her Henry's holy shade.

Tours antiques, qui couronnez la fraîche vallée où la science reconnaissante adore encore l'ombre religieuse de son Henri.

Dans la strophe suivante, *campagne verdoyante* rend bien faiblement ou plutôt ne rend pas :

> *Ah happy hills ! ah pleasing shade !*
> *Ah fields belov'd in vain !*

J'insiste sur cette remarque, parce que c'est ici l'expression de la reconnaissance et des souvenirs heureux, et que l'abondance est le langage naturel de tous les sentimens qui s'épanchent avec effusion ; mais les vers qui suivent dans l'imitation, ont un charme, une suavité qui ne se fait pas aussi bien sentir dans Gray lui-même. Comment l'auteur de ces vers a-t-il pu dire : *l'aile des zéphyrs*

> Fait dans mon ame ranimée
> Couler l'ivresse de mes sens ?

Ce n'est pas-là de la poésie ; mais, ce qui est pis, cela n'a pas de sens. Qu'est-ce qu'une *ame ranimée*, et quelle idée peut présenter à l'esprit : *L'ivresse des sens qui coule dans une ame?* Comme on peut bien le croire, M. Fayolle a entièrement abandonné l'original ; il n'y a plus ni imitation, ni traduction. Voici Gray :

> *I feel the gales, that from ye blow,*
> *A momentary bliss bestow,*
> *As waving fresh their gladsome wing,*
> *My weary soul they seem to sooth, etc.*

Je sens tes zéphirs qui soufflent vers moi, ils m'apportent quelques instans de bonheur : la fraîcheur qui s'élève au joyeux battement de leurs ailes, semble récréer mon ame fatiguée.

Dans la troisième strophe, l'imitateur marche au moins l'égal de Gray. Je pourrais encore adresser à M. Fayolle d'autres critiques fondées ; je pourrais aussi m'étendre sur des beautés remarquables ; mais il est tems de mettre fin à cet article.

Ce volume est, selon l'usage, terminé par une notice

des poésies et des pièces de théâtre qui ont paru pendant l'année ; elle est rédigée avec soin et avec goût. Les jugemens qu'elle renferme, et qui sont en général fort courts, ont tous un ton de décence et de modération qui inspire de la confiance, et qui fait honneur au rédacteur.

ROLLE, *Bibliothécaire de la ville.*

ŒUVRES COMPLÈTES DE MESDAMES DE LA FAYETTE, DE TENCIN, DE FONTAINE ET ELIE DE BEAUMONT.

(SECOND ARTICLE.)

Œuvres complètes de Madame de Tencin (*).

RIEN n'est plus ennuyeux pour un critique que d'avoir à rendre compte d'un ouvrage dont la réputation est faite depuis long-tems, et qu'on réimprime peut-être pour la vingtième fois. Les Journalistes sont tous les jours exposés à ce désagrément. Qu'il paraisse une nouvelle édition de Racine, de Boileau, de Massillon, de Pascal, ou de quelqu'autre de nos classiques, le libraire la portera aussitôt au bureau d'un Journal, et demandera qu'on en fasse une *longue annonce*, sans s'informer seulement s'il est possible de dire quelque chose de neuf sur des ouvrages dont on a parlé mille fois, et de faire mieux *connaître* des auteurs bien *connus*. Un critique qui ne veut pas répéter ce que d'autres critiques plus anciens ont dit bien long-tems avant lui, se voit réduit alors à parler de l'exécution typographique, de la beauté du papier, si c'est une édition de luxe, et de la perfection des gravures, s'il y en a ; mais, si l'impression n'a rien qui la distingue des impressions ordinaires, il est obligé ou de faire l'*histoire* des ouvrages dont il doit parler, ou d'entrer dans quelques détails biographiques

---

(*) Nouvelle édition, revue, corrigée, et précédée d'une Notice historique et littéraire. Quatre volumes in-12. Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

sur les auteurs de ces ouvrages ; ce qui ne laisse pas d'intéresser quelques lecteurs.

Les romans attribués à Mme de Tencin, sœur de ce cardinal qui, suivant les expressions de l'ingénieux historien du dix-huitième siècle, aurait été le plus immoral des ecclésiastiques de son tems, s'il n'avait pas eu Dubois pour contemporain ; ces romans, dis-je, sont si connus que je n'apprendrais rien aux lecteurs si j'en faisais une analyse. Réimprimés plusieurs fois séparément, ils furent ensuite recueillis avec ceux de Mme de La Fayette, par M. Delandine, aujourd'hui correspondant de la troisième classe de l'Institut. Cette collection, qui a quinze volumes, fut bientôt épuisée. Il y a quelques années qu'un homme de lettres distingué fit imprimer de nouveau les ouvrages de Mmes de La Fayette et de Tencin, auxquels il réunit ceux de Mme de Fontaine. Le mérite de cette édition, à laquelle l'éditeur joignit des notices aussi intéressantes que bien écrites, lui procura un prompt débit, et elle fut vendue en bien peu de tems. Comme on sent la nécessité de réimprimer des ouvrages qu'on ne se lasse pas de relire, un libraire en a entrepris une nouvelle. J'ai déjà annoncé les ouvrages de Mme de La Fayette ; ceux de Mme de Tencin, que j'annonce aujourd'hui, ont paru presqu'aussitôt que les premiers, et ceux de Mme de Fontaine les ont rapidement suivis.

L'éditeur a annoncé qu'il ajouterait successivement à sa collection les ouvrages de plusieurs autres femmes célèbres, et pour prouver qu'il ne promettait pas en vain, il a déjà fait paraître les œuvres de Mme Élie de Beaumont, et a promis les *œuvres choisies* de Mme Riccoboni ; mais pourquoi ne nous donnerait-il pas les *œuvres complètes* de cette dame ? Je sais bien que tous ses ouvrages ne valent pas *Ernestine*, *Juliette Catesby* et l'*Histoire du marquis de Cressy* ; mais les *Lettres de madame de Sancerre* et *Amélie Booth*, imitation de Fielding, se font lire avec plaisir, et sont remplies de détails intéressans. La traduction des pièces anglaises est bien écrite, et le plus médiocre ouvrage de Mme Riccoboni

vaut mieux que l'histoire d'*Aménophis*, par Mme de Fontaine.

L'éditeur joindra, sans doute, à son recueil les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, par Mlle de Lussan ; le mérite de cet ouvrage lui en fait un devoir, et les œuvres de Mme de Graffigny qui, malgré le *marivaudage* qui les dépare, prouvent un talent peu commun. Si même son intention n'était pas de se borner aux romans, on lui conseillerait d'embellir sa collection en y insérant les œuvres de Mmes Lambert, de Staël, et de quelques autres dames illustres.

Le premier des romans qu'on attribue à Mme de Tencin est le *Comte de Comminges*. Je dis *qu'on attribue*, car cet ouvrage n'est point d'elle, mais bien de d'Argental son neveu, qui fut très-lié avec une dame dont je ne me rappelle pas le nom maintenant, et à laquelle il adressa, en mourant, de très-jolis vers ; il déclara plusieurs fois à cette amie, qu'il était l'unique auteur du *Comte de Comminges*, mais qu'il avait renoncé à y mettre son nom en faveur de sa tante. Tous les contemporains de d'Argental rendent justice à son exacte probité, à laquelle il eût manqué s'il se fût dit auteur d'un ouvrage qui ne lui appartenait pas. D'ailleurs il n'y a qu'une ame sensible qui eût pu écrire le *Comte de Comminges*. Or, on sait bien que Mme de Tencin, femme d'esprit, mais méprisable par ses intrigues et ses mauvaises mœurs, n'avait aucune sensibilité, ainsi que le prouve sa conduite dénaturée envers son fils, qu'elle dévoua à la misère pour cacher la honte de sa naissance. Il suffit au reste de lire ses *Lettres au Maréchal de Richelieu*, pour se convaincre qu'elle était incapable d'écrire une de ces pages que le cœur dicte, et qu'on rencontre dans tous les romans auxquels elle a mis son nom. En lisant, au contraire, l'excellente notice sur d'Argental, qui se trouve à la suite des lettres de Mme du Chastelet, on voit facilement que le neveu avait autant d'ame et de sensibilité que la tante en avait peu. Cette preuve morale fortifie beaucoup l'aveu fait par d'Argental à son amie.

Laharpe a, dans son *Cours de Littérature*, porté un

jugement bien favorable sur le *Comte de Comminges*. Il s'exprime ainsi, en parlant de la *Princesse de Clèves* :

« Jamais l'amour combattu par le devoir, n'a été » peint avec plus de délicatesse ; il n'a été donné qu'à » une autre femme, de peindre, un siècle après, avec un » succès égal, l'amour luttant contre les obstacles, et la » vertu. *Le Comte de Comminges*, par Mme de Tencin, » peut être regardé comme le pendant de la *Princesse* » *de Clèves*. »

Je suis bien loin d'adopter l'opinion de Laharpe, qui met les deux romans sur la même ligne ; car, quelque soit le mérite du roman de Mme de Tencin, ou plutôt de d'Argental, celui de Mme de la Fayette est bien supérieur, soit pour la conduite, soit pour le style.

Baculard d'Arnaud a fait du sujet du *Comte de Comminges* un drame qui est le plus mauvais d'un genre où, pour quatre ou cinq bons ouvrages, on en rencontre quatre ou cinq cents de détestables. Dorat qui, n'avait pas craint de répondre, au nom d'Abeilard, à cette belle épître d'Héloïse, qui est peut-être le chef d'œuvre de Colardeau, a composé une triste héroïde, où Comminges se lamente, et délaye son histoire en six cents vers, les plus mauvais, sans contredit, de cet auteur qui en a fait tant de mauvais.

Le *Siége de Calais* suivit le *Comte de Comminges*, auquel il est bien inférieur ; on sent en le lisant que ce n'est pas la même plume qui les a écrits. Le second de ces romans se fait distinguer par le charme du style, la simplicité des événemens, la rapidité de l'action et le pathétique du dénouement. Dans le premier, au contraire, l'auteur fait jouer des ressorts trop puissans, et la multiplicité de évènemens qui produisent souvent, il est vrai, des résultats intéressans, fatigue l'attention des lecteurs. Le siége de Calais est totalement étranger à l'action principale, et, quoi qu'il serve au dénouement, il aurait été facile d'employer un autre moyen plus lié au sujet ; enfin, le style manque quelquefois de pureté et d'élégance. Cependant le *Siége de Calais* est un roman qui mérite d'être lu, parce que ses beautés l'emportent sur ses défauts ; mais il est reconnu aujourd'hui par tous les

gens de lettres, que Mme de Tencin n'a pas plus composé le *Siége de Calais*, qu'elle n'a composé le *Comte de Comminges*, et, si celui-ci est de d'Argental, l'autre est de Pont de Vesle, qui est également auteur des *Malheurs de l'Amour*.

Pont de Vesle, à qui l'on doit plusieurs pièces de théâtre, dont la meilleure est sans contredit le *Somnambule*, était frère de d'Argental, et par conséquent neveu de Mme de Tencin, à laquelle il prêta sa plume en composant pour elle le *Siége de Calais* et les *Malheurs de l'Amour*. Ce dernier roman a tous les défauts de l'autre et moins de beautés encore. Au reste, je ne prétends pas nier que Mme de Tencin n'ait pris quelque part à leur composition, soit en fournissant à son neveu quelques détails, soit en corrigeant quelques parties de ses plans.

Les *Anecdotes de la cour d'Edouard II* sont de d'Argental, dans les papiers duquel on trouva à sa mort le manuscrit des deux premières parties, entièrement écrit et raturé de sa main. Ces deux premières parties parurent seules long-tems avant le décès de d'Argental, sous le nom de Mme de Tencin; après la mort de cette *femme célèbre*, Mme Elie de Beaumont fit la troisième partie, qui complètte les *Anecdotes de la cour d'Edouard II*, roman qui mérite d'être placé presqu'au même rang que le *Comte de Comminges*.

De tous les écrits qui forment la collection des œuvres de Mme de Tencin, les seules *Lettres au Maréchal de Richelieu* sont véritablement d'elles; mais, si ces lettres font honneur à son esprit, elles n'en font ni à son caractère ni à ses mœurs.

J. B. B. Rocquefort.

THÉATRE DE L. B. PICARD, membre de l'Institut. Six vol. in-8°. — Prix, 36 fr. Chez Mame, imprimeur-libraire, rue Pot-de-Fer.

IL y a peu d'amis des lettres, et sur-tout de la comédie, qui n'aient une collection plus ou moins complète des pièces de M. Picard. Ces collections, qui vont devenir plus rares et plus chères aux amateurs d'œuvres complètes, seront un jour des monumens curieux de la brillante fécondité de l'auteur; mais c'est sur l'édition de son théâtre, revue, corrigée, *et considérablement diminuée*, par lui-même, que se fonde, sinon toute sa gloire littéraire, au moins celle à laquelle il a, dès à présent, droit de prétendre; car je suis loin de penser, comme on a voulu l'induire de cette édition même, que M. Picard, dans la force de l'âge et du talent, ait entièrement renoncé à un art qui a fait ses délices, et qui lui a valu tant de succès. J'aime mieux croire qu'ayant examiné ses titres comme écrivain, et ne les trouvant pas tous d'égale valeur, il aura fait un choix, et rejeté ceux qui lui auront paru trop légers, pour mieux consolider les autres; qu'enfin, il a fait une espèce d'inventaire de ses biens, mais ne s'est pas interdit le droit de les augmenter. Quel moment choisirait-il pour s'arrêter et cesser de produire? Celui peut-être où son talent peut porter les meilleurs fruits, où une plus grande expérience des hommes et des choses peut donner plus de vigueur à ses compositions, teindre ses pinceaux de couleurs plus fortes, et lui faire enfoncer plus avant le trait dont il n'a fait souvent qu'effleurer nos vices et nos travers. Mais il s'agit moins ici de ce qu'il peut devenir un jour, que de ce qu'il est maintenant; de ce qu'il peut faire, que de ce qu'il a fait. On sait que sa part est déjà assez belle; quelles espérances vaudraient cette réalité?

M. Picard est celui de nos auteurs comiques dont la réputation est la plus populaire; mais comme tous ceux qui ont été l'objet de l'affection du public, il éprouve l'inconstance et même l'injustice de ses jugemens; il

semble qu'on se soit lassé de l'entendre appeler le *gai*, le *joyeux* Picard. On l'a puni d'une espèce d'ostracisme; on l'a exilé au-delà des ponts. Là seulement on lui permet d'amuser ce public qu'il a diverti pendant vingt années. Là seulement on lui permet d'avoir encore des succès. Veut-il porter sur un plus grand théâtre le fruit de ses travaux, un accueil froid et glacé, quand ce n'est pas un dur et superbe dédain, est son partage. « Plaisante justice que borne une rivière! » dirait Montaigne. Singulière loi du goût! Vérité de peintures, gaîté, force comique, au-delà du Pont-Royal; carricature, invraisemblance, mauvais ton, en-deçà. Comment expliquer ces bizarreries, dont au surplus M. Picard n'est pas la seule victime? Qui pourrait dire pourquoi une comédie nouvelle, où l'on remarquera de la vérité dans les caractères, de la franchise dans le style, du naturel dans le dialogue, a quelquefois tant de peine à s'acclimater au théâtre français; pourquoi même des pièces de l'ancien répertoire, mais qui sont nouvelles pour la grande partie des spectateurs, sont souvent exposées aux mêmes disgraces? Les quinze années de succès de M. Picard serviront peut-être à expliquer cet étrange phénomène.

Les pièces de cet écrivain qui ont commencé sa réputation, les premières qui aient marqué son entrée dans la carrière dramatique, datent d'une époque qui n'est pas assez éloignée, pour que beaucoup de gens ne se la rappellent pas encore. La gaîté française venait d'être singulièrement comprimée. Pendant trois ans nos ridicules n'avaient rien eu de risible; et quand *la tragédie courait les rues*, comme disait Lemierre, il n'y avait pas grande moisson à faire pour le poëte comique. Nos modernes Cléons eussent envoyé bien vîte au tribunal révolutionnaire l'indiscret Aristophane qui aurait voulu les jouer. A ces jours de désolation et de deuil, succédèrent presqu'aussitôt, et sans transition sensible, des plaisirs bruyans et jusqu'alors inconnus aux tems même les plus heureux. A la stupeur succéda l'enivrement de la plus folle dissipation. Ce fut avec une sorte de fureur qu'on se livra aux amusemens de toute espèce que la

cupidité s'empressait d'offrir aux avides Parisiens. Du reste, ces amusemens n'étaient pas toujours d'un choix délicat; mais tout fut trouvé bon par des gens fatigués d'un long jeûne. Les plaisirs de l'esprit s'en ressentirent eux-mêmes : le goût eut à gémir de certains succès; mais ceux qu'il put avouer, ne furent peut-être jamais plus francs ni plus complets. La révolution, qui venait de détruire toutes les distinctions sociales, avait emporté en même tems les prétentions qu'elles font naître. Chacun prenait volontiers sa part du plaisir de tous. Le rire ne dérogeait pas; le bourgeois s'amusait des mêmes choses que l'artisan dont il croyait encore avoir besoin de paraître l'égal. Il fallait encore être peuple, et cette contrainte excluait les belles manières et les délicatesses du bon ton. Ajoutez qu'à cette époque l'opinion publique, à l'ombre de l'anarchie des journaux, conservait, en fait de littérature, une espèce de liberté et d'indépendance. On ne prenait pas une opinion toute faite dans un journal en crédit.

Cependant les ridicules et les vices qui sont justiciables de la comédie, avaient commencé à reparaître; et les airs éventés de la jeunesse, et la médiocrité rampante qui s'attache au pouvoir, et l'intrigue qui guette, à son entrée dans le monde, la candeur et l'innocence, et la fureur des fortunes rapides, et les prétentions risibles de la petite ville, et les menées ténébreuses de la grande, l'honneur et l'amour aux prises avec l'ambition dans le cœur d'un mari, enfin la manie de briller et de sortir de son état.

Placé dans ces circonstances, avec le plus heureux talent pour la comédie, un grand esprit d'observation, et une admirable aptitude à revêtir de formes dramatiques les résultats de ses réflexions et de ses lectures, M. Picard saisit avec adresse chacun des ridicules qui s'offraient à son pinceau. Ses pièces de mœurs, de cette époque, sont une histoire vivante et animée de nos travers; histoire où la vérité s'appuie de la chronologie et de l'ordre des tems. En effet, qui placerait *la Manie de briller*, jouée en 1806, dix ou douze ans plus tôt, c'est-à-dire à l'époque où chacun ne cherchait qu'à s'effacer et à n'être

rien, parlerait d'un portrait, non-seulement sans ressemblance, mais même sans modèle.

Presque tous nos ridicules sont éternels, mais ils se modifient suivant les tems et les mœurs; quelques-uns d'ailleurs paraissent appelés à briller chacun à leur tour sur la scène de ce monde. De là naît pour le poëte comique, la difficulté de saisir ces traits généraux, qui servent à les faire reconnaître sous quelque costume et dans quelques circonstances qu'ils se représentent. « Il » n'a été donné, dit M. Picard, qu'à notre grand Molière » de peindre constamment les hommes et les mœurs de » tous les siècles et de tous les pays. Depuis l'*Etourdi* » jusqu'au *Malade Imaginaire* je vois sous les vêtemens, » les habitudes et le langage du tems où il écrivait, les » tuteurs et les pupilles, les vieux maris et les jeunes » femmes, les dupes et les fripons, les malades et les » médecins de toutes les époques, les prudes, les co- » quettes, les fats, les amans, les avares, les bourgeois » de toutes les grandes villes, les grands seigneurs de » toutes les cours, les pédans et les précieuses de toutes » les littératures, les hypocrites de toutes les religions. »

Après cet hommage rendu à Molière, M. Picard vient aux auteurs comiques, qui du moins écrivaient dans un tems où les mœurs, les rangs, les états étaient fixés; « mais, ajoute-t-il, au moment où mes amis et moi » nous avons écrit nos premiers ouvrages, non-seule- » ment les habitudes, mais les institutions changeaient » d'année en année. Les mœurs ne pouvaient rester les » mêmes. Que devait faire l'auteur comique? Fallait-il » qu'il se reportât aux mœurs du tems passé? Fallait-il » qu'il s'attachât à peindre les mœurs fugitives du tems » présent? J'embrassai ce dernier parti. Les mœurs » changeaient dans la société: j'essayais de peindre » celles du jour dans la pièce que je composais. »

M. Picard ne doit pas se repentir d'avoir pris ce parti. Si ses succès au théâtre doivent être moins durables, ses portraits auront toujours le mérite de la peinture, lors même qu'on ne sera plus en état de juger de la ressemblance. Et qui sait si lui-même n'a pas contribué à en atténuer l'effet, en détruisant quelques-uns de ses mo-

dèles, espèce de triomphe dont je n'ose le féliciter, mais qui, certes, serait un des plus dignes d'envie pour un poëte homme de bien!

Ainsi, d'un côté, des ridicules qui paraissaient nouveaux, bien qu'ils ne fussent que renouvelés; de l'autre, une critique vive, fine et enjouée de ces ridicules, la franchise et le naturel, caractères particuliers du talent de M. Picard, tout assura long-tems le succès de ses nombreuses productions. Mais le naturel, en fait de comédie, n'est pas un mets que tous les palais sachent goûter. C'est un régime auquel on peut bien astreindre, pendant quelque tems, certains esprits blasés; mais ils reviennent bientôt d'eux-mêmes, soit aux douceurs affadissantes de la comédie *musquée,* soit au gros sel de la farce : deux genres ennemis de la bonne comédie, et qui, par des voies différentes, concourent à en altérer l'esprit; l'un, en peignant une nature factice et de convention; l'autre, en peignant une nature grossière et sans choix; le premier, en proscrivant le rire; le second, en faisant presque rougir de celui qu'il fait naître, et surtout en favorisant, par la facilité du succès, la paresse de quelques gens d'esprit. Ce que le mélodrame est à la tragédie, la farce (au moins celle dont je parle) l'est à la comédie. Le secret de tous deux est d'exagérer, de grossir les proportions et de faire des caricatures de ce qu'avait dessiné le crayon pur et correct de l'art. Ainsi nous avons vu mettre en scène sur deux théâtres bien différens, et avec une différence de talent bien plus grande encore, le ridicule d'un de ces vétérans de la fatuité; et les applaudissemens qu'avait eu bien de la peine à obtenir une peinture fine et naïve, prodigués à la charge et à l'exagération.

Au moment où M. Picard publie son théâtre, il est assez naturel de se rappeler avec quelle faveur furent accueillies la plupart des pièces qui le composent; mais c'est sur-tout après les avoir relues, qu'on est étonné du refroidissement qu'elles ont éprouvé depuis, de la part du public, à la représentation, et qu'on est tenté d'en rechercher les causes. Serait-ce que l'optique du théâtre est moins favorable à certaines pièces dont les sujets ont

vieilli? Ferait-elle trancher et paraître trop crues certaines couleurs auxquelles nos yeux ne sont plus accoutumés; tandis que la lecture, aidée d'un peu d'imagination et d'une connaissance suffisante de la scène, tempère l'éclat de certains tons, et place dans la demi-teinte des objets qui réellement et par le fait s'éloignent de nous? Serait-ce que, dans les pièces où l'intrigue est vive et chaudement conduite, le lecteur, moins près de la sphère dans laquelle sont emportés la pièce et les personnages, est moins blessé de ce mouvement rapide, et plus indulgent sur la nature de quelques ressorts? Quel que soit, au surplus, la vraie cause de ce succès de lecture, il est le complément utile et glorieux de vingt ans de succès au théâtre, et fixe plus que jamais le rang de M. Picard dans les lettres. Il n'a rien négligé d'ailleurs pour rendre digne du public cette édition de son théâtre. « J'ai » revu, dit-il, chaque ouvrage avec le plus grand soin. » J'ai cherché à m'entourer des conseils les plus sévères » et les plus sincères. J'ai fait peu de changemens à la » marche et au fond des pièces; mais j'en ai fait de très- » nombreux dans le style et les détails. »

Il fait précéder chaque comédie de préfaces ou examens, dans lesquels il espère qu'on trouvera toujours de la franchise. C'est ce qu'il dit lui-même; mais ce que dira le lecteur, même le moins bénévole, c'est que cette franchise est quelquefois poussée jusqu'à la rigueur et à une sévérité presque excessive. Nous aurons quelques occasions de le remarquer. Ces préfaces ont en outre le mérite de renfermer des vues saines et profondes sur l'art; quelques-unes même des tableaux piquans de mœurs. Nous citerons pour exemple celle des *Provinciaux à Paris*, et le passage suivant.

« Dix jours avant la première représentation, je fus » entraîné, je ne sais comment, à lire la pièce dans une » maison qui donnait alors le ton à tout Paris. Je comp- » tais lire devant vingt ou trente personnes. C'était déjà » un grand tort; un auteur prudent ne lit qu'à ses amis. » Mais quelle fut ma surprise, quand, après le dîner, je » vis arriver cent ou cent cinquante personnes, les » femmes les plus élégantes, des généraux, des séna-

» teurs, des juges, des poëtes et un cardinal! Je fus » tenté de m'enfuir. Je crus qu'en sortant, je m'expo- » serais encore plus aux quolibets et au ridicule. Je pris » mon parti, je cherchai à ne pas paraître trop décon- » tenancé, et je lus fort rapidement. Mais quelle école! » La maîtresse de la maison se souciait fort peu de l'au- » teur et de sa pièce, et n'avait songé qu'à donner une » soirée où le jeu et la danse ne fussent pas en première » ligne; parmi les autres, de l'indifférence, de la ma- » lice, des amitiés fausses ou froides, des applaudisse- » mens de politesse, des complimens exagérés en face, » des critiques amères en arrière, pas un conseil, et le » cardinal qu'on avait placé à côté de moi, parce qu'il » était un peu sourd, et qui avait dormi pendant les trois » derniers actes, se réveillant pour me dire : Monsieur, » voilà une bien jolie comédie; a-t-elle déjà été jouée? » J'aurais dû essayer de mettre cette lecture en scène » pour compléter le tableau de la grande ville, malheu- » reusement j'y aurais joué le plus mauvais rôle. »

Les premières représentations de cette pièce des *Provinciaux à Paris*, furent mêlées de quelques orages. L'auteur rapporte, à cette occasion, un fait dont la simplicité est relevée par l'agrément des détails et la naïveté de l'observation qu'il lui fournit alors.

« A la troisième représentation, dit-il, je m'aperçus, » presqu'au moment de commencer, qu'une des actrices » n'était pas encore arrivée. La salle était pleine; une » partie des spectateurs témoignait d'avance des inten- » tions hostiles. J'étais fort agité, fort inquiet. L'ab- » sence de cette actrice redoublait encore mon anxiété. » On m'indiqua la maison où je pourrais la trouver. » J'allai moi-même la chercher. A peine hors de cette » salle déjà si tumultueuse, je me sentis frappé du » calme qui régnait autour de moi. Je vis, en traver- » sant les boulevards, beaucoup de personnes qui » allaient tranquillement à leurs affaires ou à leurs plai- » sirs, sans se douter seulement qu'il existât une pièce » intitulée : *La Grande ville, ou les Provinciaux à Paris*. » Je pensai alors, qu'à l'exception des grands génies » vraiment créateurs, un auteur, quel qu'il soit, peut

» faire une très-bonne ou une très-mauvaise pièce, sans
» que sa gloire ou sa honte sorte d'un cercle très-étroit.
» Cette réflexion contribua à me donner de la philoso-
» phie pendant la représentation qui fut fort orageuse. »

Dans un second article nous ferons connaître, avec plus de détails, les pièces dont se compose le théâtre de M. Picard. Nous remarquerons toutefois, dès à présent, que ces pièces sont placées dans l'ordre où elles ont paru ; ce qui met à même d'observer l'auteur dans sa marche croissante et dans ses progrès ; car cette différence qu'on aime à trouver entre les ébauches de la jeunesse et les compositions de l'âge mur, est encore, si nous ne nous trompons, un des caractères particuliers du talent. L. X.

REVUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

OU OBSERVATIONS SUR LES LETTRES, LES ARTS; LES MŒURS ET LES USAGES.

Quatrième lettre de l'Observateur provincial à Messieurs les Rédacteurs du Mercure.

Messieurs, Lebrun a dit :

Se fâcher d'un bon mot c'est lui prêter des ailes.

Une plaisanterie hasardée dans mon journal d'observations a reçu les honneurs du bon mot, c'est-à-dire que quelques femmes se sont fâchées. J'en sais même qui ont donné un libre cours à leur énergique indignation. Puisse cet épanchement de bile les avoir soulagées ! D'autres ont eu le bon esprit d'en rire, et ont senti que le courroux en pareil cas était souvent délateur.

J'ai reçu à ce sujet plusieurs lettres de reproches. Il en est une sur-tout où ils sont exprimés avec tant d'esprit et de grace, que je regarde comme heureuse la faute qui me les a mérités. Si elle contenait moins d'éloges, et si les détails qu'elle renferme étaient d'un intérêt plus général, je me serais empressé de vous l'envoyer, bien persuadé qu'elle aurait embelli ma correspondance. Permettez-moi de la remplacer par une autre moins agréable peut-être,

mais qui rentre davantage dans le plan que je me suis tracé. Permettez-moi aussi d'y joindre ma réponse.

A l'Observateur Provincial.

Bar-le-Duc, 15 janvier 1813.

Je suis femme, et comme telle, M. l'Observateur, je trouve vos lettres très-impertinentes. Si ce début n'est pas galant, c'est que vous-même l'êtes fort peu avec mon sexe. Vous semblez vous plaire à le mettre en scène, et toujours sous un aspect défavorable. Rien n'est usé comme ce genre-là; je vous en avertis. Ceux qui le prennent, jouent d'ordinaire un fort triste rôle. Nous pardonnons de grosses injures; jamais la raillerie. J. J. Rousseau, dans ses pages les plus éloquentes, nous adresse de vives apostrophes; mais il parle de nous avec enthousiasme; il nous rend un espèce de culte; Rousseau *est pardonné*. Nous ne sommes pas si indulgentes pour les plaisans bons ou mauvais. Boileau, malgré l'excellence de ses vers, est à jamais perdu dans notre esprit. Que devons-nous penser de vous, M. l'Observateur, qui certes n'êtes pas un Boileau? Injuriez-nous et adorez-nous. A la bonne heure. Nous excusons, que dis-je? nous aimons les écarts d'une passion exaltée, parce qu'ils naissent d'un excès de sentiment. L'ironie au contraire nous révolte; elle est l'arme des incrédules; et qui ne croit point en nous, est indigne de nous. C'est lorsque les beaux esprits de Rome commencèrent à s'amuser sur le compte de Vénus et des autres déesses, que l'Olympe fut ébranlé. Nous sommes depuis long-tems les divinités terrestres de l'Europe galante. Rire à nos dépens est un sacrilége. Laissez donc là ces froides plaisanteries qui ne sont guère qu'à l'usage de ceux qui, comme l'a dit je ne sais quel néologue, ont reçu tout leur cœur en esprit. Sachez d'ailleurs que depuis qu'un poëte aimable a chanté notre *mérite*, il n'est plus permis de nous attaquer. Douze éditions de ce poëme, plus divin que celui d'Homère, sont bien faites pour écraser nos détracteurs.

Vous parlez sans cesse de notre goût pour la parure. Je ne répéterai point tout ce qu'on a dit de raisonnable pour le justifier. J'userai, pour vous confondre, d'une juste représaille;

Car je sais même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

Sénèque dit quelque part que, de son tems, les hommes étaient plus jaloux de leur parure que les femmes. Au risque de passer pour une savante en *us*, je vous citerai encore le grand Hortensius qui traduisit en justice un pauvre malheureux, seulement pour avoir, par mégarde, dérangé un pli de sa robe. Lucullus se vantait d'avoir cinq mille habits à changer. Néron ne porta jamais deux fois le même.

Sans remonter si haut, que de bizarreries dans les modes successivement adoptées en France par les hommes! La coiffure à l'oiseau royal était-elle assez plaisante? Celle que vous avez adoptée est plus naturelle, je l'avoue, et en général votre habillement offre plus de simplicité; mais cette coiffure et cet habillement sont encore, pour la forme, assujétis à tous les caprices de la mode.

Hier, les cheveux élégamment bouclés devaient tomber sur le front, et ombrager les yeux de leurs masses touffues, tandis que le derrière de la tête était rasé de si près que j'ai cru qu'on en viendrait à enlever la première peau. Aujourd'hui ce n'est plus cela. Les cheveux bien relevés imitent, par leur roideur, les défenses du hérisson, et laissent à découvert plus d'un front qu'il ne faudrait pas soumettre aux épreuves physionognomoniques de Lavater.

Tantôt on vous voit le menton empaqueté dans une triple cravate, comme si vous vouliez hâter la résolution d'une esquinancie; tantôt l'usage veut que la tête d'un petit-maître soit comme celle du héron, *emmanchée d'un long cou.*

Vos habits tombent souvent dans la caricature; et des variations survenues seulement dans la forme et dans la couleur du collet, on ferait un livre plus gros que celui des *variations de l'église*; collets verts, collets noirs, collets plissés, froncés, juponnés, collets-schalls, collets debout, collets-capuchons; sans compter ceux que MM. les tailleurs, ministres ingénieux de la mode, inventeront encore, à la plus grande gloire des arts.

Vous voyez, M. l'Observateur, que les hommes partagent tout-au-moins ce goût pour la parure, objet de vos plaisanteries. J'ai fait aussi dans la petite ville que j'habite quelques observations qui confirment pleinement ce que j'avance.

Par exemple, nos jeunes gens rougiraient de porter un habit fait en province. Le bon ton veut qu'il vienne à grands frais de la capitale, ou tout au moins de la grande

ville la plus voisine. Un honnête bottier leur fournirait, pour la somme de 30 francs, une paire de bottes bien conditionnées; mais il faut qu'elles en coûtent au moins 40, et qu'elles sortent d'une main célèbre dans les fastes de la chaussure. Aussi un tailleur ou un cordonnier qui a la vogue est aujourd'hui un personnage important. Il sait mettre à profit les faveurs du caprice. On ne le voit plus, comme autrefois, travailler dans une modeste boutique. Que dis-je? il ne travaille plus. C'est dans d'immenses magasins, où la richesse éclate de toute part, qu'il commande à de nombreux ouvriers. Rien n'égale le luxe qui l'entoure, si ce n'est son insolence et sa mauvaise foi. On ne brille pas sans faire des dupes. C'est pour en augmenter le nombre qu'il a des commis voyageurs chargés de parcourir les petites villes et de mettre à contribution la vanité des provinciaux qui visent à l'élégance.

Si du costume je passais aux manières, je pourrais prendre une revanche complète. Le tems n'est pas loin où un jeune homme devait, avec de très-bons yeux, porter une paire de besicles, grassayer en parlant, et ne prononcer que la moitié des syllabes. Ces petites mignardises avec lesquelles il croyait nous charmer ne sont plus de mode, je le sais; mais il les remplace auprès de nous par un petit air délibéré, un certain sans-façon qui n'est pas celui de la bonhomie, et qui frise par fois l'impertinence. Il voudrait, au moyen de cette familiarité avec les femmes, et à l'aide de quelques demi-mots, de quelques demi-apparences, faire croire à des succès plus intimes. On dit même qu'il préfère ces bonnes fortunes imaginaires, pourvu que le public en jase, à celles qui plus réelles sont couvertes des voiles du mystère.

Je ne pousserai pas plus loin cette récrimination. Elle prouve assez qu'en fait de ridicules chaque sexe a les siens. J'espère donc, monsieur l'Observateur, que si vous continuez vos tableaux de mœurs, nous cesserons d'y occuper le premier plan. Tout mon sexe vous jette la pierre; je pense trop bien de votre galanterie pour croire que vous puissiez vivre heureux sous le poids de notre courroux.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Thérésina de B....

Réponse de l'Observateur provincial.

Eh quoi ! Madame ou Mesdames, ma plume jusqu'ici trop futile n'a fait qu'effleurer quelques ridicules peu importans, ceux qui au fond nuisent le moins à la société; et déjà j'entends vos clameurs. Que serait-ce donc si, usant de mon droit d'observateur moraliste, je venais à signaler des penchans plus dangereux, et qui, par cela même qu'ils naissent du cœur, tiennent plus à un vice qu'à un ridicule ? Que serait-ce donc si j'avais ou le cynisme de Montaigne, ou l'amertume de la Rochefoucauld, ou l'austérité mordante de La Bruyère ? Que serait-ce enfin, si j'avais leur génie ? Voilà de terribles adversaires, d'autant plus redoutables qu'ils sont immortels. Mais qu'avez-vous à craindre d'un badinage éphémère qui meurt avec le jour qui l'a vu naître ? Suis-je donc votre ennemi pour quelques vérités dites sans fiel, et pour quelques traits puisés dans le carquois de Momus ? non, sans doute; Vos véritables ennemis sont les flatteurs.

Un philosophe de l'antiquité disait que les fils des rois ne pouvaient apprendre qu'à bien monter à cheval, parce que leurs coursiers ne connaissaient pas la flatterie. Vous êtes, sous ce rapport, plus à plaindre que les fils des rois, puisque l'exercice de cet art n'entre pas dans votre éducation. C'est un petit malheur, sans doute, mais c'en est un que d'être, dès votre enfance, livrées à un commerce puéril d'adorations trop souvent simulées. Il en résulte que l'apparence d'une vérité vous blesse, comme le pli d'une feuille de rose blessait jadis un sybarite.

Vous connaissez le trait de cette dame qui se faisant peindre se pinçait les lèvres afin d'avoir la bouche plus petite. Madame, ne vous gênez pas, lui dit le peintre; pour peu que vous le désiriez, je n'en ferai pas du tout. Si l'artiste, exagérant le désir de la dame, eût supprimé la bouche dans son portrait, il aurait remplacé un léger défaut par une difformité. Voilà l'effet de la flatterie. Pourquoi proclamer sans cesse une perfection qui n'est pas dans la nature, à laquelle on ne croit pas, et qui serait peut-être le pire de tous les défauts ? Je suis, je l'avoue, un peu moins complaisant que le peintre dont je viens de parler, et je n'ai pas suivi le précepte de je ne sais quel enthousiaste qui veut que lorsqu'on écrit sur les femmes on trempe sa plume dans l'arc-en-ciel. Mais peut-être me devez-vous plus de reconnaissance qu'à tant d'auteurs doucereux qui,

à force de vous prodiguer leur encens banal, parviennent à corrompre mille dons heureux que vous tenez de la nature.

J'ai attaqué le goût un peu vif que vous avez pour la parure. Vous me répondez par une récrimination dont je ne conteste point la vérité. Il est des hommes qui, j'en conviens, attachent quelqu'importance à leur toilette; mais les sacrifices qu'ils font à la mode sont autant d'hommages qu'ils vous rendent :

De celle qu'on adore
On adopte aisément la patrie et les Dieux.
CAMP.

Souffrez à ce propos que je vous fasse le récit d'un procès qui vient de se plaider dans un département assez voisin de celui où j'écris. L'anecdote est un peu burlesque, mais elle est vraie. Vous avez été chercher des autorités jusque chez les Romains. Les miennes sont contemporaines; si elles font moins d'honneur à mon érudition, elles seront plus utiles à ma cause.

Un jeune homme estimable sous tous les rapports, et doué d'un caractère heureux, se leva un matin avec la fantaisie de se marier. Après un mûr examen des beautés de sa connaissance, il en distingua une, et courut lui porter ses vœux et son hommage. Avec le titre de prétendu, on est sûr d'être écouté et d'exciter une attention toute particulière. C'est ce qui arriva. Le jeune homme, encouragé par le plus doux accueil, crut devoir faire sa demande en forme. Une personne tierce fut, comme cela se pratique, chargée de négocier auprès du père. Celui-ci enchanté fait venir sa fille et s'empresse de lui nommer son époux, ne doutant pas qu'il ne fût accepté. Quelle est sa surprise d'essuyer un refus positif et soutenu! Ma fille, y pensez-vous? s'écria-t-il; ce jeune homme vous convient. — Oui, mon père. — Il est doux et honnête. — Oui, mon père. — Sa fortune est égale à la vôtre. — Oui, mon père. — Eh bien! — Eh bien! mon père, il a une queue.

En effet, le jeune homme avait une queue qu'il conservait, non sans doute pour sa commodité, mais par habitude, ou comme un monument de la coiffure de ses aïeux. C'est vainement que l'on voulut faire entendre raison à la jeune personne. Elle voyait toujours cette queue, cette fatale queue réprouvée par la mode, et qui à ses yeux détruisait tout le mérite de celui qui la portait.

Le négociateur, un peu honteux de son ambassade, fut obligé d'en rendre compte à celui qui l'avait envoyé. Quelle douleur pour notre prétendu ! Il tenait beaucoup à sa queue, et s'en défaire lui paraissait une dure extrémité; il délibère, il hésite; puis il s'écrie :

Omnia vincit amor, et nos cedamus amori.

VIR.

Par-tout l'amour triomphe, et je cède à l'amour.

B.

Le coiffeur est mandé; il arrive, et les ciseaux complaisans ont bientôt consommé ce grand sacrifice. Le voilà enfin à la Titus. Tout fier de sa métamorphose, il vole auprès de son amante, bien persuadé qu'il va recevoir le prix de son dévoûment. O caprice indéfinissable ! A peine l'a-t-elle aperçu qu'elle le refuse une seconde fois, en disant que la coiffure à la Titus lui allait encore plus mal que celle qu'il venait de quitter.

Outré avec raison d'un procédé aussi bizarre, notre malheureux amant a intenté un procès à cette nouvelle Dalila, et lui a demandé de gros dédommagemens pour cette queue, cette portion de lui-même qu'il lui a si vainement sacrifiée.

J'ignore le résultat d'une procédure aussi plaisante que nouvelle : mais qu'importe le dénouement? Vous conviendrez, Madame, que le fond de l'aventure atteste assez l'empire des petites choses sur les actions les plus importantes de votre vie. C'est ce qui a fait dire aux malins que Prométhée avait sans doute usé tout son flambeau lorsqu'il voulut animer la beauté, et que c'est pour suppléer à l'inertie du cœur qu'il alluma dans sa tête le léger phosphore des fantaisies.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Observateur Provincial.

SPECTACLES. — *Théâtre-Français*. — *Tippoo-Saëb*, tragédie en cinq actes et en vers de M. de Jouy.

Le public avait le droit d'attendre une tragédie de l'auteur de *la Vestale*, M. de Jouy a tenu parole; examinons le sujet qu'il a mis à la scène.

Tippoo-Saëb, digne fils d'Hider-Aly, empereur du Mysore, a juré de ne poser les armes qu'après avoir délivré l'Inde du joug de ses oppresseurs; mais la fortune ne sert pas de si nobles projets; Tippoo est assiégé par les Anglais dans Séringapatnam; quelques Français sous les ordres de Raymond combattent pour lui, et l'armée anglaise commandée par le général Stuart occupe la majeure partie de l'empire du Mysore : tel est l'état des choses lorsque l'action commence.

Narséa, ministre de Tippoo, est jaloux de la faveur dont son maître honore Raymond; il a juré la perte de ce dernier, il trahit son prince et sa patrie pour se venger d'un rival; il s'est vendu aux Anglais auxquels il a promis de livrer une des portes de la ville. Le sultan consulte Narséa et Raymond sur sa position; Raymond propose de sortir de nuit à la tête de l'armée pour se réunir au roi des Abdalis qui marche au secours de Tippoo; Narséa, dont ce projet contrarie les desseins secrets, pense que son maître doit attendre l'armée alliée dans les murs de Séringapatnam. On annonce qu'un officier anglais envoyé par Stuart, demande à être introduit; il exige pour sûreté la parole du général français; Raymond s'oppose à ce qu'il soit entendu, mais l'avis de Narséa l'emporte, et le sultan permet que l'envoyé anglais paraisse devant lui. Cet envoyé est annoncé sous le nom de Seymour; il ne s'est chargé de cette mission délicate que pour hâter la chute de Tippoo : un motif particulier l'anime; il est le fils de Dunkan, général anglais que Tippoo fit autrefois périr dans des supplices affreux pour avoir fait égorger des femmes de son sérail. Narséa et Seymour sont surpris ensemble par Raymond; le sultan paraît; Seymour essaie de l'effrayer sur le sort qui le menace, il ose enfin lui proposer de livrer ses enfans pour gage de la paix; Tippoo veut lui répondre par cent coups de poignard, mais Raymond arrête son bras. Le sultan ordonne que l'insolent envoyé soit retenu : Raymond, dont l'honneur est le premier devoir, protége la fuite de Seymour au moment où Tippoo venait d'être instruit qu'il était fils de Dunkan. Narséa irrite la colère de son maître contre Raymond, il cherche à lui inspirer quelques soupçons sur sa fidélité; Raymond paraît devant le sultan, il avoue avoir favorisé la fuite de Séymour, l'honneur l'ordonnait; à son tour il accuse Narséa, il dévoile ses projets, sa complicité avec les Anglais, il invoque enfin le témoignage d'Achmed, confident de Narséa : à ce nom le ministre se trouble, mais

Achmed vient de périr frappé par une main inconnue, et il ne reste ainsi au sultan aucun moyen de connaître la vérité; perplexité affreuse; qui des deux le trahit? Est-ce son premier ministre, celui qui veilla sur son berceau? Est-ce Raymond, qui mille fois a bravé pour lui la mort? Eh! du moins, s'écrie-t-il, que le traître

. . . . .

Se révèle à mes yeux un poignard à la main.

Cette scène qui est d'une rare beauté, a produit le plus grand effet; Narséa rappelle ses services passés; Raymond croirait s'avilir s'il consentait à se justifier; Tippoo reconnaît l'accent de la vérité, il fait arrêter son perfide ministre, et charge Raymond de protéger la fuite de ses enfans qu'il s'est décidé à éloigner; mais les Anglais avertis par Narséa sont prêts à s'emparer d'une si riche proie, un miracle seul peut les sauver, et ce miracle est l'ouvrage de Raymond. Enfin on annonce que l'armée anglaise menace les remparts; le canon gronde de toutes parts; Tippoo à la tête de ses soldats repousse l'ennemi, mais il est lâchement assassiné par Narséa, et il vient expirer sur la scène en recommandant à ses enfans le soin de sa vengeance et l'horreur des Anglais.

Cette tragédie a obtenu le succès le plus complet, et qu'un public nombreux s'empresse de sanctionner à chaque nouvelle représentation; le plan est conçu avec art; les caractères, bien annoncés dès les premières scènes, conservent la physionomie qui leur est particulière. Mais un mérite précieux, et que l'on ne saurait trop relever, c'est celui du style; il m'a paru constamment poétique, sans emphase, et d'une égalité remarquable; grâces à la sténographie, je puis offrir à mes lecteurs une preuve à l'appui de ce que j'avance. Tippoo fait en ces termes le tableau des cruautés des Anglais dans l'Inde.

Je suis le fils d'Hidèr; une invincible horreur,
Au nom seul des Anglais, fait palpiter mon cœur;
Pour cette nation fourbe, avare, cruelle,
Je porte dans mon sein la haine paternelle.
Que sert de s'aveugler, et quel dieu désormais
Entre ce peuple et moi peut rétablir la paix?
Il n'en est point pour lui tandis que je respire;
Je vis pour sa ruine, à ma mort il aspire,

Et de la lutte extrême où je suis engagé,
Si je ne sors vainqueur, je veux mourir vengé.
Toi-même qui défends ces coupables victimes
Des tyrans de l'Asie as-tu compté les crimes?
Vois des plus noirs forfaits l'exécrable artisan,
Clive au sein de la paix embraser l'Indoustan;
Par le fer, le poison, suppléant au courage,
Des rois qu'il assassine envahir l'héritage.
Détournes-tu les yeux de ce monstre oppresseur,
Plus cruel et plus vil son lâche successeur,
Pour étancher la soif de l'or qui le domine
Dans nos fertiles champs fait naître la famine;
Trois millions d'Indiens expirent sur ces bords,
Le Gange épouvanté ne roule que des morts;
Tandis que leurs bourreaux, au sein de l'abondance,
Calculent les produits de ce désastre immense.
De tant d'infortunés les cris, les pleurs amers,
Les longs gémissemens ont traversé les mers,
Et de ce grand forfait l'Europe accusatrice,
Dix ans sans l'obtenir a demandé justice.
As-tu donc oublié cette ville d'Hyder
Que Dunkan détruisit par la flamme et le fer,
Sur ses débris fumans mes femmes outragées,
Et pour comble d'horreur lâchement égorgées?
Il a payé bien cher ses exploits inhumains,
Le barbare à son tour est tombé dans mes mains,
Et le supplice affreux qui fut sa récompense,
Sans calmer ma fureur, fatigua ma vengeance.
Des sables du Corée aux rivages d'Ormus,
Des mers de Taprobane aux sources de l'Indus
Suis ces persécuteurs des nations tremblantes,
Leurs pas laissent par-tout des empreintes sanglantes,
Et par-tout détestés les brigands d'Albion
Ont mérité l'horreur que j'attache à leur nom.

Si le lecteur concluait de mon examen que je regarde cette production comme un ouvrage sans défauts, il se tromperait. Peut-être l'auteur aurait-il dû ne pas présenter Tippoo-Saëb dans une position aussi désespérée : si depuis long-tems le spectateur ne prévoyait pas sa perte, la chute de ce prince, causée sur-tout par la trahison de Naraéa, en paraîtrait plus inopinée, produirait, je crois,

encore plus d'impression, et ce vers que prononce Tippoo avant d'expirer, serait plus complétement justifié.

Ils ne pouvaient me vaincre, ils m'ont assassiné.

Le rôle de Tippoo est d'une vérité historique; personne ne pouvait mieux le tracer que M. de Jouy qui fut présenté à la cour de ce prince; c'est dans les lieux mêmes où il nous transporte que l'auteur a ramassé ses matériaux. Talma exprime avec une heureuse flexibilité les sentimens différens qui animent ce monarque; la soif de la vengeance, l'horreur des oppresseurs de son pays, les angoisses d'un père à la vue des périls qui menacent ses enfans. Un aussi beau rôle suffirait pour établir la réputation de ce grand acteur, si depuis long-tems il n'était pas reconnu que Talma est le premier talent tragique de la scène françoise.

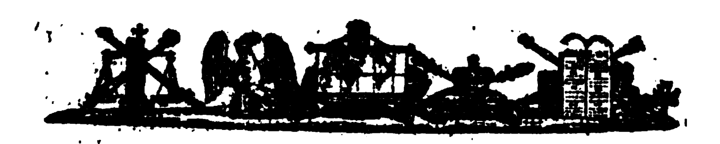
Le caractère de Raymond est peint des plus nobles couleurs; la franchise, la bravoure et la loyauté qui distinguent les officiers français, y brillent dans tout leur éclat. Ce rôle est vraiment *national*; il est joué avec une rare intelligence par Damas. Michelot représente Seymour, et Baptiste aîné Narséa: ils ont su tirer parti de deux rôles nécessairement ingrats. Mlle Bourgoing est douce et intéressante dans le personnage d'Aldéir, fille de Tippôo.

Rien ne me paraît moins fondé que la plupart des réflexions ou critiques auxquelles cette tragédie a donné lieu. On a dit, par exemple, qu'Hider-Aly, fondateur de l'empire de Mysore, était un chef de Marattes; l'erreur est plaisante: il me semble que l'on n'aurait pas dû ignorer que les Marattes forment une république, *la seule de l'Inde*, que cette république est gouvernée par un chef qu'on appelle Pé-Scha; ce peuple guerrier, que l'on peut comparer aux Suisses d'autrefois, se met à la solde des princes de l'Inde qui veulent payer leurs services; on en a vu souvent dans la même guerre servir dans les deux armées opposées.

Un autre critique prétend que Tippoo-Saëb devrait entendre avec calme la proposition de l'envoyé anglais: si un prince de l'Europe se conduisait ainsi que le fait Tippoo, certes la critique serait fondée; mais on oublie qu'il s'agit ici d'un prince indien, despote absolu, dont les moindres désirs ont toujours été des lois, et qu'ose-t-on lui proposer? de livrer ses enfans. On blâme encore M. de Jouy, d'avoir prêté à Tippoo l'intention de faire périr les prisonniers an-

glais, et pourtant ce qu'il a mis en proposition est l'exacte vérité; qui ne sait qu'Hider-Aly fesait mutiler ou mettre à mort les prisonniers qui tombaient entre ses mains ?

Enfin, on reproche à l'auteur d'avoir donné à son héros trop d'horreur du nom anglais. Qu'on lise l'histoire, qu'on se donne la peine de revoir le procès d'Hastings, gouverneur de l'Inde, et l'on ne sera plus surpris de cette haine pour des hommes qui amenèrent, par calcul, la famine dans la contrée la plus fertile de l'univers : les cruautés commises par cet Hastings, furent si épouvantables, qu'à son retour en Angleterre il fut accusé devant le parlement; des femmes s'évanouirent en entendant la lecture des forfaits qu'on lui imputait. Ce procès qui dura dix ans, fixa l'attention de l'Europe entière; on vit dans cette lutte le spoliateur des peuples payer son absolution d'une partie du sang de ses victimes; on m'a assuré qu'il y dépensa quarante millions... Et que cette somme ne paraisse pas exagérée; ces richesses qu'il avait acquises montaient bien plus haut. Le jour qu'il fut présenté à la reine d'Angleterre, il portait un habit brodé en perles fines, estimé huit cent mille livres : ces détails m'ont été donnés par un homme irréeusable et qui se trouvait alors à Londres. Cette cause à jamais mémorable, donna lieu au fougueux Burke et à l'éloquent Schéridan, de déployer leurs talens; ils ne purent cependant faire triompher la cause de l'humanité : Hastings quoique convaincu d'avoir fait périr par le fer ou le poison vingt-huit princes indiens, nababs ou rajahs, fut absous sans être innocent; il garda la majeure partie de ses affreuses dépouilles, et l'on peut dire que l'issue de cette enquête, à jamais mémorable, fut encore plus honteuse pour le peuple anglais que les crimes qui y avaient donné lieu. B.



POLITIQUE.

Nous avons annoncé que lord Wellington s'était rendu à Cadix. On sait que ce général a été présenter à la régence un nouveau plan pour mettre les armées en état de soutenir la campagne prochaine. Il paraît qu'il a proposé de diviser le territoire en quatre départemens, et de placer à la tête de chacun d'eux un capitaine et un intendant-général, qui seraient désignés par S. S. Le dernier serait chargé de percevoir tous les fonds levés par le gouvernement pour l'entretien des armées espagnoles. L'organisation de ces armées serait achevée sous la direction de S. S., qui s'engagerait à solder au gouvernement les comptes qui pourraient n'être pas terminés à la fin de l'année.

Ce plan fut envoyé à la régence sous la forme d'un mémoire, et accompagné d'observations de S. S. Mais il a été rejeté, sans être remplacé par un autre, la régence ayant déclaré ne pouvoir remplir les intentions de lord Wellington sans violer les principes de la constitution espagnole.

Nous ignorons, dit *le Times*, la résolution prise par le général anglais, en conséquence de ce refus. Quoi qu'il en soit, il est fort à désirer qu'il soit présenté un plan conforme aux vues du marquis, et en même tems capable d'activer les opérations des Espagnols.

D'autres journaux anglais donnent des nouvelles de l'armée de Portugal; cette armée jouit de quelque repos; elle en avait un indispensable besoin après une campagne où de si grands efforts, des marches si pénibles, des sacrifices si nombreux ont eu un si triste résultat. Cette armée compte un nombre considérable de malades; elle a beaucoup souffert faute de vêtemens, et dans sa retraite elle a perdu un grand nombre d'hommes. De leur côté, les Français sont en force sur le Tage, ils occupent la rive gauche du fleuve et fortifient les positions qui en sont susceptibles. Le grand quartier-général est à Valladolid; c'est de cette ville que le général Reille adresse le 2 janvier un compte rendu au ministre de la guerre, sur une reconnaissance faite sur Astorga par le général Foy, reconnaissance dans laquelle cet officier a rempli sa mission, vérifié

l'état de la place qu'il a trouvé démantelée, et fait d'assez nombreux prisonniers.

Le Star, relativement aux affaires du nord, publie aussi l'article suivant qui a été transcrit par *le Moniteur* : on y verra que la politique anglaise y est empreinte, et l'on reconnaîtra de nouveau cette même politique à ses caractères essentiels, la corruption et la duplicité.

« Nous avons annoncé hier que les ministres se préparaient à agir avec toute l'énergie et toute la promptitude possibles, pour profiter des dispositions que les Etats du Nord témoignent à secouer le joug de la France. Le général Alexandre Hope, qui a souvent servi dans la Baltique, et qui entre autres commandait en second sous lord Cathcart dans l'expédition de Copenhague, a été chargé, en qualité de négociateur, de déclarer les sentimens de la cour d'Angleterre aux puissances de la Baltique.

» On dit que de concert avec le général d'Yorck, les Etats de Prusse seront assemblés, et que leur indépendance sera déclarée et garantie par la Grande-Bretagne. Il ne sera point obéi aux ordres du roi de Prusse. »

Le *Morning Chronicle* tire de la situation actuelle des choses d'autres conséquences, et il considère la conduite des ministres sous un autre point de vue. Ses réflexions peuvent être lues avec intérêt.

« Nous avons parlé hier du bruit qui était venu jusqu'à nous, qu'un général prussien devait se rendre sur le Continent, avec une commission qui lui donnait rang dans l'armée anglaise. Les recherches que nous avons faites à ce sujet nous mettent à même d'annoncer comme un fait positif, que non-seulement un général prussien, mais aussi un général autrichien, ont reçu des commissions d'officiers-généraux au service de S. M., *mais pour prendre rang comme tels sur le Continent seulement* ; et doivent s'embarquer sans délai pour le nord de l'Allemagne, afin de tirer avantage des circonstances favorables du moment.

» On peut inférer de-là que les ministres se sont prononcés contre la publication de toute note officielle, par laquelle les calomnies de Napoléon pourraient être réfutées, et le peuple français instruit de la modération de nos vues dans la continuation de la guerre actuelle. Ils ne craignent pas de nous dire, dans le *Morning-Post* et dans les autres feuilles qui leur sont dévouées, qu'il serait impolitique et peu raisonnable de publier une déclaration quelconque, par laquelle nous demeurerions engagés,

quoique des circonstances ultérieures pussent nous autoriser, ou au moins nous engager, à prétendre à des conditions plus avantageuses. En d'autres termes, ils désirent nous insinuer que, dans leur opinion, la situation de Napoléon est si désespérée, que l'on peut compter sur son renversement, et qu'ainsi il serait imprudent de nous lier par des déclarations dont, au fond du cœur, nous regretterions d'être obligés de remplir les conditions.

» Selon nous, c'est jouer précisément le jeu de Napoléon, et c'est la ligne de conduite que lui-même eût dictée au cabinet anglais; il ne manquera pas d'en tirer parti et de la citer au peuple français comme une preuve incontestable que l'intention de l'Angleterre est de dépouiller la France de ses possessions, et de rétablir l'ancien ordre de choses aussi bien que les anciennes limites de la monarchie française. Est-il un seul homme raisonnable accoutumé à observer le caractère des nations, qui ne soit d'avis que cela seul suffirait pour enflammer toute la population de la France; et pour réveiller en elle cet enthousiasme qu'elle fit éclater lors de la première coalition contre son indépendance? Si Napoléon avait des conseillers à notre cour (et nous savons qu'il y a des apologistes) eussent-ils pu rien conseiller qui lui fût plus avantageux? Nous ne tarderons pas à voir, à ce sujet, dans les journaux français, une tirade véhémente contre nos ministres, tandis que, au fond du cœur, Napoléon se félicitera de cet acte de leur part, qu'il regardera comme une garantie de plus de sa sûreté politique.

» Ne perdons pas de vue aussi que cette mesure est prise au moment même où nous apprenons que l'empereur Alexandre s'est rendu à Grodno, sans être accompagné ni de l'ambassadeur d'Angleterre, ni de celui de Suède, évidemment afin de n'être point gêné par leur présence dans les négociations qu'il peut avoir l'intention d'ouvrir séparément avec l'Autriche, et probablement avec la France. Il est difficile de concevoir une situation plus embarrassante que celle où se trouveraient nos ministres, si, par leur entêtement et leur infatuation, dans ce moment où l'horizon politique s'est soudainement éclairci, ils faisaient que la France développât ses immenses ressources, tandis qu'Alexandre et Napoléon accommoderaient leurs différends, et que les armées françaises renouvelées seraient toutes dirigées contre l'Espagne. »

Nous ferons suivre ces réflexions politiques de l'aperçu

de situation que donnent les nouvelles reçues par l'Allemagne du théâtre de la guerre. On apprend de Gallicie par les gazettes de Saint-Pétersbourg que le gouvernement russe est extrêmement embarrassé pour compléter l'effectif et le matériel de ses armées. Tous les paysans en état de porter les armes sont enrôlés; et comme on manque de fusils dans quelques endroits, on les arme de pistolets et de piques : ceux qui se cachent pour échapper au service sont rudement bâtonnés quand on les retrouve. En même tems, les paysans sont épuisés de réquisitions : dans le seul gouvernement de Smolensk, on a requis quatre mille chariots pour mener des vivres à la suite de l'armée de Kutusow. La noblesse de Kursk, de Toula et de Kaluga, a été obligée de se mettre à la tête d'une nouvelle milice qu'on forme pour faire le service. Le gouvernement exige des nobles de l'argent et des chevaux, qu'ils lèvent sur leurs malheureux paysans. On a ordonné à tous les nobles de donner leurs propres chevaux, la cavalerie régulière russe étant entièrement ruinée, et les seuls Cosaques ayant pu conserver leurs chevaux, accoutumés à vivre dans les campagnes pendant l'hiver. Un certain M. Starinski, du gouvernement de Cherson, a été engagé par la cour à soulever tous ses paysans, et à se mettre à leur tête; mais cet exemple n'a pas eu d'imitateurs.

La noblesse polonaise de l'Ukraine a été obligée de fournir un nouveau corps de 13,211 hommes, qu'elle est en même tems chargée de nourrir pendant toute la durée de la guerre. La violence avec laquelle on exécute ces mesures cause un grand mécontentement; auquel on cherche à opposer toutes sortes d'illusions populaires. On a reconduit à Smolensk l'image de la Sainte-Vierge, qui avait, de son propre gré, suivi l'*armée orthodoxe* : une autre image de la Vierge est reconduite en pompe de Voronèse à Moscou; on fait des proclamations et des mandemens où il est dit que les Français étaient venus en Russie pour détruire la religion grecque et pour propager la philosophie moderne.

C'est ici le lieu d'ajouter que les Persans ont fait une nouvelle irruption dans un district de la Géorgie. Les Russes, commandés sur ce point par le général Ratichef, se vantent de les avoir battus, et d'avoir repoussé leur agression; mais la conséquence naturelle qu'on en doit tirer, c'est que vainqueurs ou vaincus, les Persans entretiennent la guerre avec les Russes, et que le gouverne-

ment ne peut pas plus dégarnir ces parties de son immense territoire que les provinces voisines du Danube.

Le *Moniteur* a fait connaître par une nouvelle note la position actuelle de l'armée : cette note est extraite de la correspondance du prince vice-roi, lieutenant de l'Empereur, et commandant en chef la Grande-Armée. Ce prince écrit de Posen, le 26 janvier, à six heures du soir, que les remontes de chevaux se font avec la plus grande activité; que le corps que commande le général Rapp, à Dantzick, est de 30,000 hommes sans y comprendre les troupes d'artillerie, du génie et de marine; qu'il a sous ses ordres les généraux Heudelet et Grandjean; que le général Campredon y commande le génie, et le général Lepin l'artillerie; que la place est approvisionnée en pain et légumes pour cinq ans, en viande et en eau-de-vie, médicamens, etc., pour quatorze mois; que tout l'équipage de siége de Riga est rentré dans la place; que l'équipage de siége parti de Magdebourg, et destiné pour Dunabourg, était précédemment rentré à Dantzick; que les fortifications étaient en bon état; que les magasins étaient abondamment fournis d'effets d'habillement, d'armement et de munitions de guerre; qu'une brigade de cavalerie composée de dragons et de chasseurs, et forte de 2000 chevaux, est à Dantzick sous les ordres du général Cavaignac; que le général Rapp occupe les dehors de la place, à dix lieues autour. Il y a au trésor de quoi assurer la solde pendant une année.

De Thorn, les nouvelles étaient également satisfaisantes. Les communications de cette ville avec le quartier général étaient libres. La place était bien armée. La division chargé de sa défense était de 6000 hommes, et portait ses postes à six lieues de la ville.

Le prince d'Eckmühl avait envoyé le général Gérard sur Bromberg, d'où il avait repoussé le général russe Woronzoff, après avoir pris ou tué quelques cosaques; les Bavarois étaient cantonnés entre Posen et Thorn, liant la communication.

Le vice-roi annonce en outre que le prince Schwarzenberg occupait Pultusk et Ostrolenka; le général Reynier avec le 7ᵉ corps, était à la droite; le 5ᵉ corps, que commande le prince Poniatowski, se réorganisait et comptait déjà 20,000 hommes sous les armes; les chevaux abondaient à Varsovie;

Que le prince de Neuchâtel avait été très-malade; la goutte, qui s'était portée sur sa poitrine, lui avait fait souf-

fir des douleurs aiguës; mais on était parvenu à la rappeler aux pieds, et le prince était en meilleur état; que le corps prussien se reformait entre Stettin et Posen; que le roi de Prusse, accompagné de M. de Saint-Marsan, ministre de France, et du ministre d'Autriche, s'était rendu à Breslau; que les ordres avaient été expédiés pour former une forte avant-garde française, et composée de plus de 40,000 hommes de troupes fraîches; que toutes les places, Stettin, Custrin, Glogau étaient approvisionnées pour un an, et en bon état.

Le 28 janvier, à deux heures, Sa Majesté a tenu le conseil ordinaire des ministres, et à quatre heures le conseil des travaux de l'intérieur. Elle a daigné y appeler le ministre de l'intérieur; le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, ministre d'État; le comte Molé, directeur-général des ponts et chaussées, et le baron de Chabrol, préfet du département de la Seine. Sa Majesté a entendu dans ce conseil, M. Girard, ingénieur en chef et directeur des travaux du canal de l'Ourcq et des eaux de Paris; M. Deschamp, inspecteur divisionnaire chargé de la construction du pont de Bordeaux; MM. Tarbé, inspecteur-général, et Bonesel, inspecteur divisionnaire, qui ont présenté le projet de canal de Caen à la mer, lequel a été adopté par Sa Majesté; M. Saint-Fard, ingénieur en chef du Mont-Tonnerre, chargé du projet du pont de Mayence; et M. Roussigné, inspecteur-général, chargé de terminer la route de Wesel à Hambourg.

Le projet sur le canal de la mer Baltique au Rhin a été soumis à S. M. et approuvé par elle.

Le 2 février, Sa Majesté a tenu un conseil des finances, dans lequel elle a décidé que les créances pour fournitures faites à Saint-Domingue, qui ont été liquidées à une somme de 7 millions 100 mille fr., seraient payées par le trésor en rentes à 5 pour 100, provenant des recouvremens faits par le trésor en cette nature de valeur, et qui sont entrés dans ses recettes. Ce paiement sera effectué en mars, avril et mai.

Le *Moniteur* continue à se rendre le dépositaire fidèle de l'expression des vœux et des hommages qui de tous les points de l'Empire, des grandes cités, des plus petites villes, des garnisons et des campagnes parviennent à l'Empereur. Toutes les cohortes de gardes nationales ont demandé à marcher : les bataillons de dépôt des régimens de ligne ont aussi hâté par leurs vœux le moment de rejoindre leurs ca-

marades au champ d'honneur : d'autres dépôts ont ajouté l'offre de cavaliers pris parmi les hommes qui les composent, et quant aux dons de chevaux montés et équipés, l'exemple de Paris a été si rapidement transmis aux extrémités de l'Empire, que les offrandes des peuples du Tibre et de ceux de l'Elbe sont venues se confondre aux pieds du trône presqu'aussitôt que celles de la Loire et du Rhin. Rome a offert 250 chevaux à l'Empereur, et a ainsi noblement conquis le droit de lui dire dans son adresse que pour les sentimens de dévouement et de fidélité qui l'animent, elle ne pouvait consentir à n'avoir que le second rang parmi les cités de l'Empire : le royaume d'Italie le dispute à la France, ses offrandes aussi sont multipliées, et son dévouement exprimé dans les termes les plus énergiques.

S.....

ANNONCES.

Histoire de la Guerre de l'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique; par M. Charles Botta, chevalier de l'ordre Impérial de la Réunion, membre du Corps-Législatif; traduite de l'italien par M. L. de Sevelinges, et précédée d'une introduction par le traducteur. Quatre vol. in-8° de 2600 pages, imprimés sur papier fin, ornés de cartes, plans de batailles, et du portrait de Washington. Prix, 30 fr. Il y a quelques exemplaires papier vélin, prix double. On publie aujourd'hui les deux premiers volumes, 15 fr. Il faut ajouter 8 fr. pour recevoir franc de port. Chez J. G. Dentu, imp.-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3; et au Palais-Royal, galeries de bois, n°s 265 et 266.

Le Mercure de France paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le Mercure Étranger paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à *M. le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE
DE FRANCE.

N° DCIV. — *Samedi* 13 *Février* 1813.

POÉSIE.

ÉPITRE A M. CREUSÉ DE LESSER,

AUTEUR DES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE.

O chantre heureux des anciens chevaliers,
Assis autour de cette table ronde
Qui par Merlin, le plus grand des sorciers,
Fut protégée, et devint si féconde
Soit en amours naïfs et cavaliers,
Soit en vertus, soit en exploits guerriers
Dont retentit le théâtre du monde;
Ami, Lesser, *l'Arioste Français*,
(Oh! sans façon, je te donne ce titre,
Dût un censeur, jaloux de tes succès,
Avec dépit m'intenter un procès :)
Tant bien que mal, il faut qu'à son pupitre
Un paresseux te griffonne une épître
Sur le plaisir que tes chants nous ont faits.

T

Je ne sais trop si quelque journaliste
Qu'un fin souris n'a jamais déridé,
De tes écarts dressant la longue liste,
Ne t'a d'abord sur ton plan bien grondé ;
Si, d'un œil froid te suivant à la piste,
Dans plus d'un vers il n'a pas gourmandé
Plus d'une rime un peu trop *moliniste* :
Mais au beau sexe, aimable casuiste,
L'ouvrage a plu ; c'est un point décidé.
Quand de ta muse, une critique obscure
Eût alourdi ta gentille parure,
Grace à Boufflers, chevalier-troubadour,
Dont le goût pur fait taire la censure,
N'irais-tu pas, sur l'aile *de Mercure*,
Du champ d'honneur au boudoir de l'Amour ?

Oui, comme toi, j'admire l'Iliade ;
Mais pour ma vue Homère est trop altier ;
Je crains Pégase et sa fière ruade :
Sur *Chevillard*, ce docile coursier,
Qui ne saurait punir mon incartade,
Je te suis donc, apprentif cavalier.
D'ailleurs, depuis la mort du Méonide,
Ton Apollon, espiègle et jovial,
Dans son vol leste, incertain ou rapide,
Est préférable au poëte banal
Se promenant des Enfers dans le vide
D'un ciel vulgaire, ennuyeux, glacial,
Où l'ambroisie est assez insipide.
Lorsqu'en fuyant cet Olympe vieilli,
De nos aïeux tu recherches les traces,
Il nous suffit que, dans un triste oubli,
Couvert d'acier, l'Amour, frère des Grâces,
N'ait point des Dieux partagé les disgrâces,
Et que ton art l'ait vraiment ennobli.

S'ils lisent bien, nos auteurs homériques,
Tes chants naïfs, puisés dans nos chroniques,
Tableaux des mœurs des siècles d'autrefois,
Ils conviendront qu'un mépris discourtois
Dédaignait trop nos sources poétiques.

Qui n'aime à voir à la table d'Artus
L'honneur loyal, compagnon des vertus;
Prendre l'épée, *escalibor* antique,
Et de la pointe en graver les statuts ?
Qui ne se plaît à revoir suspendus
Casques, brassards, des lances, des écus,
Autour des murs de ce salon gothique ?
Qu'avec plaisir chacun relit encor
Sur les écus les devises fidèles
De ces héros, fiers défenseurs des belles !
On croit ouïr, d'une voix de Stentor,
Ces mots tonnans : *Silence à Sacrémor.*
Là, Palamède a peint ainsi son ame :
Prêt à mourir pour son prince et sa dame.
A Lancelot Galléhaul dévoué
Montre à nos yeux *la Gloire et l'Amitié.*
Là, surmonté d'une triple couronne,
Brille l'écu du vieil et grand Artus;
On lit au bas : *Encor plus de vertus.*
Là, contemplant le soleil qui rayonne,
L'aigle d'un preux vole et *rien ne l'étonne.*
Tristan fait voir un lion, mais autour
Il est inscrit : *Désarmé par l'Amour.*
Regardez peuple, est la noble devise
De Lyonnel, ce roi juste qu'on prise.
Sur un champ d'or, la foudre, en un seul mot,
D'un trait de feu grave; *c'est Lancelot*.... (1)
Arrêtons-nous; ma voix pourrait s'éteindre
En dénombrant ces valeureux guerriers;
Toi seul, Lesser, as le droit de les peindre;
Ma main, sans art, ternirait leurs lauriers.

Mais quelle était, dans l'Europe et la France,
Le véhicule ardent dont la puissance
Multipliait d'héroïques exploits ?
C'était l'Amour : l'Amour tendre et fidèle,
Du sexe alors reconnaissait les lois;

---

(1) Voyez les statuts de la Table Ronde, dans le Ve chant du poëme, et les devises des chevaliers, dans le chant XVIIIe.

Et la valeur, sous sa douce tutelle,
Etait l'appui du trône de nos rois.
Le sentiment, source du don de plaire,
Guidait le cœur, choisissait la beauté
Dont le maintien, gracieux et sévère,
A la pudeur alliait la fierté.
L'amant ployait un genou devant elle,
Puis ; d'espérance et de crainte agité,
« Pour les combats je pars, gente pucelle !
» Lui disait-il ; ah ! lisez dans mon cœur,
» Et j'oserai vous choisir pour ma belle.
» — Preux chevalier, j'aime votre valeur ;
» Partez, servez la patrie et l'honneur ;
» Mon œil vous suit... — *Merci*, mademoiselle ! »
Dans ce merci, le héros tressaillant
Exprime tout, sa belliqueuse audace
Et son amour : la vierge, en rougissant,
Baisse les yeux, puis détache avec grace
Sa belle écharpe, ornement de son sein,
Au chevalier l'abandonne, l'embrasse,
Et le relève, et lui serre la main.

Qu'en sons bruyans la trompète guerrière
Ait retenti : vêtu d'or et d'acier,
Le casque en tête et baissant la visière,
La dague au point, ferme sur l'étrier,
Notre héros presse son destrier,
Va se couvrir d'une noble poussière,
Venger son roi contre un *félon* altier ;
Ou, dans des jeux, devant la *cour plénière*,
Vaincre un rival, terrible chevalier.
Que ne peut-il pour son prince et sa dame ?
Enorgueilli de porter la couleur,
Gage si cher d'une discrète flamme,
Il a juré de revenir vainqueur ;
Il sent doubler les forces de son ame ;
Sa récompense, elle est là ; c'est l'honneur,
C'est son amante, au sourire enchanteur.

Ainsi l'amour, frère de la vaillance,
Sans s'amollir adorait la beauté

Dont les vertus enchaînaient la constance :
Maîtresse, amant, chacun de son côté,
Se respectait dans une longue absence,
Et les soupçons étaient sans apparence,
Tant on avait de foi, de loyauté !
J'atteste ici la jeune demoiselle
Dont le grand cœur fait vœu de chasteté
Au fier Gauvain que la victoire appelle (2) :
Ce trait, Lesser, demeure étiqueté
Dans ton poëme ; (oh ! non pour moi, modèle
De courtoisie et de fidélité) ;
Mais, entre nous, pour le lire à ma belle...
Je vais partir, lui faire mes adieux ;
L'honneur français réclame ma cohorte :
Puisse son cœur, s'arrangeant de son mieux,
A mes rivaux fermer au nez sa porte,
Jusqu'au retour d'un amant glorieux
Qui la viendra relever de ses vœux
Avec l'Amour et sa riante escorte !...

Jadis pourtant ce dieu fit à l'Hymen
(Je ne saurais en garder le silence)
Des passedroits qu'au premier examen
Plus d'un mari trouve de conséquence ;
Mais *honni soit*, Messieurs, *qui mal y pense ;*
Grâce à Lesser, je le prouverai bien.

Figurez-vous, dans leurs fureurs jalouses,
Ces vieux barons qui, lâches et cruels,
Persécuteurs d'innocentes épouses,
Les enfermaient dans leurs sombres châtels.
Nos chevaliers, courtois et redoutables,
Prêtant au faible un bras officieux,
Pouvaient-ils, sourds à leurs cris lamentables,
Abandonner ces victimes aimables
Aux noirs accès de tyrans odieux ?
Non, ils devaient punir l'indigne outrage
Fait au beau sexe, aux vertus, aux amours.

(2) Voyez ce beau trait dans le poëme, chant XIe.

Qu'un noir baron oppose à leur courage
Larges fossés, impénétrables tours :
Du pont-levis eux s'ouvrent le passage ;
Les traits sifflans, les débris de rocher
Portent la mort ! voyez les s'approcher ;
Ils bravent tout, couverts de leurs rondaches.
Nains et géans, suscités par l'Enfer,
Sont pourfendus ; sous leurs bruyantes haches
Ils font crouler la porte aux gonds de fer.
Quels coups affreux ! quelle terrible lutte !
Mais ce *Bréhus* tombe, expire, et sa chute (3),
Réjouissant les échos de la tour,
Rend à la belle et l'espoir et le jour.

Or, quel mari peut crier au scandale,
Si, de bon cœur, la sensible beauté,
Au détriment d'une austère morale,
Récompensait tant d'intrépidité,
Et recouvrait sa douce liberté
Par quelque brèche à la foi conjugale ?
Certes, l'amour ne se commande pas ;
Qu'il soit permis au sexe sans défense
De se venger d'un tyran qui l'offense,
En disposant au moins de ses appas,
Pour s'acquitter de sa reconnaissance
Envers ces preux armés, qui de leurs bras
La délivraient d'une injuste puissance.

Je ne dis point qu'en ces tems vertueux
On n'eût jamais des faiblesses blâmables ;
Je ne dis point qu'à des reines aimables
On ne portât des échecs dangereux ;
Deux grands héros furent même coupables.
Maris, boudez Tristan et Lancelot (4),
(Eux si loyaux au milieu des batailles !)
L'un d'avoir fait, jusque dans *Cramalot*,

---

(3) Voyez la tour sans *huis* et la punition de *Bréhus*, dans le chant XVe du poëme.

(4) Chant IIe et VIIIe.

Le bon Artus, pic, repic et capot,
Et l'autre, un oncle, un roi de *Cornouailles !*
Vingt fois cocu (qu'on me passe le mot).
Marc toutefois qui n'est point sans entrailles,
Pouvait se faire un reproche *in petto* :
N'avait-il pas opposé son *veto*
A l'amour même, et par ses épousailles (5)
Soufflé jadis son Yseult au héros?
Ma foi, c'était assez mal-à-propos
Forcer Tristan à justes représailles.
Le bon Artus avait aussi des torts :
N'eût-il pas dû conserver la mémoire
Du triste essai de la *corne d'ivoire* (6)
Où tout mari, malgré d'adroits efforts,
Trop peu fidèle, en vain tenta de boire
Sans épancher la liqueur sur les bords?
Pour ces amans j'use encor d'indulgence,
Lorsque je songe aux *philtres amoureux* (7)
Dont la Morgain, pour les perdre tous deux,
Les enivrait dans sa lâche vengeance.
Un froid Caton (s'il eût vu l'œil d'azur
D'Yseult la blonde, ou l'œil noir de Genièvre),
Pressant la coupe, aurait, j'en suis bien sûr,
Bu de l'amour la dévorante fièvre.
Mais nous doutons que le sage eût, comme eux,
De sa faiblesse effacé la mémoire;
Et qu'en prêtant un appui généreux
Pour relever et le trône et la gloire
D'Artus jaloux et de Marc furieux,
Il eût suivi l'exemple de ces preux :
Nous doutons bien que, d'un charme illusoire,
Comme Tristan il eût gémi tout bas,
Frappé *sa coulpe* en forme expiatoire (8).

(5) Chant VIIe.

(6) Chant IXe. La lecture ou le souvenir de ces faits aide à l'intelligence de la justification de Lancelot et de Tristan.

(7) *Le boire amoureux*, chant VIe.

(8) *La mort de Tristan*, chant XIXe.

Et qu'un remord, chrétien et méritoire,
Eût dans la tombe accompagné ses pas....

Ages lointains, dont l'aimable ignorance,
En égayant l'imagination,
De nos aïeux nous rappellent l'enfance ;
Vous qui mêliez à la religion
L'amour naïf, l'amitié, la vaillance
Avec un grain de superstition ;
Ages heureux, où la chevalerie,
En inspirant l'honneur, la loyauté,
Et des vertus la magnanimité,
Usait des mœurs la rude barbarie !
Faut-il choisir ? Je sens, en vérité,
Que de vos preux l'héroïque folie
Est préférable à la raison polie
D'un siècle enclin à la frivolité
Qui, tour-à-tour, se rit de la beauté
Et des devoirs qu'impose la patrie....
Mais qu'ai-je dit ? se sont-ils obscurcis
Ces jours brillans, célébrés par le Tasse,
Et ces hauts faits qu'Arioste avec grâce
A consacrés par d'immortels récits ?
Ces rois si grands, si naïfs dans le style
Dont les peignaient et Comine et Joinville,
Tous nos Français, nos Charles, nos Louis,
Se seraient-ils pour nous évanouis ?
Non ; dans ce siècle, en héros si fertile,
Où son grand-homme efface le Dieu Mars,
Nous reverrons, dans la France aguerrie,
L'antique honneur de la chevalerie
Faire revivre, au sein même des arts,
Les franches mœurs, l'aimable courtoisie,
Et les vertus des Henris, des Bayards.

C'est toi, Lesser, toi dont la muse habile
A des vieux tems distillé le trésor ;
Comme l'abeille industrieuse, agile,
Se délassant de son lointain essor,
Du suc des fleurs, dans des cellules d'or,
Pétrit, compose, épure un miel utile :

Eh bien! poursuis ; rends à tes chevaliers
Que, chez Artus, le S. Gréal rassemble,
Leurs traits naïfs et leurs exploits altiers,
Défigurés par tant de romanciers
Dans leurs détails comme dans leur ensemble.
Oui, l'Arioste, un de tes devanciers,
Surpris, charmé de te voir sur sa trace,
A ton poëme a souri du Parnasse,
Et, détachant un brin de ses lauriers,
De son émule en couronne l'audace.

CHARLES MULLOT (de la Gironde).

ÉNIGME.

Nous sommes vingt : dix sont toujours cachés
Au fond d'un double cloître,
Ce qui fait qu'ils sont empêchés
D'embellir et de croître,
Ainsi que font
Les dix autres qui sont
D'une bien plus belle stature,
Et dont on fait plus souvent la parure.
Chacun de nous est planté
A chaque extrémité
De vingt rejetons nés d'une quadruple branche.
On nous émonde, et l'on retranche
Ce qu'on voit en nous d'excédent.
Par ce qu'on voit sous nous de sang,
On auguré bien du courage;
Et quand de nous le lion fait usage,
Il fait trembler les plus vaillans,
Et sa marque reste long-tems.

S........

LOGOGRIPHE

Sectateur zélé d'Épicure,
Chaud partisan du friand Lucullus,

Du vorace Vitellius
Et des nouveaux Apicius,
Chez Méhot, chez Véry, je fais bonne figure;
Ma tête à bas, de Saturne et Mercure,
De Jupiter, de Mars et de Vénus,
A Greenwich, à Paris, j'observe la tournure.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

S'il faut croire Fontenelle,
Lecteur, mon premier souvent
A fait tourner la cervelle
Au mortel le plus savant.
Mon dernier avec *bas* peut faire une antithèse,
Et mon entier, sans doute, était mal à son aise,
Lorsque sur un chameau,
Tout près des rives de la Saone,
(Le fait est vrai, mais le trait n'est pas beau)
Il lui fallut comparaître en personne.

V. B. (d'Agen.)

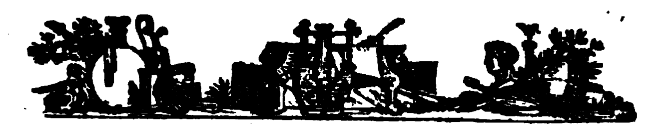
---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Patins.*

Celui du Logogriphe est *Dénier*, dans lequel on trouve : *diner.*

Celui de la Charade est *Anson.*



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Les Princes rivaux, ou *Mémoires de mistress Mary-Anne Clarke, favorite du duc d'Yorck, écrits par elle-même, où l'auteur dévoile le secret des intrigues du duc de Kent contre le duc d'Yorck son frère*, etc. — Un vol. in-8°, avec le portrait de mistress Clarke. — Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

On se rappelle les scandaleux débats qui eurent lieu, il y a trois ans, dans le parlement d'Angleterre, où l'on reprocha publiquement au duc d'Yorck, généralissime de l'armée anglaise, d'avoir vendu les places et les faveurs dont cette espèce de ministère lui permettait de disposer. On produisit une mistress Clarke, l'une des maîtresses du duc, qui confessa en plein parlement qu'elle avait reçu de l'argent, et qu'elle avait partagé avec le prince. Le parlement fit une adresse au roi pour le prier de retirer au duc d'Yorck son commandement; ce qui fut fait.

Si le duc d'Yorck qui, malgré ses déprédations, était toujours obéré, avait pu fournir assez d'argent à sa maîtresse, il lui aurait fermé la bouche, ou bien elle aurait fait une déposition en sa faveur; et cela n'est point une supposition gratuite : elle avoue elle-même, sans trop se gêner, les nobles motifs qui la font agir (page 13); mais ce n'est pas tout : elle ne se trouve pas assez bien payée par ceux qui l'ont mise en jeu contre son ancien amant. « Comme j'avais fait, dit-elle, page » 198, au duc d'Yorck tout le mal dont nous étions » convenus, je croyais avoir droit, jusqu'au dernier sou, » à la rétribution qui m'avait été promise. » En conséquence, elle les cite en justice pour les forcer à exécuter leurs promesses prétendues; elle publie contre eux un libelle diffamatoire, honteux par son objet, dégoûtant par sa forme, et qui, tel quel, n'a pas laissé de trouver un traducteur. C'est ce libelle qu'on publie aujourd'hui,

En parlant d'un de ces Messieurs qui n'ont pas jugé à propos d'acheter son silence, elle dit de lui : « Il sied » bien à un tel gredin de parler de justice ! Si elle n'avait » pas été aveugle, elle l'aurait fait pendre (page 179). » Ailleurs, après avoir révélé la manière dont deux amis du duc de Kent s'exprimaient sur le compte l'un de l'autre, elle ajoute : « Au surplus, si le lord Folkstone » est obligé d'aller sur le terrain avec le major Dodd ou » le colonel Wardle, je lui servirai de second avec » plaisir ; et si par hasard il venait à trembler, je diri- » gerais son bras, et je tirerais la gachette (page 216). »

Tout cela est passablement nauséabonde, et le traducteur en plusieurs endroits en prend occasion de témoigner, avec raison, une sainte indignation contre les mœurs de la nation où de telles choses se passent. Cependant, comme par-tout il y a des motifs pour se consoler, n'y en a-t-il point ici pour prendre son parti sur le scandale ? On se rappelle la réponse du tragédien Baron à ce seigneur qui trouvait scandaleux aussi qu'un histrion osât prendre avec lui un ton d'égalité. *Comptez-vous pour rien, Monseigneur, le droit de me le dire ?*

Vies des Poetes français du siècle de Louis XIV ; par M. F. Guizot. *Première livraison.* Cet ouvrage formera 3 vol. in-8° de 500 pages, et paraîtra en douze livraisons qui se suivront de mois en mois. — Prix, 18 fr. — Paris, chez *F. Schoell*, libraire, rue des Fossés-Montmartre, n° 14.

Il n'est aucun de nos poëtes célèbres qui n'ait trouvé son biographe ; leurs *vies* figurent ordinairement à la tête de leurs *œuvres*, et si toutes étaient également bien faites et bien écrites, peut-être serait-il inutile de les écrire de nouveau. Je dis *peut-être*, car je n'oserais pas l'assurer. Ces *vies*, en effet, étant l'ouvrage d'un grand nombre de plumes différentes ne peuvent avoir été composées dans un même esprit, et chacune pouvant l'avoir été par un admirateur particulier du poëte qui en est le héros, il peut en résulter que tous soient appréciés beau-

coup plus haut qu'ils ne le méritent. Le biographe d'un seul poëte ressemble beaucoup au commentateur qui ne voit rien à comparer à l'ouvrage dont il s'occupe. Mais si l'on avoue qu'il serait encore permis de recommencer cette partie de notre histoire littéraire prise dans son ensemble, quand même elle aurait déjà été traitée avec succès séparément, on conviendra qu'une telle entreprise n'est pas seulement permise, mais nécessaire, lorsque l'on sait que trop souvent nos poëtes n'ont trouvé que des biographes très-peu dignes d'eux. Il y a d'ailleurs un autre avantage à rassembler leurs vies dans un même cadre où elles se suivent chronologiquement. Leur réunion devient alors l'histoire de la poésie française. L'importance historique se joint à l'intérêt biographique. Des anecdotes qui n'avaient servi jusque-là qu'à peindre le caractère de tel homme, les habitudes de telle coterie, la physionomie de telle société, deviennent des traits saillans dans l'histoire de l'esprit humain, et acquièrent une utilité morale et philosophique. Ce fut probablement avec de pareilles vues que le célèbre Johnson entreprit de rassembler en un corps d'ouvrage les *vies des poëtes anglais*, et c'est sûrement dans cette intention que M. Guizot se fait aujourd'hui le biographe des poëtes du siècle de Louis XIV. Il porte un coup-d'œil philosophique sur tous les sujets dont il s'empare, et son *Introduction* que nous avons sous les yeux ne peut nous laisser aucun doute sur la manière dont il a considéré celui-ci.

Au reste, je ne dissimulerai point qu'il peut se trouver des lecteurs assez empressés d'arriver aux faits pour me demander si cette Introduction était vraiment nécessaire, si du moins elle n'est pas trop longue, puisqu'elle occupe le quart du premier volume dans un ouvrage qui n'en aura que trois. Les goûts sont quelquefois si différens que je trouverais plutôt à cette Introduction le défaut contraire; elle n'est point assez étendue pour le vaste sujet qu'elle traite, ou plutôt (disons-le franchement), l'auteur a pris son sujet d'un peu trop haut. Il n'était pas absolument nécessaire, pour nous préparer à lire les vies de Corneille et de Racine, de remonter à la manière

dont la littérature est née et s'est perfectionnée chez les Grecs. Ce n'est pas que l'auteur ne présente sur cet objet des vues très-ingénieuses, et qu'il ne nous donne des aperçus très-heureux sur la différence très-remarquable qui existe entre la manière dont les Grecs se sont éclairés et civilisés, et celle dont les lumières et la civilisation sont nées et se sont propagées chez les peuples modernes; mais les bornes qu'il s'était prescrites dans ce morceau l'ont forcé de resserrer beaucoup trop cet intéressant parallèle; il sera compris sans doute des lecteurs qui ont déjà médité sur ce sujet; il pourra même l'être aussi de quelques-uns des autres, mais ceux-ci auront besoin de travailler ensuite eux-mêmes sur les idées qu'il leur fournit, s'ils veulent que cette lecture leur profite. J'en dis autant du coup-d'œil rapide que jette M. Guizot sur notre poésie, depuis son origine jusqu'à François Ier; il n'est pas seulement rapide, il est incomplet. Les Troubadours provençaux y occupent cependant assez de place; mais l'auteur ne nomme ni Thibaut, comte de Champagne, ni Raoul de Couci; il ne parle point de ce fameux poëme d'*Alexandre,* qui donna son nom aux vers alexandrins, ou bien il le confond avec les romans du même siècle. Mais il y aurait de l'injustice à nous arrêter plus long-tems sur ces omissions : elles sont excusées par cela seul que M. Guizot s'est vu contraint, par son plan, à resserrer en trente pages le tableau des quatre premiers siècles de notre poésie. Arrivé à l'époque où il pouvait donner plus d'étendue à ses idées, il reprend cette clarté, cette exactitude que l'on est accoutumé à trouver dans son style et dans ses recherches, et il dédommage amplement ses lecteurs.

C'est à Marot et à Ronsard que M. Guizot commence à apprécier, avec un goût supérieur, et les qualités de notre poésie, et le mérite de nos poëtes. Ces deux écrivains jouirent chacun dans son tems de la plus haute réputation. On lit, on cite, on admire encore quelques pièces de Marot; on ne parle plus guère de Ronsard que pour le tourner en ridicule. M. Guizot explique très-bien la destinée de ces deux poëtes, dont le mérite fut

peut-être égal. Marot, avec moins de génie et moins d'imagination que Ronsard, recueillit avec sagesse l'héritage de nos anciens auteurs de fabliaux, où l'on trouve, dit notre auteur, une vérité de détails et de sentimens, un caractère naïf, badin et un peu malicieux, qui appartient spécialement à l'esprit français laissé à lui-même. Ce caractère est encore aujourd'hui celui de nos poésies fugitives, genre dans lequel aucune nation n'a pu nous égaler. Pourquoi s'étonner que les premiers titres de cette gloire nous charment encore dans les heureux essais de Marot? Ronsard, au contraire, succédant à ce poëte, à l'époque où tout ce qui cultivait les lettres tournait ses regards vers les trésors des littératures grecque et latine qui venaient, en quelque sorte, d'être exhumés, Ronsard, dis-je, voulut enrichir le français de ces richesses latines et grecques. L'antique simplicité lui parut au-dessous de la magnificence qui devait revêtir la poésie; il voulut ennoblir notre langue, il voulut qu'elle pût lutter avec les anciens; mais il n'en connut point assez le génie; et sa réputation dut passer avec ses ouvrages, lorsque ce génie eut été découvert par Malherbe, lorsqu'il eut brillé dans les ouvrages de Corneille, de Racine et de Boileau. Toutefois (et c'est ici que se distinguent le jugement sain, le goût délicat de notre auteur) les erreurs de Ronsard ne nuisirent qu'à lui-même, et la langue profita de ce qu'il avait eu d'heureux dans ses témérités. Notre poésie, dit M. Guizot, apprit à se parer d'une magnificence qu'elle n'avait point connue jusqu'alors; les trésors dont elle s'enrichit, bien qu'empruntés hors de son territoire, n'ont pas peu contribué à l'élever au rang où elle s'est placée depuis cette époque. Ainsi, ajouterai-je, jusqu'à ce que la langue et le goût soient fixés, la littérature, la poésie même, ont cela de commun avec les sciences, qu'elles profitent des erreurs comme des découvertes de ceux qui les cultivent; mais les littérateurs ont l'injustice d'oublier ceux qui les ont instruits, tandis que les savans ne parlent qu'avec respect des hommes qui leur ont frayé la carrière; on rit de Ronsard et de Desportes; Tycho et Ptolomée sont toujours nommés avec honneur.

M. Guizot n'apprécie pas avec moins d'équité l'école de Malherbe que celle de Ronsard. Rien de plus opposé que l'esprit qui régna dans l'une et dans l'autre. Ronsard et ses élèves vivant dans un tems de troubles n'avaient écrit que pour les écrivains, n'avaient fait de la poésie que pour les poëtes. Ils avaient nourri leurs ouvrages d'érudition, parce qu'elle n'était point étrangère à ce petit nombre de lecteurs choisis; ils s'étaient pliés aux tournures grecques et latines, parce que ces lecteurs savaient le grec et le latin; ils n'avaient pas même craint d'être quelquefois obscurs, assurés qu'ils étaient de la patience et de l'intelligence de leurs zélés admirateurs. Malherbe sous Henri IV et Louis XIII dut en agir différemment. La paix intérieure avait succédé aux guerres civiles: les lettres n'étaient plus seulement l'occupation de quelques savans de profession; elles devenaient peu-à-peu l'amusement de beaucoup d'oisifs. Ce fut à ceux-ci qu'il s'agit de plaire, et la première condition fut de leur parler leur langue, de se faire entendre avec facilité, de ne traiter que des objets qui fussent à leur portée. Dès-lors on dut abandonner tous les hellénismes et les latinismes de l'ancienne école; l'érudition dut être restreinte aux connaissances peu étendues qui entraient alors dans l'éducation des honnêtes gens. La langue sur-tout dut être épurée, et la tâche était laborieuse après toutes les richesses non-seulement latines et grecques, mais limosines, provençales et normandes, dont Ronsard avait prétendu la charger. Socrate avait fait descendre la philosophie du ciel sur la terre. Malherbe ramena la poésie française de l'Université dans les sallons. Mais à peine sa révolution fût-elle opérée que lui-même, et sur-tout ses disciples, l'outrèrent, comme cela arrive à toutes les révolutions. D'empoulé, d'exagéré que l'on était, on devint bas et trivial. On avait trop négligé les formes; et pour les polir on négligea le fonds. Les disciples de Ronsard se plaignirent des premiers abus; les disciples de Malherbe lui-même relevèrent le second, et ainsi se préparait l'époque brillante de notre gloire littéraire, celle où notre poésie devait avoir de la noblesse sans enflure, du naturel sans trivialité, et où le mérite des

pensées serait encore relevé par la correction du langage.

Toutefois il y avait encore un énorme pas à faire, je dirais presque un abîme à franchir avant d'arriver à ces heureux jours. Deux vices essentiels semblaient inhérents à notre littérature. Une galanterie exaltée et froide, nourrie des hyperboles de l'Espagne et des subtilités de l'Italie, était en quelque sorte l'unique sujet des faiseurs de vers. Personne ne contemplait, ne sentait les beautés de la nature. On s'occupait moins d'images que de pensées; on prétendait sur-tout au bel esprit; on voulait éblouir plutôt que toucher, étonner plutôt que séduire. Nous avons vu que les poëtes ramenés par Malherbe dans le monde avaient voulu plaire à un public très-nombreux. Ils y réussirent, et le rapprochement des gens de lettres et des gens du monde date à-peu-près de ses succès. Mais quelque bien que ce rapprochement ait pu opérer alors et depuis, il produisit d'abord un mal dont les suites n'ont jamais été totalement effacées. Les gens du monde ne se contentèrent pas de lire les poëtes, ils voulurent les juger et prendre rang parmi eux. Il se forma de tous côtés des coteries littéraires, chacun voulut y apporter son contingent; tout le monde voulut faire des vers, les faire promptement, sans méditation et sans étude. Qu'on juge du beau résultat de tant de prétentions! Qu'on se figure des poëtes empressés d'obtenir le suffrage de gens qui ne pouvaient pas captiver leur attention plus long-tems qu'il n'en fallait pour juger d'un sonnet et d'une ballade, et qui voulaient sans cesse des vers nouveaux; qu'on leur associe ces mêmes juges entrant à leur tour dans la lice avec des ouvrages du même genre composés encore plus cavalièrement, et il ne faudra pas de bien longues réflexions sur cette direction singulière qu'avait prise alors notre poésie pour ne plus s'étonner de cette manie du faux bel esprit, de ce jargon de métaphysique amoureuse, de ces petits vers à la glace qui sous Louis XIII et dans les premières années de Louis XIV eurent une vogue si désespérante à la ville et à la cour. On comprendra l'autorité de l'hôtel de Rambouillet et le langage

des précieuses, le succès de l'esprit de Voiture et des romans de Mlle Scudéry.

C'est principalement de cette époque de notre littérature que M. Guizot s'est occupé dans son *introduction*, parce qu'en effet elle précède immédiatement celle dont il va nous donner l'histoire. On y trouvera des faits curieux rapprochés avec beaucoup d'art, et d'où l'auteur tire des observations extrêmement intéressantes. Les noms de cette époque trop peu connue parce qu'elle a été éclipsée par celle qui lui succéda, présentent, dans les tableaux qu'il en trace, des phénomènes très-singuliers. Il faut les aller chercher dans son ouvrage. C'est là qu'il faut voir comment, à la même cour et dans le même tems, régnaient la précieuse métaphysique de l'hôtel de Rambouillet et le burlesque de *l'Énéide Travestie*; comment on parlait sans cesse d'amour sans être amoureux, de débauche sans être débauché; comment, en un mot, l'homme entièrement séparé du poëte avait des sentimens à part et tout-à-fait différens de ceux que le poëte chantait. Trois choses, dit M. Guizot, contribuèrent à remettre notre poésie dans une meilleure voie : l'institution de l'Académie française, l'établissement des théâtres, et plus tard la protection directe de Louis XIV. De ces trois causes, l'institution de l'Académie était la seule qu'il dût traiter dans son Introduction. Il la raconte avec brièveté, mais d'une manière très-satisfaisante. Il n'a négligé aucune des sources qui pouvaient lui fournir des faits intéressans. En général, il a fait pour cette Introduction des recherches très-étendues, et, ce qui vaut mieux encore, loin d'en prodiguer les résultats, il ne les a offerts au public qu'avec une sage économie. Il a choisi parmi les anecdotes celles qui étaient les plus propres à caractériser les mœurs du tems, et parmi les vers il n'a cité que ceux qui pouvaient donner une idée bien positive, soit du mérite des poëtes, soit de leurs défauts. Ces citations ne peuvent manquer de plaire aux amis de la littérature, et ils sauront gré à M. Guizot d'avoir été les chercher dans des livres qui ne sont guère connus aujourd'hui que des littérateurs de profession.

Après avoir donné à notre auteur des éloges qu'il a si

bien mérités; je dois relever une inexactitude, ou plutôt une distraction qui lui est échappée, et je le ferai avec d'autant moins de répugnance qu'elle est la seule qui m'ait frappé, et qu'il lui sera facile de la réparer dans la seconde livraison de son ouvrage. Au nombre des grands écrivains du siècle de Louis XIV, qui ne sont point entrés à l'Académie française, il place Molière et La Fontaine. Molière, en effet, n'y fut point admis, et c'est déjà trop; mais La Fontaine y fut reçu le 2 mai 1684. Il faut rendre, non à La Fontaine, mais à l'Académie, ce qui lui appartient. Il y a aussi quelques obscurités dans l'Avertissement qui ouvre ce volume. Elles ne sont dues sans doute qu'à des fautes typographiques. M. Guizot pourra également y remédier dans un *errata*.

On assure que sa seconde livraison est sous presse, et qu'elle paraîtra incessamment. La vie de Corneille doit l'ouvrir et peut-être la remplir toute entière. Ceux qui connaissent le bon esprit, le goût sûr de M. Guizot, l'accueilleront avec empressement. Elle lui offre à décrire un spectacle du plus grand intérêt. Ce ne sera pas précisément celui dont parle Sénèque; l'homme de bien luttant contre la mauvaise fortune, *vir bonus cum malâ fortunâ compositus*, mais l'homme de génie luttant contre le mauvais goût. On peut se promettre d'avance que ce sujet sera bien traité par l'auteur, et l'on doit désirer qu'ensuite la personne qui coopère à son ouvrage nous donne la vie de quelqu'autre poëte, où elle déploiera cette finesse de tact, et ce talent de découvrir aux objets des faces nouvelles qu'on a déjà si souvent admirés dans ses écrits.

C. V.

THÉATRE DE LA FONTAINE. — *Édition stéréotype.* — Un volume in-18.

LA FONTAINE est plus connu des gens du monde, comme fabuliste et conteur, que comme auteur dramatique! Les gens du monde; sinon les hommes de lettres, ignorent, pour la plupart, que le même écrivain qui narrait avec tant de charmes, a composé des scènes dignes

de Molière, et je gagerais volontiers que parmi tant de personnes qui savent par cœur ses fables, et même ses contes, il en est plusieurs qui ne connaissent ni *le Florentin*, ni sur-tout *la Coupe enchantée*, qui ne se joue plus. Cependant on doit à La Fontaine cinq comédies, dont quatre furent jouées avec succès, trois grands opéras, et il avait même commencé une tragédie.

Il est vrai que quatre de ces pièces, *le Florentin*, *la Coupe enchantée*, *le Veau perdu et retrouvé*, et *Je vous prends sans verd*, ont été attribuées à Champmeslé, acteur célèbre, et auteur de plusieurs comédies qui sont mauvaises, à la vérité, mais dans lesquelles on rencontre quelques jolis détails. Les liaisons de La Fontaine avec cet acteur, qu'il chargeait de faire recevoir ses ouvrages au théâtre, donnèrent sans doute lieu à ces bruits qui n'étaient pas encore éteints un siècle après la mort de Champmeslé, ainsi que l'atteste l'épigramme suivante :

> Que manque-t-il à Champmeslé
> Pour que sa gloire soit certaine,
> Puisqu'un siècle s'est écoulé,
> Sans qu'on ait encor démêlé
> S'il ne fut pas l'auteur des pièces qu'à la scène
> On attribue à La Fontaine?

Les hommes de lettres qui ont comparé les *Grisettes* ou *Crispin Chevalier*, sans contredit le chef-d'œuvre de Champmeslé, avec les pièces de La Fontaine qu'on attribue à cet auteur et dont trois seulement nous restent, car *le Veau perdu* n'a jamais été imprimé ; les hommes de lettres, dis-je, ont acquis la conviction que l'auteur des *Grisettes* était incapable de faire, je ne dis pas *le Florentin*, mais *Je vous prends sans verd*, qui ne s'élève pas au-dessus du médiocre.

Cette dernière pièce passe encore aujourd'hui, aux yeux de bien du monde, pour être de Champmeslé ; cependant il est impossible, malgré un grand nombre de négligences et même malgré les défauts graves qui la déparent, de ne pas y reconnaître le cachet original de La Fontaine, principalement dans la scène où *Saint-*

Amand surprend sa femme dans un tendre entretien avec *Montreuil*, scène que la fable de la *Tourterelle et du Hibou* rend extrêmement ingénieuse, et que, par conséquent, Champmeslé aurait été incapable de faire : aussi les éditeurs qui, en 1791, publièrent les *Chefs-d'œuvre dramatiques de La Fontaine*, y firent-ils entrer *Je vous prends sans verd*.

M. Fayolle, à qui nous sommes redevables de la nouvelle édition que j'annonce, a réuni en un volume *l'Eunuque*, *le Florentin*, *Ragotin*, *la Coupe enchantée*, et les deux actes de la tragédie d'*Achille*. Ces quatre comédies ne sont guères connues, comme nous l'avons dit, que des gens de lettres. Cependant *le Florentin* se joue encore assez souvent, et *la Coupe enchantée* a longtems été au courant du répertoire : je ne doute pas que si elle était reprise elle n'obtînt un grand succès.

L'Eunuque est imité de celui de Térence, que Bruyeis a mis au théâtre sous le titre du *Muet*. Il ne paraît pas que la pièce de La Fontaine ait eu beaucoup de représentations, au lieu que celle de Bruyeis, dont la marche est plus rapide, a obtenu un succès d'estime qui s'est toujours soutenu. La Fontaine, admirateur zélé des anciens, s'est trop scrupuleusement attaché à traduire Térence en vers, tandis que Bruyeis se contenta de l'imiter dans une prose pleine d'enjouement et d'originalité; mais en transportant la scène à nos tems modernes, cet auteur a rendu le dénoûement invraisemblable. D'ailleurs, son *Frontin* dégénère trop souvent en caricature, ce qui n'arrive pas au *Parmenon* de l'Eunuque, qui est un habile intrigant, mais non un farceur. Il n'y a, au reste, dans le *Muet* rien de comparable aux caractères de *Truson* et de *Gnathon*, tracés avec tant de force comique par La Fontaine. Je ne crains pas même d'assurer, qu'avec de légères corrections et en adoucissant quelques détails un peu trop vifs, *l'Eunuque* ne fût joué avec succès.

Le Florentin est le chef-d'œuvre dramatique de La Fontaine. L'intrigue de cette comédie est, il est vrai, un peu faible, et manque de vraisemblance, mais l'intérêt qu'elle excite, l'art avec lequel elle est conduite,

la manière dont les scènes et sur-tout celle d'*Hortense* et d'*Harpagème* sont filées, et les charmes du style, rachètent bien quelques défauts. Il existe une édition de 1740, où le *Florentin* est en deux actes. Dans le premier, *Timante* qui s'est introduit chez *Harpagème*, craignant d'être surpris, se cache dans un fauteuil, et son valet *Gusman* dans une horloge. De telles scènes plus plaisantes que comiques furent sans doute retranchées par l'auteur aux premières représentations. Ces suppressions, mais sur-tout celle du personnage de *Gusman*, réduisirent la pièce en un acte, et il paraît que l'édition de 1740 a été faite d'après un manuscrit où les scènes supprimées existaient encore. . . . .

Ragotin, comédie en cinq actes et en vers, dans laquelle La Fontaine a rassemblé, autant qu'il a été en lui, les événemens du *Roman comique*, pèche et par la conduite et par le style. Le poëte traduit, pour l'ordinaire, en vers faibles et communs la prose bizarre, mais originale, de Scarron, et à peine rencontre-t-on dans sa pièce quelques détails où le génie du grand homme se laisse apercevoir. *Ragotin* est bien inférieur à *Je vous prends sans verd*, que je regrette beaucoup de ne pas trouver ici; et s'il faut absolument donner à Champmeslé une des pièces de La Fontaine, *Ragotin* me semble plus digne de l'auteur du *Parisien* et de la *rue Saint-Denis*, que de celui du *Florentin* et de *la Coupe enchantée*. . . . .

Cette dernière comédie est tirée de la nouvelle de *Boccace*, intitulée : *Les Oies de Frère Philippe*, et de l'un des épisodes de l'*Orlando Furioso*, morceaux qui avaient déjà fourni à La Fontaine les sujets de deux de ses Contes; il les réunit ensuite, et en fit une très-jolie comédie. Le caractère de *Lélie*, qui n'a jamais vu de femme, est d'une naïveté charmante; celui de Tibaut est bien imaginé et mieux soutenu encore. On en peut dire autant de tous les autres. Les scènes sont parfaitement conduites, le dialogue est facile et naturel, et le dénouement bien amené. . . . .

Je ne dirai rien autre chose des deux actes d'*Achille*, sinon que La Fontaine y fait parler les héros d'Homère

comme il a fait parler *Janot Lapin* et *demoiselle Belette*.

Un de nos plus ingénieux critiques, en rendant compte, dans un journal très-répandu, d'une nouvelle édition d'Hamilton, s'est plaint de ce que les éditeurs actuels publient des *œuvres trop complètes* et choisissent mal les *œuvres choisies*. Tout le monde doit être de son avis sur ce dernier reproche, dont il prouverait la justesse par beaucoup d'exemples, si cela était nécessaire. Quant aux *œuvres trop complètes*, il me permettra de ne pas penser comme lui. Les *œuvres choisies* sont pour les gens du monde ; mais il faut à l'homme de lettres les *collections complètes* de nos écrivains du premier et même de ceux du second ordre ; il trouvera l'histoire de leur génie dans leurs ouvrages, et il apprendra la manière dont ils travaillaient, en lisant leurs variantes. On aime à connaître comment Corneille, après avoir créé *le Cid*, *Cinna*, *les Horaces*, etc. a fait *Agésilas*, *Attila* ou *Pertharite*, et comment Voltaire fit *Agathocle* ou les *Pélopides*, après *Zaïre*, *Mérope* et *Brutus*. La lecture des *œuvres choisies* n'apprendra jamais quels ont été les progrès du grand écrivain dont on n'a imprimé que les chefs-d'œuvre, et quelle a été la décadence de son génie ; il faut lire pour cela ses *œuvres complètes*.

Il est plus utile aussi qu'on ne pense de savoir quelles chutes humiliantes a éprouvées le talent, qui a voulu sortir du genre que la nature lui avait tracé, pour en traiter d'autres auxquels il était étranger. Or, comme les fautes du génie peuvent ramener ceux qui s'égarent, il est nécessaire que les jeunes littérateurs aient dans leur bibliothèque des *œuvres complètes* de nos classiques, pour y apprendre à quoi ils s'exposent eux-mêmes en *forçant leur talent*.

Je regrette donc que l'éditeur du *Théâtre de La Fontaine* n'y ait pas joint *Daphné*, *Astrée* et *Galathée*, opéras que le *bonhomme* composa lorsqu'il se laissa *enquinauder* par *Lulli*. Quant à *Climène*, ce n'est qu'un dialogue plein de détails gracieux et un peu libres. *Climène* fut d'abord imprimée à la suite des Contes ; quelques éditeurs mal avisés la réunirent ensuite au théâtre ;

mais c'est dans les poésies diverses qu'est sa place naturelle.

L'opéra d'*Astrée*, le meilleur des trois, obtint une espèce de succès. A la première représentation, l'auteur, placé derrière des dames qui ne le connaissaient pas, s'écriait à chaque instant, *cela est détestable*. Ces dames, choquées de ses continuelles exclamations, lui dirent enfin : *Monsieur, cela n'est pas si mauvais, l'auteur est un homme d'esprit, c'est M. de La Fontaine.* — *Eh! mesdames*, reprit-il sans s'émouvoir, *la pièce ne vaut rien; ce La Fontaine dont vous parlez est un stupide; c'est moi qui le suis.* Il sort après le premier acte, et va s'endormir dans un café. Quelqu'un de sa connaissance, surpris de le voir dans cet état, s'écrie : *Comment donc ! M. de La Fontaine est ici? Ne devrait-il pas être à la première représentation de son opéra?* A ces mots La Fontaine se réveille, et dit en bâillant : *J'en viens, j'ai essuyé le premier acte qui m'a si prodigieusement ennuyé, que je n'ai pas voulu en entendre davantage; j'admire la patience des Parisiens.* C'est-là un de ces traits de caractère dont La Fontaine seul a fourni des exemples. L. A. M. B.

LES PARENS DE CIRCONSTANCE.

CONTE.

Le calife Haroun-al-Raschid, qui, comme vous le savez, était un grand promeneur, se promenait un soir dans les rues de Bagdad avec son grand-visir Giafar.

Sa promenade était finie, et le calife se plaignait de n'avoir pas rencontré dans sa soirée une seule aventure.

Voilà que, dans le même instant, il entend pleurer et gémir. Il s'avance du côté d'où partaient les plaintes et les sanglots, et voit, au clair de la lune, un bon jeune homme assis devant une petite boutique de cordonnier.

Le calife dit à ce jeune homme : Pourquoi pleures-tu ? Et le jeune homme lui répondit : Que vous importe ma joie ou mes larmes, mes plaisirs ou mes peines? quand vous seriez le calife en personne, vous ne pourriez me donner ce qui me manque pour être heureux.

Le calife sourit et dit : Qu'en sais-tu ? je suis peut-être plus puissant que tu ne crois ; je suis peut-être un envoyé du prophète, qui vient pour te secourir et te consoler.

Ah ! si vous êtes un envoyé du prophète, répond le jeune homme, c'est une autre affaire, et vous devez savoir aussi bien que moi ce que vous me demandez. Vous devez savoir que je suis amoureux de la belle Agéli, qui est fille d'un pauvre cordonnier comme moi ; et qu'on me la refuse parce qu'elle a un père, une mère, des frères, des oncles et des cousins, tandis que moi je n'ai rien de tout cela. Ils disent qu'ils ne peuvent donner leur fille à un inconnu, à un homme sans parens. En effet, seigneur, je suis venu au monde je ne sais comment, je suis né je ne sais où, je suis fils de je ne sais qui. Un pauvre cordonnier m'a trouvé un beau soir à sa porte, où, sans doute, ma mère m'avait abandonné ; il m'a fait élever, m'a montré son métier, et en mourant il m'a laissé son échoppe. Voilà six mois, seigneur, que je cherche à découvrir quels sont les auteurs de mes jours sans pouvoir en venir à bout, et pourtant je dois avoir quelque part des frères, des oncles, ou pour le moins des cousins, puisque tout le monde en a.

La naïveté du bon Kadib amuse beaucoup le calife, qui lui dit : Des frères, des oncles, il serait peut-être assez difficile de t'en procurer ; mais pour des cousins, sois tranquille, je t'en procurerai à tous les degrés possibles.

Le jeune homme, bien content de cette promesse, suit le calife qui le conduit dans son palais et le fait revêtir d'un riche costume.

Quand tout cela est fait, le calife dit à Giafar : Te voilà disgracié pour huit jours ; je t'exile dans une de tes belles maisons de campagne : et toi, Kadib, je te fais mon grand-visir ; tâche de remplir cette importante fonction avec intelligence et fidélité. — J'y ferai tout mon possible, répond Kadib, en se prosternant la face contre terre. Quand le pauvre cordonnier, mon père adoptif, voulut m'apprendre à faire des souliers, je ne savais pas seulement enfiler une aiguille ; mais il me disait : Courage, mon enfant ; avec un peu de bonne volonté et d'habitude, un homme apprend tous les métiers.

Dès le lendemain on sait à la cour la disgrâce de Giafar. De tous côtés on l'accuse, de toutes les parties de l'Empire des plaintes s'élèvent contre lui. Les courtisans, ceux à qui il avait fait un peu de mal, ceux sur-tout à qui il

avait fait beaucoup de bien, viennent féliciter le calife de cet acte de justice.

Le calife, en voyant la bassesse et la cupidité des hommes calomnier les vertus dont ils n'ont plus rien à craindre ni à espérer, ne peut s'empêcher de dire :

O hommes ! que vous êtes méprisables ! et vous voulez que les rois vous comptent pour quelque chose ! qui vous méprise le plus, vous connaît le mieux ; qui vous foule sous ses pieds n'a point de reproche à se faire. Eprouve-t-on des remords quand on écrase des reptiles ?

Cette réflexion n'est pas philanthropique ; mais n'accusons pas les despotes de l'Orient de la mauvaise opinion qu'ils ont des hommes ; ils les jugent par ceux dont ils sont entourés.

Bientôt le nouveau visir est environné d'un grand nombre d'amis comme l'était la veille le visir Giafar. Tout ce qu'il dit est sublime, tout ce qu'il fait est admirable, tout ce qu'il désire s'accomplit, tout ce qu'il aime est aimable, tout ce qu'il n'aime pas est odieux.

Il est entouré de flatteurs, de solliciteurs, et ne sait auquel entendre. « Par Mahomet ! se dit-il, c'est une chose plaisante ! hier j'étais aux pieds de tout le monde, aujourd'hui tout le monde est à mes pieds ; hier je faisais des babouches, aujourd'hui c'est à qui baisera les miennes ! »

Dès le soir même de sa nomination, le visir reçoit un placet d'un des plus riches habitans de Bagdad qui se dit son parent, et qui le prie de vouloir bien lui *octroyer*, à ce titre, un des premiers gouvernemens de l'Empire.

Ah ! ah ! dit Kadib ; voilà déjà un parent ! le calife me tient parole. Il n'y a rien de tel qu'une bonne place de visir pour retrouver ses parens. Il fait donc venir le solliciteur, et lui dit : Je veux profiter de la faveur du calife pour élever ma famille aussi haut qu'il me sera possible. Vous vous dites mon parent, j'en suis fort aise et pour vous et pour moi ; mais prouvez-moi que vous l'êtes, car j'entends parler de vous et de notre parenté pour la première fois de ma vie.

Alors le solliciteur prouve qu'il avait un arrière-grand-père, nommé Kadib, doué de beaucoup d'esprit et de vertus. — Etait-il riche et puissant ? Jouait-il un rôle dans l'Etat ? — Un très-beau rôle, Seigneur ; il était très-riche et très-considéré, comme l'ont toujours été et le seront toujours les membres de notre famille. — Ah ! je l'espère

Combien a-t-il laissé d'enfans? — Deux, Seigneur. — Se sont-ils mariés? — Oui, Seigneur, ils ont eu deux enfans qui se sont mariés à leur tour, et qui ont eu aussi chacun deux enfans, au nombre desquels était sans doute votre illustre père. — Oh! je n'en doute pas, et je vois que vous connaissez parfaitement notre généalogie. Je n'ai sur ce que vous me dites qu'une légère observation à vous faire. J'aurais dû partager un peu la succession de cet aïeul si riche, et je n'en ai pas reçu une drachme. Je suis de la branche cadette, et je sais, à n'en pas douter, qu'elle fut dépouillée autrefois par la branche aînée dont vous êtes aujourd'hui l'unique héritier, mon cher cousin. La fortune de notre grand-père commun pouvait bien monter à mille bourses pour le moins. Je n'en demande que la moitié pour ma part. — Mais, Seigneur..... — Vous ne serez bien reconnu pour mon parent qu'à cette condition. — Je jure..... — Cinq cents bourses, ou nous ne serons jamais cousins. — Je ne puis...... — Il ne manque que cette petite preuve pour établir notre parenté d'une manière directe et positive. C'est une bagatelle; mais enfin je vous l'ai dit, je ne suis occupé que de ma famille; il est donc juste que ma famille avant tout me rende ce qui m'est dû.

Le lendemain, de grand matin, le solliciteur arrive avec les cinq cents bourses; Kadib lui saute au cou, le nomme cent fois son cher cousin, et lui promet qu'avant huit jours il lui donnera le gouvernement du Khorassan. « Oui, lui dit-il, je jure par Mahomet, qu'à cette époque vous serez gouverneur, ou je perdrai ma place de grand-visir. »

Le cousin est enchanté de cette promesse; il sort et va conter sa bonne fortune à tout le monde; il ne parle pas des cinq cents bourses qu'il a données, mais il vante partout la manière affectueuse dont le visir accueille ses parens, ce qui fait bientôt éclore pour Kadib une foule de cousins tant germains qu'issus de germains, dans les rangs les plus élevés de la société.

Il dit au second qui se présente: « Pas le moindre doute; nous sommes parens et même très-proches parens; je connais tous les titres dont vous me parlez. N'y avez-vous pas lu que nos deux grands pères ont eu ensemble un terrible procès? — Oui, seigneur, je crois me souvenir..... — Que le vôtre avait tort dans cette affaire, n'est-il pas vrai? mais comme votre grand-père était beaucoup plus riche que le

mien, il a eu raison devant le tribunal du cadi, et le mien s'est trouvé ruiné de fond en comble. Je veux faire réviser cette affaire, et comme me voilà plus riche et plus puissant que vous, j'aurai peut-être ma revanche, à moins pourtant que vous n'aimiez mieux réparer par un petit sacrifice cette injustice criante. Le procès perdu par mon grand-père lui a coûté quatre cents bourses; je veux bien partager le différend par la moitié. Donnez-moi seulement deux cents bourses, et je vous fais grâce des frais de la procédure et des intérêts. »

Il dit à un autre : « Je me souviens fort bien de tout ce que vous me dites. Vos titres sont incontestables. Vous devez y avoir lu qu'un de mes aïeux avait déposé entre les mains de l'un des vôtres une somme de cent mille tomans, tant il avait de confiance dans la probité de ce parent qui passait pour le plus honnête homme du pays. — Oui, seigneur, je me souviens parfaitement de cette circonstance. — Vous voyez bien que je sais sur le bout du doigt toutes les anecdotes de ma famille. Mais vous ignorez peut-être ce que sont devenus les cent mille tomans déposés chez votre aïeul? — Seigneur, je crois que..... — Vous croyez que...... mon cher cousin; mais moi je suis sûr que..... je n'ai rien touché de ce dépôt dont vous avez sans doute hérité, ainsi je vous prie de me restituer au plus vite une somme si légitimement due. Vous réparerez par-là une injustice qui, si elle était connue, nuirait certainement à la réputation de notre famille dont la probité n'a jamais été mise en doute. »

Kadib accompagne ces discours des plus belles promesses, et jure à tous ses parens que dans huit jours il leur accordera toutes les places et dignités qu'ils demandent, ou qu'il perdra plutôt sa place de grand-visir.

En peu de tems il se voit un si grand nombre de cousins qu'il en est embarrassé; car pour prouver, il faut payer, et il s'en trouve quelques-uns qui ne peuvent faire leurs preuves; mais il dit à tous ceux dont les titres ne sont pas douteux : « Vous êtes riches, vous avouez que nos aïeux communs ont toujours été riches, puissans et considérés. Il faut donc que j'aie éprouvé de votre part une grande injustice, puisque sans la munificence du calife Haroun-al-Raschid qui sait distinguer le mérite dans quelque situation qu'il se trouve, je serais plongé dans la plus profonde misère. »

Il y avait bien quelque réponse à faire à cet argument;

mais comme l'argent était la meilleure de toutes, en peu de jours Kadib se vit possesseur d'une fortune considérable.

Alors il envoie chercher le père de la belle Agéli, afin de lui commander une paire de babouches. Lorsque le vieux cordonnier Rustaf apprend qu'il est choisi pour avoir l'honneur de chausser le grand-visir, il est près de mourir de joie ; tant il faut peu de choses pour faire mourir un homme! Il arrive au palais du visir, après avoir pris ses plus beaux habits et s'être coiffé d'un turban tout neuf. Il entre dans l'appartement magnifique où Kadib, entouré d'une centaine de personnes richement vêtues, était couché sur une ottomane et fumait des aromates. Rustaf tremble comme une feuille agitée par le vent. Il se met à genoux dès la porte de l'appartement et s'avance ainsi jusqu'aux pieds du visir, qu'il n'ose regarder en face et qui lui tend négligemment sa jambe, sans lui dire un seul mot. Quand Rustaf lui a pris mesure d'une paire de babouches, Kadib prend la parole et lui dit, en déguisant sa voix : Tu as une fille? — Oui, magnifique seigneur. — Est-elle belle? — Oui, seigneur, à votre service. — Elle aime, dit-on, un jeune homme nommé Kadib. — Hélas! seigneur...... — Est-ce vrai? — Que trop vrai. — Quel est ce Kadib? — Un mauvais sujet, seigneur, un paresseux qui ne fera jamais rien et qui ne sera toute sa vie que le plus misérable de tous les cordonniers. — J'ai eu quelque tems l'envie de le prendre pour me faire des babouches. — Ah! seigneur! que votre magnificence eût été mal chaussée! — Ce Kadib dont tu dis tant de mal, a-t-il encore d'autres défauts? — Il en a plus, seigneur, que vous n'avez de cheveux sur la tête ; mais quand il serait sans défauts, je ne pourrais lui donner ma fille! — Pourquoi donc cela? — C'est un homme sans parens, sans aveu..... — Sans parens! tiens, lève les yeux et regarde autour de toi ; voilà tous les parens de Kadib.

Le vieux Rustaf promène autour de l'appartement des regards ébahis, mais quand il voit tant de grands seigneurs réunis et si magnifiquement vêtus, il croit que le grand-visir se moque de lui ; il ose enfin le regarder en tremblant et reconnaît Kadib. A cette reconnaissance imprévue, le pauvre Rustaf tombe à la renverse et s'écrie : Allah! allah! je suis mort!

Cette exclamation fit rire Kadib et tous les spectateurs. Non, non, Rustaf, tu n'es pas mort, répond Kadib ; tu es mon beau-père, si toutefois tu me trouves aujourd'hui

un assez grand nombre de parens. Va donc sur-le-champ me chercher ta fille; je vais donner ordre au cadi de venir célébrer le mariage dans mon palais. Demain peut-être il ne serait plus tems.

Rustaf est toujours à genoux, il voudrait parler, mais sa langue est enchaînée comme sa pensée. Il aurait tant de choses à dire qu'il ne peut articuler un seul mot. Il se lève enfin, sort de l'appartement du visir et va préparer sa fille au sort brillant qui lui est réservé.

Je ne peindrai point la joie et la surprise de la belle Agéli : de fille d'un pauvre cordonnier, elle devient tout-à-coup la femme d'un homme qu'elle aime et d'un grand-visir! Son amour et sa vanité sont également satisfaits, et qui ne connaît les jouissances de l'amour peut apprécier au moins celles de la vanité.

Le mariage est bientôt célébré avec une magnificence digne des deux époux. La cérémonie est suivie d'un repas somptueux, auquel sont invités tous les *parens* de Kadib. Rien selon eux n'est plus beau dans la nature que la belle Agéli. On chante des vers à sa louange; on la compare aux houris, à cela près que les houris ont moins de charmes. Dans cet encens prodigué par la tendresse des parens, Kadib reçoit aussi son tribut d'hommages. C'est le plus grand de tous les visirs qui jusqu'à ce jour ont tenu les rênes de l'Etat; c'est le premier politique du monde. On ne sait ce que l'on doit le plus admirer, les grâces, la finesse de son esprit, ou la profondeur de son génie et l'étendue de ses connaissances. Déjà on le gratifie du titre de *grand*, on célèbre la gloire de *Kadib-le-Grand*. Le vieux Rustaf même n'est pas oublié, et la flatteuse poésie trouve le moyen d'en faire quelque chose, tant la poésie a de puissance! tant la tendresse des parens est ingénieuse dans ces circonstances importantes!

Pendant que cette famille intéressante et nombreuse s'abandonnait aux transports de la joie la plus vive et se livrait sans réserve aux doux épanchemens de la confiance et de l'amitié, on annonce un envoyé du calife. Tous les parens ne doutent pas que cet envoyé n'apporte au visir quelque magnifique présent. Leur curiosité est dans l'attente. L'envoyé est introduit; il s'avance d'un pas grave, tire de sa poche un papier, impose silence à toute l'assemblée, et lit :

« De la part du commandeur des croyans, le grand Haroun-al-Raschid. »

A ces mots, les convives se prosternent la face contre terre, et l'envoyé continue :

« Moi, Haroun-al-Raschid, représentant du prophète, il m'a plu de nommer Kadib mon premier visir après avoir disgracié Giafar. Aujourd'hui il me plaît de rappeler Giafar et de disgracier Kadib avec toute sa famille. Qu'il abandonne donc un poste pour lequel il n'est point fait, et qu'il rentre dans la poussière d'où je l'ai tiré. »

Après la lecture de cet arrêt foudroyant, les convives se relèvent, se regardent avec étonnement et stupeur. Toutes leurs espérances sont détruites ; il n'auront point ces belles et bonnes places sur lesquelles ils avaient si bien compté. La disgrace de Kadib entraîne celle de toute sa famille ; il n'a plus de parens, c'est à qui ne le sera pas, et dans un clin-d'œil la salle du festin est déserte ; il n'y reste plus que le bon Kadib qui rit, le vieux Rustaf qui tremble et la belle Agéli qui pleure. Kadib prend le premier la parole et dit en riant : Vous voilà bien étonnés, mes chers amis ? Tout-à-l'heure mon palais était rempli de parens qui célébraient mes louanges et qui m'aimaient à la folie ; et maintenant il ne m'en reste pas un seul. La fortune me les avait donnés, la fortune me les ôte. J'étais un visir de *circonstance*, et j'avais beaucoup de *parens de circonstance* ; mais grâce à Mahomet et à mon adresse, ces parens-là m'en ont valu d'autres qui me consoleront de leur perte, qui sont nombreux et ne m'abandonneront pas au besoin. Vous vous demandez où sont ces bons parens dont je vous parle ? dans mes coffres, mes chers amis, dans mes coffres. J'ai pour le moins six cent mille *tomans*, et ces cousins-là sont plus solides que les autres. ADRIEN DE SARRAZIN.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre de l'Impératrice* (1). — *Le Voyageur Malencontreux.*

Rivarol, précieuse ridicule de son siècle, et qui débitait

(1) Quelques abonnés ayant paru désirer que nous donnassions une certaine étendue à nos articles sur les grands théâtres, un homme de lettres connu a bien voulu se charger de la rédaction de ces articles, qui contiendront à l'avenir plus de détails et d'observations littéraires.

avec assez d'art une trentaine de conversations écrites d'avance dans sa mémoire, assis au banquet de quelques gens de qualité, chez lesquels il n'était pas fâché de faire croire à sa *qualité*, récitait souvent ce vers, qu'il a consigné dans une épître anti-poétique, adressée au roi de Prusse, qui ne l'a jamais lue :

Le vaste champ des arts n'est plus qu'un cimetière.

Ce cimetière s'est bien accru depuis même qu'il est mort d'une indigestion à Berlin. On n'a jamais vu plus de funérailles, plus de convois d'auteurs. N'est-il pas juste, au reste, que la sotte vanité qui porte une jeunesse imberbe à s'élancer dans une carrière que lui ferma la nature, reçoive à la fin son châtiment ? Plus l'éducation s'affaiblit, plus s'affaissent ses ressorts, plus la démangeaison de produire s'exalte et se fortifie. L'ignorance est sans pudeur. Ce déluge d'écrivains morts-nés se fait sur-tout sentir après les époques calamiteuses. Le champ des arts en est alors inondé. C'est ainsi qu'à la suite des longs orages, les charmilles des jardins et les feuilles des arbres se peuplent de chenilles et d'insectes de toute espèce.

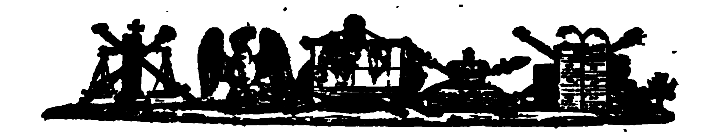
C'est cette effervescence inconsidérée de la jeunesse qui semble avoir donné le jour au *Voyageur Malencontreux*. Son peu de succès a justifié son titre. Les *Voyageurs* de M. Charlemagne n'avaient rencontré que des amis sur leur route; et le *Voyage Interrompu* de M. Picard ne l'a point empêché d'arriver à bon port. C'est que l'ouvrage du premier de ces auteurs est semé de vers piquans et agréables, que les scènes en sont *l'une à l'autre liées*; et que celui du second, quoiqu'il ne soit pas d'un comique fort élevé, étincèle d'une gaîté franche et naturelle, apanage particulier du talent de M. Picard. On y remarque sur-tout une scène fort divertissante, celle du notaire. Appelé pour dresser un contrat de mariage qu'on sollicite avec instance, il s'entretient de tout autre chose que de l'objet qui l'amène. Cette scène est visiblement empruntée d'une pièce anglaise, intitulée, si je ne me trompe : *My Great Mother*. C'est un barbier, des plus bavards, qui se présente pour raser un jeune homme d'un caractère vif et bouillant. Avant de se mettre en devoir d'exercer son ministère, il lui fait mille contes, et met à l'épreuve sa patience. A l'instant de faire glisser le rasoir sur son visage, il entame de nouvelles histoires, et lui chante des couplets. A Londres comme à Paris cette scène provoque un

rire franc et jovial, parce qu'elle fait ressortir le contraste des caractères. Je suis bien loin de faire un crime à M. Picard d'une imitation semblable. Les larcins sur les étrangers sont des conquêtes. On ne dérobe pas toujours aussi adroitement que lui; et en bonne conscience le volé devrait remercier le voleur. Il n'en est pas ainsi des auteurs du *Voyageur Malencontreux*, car deux auteurs se sont cotisés pour cette production : l'un est encore debout, et l'autre a vu, dit-on, le noir rivage; leur destinée physique est différente, mais celle de leur esprit est la même. Nous désirions analyser la pièce, mais son existence menace d'être si courte, que nous ne voulons point perdre notre tems et abuser de la patience du lecteur.

J'aurais voulu pour les auteurs que le public eût oublié les sifflets. Ils avaient préludé d'une manière peu satisfaisante pour la pièce au premier acte : ils ont retenti à la fin avec un acharnement inconcevable. Le fait est qu'il n'y a point de motif de pièce. Il n'était pas nécessaire de courir les grands chemins et les auberges pour duper d'aussi bons diables qu'un tuteur et un prétendu tels que ceux qu'on a mis sur la scène.

Mais, dira-t-on, pourquoi offrir aux gens de goût de semblables ouvrages? Parce que les bons ouvrages sont rares, et qu'on n'a pas le droit d'exercer son palais sur des mets plus exquis. D'ailleurs, ne faut-il pas amorcer le public par des nouveautés? Une sotte pièce peut avoir une heureuse destinée. Les preuves ne nous manquent pas. Quand on est soutenu par un excellent répertoire, on peut attendre, et se montrer difficile. La Comédie française court peu après les ouvrages nouveaux. Elle fait même de tems en tems des actes d'indulgence envers certains auteurs, dont les noms expulsés depuis long-tems de l'affiche sont tout étonnés de s'y retrouver. Eh! que lui fait le succès ou la chute de plus d'une pièce? Le lendemain elle se console avec le Misanthrope, Tartuffe, la jeunesse de Henri V, les Héritiers, les Deux Gendres, Bruyeis et Palaprat, les Etourdis. Mais à l'Odéon, après une chute signalée, il faut regarder de quel côté vient le vent.

D.



POLITIQUE.

Les dernières nouvelles de Posen sont du 3 février. Le quartier-général français est toujours dans cette ville. Le prince vice-roi habite le palais de la préfecture. Le prince de Neufchâtel, qui est rétabli, est parti de Posen pour Paris, où il est arrivé. Le prince d'Ekmull est également parti de Posen, après y avoir fait quelque séjour. Le maréchal duc d'Istrie y est arrivé. Quarante mille hommes de toutes armes, dont beaucoup de cavalerie, étaient attendus dans cette ville vers le 5 février. Le prince de Scharzenberg est toujours à Pulstuck, et le général Regnier, avec son corps, occupe des cantonnemens étendus sur les bords du Bug. Il repousse vivement toutes les attaques de l'avant-garde russe. Les Saxons destinés à porter au complet le contingent faisant partie de l'armée, sont en pleine marche. La division Grenier est arrivée à sa destination. Le passage des troupes françaises par Francfort est très-considérable; on y attend, vers la mi-février, beaucoup de corps complets, et 30 bataillons. En Bavière comme en Saxe, et dans le Wurtemberg, toutes les autorités mettent la plus grande activité dans les opérations relatives aux levées d'hommes et de chevaux. De nombreux transports traversent la Souabe, se rendant à leur destination respective.

Les séances du parlement anglais paraissent devoir devenir sous peu extrêmement intéressantes. Deux objets y appelleront l'attention. L'un est le privilége de la compagnie des Indes et les réclamations nombreuses auxquelles il donne lieu. Celui-ci est uniquement relatif au commerce anglais et à ses bénéfices. L'autre objet est bien plus important, puisqu'il s'agit du commerce du monde, de la liberté des mers, de l'indépendance des pavillons, de la sûreté des neutres, de l'existence des nations, c'est-à-dire, de la plus grande des questions, celle de la paix. C'est sous ce titre : *question de la paix*, que les journaux anglais parlent d'une prochaine motion de M. Whitbread. Nous rapporterons à cet égard les raisonnemens de quel-

ques-unes de ces feuilles, cités par le *Moniteur*, et tous également curieux.

« M. Whitbread, dit le *Sun* du 4 février, a annoncé hier à la chambre des communes qu'il ferait, le 4 du *mois prochain*, une motion au sujet de la paix. Ce n'est pas à nous à rechercher les motifs qui engagent ce gentleman à faire une telle motion; mais il ne peut y avoir le moindre doute sur l'effet qu'elle produirait si elle était adoptée. L'ambition de Napoléon l'a jeté dans le danger le plus imminent; il marche à grands pas vers sa chute : et voilà le moment que l'on choisit pour solliciter l'Angleterre de lui tendre la main pour le sauver, et le mettre à même, à quelque époque future, d'accomplir tous ses projets pour subjuguer l'Europe ! La paix seule peut en ce moment sauver Napoléon. Les fautes de ses ennemis l'ont fréquemment mis à même de se tirer des positions difficiles où il se trouvait; mais si les puissances de l'Europe le laissent actuellement en repos jusqu'à ce qu'il ait recruté ses forces pour les attaquer de nouveau, c'est à elles-mêmes qu'elles devront s'en prendre de leur propre destruction. »

« Les journaux ministériels, dit *le Morning-Chronicle*, nous assurent que les Français semblent vouloir retirer leurs principales forces de la péninsule. Nous voudrions pouvoir accorder quelque confiance à ces rapports, car, s'ils étaient exacts, ils prouveraient plus qu'aucune autre circonstance possible la difficulté qu'épreuve Napoléon à lever les hommes dont il a besoin pour renouveler son armée; mais nous n'apercevons aucuns symptômes d'une telle mesure, et toutes les observations que nous a suggérées la politique de l'Empereur des Français, sont contraires à la supposition, qu'il projette d'abandonner entièrement la péninsule. Son intention n'est, ni de l'évacuer, ni d'augmenter ses moyens d'attaque de manière à nous forcer nous-mêmes à nous en retirer; car son premier objet, en continuant cette guerre, est de nous engager à user notre population et nos ressources en Espagne, bien certain que tant que nous y aurons des troupes, les Espagnols resteront dans l'inaction, et convaincu d'ailleurs, que si nous venions à retirer nos forces et à abandonner les Espagnols à leurs propres efforts, il lui faudrait autant de milliers de Français pour les contenir, qu'il en emploie à s'opposer aux efforts que nous faisons en leur faveur, sans en être soutenus. »

Le Statesman ajoute : « Les journaux français, qui sont

arrivés, contiennent sans contredit des matières fort importantes; si la moitié seulement de ce qu'ils affirment est vrai, les ministres doivent, sans perdre de tems, faire usage de leurs talens pour la négociation ou pour la guerre. S'ils se croient capables de gouverner les affaires d'une grande nation, dans une crise comme celle où nous nous trouvons, au nom de Dieu, qu'ils le prouvent par leurs actions, et non par les absurdes et ridicules fanfaronades des rédacteurs des journaux à leur solde. En effet, les feuilles qui prêchent la guerre d'extermination, semblent s'obstiner d'autant plus à crier contre la paix, que les frais et les ravages de la guerre réduisent le peuple à une plus grande misère. Ces écrivains craignent le retour de la paix; car la nature de leur emploi en fait des espèces de fournisseurs de raisons en faveur de la guerre, et par conséquent de soldats aux officiers recruteurs, puisque la ruine du commerce, privant les ouvriers de travail, les force à s'enrôler pour remplacer les soldats que la guerre a moissonnés.

» Nous voyons cependant avec joie l'annonce d'une motion que doit faire M. Whitbréad en faveur de la paix, le 24 du mois prochain. Ce patriote, vers lequel se tournent les regards du peuple, ainsi que vers un petit nombre d'autres hommes qui professent des principes aussi sains, doit s'attendre à être lancé vertement par les écrivains mercenaires dont nous avons parlé ci-dessus. Ceux-ci reproduiront sans doute leurs motifs surannés pour rejeter toute idée de paix, savoir : que les circonstances ne sont pas favorables. Ils iront probablement jusqu'à dire que de telles motions ne servent qu'à encourager l'ennemi.

» Nous ne doutons pas cependant que dans les circonstances actuelles, il ne soit plus puissamment secondé qu'il ne l'a encore été. La voie des négociations est raisonnablement ouverte en ce moment, elle pourrait bien ne pas rester long-tems en cet état. En tout cas, il y aurait de la folie à ne pas tenter l'événement. »

Le Sénat s'est assemblé, le 7 de ce mois, sous la présidence du prince archi-chancelier. Le prince a pris la parole en ces termes :

« Messieurs, Sa Majesté Impériale et Royale a ordonné qu'il vous fût présenté un projet relatif à la régence.

» Cette partie de nos institutions n'ayant pu atteindre encore le degré de perfection que les lois reçoivent du tems, il a paru utile d'ajouter des dispositions plus étendues aux

dispositions déjà existantes ; et l'on a, en même tems, senti le besoin de faire revivre des usages consacrés dans nos fastes, et fondés sur les anciennes mœurs de la nation.

» Ainsi, le plan qui vous est soumis, rétablit dans toute sa latitude le droit non contesté qu'a le souverain de disposer de la régence.

» Toutefois, il empêche qu'un excès de précaution, en restreignant arbitrairement les pouvoirs de cette même régence, ne tende à dénaturer l'essence du gouvernement monarchique.

» Si l'Empereur n'a point manifesté sa volonté, la régence appartiendra de plein droit à l'Impératrice.

» Tout ce que le cœur et la raison ont pu suggérer sur cette matière, à l'égard des familles particulières, doit s'appliquer à la grande famille de l'Etat. Nul n'aura plus de zèle que l'Impératrice-mère pour préserver de toute atteinte l'autorité de son pupille. Personne ne présentera, comme elle, à l'imagination des peuples des souvenirs imposans et propres à rendre l'obéissance noble et facile.

» Un système d'exclusion gênerait le choix du monarque. Les lois prohibitives, par la contrainte qu'elles imposent, contiennent souvent des germes de discorde.

» Au défaut de l'Impératrice, il est établi un ordre tel qu'il ne peut y avoir aucune incertitude sur le choix du Régent. A cet égard, la loi, en respectant les droits de l'hérédité, a dû se livrer à tous les détails de la prévoyance, et prendre toutes les précautions de la sagesse.

» La moindre interruption dans l'exercice du pouvoir souverain deviendrait pour les peuples une grande calamité.

» Ce pouvoir, pendant la minorité de l'Empereur, est exercé en son nom et dans son intégrité par l'Impératrice-Régente ou par le Régent.

» Auprès d'eux, le conseil de régence concourra à la décision des grandes questions, et fortifiera l'autorité de tout le poids de l'opinion publique.

» Les autres articles du projet dérivent de ce que je viens d'énoncer, ou s'y rapportent.

» Dans une matière aussi grave, vous jugerez, Messieurs, qu'il ne suffit pas de poser quelques principes : le législateur étend ses vues plus loin, et, sans aspirer à tout dire, il est de son devoir d'écarter d'avance beaucoup de doutes et de laisser subsister peu de questions.

» Quelle que soit, Messieurs, l'utilité des dispositions sur lesquelles nous appelons votre suffrage, il est doux

d'espérer que, suivant l'ordre de la nature, leur application ne se présentera que dans un avenir éloigné et incertain.

» Heureuse la France, si tous les princes de cette dynastie auguste ne parvenaient au trône que mûris par l'âge, animés par de glorieux exemples et long-tems nourris par de sages leçons ! »

M. le comte Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély a ensuite exposé les motifs du projet de sénatus-consulte. Avant d'en développer et d'en motiver les dispositions, l'orateur du Conseil-d'Etat s'est exprimé en ces termes :

« Ajouter de nouvelles garanties de stabilité à nos institutions, assurer, dans tous les cas que la prudence conçoit, que l'expérience indique, l'action non interrrompue du Gouvernement, pourvoir d'avance dans le calme de la la réflexion, dans l'absence de tous les intérêts, dans le silence de toutes les passions, dans l'éloignement de toutes les douleurs, aux difficultés, aux embarras d'une minorité, tel est l'objet principal de l'acte important qui est présenté à vos délibérations.

» Les motifs qui en ont dicté les dispositions, Messieurs, sont puisés dans l'expérience des nations, dans les leçons de l'histoire, dans les traditions de la monarchie française, dans les exemples offerts par ses annales. »

Le projet de sénatus-consulte a été renvoyé à une commission spéciale, et c'est dans la séance du vendredi 7 que cette commission a fait son rapport par l'organe de M. le sénateur Pastoret.

L'orateur du Sénat a dans cette circonstance développé sur l'utilité et sur la puissance des institutions ces aperçus vastes et lumineux que lui rend familiers la connaissance profonde qu'il a de notre histoire : on a pu remarquer avec un vif intérêt un rapprochement heureux que cette étude consommée lui a permis de faire en parlant des régences accordées aux mères de nos rois.

« Je n'entrerai point ici, Messieurs, a-t-il dit, dans des détails historiques qui ont été recueillis avec soin et placés, naguères, sous les yeux de tous les Français (1). Je ne

(1) Le *Moniteur* a publié dans le courant de janvier un document historique intéressant renfermant l'indication des reines et princesses qui ont été régentes de France, et des fils de rois qui ont été sacrés et couronnés.

m'arrêterai pas même sur cette reine Blanche, au sujet de laquelle j'aimerais pourtant à rappeler un fait trop peu connu et bien digne de l'être ; c'est que la petite-fille de son illustre fils, de Saint-Louis, épousa le fils du premier empereur de la maison d'Autriche, et que cette maison par-là même remonte à la plus célèbre de toutes les régentes dont notre histoire ait conservé le souvenir. J'éprouve, je l'avoue, Messieurs, quelque bonheur à rappeler ce fait dans une époque où les Français doivent à la petite-fille de Marie-Thérèse le gage de tant d'affections et le modèle de tant de vertus. »

Nous recueillerons encore de la bouche de l'orateur ces paroles remarquables sur les institutions. « C'est par les institutions que le génie des plus grands rois est présent encore à la postérité la plus reculée : c'est le défaut des institutions qui peut amener successivement les efforts de l'ambition, les troubles civils, et enfin le plus épouvantable fléau dont la colère céleste puisse frapper les hommes, l'anarchie. Charlémagne avait répandu sur la France, pendant près d'un demi-siècle, la gloire et les bienfaits. A la mort de son petit-fils, le trône commence à chanceler; neuf rois y passent avec une étonnante rapidité. Ils y montent, ils en descendent, ils y remontent pour en redescendre encore; des ambitieux s'en emparent, sous le prétexte de le protéger; ils exercent tout le pouvoir au nom du prince légitime qui n'en a plus aucun. La France a durant un siècle des règnes sans rois et des rois vivant sous un autre règne ; et au milieu de ces dissentions, le peuple est entraîné et avili par la tyrannie féodale, pour offrir un nouveau témoignage de cette vérité que l'histoire a toujours et par-tout consacrée : que le plus grand intérêt des peuples est nécessairement lié à la plus grande force du trône, à sa plus grande solidité.

» Et c'est sur-tout dans cette enceinte, Messieurs, que doivent être constamment rappelés ces principes tutélaires du bonheur des nations. C'est ici que doit briller sans cesse dans son plus grand éclat, le flambeau de l'expérience. Par combien de maux la France n'a-t-elle pas expié le malheur de l'avoir laissé éteindre ! »

Le Sénat a adopté à l'unanimité le projet de sénatus-consulte. En voici le texte. Cette pièce est d'un ordre trop élevé et d'un intérêt trop grand pour qu'il nous paraisse convenable de n'en mettre que la substance sous les yeux du lecteur.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et les constitutions de l'Empire, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de la Confédération du Rhin, Médiateur de la Confédération suisse, etc. etc. etc.

A tous présens et à venir, salut.

Le Sénat, après avoir entendu les orateurs du conseil-d'état, a décrété et nous ordonnons ce qui suit :

Extrait des registres du Sénat-Conservateur du vendredi 5 février 1813.

Le Sénat-Conservateur, réuni au nombre de membres prescrit par l'article 90 de l'acte des Constitutions du 13 décembre 1799;

Vu le projet de sénatus-consulte organique rédigé en la forme prescrite par l'art. 57 de l'acte des Constitutions du 4 août 1812;

Après avoir entendu, sur les motifs dudit projet, les orateurs du conseil-d'état et le rapport de la commission spéciale nommée dans la séance du 2 de ce mois;

L'adoption ayant été délibérée au nombre de voix prescrit par l'art. 56 de l'acte des Constitutions en date du 4 août 1802, décrète :

Titre Ier. — *De la Régence.*

Art. 1er. Le cas arrivant où l'Empereur mineur monte sur le trône sans que l'Empereur son père ait disposé de la régence de l'Empire, l'Impératrice-mère réunit, de droit, à la garde de son fils mineur, la régence de l'Empire.

2. L'Impératrice-Régente ne peut passer à de secondes noces.

3. A défaut de l'Impératrice, la régence, si l'Empereur n'en a autrement disposé, appartient au premier prince du sang, et, à son défaut, à l'un des autres princes français, dans l'ordre de l'hérédité de la couronne.

4. S'il n'existe aucun prince du sang habile à exercer la régence, elle est déférée de droit au premier des princes grands-dignitaires de l'empire en fonctions au moment du décès de l'Empereur, à l'un à défaut de l'autre dans l'ordre suivant; savoir :

Le premier, l'archi-chancelier de l'empire;
Le second, l'archi-chancelier d'état;
Le troisième, le grand-électeur;
Le quatrième, le connétable;
Le cinquième, l'archi-trésorier;
Le sixième, le grand-amiral.

5. Un prince français assis sur un trône royal étranger, au moment du décès de l'Empereur, n'est pas habile à exercer la régence.

6. L'Empereur ne nommant de vice-grands-dignitaires que quand

les titulaires sont appelés à des couronnes étrangères, les vice-grands-dignitaires exercent les droits des titulaires qu'ils suppléent, même en ce qui touche l'entrée au conseil de régence.

7. Les princes titulaires des grandes dignités de l'empire qui, d'après l'article 51 de l'acte des Constitutions du 18 mai 1804, se trouvent privés de l'exercice de leurs fonctions au moment du décès de l'Empereur, ne reprennent leurs fonctions que lorsqu'ils sont rappelés par la Régente ou le Régent.

8. Pour être habile à exercer la régence, et pour entrer au conseil de régence, un prince français doit être âgé au moins de vingt-un ans accomplis.

9. Tous les actes de la régence sont au nom de l'Empereur mineur.

Titre II. — *De la manière dont l'Empereur dispose de la Régence.*

10. L'Empereur dispose de la régence, soit par acte de dernière volonté rédigé dans les formes établies par le statut du 30 mars 1806, soit par lettres-patentes.

Titre III. — *De l'étendue du pouvoir de la Régence et de sa durée.*

11. Jusqu'à la majorité de l'Empereur, l'Impératrice-Régente ou le Prince-Régent exercent pour l'Empereur mineur toute la plénitude de l'autorité impériale.

12. Leurs fonctions commencent au moment du décès de l'Empereur.

13. L'Impératrice-Régente nomme aux grandes dignités et aux grands offices de l'Empire et de la couronne qui sont ou deviennent vacans durant sa régence.

14. L'Impératrice-Régente ou le Régent nomment, révoquent tous les ministres, sans exception, et peuvent élever des citoyens au rang de sénateurs, conformément à l'article 57 de l'acte des Constitutions du 18 mai 1804.

15. Si l'Empereur mineur décède laissant un frère héritier du trône, la régence de l'Impératrice, ou celle du prince Régent, continue sans aucune formalité nouvelle.

16. La régence de l'Impératrice cesse, si l'ordre d'hérédité appelle au trône un prince qui ne soit pas son fils; il est pourvu, dans ce cas, à l'exercice de la régence conformément à l'article 4.

17. Si l'Empereur mineur décède laissant la couronne à un Empereur mineur d'une autre branche, le prince Régent conservera l'exercice de la régence jusqu'à la majorité du nouvel Empereur.

18. Le prince français ou le prince grand dignitaire qui exerce la régence par défaut d'âge ou autre cause d'empêchement du prince appelé avant lui à la régence par les constitutions, conserve la régence jusqu'à la majorité de l'Empereur.

Le prince français qui s'est trouvé empêché, pour quelque cause que ce soit, d'exercer la régence au moment du décès de l'Empereur, ne peut, l'empêchement cessant, reprendre l'exercice de la régence.

Titre IV. — *Du Conseil de Régence.*

Section Ire. — *De la formation du Conseil de Régence.*

19. Le conseil de régence est composé du premier prince du sang, des princes du sang oncles de l'Empereur, et des princes grands-dignitaires de l'Empire.

20. S'il n'existe qu'un prince oncle de l'Empereur, ou s'il n'en existe pas du tout, un prince français dans le premier cas, et deux dans le second, les plus proches parens de l'Empereur dans l'ordre de l'hérédité, ont entrée au conseil de régence.

21. L'Empereur, soit par ses lettres-patentes, soit par son testament, ajoute au conseil de régence le nombre de membres qu'il juge convenable.

22. Aucun des membres du conseil de régence ne peut être éloigné de ses fonctions par l'Impératrice Régente ou le Régent.

23. L'Impératrice Régente ou le Régent président le conseil de régence, ou délèguent, pour présider à leur place, un des princes français ou un des princes grands-dignitaires.

Section II. — *Des délibérations du Conseil de régence.*

24. Le conseil de régence délibère nécessairement à la majorité absolue des voix.

1°. Sur le mariage de l'Empereur;

2°. Sur les déclarations de guerre, la signature des traités de paix, d'alliance ou de commerce;

3°. Sur toute aliénation ou disposition pour former de nouvelles dotations, des immeubles ou des valeurs immobilières, composant le domaine extraordinaire de la couronne;

4°. Sur la question de savoir s'il sera nommé par le Régent à une ou plusieurs des grandes dignités de l'Empire vacantes pendant la minorité,

25. Le conseil de régence fait les fonctions de conseil privé, tant pour les recours en grâce que pour la rédaction des sénatus-consultes.

26. En cas de partage, la voix de l'Impératrice ou du Régent est prépondérante.

Si la présidence est exercée par la délégation, l'Impératrice-régente ou le Régent décident.

27. Sur toutes les autres affaires renvoyées à son examen, le conseil de régence n'a que voix consultative.

28. Le ministre secrétaire-d'état tient la plume aux séances du conseil de régence, et dresse procès-verbal de ses délibérations.

Titre V. — *De la Garde de l'Empereur mineur.*

29. La garde de l'Empereur mineur, la surintendance de sa maison et la surveillance de son éducation sont confiées à sa mère.

30. A défaut de la mère ou d'un prince désigné par le feu Empereur, la garde de l'Empereur est confiée, par le conseil de régence, à l'un des princes titulaires des grandes dignités de l'Empire.

31. Ce choix se fait au scrutin, à la majorité absolue des voix; en cas de partage, le Régent décide.

Titre VI. — *Du serment de l'Impératrice-Régente, et de celui du prince Régent pour l'exercice de la régence.*

Section Ire. *Du serment de l'Impératrice-Régente.*

32. Si l'impératrice-Régente n'a pas prêté serment du vivant de l'Empereur pour l'exercice de la régence, elle le prête dans les trois mois qui suivent le décès de l'Empereur.

33. Le serment est prêté à l'Empereur mineur assis sur le trône, assisté du prince archi-chancelier de l'Empire, des princes français, des membres du conseil de régence, des ministres du cabinet, des grands-officiers de l'Empire et de la couronne, des ministres d'état et des grands-aigles de la légion d'honneur, en présence du sénat et du conseil-d'état.

34. Le serment que prête l'Impératrice est conçu en ces termes :

« Je jure fidélité à l'Empereur.

» Je jure de me conformer aux actes des Constitutions et d'ob- » server les dispositions faites par l'Empereur, mon époux, sur » l'exercice de la régence; de ne consulter, dans l'emploi de mon » autorité, que mon amour et mon dévouement pour mon fils et pour » la France; et de remettre fidèlement à l'Empereur, à sa majorité, » le pouvoir qui m'est confié.

» Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de l'Empire; de » respecter et de faire respecter les lois du concordat et la liberté » des cultes; de respecter et de faire respecter l'égalité des droits, » la liberté civile et l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; » de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe que pour les » besoins de l'état; et conformément aux lois fondamentales de la

» monarchie, de maintenir l'institution de la légion d'honneur; de » gouverner dans la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire » du peuple français. »

Section II. — *Du serment du Régent.*

35. Le prince appelé à la régence prête, dans les trois mois qui suivent le décès de l'Empereur, de la même manière, et devant les personnes désignées pour assister au serment de l'Impératrice, le serment dont la teneur suit :

« Je jure fidélité à l'Empereur.

» Je jure de me conformer aux actes des Constitutions, et d'ob- » server les dispositions faites par l'Empereur sur l'exercice de la » régence, et de remettre fidèlement à l'Empereur, à sa majorité, le » pouvoir qui m'est confié.

» Je jure de maintenir l'intégrité du territoire de l'Empire; de res- » pecter et faire respecter les lois du concordat et la liberté des » cultes; de respecter et faire respecter l'égalité des droits, la liberté » civile, l'irrévocabilité des ventes des biens nationaux; de ne lever » aucun impôt, de n'établir aucune taxe que pour les besoins de » l'état; conformément aux lois fondamentales de la monarchie; de » maintenir l'institution de la légion d'honneur; de gouverner dans » la seule vue de l'intérêt, du bonheur et de la gloire du peuple » français. »

36. Le prince archi-chancelier, assisté du ministre secrétaire-d'état, dresse procès-verbal de ce serment. L'acte est signé par l'Impératrice ou le Régent, par les princes, par les grands-dignitaires, les ministres et les grands-officiers de l'Empire.

Titre VII. — *De l'administration du domaine impérial et de la disposition des revenus en cas de minorité et de régence.*

Section Ire. — *De la dotation de la couronne.*

37. Durant la régence, l'administration de la dotation de la couronne continue selon les règles établies.

L'emploi des revenus est déterminé dans les formes accoutumées, sous l'autorité de l'Impératrice-Régente ou du Régent.

38. Les dépenses d'entretien de leur maison, et leurs dépenses personnelles feront partie du budjet de la couronne.

Section II. — *Du domaine privé.*

39. Arrivant le décès de l'Empereur, le prince archi-chancelier de l'empire, et, à son défaut, le premier en rang des grands dignitaires, fera apposer les scellés sur les caisses du trésor du domaine privé par

le secrétaire de l'état de la famille impériale, en présence du grand juge, du chancelier du sénat et de l'intendant du domaine privé.

40. Il sera, d'après les ordres du conseil de famille, procédé à l'inventaire des fonds et des objets mobiliers, par le secrétaire de l'état de la famille impériale, assisté des personnes dénommées dans l'article précédent.

41. Le conseil de famille veillera à l'exécution des dispositions du sénatus-consulte du 30 janvier 1810, pour le partage des biens du domaine privé. Les fonds appartenant à l'Empereur après ce partage, seront versés, par le trésorier du domaine privé, au trésor impérial, sous la surveillance du conseil de famille, et placés de la manière la plus utile.

42. Les produits en seront successivement réunis au capital, et le tout restera en réserve jusqu'à la majorité de l'Empereur.

43. Il sera rendu compte de toutes ces opérations, par le conseil de famille, à la Régente ou au Régent, qui donnera l'autorisation définitive pour les placemens.

Section III. — *Du domaine extraordinaire.*

44. L'Impératrice-Régente ou le Prince-Régent disposent, s'ils le jugent convenable, de toutes les dotations de 50,000 fr. de rentes et au-dessous, qui ont fait avant la minorité, sans qu'il en ait été disposé, ou font, durant la régence, retour au domaine extraordinaire de la couronne.

45. Les autres dotations restent en réserve jusqu'à la majorité de l'Empereur.

46. L'administration du domaine extraordinaire continuera, selon les règles accoutumées, comme il est dit ci-dessus du domaine de la couronne.

47. Les fonds qui se trouveront au trésor du domaine extraordinaire, au moment du décès de l'Empereur, seront versés au trésor de l'état, et y resteront jusqu'à la majorité de l'Empereur.

Titre VIII. — *Du cas d'absence de l'Empereur ou du Régent.*

Section Ire. — *Du cas d'absence de l'Empereur.*

48. Si, au moment du décès de l'Empereur, son successeur majeur est hors du territoire de l'empire, les pouvoirs des ministres se trouvent prorogés jusqu'à ce que l'Empereur soit arrivé sur le territoire de l'Empire. Le premier en rang des grands-dignitaires préside le conseil qui gouverne l'état sous la forme de conseil de gouvernement. Les délibérations y sont prises à la majorité absolue des voix, le président a voix prépondérante en cas de partage.

49. Tous les actes sont faits au nom de l'Empereur : mais il ne commence l'exercice de la puissance impériale que lorsqu'il est entré sur le territoire de l'empire.

Section II. — *Des cas d'absence du Régent.*

50. En cas d'absence du Régent, au commencement d'une minorité, sans qu'il y a été pourvu par l'Empereur avant son décès, les pouvoirs des ministres se trouvent prorogés jusqu'à l'arrivée du Régent, comme il est dit à l'article 48.

Section III. — *Des cas non prévus.*

51. Si, en l'absence de l'Empereur majeur ou mineur, ou en l'absence du Régent, le gouvernement étant entre les mains du conseil des ministres, présidé par un grand dignitaire, il se présentait à résoudre des questions non décidées par le présent acte, ledit conseil de gouvernement, faisant fonctions de conseil-privé, rédigerait le projet de sénatus-consulte, et le ferait présenter au sénat par deux de ses membres.

Titre IX. — *Du sacre et du couronnement de l'Impératrice.*

52. L'Impératrice mère du prince-héréditaire Roi de Rome, pourra être sacrée et couronnée.

53. Cette prérogative sera accordée à l'Impératrice par des lettres-patentes publiées dans les formes accoutumées, et qui seront en outre adressées au sénat et transcrites sur ses registres.

54. Le couronnement se fera dans la basilique de Notre-Dame, ou dans toute autre église désignée dans les lettres-patentes.

Titre X. — *Du sacre et couronnement du prince impérial Roi de Rome.*

55. Le prince impérial Roi de Rome pourra, en sa qualité d'héritier de l'empire, être sacré et couronné du vivant de l'Empereur.

56. Cette cérémonie n'aura lieu qu'en vertu de lettres-patentes dans les mêmes formes que celles relatives au couronnement de l'Impératrice.

57. Après le sacre et le couronnement du prince impérial Roi de Rome, les sénatus-consultes, lois, réglemens, statuts impériaux, décrets, et tous actes émanés de nous, ou faits en notre nom, porteront, outre l'indication de l'année de notre règne, l'année du couronnement du prince-impérial Roi de Rome.

58. Le présent sénatus-consulte organique sera transmis, par un message, à S. M. l'Empereur et Roi.

Les président et secrétaires, *signé*, CAMBACÉRÈS.

Le comte DE BEAUMONT, le comte DE LAPPARENT.

Il y a eu dimanche grande parade et présentations, ensuite conseil privé. Mardi S. M. a présidé la séance du Conseil-d'Etat. Mercredi elle a présidé le conseil des ministres et ensuite celui des finances. Lundi S. M. l'Impératrice a été visiter la maison impériale des orphelines de la Légion-d'Honneur, établie rue Barbette. S. M. a daigné parcourir les différentes salles de cette maison impériale, et témoigner sa satisfaction à M. de Lazaac, supérieur général. Elle a accueilli avec bonté les vœux des jeunes orphelines, qui n'ont cessé de faire retentir la maison des cris de *vive l'Empereur! vive l'Impératrice!*

S. M. l'Impératrice a désiré, avant la fermeture du Salon, voir encore avec détail les principaux tableaux et statues qui avaient déjà fixé son attention. S. M. a permis que les artistes qui ont obtenu des travaux et des encouragemens du gouvernement, fussent admis à cette visite, et elle a daigné adresser des paroles de bienveillance à tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher. M. Desuryer a eu l'honneur de lui présenter, en cette circonstance, la gravure du portait du Roi de Rome, par Gérard. S. M. a paru particuliérement sensible à cet hommage.

— Aujourd'hui, vendredi, l'Empereur à cheval, suivi de deux aides-de-camp et de deux piqueurs, a parcouru divers quartiers de la ville. La foule qui se pressait sous les pas de son cheval faisait retentir l'air des plus vives acclamations. Dimanche prochain S. M. ouvrira la session du Corps législatif, dans les formes et avec la solennité accoutumées.

Les offrandes que le patriotisme des Français s'empresse de déposer aux pieds du trône, sont toujours extrêmement nombreuses, et *le Moniteur* est toujours presqu'entièrement consacré à consigner l'expression des vœux et des sentimens qui les ont fait voter. Il n'est pas de commune, pas de hameau, pour ainsi dire, qui n'ait désiré et obtenu de concourir de tous ses moyens à ce mouvement général et spontané au milieu duquel la France, soutenant son honorable caractère, paraît sous ses véritables traits, la noblesse, la confiance, l'affection, le dévouement et la fidélité.

S.....

ANNONCES.

Voyage en Russie, en Tartarie et en Turquie; par M. Edouard-Daniel Clarke, professeur de minéralogie à l'Université de Cam-

bridge; traduit de l'anglais. Trois vol. in-8°, avec trois cartes géographiques et deux plans. Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port. Chez Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; et Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Nous donnerons un extrait de ces Voyages.

Contes à mon fils; par Maria Edgeworth, auteur de *Bilinde*, de *la Mère intrigante*, de *Léonora*, de *l'Education pratique*, etc. traduit librement de l'anglais, par T. P. Bertin. Deux gros vol. in-12, ornés de sept gravures en taille-douce. Prix, 6 fr.; cartonnés à la Bradel, 7 fr. 50 c.; papier vélin, 12 fr. brochés. Il faut ajouter 2 fr. pour recevoir franc de port. Chez J. G. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont-de-Lodi, n° 3; et au Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.

Les Amateurs de la lecture des Romans apprendront sans doute avec plaisir que l'on va faire paraître sous peu trois nouveaux Romans, dont voici les titres: *Modèle des Femmes*, par miss Edgeworth. — *La Dame du Lac*, histoire tirée du fameux poëme de Walter Scott, *The Lady of the Lake*. — *Les deux Grisellidis*, une par Chaucer, et l'autre par miss Edgeworth. Quelques personnes qui ont lu ces ouvrages en anglais, en disent beaucoup de bien.

ERRATA pour le dernier N°.

Page 252, *ligne* 17, de Saint-Marol, *lisez :* de Saint-Marcel.
Page 254, *ligne* 6, On y, *lisez :* Gray.
Idem, *ligne* 7, fortement, *lisez :* faiblement.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23: *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCV. — *Samedi 20 Février 1813.*

POÉSIE.

Madame DE LA VALLIÈRE *donnant des leçons de piété à mademoiselle* DE BLOIS, *sa fille.*

ROMANCE.

GAGE d'un amour trop funeste .
Qui fixa mes pas en ce lieu ,
Ma fille , abaisse un front modeste
Vers la croix , trône de ton Dieu.
Clément jusque dans sa vengeance ,
Ce Dieu touche au lieu de punir.
Au cœur perdu pour l'innocence
Sa grâce offre le repentir.

En recevant le nom de mère ,
Hélas ! j'en ai perdu les droits.
Aux leçons du devoir austère
Je ne puis plus prêter ma voix :
Mais , d'un tel sort , que ma présence
Serve , au moins , à te garantir ;
Connais le prix de l'innocence ,
Par l'exemple du repentir.

Tout l'éclat dont la gloire brille,
Se réfléchit sur ton berceau ;
Quel en est le fruit, ô ma fille ?....
Un cloître sera mon tombeau....
Du palais qui vit ta naissance,
Quand, vers moi, tu peux accourir,
Ramène toujours l'innocence
Dans l'asile du repentir.

À MADAME LEMIRE,

Auteur du tableau sur le même sujet.

Au sein de l'austère demeure,
Où la guida le repentir,
Vous montrez la Vallière, avant sa dernière heure,
Enseignant à sa fille un Dieu qu'il faut bénir ;
A cet aspect on admire et l'on pleure :
Pleurer ainsi, n'est-ce pas applaudir ?

Par M. VIEILLARD.

A MADAME VICTORINE M***,

SUR SON JOLI RÊVE ALLÉGORIQUE DES FLEURS.

Envoi de mon Epître sur l'heureuse destinée du poëte.

J'AI lu, relu vingt fois votre ouvrage charmant ;
Quel songe heureux ! quel tableau ravissant !
Vous savez d'une main habile,
Nuancer avec art les tons et les couleurs,
Et tout l'éclat des plus brillantes *fleurs*
Se réfléchit dans votre style.

Belle rêveuse, apprenez-nous comment
On peut avoir tant d'esprit en dormant.
Eh quoi ! sur le chevet trouver ainsi la gloire ?
O Phénomène sans pareil,
Le Dieu du Pinde, il faut le croire,
Vient vous bercer dans les bras du Sommeil,
Et votre alcove touche au temple de Mémoire.
Mais faisons trêve aux éloges *fleuris* :

Il faut, pour vous louer, user de stratagème ;
J'oubliais que vous avez pris
La *violette* pour emblème !
Vous n'aimez donc que dans vos chants
Les doux parfums de Flore et ses riches présens !
Ah ! je vous plains ! car la moisson s'apprête :
Déjà l'essaim musqué de nos petits auteurs
Verse à grands flots sur vous de suaves odeurs ;
Guirlandes et festons pleuvent sur votre tête.
L'un poliment vous présente la fleur
Que sous vos pas il trouve éclose,
Et rajeunit en votre honneur
La comparaison de la rose.
L'autre prend feu d'abord ; amant tendre et coquet,
De myrte et de jonquille il ose
Vous tresser un galant bouquet.
Celui-ci gravement fait votre apothéose,
Et vous allez recevoir de sa main
Une couronne qu'il compose
Et d'immortelle et de jasmin....
Ne vous éveillez point à ces belles fleurettes.
Puisque dans le sommeil vous faites
Des *rêves* si jolis, créez-en de nouveaux ;
Et pour vous préparer à vos brillans travaux,
Exigez seulement que tous ces grands poëtes
Vous offrent, comme moi, *leurs vers* ou *des pavots*.

Par le plus dévoué et le plus respectueux de ses admirateurs, DE DESSEY DU LEYRÈS.

Réponse de l'Auteur du poëme de LA TABLE RONDE, *à l'Epître que lui a adressée M.* CHARLES MULLOT (de la Gironde).

AIMABLE auteur, que je ne vis jamais,
Qui de bontés me comblez sans mesure,
J'ai lu vos vers, vos vers que j'ignorais
Quand je les ai reçus par le *Mercure*.

L'éloge pur et non sollicité
Qui vient vers moi d'une rive lointaine,
Ce doux tribut, il faut que j'en convienne,
Le serait trop, s'il était mérité.

En m'honorant, votre Épître m'étonne.
Me voudrez-vous pardonner cet aveu?
Vos jolis vers ont passé la Garonne,
Qui fait, dit-on, exagérer un peu.

Vous comparez l'écolier à son maître.
A cet excès je ne puis m'oublier.
Mon maître est grand, et je sais me connaître.
Heureux encor d'être son écolier!

Nous qui fêtons l'aimable poésie,
L'éloge est cher à nos cœurs éperdus.
Oui: la louange est pour nous l'ambrosie;
Mais nous devons en goûter tout au plus.

De trop l'aimer quand on fait la folie,
Vient la Critique avec son ris cruel
Pour réveiller l'orgueilleux qui s'oublie.
Qui se croit Dieu, bientôt se sent mortel.

Je ne suis rien. D'autres ont le génie,
Et l'éloquence, et ses mâles couleurs:
Moi, dans le champ de la chevalerie,
En me jouant j'ai cueilli quelques fleurs.

Encor ce culte a de rians apôtres,
Dont mieux que moi la voix le chanterait;
Et quand je lis des vers tels que les vôtres,
Je sens qu'il faut partager mon bouquet.

CREUZÉ DE LESSER.

ÉNIGME.

LECTEUR, je suis dans la musique
Un petit poëme anarchique,
Où jamais l'auteur ne se pique
De suivre un ordre méthodique.
Sans m'astreindre à telle rubrique,
Tantôt, d'un ton mélancolique,
Je raconte un fait dont j'explique,
Dans un style très-emphatique,
Quelle fut la suite tragique:

Tantôt laissant le pathétique,
Et reprenant le ton comique,
Sur des airs différens j'applique
Et la louange et la critique.
Pour finir mon panégyrique,
Je suis en chanson, en cantique,
L'arlequin du genre lyrique.

S........

LOGOGRIPHE

Barbare, inexorable
Dans ma haine implacable,
Je fus jadis une reine exécrable;
Ma tête à bas, maintenant à Paris
Tous les jours, sous le nom de l'amant de Cypris,
Par mon art admirable,
Je plais, je charme, je ravis.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

Vous êtes mon premier, jeune et charmante Iris;
Chaque femme pourtant aujourd'hui ne l'est guère;
Mais par les qualités d'un cœur que je chéris,
Vous n'êtes pas non plus une femme ordinaire.
En France mon second, d'un prince ou grand seigneur,
Jadis, au tems des rois, devenait l'apanage,
Dans mon entier deux fois un des Bourbons, vainqueur,
A vu ses étendards renverser ceux du Tage.

Félix Mercier (de Rougemont).

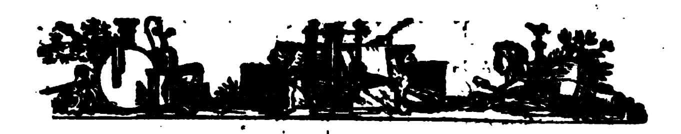
---

*Mots de l'*Enigme, *du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Ongles* (les).

Celui du Logogriphe est *Gastronome*, dans lequel on trouve *astronome*.

Celui de la Charade est *Brunehaut*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

La Gaule Poétique, ou l'*Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts ;* par M. F. de Marchangy. — *Première Epoque.* — Deux vol. in-8°. — Prix, 10 fr., et 13 fr. franc de port. — Paris, chez *Joseph Chaumerot*, libraire, place Saint-André-des-Arcs, n° 11; *Chaumerot* jeune, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 188; et *Eymery*, rue Mazarine, n° 30.

(premier article.)

Si un jeune auteur, voulant débuter dans la carrière des lettres, était assez heureux pour choisir un sujet qui eût l'attrait puissant de la nouveauté; qui, admettant toutes les formes de style, permît d'être tour-à-tour orateur, historien, peintre et poëte; où, dans la fidélité de l'histoire, se rencontrât souvent le charme du merveilleux, l'intérêt du roman; qui, parlant à l'imagination et aux souvenirs, au cœur et à l'esprit, dût exciter la curiosité de toutes les classes de lecteurs : il resterait encore à savoir mettre en œuvre un sujet si heureusement trouvé.

Remonter au-delà des premiers tems de la monarchie française, à ces Gaulois qui, les premiers, passèrent les Alpes indomptées, fondèrent des colonies dans le Latium, combattirent sur les bords de l'Euphrate, du Nil, du Bosphore et de l'Eurotas; chercher dans les traces effacées des peuples celtiques, dans la sombre mythologie des Druides, dans les chants si renommés des Bardes antiques, dans les mœurs et les coutumes ignorées des premiers peuples de la Gaule, dans les monumens de l'histoire nationale, depuis les Francs jusqu'à nos jours, les rapports de cette histoire avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts : tel est le plan de l'ouvrage de M. Mar-

changy. Les deux premiers volumes comprennent la première époque, et se terminent avec la dynastie de Mérovée.

Ce qu'on ignore, ou ce qu'on oublie, c'est, comme le dit l'auteur, que « toute la nuit de ces premiers siècles étincelle de faits *éclatans*. » Pour en tracer des tableaux *fidèles*, il a fallu se livrer à des recherches longues et pénibles; et pour les rendre *éclatans*, savoir joindre le vif enthousiasme du poëte à la sévère exactitude du critique, la verve de l'orateur à la patience de l'antiquaire, et le coloris des grands maîtres aux sèches nomenclatures de l'érudition. Le but était haut, le prix difficile : l'auteur a su s'élever et l'atteindre.

Sa vaste érudition satisfera les savans sans épouvanter les esprits légers. Toutes les citations, d'ailleurs extrêmement nombreuses, sont réléguées dans des notes dont le travail me paraît bien plus considérable que celui du texte : « Je n'ai point épargné les citations, dit M. Marchangy : cet ouvrage est plein de faits peu connus » et d'opinions nouvelles qu'on prendrait d'abord pour » des paradoxes, si je ne me hâtais point d'invoquer les » témoignages qui concourent à les accréditer, et qui » leur impriment le sceau authentique dont toutes les » pages de l'histoire doivent être marquées. » Ainsi, *la Gaule Poétique* a le premier de tous les mérites dans les ouvrages historiques, celui de la solidité qui résulte des preuves et des autorités. Elles sont là comme la base d'un ancien monument que l'architecte mesure, que le plus grand nombre des voyageurs néglige, mais sans laquelle l'édifice ne pourrait se soutenir. Je crois néanmoins que M. Marchangy aurait pu élever le sien sur des fondemens moins larges et moins profonds. En effet, de simples citations de livres et d'auteurs occupent, dans *la Gaule Poétique*, au bas de chaque page, un espace presqu'aussi considérable que le texte; et tout ce luxe de preuves n'était point nécessaire.

L'auteur commence par avertir que ce n'est point une histoire de France qu'il publie, *mais bien un ouvrage littéraire sur cette histoire.* Ainsi, sa marche sera plus libre; il peut ne prendre que la fleur de son sujet. Ce

changy annonce un talent solide et très-distingué. Je pourrais le prouver par une foule de citations. Ici je ne puis être embarrassé que pour le choix.

L'auteur parle ainsi de l'imagination, faculté qui brille avec éclat dans son ouvrage : « L'imagination sourit aux » lointains promontoires et aux îles verdoyantes ; elle » aime à voir l'azur des eaux et l'azur du firmament ; » placée comme au centre d'une sphère aérienne et bril- » lante, ses pensées n'ont plus rien de terrestre, et » l'espace vide de tout objet semble livré à sa puissance » créatrice pour être peuplé de fécondes illusions. L'an- » tiquité, si ingénieuse dans ses allégories, aurait pu faire » naître l'imagination sur les mers, comme une autre » Cythérée bercée par les vagues *natales* sur une conque » de nacre nuancée des couleurs de l'Iris. »

Le plan de la Gaule Poétique a été fort heureusement tracé par l'auteur. Il divise la première époque en dix *récits*. Le premier contient le tableau éloquent et rapide de tous les âges de la Gaule, depuis les Celtes jusqu'à nos jours. Il faudrait citer toute entière cette belle Introduction. Elle est terminée par ces mots : « Ah ! gloire » et honneur au pays que n'a point abaissé l'infortune, » et qui n'a jamais désespéré de son salut ! Gloire et hon- » neur au pays de la vaillance, de l'esprit, de la politesse, » et des vertus hospitalières ! Au pays qu'ont défendu » tant de héros, qu'ont embelli de si grands talens ! » M. Marchangy ne perd jamais de vue, dans son ouvrage, la gloire de la France, et c'est un monument national qu'il a voulu et su élever.

L'auteur parle ensuite des premiers habitans des Gaules :

« Il fut jadis un peuple connu sous le nom de Celtes : » sa source est cachée dans la nuit des siècles. Les his- » toires les plus anciennes le trouvent déjà avancé dans » sa renommée et remplissant de ses tribus guerrières » l'Europe et une partie de l'Asie. Le savant qui voit des » mots celtiques dans toutes les langues mortes et vivan- » tes, ressemble au voyageur qui, remarquant des » coquillages sur les montagnes de tous les pays, croit » que la mer roula jadis ses ondes sur leur sommet.

» Les Gaulois étaient des Celtes, et l'on a même » soutenu que tous les Celtes n'étaient que des Gaulois. » Notre contrée fut le berceau de vingt nations. Deux » de ses princes, Bellovèse et Sigovèse, fatigués d'un » long repos, entraînent sous leurs enseignes un grand » nombre de héros, et rien dans l'histoire n'est plus » curieux que leurs migrations. Le premier conduit ses » guerriers à travers les Alpes sauvages, que nulle armée » n'avait encore franchies..... Dans la vaste contrée que » les Gaulois soumirent au-delà des Alpes, et dont ils » expulsèrent les habitans, s'élevèrent Milan, Côme, » Brescia, Vérone, Bergame, Vicence, Mantoue, et » c'est ici qu'un noble et juste orgueil sied bien à notre » histoire ; non-seulement elle peut réclamer l'honneur » de ces fondations célèbres, mais Virgile, Catulle, » Tite-Live, Suétone, les deux Pline, Vitruve et beau- » coup d'autres grands-hommes (Valère-Maxime, Cœci- » lius, Stace, etc.) nés dans ces cités d'origine cel- » tique, durent peut-être aussi le jour à nos ancêtres. » M. Marchangy parle ensuite des guerriers de Brennus, descendans de ces colonies de Bellovèse, et qui firent trembler dans le capitole « ce peuple-roi qui devait un » jour couvrir toute la terre. »

Les Gaulois qui obéissaient à Sigovèse « se laissant » guider par le vol des oiseaux, arrivèrent dans la Pan- » nonie et sur les rives de l'Ister où ils s'établirent.... Ils » affrontèrent la Macédoine, encore fière des triomphes » de son Alexandre. Vainqueurs de toutes parts, ils se » répandirent dans la Thessalie, traversèrent le Sper- » chius à la nage, et trouvèrent les Grecs assemblés » aux Thermopyles pour défendre ce passage, où errait » encore l'ombre du généreux Léonidas. Alors s'engagea » un combat terrible. Les Gaulois rejetant tout autre » avantage que ceux de la force et de l'adresse, se dé- » pouillèrent de leurs vêtemens et ne voulurent garder » que leurs épées. C'est ainsi qu'on les vit combattre » depuis aux plaines de Cannes, sur le mont Olympe » et près des remparts d'Ancyre.....

» Après avoir forcé les Thermopyles et traversé le » mont Œta, les Gaulois marchent vers le Parnasse,

» qui domine la ville de Delphes.... Ils pénètrent dans » la Thrace et ravagent la cité de Bysance. L'Asie est » ouverte à leur courage ; alliés à Nicomède, ils ran- » gent la Bithynie sous ses lois et reçoivent en partage » les Etats voisins, auxquels ils donnent, par un tou- » chant souvenir, le doux nom de la Galatie. Pros- » pérant de plus en plus par leur célébrité et leur valeur, » ils se font les arbitres des Empires, et leur glaive pèse » dans toutes les balances de la politique.

» Les souverains apprirent que sans les Gaulois il n'y » avait pas d'armée complète, point de trône solide, » point de victoire certaine : l'antiquité les regarda » long-tems comme invincibles, et Salluste les crut su- » périeurs aux Romains pour la gloire des armes.

» On vit des Gaulois à la cour de Denys l'ancien, de » Juba, de Pyrrhus, de Cléopâtre, de Bérénice, d'An- » tigone, d'Hérode et de tous les Césars.

» Quatre mille Gaulois appelés au secours de Ptolo- » mée, roi d'Egypte, osèrent tenter en leur nom la » conquête de ce pays, et peut-être leur courage eût-il » opéré ce prodige si l'on ne se fût point hâté de les » attirer par trahison dans une île déserte où ces héros, » lâchement abandonnés, se percèrent le cœur avec » leurs épées.

» Agésilas salua les drapeaux de nos pères lorsque, » unis aux Spartiates, ils triomphèrent, sur les bords de » l'Eurotas, des guerriers d'Argos et d'Arcadie.

» Annibal recueillit les lauriers qu'ils moissonnèrent » aux journées de Trasimène et de Litana.

» Alexandre, qui dans son orgueil en attendait une » réponse flatteuse, leur ayant demandé au milieu des » pompes de Babylone ce qu'ils redoutaient le plus sur » la terre, apprit d'eux qu'ils ne craignaient que la chûte » du ciel.

» Mithridate haranguant ses soldats, leur montrait » comme le gage de la victoire les Gaulois qu'ils avaient » dans leurs rangs.

» Ainsi donc nos ancêtres ont uni leurs noms aux » plus beaux noms, et leurs souvenirs aux plus beaux » souvenirs ! Ainsi donc, mêlés aux peuples renommés,

» ils ont passé avec eux sous les arcs de gloire érigés
» dans l'antiquité. »

J'ai voulu citer ce morceau, d'une certaine étendue, mais qu'on ne trouvera pas trop long, pour faire connaître le style animé, figuré et rapide de l'auteur, ainsi que sa manière de présenter en tableaux et de resserrer en une ou deux pages les faits qui font la matière de plusieurs volumes. Environ cent cinquante autorités sont rapportées à l'appui de ce fragment : ensorte que toutes les sources se trouvent indiquées à celui qui veut s'instruire à fond sur l'origine des Celtes et des Gaulois, sur leurs migrations, et connaître les colonies fondées par nos ancêtres, et l'éclat dont l'histoire les fait briller dans les fastes antiques. La même méthode est suivie dans tout l'ouvrage, et depuis la publication du *Voyage d'Anacharsis*, on n'avait point vu peut-être une association aussi remarquable du talent de l'écrivain et de la science de l'érudit.

Les colonies établies dans les Gaules par les Grecs et les Romains, font le sujet du *second récit*. L'auteur indique, dans la fondation de Marseille par les Phocéens, le sujet d'un poëme épique. Il en trace le plan, et fait preuve de goût et d'imagination. Parle-t-il des combats livrés dans les Gaules par les Romains, il peint d'un seul trait l'héroïque valeur de nos pères : « Ces combats
» interminables, dit-il, firent croire aux Romains que
» les Gaulois étaient exceptés de la conquête du monde. »

Les Francs sont l'objet du *troisième récit*. On lira, avec intérêt ce que M. Marchangy dit de leur origine, de leur audace guerrière, de leurs mœurs et de leur religion : « Tout ce qui avait du mouvement renfermait,
» disaient-ils, une parcelle de la céleste intelligence, et
» Dieu était pour eux l'ensemble de la nature animée ;
» ils écoutaient sa voix dans la foudre, dans les aquilons
» et les torrens ; les brises parfumées étaient son souffle
» divin ; ils contemplaient sa gloire dans les rayons du
» soleil, dans la splendeur des météores et des astres
» qu'il a prodigués à la nuit ; ils voyaient le reflet de
» son sourire sur les nuages pourprés du matin, dans le
» limpide azur des fontaines, et sur les gazons émaillés

« de fleurs : c'est ainsi que l'être invisible était vu. » Le tableau de l'entrée des Francs dans les Gaules, de leurs conquêtes et de leurs premiers établissemens sous Clodion, est tracé avec les couleurs brillantes de l'imagination, sans que la vérité historique, si difficile à saisir dans les ténèbres qui couvrent le berceau de tous les peuples, puisse paraître avoir reçu quelque altération. Au reste, cette partie si obscure de l'histoire nationale, qui n'est souvent peut-être qu'une *fable convenue*, est présentée ici avec tout le cortége de ses autorités.

Dans le *quatrième récit*, M. Marchangy peint à grands traits l'invasion des Gaules par Attila. Peu de sujets lui paraissent plus favorables à la poésie héroïque. En traçant le plan, la division, le sujet de chaque chant, sa narration s'anime et devient épique elle-même. Je voudrois pouvoir citer l'épisode de Childéric et de la jeune Néliska. Ce n'est pas une rapide esquisse, comme le dit modestement l'auteur, c'est un tableau poétique et touchant : c'est l'épisode lui-même, tout entier. Tracer ainsi des plans de poëmes épiques, c'est ne laisser aux poëtes qui seraient tentés de les suivre, que le mérite de l'exécution. C'est leur enlever celui de l'invention. Les sujets que M. Marchangy indique à la peinture n'ont pas le même inconvénient. Les artistes ne seront point découragés en le lisant, puisque souvent ils aiment à reproduire sur la toile des tableaux déjà faits dans des livres : mais ce sont des genres différens.

Clovis fournit aussi le sujet d'un poëme épique, dont l'auteur développe le plan dans le *cinquième récit*. Il peint ainsi les commencemens de la bataille de Tolbiac : « .... Le choc est épouvantable. Accoutumés à faire » plier l'ennemi, les Francs s'étonnent d'une résistance » inconnue ; vingt fois ils vont à l'attaque, et vingt fois » leurs bataillons se brisent contre les bataillons qu'ils » veulent enfoncer ; eux-mêmes, assaillis à leur tour, » ne peuvent long-tems résister. Les Allemands que rien » n'arrête, semblent grandir en approchant ; ils s'avan» cent comme le flux de la mer, qui, réglé dans sa furie, » écume, gronde et submerge. Ces guerriers farouches » et gigantesques poussent dans les phalanges de la

» Gaule leurs chars attelés de taureaux, que la pointe » des javelots aiguillonne. Ces animaux furieux, dont les » prunelles s'enflamment et dont le poil exhale d'épaisses » fumées, mugissent dans l'horrible mêlée, et secouent » leurs cornes meurtrières surchargées de lambeaux » sanglans. »

M. Marchangy voit, dans les amours de Childéric et de Basine, un double sujet pour le peintre et pour le poëte lyrique. Il indique trois sujets de tragédie dans Eponine, Chémora et Camma. Il eût pu remarquer, dans une de ses notes, que le sujet de Camma avait été traité par Thomas Corneille, et celui d'Eponine par Passerat, Richer et Chabanon.

Il ne nous reste rien des poëmes druidiques, celtiques et gaulois. M. Marchangy a voulu nous donner une idée de ce qu'ils étaient, ou de ce qu'ils pouvaient être, dans le *Chant Gaulois*, le *Chant des Bardes* et le *Bardit* dont il a orné ses trois premiers *récits*. Il a puisé aux meilleures sources les préceptes, la science et les traits de mœurs dont il a composé ces trois hymnes. On trouve dans le premier cette belle image extraite d'un discours attribué à Odin, et que Mallet rapporte dans son Introduction à l'*Histoire du Danemarck* : « Les chemins de » l'amitié se couvrent de ronces quand on n'y marche » pas. » Il est cependant permis de douter que les Bardes, avant l'établissement des colonies grecques et romaines dans les Gaules, aient connu la belle Galathée, le triple Géryon et le sage Pythagore ; et, si je ne me trompe, le Barde antique ne chantait point ces paroles qui me paraissent appartenir à des tems beaucoup plus près de nous : « Quand le son des lyres jette l'homme en une » douce extase, on dirait qu'il cherche *dans le vague de* » *sa pensée à reconnaître l'image vaporeuse et confuse de* » *la vierge chérie.* » Ou si les Bardes chantaient ainsi, on peut dire que leur génie, perdu depuis tant de siècles, s'est retrouvé de nos jours. J'aime mieux cet éloge de la femme, que je lis dans le *Chant Gaulois* de M. Marchangy : « Mon frère, ne dédaigne point les avis d'une » femme ; elle aperçoit de bien loin les choses de l'avenir, » et sait des paroles qui endorment les douleurs. Ah !

» ce n'est pas seulement avec les yeux qu'on la voit ;
» l'aveugle même a deviné sa beauté ; le sourd a compris
» son langage. Œuvre de mystère et d'amour ! quel
» souffle divin épura tes traits, fit éclore ton sourire, et
» plaça sur tes lèvres le baume qui vivifie et le poison
» qui consume ? O femme ! quand tu parles, tes dents
» brillent comme les étoiles du matin à travers la pourpre
» du ciel humide de rosée ; ta voix est une magie, et
» ton regard un enchantement. » Ce sont Tacite, Pomponius-Méla, Mallet et Macpherson, qui ont fourni à l'auteur les traits de cet éloge. Il les a polis, sans doute, et mieux qu'un Barde n'eût su le faire ; mais, dignes de la lyre française, ils le sont aussi de la harpe des Gaulois.

Le *chant des Scaldes* qu'on trouve dans le quatrième récit, offrait peut-être plus de difficultés à surmonter ; et comme il nous reste un assez grand nombre de poésies scandinaves recueillies par les auteurs du nord, l'exactitude était plus rigoureusement prescrite, et l'imitation plus facile à constater. Aussi le chant des Scaldes a-t-il quelque chose de plus sauvage et de plus caractéristique que les précédens ; on peut en juger par ce fragment :
« Le chef des guerriers a combattu, et les corbeaux
» vivront long-tems sur les traces de son épée.... Tantôt
» mêlé à la foule des dieux, tu combattras les géans des-
» cendans d'Ymer ; tantôt, imitant le génie Uller, qui,
» sur des patins radieux, devance les aquilons et les
» éclairs, tu glisseras sur le fleuve de glace, et tu t'en-
» fonceras par des portiques nébuleux dans les palais
» aériens ; là, des vierges aux yeux bleus et aux pieds
» d'albâtre te verseront la boisson des héros dans le crâne
» des Huns et des Vandales, tandis que Braga, assis
» sous le chêne d'Idrasil, te charmera du son de sa lyre,
» et que la déesse Yduna t'offrira les pommes qui don-
» nent l'immortalité. — Le chef des guerriers a com-
» battu, et les corbeaux vivront long-tems sur les traces
» de son épée. »

Il n'y a point de *chant* dans le cinquième récit ; mais on y trouve quatre discours. M. Marchangy, traçant le plan du poëme de Clovis, suppose ingénieusement que le fondateur de la monarchie française délibère sur le

choix d'une religion dominante. Un Romain se lève le premier, et, dans un discours brillant, loue les dieux d'Homère, et la brillante mythologie des Grecs, qui, ayant perdu son empire sur les peuples, retient encore celui de la poésie et des arts. Un Scandinave prend ensuite la parole et célèbre la religion d'Odin. Il y a dans cette religion des fictions dégoûtantes qui ne peuvent inspirer ni le génie du poëte, ni sur-tout celui de l'artiste. Quel est le peintre qui oserait représenter sur la toile les parques du nord? « Les douze Valkiries... » travaillent les destins des héros autour d'un métier » dressé sur quatre lances; leur trame est composée » d'entrailles frémissantes; à chaque poids une tête hu- » maine et des cœurs encore palpitans sont suspendus. » Après l'apologie de la religion celtique, faite par un Gaulois, Clotilde chante la grandeur et les bienfaits du christianisme, de cette religion consolatrice, « qui ne » montre la mort que près de l'immortalité. » Le dieu de Clotilde devait l'emporter; mais cette princesse ne devait pas dire *sainte Geneviève*, en parlant de la vierge de Nanterre qui vivait encore, et n'était point honorée d'un culte public. (La bataille de Tolbiac fut livrée en 496. La mort de Geneviève est fixée par les historiens à l'an 511, et celle de Clovis à l'année suivante.)

Il est difficile de trouver M. Marchangy en faute. Son talent très-remarquable donne plus de droit que de prise à la sévérité de la critique. Dans un autre article j'examinerai le second volume de son ouvrage.

VILLENAVE.

THÉATRE DE L. B. PICARD, membre de l'Institut. Six vol. in-8°. — Prix, 36 fr. Chez Mame, imprimeur-libraire, rue Pot-de-Fer.

(SECOND ARTICLE.)

Le théâtre de M. Picard se compose de trente-trois pièces. Il y a des gens que ce nombre pourrait effrayer, et qui croient, comme l'on dit communément, que la

quantité nuit à la qualité ; il faut se hâter de leur dire que, de ces trente-trois pièces, deux sont des opéras comiques, et dix des comédies en un acte. « Quand mes » amis, dit M. Picard, veulent choisir entre mes petites » pièces, ils balancent entre les Voisins, M. Musard et » les Ricochets. » Je demanderais qu'il y ajoutât le Vieux Comédien. J'ai pour moi une autorité que personne ne contestera en fait de goût, et sur-tout de comédie ; c'est celle d'un de ces amis de M. Picard, dont le nom est devenu inséparable du sien, et qui, naguère en rendant compte de ce même théâtre, a donné le noble exemple de l'amitié remplissant les fonctions de la critique. Cet ami, que j'ai déjà assez désigné, paraît désirer une quatrième place pour le Vieux Comédien, dans le choix des plus jolies pièces de M. Picard. Et en effet, ne fût-ce que le souvenir de Préville, que l'auteur a eu le dessein de rappeler, cette petite comédie, pleine d'ailleurs de détails agréables, pourrait figurer au premier rang des productions de ce genre. C'est dans la préface du Vieux Comédien, que M. Picard, après avoir répondu à une critique faite sur la pièce, ajoute : « Il y » a des gens qui veulent que la comédie soit une école » de mœurs. Moi je crois qu'elle ne doit être qu'un ta- » bleau des mœurs et des ridicules. Tant mieux pour » l'auteur si son tableau peut corriger ou au moins faire » réfléchir le spectateur ; mais son but est atteint, quand » il a été vrai et comique. » Je cite ce passage, non seulement parce qu'il me paraît être un résumé aussi exact que fidèle de la doctrine littéraire de M. Picard, mais parce qu'il est aussi une preuve de ce sens droit qui est une des premières qualités du poëte comique.

C'est parce que la comédie a prétendu corriger les mœurs, qu'on a si sévèrement examiné ses titres à une pareille mission ; c'est parce qu'on a voulu la représenter comme une école de mœurs, que le plus éloquent de nos philosophes a voulu prouver qu'au lieu de les corriger, elle les renforçait. Cette question bien débattue se réduit peut-être au vœu simple et modeste que forme M. Picard, d'amuser et de faire réfléchir. Quant à la prétention ambitieuse de *corriger en riant*, elle n'est

plus pardonnable qu'à l'opéra-comique, sur-tout depuis qu'on y joue des mélodrames.

Ces réflexions m'ont fait perdre de vue les petites pièces de M. Picard, entre lesquelles on éprouve l'embarras de choisir. « Moi, dit-il, je suis pour les Ricochets; qu'on me pardonne cette franchise d'amour-propre. » Je serais assez tenté de m'en rapporter à son jugement. Chez lui l'amour-propre d'auteur n'est pas aveugle; il n'est pas de ces pères qui se passionnent souvent pour ceux de leurs enfans les moins dignes de leur affection. Mais, puisqu'il faut aussi faire un choix, j'avouerai ma prédilection pour Musard. Musard me paraît un des tableaux les plus vrais, un des portraits les plus frappans de ressemblance qu'aient produits les pinceaux de M. Picard. « J'ai souvent fait la remarque, » dit-il, que c'est celle de mes comédies où j'ai été le » plus économe d'esprit. » Je sais qu'un ama eur du théâtre, inconnu par quelques pièces jouées à la Comédie française, et qu'un ami félicitait du peu d'esprit qu'il y mettait, lui répondit un jour : « L'esprit! je l'abhorre. » Je ne partage pas tout-à-fait cette horreur, et je ne puis pas dire que ce soit précisément par cette raison que me plaît Musard. Une anecdote qui m'est particulière, mais qu'en raison de l'à-propos, on m'excusera de rapporter ici, est peut-être la vraie cause de la préférence que j'accorde à cette comédie. Je connais un homme qui ne sait jamais sortir de chez lui, et jamais y rentrer, négligeant pour des niaiseries et des bagatelles un commerce qui demanderait une grande partie de son tems, beaucoup moins occupé de ses affaires que de la caricature nouvelle, du dernier opéra bouffon, de la revue, de la hauteur de la rivière, et des bateaux arrivés au port Saint-Nicolas, vrai Musard enfin, et que l'on croirait avoir servi de modèle à M. Picard. La pièce était depuis quelque tems annoncée dans les journaux et sur l'affiche du théâtre de l'Impératrice. Un ami commun s'amuse à faire accroire à notre Musard que c'est lui qu'on va jouer, et que c'est lui-même (cet ami) qui en a donné l'idée à l'auteur. Des rapports d'esprit et de goût qu'il avait dès-lors avec M. Picard, et qui sont devenus de-

puis des relations d'amitié intime, donnaient à cette petite fable le degré de vraisemblance nécessaire. Notre homme en fut dupe, et jusque-là n'en parut pas autrement fâché. Vint enfin le jour de la représentation. Il y court et se reconnaît tellement au portrait, qu'il passe bientôt de l'admiration pour le peintre, à un mouvement d'humeur chagrine contre l'indiscret ami qui a fourni sur son compte des renseignemens si exacts et si positifs. Le voilà se plaignant de l'amitié violée, de la confiance trahie; disant que l'on pouvait bien chercher à corriger ses amis de leurs défauts, mais que c'était passer les bornes, que de les exposer sur un théâtre, et de les livrer à la risée publique. Plus il se fâchait, plus il donnait à rire à des gens bien persuadés d'ailleurs qu'il n'y avait pas le plus léger fondement à ces reproches. Il fallut enfin le désabuser, mais ce ne fut pas sans peine. Le succès inattendu de cette très-innocente mystification, me parut alors une preuve irrécusable de la bonté de l'ouvrage, et consacrer ce fait, que dans une peinture comique et vraie, on peut non-seulement reconnaître son voisin, mais quelquefois aussi se reconnaître soi-même. J'observe en passant que l'anecdote que je viens de citer, et dont le principal personnage est un commerçant, pourrait justifier suffisamment M. Picard, du reproche d'avoir fait de Musard un négociant. Le Musard que je connais justifierait celui de la comédie, de tout, même de la négligence dans la rentrée de ses fonds; sauf cependant le retard dans ses paiemens, la seule chose que ses distractions ne lui fassent pas oublier. « La principale cause du succès de ma comédie, dit » encore M. Picard, c'est qu'à la différence de tous les » autres défauts mis en scène, chacun avoue franche- » ment qu'il est atteint de celui-ci. Personne ne veut être » avare, joueur, glorieux. Tout le monde consent à être » Musard. Que dis-je? on s'en fait gloire. » J'irais, si j'osais, plus loin que M. Picard. Je dirais qu'il y a des fanfarons de *musarderie*, des hommes très-actifs, très-laborieux, qui ne seraient pas fâchés qu'on les prît pour des indolens et des désœuvrés.

Il est de faux *musards* ainsi que de faux braves.

Me pardonnera-t-on de citer encore à ce sujet un exemple de ridicule que j'ai eu sous les yeux? J'ai connu un homme de finance, un des plus habiles banquiers de Paris, et sur-tout des plus travailleurs. J'ai ri quelquefois de le voir, après huit ou dix heures du travail le plus opiniâtre et le plus assidu, exalter les charmes du *far niente*, ou peindre à sa manière son ravissement, ses extases, lorsque dans le fond d'une loge de l'opéra bouffon, enivré des accens de Mozart ou de Cimarosa, il savourait un numéro du Journal de Commerce, et méditait quelques combinaisons de change. Peu s'en fallait alors que ce voluptueux oisif ne vantât aussi, comme Musard, *cette incertitude, ce vague heureux de l'esprit*, et qu'on ne le prît pour un fainéant qui passait sa matinée *à observer les passans, et à deviner à quel point en sont un homme et une femme qui se donnent le bras*. Ce caractère ne serait sûrement pas aussi comique que celui de Musard; mais il existe, et j'en garantis la vérité.

Quoique ces réflexions sur Musard puissent paraître déjà bien longues, je ne finirai pas sans faire à M. Picard un reproche grave et qui a cette comédie pour objet. M. Picard se vante d'indiquer avec soin et avec franchise toutes les sources où il a puisé. Cependant il ne dit rien de M. Musard. C'est donc à moi à lui apprendre d'où il a tiré le sujet de sa pièce. Je croyais encore, il y a huit jours, qu'il lui appartenait tout entier. Mon bonheur a fait tomber entre mes mains une satire nouvelle intitulée : *Epître aux mânes de Dorvigny*. J'y ai lu ce vers du tour le plus fin et le plus épigrammatique :

On a beaucoup d'esprit, de mémoire aujourd'hui.

Ce vers m'a renvoyé à une note, et cette note m'a appris que le véritable auteur de Musard était un M. Rousseau, auteur d'une comédie intitulée : *M. Lambin*, dans laquelle le nouveau satirique a reconnu le fond et la coupe de plusieurs scènes de Musard; ensorte que M. Picard n'a peut-être fait que trouver un titre plus heureux à la pièce de M. Rousseau. Mais il faut convenir que celui-ci, en gardant si long-tems le silence sur une aussi criante spoliation, a donné un bel exemple de dis-

crétion et de magnanimité ; car c'est encore une preuve de sa discrétion, que de confier le soin de sa vengeance à l'auteur de l'*Epître aux mânes de Dorvigny*.

Outre les pièces en un acte que j'ai déjà eu occasion de citer, le recueil contient encore *le Cousin de tout le monde*, jolie esquisse, l'une des premières productions de l'auteur, dans laquelle on reconnait déjà sa vocation pour ce genre de comique qui fait servir habilement l'anecdote du jour au développement d'un caractère ou d'une intrigue.

L'Acte de Naissance, qui rappelle pour le fond et l'agrément de quelques détails, la Mère coquette.

Les Oisifs et *le Café du Printems*, deux pièces épisodiques, dans lesquelles l'auteur amène, avec la liberté qu'admet le genre, plusieurs de ces originaux que tout le monde connaît, que tout le monde a vus, un M. Leffilé, entr'autres, qui vient d'être guéri d'une maladie grave, par une méprise de son apothicaire qui lui a donné une potion toute contraire à l'ordonnance de son médecin, du reste, le premier oisif de Paris, le plus ponctuel sur les visites, le plus exact aux revues et aux promenades ; enfin, à la fraise et aux canons près, l'homme de La Bruyère, dont on voit le visage représenter sur les Almanachs, le peuple ou l'assistance.

Un Lendemain de Fortune, jouée à la Comédie française, et dont il faut expliquer le médiocre succès, en reconnaissant avec l'auteur, que la pièce, comme il l'a conçue, n'a pas tous les développemens nécessaires. Au surplus, à la lecture, où ce défaut est moins choquant, elle plaît et amuse. Elle peut être aussi une consolation utile pour ces pauvres gens en place, qui se sont vus transportés d'un état médiocre à des postes éminens, et qui, ainsi que les Hébreux, seraient tentés de regretter *les oignons d'Egypte*. Car c'est la Bible qui a fourni à M. Picard le sujet de cette comédie, de même que c'est un Père de l'Eglise qui lui a fourni le sujet de l'*Alcade de Molorido*. Ce sont des obligations qu'il avoue, sans paraître autrement surpris que les livres les plus graves fournissent quelquefois l'idée d'une intrigue plaisante. Il est vrai qu'il faut un œil exercé pour l'y décou-

vrir, et que le germe d'une comédie, déposé dans les écrits de saint Jérôme, a besoin d'être fécondé par le talent comique.

Je ne puis oublier dans cette nomenclature de petites pièces de M. Picard, *le Susceptible;* non que l'idée ni l'exécution m'en paraissent bien heureuses. Il explique lui-même d'une manière très-satisfaisante le vice du sujet: c'est que c'est un caractère plus souvent triste que comique, et qu'on est plus tenté de plaindre le Susceptible que d'en rire. Peut-être pourrait-on ajouter, en se servant d'une expression que les comédiens appliquent à certains rôles, que c'est un caractère *en-dedans*, qui sent sa faiblesse, en rougit quelquefois, et craint sans cesse de se trahir; disposition peu propre à laisser échapper ces naïvetés comiques, ces mots du cœur qui décèlent et mettent si bien en scène un personnage. Le Susceptible est un malade auquel il faut un régime doux, et dont il vaut mieux, je crois, laisser la guérison aux moralistes de profession; mais cette pièce a fourni à M. Picard le sujet d'une de ses meilleures préfaces, et je ne résiste pas au plaisir d'en faire connaître quelques passages. Il y répond d'abord au reproche qu'on lui a fait de ne mettre en scène que des bourgeois.

« Pourquoi, dit-il, fait-on ce reproche à Dancourt » comme à moi, et ne le fait-on jamais à Molière, dont » presque tous les personnages ont des mœurs très-bour- » geoises? C'est, je crois, parce que Molière n'indique » que fort rarement la qualité, la profession de ses prin- » cipaux personnages; tandis que dans les pièces de » Dancourt et dans les miennes on voit toujours des » financiers, des hommes de robe et des marchands. » Par-là nous rapétissons nos tableaux; Molière agrandit » les siens. Arnolphe, Orgon, Chrysale, et tant d'autres » sont représentés comme des chefs de famille, comme » des maîtres de maison. Quelle profession ont-ils exercé? » En ont-ils jamais exercé une? On n'en sait rien, et » leurs mœurs et leurs ridicules peuvent s'appliquer à » toutes les classes de la société. Il faut dire pourtant » qu'aujourd'hui nous voyons bien moins que du tems » de Molière, de ces bourgeois aisés, sans état, et vivant

» de leur bien. Tout le monde s'occupe ou veut avoir » l'air de s'occuper. On court à la fortune; chacun veut » être plus riche que ne le fut son père, et puis on veut » être quelque chose. Il y avait de l'ambition dans toutes » les têtes du tems de Molière; mais elle était bornée » pour chacun par son rang dans la société. Le grand » seigneur tendait à devenir ministre ou maréchal de » France. Le bourgeois visait à devenir marguillier de » sa paroisse, syndic de sa communauté, échevin ou » quartinier. »

L'examen de cette même pièce du *Susceptible*, conduit l'auteur à parler des rôles d'opposition : moyen comique dont on a fait un emploi peut-être indiscret et une critique peut-être trop sévère. Je crois aider ici la mémoire de M. Picard en lui rappelant où il a lu que Molière avait dédaigné ces oppositions de caractère. Ce doit être, si je ne me trompe, dans la poétique du théâtre de Diderot; mais si je ne me trompe aussi, les réflexions de Diderot à ce sujet, paraissent moins dictées par l'intérêt de l'art, que par un sentiment de vengeance personnelle. Il ne s'élève avec autant de vivacité contre ces contrastes, que pour mieux faire la critique du *Bourru Bienfaisant* de Goldoni, dont il croyait avoir à se plaindre. Cette intention qu'il laisse trop facilement percer, ôte de leur poids aux argumens dont il cherche à appuyer son assertion. On ne voit pas pourquoi, ce qu'on rencontre tous les jours dans le monde, c'est-à-dire, des unions de caractères et d'humeurs en apparence les plus opposées et les plus incompatibles, ne pourraient pas se rencontrer de même sur la scène. Il faut sans doute éviter que ces oppositions ayent rien de trop symétrique et de trop régulier, rien qui sente la machine; mais, comme le dit M. Picard, « si le ca- » ractère principal est bien choisi, il est à présumer que » le caractère d'opposition viendra naturellement se pré- » senter. Si cependant il ne se présente pas, il n'est pas » défendu de le chercher. Il faut que ce caractère ne » soit ni forcé, ni invraisemblable, ni mal amené. . . .
» . . . .
» Quand le caractère d'opposition ne vient pas naturel-

» lement, et par la seule force de l'intrigue, faire con-
» traste avec le principal caractère, comme le fils dans
» l'Avare, comme Clitandre et Henriette dans les Fem-
» mes savantes, je crois qu'il faut l'appliquer à un père,
» à un oncle, à un personnage exerçant une autorité ou
» un droit d'amitié sur un ou plusieurs des personnages
» principaux. Tels sont les frères de Molière dans beau-
» coup de ses comédies et Baliveau dans la Métromanie.
» Souvent alors le caractère d'opposition se confond
» avec celui de l'homme raisonnable, qu'en style de
» théâtre on appelle le raisonneur; mais souvent aussi
» ces deux caractères se divisent en plusieurs person-
» nages. Je crois que lorsque le caractère principal est
» odieux, il est bon de donner au même personnage le
» caractère d'opposition et celui de l'homme raison-
» nable, comme a fait Molière dans le rôle de Cléante
» du Tartuffe. On peut les diviser quand le caractère
» principal n'exclut ni l'honneur, ni la bonté. Dans
» les Femmes savantes, Clitandre et Henriette sont des
» caractères d'opposition, Ariste est l'homme raison-
» nable. »

Ces citations, et beaucoup d'autres que ne nous permettent pas les bornes d'un article, n'apprendront pas aux gens qui réfléchissent, que M. Picard a fait une étude approfondie de son art; mais il y en a d'autres qui sont trop disposés à croire que tout ce qui porte le caractère du naturel et de la facilité, est le produit d'une organisation particulière et d'une espèce d'instinct; ceux-là liront peut-être avec un degré d'intérêt de plus, et d'estime pour l'auteur, les théories fines et savantes qu'il développe dans plusieurs de ses examens.

Dans un troisième et dernier article nous parlerons des grandes comédies de M. Picard; nous contentant d'indiquer celles qui sont les plus connues, et au succès desquelles il n'a manqué ni suffrages, ni critiques; réservant une mention particulière à celles dont le public s'est éloigné, soit après les avoir beaucoup vues, soit après ne les avoir pas assez vues.

LANDRIEUX.

La Feuille des Gens du monde, ou *le Journal Imaginaire*; par Mme de Genlis. — Un vol. in-8°.

Il est presque impossible d'avoir à rendre compte d'un livre de Mme de Genlis, sans parler en même tems de sa personne. Mme de Genlis a naturellement l'humeur belliqueuse. Elle ne souffre point la critique, et quand elle publie un ouvrage elle est convaincue qu'il ne reste à ceux qui ont le bonheur de le lire d'autre parti que de l'admirer. Mme de Genlis se plaît à attaquer les plus illustres réputations littéraires, mais elle veut qu'on révère la sienne. Elle ne craint pas de prêcher l'intolérance, mais elle prétend qu'on doit tout tolérer de sa part. Elle ne cesse de réclamer des égards, mais elle se dispense d'égards envers tout le monde. Elle professe des principes de morale et de religion, mais sa religion est superbe et hautaine, et semblable au pharisien qui, debout devant les autels, remerciait Dieu de ne l'avoir point fait comme les autres hommes, injuste, ravisseur, adultère, elle se glorifie, comme lui, de jeûner deux fois le jour du sabbat, et de remplir tous les devoirs de la loi.

Mme de Genlis a été, pendant quelque tems, attachée à la rédaction du *Mercure de France*. Ce journal était alors, à ses yeux, le premier des ouvrages périodiques. Elle a cessé d'y travailler, et dès ce jour elle n'a plus aperçu aucun mérite dans le *Mercure*.

Quand on lit les préfaces de Mme de Genlis, il est impossible de ne pas se persuader qu'elle aspire à la suprématie de la littérature; qu'elle se croit sincèrement au-dessus de tous les beaux génies qui l'ont précédée; qu'elle ne doute pas que la nature ne l'ait faite pour régenter l'univers et donner des modèles de tous les genres de productions.

Je suis persuadé que c'est de très-bonne foi qu'elle a composé le *Journal Imaginaire*; elle s'est dit : « Les » hommes de lettres chargés de la rédaction du *Mer-* » *cure* n'ont pas reçu du ciel ces dons supérieurs qui

» me distinguent, ils s'acquittent faiblement de leur » tâche. Composons pour eux un journal qui puisse leur » servir de guide, les éclairer dans la carrière qu'ils » parcourent, et leur montrer par quel art on peut, » avec honneur, remplir le noble ministère de la cri- » tique. Il existe dans la nature un beau idéal; indi- » quons-leur ce beau idéal, et pour cela intitulons » notre feuille le *Journal Imaginaire*. »

Il ne faut, en effet, que jeter un coup-d'œil sur cette nouvelle production de Mme de Genlis, pour se convaincre que son intention a été de faire une heureuse parodie du *Mercure de France*, et de montrer avec quelle supériorité cette feuille eût été rédigée, si elle eût été exclusivement confiée à Mme de Genlis.

C'est le même format, le même ordre, la même distribution des matières. L'énigme, le logogriphe et les poésies fugitives n'y manquent point. On y trouve des analyses de livres, des contes, des lettres aux rédacteurs, des annonces de musique, et jusqu'à des articles sur une exposition imaginaire de tableaux. Ce sont donc des modèles dans tous les genres, et la littérature ne saurait trop se féliciter d'avoir trouvé, dans Mme de Genlis, un de ces génies universels capables de tout concevoir et de tout entreprendre. Qu'on n'accuse point Mme de Genlis de trop de présomption, un travail de ce genre ne lui paraît qu'un simple délassement.

« Un auteur, dit-elle, qui se flatterait de faire avec un » égal succès des romans, des opéras, des odes, des » livres d'histoire, des comédies, des tragédies et des » poëmes épiques, aurait assurément une haute opinion » de lui-même; mais parler raisonnablement sur toutes » ces choses, n'est que l'espèce de talent que tout jour- » naliste doit avoir, et il ne faut *qu'un peu d'instruction* » *et d'imagination* pour indiquer ou pour inventer quel- » ques sujets nouveaux dans ces différens genres. »

Il est rare qu'un journaliste quand il exprime son opinion avec franchise, ou qu'il assaisonne sa critique de quelques grains de malignité, ne fasse pas quelques mécontens. *Le Journal Imaginaire* est à l'abri de ce danger; car, si j'en crois Mme de Genlis, tout est imaginaire

dans ce prétendu journal. Les critiques tombent sur des ouvrages qui n'existent point. Les éloges et les disputes n'ont pas plus de fondement. Les extraits de pièces dramatiques, de poëmes, de romans et d'histoire qu'on y donne, ne sont que des fictions et des plans d'ouvrages, parmi lesquels les jeunes auteurs pourront peut-être trouver quelques idées neuves.

Quand on procède avec tant de franchise et d'innocence, aurait-on lieu de s'attendre à trouver des contradicteurs ? Cependant Mme de Genlis en a trouvé, et (ce que l'on aura peine à concevoir), elle en a trouvé lors même que son ouvrage n'était encore qu'en *épreuves*. A quoi la gloire et le génie ne sont-ils pas exposés ?

« Nous apprenons, dit Mme de Genlis, au moment » où l'on nous apporte l'épreuve de notre préface, que, » dans la *Gazette de France*, un journaliste, acharné » depuis dix ans à nous dire des injures, quoique nous » n'ayons jamais eu l'honneur de lui répondre un mot, » vient de faire d'avance la satire la plus amère de ce » journal, parce qu'il croit (par une supposition qui » nous honore) qu'on y trouvera des sentimens religieux. » Nous pouvons pourtant l'assurer que nous n'avons » point parlé de religion dans les charades, les énigmes, » les logogriphes, les petites pièces de poésie, les extraits de pièces de théâtre, de livres d'histoire, de » voyages, de divers traités moraux, de romans, dans » les contes de féerie, les poëmes dont les sujets sont » tirés de la mythologie, etc. »

On sait combien la *Gazette de France* est modeste et retenue dans ses critiques. Nulle part les bienséances ne sont plus scrupuleusement observées ; et si l'on avait quelque reproche à lui faire, ce serait un excès de modération qui lui donne quelquefois l'air de la timidité et de la faiblesse.

Quel est ce rédacteur, quel est ce téméraire, qui s'élevant au-dessus des lois de la Gazette, s'acharne depuis dix ans contre Mme de Genlis? Hélas ! faut-il l'avouer à ma grande confusion? c'est à moi que Mme de Genlis impute ce délit. Il ne faut rien retrancher de son acte d'accusation.

« Il est vrai, dit-elle, que nous n'avons point inséré » dans ce recueil des épigrammes contre la religion, et » des traits malins contre ses ministres : les lecteurs in- » trépides qui veulent tout lire, pourront trouver toutes » ces choses dans un *petit extrait* d'un vieux livre (le » Traité de l'opinion), extrait intitulé : *des Erreurs et des* » *Préjugés populaires*, et que *le compilateur* a semé de » sarcasmes tirés des *œuvres de Voltaire;* mais nous » avouons qu'il ne s'est approprié que le fonds des » pensées. Il n'en a pris ni les tournures piquantes, ni » la gaîté. Sa plume se refuse absolument à ce genre de » plagiat. »

Ainsi, je suis non-seulement un ennemi acharné de Mme de Genlis, mais un détracteur de la religion et de ses ministres; mais un servile compilateur qui me suis approprié les ouvrages et l'esprit d'autrui. Il faut répondre à ces diverses inculpations.

Et d'abord je demanderai à Mme de Genlis comment elle sait que je suis l'auteur de l'article publié dans la *Gazette de France*, quelque tems avant que son *Journal Imaginaire* parût? J'étais alors à la campagne, l'article était jeté dans le corps du Journal, il ne portait aucun signe caractéristique qui en indiquât l'auteur. Mon accusatrice aurait-elle des affidés jusque dans l'ombre des imprimeries? Mais je veux bien me charger de tout le poids du délit. De quelle offense suis-je coupable envers Mme de Genlis? Elle parle d'injures; on la prie de citer dans cet article et dans tous ceux qui sont sortis de la même plume une seule expression injurieuse, un seul reproche qui ne soit pas fondé sur la plus exacte vérité. J'ai rendu compte dans la *Gazette de France* d'une historiette qui figure aujourd'hui dans le *Journal Imaginaire*. *Le Journal de Paris* en avait publié une partie. J'en ai parlé comme d'une production puérile, ridicule, indécente; j'ai pris la liberté de m'en moquer, mais de m'en moquer avec décence. Que pouvais-je faire de moins? L'opinion publique n'a-t-elle pas depuis frappé d'improbation ce conte, dont les détails souvent licencieux n'auraient pas dû échapper à une femme qui se respecte?

Mme de Genlis se glorifie sans cesse de son respect pour la morale et la religion; comment se fait-il qu'elle aime à promener si souvent son imagination à travers des scènes que ni la morale, ni la religion, ni la bienséance même ne sauraient approuver? Voudrait-elle que je lui rappelasse quelques épisodes de son roman d'*Alphonsine*, de ses *Chevaliers du Cygne?* Si quelquefois j'ai blâmé ces écarts d'une imagination évaporée (et comment Mme de Genlis, à son âge, a-t-elle encore une imagination évaporée?), s'ensuit-il que je me sois *acharné* contre Mme de Genlis? Loin de m'acharner contre elle, je me suis souvent fait un devoir agréable de louer quelques-uns de ses ouvrages. Car, malgré les injustices de Mme de Genlis envers moi, je me plais à être juste envers elle. Je conviens avec plaisir qu'elle joint à un esprit distingué une instruction assez étendue; qu'elle écrit habituellement avec pureté, quelquefois avec grâce; qu'elle possède sur-tout le talent de peindre d'une manière intéressante, les mœurs, les habitudes, les ridicules de la bonne compagnie; qu'on s'aperçoit aisément qu'elle y a vécu long-tems et qu'elle l'a étudiée avec soin.

Mais je suis loin de partager toutes les opinions de Mme de Genlis, de m'associer à ses petites ambitions, de caresser cet esprit de tracasserie qui perce dans la plupart de ses écrits. J'ai même pris quelquefois la liberté de lui adresser de respectueuses remontrances sur ce beau système d'intolérance qu'elle voulait introduire dans la religion; sur certaines images voluptueuses qui me semblaient figurer assez mal dans des livres consacrés à la morale et à la piété; et quand j'ai parlé du *Journal Imaginaire*, je n'ai fait attention qu'au conte de *Célestine*, historiette d'une innocence et d'une naïveté si singulière, qu'aucune mère de famille n'oserait la laisser entre les mains de sa fille. J'ai constamment soutenu qu'on ne devait point introduire l'abomination de la désolation dans le lieu saint, et que c'était l'y mettre en quelque sorte que de traîner les augustes vérités de la religion dans la licence et la profanation des romans. Mme de Genlis s'est persuadée qu'elle me ferait je ne sais quel tort dans je ne sais quelle classe de la société, en

m'accusant d'irrévérence pour la religion et ses ministres; mais ce projet charitable ne m'effraie nullement. J'ai quelquefois attaqué la superstition et la bigoterie, mais non pas la religion. J'ai toujours regardé la religion comme le lien le plus sublime qui unit l'homme au ciel, comme la garantie la plus précieuse des mœurs, comme le soutien le plus important des Empires; mais je n'ai jamais confondu avec la religion cet esprit pharisaïque qui attache tant de mérite à l'observation de quelques vaines pratiques et si peu à l'observation de la morale. J'aime sur-tout qu'on prêche d'exemple, je n'ai jamais fait à Dieu l'outrage de le peindre comme un être souverainement intolérant (ainsi qu'il a plu à Mme de Genlis de le représenter). Je me suis gardé bien plus soigneusement encore de recommander l'intolérance aux hommes et de proposer en quelque sorte de nouvelles dragonades. Je sais que les fervens s'excusent sur ce point, qu'ils prétendent que le zèle de la maison du seigneur les dévore, que Dieu vomit les tièdes; mais je sais aussi que les François de Sales, les Charles Boromée, les Vincent de Paule, ont honoré et fait chérir la religion par la douceur de leurs mœurs et leur éminente charité. Voilà les vrais ministres de l'évangile. Quant à ceux qui prêchent la persécution et prétendent tourmenter la terre pour la plus grande gloire du ciel, c'est, je crois, les traiter bien doucement que de se contenter contre eux de quelques épigrammes. Mme de Genlis prétend que j'ai pris le fonds de ces épigrammes à Voltaire, mais que je n'ai pu m'approprier ses tournures et sa gaîté piquante. Hélas! madame, je n'ai rien pris à personne. Je sais trop bien que vous et moi ne sommes pas dignes de dénouer les cordons des souliers de nos grands écrivains; qu'il y aurait de ma part autant de folie à me comparer à Voltaire, qu'à vous, madame, à vous comparer à Mme de Sévigné pour la grâce du style, à Fénélon pour vos poëmes en prose, à Mme de la Fayette et même à Mme Cottin pour les romans.

Non, je n'ai rien pris à personne, et quand vous assurez que mon ouvrage sur les Erreurs et les Préjugés n'est qu'un extrait du *Traité de l'Opinion*, c'est, de toutes

les folies imaginaires qui vous ont passé par la tête, la plus imaginaire. Il est évident pour moi que vous n'avez jamais lu mon livre. Vous en ignorez jusqu'au véritable titre; vous en parlez comme d'une petite brochure, vous ne savez pas que cette petite brochure se compose de deux volumes in-8°, d'environ 500 pages chacun. Je ne veux point vous rappeler un des commandemens de Dieu, qui commence par ces paroles : *Faux témoignage ne diras*, etc. Mais assurément votre raison était un peu dans les espaces imaginaires, quand vous avez imaginé cette prétendue ressemblance entre le *Traité de l'Opinion* du marquis de Saint-Aubin et l'ouvrage sur les préjugés. Je prends la liberté de vous prier de fournir les preuves de cette accusation, et j'ose même vous porter d'avance le défi de produire une seule phrase, une seule ligne que l'auteur *des Erreurs et des Préjugés* ait textuellement empruntée au *Traité de l'Opinion*, sans le citer. Et comment voulez-vous, Madame, que j'aie eu la mauvaise pensée de m'approprier le *Traité de l'Opinion ?* Vous assurez vous-même, dans le cours de votre Journal, que ce livre n'offre aucun intérêt ni pour le sujet, ni pour le style ; il faudrait être bien mal avisé pour aller chercher dans une pareille production les matériaux d'un livre amusant. Le *Traité de l'Opinion* est si loin de pouvoir servir à la composition d'un ouvrage contre les Erreurs et les Préjugés, qu'il renferme lui-même beaucoup d'erreurs et de préjugés, et que j'ai souvent été obligé de le réfuter. Convenez, Madame, que, malgré la sainteté à laquelle vous vous êtes vouée, le dépit a un peu égaré votre sagesse. Vous aviez préparé, dans votre *Journal Imaginaire*, une petite diatribe bien réelle contre l'auteur *des Erreurs et des Préjugés* ; il le savait; il vous a prévenue, et s'est permis de rire de votre article et de votre journal avant qu'ils parussent. Je sens tout ce que ce tort a d'impardonnable; il est piquant pour une femme d'esprit de voir ses plans renversés et ses combinaisons déconcertées.

J'espère néanmoins que vous me pardonnerez cette petite malice, et que nous n'aurons plus rien désormais à démêler ensemble. On m'assure que votre porte-feuille

est vide, que vous en avez versé les derniers restes dans votre *Feuille des Gens du monde.* Je vous félicite d'avoir enfin terminé votre carrière littéraire. Nous n'aurons plus, il est vrai, de poëmes en prose, plus d'arabesques mythologiques, plus de manuel de la bonne ménagère, plus d'herbier historique, mais vous aurez plus de repos; et votre réputation d'esprit et de talent n'aura plus à redouter cette progression décroissante qui lui a fait tant de tort dans ces dernières années.

Voilà, Madame, ce que j'avais à vous dire, je suis fâché que vous m'ayez forcé à entretenir si long-tems le public de moi et de mes faibles productions; je l'en dédommagerai la première fois, en l'entretenant des vôtres; il est juste de faire connaître dans le *Mercure de France*, un Journal qui a tant de ressemblance avec le *Mercure*, et qui, tout imaginaire que vous le disiez, contient un assez grand nombre de réalités dont je me ferai un vrai plaisir de rendre compte. SALGUES.

VARIÉTÉS.

REVUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

OU OBSERVATIONS SUR LES LETTRÉS, LES ARTS; LES MŒURS ET LES USAGES.

Cinquième lettre de l'Observateur provincial à Messieurs les Rédacteurs du Mercure.

MESSIEURS, s'appesantir sur des choses légères, c'est, selon l'expression de Rivarol, imiter les douaniers qui attachent des plombs aux gazes d'Italie. Afin d'éviter ce reproche, je m'étais promis d'abandonner tout ce qui tient à la toilette des dames, et de diriger mes observations vers des objets plus importans. Mais mon esquisse du coiffeur veut un pendant. Je le trouve dans la marchande de modes; personnage dont les talens ne sont pas sans analogie avec les siens, et qui n'est pas moins chéri du beau sexe. Je dis la marchande de modes, bien que la ville que j'habite en compte plusieurs, parce qu'une seule a la vogue. Est-elle supérieure à ses rivales? Il ne m'appartient pas de décider

une question de cette importance. Je ne puis que répéter : elle a la vogue. Cela répond à tout.

Il ne se passe pas de jours sans que les femmes qui se piquent d'une certaine élégance, et quelles sont celles qui ne s'en piquent pas? ne lui fassent une ou deux visites; mais c'est sur-tout lorsqu'elle reçoit de Paris, ou soi-disant de Paris, quelqu'assortiment de pompons, qu'il y a foule chez elle. Il faut la voir étaler en triomphe ces *délicieuses nouveautés* promises depuis six mois. Il faut voir l'empressement des dames à les faire circuler de main en main. On examine, on discute, on admire. Que de superlatifs employés pour exprimer ce dernier sentiment! Mais remarquez qu'on a grand soin de ne louer que les objets qui plaisent le moins, afin de faire oublier ceux que l'on préfère. Toutes se servant à-peu-près de la même tactique, il arrive que l'admiration générale se porte sur ce qui en est indigne. Chacune alors s'applaudit en secret de sa petite ruse, et sourit à l'espoir de faire un choix plus heureux, et d'ajouter ainsi à l'éclat de ses charmes.

On se sépare sans rien acheter, en assurant même qu'on n'achetera rien; mais on revient le lendemain bien clandestinement faire un examen plus approfondi de tout ce qu'on n'a fait qu'effleurer la veille.

L'affaire est des plus importantes. Il ne suffit plus de voir, il faut essayer ces diverses parures, il faut juger de l'effet; et pour cela il est essentiel d'éviter les regards d'une maligne curiosité. Tout est prévu. Au-dessus du magasin est un entresol de quelques pieds carrés, où l'on arrive à l'aide d'une espèce de casse-cou tournant. C'est dans cet asile mystérieux, dans ce sanctuaire interdit à tout profane, que les belles, comme celles qui ne le sont pas, viennent étudier les intimes secrets de l'art de la toilette. La prêtresse est là qui en dévoile toutes les ressources, en démontre la théorie, et en fait l'application suivant les besoins de l'initiée.

C'est au moyen de cet art vraiment réparateur qu'elle sait, pour me servir de l'expression pittoresque d'un écrivain toujours original et gai (1), qu'elle sait, dis-je, séparer des appas qu'un penchant vicieux rapproche, ramener des fuyards à leur poste, aligner des hauteurs et combler des vallées; qu'elle sait enfin corriger les outrages du tems ou les bévues de la nature.

---

(1) L'auteur de *Raison et Folie*, ouvrage original, plein d'esprit et de gaîté.

L'attrait de la parure n'est pas le seul qui attire les dames dans ces lieux chers au dieu du goût. Elles y viennent chercher des nouveautés de plus d'un genre, c'est-à-dire, que là se débite chaque jour, avec le *Journal des Modes*, un petit bulletin verbal des nouvelles de la ville. Savez-vous, dit l'une, que Monsieur un tel a fait hier une scène épouvantable à sa femme, et cela parce qu'elle dépense trop pour sa toilette? Il a grand tort, car, entre nous soit dit, elle se met assez mal. Cela est affreux, dit l'autre; ces maris sont tous comme cela, ils voudraient que nous fissions peur. A propos, dit une troisième, Madame une telle a renvoyé sa femme-de-chambre. Cela est bien imprudent, ajoute la voisine avec un demi-sourire qu'elle cherche à rendre significatif.

C'est ainsi qu'en payant son petit contingent à la curiosité publique, on parvient à satisfaire amplement la sienne. Quand la matière manque, on a recours à ce précepte qui dit que *l'on doit mettre du sien dans la société* : précepte fidèlement suivi par tous les nouvellistes.

Les élégans de *l'endroit* ne sont pas étrangers à ces galans conciliabules. Ils y sont sur-tout attirés par deux jeunes et jolies desservantes des autels de la mode, auxquelles ils s'empressent d'offrir un tribut journalier de fleurs et de fleurettes. Les amoureux s'y rendent aussi avec empressement. Ils viennent y épier un regard de leur divinité; et l'on dit, car mes observations ne vont pas jusque-là, que parfois un tendre poulet se glisse furtivement dans le gant mignon choisi par une belle.

Vous voyez, Messieurs, que le magasin d'une marchande de modes, lorsqu'elle a la vogue, mérite bien quelqu'attention de la part d'un étranger qui veut connaître son monde. C'est là qu'il doit aller s'il désire avoir un aperçu des différentes sociétés d'une ville. C'est ainsi que dans le cabinet d'un curieux on peut connaître toutes les espèces de pierres précieuses par les échantillons qu'on y trouve.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Observateur Provincial.

SPECTACLES. — *Académie Impériale de Musique.* — *Le Laboureur Chinois*, opéra en un acte, paroles de M. ****, musique de Hayden, Mozart et Mayer.

L'auteur avait modestement prévenu le public qu'il n'avait pas prétendu faire un opéra, et que son but était

seulement de faire jouir le public des symphonies de Hayden et de quelques morceaux peu connus de Mozart et de Mayer. Cet auteur qui a gardé l'anonyme, fait sagement de n'attacher aucune importance à un canevas bien faible, uniquement destiné à rassembler des portions de symphonies, des airs, duos, etc. assez étonnés de se trouver à côté les uns des autres; tous ces morceaux étaient connus depuis long-tems, et ils ne me paraissent pas avoir gagné à la réunion; ils ont perdu l'expression primitive, premier charme de la musique. Puisque l'auteur a fait un acte de contrition sur son ouvrage, je veux aussi faire preuve d'indulgence; je n'examinerai donc ni le plan, ni le style, et certes il y a de la générosité dans cette conduite, car j'aurais pu trouver ample matière à réjouir mes lecteurs. Je me bornerai à avertir l'auteur qu'il n'est pas d'usage de placer de suite six rimes masculines.

> Monsieur, la poésie a ses licences, mais
> Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

On a remis au courant du répertoire *Achille à Scyros*; ce suberbe ballet de M. Gardel est toujours monté avec le plus grand soin et une pompe digne du sujet. Albert est maintenant chargé du rôle d'Achille. Ce personnage dans le ballet est d'autant plus difficile à représenter, qu'il faut paraître sous des habits de femme; la figure avantageuse d'Albert lui permet de vaincre cette difficulté. Dans tout son rôle il fait preuve de talent, et comme mime et comme danseur. Mme Gardel a conservé le rôle de Déidamie, et le personnage s'en trouve bien. Il est impossible d'y mettre plus de grâce et de décence. Depuis longtems Mme Gardel ne connaît pas de rivale, son talent l'a placée hors de toute comparaison.

Le ballet d'*Achille à Scyros* a pris sa place au rang des premières compositions de M. Gardel, et c'est en faire un éloge complet que de le mettre à côté de Télémaque et de Psyché. B.

Théâtre Français. — Quand le fier Tippo-Saëb, malgré son horoscope tiré par un de nos plus fameux devins, qui le chassait de la scène au bout de trois représentations, est encore ferme sur ses pieds, et ne craint que le poignard anglais; quand Talma, tantôt chef indien, tantôt prince asiatique, sous les traits d'Hector, rajeunit chaque

jour sa renommée; lorsqu'enfin Mlle Duchesnois, nouvelle Andromaque, jamais

Ne coûta tant de pleurs à la Grèce assemblée;

le feu est allumé dans l'empire de Thalie. Deux princesses du sang, célèbres par leurs talens et leur beauté, peu satisfaites de leurs droits d'héritage, veulent agrandir leurs États. L'aveugle ambition souffle entr'elles la guerre. Cependant des médiations puissantes sont mises en jeu pour leur faire signer la paix. Jamais on n'a délivré plus de diplômes, employé plus d'agens, plus d'ambassadeurs. Les ministres des deux Etats, les premiers commis lancent dépêche sur dépêche, les couriers se croisent sur la route. Quel sera le résultat de tant de démêlés, le fruit de tant de négociations? Peut-être la perte d'une des deux princesses. Oisifs du Palais-Royal et de la Chaussée-d'Antin, vous en porterez la peine.

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.
Du caprice des grands nous sommes les victimes.

D. D.

Opéra-Buffa. — Rentrée de Mme Festa. — L'Opéra-Buffa ressemble à une coquette qui change d'amant jusqu'à ce qu'elle puisse en trouver un qui soit digne d'elle. Voilà plusieurs directeurs que ce théâtre a pris et quittés. Il faut espérer qu'il va se fixer enfin à M. Paër. Ce célèbre compositeur a, pour justifier le choix de l'Empereur, deux choses bien rares aujourd'hui, le talent et la modestie. Malgré la réputation méritée dont il jouit, il se regarde plutôt comme l'élève des grands-maîtres qui l'ont précédé que comme leur égal. Il ne croit pas devoir sacrifier leur musique à la sienne, et les plaisirs du public à une ridicule vanité. C'est sous les auspices de M. Paër, de ce directeur intelligent, que Mme Festa a reparu lundi dernier à l'Odéon. La sérénité brillait sur son visage, rien ne pouvait manquer à sa gloire. Elle voyait en espérance devant elle soixante-dix-huit mille francs, fruit d'un engagement bien cimenté, et qui nous donne l'espoir de la posséder encore trois ans. La bourse et l'amour-propre de Mme Festa étaient donc satisfaits; elle était en droit de penser qu'Euterpe lui souriait, puisque la grondeuse Thémis, à qui elle s'était adressée pour revendiquer ses droits, l'avait favorablement accueillie. L'assemblée était nombreuse et brillante, et les oreilles les plus exercées de la capitale s'étaient

donné rendez-vous à l'Odéon. Au plaisir d'entendre la virtuose célèbre, se joignait un motif de curiosité. Depuis cinq mois, le bruit circulait que Mme Festa avait perdu une partie de sa voix, et que ce grief formait une des bases du procès intenté contre elle. Au fait, si ce bruit eût été fondé, les administrateurs auraient-ils eu tort? Ils soutenaient avec raison qu'il leur fallait une chanteuse, et non une femme privée de la voix, que puisqu'elle ne pouvait s'acquitter envers eux par l'harmonie des sons, ils étaient dispensés de s'acquitter envers elle par celle des écus. De graves juges ont prononcé dans cette affaire; il nous semble à nous que c'était au tribunal des musiciens qu'une pareille cause devait être décidée.

Quoi qu'il en soit, Mme Festa gagnerait son procès pardevant tous les tribunaux du monde, comme elle l'a gagné jeudi dernier au tribunal du goût. A peine a-t-elle paru que de nombreux applaudissemens lui ont témoigné le plaisir qu'on avait à la revoir. La nature l'a douée d'une de ces physionomies vives et piquantes qui préviennent en sa faveur; mais c'est peu des agrémens physiques, elle sait y joindre l'aisance et les grâces qu'exige la scène. C'est sur le jeu de nos actrices célèbres qu'elle s'est modelée depuis qu'elle est en France, bien persuadée qu'un jeu piquant et expressif ne gâte point un chant vif et enjoué. La plupart de nos cantatrices italiennes, disait Gluck dans ses instans de boutade, *ressemblent à des automates sonores, à des espaliers chantans*. Mme Festa, quoique bien sûre de son triomphe, a paru un instant intimidée à son premier air, à cette cavatine charmante:

La Rachelina
Molinarina.

Mais rassurée bientôt, elle a déployé le volume de cette belle voix, qui, comme celle du rossignol, ne franchit point différens octaves, mais retentit mélodieusement à l'oreille, et semble être l'organe du sentiment; c'est sur-tout au second acte qu'elle a ravi tous les suffrages.

Elle a chanté avec une sagesse qui devient tous les jours plus rare. Sa méthode s'est perfectionnée; on lui reprochait avec quelque raison de se complaire un peu trop dans les sons brillans de son organe, elle a su en enchaîner les ressorts, et le dédommager par la flexibilité de ce qu'il perdait du côté de la force. Jamais elle n'a fait plus de plaisir que dans le dernier duo qu'elle a chanté avec Porto; il est vrai

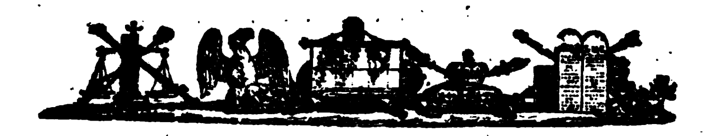
qu'il est impossible d'être mieux secondé. Depuis Chéron on n'a point entendu de voix comparable à celle de ce virtuose, de voix dont les sons soient plus égaux, de voix plus ronde, plus pleine, plus harmonieuse, et à-la-fois plus souple et plus légère : elle a d'ailleurs l'avantage d'être d'une trempe assez robuste pour résister à l'humide climat de Paris. Ce bel organe s'embellit tous les jours, et tous les jours a plus d'éclat, de moelleux et de volume.

Tous les chanteurs italiens ne peuvent pas se vanter du même bonheur. La moindre variation dans le baromètre, le moindre courant d'air, le plus léger indice de rhume, enroue leur gosier, et met une sourdine à leur voix. Ce sont des oiseaux de passage qui ne gazouillent bien que sous le ciel de la patrie. L'Odéon doit bénir l'heureuse étoile qui lui a fait perdre son procès avec Mme Festa. Que serait-il devenu sans cette cantatrice? Crevelli n'a pu, depuis deux mois, *attaquer* la moindre note, essayer le plus petit port de voix. Mme Sessi depuis long-tems n'a pas filé un son. Cependant l'administration inquiète et chagrine n'en donne pas moins soixante mille francs par an à ces deux illustres enrhumés. Que faire? Mme Barilli qui s'accomode à tout, et qui nous avait dédommagés jusqu'ici de l'absence de Mme Festa, n'est cependant pas infatigable. Tachinardi ne peut pas toujours être *le prince de Jérusalem*. Allons, Mmes Festa et Barilli, allons, M. Porto, cottisez-vous pour faire vivre l'opéra italien, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu d'éclaircir la voix de Mme Sessi et de *désenrouer* Crevelli.

D. D.

Théâtre du Vaudeville. — Les romans de M. Pigault-Lebrun ont fourni bien des sujets de comédies, vaudevilles et même de mélodrames. Voici un vaudeville nouveau, tiré des Barons de Flesheim, *la Tour de Wittikind*. Les auteurs ont fait peu de frais d'imagination ; plan, dialogue, tout est emprunté au roman, et je ne les en blâme pas, car on retrouve dans l'ouvrage de MM. Dupin et Dartois l'esprit et la gaîté qui distinguent si éminemment notre romancier le plus fécond et le plus ingénieux. Heureux M. Pigault-Lebrun, s'il savait quelquefois se restreindre, et s'il se méfiait un peu plus de son extrême facilité! Une personne d'un goût un peu sévère disait que dans tous les ouvrages de M. Pigault-Lebrun il y en avait toujours une moitié pour sa réputation, et l'autre pour son libraire.

B.



POLITIQUE.

Les nouvelles de Constantinople annoncent que la guerre contre les Whahabites, poussée avec vigueur et intelligence, tourne décidément en faveur de la Porte. Un grand nombre de chefs arabes se sont réunis sous les étendards de leur souverain, et la prise de Médine est regardée comme très-prochaine. Les nouvelles de Bagdad sont moins favorables que celles de Constantinople. Le pacha rebelle a trouvé un asile en Perse. On sait qu'il est suscité et soutenu par le consul anglais. Il en est résulté que les Anglais sont vus par le gouvernement avec une extrême défiance; on ne laisse point aller leurs couriers à Bagdad, et on en a arrêté trois aux portes mêmes de Scutari. Les procédés des Russes et de leurs agens, les bruits qu'ils colportent, les mesures prises par eux sur le territoire qu'ils ont acquis, et qui privent la Moldavie des approvisionnemens dont elle avait besoin, tout contribue à indisposer contr'eux le gouvernement ottoman.

La nomination de M. Madisson à la présidence des Etats-Unis paraît assurée à la majorité de 39 voix. Quelques changemens ont eu lieu dans le cabinet. Des augmentations considérables ont été votées dans les forces de terre et de mer. Les législateurs des divers états offrent des frégates, et les dons volontaires se multiplient pour le soutien de la cause commune.

La question de savoir si la compagnie des Indes continuera d'exercer son privilége exclusif, ou si le commerce de l'Inde sera rendu libre, occupe tous les esprits à Londres, et elle a été débattue dans de nombreuses séances de la compagnie, dans des réunions particulières, et dans une assemblée de la cité. Un autre objet partage l'attention, c'est une lettre de la princesse de Galles au prince régent son époux. La princesse, sans revenir sur les événemens passés, se plaint d'être séparée de sa fille, et paraît redouter qu'une personne, que les événemens peuvent appeler au trône, n'ait pas une éducation convenable à sa destinée, que ses premiers devoirs religieux n'aient pas été encore accomplis.

Le Courrier, journal ministériel, reproche vivement au *Morning-Chronicle* d'avoir publié cette lettre, que le prince avait renvoyé trois fois sans la lire. Le but de l'article est d'établir que la jeune princesse a reçu toute l'éducation nécessaire, sous la direction de l'évêque de Salisbury, et que, sous aucun motif, elle ne doit être rendue à sa mère. *Le Courrier* ajoute qu'une telle publication ne peut avoir pour but que de montrer la famille royale divisée, renouvelant d'anciennes dissentions. Cette affaire fait en Angleterre une très-vive sensation. Les nouvelles d'Espagne et d'Amérique n'ont d'ailleurs rien appris à Londres qu'il importe de rapporter.

Les lettres de Berlin annoncent que cette ville est le centre d'un mouvement d'officiers généraux, qui se dirigent, les uns vers le quartier-général du prince vice-roi, les autres sur Magdebourg, les autres vers Francfort et Mayence, pour servir dans les corps d'observation de l'Elbe et dans l'armée de réserve du Rhin. Les mêmes lettres, en date du 6, citées par le journal de l'Elbe, portent que deux corps de troupes françaises manœuvraient sur la rive droite de l'Oder. Des nombreux renforts traversent ce fleuve. Tout annonce un prochain mouvement sur la Vistule. Les levées du duché de Varsovie sont nombreuses. Il paraît qu'à la reprise des opérations elles donneront 20 mille hommes de troupes légères, armées comme les Cosaques, et destinées à être opposées à ces troupes irrégulières. Les incursions des détachemens russes dans le duché de Varsovie sont sur tous les points repoussées avec perte. Les troupes réglées russes restent sur la rive droite de la Vistule, d'où il paraît que les pertes énormes que la saison et les combats leur ont fait éprouver, ne leur permettent de faire aucun mouvement sérieux. Thorn est en état de défense. Le quartier-général français est toujours à Posen.

S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire s'est rendu, le samedi 13 février, au Sénat, par ordre de S. M. l'Empereur et Roi, pour y présider la séance.

S. A. S. ayant été reçue avec le cérémonial d'usage, a fait donner lecture par l'un de MM. les secrétaires, du concordat signé à Fontainebleau le 25 janvier 1813, entre S. M. l'Empereur et Roi et S. S. Pie VII.

Concordat.

S. M. l'Empereur et Roi et Sa Sainteté, voulant mettre un terme aux différends qui se sont élevés entr'eux, et pourvoir aux difficultés

survenues sur plusieurs affaires de l'église, sont convenus des articles suivans, comme devant servir de base à un arrangement définitif.

Art. 1er. Sa Sainteté exercera le pontificat en France et dans le royaume d'Italie, de la même manière et avec les mêmes formes que ses prédécesseurs.

2. Les ambassadeurs, ministres chargés d'affaires des puissances près le Saint-Père, et les ambassadeurs, ministres ou chargés d'affaires que le Pape pourrait avoir près des puissances étrangères, jouiront des immunités et priviléges dont jouissent les membres du corps diplomatique.

3. Les domaines que le Saint-Père possédait, et qui ne sont pas aliénés, seront exempts de toute espèce d'impôts; ils seront administrés par ses agens ou chargés d'affaires. Ceux qui seraient aliénés seront remplacés jusqu'à la concurrence de deux millions de fr. de revenu.

4. Dans les six mois qui suivront la notification d'usage de la nomination par l'Empereur aux archevêchés et évêchés de l'Empire et du royaume d'Italie, le Pape donnera l'institution canonique, conformément aux concordats, et en vertu du présent indult. L'information préalable sera faite par le métropolitain. Les six mois expirés, sans que le Pape ait accordé l'institution, le métropolitain, et à son défaut, ou s'il s'agit du métropolitain, l'évêque le plus ancien de la province, procédera à l'institution de l'évêque nommé, de manière qu'un siége ne soit jamais vacant plus d'une année.

5. Le Pape nommera, soit en France, soit dans le royaume d'Italie, à dix évêchés qui seront ultérieurement désignés de concert.

6. Les six évêchés suburbicaires seront rétablis; ils seront à la nomination du Pape. Les biens actuellement existans seront restitués, et il sera pris des mesures pour les biens vendus. A la mort des évêques d'Anagni et de Rieti, leurs diocèses seront réunis auxdits six évêchés, conformément au concert qui aura lieu entre S. M. et le Saint-Père.

7. A l'égard des évêques des Etats romains, absens de leurs diocèses par les circonstances, le Saint-Père pourra exercer en leur faveur son droit de donner des évêchés *in partibus*. Il leur sera fait une pension égale au revenu dont ils jouissaient, et ils pourront être replacés aux siéges vacans, soit de l'Empire, soit du royaume d'Italie.

8. S. M. et S. S. se concerteront en tems opportun sur la réduction à faire, s'il y a lieu, aux évêchés de la Toscane et du pays de Gênes, ainsi que pour les évêchés à établir en Hollande et dans les départemens anséatiques.

9. La propagande, la pénitencerie, les archives seront établies dans le lieu du séjour du Saint-Père.

10. S. M. rend ses bonnes grâces aux cardinaux, évêques, prêtres, laïcs, qui ont encouru sa disgrace par suite des événemens actuels.

11. Le Saint-Père se porte aux dispositions ci-dessus par considération de l'état actuel de l'Eglise, et dans la confiance que lui a inspirée S. M. qu'elle accordera sa puissante protection aux besoins si nombreux qu'a la religion dans les tems où nous vivons.

NAPOLÉON.

PIUS P. P. VII.

Fontainebleau, le 25 janvier 1813.

Dimanche dernier, S. M. l'Empereur et Roi est parti à une heure du palais des Tuileries en grand cortége, pour se rendre au Corps-Législatif.

Des salves d'artillerie ont annoncé le départ de S. M. des Tuileries, et son arrivée au Corps-Législatif.

Le cortége a traversé le jardin des Tuileries, la place, le pont de la Concorde, et S. M. est descendue de voiture au perron de la nouvelle façade du palais du Corps-Législatif.

M. le président du Corps-Législatif et vingt-cinq députés ont reçu S. M. au bas du perron, et l'ont conduite à l'appartement qui avait été préparé pour la recevoir.

La députation du Sénat et le Conseil-d'Etat se sont placés, l'une sur des chaises dans le parquet en face du trône, et l'autre sur les deux premiers rangs de banquettes avant l'arrivée de S. M.

S. M. l'Impératrice était dans la tribune en face du trône de l'Empereur, accompagnée de S. M. la reine Hortense, et entourée des officiers de sa maison.

Le corps diplomatique occupait une tribune à droite.

L'Empereur, après s'être reposé dans son appartement, s'est rendu dans la salle du Corps-Législatif, précédé de son cortége.

A l'arrivée de S. M., tous les députés se sont levés. S. M. s'est placée sur son trône. Les princes grands-dignitaires, les ministres, les grands-officiers de l'Empire et de la couronne, les grands-aigles de la Légion-d'Honneur, et les officiers qui formaient le cortége de S. M., ont occupé leurs places accoutumées autour du trône : les princes grands-dignitaires à droite et à gauche, suivant leurs rangs.

L'Empereur étant assis, le grand-maître des cérémonies a pris les ordres de S. M. pour ouvrir la séance.

Le prince vice-grand-électeur, prévenu par le grand-maître, a demandé à S. M. la permission de lui présenter les membres du Corps-Législatif nouvellement élus, et les admettre à prêter serment. L'un des questeurs a fait l'appel nominal, et le serment a été prêté.

L'appel étant terminé, l'Empereur a prononcé le discours suivant :

« Messieurs les députés des départemens au Corps-Législatif,

» La guerre rallumée dans le nord de l'Europe, offrait une occasion favorable aux projets des Anglais sur la péninsule. Ils ont fait » de grands efforts. Toutes leurs espérances ont été déçues.... Leur » armée a échoué devant la citadelle de Burgos, et a dû, après avoir » essuyé de grandes pertes, évacuer le territoire de toutes les Espagnes.

» Je suis moi-même entré en Russie. Les armes françaises ont été » constamment victorieuses aux champs d'Ostrowno, de Polotsk, de » Mohilow, de Smolensk, de la Moscowa, de Moloïaroslawetz. » Nulle part les armées russes n'ont pu tenir devant nos aigles; » *Moscou est tombé en notre pouvoir.*

» Lorsque les barrières de la Russie ont été forcées, et que l'impuissance de ses armes a été reconnue, un essaim de Tartares ont » tourné leurs mains parricides contre les plus belles provinces de ce » vaste Empire qu'ils avaient été appelés à défendre. Ils ont, en peu » de semaines, malgré les larmes et le désespoir des infortunés Moscovites, incendié plus de quatre mille de leurs plus beaux villages, » plus de cinquante de leurs plus belles villes, assouvissant ainsi leur » ancienne haine, et sous le prétexte de retarder notre marche en » nous environnant d'un désert. *Nous avons triompé de tous ces obstacles !* L'incendie même de Moscou où, en quatre jours, ils ont » anéanti le fruit des travaux et des épargnes de quarante générations, n'avait rien changé à l'état prospère de mes affaires.... » Mais la rigueur excessive et prématurée de l'hiver a fait peser sur » mon armée une affreuse calamité. *En peu de nuits, j'ai vu tout changer.* J'ai fait de grandes pertes. Elles auraient brisé mon ame » si, dans ces grandes circonstances, j'avais dû être accessible à » d'autres sentimens qu'à l'intérêt, à la gloire et à l'avenir de mes » peuples.

» A la vue des maux qui ont pesé sur nous, la joie de l'Angleterre » a été grande, ses espérances n'ont pas eu de bornes. Elle offrait » nos plus belles provinces pour récompense à la trahison. Elle mettait pour condition à la paix le déchirement de ce bel Empire : » c'était, sous d'autres termes, proclamer *la guerre perpétuelle*.

» L'énergie de mes peuples, dans ces grandes circonstances, leur » attachement à l'intégrité de l'Empire, qu'ils m'ont montré, ont » dissipé toutes ces chimères, et ramené nos ennemis à un sentiment » plus juste des choses.

» Les malheurs qu'a produits la rigueur des frimas ont fait ressor- » tir dans toute leur étendue la grandeur et la solidité de cet Empire, » fondé sur les efforts et l'amour de cinquante millions de citoyens, » et sur les ressources territoriales des plus belles contrées du Monde.

» C'est avec une vive satisfaction que nous avons vu nos peuples » du royaume d'Italie, ceux de l'ancienne Hollande et des dépar- » temens réunis, rivaliser avec les anciens Français, et sentir qu'il » n'y a pour eux d'espérance, d'avenir et de bien, que dans la con- » solidation et le triomphe du grand Empire.

» Les agens de l'Angleterre propagent chez tous nos voisins l'es- » prit de révolte contre les souverains. L'Angleterre voudrait voir le » Continent entier en proie à la guerre civile et à toutes les fureurs » de l'anarchie ; mais la Providence l'a elle-même désignée pour être » la première victime de l'anarchie et de la guerre civile.

» J'ai signé directement avec le Pape un Concordat qui terminé » tous les différens qui s'étaient malheureusement élevés dans l'Eglise. » La dynastie française règne et règnera en Espagne. Je suis satisfait » de la conduite de tous mes alliés. Je n'en abandonnerai aucun ; je » maintiendrai l'intégrité de leurs Etats. Les Russes rentreront dans » leur affreux climat.

» Je désire la paix ; elle est nécessaire au Monde. Quatre fois » depuis la rupture qui a suivi le traité d'Amiens, je l'ai proposée » dans des démarches solennelles. Je ne ferai jamais qu'une paix » honorable et conforme aux intérêts et à la grandeur de mon Em- » pire. Ma politique n'est point mystérieuse ; j'ai fait connaître les » sacrifices que je pouvais faire.

» Tant que cette guerre maritime durera, mes peuples doivent se » tenir prêts à toutes espèces de sacrifices ; car une mauvaise paix » nous ferait tout perdre, jusqu'à l'espérance, et tout serait compro- » mis, même la prospérité de nos neveux.

» L'Amérique a recouru aux armes pour faire respecter la souve- » raineté de son pavillon ; les vœux du Monde l'accompagnent dans » cette glorieuse lutte. Si elle la termine en obligeant les ennemis du » Continent à reconnaître le principe que le pavillon couvre la mar- » chandise et l'équipage, et que les neutres ne doivent pas être sou- » mis à des blocus sur le papier, le tout conformément aux stipula- » tions du traité d'Utrecht, l'Amérique aura mérité de tous les peu-

» ples. La postérité dira que l'ancien Monde avait perdu ses droits, » et que le nouveau les a reconquis.

» Mon ministre de l'intérieur vous fera connaître, dans l'exposé » de la situation de l'Empire, l'état prospère de l'agriculture, des » manufactures et de notre commerce intérieur, ainsi que l'accrois- » sement toujours constant de notre population. Dans aucun siècle » l'agriculture et les manufactures n'ont été en France à un plus haut » degré de prospérité.

» J'ai besoin de grandes ressources pour faire face à toutes les dé- » penses qu'exigent les circonstances; mais, moyennant différentes » mesures que vous proposera mon ministre des finances, je ne de- » vrai imposer aucune nouvelle charge à mes peuples. »

Après le discours, la séance terminée, S. M. s'est levée au milieu des acclamations.

S. M. est retournée au palais des Tuileries avec son cortége, en suivant le même chemin qu'elle avait pris pour se rendre au Corps-Législatif.

Les salves d'artillerie ont été répétées au départ de S. M. du palais du Corps-Législatif, et à son arrivée au palais des Tuileries.

Dans les séances subséquentes, le Corps-Législatif ne s'est occupé que de la formation de son bureau.

S....

ANNONCES.

Séthos, Histoire ou Vie tirée des monumens anecdotes de l'ancienne Egypte. Traduit d'un manuscrit grec, par l'abbé Terrasson. *Nouvelle édition*, revue, corrigée, précédée d'une Notice historique et littéraire sur la vie et les ouvrages de l'abbé Terrasson, et suivie d'une table alphabétique. Six vol. in-18. Prix, 9 fr., et 11 fr. franc de port. Chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

Nouvelle Bibliothèque philosophique, contenant : 1° les Prolégomènes philosophiques, ou Notions préliminaires du nouveau système proposé; 2° son Analyse, avec le tableau généalogique; 3° la Classification des opérations de l'entendement humain, ou Catalogue de bibliothèques; rédigée et mise en ordre par J.-D. Langlois, ci-devant avocat en parlement, et ancien imprimeur. Un vol. in-8°. Prix, broché, 3 fr., et 3 fr. 60 c. franc de port. Chez l'Auteur, rue du Petit-Pont-Saint-Jacques, n° 20; et chez Laurens aîné, impr.-libraire, quai des Augustins, n° 19.

Description des maladies de la peau, observées à l'hôpital Saint-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement; par J. L. Alibert, médecin de cet hôpital, et membre de la société de l'Ecole de médecine de Paris, médecin consultant des maisons impériales d'Ecouen et de Saint-Denis, des académies de Madrid, de Turin, de Saint-Pétersbourg, du collége royal de médecine de Stockholm, etc. Ouvrage publié par livraisons, grand-infolio, avec figures magnifiquement coloriées; imprimé sur papier vélin, avec les beaux caractères de Crapelet. On souscrit à Paris, chez Caille et Ravier, libraires, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, nº 17.

Aucun hôpital en Europe n'est plus propre au traitement des maladies cutanées que l'hôpital Saint-Louis, par son heureuse exposition, par l'air salubre qui l'environne, et sur-tout par la régularité de la construction de ses salles. Cet hôpital, dit Duhamel, aurait dû servir de modèle pour tous ceux qu'on a construits depuis ce tems. Plus on examine en détail ce beau bâtiment, plus on reconnait l'étendue du génie de celui qui l'a projeté. On n'y trouve rien à désirer.

Le Christianisme en harmonie avec les plus douces affections de l'homme; par Biret, juge-de-paix à la Rochelle. Deux vol. in-12. Prix, 6 fr., et 7 fr. 50 c. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, rue Hautefeuille, nº 23.

Le plan de l'auteur est justifié par toutes les facultés et les sensations de l'homme. Ses démonstrations sont mises à la portée de toutes les classes; ses discussions détruisent, l'une par l'autre, ces critiques éphémères, dont la moderne philosophie a voulu noircir le christianisme, et qui n'ont fait que précipiter l'humanité dans un torrent de démoralisation et de malheurs.

Enfin, l'auteur présente heureusement le christianisme comme un pacte sacré de dieu avec l'homme, comme le premier pacte des sujets avec les souverains, et comme un lien de bienfaisance, fait pour unir fortement les peuples dans leurs devoirs sociaux. Tel est le jugement qu'a porté de cet ouvrage un respectable prélat qui a daigné en agréer la dédicace.

Souvenirs et Portraits; 1780—1789; par M. de Levis. Un volume in-8º. Prix, 5 fr., broché, et 6 fr. franc de port. En papier vélin, le prix est double. Chez Fr. Buisson, libraire, rue Gilles-Cœur, nº 10.

Narcisse dans l'île de Vénus, poëme en quatre chants; par Malfilâtre. Imprimé pour la première fois in-18, sur beau carré de Hol-

lande, orné de six vignettes et d'un titre gravé. Prix, br., figures avec la lettre, 3 fr. 50 c., et 4 fr. franc de port; cartonné à la Bradel, 4 fr.; relié en veau, doré sur tranche, avec filet, 6 fr.; figures avant la lettre, cartonné à la Bradel, 8 fr.; relié en veau, doré sur tranche, etc. 10 fr.; épreuves doubles, la première à l'eau forte, la seconde finie, avant la lettre, et cartonné, 12 fr. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Physionomies nationales des peuples, ou les traits de leur visage comparés à leurs mœurs et caractères. Un vol. in-18, grand papier raisin-vélin, avec vingt-cinq planches coloriées. Prix, 4 fr., et 4 fr. 50 c. franc de port. Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, nos 243 et 244.

Avis aux anciens abonnés de la Décade philosophique, politique et littéraire.

Un littérateur se dispose à publier, en deux volumes in-8°, une Table de ce Journal, divisée en deux parties, l'une politique et l'autre littéraire. Cette Table a le double avantage d'offrir l'ordre méthodique et alphabétique pour les ouvrages, et l'ordre alphabétique pour les noms des auteurs avec des numéros qui renvoyent aux ouvrages.

Le prix des deux volumes sera de 12 francs.

On souscrit, en attendant, chez D. Colas, imprimeur du *Mercure*, et libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

Quand le nombre des souscripteurs sera suffisant, on commencera l'impression des deux volumes.

Le Mercure de France parait le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois; et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le Mercure Étranger parait à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCVI. — *Samedi 27 Février 1813.*

POÉSIE.

LA VALEUR FRANÇAISE AUX XVIIIe ET XIXe SIÈCLES.

Poëme historique (*) ; par CL.-ANTOINE CHAMBELLAND (de Dijon).

FRAGMENT TIRÉ DU CINQUIÈME CHANT.

(*La flotte française aperçoit les côtes d'Egypte le... messidor an VI.*)

LES souhaits sont remplis, la flotte impatiente
Apprend qu'enfin le but va frapper ses regards.
Salut ! noble climat où la Grèce ignorante
Vint emprunter un culte, et des lois, et les arts !

(*) Ce poëme, divisé en quatorze chants, et qui offrira le tableau de tous les grands événemens militaires, depuis la bataille de Jemmapes jusqu'à celle de Wagram inclusivement, aurait paru dans le cours de 1812, si les nombreux embarras de l'auteur ne l'eussent pas empêché d'y mettre la dernière main. Il sera entièrement terminé au commencement de l'année 1814. (*Note de l'Auteur.*)

Salut ! fille du tems, terre auguste et sacrée,
Qu'Hermès combla de biens, qu'embellit Sésostris ;
Et du monde jaloux si long-tems admirée,
Quand Thèbes se montrait rivale de Memphis !
Salut ! amour des Dieux, prodigieux théâtre (1),
Qui dans tes souvenirs joint Moïse à Bacchus,
Le grand nom de Pompée au nom de Cléopâtre,
Les prestiges au vrai, les vices aux vertus !
Entendez-vous l'airain, mânes du Peuple antique,
Trois fois interrogeant vos immenses tombeaux (2) ?
Le salpêtre embrasé tonne au mont Samargdique (3)
Et du temple d'Abyde ébranle les échos (4);
Cent rois sont réveillés dans leur retraite obscure ;
De Cambyse et d'Omar détestant la fureur,
A l'ombre du cercueil, ils acceptent l'augure,
Qu'offre aux champs de Ménès ce jour réparateur.
Les murs d'Arsinoë reprennent l'existence (5) ;
Au loin l'urne du Nil rend un magique son.
Et le Sphinx, en rompant vingt siècles de silence,
Fait répéter ses cris au torse de Memnon (6).
Un héros apparaît, la ville d'Alexandre
Verra placer un camp sur ses vastes débris ;
Vainement son pacha l'invite à se défendre,
Ses remparts s'ouvriront à d'illustres amis.
Les arts rentrent enfin aux lieux de leur naissance.
Mais ils s'y montreront plus nombreux, plus parfaits :

---

(1) Il n'est point de pays dont l'histoire soit plus remplie de prodiges que l'antique Egypte.

(2) Les pyramides. Le poëte suppose que la flotte salue trois fois les côtes d'Egypte, et que le canon se fait entendre jusqu'à l'extrémité de cette vaste contrée.

(3) Les auteurs anciens nomment *Samarargdus*, *Samaragdus*, *Samargdious*, une chaîne de montagnes de granit qui traverse l'Egypte.

(4) Le temple d'Abyde, ou d'Abydus, le plus célèbre de l'antiquité hermétique, se trouve dans la haute Egypte. De grandes parties de cet édifice subsistent encore.

(5) Arsinoë, ville de Faïoum, entièrement détruite.

(6) On voit au milieu des ruines de Thèbes les restes de la merveilleuse statue de Memuon.

S'exilant de nouveau la barbare ignorance
Doit céder ce pays à leurs féconds bienfaits (7).
Fuyez, retirez-vous aux déserts de Lybie,
Du vaillant Saladin farouches successeurs,
D'Hélios et d'Athor la fertile patrie (8)
Doit cesser de gémir sous vos bras oppresseurs.
Ces fils de l'étranger, que l'avarice inspire;
Ces Mamlouks, tour-à-tour vaincus et conquérans,
Qui sur d'humbles Fellahs exerçaient leur empire (9);
Dès ce jour ont cessé de régner en tyrans.
La contrée où Louis a porté sa bannière (10)
Voit les flots ramener les bataillons français;
Elle reconnaîtra ce bouillant caractère,
Ce mépris de la mort, qui donnent le succès.
Chevaliers dont la gloire aux rives Phatmétiques (11)
Jadis a moissonné les rangs des Sarrasins,
Sachez que d'autres preux les armes héroïques,
Brillent pour accomplir vos glorieux desseins (12).
Si trompant tant d'ardeur la fortune infidelle
Prépare à ces guerriers quelqu'indigne revers,
Accusant le destin et célébrant leur zèle
Clio les vengera devant tout l'univers!

Sur les mâts orgueilleux les flammes déployées
De l'écharpe d'Iris arborent les couleurs;
Zéphir souffle; bientôt les voiles sont enflées;
Neptune, ses tritons par des soins protecteurs,

---

(7) Le séjour des Français en Egypte y a laissé le germe d'une nouvelle civilisation.

(8) L'Egypte.

(9) Les Fellahs sont les descendans des anciens Egyptiens. Ils cultivent la terre.

(10) Saint Louis prit terre sur la côte du Delta opposée à celle où est descendue l'expédition de l'an VI.

(11) La bouche du Nil, près de laquelle les Croisés abordèrent, porte le nom de Phatmétique.

(12) On se tromperait si l'on croyait que la religion seule entraîna Louis IX sur les bords du Nil; de grandes vues de commerce et de colonisation se joignaient à son enthousiasme pour la délivrance des lieux saints.

Soutiennent les vaisseaux, les poussent au rivage,
Et près du gouvernail on observe l'Ibis (13),
Qui volant de ses monts à la liquide plage,
Indique aux nautonniers les tours de Rhacotis (14).
Sortant de ses marais, le divin crocodile (15)
S'empresse de courir à ses maîtres nouveaux,
Et montre les écueils de la côte stérile,
Où du fleuve aux sept bras se dispersent les eaux.
Pour les navigateurs quelle douce surprise!
Mille acclamations partent de chaque nef.
L'armée applaudissant à l'heureuse entreprise,
Chante l'air du triomphe en l'honneur de son chef.
Ainsi, des Grecs fameux une troupe intrépide,
Destinée à ravir la plus riche toison,
Devant les noirs rochers qui ceignent la Colchide
Proclama jusqu'au ciel la valeur de Jason.
Ainsi, prêts à quitter les rives de Neustrie
Pour combattre et punir un Anglais insensé,
Les soldats de Guillaume, avec idolatrie,
Invoquèrent le nom de leur prince offensé.

Cependant Amphitrite au croissant favorable
Veut encor se jouer des lois de son époux (16);
Contre les fils de Mars la déesse implacable
Des autans déchaînés excite le courroux.
Par ses ordres secrets la vague impétueuse
Augmente le danger des rescifs menaçans,
Et dans les tourbillons de cette onde orageuse
Des matelots surpris les bras sont impuissans.

---

(13) Oiseau sacré chez les anciens Egyptiens.

(14) Ancien nom d'Alexandrie.

(15) Le crocodile est encore révéré parmi les habitans de la haute Egypte.

(16) Dans le cours de ce poëme, Amphitrite se montre l'amie des Anglais et de leurs alliés, tandis que Neptune, protecteur des Français, prédit qu'un jour viendra où la déesse cessera d'appuyer les entreprises de ces pirates. C'est la seule fiction où le poëte a cru pouvoir se permettre de faire intervenir les Dieux du paganisme.

De l'élément perfide un caprice bizarre,
Conduit la flotte au port, l'en chasse avec fureur;
Les pilotes deux fois se dirigent au phare,
Deux fois ils sont jetés loin du fanal trompeur!
Quel Dieu peut des Français alarmer le courage?
Irrités par l'obstacle et redoublant d'efforts,
Dans de frêles esquifs ils tentent le passage,
Et du sol africain leurs pieds foulent les bords.
Sur le sable de feu Napoléon s'élance,
En signe de victoire il y fixe déjà
Un sacré talisman, le drapeau de la France:
C'est César plantant l'aigle au pays de Juba.

O chantre harmonieux d'une guerre héroïque!
Des exploits de Bouillon sublime narrateur, (17)
Prête-moi tes secours et la voix homérique,
Qui célébra Solyme et son libérateur.
Comment peindre en mes vers, privé de ton génie,
Un merveilleux guerrier que la gloire adopta,
Qui veut joindre la palme aux lauriers d'Ausonie,
Et marcher au Jourdain des plaines du Delta?
Mais repoussant ces vœux si ta muse trop fière
Dédaigne d'inspirer mes lyriques accens,
La vérité du moins entendra ma prière,
Mon sujet se refuse à de faux ornemens.

A UNE VIEILLE COQUETTE.

La vieille Elzeau va, vient, court, se travaille,
Pour, s'il se peut, dénicher quelqu'amant,
Hardi garçon, à qui, vaille que vaille,
Elle escamote un petit compliment.

---

(17) Dans le troisième et le quatrième chants, le poëte, en chantant les exploits de Napoléon, dans la conquête de l'Italie, a invoqué Homère, Virgile et Lucain; ici il croit devoir adresser ses vœux au sublime génie qui a peint en traits de feu les actions d'un prince français, libérateur de la Palestine.

L'amant trouvé, ciel! quel ravissement!
Et quel honneur, si dans cette aventure
Il trahissait un amoureux secret!
La pauvre Elzeau, grâces à sa figure,
N'a point encor rencontré d'indiscret.

DU PUY DES ISLETS.

A MADEMOISELLE BIGOTINI,

Danseuse célèbre de l'Académie Impériale de Musique, jouant le rôle de Psyché.

QU'IL te sied bien de nous peindre Psyché,
Bigotini! c'est un droit d'héritage,
Et ton triomphe est attaché
A tes attraits comme à ton âge.
Voilà bien cette taille aux contours onduleux,
Qu'entre dix doigts voluptueux,
L'Amour adolescent emprisonnait sans peine :
Voilà ces traits chéris, voilà ces beaux cheveux,
Dont une simple fleur enrichissait l'ébène.
C'est bien son air doux, enfantin,
C'est bien cette bouche mi-close,
Que l'abeille indécise, en cherchant son butin,
Plus d'une fois prit pour la rose.
C'est sa crainte, c'est sa candeur,
C'est son amoureuse pudeur,
Quand éperdue et hors d'haleine,
Elle dévoile son ardeur
A l'aimable Dieu qui l'entraîne.
Qui ne revoit Psyché sous tes traits ravissans?
Tout sert l'illusion, fait délirer les sens.
L'Amour à tes genoux n'en est que plus fidèle.
Bigotini, par toi blessé d'un nouveau trait,
Il languit, il soupire... Et ravi du portrait
Se croit encor dans les bras du modèle.

Par le même.

ÉNIGME.

J'APPARTIENS, cher lecteur, au règne minéral;
Et lorsque tous les ans le règne végétal
Est prêt d'étaler sa parure,
J'arrive pour donner l'éveil à la nature.
Mobile dans les airs
Et fixe dans la terre,
Mon amour pour la guerre
Anime l'univers.
Je suis le fils d'une déesse,
Et d'une fleur je tiens le jour;
En changeant de nouvelle espèce,
Maintenant j'embellis la cour
D'une des nymphes du Permesse,
Et là, chaque soir, tour-à-tour,
Ingénue ou coquette,
Ou baronne, ou soubrette,
J'enflamme mille amans.
De mon art la finesse
Excite dans leurs sens
Une amoureuse ivresse,
La gaîté, la tristesse,
Et tous les sentimens.

V. B. (d'Agen.)

LOGOGRIPHE

JE suis un lieu d'horreur,
De tourmens, de supplices;
En m'arrachant le cœur
Je faisais les délices
Du peuple de Paris
L'année après quatre-vingt-six.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

Mon premier est un terme de blason ,
Mon dernier après la moisson
Reçoit un corps sur qui pleut maint coup de bâton ;
Mon tout est un juré fripon
Qui jour et nuit , comme en toute saison ,
De vous piller saisit l'occasion.

S.....

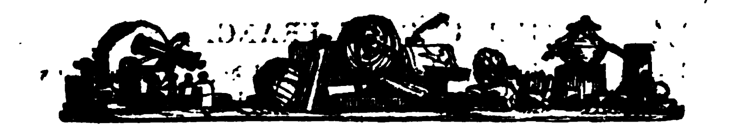
---

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Pot-pourri.*

Celui du Logogriphe est *Athalie*, dans lequel on trouve : *Thalie.*

Celui de la Charade est *Franche-Comté.*



SCIENCES ET ARTS.

Des Vers a soie et de leur éducation selon la pratique des Cévennes ; par M. Reynaud, fabricant à Saint-Jean-du-Gard, avec des notes par P. F. F. J. Giraud. — A Paris, chez *Bailleul*, imprimeur-libraire, rue Helvétius, n° 71.

Nous avons moins de regret à annoncer, des derniers, cet ouvrage en pensant que c'est le moment où la lecture peut en être le plus utile. Les livres, assez généralement, sont de toutes les saisons. Il importe peu en quel tems de l'année ils paraissent et soient recommandés à l'attention des lecteurs. Ce livre, cependant, bon à être lu en tout tems par ceux qui s'adonnent au genre d'industrie dont il traite, peut être lu par eux avec encore plus d'intérêt et de profit à l'époque où nous touchons ; celle de la couvaison des vers à soie, celle où commencent les premiers soins qu'on doit à leur éducation.

Deux choses recommandent cet ouvrage ; deux moyens, dont le concours est devenu bien précieux : une pratique judicieuse et une habile théorie. M. Reynaud, auteur du livre, est lui-même fabricant et parle d'après une expérience de cinquante ans ; M. Giraud, auteur des notes, et déjà connu par divers travaux sur l'agronomie, met à profit et les leçons de l'expérience, et les recherches des agronomes français et étrangers. Il discute, il compare, et sans se laisser imposer par l'autorité des noms, prend un parti, établit une opinion. On reconnaît dans ces notes un esprit libre des préjugés de la routine, et en garde contre les séductions dangereuses de l'innovation.

Quant à l'utilité de ce genre d'industrie, et à la richesse de cette branche de commerce, nous nous gar-

derons bien du ridicule de le démontrer. Nous aimons mieux citer ces vers de l'apologiste du luxe :

Oh ! que Colbert était un esprit sage !
Certain butor conseillait, par ménage,
Qu'on abolît ces travaux précieux
Des Lyonnais ouvrage industrieux.
Du conseiller l'absurde prud'homie
Eût tout perdu par pure économie ;
Mais le ministre, utile avec éclat,
Sut par le luxe enrichir notre état ;
De tous nos arts il agrandit la source,
Et du Midi, du Levant et de l'Ourse,
Nos fiers voisins, de nos progrès jaloux,
Payaient l'esprit qu'ils admiraient en nous.

Le plan de l'ouvrage se trouve indiqué avec autant d'exactitude que de précision dans le passage suivant que nous extrayons de l'avant-propos, et dans lequel l'auteur annonce qu'il « traitera successivement des mû-» riers, de la couvaison et éclosion des vers, de leurs » progrès et changemens réguliers, de leurs maladies » accidentelles, de la formation des cocons, ainsi que » des soins qu'ils exigent, de la ponte pour obtenir une » bonne graine ; enfin, du dévidage et des œuvraisons » de la soie, et des nouvelles machines qui ont porté au-» jourd'hui ces travaux à un haut point de perfection.

» Plus habile à *faire* qu'à *dire*, ajoute-t-il, je ne » prétends pas me placer au rang des écrivains dont » s'honore l'agronomie française. » M. Reynaud est trop modeste, ou il s'est fait une idée exagérée du talent d'écrire qu'exige le genre de son ouvrage. Dieu garde les écrits de cette nature, d'autres ornemens que la simplicité, la correction, la méthode et la clarté, qualités de style dont M. Reynaud est très-suffisamment pourvu ! Quoique son ouvrage puisse être regardé comme une théorie complète de l'éducation des vers à soie, il n'ose cependant se flatter d'avoir approfondi et embrassé tout son sujet. Dans un chapitre par lequel il termine, il indique de nouvelles questions à résoudre, de nouvelles observations à vérifier. Il appelle l'attention des sociétés

l'agriculture sur divers points relatifs à la culture du mûrier, à la meilleure méthode d'exploitation de cet arbre et aux propriétés de ses différentes espèces. Il voudrait que l'on recherchât si les mûriers de la Chine, de la Tartarie et du Canada, qui prospèrent sous des zônes plus froides que la nôtre, ne seraient pas plus robustes et plus vivaces que ceux du midi de notre Europe. Il passe ensuite à d'autres observations générales sur l'éducation des vers à soie, les moyens de se procurer de meilleures graines, les essais déjà faits et ceux qui restent à faire en ce genre. Venant enfin à examiner la chose sous des rapports d'économie politique, il suggère, comme moyen de parvenir à un système complet et uniforme, l'emploi des dépôts de mendicité et autres établissemens de cette nature, qui deviendraient, à peu de frais, des écoles pratiques « où » l'on pourrait, d'un côté, faire produire de la soie par » les meilleures méthodes connues, et appliquer ensuite » les bénéfices de cette industrie à des essais et tenta- » tives que dirigeraient des personnes instruites et intel- » ligentes. »

Les notes de M. Giraud sont un complément utile de l'ouvrage de M. Reynaud. Elles paraissent être le résultat non-seulement d'une grande lecture, mais encore de beaucoup d'observations. Nous avons parlé plus haut du bon esprit dans lequel elles sont écrites. Nous n'en citerons qu'une, la moins importante, peut-être, mais qui pourra rappeler à quelques-uns de nos lecteurs des souvenirs d'enfance, et leur faire honneur d'un procédé qu'on peut employer avec succès dans les maladies des vers à soie.

« Il est peu d'écoliers, dit M. Giraud, qui ne s'amusent » à en élever, dans la saison, quelques douzaines. Or » un remède constamment pratiqué par eux contre la » jaunisse, est de passer avec la plume une couche » d'encre sur le corps des vers jaunes ; et ils sont per- » suadés, en général, que cette teinture guérit ces vers. » L'encre agirait-elle comme tonique en certaines cir- » constances ? et rendrait-elle à la peau des vers à soie » le ressort qui lui manque, et dont l'absence, cause de

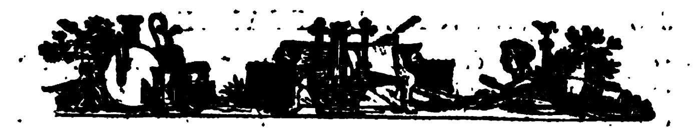
» relâchement et d'atonie, paraît entrer pour beaucoup » dans la formation de la maladie des *jaunes* et des » *gras*?

Il y a un fort joli poëme latin de Vida, sur les vers à soie, dont la partie technique a même des rapports étonnans pour le tems, avec la méthode de M. Reynaud. Le poëte latin, par exemple, est resté en arrière des procédés inventés depuis pour la couvaison et l'éclosion des œufs; il n'en connaît pas d'autres que de les exposer au soleil ou de les réchauffer dans son sein.

Nec pudeat roseas inter fovisse papillas.

Il n'en sait pas aussi long sur cet article que le savant abbé Boissier de Sauvages, ou seulement qu'un paysan des Cévennes. En revanche, sa prévoyance se porte sur d'autres objets. Ainsi il recommande, si la feuille du mûrier vient à manquer, d'employer la feuille de l'orme; mais il ne veut pas que ce soit la jeune fille qui monte à l'arbre, et se déchire, à ce métier, les cuisses et les mains; il craint pour elle, au fond des bois, les insolences de quelque satyre entreprenant. Il veut que ce soin soit abandonné aux vieilles, qui ont moins à risquer et la peau plus dure.

On peut juger par cet échantillon que quelque agréable et instructif que puisse être le poëme de Vida, l'ouvrage de MM. Reynaud et Giraud plaira cependant encore davantage à ceux qui élèvent des vers à soie.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Voyages en Russie, en Tartarie et en Turquie; par M. E. D. Clarke, professeur de minéralogie en l'Université de Cambridge; traduits de l'anglais. — Trois vol. in-8°, avec trois cartes géographiques et deux plans. — Prix, 18 fr., et 22 fr. franc de port; papier vélin 36 fr. — A Paris, chez *Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10; et *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23.

Si les voyages du professeur Clarke ont en France le même succès qu'en Angleterre, ce voyageur en devra savoir quelque gré au traducteur habile et judicieux qui a entrepris de nous faire connaître cet ouvrage, et qui, par les notes critiques et savantes dont il l'a enrichi, lui a assuré pour nous un nouveau degré d'intérêt. C'est déjà depuis 1810 que le D. Clarke jouit dans les trois royaumes de toute la plénitude de sa gloire; mais chez nous, malgré le goût bien prononcé du public pour les livres de ce genre, le sien n'était guère connu que dans le monde savant. Il paraît même que le ton d'aigreur et de violence avec lequel l'auteur à tout propos, ou même hors de propos, s'exprime contre la Russie, l'avait fait assez généralement regarder comme le *factum* déguisé ou le Mémoire d'un agent politique jeté dans le cadre de l'itinéraire d'un voyageur, plutôt que comme un livre véritablement consacré aux progrès de la géographie et des sciences qui en dépendent. C'était du moins à-peu-près ainsi que l'avait considéré M. le rédacteur *des Annales des Voyages*, qui, dans son 54e numéro, en avait offert à ses lecteurs une assez longue analyse, où il reprochait aux Anglais de regarder souvent et de vouloir faire passer comme *neuf* en fait de sciences ou de découvertes, ce qu'ils avaient refait d'après vingt livres allemands ou français. Il terminait,

son article en énonçant l'opinion que si on venait à entreprendre une traduction française de ces *Voyages*, elle devrait *pour l'honneur de notre littérature être accompagnée de beaucoup de notes correctives.* M. le rédacteur des Annales aura aujourd'hui la satisfaction de voir son idée réalisée dans la traduction qui nous occupe ; et le public en même tems pourra suivre avec sécurité, graces *à ces notes correctives*, les récits d'un voyageur, quelquefois égaré par son anglicisme et son caractère passionné, mais dont les observations purement scientifiques ne nous paraissent pas méprisables, et qui, par la facilité de sa narration, par la variété de ses tableaux, par l'*étrangeté* des pays qu'il a parcourus, a bien quelques droits à revendiquer pour le compte de son propre mérite une bonne partie des succès qu'il a déjà obtenus chez ses compatriotes, et qu'il obtiendra probablement encore de la traduction qui va le faire connaître parmi nous.

Telle est du moins l'impression que nous avons reçue de la lecture de ces *Voyages*; tel est le point de vue sous lequel nous croyons pouvoir en présenter l'auteur dans l'exposé sommaire que nous allons en faire à nos lecteurs.

Le D. Clarke, et son ami et compagnon de voyage, M. Cripps, attaché comme lui à l'Université de Cambridge, se trouvaient à Pétersbourg en 1800, lorsque Paul Ier, revenu aux idées d'une politique continentale, menaçait l'Angleterre dans son commerce, dans ses possessions, et poursuivait le projet d'affranchir la Russie de son alliance oppressive, de sa périlleuse amitié. C'était là aux yeux des Anglais une *trahison*, un vrai crime de forfaiture envers le principe secret et inviolable de la suzeraineté britannique. Les plaintes audacieuses de leurs agens ne firent qu'aigrir Paul qui, avec plus d'énergie peut-être que de prudence et d'habileté dans l'exécution, découvrit trop hautement des desseins faits pour alarmer Londres, et se livra, si l'on en croit le D. Clarke, même contre de simples particuliers, à un système de persécution, tel *que Mungo-Parck supporta moins de rigueurs, d'exactions et d'insultes au milieu des Maures en Afrique, que ses compatriotes n'en*

eurent alors à souffrir en Russie, et particulièrement à Pétersbourg. Ce fut, d'après cet état de choses, que les deux amis reçurent de lord Withworth, ambassadeur d'Angleterre, le conseil et l'invitation pressante de quitter la capitale de la Russie pour se réfugier d'abord à Moscow, et de là voyager dans le midi de cet Empire. Il paraîtra peut-être ici singulier que deux savans, deux membres d'un corps enseignant, eussent quelque chose à démêler avec la politique de Paul et tant à craindre de ses fureurs, et plus singulier sans doute encore non-seulement qu'ils aient choisi ces circonstances pour explorer divers points importans, et les frontières de son Empire, mais même que, d'après leur propre relation, et malgré force déclamations contre la tyrannie et la barbarie russe, ils l'aient fait avec autant d'agrément que de sécurité. Ce pourrait bien être là un des points de cette narration à éclaircir ou corriger. Quoi qu'il en soit, tels sont les motifs apparens qui déterminèrent le D. Clarke à quitter Pétersbourg, et auxquels nous devons le voyage qu'il paraît d'ailleurs avoir beaucoup désiré d'exécuter. De Moscow il se porta au midi de la Russie en tirant vers l'est; visita les Cosaques du Don, et ceux de la Mer-Noire ou du Kouban; assista à l'expédition que ceux-ci entreprirent pour repousser les Circassiens vers le Caucase, et eut occasion d'observer ces féroces montagnards lors de la conclusion du traité qui termina cette expédition. Revenant de là vers l'ouest, et suivant la frontière de la Mer-Noire, il en décrit plusieurs points importans, tels que les bouches du Don, l'île Taman, la Chersonèse, où il visita le savant Pallas, et chercha avec lui les débris et les traces presque totalement effacées du temple ou des temples où Diane demandait le sacrifice des étrangers jetés par le sort sur ces rivages inhospitaliers.

En passant à Aktiar, il s'y procure le relevé de sa baie et des autres points de cette position maritime d'une grande importance, afin de faciliter à son gouvernement les moyens de l'occuper, d'inquiéter et de dominer le commerce du midi de la Russie, lui dicter des lois, et punir

ou prévenir, selon l'expression même de notre voyageur, *les trahisons de son cabinet*.

A Cherson, il rend hommage aux restes de son compatriote le philanthrope Howard, et demande vainement la place de ceux du puissant Potemkin, déjà dérobés aux regards des hommes, et disparus du théâtre même de sa gloire. Embarqué à Odessa pour Constantinople, il côtoie les provinces de la Turquie européenne, et engagé dans le Bosphore, il y cherche les traces de l'ancien déchirement qui ouvrit entre l'Europe et l'Asie le passage aux nouvelles conquêtes d'une vaste mer, occupant primitivement le plateau de la Tartarie, et dont l'Euxin, la mer Caspienne et l'Aral étaient des portions ou des golfes, et en sont restées comme des points indicateurs. Parvenu à Constantinople, le D. Clarke y termine sa narration, quoique ce n'ait point été là le terme de ses courses. La magnificence de cette position, ses avantages politiques et commerciaux lui font *prophétiser* que tant de biens, tant de richesses ne resteront pas dans les mains de leurs aveugles et insoucians possesseurs; mais il est permis de croire que cette *prophétie* n'est qu'un vœu *patriotique anglais*, et que le savant professeur prend ici trop aisément ses espérances pour des réalités.

On peut aisément distinguer deux hommes dans le D. Clarke, *l'anglais* et le *savant ou le voyageur*. *L'anglais*, toujours interprète des prétentions, ainsi que des passions de son gouvernement, et quelquefois des siennes propres, méprise, fronde, déchire tout ce qui tient à l'Empire russe, et donne, à cet égard, à la vérité même une couleur d'exagération et de violence, telle que l'on est tenté de révoquer en doute le mal qu'on en croyait ou qu'on en savait avant lui. Les tableaux qu'il trace des Russes, de leur mal-propreté, de leur gourmandise, de leur grossièreté, de leur frivolité, de leurs débauches, de leur bassesse sous le fouet du despote, de leurs goûts stupides, cruels et destructeurs, de leurs mœurs barbares, de leur penchant, pour ainsi dire, *national* au vol, à la mauvaise foi dans toutes les transactions, à la paresse, à l'ivrognerie, seul ressort avec le bâton qui puisse mettre en mouvement cet être abruti, en font véri-

tablement un peuple hideux et révoltant. Les femmes seules ont trouvé quelque grace devant ses yeux ; il leur pardonne bien volontiers de se rendre assez facilement infidèles à des époux qui ne peuvent que leur inspirer le mépris, le dégoût ou l'horreur ; et le plus grand défaut qu'il leur trouve, *c'est d'être encore trop soumises au plus vil comme au plus méchant des esclaves*. En vérité, le docteur Clarke conserve de bien terribles ressentimens contre ces pauvres Russes ; il semble avoir pris pour devise à leur égard :

Dolus an virtus quis in hoste requirat ?

Et quand il serait vrai qu'ils auraient voulu le chasser de leurs pays, seraient-ils si blâmables d'avoir redouté la présence d'un ennemi qui, non content de prendre une part active aux querelles de peuple à peuple, se montre, en *véritable anglais*, très-peu scrupuleux sur le choix des moyens, pour amasser les vengeances jusque sur la tête des particuliers ?

Cependant, au milieu de toutes ses déclamations contre cette nation *inhospitalière*, notre voyageur se représente lui-même par-tout où il passe comme l'objet des soins, des attentions, de l'intérêt des classes les plus distinguées de la société ; son costume sert de modèle aux *merveilleux* de Moscow ; ailleurs son arrivée est un jour de fête ; il est si peu surveillé qu'il relève un point militaire et maritime important, en fait passer les plans à son gouvernement pour que celui-ci puisse s'en emparer comme d'une chose *de son domaine* et tout-à-fait à sa convenance : certes voilà bien la reconnaissance britannique ; voilà le prix de l'*anglomanie* des Russes ! Ingratitude, orgueil, intérêt ; faut-il s'étonner que ce soit par-là que se terminent à toute époque et en toute circonstance leurs relations avec le gouvernement anglais, quand les simples particuliers pensent, à ce qu'il paraît, faire preuve d'esprit national en suivant avec eux les mêmes principes de conduite ? Au reste, et nous l'avons fait sentir plus haut, nous conviendrons volontiers avec le D. Clarke que le Russe est réellement très-en arrière de la civilisation européenne ; nous pensons seulement

que quand il le rabaisse au-dessous de la brute, et qu'il loue avec une complaisance presque fanatique les Cosaques, les Malorusses, les Tartares et tout ce qui n'est pas russe ou s'en montre l'ennemi, il sacrifie quelquefois les intérêts de la vérité à ceux de ses passions, et prouve, ce qui l'a déjà été tant de fois, que le langage de la satire ou de l'enthousiasme ne fut jamais celui du véritable observateur. C'est ce que développent fréquemment, et très-bien, les notes instructives du traducteur de ses voyages, qui combat, rectifie, réduit à leur juste valeur, avec autant de loyauté que de justesse, plus d'une idée erronée, plus d'une exagération ridicule de son auteur.

Il nous reste bien peu d'espace pour considérer le D. Clarke comme voyageur et écrivain. Contentons-nous de dire que, sans offrir peut-être beaucoup de résultats ou très-neufs, ou très-profonds, son ouvrage présente, dans une multitude de détails et d'observations, une lecture agréable, attachante, et pique vivement la curiosité. Les lieux et les peuples divers qu'il a visités, donnent à ses peintures de l'éclat, du mouvement et de la vie : sans qu'on puisse tirer de ses récits des notions de statistique ou d'économie politique très-précises et très-savantes, on y en recueillera du moins beaucoup de satisfaisantes sur les mœurs, l'industrie, le commerce, les productions et toutes les ressources de la partie méridionale de l'empire russe. En décrivant les mêmes lieux que Pallas, avec lequel il n'est pas toujours parfaitement d'accord, il est aussi quelquefois plus abondant et plus varié que lui. Cependant, en général, il voit plus *en courant*, et par conséquent plus superficiellement que son savant ami. Les parties scientifiques qui sont traitées avec le plus de soin, sont les recherches géologiques et géographiques sur la Crimée et en général toutes les côtes de l'Euxin, sur les anciens monumens des Grecs, ou même de peuples antérieurs dont ces contrées, malgré les destructions des Tartares et des Russes, conservent encore de nombreuses traces, sur les tombeaux antiques ou *tumuli*, dont l'un passe pour renfermer le corps de Mithridate.

Il se complaît sur-tout à suivre les traces du grand phénomène qui aurait fait sortir la Tartarie et la Crimée de dessous les eaux, par le dégorgement de celles-ci sur le lit actuel de la Méditerrannée, et leur invasion à travers le canal de Constantinople; il prétend même que la retraite de l'Euxin par le même passage n'a point discontinué. C'est une question sur laquelle toutes les opinions ne sont point encore réunies.

En résumé, et à l'*anglicisme* près, le D. Clarke se montre dans cet ouvrage homme aimable, observateur ingénieux, écrivain facile et piquant. Quelques redites allongent quelquefois inutilement ses récits; des notes curieuses, tirées d'un voyage inédit d'un de ses compatriotes, le rever. M. Héber, en augmentent souvent l'intérêt. Nous avons déjà dit combien étaient précieuses celles du traducteur français, à qui nous ne reprocherons que le soin qu'il a pris de cacher le nom de l'auteur d'un travail aussi estimable, tandis que tant d'assembleurs de fadaises s'efforcent de faire retentir le leur jusque par dessus les greniers d'où ils n'auraient pas dû sortir. Outre ses nombreuses remarques historiques et critiques, il a encore traduit et souvent rectifié plusieurs anciennes inscriptions grecques, citées par le voyageur. Enfin, pour que rien ne manque à cette édition, on y a joint une table alphabétique et raisonnée des matières qui elle-même forme une rapide analyse de l'ouvrage, et facilite toutes les recherches que voudrait faire le lecteur. C'est à tous ces titres que nous appelons son attention sur ce livre, qui a par lui-même deux recommandations bien puissantes auprès de tous les esprits; beaucoup de malignité et beaucoup de variété....

GIRAUD.

Des Moyens de prévenir la décadence de l'art du Comédien, et d'assurer le sort de ceux qui exercent cet art; par A. J. Dumaniant. — A Paris, chez *Barba*, libraire, Palais-Royal, galerie derrière le Théâtre Français, n° 51.

Dans le moment où quelques-unes des idées du gouvernement se sont portées sur l'organisation des grands théâtres de la capitale, la brochure que nous annonçons au public doit être d'un grand intérêt pour les personnes chargées de mettre l'ordre dans une petite république assez mal disciplinée.

Les plus beaux titres qu'une nation ait à la gloire, sont dans les monumens de son génie, car ils sont aussi les monumens de ses mœurs. Or, la plus brillante partie de notre gloire littéraire, celle qui nous est le moins contestée par les autres nations, consiste dans les chefs-d'œuvre de notre théâtre.

Il est donc important de soutenir une réputation qui ne s'est point démentie depuis deux siècles; il est de notre honneur de ne pas laisser tomber les chefs-d'œuvre de Molière, de Corneille et de Racine entre des mains qui ne feraient que les défigurer. Si l'art du Comédien vient à se perdre ou à se dénaturer, il entraînera nécessairement l'art dramatique dans sa chute. Quel écrivain, doué d'un véritable talent, osera s'élancer dans une carrière où il verra les interprètes du génie méconnaître la voix de la nature et de la vérité?

Ces observations ne sont pas nouvelles; elles ont été faites par tous les amis éclairés de la littérature et de celui de tous les arts où nous nous sommes le plus approchés de la perfection. Tous, en jetant leurs regards sur le premier théâtre de la capitale et du monde, ont redouté une décadence prochaine. Les talens qui brillent aujourd'hui sur la scène française et qui lui conservent son premier éclat, seront bientôt entraînés par ce rapide torrent qui entraîne et les hommes et les choses. Malheureusement des espérances bien fondées, ne nous

offrant pas de jouissances à venir, ne peuvent empêcher notre prévoyance de s'étendre au-delà de nos jouissances présentes.

Des hommes éclairés ont écrit sur cette matière importante. Presque tous n'ont vu que l'état actuel des choses. Lorsqu'on voit un art parvenu à sa perfection, on prévoit sa décadence, par la seule raison de l'instabilité des choses humaines. Des raisons aussi vagues ne peuvent satisfaire les esprits droits et découragent ceux qui songeraient à apporter quelque remède au mal. Les hommes qui raisonnent sur des principes généraux, ressemblent à un médecin assez ignorant de ma connaissance. On lui demandait les causes d'une maladie qui paraissait extraordinaire. Cette maladie, répondit le médecin, vient de ce que le corps humain étant imparfait par sa nature, ne peut demeurer dans un état de santé parfaite.

Le déclin de tous les arts, comme celui des Empires, a ses causes physiques, morales et politiques. Il me serait bien facile de développer celles qui doivent amener tous les jours la décadence dont le Théâtre Français est menacé; mais je n'écris point dans ce moment pour faire valoir mes propres idées. Si j'imitais certains critiques à la mode qui oublient souvent l'auteur dont ils doivent parler, pour se faire auteurs eux-mêmes, le public y perdrait beaucoup plus que je ne pourrais y gagner.

La petite brochure de M. Dumaniant est écrite avec méthode; elle est divisée en cinq chapitres; les mots y tiennent peu de place, il n'y a que des choses.

L'auteur traite d'abord de la difficulté que les Comédiens français éprouvent à se procurer des sujets qui puissent remplacer un jour ceux que le tems force à la retraite. L'auteur prouve que cette difficulté naît de la préférence que l'on accorde, dans les provinces, à l'opéra-comique sur la bonne comédie. « Les entrepreneurs dans les villes secondaires, dit-il, n'ont plus engagé que des chanteurs et des chanteuses...... Les Comédiens sans place, ont quitté leur état, ou se sont réfugiés chez l'étranger. Il ne s'est plus formé de nou-

veaux sujets..... On compte maintenant peu de villes dans tout l'Empire français, où la tragédie et la comédie soient jouées d'une manière satisfaisante. »

Malheureusement il était impossible d'empêcher cette révolution. Dès qu'il paraît un spectacle où toutes les pièces sont à la portée de tous les esprits, où les sens et tous les mouvemens de l'ame sont puissamment excités par la musique et les décorations, la multitude doit abandonner un spectacle qui ne parle qu'au cœur et à la pensée. Les plaisirs de la pensée et du sentiment sont les plus nobles jouissances de l'homme, mais ne sont pas les plus généralement goûtées.

Dans le chapitre suivant, l'auteur cherche les moyens de procurer au Théâtre Français des artistes qui puissent remplacer un jour ceux qui sont maintenant employés; mais parmi les moyens qu'il propose, il en est un qui me paraît insuffisant et même dangereux. Il voudrait que le gouvernement exigeât que tous ceux qui reçoivent un traitement au-dessus de 1500 fr. fussent de droit abonnés au spectacle. On leur ferait, pour cela, une retenue sur leurs appointemens. On pourvoierait à l'entretien des spectacles dans les villes, *par des sous additionnels sur les impositions, lesquels ne seraient payés que par ceux dont les revenus excéderaient une certaine somme.* Ce moyen ne ferait, je crois, qu'agraver le mal. L'impôt que nous levons sur nous-mêmes et de notre plein gré, pour nous procurer une jouissance, n'est pas un impôt, mais un échange. Je satisfais à une fantaisie; je n'obéis pas à une loi; or, si l'homme a besoin de quelque liberté, c'est sur-tout dans ses plaisirs. Dès que vous me forcez d'acheter *le superflu*, vous m'ôtez *le nécessaire*.

Mais en revanche la seconde partie de ce chapitre offre un plan bien conçu. M. Dumaniant voudrait qu'il y eût à Paris une *agence centrale* de tous les spectacles de l'Empire. Ce serait une sorte de tribunal duquel ressortiraient toutes les discussions dramatiques, et qui ferait exécuter toutes les lois établies pour entretenir l'harmonie dans ce vaste corps assez difficile à gouverner. Cette *agence centrale* tiendrait un régistre de tous

les artistes, comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens, décorateurs, machinistes, etc.... Toutes ces personnes auraient droit à une pension de retraite, et pour cet objet on leur ferait une retenue annuelle sur leurs appointemens. Cette dernière mesure est de la plus grande importance. Si l'on veut donner quelque consistance à une profession, il faut à celui qui l'exerce une perspective de repos et non une perspective de misère et de souffrance. L'homme qui désespère de l'avenir se jette tout entier dans le présent; il s'abandonne à ses goûts, à ses penchans, à ses vices,...... et fait d'une profession ingrate l'instrument de ses désordres.

Le chapitre suivant offrira beaucoup d'intérêt aux lecteurs étrangers à la partie administrative des théâtres. Ils y apprendront quel est le nombre des comédiens répandus sur toute la surface de l'Empire, quelle est la situation de l'art dramatique en France. Ce chapitre renferme des faits curieux et tout neufs pour les gens du monde. Il est sans contredit le plus intéressant de l'ouvrage, en ce qu'il offre des vues tout-à-la-fois utiles et économiques. L'auteur voudrait que le gouvernement eût à son compte vingt-quatre *troupes ambulantes*, dont douze ne joueraient que la comédie et la tragédie, et les douze autres l'opéra-comique. L'agence centrale établie à Paris réglerait leur marche et les dirigerait sur les villes qui seraient en état de les soutenir. Par ce moyen, dit l'auteur, on assurerait l'existence de neuf cent soixante-six artistes, et la dépense de ces troupes n'excéderait pas la somme de deux millions huit cent mille francs. Or les trois principaux théâtres de la capitale absorbent une somme de 3,000,000 fr.; ainsi avec moins de dépense on donnerait des spectacles bien montés à plus de cent cinquante villes dans l'intérieur de la France.

De semblables vues ne sont point dictées par l'esprit de système, mais elles sont le fruit de la réflexion et de l'expérience. M. Dumaniant termine sa brochure par une dissertation sur les moyens de rendre le *Conservatoire* et le théâtre de l'Odéon utiles au Théâtre-Français, et propose l'établissement d'un théâtre d'élèves. Je n'en-

trerai point avec lui dans les détails d'un sujet aussi délicat et qui passe d'ailleurs les bornes de mes connaissances. Je me contenterai de dire que son ouvrage n'est point un ouvrage littéraire, mais purement administratif; que sous ce rapport il m'a paru renfermer des idées qui dans les circonstances présentes ne sont pas à négliger, et auxquelles je me crois permis d'ajouter quelques réflexions qui ne sont pas sans importance.

Dans les innovations, de quelque genre qu'elles soient, il faut toujours penser à deux choses, à l'utilité et aux convenances. Qui voit seulement le côté utile d'un projet, ne voit qu'une vaine théorie toute prête à s'évanouir dès qu'on veut la mettre en pratique. Les moyens physiques sont bons, mais ils se trouvent repoussés par des forces morales auxquelles on n'avait pas songé, et les passions humaines ne se conduisent pas au gré de la raison et de la puissance comme des machines au gré du mécanicien.

Voulez-vous réformer un corps? il faut savoir quel est l'esprit dont il est animé; sans cette connaissance préliminaire, l'édifice que vous voudrez élever s'écroulera par sa base.

Les comédiens forment un corps séparé dans l'ordre social. C'est une petite société à part qui a ses lois, ses mœurs, ses habitudes, ses préjugés, ses vices et ses vertus. Ses passions sont vives, parce qu'elles sont toujours mises en jeu; ce qui est nécessaire au développement d'un art qui vit de passions.

Il y a trois sortes d'indépendance, l'indépendance du caractère, celle de la fortune et celle de la profession. L'artiste a éminemment besoin de la dernière, parce qu'elle tient à la considération publique, dont ne peut se passer un homme qui vise à la gloire. L'artiste veut être considéré comme homme, et l'homme comme faisant partie de l'ordre social. Il a besoin de sa profession pour vivre, et il veut que ses moyens d'existence soient honorés; sans cela il se gendarme contre le préjugé ou l'opinion qui réprouve un état auquel il s'est voué pour donner du pain à sa famille. Il refuse aux autres ce qu'on lui refuse à lui-même. Son amour-propre s'irrite contre

l'injustice; l'indépendance naturelle de son caractère dégénère en licence et passe souvent toutes les bornes, faute d'avoir un état fixe qui détermine dans l'ordre social la mesure positive de ses prétentions. Ainsi donc en honorant la profession des comédiens, vous lui donnez une indépendance légale dont il ne peut passer les limites sans tomber dans le ridicule; mais si vous agissez dans le sens contraire, comme certains écrivains l'ont fait et le font tous les jours, vous le forcerez d'usurper ce qu'il croit lui être légitimement dû, et je ne vois pas où, dans ce genre, l'usurpation peut s'arrêter.

De là sont venus la plupart des défauts tant reprochés aux Comédiens; de là toutes les plaintes que les auteurs soumis à leur tribunal ne cessent d'élever contre eux. L'amour-propre blessé a besoin de s'immoler d'autres amours-propres. Un habitant de Saint-Domingue, homme d'esprit, me racontait qu'il voyageait un jour avec un de ses nègres et un mulet chargé de provisions. Le nègre maltraitait injustement le pauvre mulet qui portait de son mieux sa charge. — Que t'a fait cette pauvre bête, lui dit le colon, et pourquoi la maltraiter ainsi? — Pourquoi, maître, répondit le nègre; *moi nègre à vous; li nègre à moi*. Le Comédien est le nègre du public, et par contre-coup l'auteur doit être souvent le nègre du Comédien. Cela suit tout naturellement la marche des passions humaines. Mais placez le Comédien dans une autre situation, il changera de caractère; il ne fera plus de victimes quand il ne le sera plus lui-même; il n'humiliera personne quand il ne sera pas constamment humilié, et le rapprochement qui doit exister entre l'auteur et lui se fera sans effort et par la nature même des choses; car si deux hommes ont des intérêts communs et refusent de se rapprocher, il faut qu'il y ait dans la situation de l'un des deux quelque chose qui ne soit pas naturel. Or, la situation du Comédien dans la société est une situation forcée. — Quoi! me dira-t-on, vous voulez que la profession du Comédien soit mise au niveau de toutes les autres? c'est tenter ce qui n'a jamais été fait dans aucun siècle; c'est vouloir renverser toutes les idées reçues depuis si long-tems. — D'autres tems amè-

nent d'autres opinions, quand il n'est pas question de l'un des principes conservateurs de la société. Nos pères ont eu leurs raisons pour dédaigner la profession du Comédien, car je ne connais point de préjugé qui n'ait eu à sa naissance la raison pour base. Dans l'origine, les Comédiens n'étaient que de misérables bateleurs, courant le monde et amusant la populace par des caricatures ignobles et dégoûtantes. La licence la plus effrénée les suivait dans leurs excursions, et leurs ames se mettaient au niveau des personnages grossiers qu'ils devaient représenter, et des personnages peu délicats qu'ils devaient amuser. Il n'est donc pas étonnant qu'un préjugé très-fort se soit élevé contre une profession qui n'était alors qu'un vil métier; mais depuis que le génie a pris un vol si rapide, un essor aussi sublime, l'état du Comédien n'a-t-il pas cessé d'être un métier? N'est-il pas un art qui, pour être porté à sa perfection, demande du travail, de l'étude, et une intelligence peu commune? L'ame de l'acteur tend à s'élever naturellement à la hauteur des personnages qu'il représente, et il me paraît impossible que les plus beaux sentimens imprimés dans sa mémoire, ne laissent pas quelques traces dans son cœur. Aussi a-t-on vu souvent et voit-on encore sur la scène française des hommes estimables par leur caractère comme par leurs talens. Quoi! je cesserais d'estimer un homme parce qu'il débite devant moi les beaux vers de Rodogune, d'Athalie et du Misanthrope? Et j'estimerais l'avocat qui, par profession, défend à tour de rôle, la bonne et la mauvaise cause; le marchand qui passe sa vie à acheter pour revendre, dont toutes les idées ne sortent pas de son comptoir, dont tout le savoir se borne à son Barême; et tous les sentimens au succès d'une spéculation? Le Comédien, me direz-vous, est payé par le public, et dès ce moment il en devient l'esclave; je ne puis estimer une profession qui l'expose aux sifflets du parterre. A cela, je répondrai: quelle profession n'est payée? On ne fait rien pour rien dans ce monde. L'argent est le but de toutes les pensées, de toutes les actions. L'auteur est payé, le critique payé, l'avocat payé, le juge payé, le prédicateur même est payé. Cha-

cun reçoit un salaire plus ou moins considérable, plus ou moins légitime. Chacun s'expose tous les jours aux sifflets de son public. L'avocat est souvent sifflé hors du tribunal, le prédicateur hors de la chaire, l'auteur dans les journaux, le critique par ses lecteurs. Le monde est un composé de siffleurs qui se renvoient les sons. Il est vrai qu'on siffle l'acteur en face; mais qui est-ce qui le siffle? J'ai ouï-dire que les gens d'esprit et de bon sens n'usaient jamais d'un pareil privilége acquis à si bon marché.

Mais, me direz-vous, lorsque vous aurez élevé la profession du Comédien au niveau de toutes les autres, aurons-nous de meilleurs acteurs? Nous rendra-t-on les Préville, les Lekain, les Molé? Ces hommes doués d'un grand talent ne sont-ils pas nés dans le tems où le préjugé contre leur art était dans toute sa force?

Oui, sans doute; mais ils ont paru à une époque où les hommes n'avaient pas toujours le choix d'une profession, dans un tems de calme où tous les rangs étaient fixés par les mœurs, par les lois et l'opinion. Mais dans le bouleversement social opéré par la révolution, toutes les carrières se sont ouvertes à toutes les ambitions humaines. Les hommes doués de quelqu'intelligence se sont précipités sur ce vaste torrent qu'ils ont pris pour le *Pactole*. Comment auraient-ils songé à embrasser une profession dédaignée, lorsqu'ils croyaient voir s'ouvrir devant eux le chemin de la fortune, des honneurs et de la puissance? L'art du Comédien a donc dû se voir négligé, lorsque tant d'hommes croyaient pouvoir jouer sur le théâtre du monde des rôles dont l'éclat ne serait point imaginaire; mais si cet art eût joui de quelque considération, quelques hommes à talent ne l'auraient pas dédaigné, et ils auraient porté dans l'espérance de ses succès toutes leurs illusions de fortune et de gloire.

Revenons sur les idées que je viens de développer, et réduisons-les à quelques principes qui me semblent incontestables. La profession du Comédien est un art.

C'est un art innocent, toutes les fois qu'il ne s'exerce pas sur des ouvrages réprouvés par les mœurs.

C'est un art estimable, toutes les fois qu'il tend à

élever l'ame par la peinture énergique de nobles sentimens, ou à nous corriger de nos ridicules et de nos vices.

C'est donc une injustice de refuser un rang dans l'ordre social à un homme, par la seule raison qu'il remplit une profession innocente aux yeux de la loi.

Quoique ces vérités me paraissent évidentes, je ne prétends point enchaîner l'opinion des autres à des principes qui ne seraient pas d'accord avec leurs sentimens. Me défiant de mes propres lumières, je respecte, sans les adopter, des préjugés que le tems a consacrés, prêt à croire à leur utilité, par la seule raison qu'ils subsistent depuis des siècles. Cependant il m'est impossible de ne pas penser que si l'on veut prévenir la décadence d'un art, on doit protéger l'artiste contre la défaveur attachée à sa profession.

Tous les jours, au contraire, nous voyons des écrivains mettre en jeu tous les ressorts de leur esprit pour avilir cet art auquel nous devons une jouissance noble et délicate. Ils se font un vil plaisir de dévoiler aux regards du public toutes ces petites passions d'un amour-propre qu'ils s'efforcent d'irriter et que la décence devrait couvrir d'un voile. Ils se font les instrumens de ces passions; ils prennent fait et cause dans des querelles qu'ils devraient ignorer. Ils s'attaquent, se déchirent et souillent de leur fiel des journaux qui devraient être consacrés à nous transmettre des événemens politiques d'une haute importance, ou à nous éclairer sur les vrais principes de la littérature et des arts. Ils tourmentent le talent; par eux et avec eux les acteurs se trouvent le jouet du public. Ils emploient tous ces moyens pour courir après la chétive réputation de gens d'esprit, qu'ils obtiendraient plus facilement en gardant le silence. Mais moi, je leur dirai avec une pleine franchise : de grâce, Messieurs, tâchez de vous respecter vous-mêmes, si vous pouvez. De quel droit venez-vous vous initier dans le secret des passions qui troublent une classe de la société? De quel droit jugez-vous les acteurs hors du théâtre? Ce droit que vous avez *acheté en entrant*, si vous l'avez conservé lorsque vous êtes *sortis*, soyez généreux et n'en abusez

pas. Pourquoi n'attaquez-vous pas de même les autres classes de la société? Pourquoi ne nous montrez-vous pas aussi les petites passions qui la gouvernent? Que diriez-vous si quelqu'un dévoilait aux regards du public toutes les prétentions actuelles des *gens de lettres*, leurs manœuvres honteuses pour se supplanter les uns les autres, non dans l'espérance de la gloire, mais pour gagner un peu d'argent? Croyez-moi; au lieu de crier contre des abus inséparables des choses humaines, abus que vous agravez tous les jours par vos déclamations, tâchez de relever un art dont vous vous dites les appuis et que vous ne cessez d'avilir. Prévenez sa décadence que vous semblez redouter, et faites en sorte qu'un honnête homme puisse au moins embrasser sans honte une profession que l'on peut exercer sans crime.

Ces idées ne seront pas du goût de tout le monde peut-être; mais je n'ai point la ridicule prétention de faire entendre raison aux petites passions humaines. Je dis ce que je pense, parce que je le pense, n'appartenant et ne voulant appartenir à aucune coterie littéraire, ne reconnaissant d'autre frein que celui de la décence et d'autre guide que la vérité. A. S......

NOUVEL ALMANACH DES MUSES. — Un vol. in-18. — Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 30 c. franc de port. — A Paris, chez *Moronval*, libraire, quai des Augustins.

CE recueil qui compte une existence de douze années, dispute, depuis son berceau, la prééminence à son aîné. Je ne sais si ce cadet littéraire a bien justifié jusqu'ici ses prétentions envers son frère illustré par tant de muses célèbres; mais je sais qu'on aurait tort d'exiger qu'il exhibât cette année des preuves authentiques. Il a subitement changé d'instituteur, et a passé des mains de M. Capelle aux mains de M. Moronval qui l'a confié à d'autres mains encore. Ses principes d'éducation ne sont donc plus les mêmes. Je présume que ne pouvant acquérir à l'improviste de nouvelles richesses, il s'est vu forcé de grossir son magasin de denrées déjà mises en

circulation. Il s'est emparé du butin de MM. de Fontanes, Ducis, Michaud, Millevoie, d'Avrigny, Victorin-Fabre, Mollevaut, et de quelques autres. Certes, il pouvait faire beaucoup plus mal. C'est à l'abri de ces noms chers aux muses qu'il fait avec assurance, pour la douzième fois, son entrée dans le monde. En effet, il est sûr d'être bien reçu en reproduisant le beau discours de M. de Fontanes sur la Bible :

La mer s'ouvre : Israël chante sa délivrance.
C'est sur ce haut sommet qu'en un jour d'alliance
Descendit avec pompe, en des torrens de feu,
Le nuage tonnant qui renfermait un dieu.
Dirai-je la colonne et lumineuse et sombre,
Et le désert témoin de merveilles sans nombre,
Aux murs de Gabaon le soleil arrêté ;
Ruth, Samson, Débora, la fille de Jephté,
Qui s'apprête à la mort, et parmi ses compagnes
Vierge encor, va deux fois pleurer sur les montagnes ?

Voilà des vers, si j'étais assez audacieux pour m'exprimer ainsi, *qui se tiennent debout*, des vers frappés sur l'enclume d'Apollon. On éprouve, en lisant tout ce discours sur la Bible, je ne sais quelle mélancolie pieuse, qui vous porte à l'attendrissement, et humecte vos yeux des larmes les plus douces.

On aime à relire aussi dans ce recueil les éloges de Coffin qui ont mérité à juste titre à deux jeunes auteurs une couronne célèbre que l'envie même n'a pu leur disputer. MM. Millevoie et Mollevaut ont fait voir dans un sujet qui semblait au premier coup-d'œil rebelle aux muses, qu'ils connaissaient toutes les ressources de la langue poétique ; le rhythme, le nombre et l'harmonie imitative. On trouve plus de sentiment dans la pièce de M. Millevoie, et plus d'élan dans celle de M. Mollevaut. Citons de ce dernier un mouvement plein de verve, aussi heureux que naturel. Il parle de Coffin :

Son fils qu'il va sauver rend sa force invincible.
O prodige ! ce fils levant un front paisible :

Hommes moins forts, dit-il, que de faibles enfans,
Mon père l'a promis, nous serons triomphans;
Obéissez, ouvrons un glorieux passage.

Il faut pourtant le dire, dans la pièce de M. Mollevaut, parmi une foule de vers d'une attitude noble et ferme, on en remarque quelques-uns de prosaïques et de languissans, tels que ceux-ci, par exemple :

Entends-le traverser l'abîme du silence,
Vois à pas lents creuser, etc.

Ces espèces de consonnances à l'hémistiche quand elles ne font point beautés, et qu'on sent que l'auteur ne les a pas employées à dessein, dénaturent le style poétique, et font dégénérer les vers en vers léonins. On remarque trop de beautés dans la pièce de M. Mollevaut pour qu'il ne s'efforce pas d'en faire disparaître quelques taches. On ne saurait trop répéter ce que Voltaire, dans *le Temple du Goût*, dit de Boileau lui-même :

Il revoit ses enfans avec un œil sévère.

Parmi les noms distingués qu'on vient de citer, on est bien aise de rencontrer celui de Malfilâtre, poëte moissonné si jeune, et dont Laharpe a eu l'honneur de signaler un des premiers la gloire. On lit avec plaisir sa traduction de l'ode d'Horace : *Pindarum quisquis studet æmulari*, quoique cette traduction soit en général très-inférieure à celle de Le Brun, surnommé peut-être avec quelque justice le Pindare français. Le Brun est, comme le poëte grec, décousu, désordonné; il cherche comme une conquête l'expression audacieuse qu'il exagère souvent, mais il s'élève par fois à la hauteur de l'aigle thébain. Puisque M. l'Editeur n'avait pas le choix des nouveautés, ne pouvait-il pas mettre à contribution les œuvres de ce poëte lyrique ? Il eût trouvé dans ses odes, dans ses élégies, dans ses épîtres, dans ses épigrammes même, une ample moisson pour son recueil. Cela ne valait-il pas mieux que d'exhumer du porte-feuille de leurs auteurs une foule de petits vers à prétention, dont

le moindre défaut est d'être à la glace ? Pourquoi voler des devises à M. Mezes ? L'éditeur a-t-il cru s'enrichir beaucoup en imprimant les ennuyeux bouts-rimés que ce Céladon moderne adresse à .... l'on ne sait qui, et dont voici le début :

Allons, il est tems d'en finir,
C'est assez nous tromper l'un l'autre,
Vous ne sauriez plus me revenir,
Je *ne saurais plus être vôtre.*

Quel ton ! quelle grâce ! quelle harmonie ! n'admirez-vous pas l'élégance de ce dernier joli vers, à moitié marotique : *Je ne saurais plus être vôtre.* Déifiant une aimable impertinence, il se console lestement des rigueurs de sa belle en s'écriant :

Vous ne *m'adorez* plus, hélas !
Que voulez-vous que je vous dise ?

Effectivement, il est difficile de trouver après cela quelque chose à dire. Il a préféré le mot d'*adorer* à celui d'*aimer*. Aimer, fi donc ! On n'aime qu'un provincial, un bon diable. Tout en grondant sa dame, qui a eu l'imprudence de le quitter pour un rival, dit-il, plus aimable que lui, il l'engage *à ne point se plaindre de ses mépris*, sur-tout *à ne point jeter les hauts cris ;* voilà au moins qui est généreux, charitable, c'est avoir des mœurs et des principes. Je vois que M. Mezes menace de recommencer Dorat, au talent près ; car Dorat avait dans son style du coloris, de l'éclat, de la fraîcheur ; c'était, pour me servir de son langage, un papillon poétique dont les ailes étaient bien enluminées. Je ne sais si le nouveau Céladon a autant de bonnes fortunes que son devancier en avait ou croyait en avoir ; mais je voudrais qu'en visant à l'esprit il le rencontrât quelquefois, et qu'en parlant de légéreté il en mît un peu plus dans ses vers.

D.

VARIÉTÉS.

REVUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

OU OBSERVATIONS SUR LES LETTRES, LES ARTS, LES MŒURS ET LES USAGES.

LES COTERIES.

L'ESPRIT de coterie est tellement répandu en France, que pour plaire à chaque coterie il faudrait diversifier ses couleurs comme celles du Caméléon. Tout est soumis à son influence, depuis la jeune beauté qui entre dans le monde jusqu'à la coquette qui est tout près de lui dire adieu, et depuis le compilateur à la toise jusqu'au leste écrivain qui broche sur son genou, au spectacle, pendant que telle actrice chante ou déclame, l'article dont il doit le lendemain régaler *son public*. Un pauvre diable, condamné à mettre du noir sur du blanc, à tant la feuille, qui taille de bonne heure sa plume, afin d'avoir plus tôt rempli sa tâche et de pouvoir s'égayer à dîner, est triste ou gai, charmant, ou frappé de bêtise, suivant la coterie où il est invité. Est-il assis à la table bien servie d'une de ces nymphes radieuses qui ne s'occupent que du soin de faire valoir leurs charmes? l'a-t-on placé près de ce beau diseur qui vient de faire la toilette de son esprit? s'il n'est le singe, le génie de la coterie, tout ce qu'il a pensé, fait, dit ou écrit, n'a pas le sens commun. « Comment! s'écrie la dame du logis, Monsieur trouve quelque chose dans *Tipoo-Saëb?* à moins que ce ne soit de l'ennui, je ne vois pas ce qu'on peut y découvrir. Eh puis! c'est une mauvaise plaisanterie qu'un homme qui fait une tragédie, quand il n'a jamais composé que des vaudevilles et des opéras. Il faut le renvoyer à sa *Vestale*. » — « Mais il n'est pas si à plaindre, Madame, et bien des gens se contenteraient de son lot. Quant à *Tipoo-Saëb*, on a beau le poignarder, il ressuscite, et l'auteur peut dire comme la Mothe, qui entendait mettre en pièces *Inès de Castro :* Allons à la onzième représentation de cette mauvaise tragédie. »

Le lendemain, le pauvre diable d'homme de lettres est plus heureux. « Votre article sur Mme Festa, lui dit en grasseyant une belle qui copie une de nos plus jolies actrices, est vraiment fort aimable; il est plus, il est juste.

Tout le monde hier chez moi en a fait l'éloge : quand vous auriez été l'écho de ma société, vous n'auriez pas mieux dit.» — Votre compliment me paie de l'injure que j'ai reçue ailleurs. Madame, un croquenote, qui n'a certainement pas vos oreilles, a jugé les miennes très-anti-musicales, pour avoir eu l'impudence de vanter une cantatrice dont la voix ne comporte pas deux octaves et demie, et même ne donne pas franchement le *si bemol*. — J'ai entendu, pourrais-je lui répondre, des violons qui m'ont fait moins de plaisir que des bassons et des violoncelles. L'étendue de la voix est en raison de la musique qu'on chante. — Faudra-t-il renoncer à mon admiration pour Mme Barilli, dont les intonations sont toujours si justes, l'organe si jeune, si frais, si pur, la méthode si parfaite, parce que la célèbre Catalani a les cordes aiguës de la voix un peu plus hautes encore que les siennes, et qu'elle franchit avec plus de rapidité peut-être l'échelle des sons ? N'estimez-vous un virtuose que parce qu'il joue toujours sur la chanterelle ? Il est des genres divers : plus d'un chemin mène au plaisir. Jouissons de nos richesses sans les déprécier, et n'opposons point une cantatrice à l'autre. Elles ont un mérite particulier à leur organe.

Chacun se doit contenter de son bien,
Tout uniment, sans se vanter de rien.

Que de coteries n'ont-elles pas croisé la lance, aiguisé l'épigramme, depuis le fameux débat entre Mlle Mars et Mlle Levert ? La société a ses petites guerres, ses carrousels et ses tournois ; elle aime à distribuer les couronnes. C'est même un chagrin pour elle que la lutte entre nos deux héritières de Thalie se soit aussitôt terminée. C'est un aliment qui lui manque, il faudra s'en créer un autre. Quoi qu'il en soit, Mlle Mars, au jugement de toutes les coteries, toujours sûre par son talent d'être la reine des ingénues, cède dans cet emploi son droit d'aînesse, pour prendre le sceptre des coquettes. Mlle Levert, devenue souveraine dans les ingénuités, se dispose à faire respecter les droits de sa couronne, et malheur aux princesses qui voudront contester sa puissance, et ne pas lui rendre foi et hommage. On parlait, il y a quelques jours, au foyer de Feydeau, du contrat définitif passé entre Mlles Mars et Levert ; on s'échauffait, quand un merveilleux d'un de nos théâtres dit à l'oreille d'un autre merveilleux de ses amis : « On n'y conçoit plus rien ; de quoi se mêle donc *le public* ? »

D. D.

SPECTACLES. — *Opéra-Séria.* — *Roméo et Juliette.*

Nous nous croyions menacés de ne pas entendre Mme Sessi de deux mois encore. Elle a reparu dans *Roméo et Juliette* avec plus d'éclat que jamais. Les spectateurs s'étaient portés en foule à l'Odéon; et par l'accueil qu'elle a reçu on aurait pu croire que c'était un jour de début pour elle. Mme Sessi est une de ces cantatrices qui ne sollicitent pas, mais qui arrachent l'applaudissement. Quand elle ne se jette point dans ces écarts réprimés par le goût, l'admirer à demi serait presqu'une insulte; mais son ambition parfois l'égare : elle veut trop souvent franchir les limites de son art, et chanter, pour ainsi dire, d'inspiration. De pareils défauts n'appartiennent qu'aux très-grands talens, et à moins qu'on ne soit descendu en droite ligne du roi Midas, on ne peut nier que Mme Sessi ne soit une excellente virtuose. Dans ce second acte de *Roméo et Juliette*, formé d'une seule scène, et dont la catastrophe est si dramatique, elle a su fondre avec adresse les teintes délicieuses du sentiment et les déchiremens du désespoir; ce chant mélancolique et, si j'ose m'exprimer ainsi, tout mouillé de larmes, navre et attendrit tour-à-tour le cœur. Que le jeu de Mme Sessi n'est-il égal à son organe! La surprise, le saisissement, ce froid mortel qui doit se répandre sur tous les membres de Roméo, à l'apparition subite de Juliette, tout ce concours d'expressions terribles, exigerait, pour être bien rendu, le talent de l'acteur le plus énergique et le plus versé dans son art. Je ne connais que Talma qui fût à la hauteur d'une situation semblable.

Mme Sessi a été bien secondée par Mme Neri. Cette jeune cantatrice fait des progrès visibles. Son début dans l'*Opéra-Séria* est une bonne fortune pour elle et pour nous. Il nous apprend que sa voix se prête également aux deux genres; elle a de l'éclat, de la légèreté et de la force. On ne saurait trop cependant recommander à Mme Neri de ne point se laisser entraîner au désir de risquer des choses trop au-dessus de ses moyens, de marteler moins ses roulades, et sur-tout de perfectionner ses cadences qui dégénèrent quelquefois en chevrottemens. Du reste, Mme Neri justifie pleinement les espérances qu'elle a données. Son talent qui fleurit à peine, promet à son été de la gloire et des jouissances, et puisse-t-on lui répéter un jour le vers de Malherbe!

Et les fruits ont passé la promesse des fleurs.

D. D.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Programme des prix proposés par l'Académie de dessin, peinture, sculpture et architecture de la ville de Gand, pour le concours de 1814; précédé d'une notice sur les vainqueurs aux concours de 1812.

Dix tableaux ont été présentés au Concours d'*Histoire* de 1812, dont le sujet était : *Virgile lisant le VIe livre de l'Enéide à Auguste en présence d'Octavie et de Julie;* les artistes-juges, après avoir honoré d'une distinction particulière quatre tableaux parmi ceux qui étaient exposés, ont adjugé le prix à celui qui portait pour épigraphe : *S'occuper, c'est savoir jouir.*

A l'ouverture du billet joint au tableau, on a reconnu que l'auteur était M. F. J. Navez, de Charleroi.

Le tableau portant pour marque trois ***, et indiqué dans la notice G. 179, est celui qui a obtenu le plus de voix après le tableau couronné.

Seize tableaux ont été présentés au Concours du *Paysage;* le prix a été remporté par M. J. B. Dejonghe, de Courtrai.

L'*accessit* a été accordé à M. Ducorron, d'Ath.

Mention honorable a été faite des tableaux de M. Paul Joseph Noël, de Wausort, et de M. Henry Voordekkers, de Bruxelles.

L'Académie avait proposé pour prix de *Soulpture* le buste de *Gaspar Craeyer,* peintre flamand. Ce prix a été remporté par M. J. B. Depauw, de Termonde.

Celui d'*Architecture*, dont le sujet était *une Bourse pour la ville de Gand*, a été adjugé à M. J. B. Debaets, d'Everghem, et celui du *Dessin*, d'après l'*Achille* de la galerie des antiques, à M. P. Van Hanselaere, de Gand, actuellement élève de M. David, à Paris.

M. le Maire de Gand ayant proposé un prix pour la meilleure esquisse sur *la Naissance de S. M. le Roi de Rome*, ce prix a été remporté par M. J. Bailly, de Gand, membre de la Société des Beaux-Arts.

L'esquisse portant pour marque : *une louve allaitant un enfant*, et indiqué dans la notice sous le No 198, est celle qui a obtenu le plus de voix après l'esquisse couronnée.

La direction de l'Académie propose les sujets suivans :

I. Pour le prix du tableau d'*Histoire* :

SACRIFICE D'ABEL. *Abel offre un sacrifice à Dieu; Caïn, déjà dévoré de jalousie, survient et frémit.*

Conditions. — 1o. Le tableau n'offrira que deux figures.

2°. Les figures auront la grandeur de demi-nature.

Le prix sera de huit cents fr. et d'une médaille d'honneur.

II. Pour le prix de *Sculpture :*

Le buste de David Teniers (le fils).

Le buste sera de grandeur naturelle, en terre cuite, ou jeté en plâtre.

L'Académie honorera d'une médaille d'argent celui qui remportera le prix.

III. Pour le prix du *Paysage :*

Site boisé ; soleil de la mi-septembre vers trois heures après-midi.

Conditions. — 1°. Sur le devant, à gauche du spectateur, un terrain sablonneux, entrecoupé de grands arbres ; au-delà, une chapelle à l'entrée d'un bois. Ces conditions sont de rigueur.

2°. Sur la droite et dans le fond, des plaines ou des collines, quelques habitations et des figures. Toute cette partie est laissée au choix du peintre.

3°. Le tableau aura au moins 65 centimètres de large sur 50 centimètres de haut.

Il sera accordé à l'artiste qui remportera le prix, une somme de trois cents vingt francs, et une médaille d'honneur.

IV. Pour prix d'*Architecture :*

Le projet d'*Une Halle aux toiles pour la ville de Gand*, à construire sur un terrain isolé.

Conditions. — 1°. La profondeur de ce monument est fixée à 40 mètres, et sa longueur à 70 mètres. Ce dernier côté qui formera la façade principale, donnera sur une place publique faisant un parallélogramme de 100 mètres.

2°. La profondeur et la longueur déterminées dans l'article précédent, sont de rigueur ; toutes saillies d'avant-corps, de marches ou autres, devront y être comprises.

3°. Les concurrens ont la liberté la plus entière de projeter ou de ne pas projeter de soubassement, ou de travailler de toute autre manière qu'ils jugeront convenable.

4°. Il sont tenus de fournir le plan de chaque étage qu'ils se proposeront de construire, et d'y joindre l'élévation de la façade principales, et celle d'une des façades latérales ; en outre la coupe du bâtiment même, sur telle ligne qu'ils préféreront choisir (1).

---

(1) Pour donner aux Concurrens une idée précise de l'emploi de ce bâtiment, on fera observer que les toiles sont une des principales branches du commerce de cette ville.

On présente chaque jour de marché environ 2000 pièces. Les toiles,

Celui qui remportera le prix, recevra la somme de trois cents fr. et une médaille d'honneur.

Tous les artistes, domiciliés dans l'Empire français, sont invités à concourir pour les prix proposés dans les IV articles précédens.

V. La direction honorera d'une médaille d'argent celui des élèves ou anciens élèves de l'Académie qui aura fait le meilleur dessin d'après la *Diane à la biche* du Muséum des antiques.

Les noms des vainqueurs et le sujet du concours seront gravés sur chacune des médailles d'honneur.

Conditions générales des Concours.

1°. Tous les tableaux, bustes, dessins et plans d'architecture, seront remis franc de port avant le 19 juillet 1814, au sieur Verplancke, concierge de l'Académie, rue Sainte-Marguerite.

2°. Aucun artiste ne mettra son nom, ni sur les tableaux, ni sur les bustes, dessins et plans d'architecture; mais il fera sur un morceau de papier collé sur les pièces, une marque quelconque, qu'il aura soin de répéter sur un billet cacheté, contenant son nom et sa demeure, et joint à son envoi.

3°. La direction rendra tous les tableaux, bustes, dessins et plans d'architecture, à l'exception de ceux qui remporteront les prix. Ceux-ci resteront à la disposition de l'Académie.

Salon d'Exposition.

Conditions générales. — Art. 1. L'ouverture du *Salon d'Exposition* se fera le lundi 26 juillet, à neuf heures du matin, dans la grande salle du Muséum aux Augustins, sous l'agrément de M. l'Auditeur préfet du département, et sous celui de M. le Maire de la ville.

2. Le Salon sera ouvert pendant trois semaines, le matin depuis neuf heures jusqu'à midi, et après midi depuis trois heures jusqu'à six.

---

avant d'être exposées en vente, sont *timbrées*, afin d'en constater la largeur; et après avoir été vendues, elles sont *mesurées*.

Il est encore à remarquer qu'à l'occasion de certaines fêtes publiques, et dans la vue d'encourager la fabrique des toiles indigènes, l'administration décerne des prix publics aux tisserands qui, dans l'*exposition* de leurs toiles, ont été jugés avoir mérité cette distinction.

Ainsi donc, outre le local approprié au *marché* proprement dit, le monument devra contenir:

1°. Une salle où les toiles sont *timbrées*.

2°. Une ou deux salles où les toiles sont *mesurées*.

3°. Une salle consacrée à l'*exposition publique*, et à la distribution des prix.

3. On y recevra toute espèce de production des arts du dessin, peinture, sculpture, gravure et architecture, faite par des artistes vivans.

4. Les tableaux, bustes, dessins et plans d'architecture, envoyés au Concours, y seront également exposés.

5. Les artistes qui soutiennent par leurs talens la gloire de l'école flamande, seront invités à venir juger les pièces envoyées au Concours.

6. Le jugement sera prononcé le premier dimanche (1er août) après l'ouverture du Salon; les vainqueurs seront solennellement proclamés, et les prix distribués le jour suivant à l'Hôtel-de-Ville, en présence des autorités constituées, et de MM. les juges du Concours.

7. Toutes les pièces envoyées, soit pour le Concours, soit pour l'exposition, resteront au Salon jusqu'à la fin de l'exposition.

8. Les artistes qui veulent faire exposer des productions de l'art au Salon, sont invités d'écrire, franc de port, au moins dix jours avant l'ouverture, à M. P. F. De Goesin-Verhaeghe, imprimeur-libraire et ancien professeur de l'Académie, rue Hautport, n° 229, et de lui envoyer une note contenant leur nom et leur demeure, le nom de leur maître, s'ils désirent qu'il en soit fait mention dans le livre d'indication, les dimensions de leurs tableaux, et une description succincte de ce que ceux-ci représentent.

9. Toutes les pièces devront être envoyées à l'adresse du Sr. Verplancke, au moins huit jours avant l'ouverture de l'exposition. Cette époque est de rigueur.

10. On aura tout le soin possible pour la conservation des pièces envoyées au salon; à cette fin un des directeurs de l'Académie restera au salon pendant tout le tems de l'exposition. On donnera à cet égard toute assurance aux artistes, sans pouvoir cependant répondre des événemens imprévus.

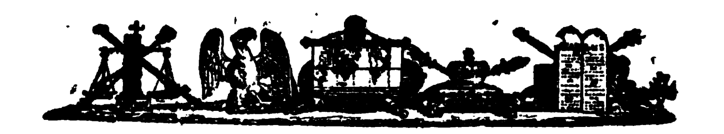
11. Tous les frais de transport restent à la charge de ceux qui enverront au salon.

12. Chaque artiste fera connaître de quelle manière il désire que ses tableaux ou autres productions lui soient renvoyés.

Fait en séance de la direction, le 26 décembre 1812.

J. Dellafaille, *président.*

N. Cornelissen, *secrétaire honoraire.*



POLITIQUE.

Les nouvelles d'Allemagne ne contiennent que des détails sur la marche des divisions et des corps qui traversent les Etats de la Confédération pour se rendre aux destinations qui leur sont assignées. On écrit d'Hambourg que le comte Lauriston a passé la revue du corps d'observation de l'Elbe, stationné depuis Wesel jusqu'à Hambourg, et qu'il a été extrêmement satisfait de la conduite, de l'esprit, de l'instruction et de l'ardeur qui caractérisent les troupes dont ce corps est composé. Les lettres de Posen en date du 8 portent que le quartier-général du prince vice-roi y était toujours établi, et que les têtes de colonnes des troupes attendues de divers points y arrivaient. Une épidémie affreuse ravage les troupes russes à Kœnisberg et dans les environs dévastés par leurs troupes irrégulières.

En Espagne, un nouveau d'Assas s'est montré dans les rangs de l'infanterie française. Le 9 février un parti d'insurgés débarqués près du bouton de Roses ont pénétré par le poste n° 2 de ce fort. Parvenus à la sentinelle du poste principal et de la caserne des grenadiers, ils s'élancent sur elle et lui disent en français : *tais-toi, il ne te sera point fait de mal*. Le brave soldat crie aussitôt *aux armes*, et tombe percé de coups. Ses cris avaient été entendus, et sa mort n'a été ni sans fruit, ni sans vengeance ; la garnison est accourue de tous les points de la place, et les Espagnols ont été chassés avec une perte très-considérable. D'autres tentatives ont été également faites sur les côtes de la Catalogne ; les troupes aux ordres du général Decaen les ont partout rendues vaines.

Nous avons parlé de l'effet produit en Angleterre par la lettre de la princesse de Galles au prince régent. L'opinion publique est vivement partagée à l'égard des différends qui règnent, entre les deux époux, et l'objet actuel de la contestation est l'éducation de la princesse. L'article suivant, extrait du *Courier*, met très-bien au courant de l'état de la question, et désigne clairement les partis qui se prononcent en cette circonstance délicate.

« Le but de la lettre de la princesse de Galles, dit le *Courier*, est plutôt de tâcher d'acquérir de l'influence sur l'esprit de l'héritière présomptive de la couronne, que de se plaindre d'avoir été calomniée. Quoique ces plaintes tiennent une grande place dans la lettre, il est évident qu'elles n'étaient pas l'objet qu'on avait en vue en l'écrivant. Les calomnies dont il s'agit avaient eu lieu depuis long-tems, sans que la princesse les eût relevées personnellement d'une manière publique; et il n'est rien survenu de nouveau qui rende plus nécessaire actuellement de les réfuter; mais dès qu'on a prévu que les communications avec sa fille seraient moins fréquentes, et qu'il en résulterait une diminution d'influence sur son esprit, on a prétendu que leur réfutation était devenue indispensable. D'après la conduite de ses partisans, il est à présumer que la princesse considère la publicité de ces calomnies comme la plus terrible menace qu'on puisse faire au prince, et qu'elle se flatte de réussir par ce moyen à lui faire trahir le devoir que lui impose la constitution, en abandonnant l'éducation de la fille à la mère, à *une étrangère*. Cette même menace a-t-elle été employée jusqu'ici avec assez de succès, pour qu'on en espère tant aujourd'hui?

» On tâche donc et l'on tâchera de s'emparer de la jeune princesse; et nous pouvons prévoir quels seront les gens qui s'enrôleront dans cette lutte, vu que les premiers qui se sont montrés sont sir Francis Burdett, M. Whitbread et le rédacteur du *Morning-Chronicle*. Le premier doit faire un motion pour faire déclarer que la fille est en état de gouverner, et pour lui faire accorder une maison. Par ce double moyen, on la mettrait tout-à-fait à la portée de la mère. Le second a laissé échapper quelques menaces relativement à la mère; et le troisième a avancé qu'il convenait que la fille fût introduite dans le monde, situation qui l'exposerait à être corrompue par le premier factieux qui saurait la flatter. Telle a été la première esquisse du plan en faveur duquel la princesse de Galles se montre à présent en personne. Ce plan a pris entièrement naissance dans le parti de l'opposition, et a été renouvelé de jour en jour par les gazettes de ce parti, en haine du prince pour ne leur avoir pas donné les places du gouvernement, et dans l'espérance probablement de l'y forcer, ainsi que le fit M. Perceval, en épousant la cause de la princesse : car les gens de ce parti prétendent que le prix de la suppression *du livre* fut un changement de ministère; calomnie

absurde, qui n'eut jamais le moindre fondement raisonnable, ni même l'ombre du sens commun.

» Mais il faut tâcher de s'emparer de la jeune princesse. La mère ne pouvant régner comme épouse du régent, se flatte d'acquérir tout autant d'autorité, et beaucoup de moyens de se venger, en devenant la directrice de notre future souveraine. Dans sa position actuelle, la princesse mère est à peine digne de l'attention d'un parti politique; mais le parti de l'opposition se prosternerait devant elle, si elle tenait dans ses mains notre future souveraine. Elle pourrait alors se mettre à la tête de la confédération des grandes familles, et s'entourer d'une cour, sous prétexte de mettre sa fille à même de connaître le monde et d'étudier les hommes. — Dans une position aussi relevée, la princesse-mère rivaliserait les ministres en autorité, et effacerait par sa splendeur la cour du régent. Ce n'est qu'en empruntant du lustre, soit du père, soit de la fille, qu'elle peut briller.

» L'effet que cette lutte peut produire sur la jeune princesse a de quoi nous alarmer. Si elle lit les gazettes, son caractère ne peut manquer d'être altéré. En s'apercevant qu'on fait tant de bruit à son sujet, il est bien difficile qu'elle ne désire pas avec quelqu'impatience de jouir au plus tôt de l'autorité, et ne regarde pas comme ses ennemis personnels les personnes qui la tiennent séquestrée de la société. Quand nous parlons de l'autorité, nous ne voulons pas dire l'autorité publique, le gouvernement, mais seulement l'autorité exercée sur la société. Il y a quelques années que la jeune princesse fut conduite à une foire près de Londres. Tous ceux dont elle fut entourée la regardèrent avec admiration, et lui témoignèrent les plus grands égards et le plus grand respect. La princesse prit à cela le plus grand plaisir, ainsi que l'aurait fait tout autre enfant en pareil cas. Quelques jours après, on lui fit faire une promenade dans le même lieu, après que la foire fut terminée; et s'adressant alors aux personnes qui l'accompagnaient, elle leur dit avec un air de chagrin manifeste: « Il n'y a aujourd'hui ici personne pour me regarder. » C'est ainsi qu'elle a témoigné de bonne heure (il y a cinq ou six années), et sans doute bien avant encore, qu'elle sentait son importance personnelle, et qu'elle prenait plaisir à être admirée. Nous ne voulons pas dire que ces sentimens chez elle aient rien de particulier. Tout autre enfant aurait fait comme elle; mais puisque telle est la nature humaine, le

danger qu'il y a de lancer dans la société une jeune princesse de si grande espérance est évident et incalculable. Parmi les pères et les mères qui ont eu des enfans parvenus à l'âge de vingt ans, il y en aura peu qui nous contestent la vérité de cette assertion; savoir : qu'une jouissance précoce de l'autorité mène ordinairement la jeunesse à sa perte. Dans les livres et dans sa société particulière, la jeune princesse apprendra mieux à connaître le monde et les hommes, qu'elle ne pourrait le faire dans les cercles et les bals. Quant à ses manières, il est moins nécessaire de s'en occuper. On acquiert des manières aisées par l'habitude d'être continuellement en bonne société, et par le sentiment intérieur de sa propre importance. Quant à son importance personnelle, la jeune princesse ne peut l'ignorer; la confiance et l'aisance ne lui manqueront donc pas. Et quant à ce qui concerne la bonne société, certainement on peut s'en rapporter à la reine et à ses filles, autant qu'à la princesse de Galles et à lady Charlotte Campbell. La reine s'est montrée constamment comme une femme attachée à ses devoirs, tendre et soumise, dans plusieurs occasions délicates : la princesse de Galles vit séparée de son mari, et l'accuse publiquement dans une lettre « de se conduire envers elle de manière à accréditer tous les soupçons que la malice peut suggérer, tandis qu'elle est irréprochable, et qu'il le sait. » La future souveraine de ce royaume doit-elle être élevée dans l'habitude et la douceur des mœurs domestiques, ou livrée aux conseils de l'arrogance et aux intrigues politiques? telle serait la question qu'on aurait à décider, si nous pouvions oublier que la constitution a imposé au souverain l'important devoir d'élever sa fille de la manière qu'il juge la plus convenable. Dans ces circonstances, le public doit déplorer vivement les discussions qui ont lieu actuellement à ce sujet, discussions qui ont été entamées par le parti de l'opposition, et sont à-présent soutenues par la princesse mère en personne; vu qu'elles sont capables d'égarer l'esprit et d'enflammer les passions d'une jeune princesse aussi aimable que l'est la princesse Charlotte, dans un âge où la raison n'est pas ordinairement aussi puissante que le désir. »

Cette affaire n'occupe pas seulement l'opinion et les journaux; les ministres en font l'objet de sérieuses et longues conférences. Depuis la publication de la lettre de la princesse, ils se sont assemblés tous les jours deux fois, à onze heures du matin, et à dix heures du soir; ces heures

sont celles qui les empêchent le moins de vaquer à leurs autres occupations, soit ministérielles, soit parlementaires. On continue à consulter les jurisconsultes de la couronne. Une madame de Lisle qui a déjà concouru dans l'enquête royale, appelée généralement *l'enquête délicate*, a été de nouveau mandée par les ministres, pour être examinée et interrogée sur la conduite de la princesse de Galles.

La question de savoir si la compagnie des Indes-Orientales conservera son privilége, continue aussi d'occuper les esprits; les lettres pour ou contre ce privilége se succèdent avec rapidité dans les journaux. Cette question élevera incessamment des débats parlementaires d'un très-haut intérêt.

Une grande et solennelle récompense vient d'être décernée par l'Empereur à M. le maréchal Ney, duc d'Elchingen; il est créé prince. Voici la lettre que S. M. a daigné adresser à cet égard au Sénat :

« SÉNATEURS, nous avons jugé utile de reconnaître par » des récompenses éclatantes les services qui nous ont été » rendus, spécialement dans cette dernière campagne, par » notre cousin le maréchal duc d'Elchingen.

» Nous avons pensé d'ailleurs qu'il convenait de consacrer le souvenir honorable pour nos peuples, de ces » grandes circonstances où nos armées nous ont donné des » preuves signalées de leur bravoure et de leur dévouement, » et que tout ce qui tendrait à en perpétuer la mémoire » dans la postérité était conforme à la gloire et aux intérêts » de notre couronne.

» Nous avons en conséquence érigé en principauté, sous » le titre de principauté de la Moskowa, le château de » Rivoli, département du Pô, et les terres qui en dépendent, pour être possédées par notre cousin le maréchal » duc d'Elchingen et ses descendans, aux clauses et conditions portées aux lettres-patentes que nous avons » ordonné à notre cousin le prince archichancelier de l'Empire de faire expédier par le conseil du sceau des titres.

» Nous avons pris des mesures pour que les domaines » de ladite principauté soient augmentés de manière à ce » que le titulaire et ses descendans puissent soutenir dignement le nouveau titre que nous conférons, et ce, au » moyen des dispositions qui nous sont compétentes.

» Notre intention est, ainsi qu'il est spécifié dans nos » lettres-patentes, que la principauté que nous avons érigée

» en faveur de notre dit cousin le maréchal duc d'Elchingen, ne donne à lui et à ses descendans d'autres rangs » et prérogatives que ceux dont jouissent les ducs parmi » lesquels ils prendront rang selon la date de l'érection du » titre. »

Donné au palais des Tuileries, le 8 février 1813.

Signé, NAPOLÉON.

Par l'Empereur,

Le ministre secrétaire-d'Etat,

Signé, le comte DARU.

Dimanche dernier ont été présentés au serment qu'ils ont eu l'honneur de prêter entre les mains de S. M. l'Empereur et Roi, savoir :

Par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, M. le comte de Saint-Sulpice, gouverneur du palais de Fontainebleau; M. le baron de Flahaut, général de brigade, aide-de-camp de S. M. l'Empereur.

Par S. A. S. le prince archi-chancelier, en l'absence du prince vice-connétable, M. le baron de Fézensac, colonel du 4e régiment d'infanterie légère; M. Lamarre, colonel du génie, membre du comité des fortifications.

Par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'Empire, M. Bouchard, procureur-général en la cour impériale de Poitiers; M. Bouvier, procureur-général en la cour impériale de Besançon; M. Daniels, procureur-général en la cour impériale de Bruxelles.

L'Empereur a présidé plusieurs fois le conseil-d'Etat. Mercredi, il y a eu conseil des ministres. Le même jour S. M. était sortie à cheval et sans suite, et elle est rentrée par le Jardin des Tuileries, où la foule s'est pressée sur son passage, et l'a saluée par de vives acclamations; les mêmes acclamations ont suivi l'Impératrice dans ses promenades, où elle est accompagnée de son auguste enfant sur la terrasse du Jardin, que le public ne nomme plus que la terrasse du Roi de Rome.

Les séances du Corps-Législatif ont été consacrées à des élections d'ordre intérieur. Parmi les candidats présentés pour la présidence, S. M. a daigné choisir M. le comte de Montesquiou.

Jeudi, S. Exc. le Ministre de l'intérieur, accompagné de M. le comte Molé et de M. le comte La Valette, conseillers-

d'Etat, a présenté l'exposé de la situation de l'Empire. Nous ne pouvons faire connaître encore ce travail important, dont, au moment où nous écrivons, la publication officielle n'a pas encore été faite. Nous nous bornerons à dire que S. Exc. a présenté le tableau des améliorations qu'ont éprouvées en 1811 et 1812 la population de l'Empire, son industrie, la culture des terres, toutes les branches de l'agriculture, les manufactures et les arts. S. Exc. a établi des calculs comparatifs sur les produits actuels de notre sol et de notre industrie avec ceux de l'ancienne France avant 1789, et elle a démontré par les calculs la supériorité toujours croissante de la circulation intérieure et des exportations. Les grands travaux qui s'exécutent dans l'intérieur, et les travaux maritimes qui se continuent avec persévérance, ont aussi été décrits par le ministre, dont le discours, ainsi que la réponse du président, ont excité les plus vives acclamations. S.....

ANNONCES.

Chefs-d'œuvre d'éloquence chrétienne, ou Sermons de Bourdaloue, Bossuet, Fénélon, Massillon, sur la vérité de la religion. Deux vol. in-12. Prix, 6 fr. Cet ouvrage se vend à Paris, à la librairie de la Société Typographique, place Saint-Sulpice, n° 6; chez Le-normant, imprimeur-libraire, rue de Seine, n° 8; Blaise, quai des Augustins, n° 61; et Fantin, même quai, n° 55.

Le plus grand nombre des Sermons qui forment ce recueil sont de Bourdaloue ou de Massillon.

Il semble d'abord qu'il est fort difficile de faire un choix dans les ouvrages de ces grands hommes dont le nom est devenu parmi nous celui de l'éloquence même, et dont presque tous les discours sont autant de chefs-d'œuvre.

S'il est arrivé, néanmoins, que ces grands hommes se soient quelquefois surpassés eux-mêmes, on peut assurer que c'est dans les sublimes discours où ils ont exposé les preuves de la religion. Qu'il nous suffise, pour en donner un exemple, de citer la *passion* de Bourdaloue sur la *divinité de Jésus-Christ*, et le sermon de Massillon sur le même sujet, qui passent pour leurs chefs-d'œuvre. (*Voyez* pages 99 et 202, tome II de ce recueil.)

On pourrait également citer le sermon de Massillon sur la *vérité d'un avenir*, où l'évêque de Clermont combat les athées et les maté-

rialistes. « Aucun écrivain, dit M. de Laharpe en parlant de ce » discours, ne les a plus éloquemment combattus. » On pourrait ajouter : ni plus solidement, et faire remarquer que les plus beaux traités sur l'immortalité de l'ame, ne renferment ni de plus fortes preuves, ni en plus grand nombre que celles qui sont exposées d'une manière si sublime dans ce discours incomparable. (*Voyez* tome I, page 1re de ce recueil.)

Un recueil de discours sur de si importans sujets, réunit donc un double avantage en offrant tout à-la-fois les monumens les plus durables de l'éloquence, et les plus sublimes apologies de la religion.

Sous l'un ou l'autre de ces rapports, ce recueil convient à bien des lecteurs, et sous tous les deux aux jeunes gens, d'une manière plus spéciale.

N. B. Il a été adopté, par l'Université impériale, comme livre qui peut être donné en prix dans les Lycées et les Colléges.

Arnoldiana, ou Sophie Arnould et ses Contemporaines; Recueil choisi d'Anecdotes piquantes, de réparties et de bons mots de Mlle Arnould, actrice de l'Opéra; précédé d'une Notice sur sa vie et sur l'Académie Impériale de Musique; par l'auteur du *Biévriana*, avec cette épigraphe : *Son cœur n'eut jamais part aux jeux de son esprit.* Un vol. in-12 de 380 pages, orné du portrait de Mlle Arnould, gravé au pointillé par M. Bourgeois de la Richardière, d'après le tableau de Latour, peintre du Roi. Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. franc de port. Chez Gerard, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59.

Traité de Vaccination avec des Observations sur le javart et la variole des bêtes à cornes; par le docteur Louis Sacco, médecin-chirurgien, directeur-général de vaccination, premier médecin du grand hôpital de Milan, etc.; traduit de l'italien par Joseph Daquin, docteur en médecine de l'Université de Turin, médecin des hôpitaux civils de Chambéri, etc. *Seconde édition.* Un vol. in-8°. Prix, 7 fr., et 9 fr. franc de port. Chez Michaud frères, libraires, rue des Bons-Enfans, n° 34.

Epître d'Héloïse à Abeilard, nouvellement traduite de l'anglais, de Pope. Brochure in-8°. Prix, 1 fr., et 1 fr. 25 c. franc de port. Chez le même.

Propositiones medicæ et philosophicæ, ou Théorèmes de médecine, de chirurgie et de philosophie d'après l'observation et les auteurs anciens et modernes; par J.-B. Guyonnet-Sénac, docteur en médecine de la faculté de Paris, professeur de médecine légale, de ma-

tière médicale et de chimie. Brochure in-4°. Prix, 75 c., franc de port. Chez l'auteur, rue du Bouloy, n° 18.

Les Deux Educations, ou le Pouvoir de l'Exemple; par Mme Desrenneville, auteur de *la Mère-Gouvernante*. Un vol. in-12, avec six jolies gravures. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. 25 c. franc de port; avec les gravures coloriées, 3 fr., et 3 fr. 75 c. franc de port. A la librairie d'éducation et de jurisprudence d'Alexis Eymery, rue Mazarine, n° 30.

Le Dernier Ballon, ou Recueil de Chansons et autres poésies nouvelles d'Armand Gouffé, pour faire suite aux trois volumes déjà publiés par le même auteur sous les titres suivans: *Ballon d'Essai*, *Ballon Perdu*, *Encore un Ballon*. Un vol. in-18, figure. Prix, 1 fr. 80 c., et 2 fr. 20 c. franc de port. Chez Delaunay, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 243.

Alexina, ou la Vieille tour du Château de Holdheim; par l'auteur d'*Orfeuil et Juliette*, d'*Eugenio et Virginq*. Quatre vol. in-12. Prix, 8 fr., et 10 fr. franc de port. Chez Renard, libr. de S. A. I. Madame la princesse Pauline, rues de Caumartin, n° 12, et de l'Université, n° 5.

L'Abbaye de Saint-Oswithe, par l'auteur d'*Ethelwina*; traduit de l'anglais par Mme de M......l. Deux vol. in-12. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 50 c. franc de port. Chez le même.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE

DE FRANCE.

N° DCVII. — *Samedi 6 Mars* 1813.

POÉSIE.

Fragmens inédits qui doivent être ajoutés à la seconde édition (1) *d'un* Essai didactique sur les genres dont Boileau n'a point fait mention dans son Art Poétique (2).

PREMIER FRAGMENT.

La lecture de salon : Episode.

. . . .
. . . .

Muse, dis-nous pourquoi, gonflés d'un vain encens,
Tant d'illustres rimeurs dédaignent le bon sens ?

Le triomphe d'Arcas (3) en nos salons s'apprête :
Ses vers, loués d'avance, ont promis une fête ;

---

(1) Cette édition paraîtra sous peu de tems.

(2) Voyez le compte que l'on a rendu de cet ouvrage, *Mercure* du 30 novembre 1811, N° DXLI, p. 397.

(3) L'auteur attaque un travers général, et ne désigne personne en particulier.

Ee

Il suspend à sa voix les auditeurs émus,
Encor tout échauffés des vapeurs de Comus;
Le récit est spectacle, et le cercle se presse:
Déjà s'étend au loin l'épidémique ivresse;
Un fat, qui ne sait rien, prompt à juger de tout,
S'écrie: « Il est divin; je suis homme de goût; »
Modeste avec orgueil, l'auteur sourit; les Belles
Vantent, en minaudant, ses grâces naturelles:
Bientôt sa voix s'élève, avec un art nouveau
Il fait briller le trait qu'il désigne aux bravo;
A leur bruit complaisant, qui croît dans sa vitesse,
Tout s'émeut; j'applaudis, du moins par politesse.
— Vous trouvez donc l'ouvrage..... — Extravagant. — Il plait
Par de fort beaux détails. — Dont l'ensemble est fort laid.
— Et l'auteur... — Il triomphe; en ce docte auditoire,
Par trimestre une fois il escompte sa gloire.
Grâce à ce grand fracas, du succès convaincus,
Nos libraires déjà risquent vingt mille écus;
On l'imprime: ô prodige! en naissant surannée
La Muse a vu tomber sa guirlande fanée,
Et l'éditeur confus, qui tremble pour ses frais,
Court d'un journal benin marchander les arrêts.

Heureux l'auteur marqué du sceau des coteries!
Cent bouches vont prônant ses froides rêveries;
Son nom de feuille en feuille arrive par écho:
Il est dès son vivant grand homme... incognito.
Laissons-le s'enivrer d'un suffrage éphémère.
. . . .
. . . .

SECOND FRAGMENT.

De l'Epître légère; en vers libres, mêlée de prose; de l'Epître marotique: préceptes généraux de l'Epître légère. Modèles: Voltaire, Gresset, Chaulieu.

De l'Epître sérieuse. Boileau, Voltaire, Horace.

. . . .

Voyez courir au gré du folâtre délire
Ces metres inégaux qu'une saillie inspire,
Gracieux messagers dont le piquant récit
Epanouit le cœur et déride l'esprit.

Que leurs tours balancés tombent avec aisance ;
Qu'un art dissimulé pare leur négligence ;
Et que le trait brillant de naïve gaité
Soit finement lancé par l'ingénuité.
Tel était d'Hamilton l'aimable badinage.

La prose qui s'unit à ce riant langage
Sait lui prêter un charme agréable et divers.
Craignez son voisinage, il usurpe le vers.

Les frivoles retours d'une rime obstinée
Fatiguent quelquefois l'oreille mutinée.

Le bizarre est pénible, et l'effort nous déplait.
Le travail cherche en vain ce que Marot trouvait.
Rhythme heureux, style aisé, marche légère et vive,
On sut tout imiter, hors sa grâce naïve.
Son unique héritier fut le bonhomme Jean.

D'un éclat emprunté le luxe est indigent.
Brillez donc par vous-même, à vos talens fidèle,
Et peut-être qu'un jour vous deviendrez modèle.
Chaque esprit est marqué d'un sceau particulier.

Soyez original et non pas singulier.
Voyez comme, expiant sa gloire illégitime,
Le hérault du faux goût (4) en devient la victime;
Il tombe, et cependant des nouveaux Scuderys
Le peuple trop fécond pullule dans Paris.

De trois Auteurs charmans on a quitté les traces.
Chacun d'eux était cher à l'une des trois Grâces :
Le premier les unit ; c'est l'écrivain fécond
Qui sut être à-la-fois et frivole et profond ;
Le second plus égal déploie avec mollesse
De ses nombres fleuris l'élégante souplesse,
Par de malins portraits il prélude au Méchant ;
L'autre des voluptés est le peintre touchant ;
Ils enseignent le ton de l'Epître légère.

Boileau donne à ce genre un plus grand caractère :
Ainsi quand du Poussin les austères pinceaux

(4) Voiture.

Descendent à tracer de champêtres tableaux,
Tout annonce et trahit son génie héroïque;
L'Epitre s'étonna de devenir épique;
Homère couronna le chantre du Lutrin,
Achille revivait dans le vainqueur du Rhin.
Qui n'a relu cent fois cette page divine
Où, vengeur de Molière, et soutien de Racine,
Sublime de raison, et fort de vérité,
Boileau traça l'arrêt de la postérité?
Quelle verve de sens! la probité l'enflamme.
Son vers pur réfléchit la beauté de son ame.

Protée étincelant, génie irrégulier,
Sous mille aspects habile à te multiplier,
Toi dont le talent, souple en sa vaste étendue,
A de l'esprit humain saisi chaque avenue,
O Voltaire, sans cesse il faut donc te citer!
En vain Zoïle en gronde, il ne peut t'imiter.
Tu répands avec luxe, en rimes hasardées,
Les bons mots, l'ironie, et les grandes idées;
De tes vers séducteurs le pouvoir gracieux
T'assujétit les rois, et sut venger les cieux;
La cour fut ton olympe, et, quand mûri par l'âge,
Entre un lac et des monts tu bâtis un village,
Du rien, qu'on nomme tout, alors désabusé,
Tu ris en observant, Démocrite rusé.
On dit que dans ces vers où la raison éclate,
Tes fougues ont jeté l'injure disparate,
Que du sujet parfois l'intérêt suspendu
S'évanouit, blessé d'un trait inattendu,
Que ta verve sceptique, et sublime et profane,
A Platon trop souvent allie Aristophane;
Mais qui sut mieux que toi, dans ce style inégal,
Etre docte, enjoué, piquant, original?
Les Anciens, comme toi coupables de cynisme,
Ne surpassèrent point ton brillant atticisme:
Un peu d'ombre se mêle à l'éclat le plus beau.
Malgré tes vers jaloux, rapproché de Boileau
Viens avec lui t'asseoir aux pieds du sage Horace,
Et pour le célébrer inspire-moi ta grâce.

Emule de Socrate, égayant la leçon,
Par de malins détours il mène à la raison.

Sa muse qui se joue en prose mesurée,
Sur des pieds indécis courant mal assurée,
Charme par un air simple, et c'est un art de plus.
Il suit de nos erreurs le flux et le reflux,
Et, pilote éclairé par son propre naufrage,
Il reconnait l'écueil et de loin voit l'orage;
Il le fuit, ou le brave; il cède aux tems, au lieu,
Et place la vertu dans un juste milieu.
Le goût et le bon sens composèrent son livre;
Horace enseigne l'art et d'écrire et de vivre (5).

. . . .
. . . .

TROISIÈME FRAGMENT.

Du Discours moral (à l'occasion des discours de Pope et de Voltaire): caractère et devoirs de la saine philosophie : du dogmatisme; du scepticisme; nécessité de recourir à l'expérience; bornes des connaissances humaines; contradictions de l'école. Que les vérités premières sont démontrées par le sens commun; que de toutes les opinions il faut choisir l'opinion la plus favorable au bonheur, la plus convenable à la dignité de l'homme.

Noble fille du Dieu qu'annonce l'univers,
O sublime raison, juste effroi des pervers,
A l'homme en sa faiblesse apprends à se connaître;
Du doute à la sagesse élève enfin son être;
Sur la Vertu, docile aux règles du devoir,
Etablis son bonheur et sur-tout son pouvoir!
Oh! combien tu frémis à l'aspect des ruines
Qu'entassaient follement les fureurs intestines!
Loin de les ébranler, tu soutiens les Etats.
Prends pitié du méchant qui ne te connait pas!
Venge-toi de l'aveugle en ouvrant sa paupière
Aux célestes clartés de ta pure lumière!

De la sage raison vain et subtil rival,
Le système, qui tourne en un cercle idéal,
S'égare avec méthode, et cet amant du songe
Dans une vaste erreur et s'admire et se plonge.

(5) On a conservé dans ces trois fragmens dix vers de la première édition.

Hélas ! s'il a trompé ces sublimes esprits,
Descartes, Mallebranche, et toi-même, ô Leibnitz,
Craignons le vide orgueil du pompeux dogmatisme.
En fuyant évitons l'écueil du scepticisme,
Et que l'expérience, un flambeau dans les mains,
De ce grand labyrinthe enseigne les chemins.

Qu'est-ce que le savoir ? un lumineux fantôme.
A peine je saisis, ambitieux atôme,
Quelques anneaux épars du tout mystérieux ;
Le sommet de la chaîne est caché dans les cieux.

Comment de l'infini dévoiler le problême ?
Tout en nous est borné, les sens et l'esprit même.

En vain je vous consulte, ô Sages trop vantés :
Vos lumières ne sont que d'obscures clartés ;
Je lis dans vos discours, malgré leur assurance,
L'orgueilleux désespoir d'une docte ignorance.
Sur les premières lois vous n'êtes pas d'accord,
Et chacun à son tour prouve que l'autre à tort.

Il est des vérités d'un ordre nécessaire,
Et dont le sentiment est le miroir sincère,
Flamme que Dieu lui-même allume au sein de nous,
Lumière irrésistible et qui brille pour tous ;
Tel est le sens moral, œil de l'intelligence ;
C'est lui qui donne un but, un prix à l'existence :
Par l'effroi du néant il réfute Straton,
Et d'immortalité s'enivre avec Platon ;
L'ame au fond d'elle-même, à cette voix divine,
Trouva le souvenir de sa haute origine,
Et, pleine des clartés du céleste flambeau,
Connut l'accord sublime et du bon et du beau.

Magnanimes pensers ! doctrine généreuse !
Par vous la vie humaine est déjà plus heureuse.
Un consolant espoir sourit à ma douleur,
Et je me réfugie en un monde meilleur.
Loin de nous l'insensé qu'un faux savoir dégrade,
Un frivole Aristippe, un subtil Carnéade !
A l'homme révélons toute sa dignité.
Telle, dans la Vertu plaçant la volupté,

Des dieux se rapprocha cette secte immortelle
Qui nomme avec orgueil Caton et Marc-Aurèle.

Mettez dans vos écrits la prudence du goût.
Le bel esprit n'est rien et le bon sens est tout.
. . . .
. . . .
. . . .

Par M. CHAUSSARD, *Prof. Acad. dans l'Univ. imp.*

TRADUCTION DE MARTIAL.

ÉPIGR. XX, LIV. VIII.

Tu fais des vers et défens
Que jamais on les publie :
Paul, j'admire en même tems
Ta sagesse et ta folie.

ÉPIGR. XVI, LIV. I.

Le passé nous a fui : l'avenir, on l'ignore :
L'un n'est déjà plus rien, l'autre n'est pas encore ;
Ne leur confions pas un bonheur incertain.
Jouissons du présent, la raison le conseille,
Et vivons aujourd'hui, sans regretter la veille,
Sans attendre le lendemain.

DE CAZENOVE.

ÉNIGME.

Je suis de haute ou de petite forme,
Et l'on me voit toujours en uniforme :
Je ne sais si de toi je serai reconnu,
Lecteur ; mais j'ai déjà tant comparu,
Et sous tes yeux je parais tant encore,
Qu'en vérité si ton esprit m'ignore
Je n'y puis mais ;.... tantôt chez l'un,
Tantôt chez l'autre, et tantôt chez chacun.
Si ma figure n'est pas vue,
C'est que les regardans, sans doute, ont la berlue ;
Car plus que moi rien n'est commun.

S........

LOGOGRIPHE

LECTEUR, des rois français je désignais la sœur,
Et maintenant je sais d'un très-grand Empereur
Qualifier l'illustre mère ;
Mes tête et queue à bas je deviens ton grand père.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

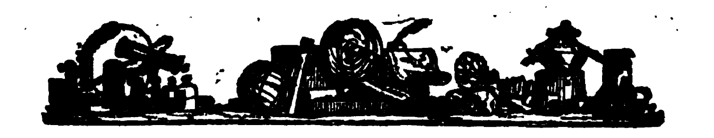
D'ÊTRE Grec mon premier se pique ;
Par son pouvoir presque magique,
Tout ce qu'il touche il l'agrandit.
Mon dernier fut sans contredit
Très-bon soldat : en hydraulique,
Géométrie et mécanique,
Du Japon jusqu'au Sénégal
Mon entier n'eut jamais d'égal.

V. B. (d'Agen.)

---

*Mots de l'*ENIGME, *du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Mars*.
Celui du Logogriphe est *Tartare*, dans lequel on trouve : *Tarare*.
Celui de la Charade est *Corsaire*.



SCIENCES ET ARTS.

TABLEAU MÉTHODIQUE DES ESPÈCES MINÉRALES. *Seconde partie*, contenant : la Distribution méthodique des espèces minérales, extraite du *Tableau cristallographique*, publié par M. HAÜY en 1809, leurs synonymies française, allemande, italienne, espagnole et anglaise, avec l'indication de leurs gisemens, auxquelles on a joint la description abrégée de la collection de minéraux du Muséum d'Histoire naturelle, et celle des espèces et des variétés observées depuis 1806 jusqu'en 1812; par J. A. H. LUCAS, adjoint à son père, garde des galeries du Muséum d'Histoire naturelle et agent de l'Institut impérial de France, membre de plusieurs sociétés savantes. Imprimé avec l'approbation de l'assemblée administrative des professeurs du Muséum d'Histoire naturelle. — Deux vol. in-8°, fig. — Prix, 15 fr., et 18 fr. franc de port. Tome I, pris séparément, 8 fr., et 9 fr. 25 c. franc de port. Tome II, pris séparément, 8 fr., et 10 fr. franc de port. — Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

PARMI les causes qui ont contribué aux progrès de l'Histoire naturelle, on peut compter l'influence qu'ont eue sur cette étude, les collections formées dans le but de réunir les productions de la nature. Sous ce rapport, les conquêtes d'Alexandre ont été utiles aux sciences naturelles, en fournissant à Aristote les matériaux de son immortel ouvrage de l'Histoire des animaux. En homme supérieur, Alexandre jugea qu'il ne devait pas se borner à faire recueillir les productions des pays qu'il parcourait, mais qu'il fallait encore faire entreprendre des voyages destinés à rassembler les productions des contrées où il ne pouvait porter ses armes victorieuses. Il fut donc le premier souverain qui mit de l'importance

à former des collections, ainsi qu'à des voyages dont le seul but était de les augmenter (1); mais en favorisant l'étude de la nature, ce conquérant ne pensait probablement pas à faire naître un chef-d'œuvre qui lui survivrait plus que la plupart de ses conquêtes.

Telle a été l'origine des collections d'Histoire naturelle, et malgré le pas immense que ces collections avaient fait faire à la science, on négligea bientôt ce moyen de comparer et de vérifier les observations des voyageurs et des naturalistes. En effet, à l'exception de quelques médecins, personne ne songea plus à réunir des collections; aussi se borna-t-on à copier ou à commenter, sans trop les comprendre, les œuvres du chef de l'école péripatéticienne.

Parmi les modernes Apulée paraît avoir été le premier qui ait eu l'idée de recueillir toutes les productions des trois règnes, et cette idée fut trouvée si extravagante dans le quatrième siècle où il vivait qu'on l'accusa de magie. L'auteur si plaisant de l'*Ane d'Or* fut obligé de se défendre et de s'armer de toute sa logique pour repousser une accusation qui nous paraît aujourd'hui si ridicule. Cependant son exemple ne fut point perdu, et l'on vit peu-à-peu se former des collections plus ou moins importantes. On s'en occupa en Italie d'une manière particulière, et probablement la découverte du Nouveau-Monde et la vue d'une nouvelle création, contribuèrent pour beaucoup à donner à l'étude de la nature une plus grande impulsion. Peu-à-peu les souverains même mirent une certaine gloire à fonder des Musées d'Histoire naturelle, et à les enrichir, autant qu'il leur était possible, des diverses productions de la nature.

Si les collections avaient puissamment influé sur les progrès de la science, le mode de conservation des

(1) Il nous reste encore une relation très-curieuse de la navigation de Néarque, un des capitaines d'Alexandre, depuis l'embouchure de l'Indus jusqu'à Babylone. Cette relation, mise en anglais par William Vincent, a été traduite en français par M. Billecoq. Il est à remarquer que Néarque et Pythéas sont les seuls parmi les anciens qui aient fait sur l'Océan des voyages de quelqu'étendue.

objets d'Histoire naturelle n'y a pas moins contribué. Ainsi l'anatomie ne pouvait faire de grands progrès, sans la connaissance de l'art des préparations, ou de la conservation des objets dans la liqueur. Cette science n'a donc pu s'avancer que très-tard, car ces deux méthodes n'ont été bien connues que depuis une époque qui n'est pas bien reculée. Les anciens ne pouvaient avoir qu'une idée bien imparfaite de ces méthodes de conservation, car le verre était extrêmement rare chez eux, et l'eau-de-vie, que les Arabes ont les premiers préparée, ne leur était pas connue. Quant à l'art du desséchement, il ne leur était pas non plus très-familier, et aussi se bornaient-ils à conserver quelques peaux d'animaux. Ainsi Philippe fit préparer la peau de l'Aurochs (Bos urus) et les peaux des hommes prétendus sauvages (qui n'étaient que de grands individus du singe chimpanzée ou le simia troglodytes), furent conservées à Carthage avec tant de soin, que quoique tués 336 ans avant l'ère vulgaire, les Romains les y trouvèrent encore quand ils détruisirent cette ville (2). Pausanias rapporte que de son tems on voyait à Tégée la peau du sanglier de Calydon (3), et enfin la peau du serpent tué par l'armée de Régulus, fut conservée à Rome comme un des monumens les plus curieux. Tout l'art du desséchement se bornait donc, chez les anciens, à la conservation de quelques objets précieux, et comme l'eau-de-vie et l'esprit-de-vin ne leur étaient pas connus, ils ne pouvaient conserver les cadavres qu'en les mettant dans de la saumure ou dans du miel, ainsi qu'on le fit pour les corps de Mithridate et d'Alexandre. Concluons

---

(2) *Hannonis Periplus. Hagæ Comit.*, pag. 77, 1674, trad. de van Berkel.

(3) Les défenses et la peau du sanglier de Calydon furent consacrées à Diane et suspendues dans le temple à Tégée. Auguste en emporta les défenses à Rome; l'une fut cassée, et l'autre suspendue dans le temple de Bacchus, situé au milieu des jardins de César. La peau resta dans le temple de la déesse à Tégée. Pausanias dit bien que de son tems on l'y voyait encore, mais qu'elle était presque toute dépouillée de ses soies.

de ces faits, que les anciens auraient beaucoup plus profité, pour l'avantage des sciences naturelles, de la facilité qu'ils paraissent avoir eu de réunir un grand nombre d'animaux curieux, s'ils avaient connu les moyens d'en conserver les dépouilles.

Les minéraux ne demandent point, comme les animaux, des soins particuliers pour leur conservation, et cependant on ne voit point que les anciens aient eu l'idée d'en former des collections. Tout ce qu'ils avaient recueilli en ce genre se bornait aux pierres précieuses (et l'on sait à quel point les Romains ont poussé ce luxe), ou bien aux pierres atmosphériques qu'ils regardèrent comme sacrées (4). Cette vénération des anciens pour les aérolithes semble prouvée par la statue de la mère des Dieux, qui du tems de Scipion Nasica fut transportée de Phrygie à Rome, et qui avait été faite avec une pierre atmosphérique, ainsi que l'a remarqué M. Biot. On conserva également, avec le plus grand soin, d'autres aérolithes, et Plutarque, ainsi que Pline, font mention de celle qui était tombée à Ægos Potamos, 462 ans avant notre ère. Ces collections partielles étaient encore bien loin de celles que nous avons formées avec méthode, et qui réunissent plutôt les productions d'un véritable intérêt que celles dont nos yeux sont agréablement frappés.

A mesure que l'art de former des collections a été dirigé par de bons principes, les objets d'histoire naturelle qu'on a recueillis ont pris un tel degré d'importance, que bientôt il a été nécessaire d'en dresser des catalogues; mais ces catalogues sont devenus bientôt eux-mêmes des ouvrages utiles à la science, à cause du grand nombre de faits qu'ils renfermaient, et ils ont

(4) Il faut cependant remarquer que les anciens avaient fait de grands travaux pour découvrir des carrières de marbre, de granit et de porphyre, et rien n'égale la beauté et la grosseur des blocs qu'ils ont employés avec une sorte de profusion dans leurs monumens. Ces travaux n'ont pas été tout-à-fait inutiles à l'avancement de la science et même à l'art des mines.

ainsi contribué à avancer l'histoire naturelle particulière. S'il fallait en donner des preuves, nous pourrions en citer de nombreux exemples; mais qu'il nous suffise, pour le moment, de parler de celui que M. Lucas vient tout récemment de nous donner.

On sait que le nombre des minéraux s'est d'autant plus accru que la science de la minéralogie a pris une nouvelle importance, depuis qu'elle s'est appuyée et sur la chimie et sur la structure des cristaux. Ainsi un guide est devenu nécessaire pour se retrouver au milieu de toutes les productions variées du règne minéral, surtout lorsque ces productions sont réunies dans un même lieu, comme dans le musée du Jardin des Plantes, de Paris. M. Lucas a donc rendu un service essentiel à ceux qui veulent étudier les collections de ce musée : mais ajoutons encore que son ouvrage est utile sous le rapport de la science elle-même. Déjà dans la première partie de son *Tableau méthodique des espèces minérales*, il nous avait mis à même de connaître toutes les nouvelles substances dont M. Haüy avait enrichi la science depuis la publication de son *Traité de Minéralogie*. Dans sa seconde partie, M. Lucas ne s'est point borné à nous donner un catalogue raisonné des minéraux qui se trouvent dans la collection du muséum, collection que M. Haüy a tant contribué à rendre une des plus belles de l'Europe; mais il a joint à l'indication des caractères des diverses substances, toutes les analyses qui en ont été faites, ainsi que tout ce que l'on sait d'essentiel sur leur gisement. Enfin l'auteur s'est non-seulement attaché à éclaircir la synonymie des espèces minérales, mais il a encore porté son attention sur la synonymie bien plus difficile des variétés.

La seconde partie du *Tableau méthodique des espèces minérales*, contient donc à-peu-près tout ce qu'il y a d'important à savoir sur les diverses substances minérales, et on peut la considérer comme un recueil très-bien fait de toutes les observations des géologues et des voyageurs. Elle annonce beaucoup de recherches, et par conséquent ne peut qu'en épargner un grand nombre à ceux qui s'occupent de minéralogie. Cette seconde

partie est sur-tout nécessaire à tous les minéralogistes qui ne sont point à portée des grandes bibliothèques, et enfin les savans qui n'habitent point Paris, y verront avec intérêt les observations que plusieurs professeurs de la capitale n'ont encore fait connaître que dans leurs cours. Pour rendre son ouvrage plus complet, M. Lucas ne s'est point borné à rassembler toutes les observations éparses dans les divers journaux scientifiques, mais il a encore consulté tous les minéralogistes qui avaient fait des remarques particulières sur telles ou telles espèces, et il nous fait part du résultat de leurs recherches après s'être assuré de leur assentiment. C'est ainsi que cette seconde partie renferme plusieurs observations encore inédites de M. Haüy, ce qui donnerait déjà un grand intérêt à un ouvrage, ainsi que diverses remarques de MM. Faujas de Saint-Fond, Selb, et Héricart de Thury, dont les travaux ont été si utiles à la science.

Par la publication de la seconde partie de son *Tableau Méthodique*, M. Lucas a encore rendu à la minéralogie un service important. Tout le monde convient aujourd'hui qu'une des causes qui a le plus contribué aux progrès de la chimie, est la nomenclature uniforme qu'on est parvenu à lui donner. Cette nomenclature, fondée sur des principes simples, caractérisant les objets qu'elle désigne, a rendu les démonstrations plus faciles à saisir, et par cela même, la chimie a été plus cultivée qu'à l'époque où son langage était hérissé de mots aussi barbares qu'insignifians. M. Haüy, dont le nom doit toujours être prononcé lorsqu'on veut parler des progrès de la minéralogie, a également créé pour cette science un langage fondé sur les mêmes principes, et qu'on désire voir adopté dans toute l'Europe savante. Pour faciliter aux étrangers l'intelligence de la nomenclature du savant professeur de Paris, M. Lucas l'a fait connaître en allemand, en italien, en espagnol, en anglais et en latin. Ces traductions peuvent contribuer à rendre cette nomenclature universelle : et puisse également le devenir la méthode fondée sur la structure des minéraux, méthode qui a placée la minéralogie au rang des sciences

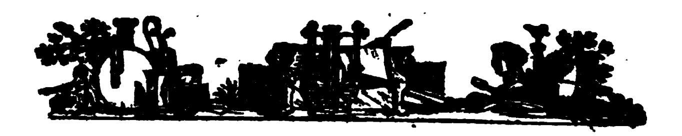
exacles, et qui lui empêchera à jamais de faire un pas en arrière !

Enfin M. Lucas a enrichi son ouvrage d'un petit tableau d'orégnosie que nous devons à M. Tondi. Cet essai offre quelques aperçus nouveaux ; mais l'on désirerait que l'auteur eût adopté des noms plus conformes au génie de notre langue. Une critique sévère pourrait également remarquer quelques légères imperfections dans l'ouvrage de M. Lucas, ce qui n'empêche point qu'il ne soit écrit dans un style clair et précis ; mais pour en faire juger le mérite, il nous aurait certainement suffi de faire connaître le jugement qu'en a porté M. Haüy.

« Cet ouvrage, dit le savant professeur, offre l'ensemble de toutes les connaissances relatives à l'état actuel de la minéralogie, que M. Lucas a recueillies dans différens ouvrages et dans les cours publics de cette partie.

» Ce dernier volume, rédigé avec autant d'exactitude que de soin, sera d'autant plus utile qu'on l'on y trouve l'indication des minéraux qui composent la collection du Muséum, et que ceux qui l'auront à la main pourront suivre avec fruit l'ordre qui y est établi. »

MARCEL de SERRES.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

Œuvres complètes de Mesdames de La Fayette, de Tencin, de Fontaines et Elie de Beaumont.

(TROISIÈME ARTICLE.)

Œuvres de Madame de Fontaines, un vol. in-18, et de Mme Elie de Beaumont, deux vol. in-18. — Paris, chez d'Hautel, libraire, rue de la Harpe, n° 80.

Deux romans fort courts, *la Comtesse de Savoie* et *Aménophis*, composent toutes les œuvres de Mme de Fontaines; mais si elle a peu écrit, ce qu'on a d'elle prouve un talent distingué, et fait regretter qu'elle n'ait pas suivi le conseil que lui donnait Voltaire, de faire deux ou trois ouvrages par an. La *Comtesse de Savoie*, le premier et le meilleur de ses deux romans, est aussi connue que la *Princesse de Clèves* dont il peut faire le pendant. Je n'en donnerai donc pas une analyse qui n'apprendrait aux lecteurs du Mercure que ce qu'ils savent déjà. Les analyses que les journalistes sont obligés de faire, n'ont d'intérêt qu'autant qu'il s'agit d'un ouvrage nouveau, ou d'un ouvrage auquel des circonstances ont empêché d'obtenir le succès qu'il méritait; hors ces cas, elles deviennent inutiles. Un critique qui serait chargé d'annoncer une nouvelle édition de *Gilblas* ou de la *Nouvelle Héloïse*, n'aurait-il pas mauvaise grace d'*analyser* ces deux romans que toute personne qui aime la lecture a lus et relus plusieurs fois, et toujours avec un plaisir nouveau? Certainement on ne daignerait pas le lire, car une analyse n'étant que le squelette de l'ouvrage analysé, elle devient inutile dès que l'ouvrage est universellement connu, et que tout ce qu'on pouvait en dire l'a été plusieurs fois. Cependant, lorsqu'il est peu intéressant d'examiner l'ouvrage lui-même, on peut encore en faire l'histoire, et rappeler les diverses anecdotes auxquelles il a

donné lieu. C'est la méthode que j'ai suivie en annonçant les œuvres de Mmes de La Fayette et de Tencin, et c'est celle que je vais suivre pour Mme de Fontaines, et ensuite pour Mme Elie de Beaumont.

On a prétendu que Voltaire a eu quelque part à la composition de la *Comtesse de Savoie*. Cependant, si l'on fait attention qu'il avait à peine dix-sept ans lorsque le roman fut composé, on conviendra que cela n'est guère possible : il est vrai que, tout jeune qu'il était, Mme de Fontaines lui lisait son ouvrage ; qu'elle le soumettait à ses observations critiques, à ses corrections, ou, comme il le dit lui-même, *à ses épilogues ;* mais cela ne prouve rien autre chose, sinon qu'il a fait quelques corrections de détails, et que la part qu'on lui attribue dans la *Comtesse de Savoie*, se borna à quelques observations qu'il soumettait à l'auteur de ce joli roman, qui lui avait confié son manuscrit.

Je crois devoir rapporter ici les vers que Voltaire a adressés à Mme de Fontaines, parce qu'ils sont peu connus. Si en les lisant on sent que c'est un jeune homme qui en est l'auteur, une foule de traits heureux et de pensées ingénieuses font apercevoir que ce jeune homme est Voltaire.

La Fayette et Ségrais, couple *sublime* et tendre,
Le modèle avant vous de nos *galans* écrits,
Des Champs Elysiens, sur les ailes des ris
Vinrent depuis peu dans Paris.
D'où ne viendrait-on point, Sapho, pour vous entendre ?
A vos genoux tous deux humiliés,
Tous deux vaincus et pourtant pleins de joie,
Ils mirent leur Zaïde aux pieds
De la Comtesse de Savoie.
Ils avaient bien raison. Quel dieu ! charmant auteur,
Quel dieu vous a donné ce langage enchanteur,
La force et la délicatesse,
La simplicité, la noblesse
Que Fénélon seul avait *joint*,
Ce naturel aisé dont l'art n'approche point.
Sapho, qui ne croirait que l'Amour vous inspire ?
Mais vous vous contentez de vanter son empire ;

De Mendoce amoureux vous peignez le beau feu,
Et la vertueuse faiblesse
D'une maitresse,
Qui lui fait en fuyant un si charmant aveu.
Ah ! pouvez-vous donner ces leçons de tendresse,
Vous qui les pratiquez si peu ?
C'est ainsi que Marot sur sa lyre incrédule
Du dieu qu'il méconnut prôna la sainteté.
Vous avez pour l'Amour aussi peu de scrupule ;
Vous ne le servez point et vous l'avez chanté.
Adieu. Malgré mes épilogues,
Puissiez-vous pourtant tous les ans
Me lire deux ou trois romans,
Et taxer quatre synagogues !

Dans cette pièce de vers qui, malgré quelques négligences, est fort jolie, Voltaire adopte l'opinion répandue alors parmi les gens de lettres, que Ségrais avait eu une grande part aux romans de Mme de La Fayette. On a prouvé, en parlant des ouvrages de cette dame dans un des Mercures précédens, que rien n'était plus faux. Voltaire lui-même abandonna plus tard une opinion que son goût si pur dut lui faire rejeter, lorsqu'il eut comparé les ouvrages avoués par Ségrais et ceux qu'on voulait bien lui attribuer.

Ces vers prouvent encore que Voltaire n'a eu d'autre part à la *Comtesse de Savoie* que d'avoir donné à son auteur quelques conseils, soit pour la distribution du plan et des idées, soit pour le développement des situations, soit pour la correction du style. De semblables conseils n'attribuent aucun droit sur la propriété d'un ouvrage, sur-tout lorsque le conseiller s'est payé en y empruntant le sujet de deux de ses tragédies.

La *Comtesse de Savoie* est remplie de situations extrêmement intéressantes, mais toujours amenées et développées avec un art infini, telle entr'autres celle dont Voltaire parle dans ses vers lorsqu'il dit :

De Mendoce amoureux vous peignez le beau feu,
Et la vertueuse faiblesse
D'une maitresse
Qui lui fait en fuyant un si charmant aveu.

Cette scène, sans contredit la plus intéressante du roman de Mme de Fontaines, mérite bien qu'on s'y arrête quelques instans; cela rappellera d'ailleurs au plus grand nombre de nos lecteurs le plaisir que la lecture de la *Comtesse de Savoie* leur a fait éprouver, et donnera à ceux qui ne l'auraient pas lue l'envie de la lire.

La sœur d'*Edouard*, roi d'Angleterre, épouse d'*Odon*, comte de Savoie, aime et est aimée de *Mendoce*, *prince de la province de Murcie*; mais vertueuse et soumise à ses devoirs, elle luttait avec courage pour éteindre ou du moins pour cacher une passion qui faisait son malheur. *Mendoce* lui-même, beau, bien fait, aimable, sensible et doué de toutes les qualités qui font les héros, était éperdument amoureux de la comtesse; mais, timide comme on l'est toujours dans les grandes passions, il n'osait faire un aveu au succès duquel son bonheur était attaché. La comtesse, qui possédait le portrait de Mendoce, que lui avait donné *Dona Isabelle*, sœur de ce charmant chevalier, seule dans un bosquet de myrtes, rêvait, en contemplant ce dangereux portrait, au moyen d'éteindre l'amour dont elle était dominée.

Mendoce, qui ignorait son bonheur, arriva près de la comtesse, guidé par le hasard et par sa rêverie amoureuse : celle-ci ne l'aperçut pas, et son amant eut le tems de voir qu'elle tenait le portrait d'un jeune homme, sans pouvoir cependant en reconnaître les traits. Egaré par la jalousie, il lui adressa des reproches qui amenèrent un aveu que, sans cette circonstance, il n'eût osé risquer. « La comtesse s'était fait jusqu'alors une si grande » violence pour cacher à *Mendoce* la tendresse qu'elle » avait pour lui, qu'elle ne put se faire encore la cruelle » douleur de lui laisser penser qu'elle en ressentait pour » un autre; toute sa raison l'abandonna, et par un » transport dont elle ne fut pas la maîtresse, elle tira de » sa poche le portrait, et le jetant aux pieds de ce » prince : *Mendoce*, lui dit-elle en le regardant avec » des yeux où sa passion était entièrement déclarée, ce » portrait vous fera connaître l'injustice de vos soupçons; » si vous n'en croyez pas vos yeux, demandez à *Dona* » *Isabelle*, si vous devez en être jaloux. En achevant

» ces mots, elle le quitta brusquement et courut pour » gagner son appartement; elle y arriva comme une » personne éperdue et hors d'elle-même. »

On ne trouvera ici que l'esquisse de cette scène, que Mme de Fontaines a tracée avec beaucoup de talent, et qui est pleine de ces détails que le cœur seul d'une femme peut inspirer; la sensibilité n'est point dans les mots, mais bien dans la situation. Le caractère de *Mendoce* et celui de la comtesse contrastent sans aucun effort et par l'effet seul des impressions qu'ils éprouvent; enfin la passion des deux amans abandonne par gradation la contrainte dans laquelle leur raison la retenait, et se trahit malgré eux par un double aveu que rien ne pouvait retarder plus long-tems. Le mérite du style répond à celui du sujet, et tout le roman est écrit du même ton et de la même manière.

Voltaire, comme je viens de le dire, a tiré de la *Comtesse de Savoie* le sujet de deux de ses tragédies. Celle d'*Artémire*, dont on ne connaît que le plan, offre, aux noms près, la même marche et les mêmes détails que le roman de Mme de Fontaines. Au lieu de la *Comtesse*, le poëte a mis *Artémire*, femme de *Cassandre*, roi de *Macédoine* : le ministre *Pallante*, amoureux de la reine, et qui veut la perdre parce qu'il n'a pu s'en faire aimer, rappelle le comte de *Pancullier* : le caractère de *Philotas* qu'*Artémire* aime, a été tracé d'après celui de *Mendoce* ; seulement, au dénouement, le poëte, qui ne pouvait employer le *jugement de Dieu*, combat singulier que les anciens n'ont pas connu, fait soulever le peuple par Philotas, et le roi, ainsi que son ministre, périssent dans cette insurrection. Mais un semblable sujet était trop défectueux pour une tragédie; celle de Voltaire tomba, et l'on n'en a conservé que le rôle d'*Artémire*, dont la poésie est souvent digne de Racine, et qui avait été fait pour le début d'une maîtresse de l'auteur que lui-même dirigeait dans ses études sur l'art de la déclamation. Au reste, pour se convaincre combien un sujet, si défectueux pour une tragédie, était favorable pour un roman, il suffira de lire celui de Mme de Fontaines.

Voltaire a également emprunté à la *Comtesse de Savoie*

plusieurs idées pour sa tragédie de *Tancrède*. La Harpe en fait l'observation dans son *Cours de Littérature*, mais la situation de la comtesse a bien moins de rapports avec celle d'*Aménaïde* qu'avec celle d'*Artémire*, et peut-être même ces rapports viennent-ils de ce que Voltaire et Mme de Fontaines ont tiré leurs sujets de l'épisode d'*Ariodant* et de *Genevre* dans l'*Orlando furioso*.

Une chose cependant à observer au sujet de la *Comtesse de Savoie*, c'est que l'auteur a non-seulement imité quelques situations des divers romans de Mme de Lafayette, mais trop souvent aussi la tournure de ses phrases et les formes de son style. Mme de Lafayette est sans doute un excellent modèle, cependant il fallait mettre plus de discrétion dans ces imitations; et d'ailleurs, comme Mme de Fontaines a prouvé que, digne égale de celle qu'elle imita, elle pouvait l'égaler dans l'art de tracer un caractère, de développer une situation et d'écrire, c'est là ce qui fait remarquer ses imitations trop fréquentes d'un excellent modèle, à côté duquel elle ne s'élève que lorsqu'elle veut devenir modèle à son tour, en créant des beautés qui n'appartiennent qu'à elle.

Aménophis est le second roman de Mme de Fontaines, mais il est bien inférieur au premier, quoique ce ne soit pas l'ouvrage d'un talent vulgaire. Il règne en général beaucoup trop de confusion dans les évènemens, et l'on ne sait pourquoi l'auteur a pris son sujet dans l'histoire de je ne sais quelle reine de Lybie qui donna le jour à sept jumeaux. Les charmes du style couvrent au reste les défauts du plan et de l'exécution, et c'est bien le cas de dire *que la forme emporte le fond*. La lecture d'*Aménophis* m'a fait naître une observation qui me paraît mériter l'attention des gens de lettres; c'est que toutes les fois que les romanciers choisissent leurs héros dans l'antiquité, ils font des *anachronismes moraux*. En effet, en rendant amoureux leurs personnages, ils peignent toujours le *moral* de l'amour, tandis que les anciens n'en connaissaient guères que le *physique*.

Les *idées morales* qui épurent la plus active des passions se sont développées chez les modernes par une fré-

quentation plus habituelle des femmes. Chez les anciens, au contraire, les deux sexes vivaient séparés, et tandis que les enfans mâles, arrachés dès leur enfance à la sollicitude maternelle, allaient fortifier leurs corps dans les gymnases, et cultiver leur raison à l'école des philosophes, les femmes ensevelies dans leur gynécée étaient, à quelques prérogatives près, considérées comme des esclaves. L'épouse servait son mari, la sœur son frère, et les Grecs, auxquels il n'a manqué que l'influence des femmes pour avoir atteint le dernier degré de la civilisation, méconnurent toujours l'égalité naturelle des deux sexes. Avec des institutions si contraires à la nature, il était impossible qu'ils n'ignorassent pas le moral de l'amour, car aussitôt qu'ils s'éveillaient au plaisir, c'est aux pieds des courtisanes qu'ils allaient en prendre des leçons, et ces habiles séductrices enflammaient leurs sens sans rien dire à leur cœur. L'adolescent à qui l'accès du gynécée était interdit, ne voyant pas d'autres femmes, ne pouvait au milieu de ses désirs connaître cette timidité qu'inspire la beauté, que son innocence embellit du coloris de la pudeur, et qui réprimant l'impétuosité des sens fait naître cette mélancolie douce et pure, cette sensibilité de l'ame et cette exaltation morale qui est le principe du culte des femmes. Chez les modernes, le cœur choisit une amante d'après les lois d'une sympathie secrète qui établit des rapports entre elle et lui; les anciens, au contraire, éteignaient dans les bras d'une belle femme les désirs qu'elle avait fait naître.

Voilà ce qu'à l'exception de l'auteur des *Voyages d'Anténor*, n'ont pas considéré ceux qui ont pris chez les anciens les héros de leurs romans; mais il est tems de venir à ceux de Mme Elie de Beaumont, dont cette discussion nous a écarté.

Le premier ouvrage de cette dame est la troisième partie des *Anecdotes de la cour d'Edouard*, roman que d'Argental laissa imparfait à la mort de Mme de Tencin sa tante, sous le nom de laquelle les deux premières parties ont paru. On sent bien en lisant cette continuation qu'elle est d'une autre main, car, quel que soit le mérite du style, il est inférieur à celui de d'Argental;

mais Mme de Beaumont a, ce me semble, bien saisi l'esprit et le ton de l'ouvrage qu'elle a continué; elle a conservé aux personnages le caractère que le premier auteur leur avait donné, et la manière dont elle dénoue leurs aventures est satisfaisante.

Mme Elie de Beaumont publia ensuite *le Marquis de Roselle*, roman en lettres. On les lit avec plaisir quoique l'auteur n'ait pas assez varié son style pour l'adapter au caractère de ses personnages. Mademoiselle de Ferval, Mme de Newton, Mme de Saint-Sever, M. de Valville, Léonore, le marquis Juliette, etc., arrivent tous de la même manière ou à-peu-près. C'est-là un grand défaut, mais enfin il ne doit pas faire oublier que le roman de Mme de Beaumont occupe un rang recommandable et bien mérité dans notre littérature.

Plusieurs dames françaises et anglaises ont réussi dans ce genre plus difficile à traiter qu'on ne pense, et les romans qu'elles ont composés sont les meilleurs du second ordre; je dis du second ordre, car il ne faut pas les comparer à *Don Quichotte*, à *Gilblas*, à *Télémaque*, à *Clarisse*, à la *Nouvelle Héloïse*, à *Manon Lescaut*, à *Candide*, à l'*Ingénu*, à *Faublas*, aux *Souffrances de Werther*, à *Paul et Virginie*. Ces chefs-d'œuvre occupent le premier rang, chacun dans un genre différent. Mais au second, les femmes disputent aux hommes les meilleures places, et si l'Angleterre se glorifie de ses Burnet, de ses Regina Roche, de ses Inchbald, de ses Radeclif, la France peut lui opposer avec succès une Lafayette, une Fontaines, une Riccoboni, et sur-tout Mme Cottin, enlevée si jeune encore à l'amitié et aux lettres qu'elle a cultivées avec tant de succès; si une rivale jalouse a outragé sa cendre encore si récente, les suffrages des littérateurs ont couronné ses travaux en admirant ce pathétique entraînant qui fait le charme des cinq romans qu'elle nous a donnés. Les auteurs d'*Adèle de Sénanges*, de *Caroline de Lichtefield*, de *Valérie*, etc., dont l'heureuse fécondité nous promet encore des jouissances égales à celles qu'elles nous ont déjà procurées, augmentent la brillante série que Mme de la Fayette a ouverte, et se placent à côté de ce modèle.

L'éditeur de la collection que j'annonce y a joint d'excellentes notices sur Mmes de la Fayette, de Tencin, de Fontaines, et a passé sous silence Mme Elie de Beaumont : je ne lui en fais point de reproche parce qu'on ne sait rien sur cette dame, sinon qu'elle naquit à Caen, je crois en 1730, qu'elle se nommait Dumesnil Molin, et qu'elle mourut à Paris en 1783. Elle avait épousé Elie de Beaumont, avocat célèbre qui a fait un excellent mémoire dans l'affaire des Calas. J. B. B. Roquefort.

Théatre de L. B. Picard, membre de l'Institut. Six vol. in-8°. — Prix, 36 fr. Chez Mame, imprimeur-libraire, rue Pot-de-Fer.

(troisième et dernier article.)

Le Conteur, joué en 1793 à la comédie française, est resté au théâtre où il se voit toujours avec plaisir. Le ridicule du Conteur ne pouvait fournir seul la matière de trois actes. Aussi l'auteur a-t-il eu besoin de multiplier les ressorts de l'action et les personnages. « Si je » ne m'étais borné, observe-t-il très-bien, à faire » raconter à M. Duflos une seule petite historiette, qui » sait si le public n'aurait point éprouvé tout l'ennui, » toute la fatigue que nous causent souvent, dans la » société, certains conteurs impitoyables qui s'obstinent » à être exacts, cherchent les noms, hésitent sur les » dates, reviennent sur leurs pas, et nous promènent » jusqu'au dénouement d'une histoire, auquel ils n'ar- » rivent pas toujours, à travers les redites, les épisodes » et les parenthèses ? » C'est que, sur la scène, comme dans le monde, il y a des manies qui sont plus insupportables que certains vices. Ce mot de *manie* me conduit à parler des *Conjectures*, la première comédie en vers de M. Picard, et qui roule toute entière sur un de ces travers de l'esprit. L'auteur ne se défend pas d'une certaine prédilection pour cette pièce ; ce qu'il prouve bien moins encore en disant : « J'aime mes Conjectures, » qu'en cherchant à en excuser les défauts. Ce qui n'en est pas un, mais plutôt une inadvertance occasionnée

sans doute par les coupures faites à la pièce, c'est ce que dit Prosper à Rigolot, dans la scène 17e du premier acte, où il l'appelle : « Cher Barbier. » Ce jeune étranger admis dans la maison de Michel, ne connaît Rigolot que comme un voisin de ses hôtes, mais dont il ignore la profession, et il n'a pu l'apprendre ailleurs, puisqu'il n'a quitté la scène que pour aller se reposer dans une chambre voisine. Cette pièce, jouée en 1795, fut suivie, la même année, des *Amis de Collége* : pièce où l'auteur, comme il le dit lui-même, parla à l'ame de tous les spectateurs. « Quel est l'homme qui n'a pas eu un ami » au collége.... où à l'école ? » Aussi doit-on le croire lorsqu'il ajoute qu'il n'a pas rencontré un de ses nombreux camarades de collége qui ne l'ait félicité et presque remercié de l'avoir faite. Dans *les Conjectures*, et plus encore dans *les Amis de Collége*, on croit sentir l'influence que dûrent avoir sur un jeune talent, tel que celui de M. Picard, les succès brillans et mérités de *l'Inconstant*, de *l'Optimiste* et des *Châteaux en Espagne*. Ce sont, comme dans les pièces de Collin-Harleville, de légers travers plutôt que des vices, d'innocentes folies plutôt que des ridicules. Les personnages sont de « ces » bonnes gens qu'on est assez heureux pour rencontrer » de tems en tems dans le monde, » et dont l'imagination de Collin fut peut-être un peu prodigue. Si, des sujets, on passe à l'exécution, on trouve même mélange de comique et de sentiment, même emploi des teintes douces ; moins de finesse de pinceau dans les deux pièces de M. Picard, mais quelquefois aussi plus d'originalité. Collin eût peint de couleurs plus nobles et plus vives le jeune poëte des *Amis de Collége* ; mais il n'eût peut-être pas trouvé les personnages du barbier Rigolot et du père Bonard, le vieux professeur de rhétorique.

Citerai-je maintenant ce que dit M. Picard dans sa préface des *Amis de Collége* ? « Que ce fut à la repré- » sentation de cette pièce qu'il obtint, pour la première » fois, le suffrage de son ami Collin-Harleville. » Ne vais-je pas, par cette citation, perdre tout l'honneur du petit parallèle que j'avais cru pouvoir établir entre ces deux comiques ? Ce suffrage de Collin ne peut-il pas,

en effet, passer pour l'aveu d'une imitation assez heureuse de sa manière? et ne dira-t-on pas que c'est-là ce qui m'a fait chercher des rapports entre lui et M. Picard?

Quoi qu'il en soit et quelque sûreté qu'il y eût pour celui-ci à suivre les traces d'un homme qui venait de ramener le bon goût de la comédie, on le voit bientôt, s'abandonnant à son propre talent, marcher dans une route nouvelle avec plus de hardiesse et de liberté. Le premier fruit de cette confiance en ses forces, fut une comédie de mœurs, *Médiocre et Rampant.* Un mot de Figaro : « Médiocre et rampant, et l'on arrive à tout, » lui fournit l'épigraphe et le sujet.

Nous avons déjà vu quelles difficultés attendaient M. Picard à l'entrée de cette carrière. « Les mœurs » changeaient dans la société, dit-il encore; j'essayais de » peindre celles du jour dans la pièce que je composais. » Cette inconstance et cette mobilité des usages et des mœurs pourraient servir à justifier M. Picard de la précipitation à composer, dont on lui a fait un reproche. Qu'on se figure une pièce où auraient été peintes ces mœurs fugitives, portée à la comédie française, reçue avec les formalités d'usage, et que n'auraient pas déjà recommandée quelques succès de son auteur; enfermée dans les cartons de la comédie, pour y attendre, à la suite de douze ou quinze autres, son tour d'être jouée, elle en sort enfin, après un sommeil de deux ou trois ans, sommeil relativement plus long que celui d'Epiménide; combien, dans cet intervalle, les choses ont changé! La moitié des spectateurs sourit froidement et de souvenir à ces vieilles peintures; les autres demandent où est la vérité de ce tableau. Plus heureux, M. Picard a du moins été joué *en tems utile;* du reste, les mœurs qu'il a peintes n'existent plus. « Ma pièce a vieilli avant » moi, » dit-il ingénieusement à propos de *Médiocre et Rampant.* Puis rappelant ce qui existait au moment où il la donna, il ajoute :

« En 1797, la France était gouvernée par le Direc- » toire. Un ministre n'avait pas le titre d'Excellence. On » commençait à ne plus l'appeler citoyen; mais on ne » l'appelait pas encore Monseigneur. Non-seulement les

» employés de son ministère, mais encore les plus petits » bourgeois arrivaient à lui facilement, lui parlaient » familièrement . . . . .Au milieu du trouble et de la » confusion, un homme médiocre et rampant, comme » mon Dorival, avait l'espérance d'arriver aux pre» mières places de l'Etat, sans autres moyens que l'in» trigue et la flatterie. »

C'était pourtant un commencement de retour à l'ordre qu'un état de choses dans lequel la médiocrité ne parvenait plus qu'en rampant. Deux ans plus tôt, le premier commis d'un ministre, aussi médiocre que Dorival, pouvait n'être pas rampant. C'eût été un homme porté là par la faveur populaire, couvrant sa nullité par l'exagération de ses principes, menaçant de son civisme quiconque était au-dessus de lui, et devant qui le ministre lui-même eût peut-être tremblé. L'époque choisie par M. Picard était donc déjà plus propre à faire ressortir le caractère qu'il voulait peindre. Cependant la pièce conserve encore des impressions trop récentes du régime de l'égalité et de cette simplicité de mœurs que trois ans de révolution avaient nécessairement introduite. C'est un ministre, homme simple et affable, qui dit :

. . . . Pour nous connaître mieux,
Chez moi venez souper aujourd'hui tous les deux ;
Nous aurons une aimable et bonne compagnie,
Mes parens, mes amis, gens sans cérémonie,
Ma mère, à qui mon rang n'a pas donné d'orgueil.

Ce sont ces détails, vrais à l'époque où écrivait M. Picard, qui blessent aujourd'hui nos yeux accoutumés à plus de grandeur et de représentation, et qui nous semblent rétrécir son tableau. Le sublime de la bassesse est le mot du comte d'Argenson, qui disait : « Mes ennemis ont beau faire, ils ne me culbuteront » pas; il n'y a ici personne plus valet que moi. » Mais ce mot demande un grand théâtre. Combien l'auteur eût gagné à attendre quelques années de plus! il eût pu représenter l'homme médiocre, remis par la force des choses à sa place, et, partant encore de plus bas, obligé par conséquent à redoubler d'efforts, non plus seulement

le lâche complaisant de quelques faiblesses, mais abject et d'autant plus rampant que l'autorité, devenue moins accessible, serait environnée de plus d'éclat. Je sens qu'il ne doit pas être aisé d'entreprendre un sujet déjà traité par M. Picard. Celui de *Médiocre et Rampant* me paraît cependant susceptible de nouveaux développemens et mériter l'attention de nos poëtes comiques.

L'Entrée dans le Monde est encore une de ces comédies de mœurs, dont le fond sera éternellement vrai, mais dont les accessoires ont changé. La jeunesse sera encore long-tems crédule, confiante, facile à se laisser entraîner au vice; les vicieux changeront encore de masques et d'habits. On a reproché à M. Picard l'immoralité de ses personnages; c'est lui qui, bien mieux que l'auteur des *Liaisons Dangereuses*, pourrait répondre à ce reproche par une application détournée de cette épigraphe de la Nouvelle Héloïse : « J'ai vu les mœurs de » mon siècle. » Personne, au surplus, ne paraît avoir mieux senti que lui-même le vice du sujet : « Sujet bien » vaste, dit-il, ou plutôt bien vague. » J'ajouterais, et que semble réclamer le roman critique, plus que la comédie. Après être tombé d'accord avec lui de quelques autres défauts dans la fable de sa pièce, il faut bien lui accorder qu'on trouvera de la force comique dans les caractères de Mme Saint-Allard et de Dablanville, et particulièrement dans la scène où celui-ci, voyant Mme Saint-Allard démasquée, l'abandonne, et rend de lui-même à Terigny le dédit qu'il lui a fait signer; moyen comique, qui seul renouerait l'intrigue, s'il ne contribuait à la péripétie. On reconnaîtra enfin qu'un intérêt doux et tendre anime les scènes entre Fabrice, sa sœur et leur jeune ami.

Le Collatéral est peut-être la pièce où M. Picard a développé le plus de talent pour la comédie d'intrigue, non pas celle qui

> D'un divertissement nous fait une fatigue,

mais bien cette peinture d'une action vive et comique, dont les fils, légèrement embrouillés, semblent toujours prêts à se rompre, et finissent par se démêler

d'eux-mêmes et sans effort. Ici M. Picard semble se jouer de la difficulté, et comme si c'était trop pour lui de ces vingt-quatre heures dont Aristote a fait une règle si sévère, il lui fait remise de la moitié, et ne lui demande, pour commencer et mettre à fin son action, que le tems accordé par la diligence au repos des voyageurs.

Je serais tenté de regarder *le Mari Ambitieux* comme la meilleure comédie en vers de M. Picard; elle me paraît la mieux écrite de toutes, si j'en excepte *les Capitulations de Conscience*. Je me fonde sur ce que dit, à propos d'une autre pièce, M. Picard lui-même : « Que » c'est sur-tout dans les scènes sans intérêt, (et dans » quel ouvrage ne s'en trouve-t-il pas?) qu'il sent ses vers » d'une faiblesse désespérante. » Or, la comédie du *Mari Ambitieux* écrite presqu'en entier d'un style ferme, et qui quelquefois n'est pas sans éclat, pourrait bien devoir cet avantage au mérite d'une fable généralement mieux conçue et d'un caractère mieux développé. Le personnage de Duplessis, le beau-père de l'ambitieux me paraît sur-tout une heureuse conception. Il y a tel couplet de ce rôle et de celui de Mme Cléon qui ferait honneur à nos meilleurs écrivains en vers. Du reste, cette pièce, ainsi que *Duhautcours*, sont de celles qui ont mérité de fixer l'attention du premier corps littéraire de France. Elles ont paru toutes deux avec distinction parmi les ouvrages qui, pendant un espace de dix années, ont honoré la littérature française, et entre lesquels l'Académie a été appelée à prononcer; espèce de lice où il a été glorieux même d'être vaincu. M. Picard s'associa, pour la composition de *Duhautcours*, avec un ami, homme d'esprit, dont cette association ne sera pas le moindre titre littéraire, et qui y a de plus trouvé l'occasion d'honorer son caractère, en repoussant, par une déclaration publique, des insinuations qui n'allaient à rien moins qu'à contester le droit de M. Picard à la propriété de cette comédie. On pourrait citer à la gloire des lettres et de ceux qui les cultivent de nos jours, plusieurs exemples, soit de talens mis en commun, et dont aucun n'a jamais voulu prétendre de supériorité sur l'autre, soit d'amis à qui l'on a voulu faire indiscrétement honneur

des ouvrages de leurs amis, et qui ont répondu à ces douces perfidies par une franchise brutale et des désaveux publics, au lieu d'autoriser ces bruits par leur silence, ou en s'en défendant mollement, comme avaient fait l'abbé de Voisenon et le gascon Palaprat.

« Voici ma pièce favorite, et c'est de toutes mes » pièces celle où je trouve moi-même les plus grands » défauts; mais je crois que c'est aussi celle qui annonce » le plus de talent pour la comédie. » Le lecteur a déjà deviné que M. Picard parle ici de sa *Petite Ville*. C'est tout ce que nous dirons de cette comédie que tout le monde sait par cœur, dont presque tous les personnages sont devenus des types d'originaux, et le hobereau Rifflard, et le processif Vernon, et la coquette de province Mme de Senneville, et la bourgeoise Mme Guibert, *e tutti quanti*.

La Grande Ville, ou *les Provinciaux à Paris*, sont une erreur d'un homme d'esprit; c'est une pièce défectueuse qu'il n'appartenait pas à tout le monde de faire. On dirait que quelque malin provincial à qui M. Picard aurait jeté la pierre dans la *Petite Ville*, lui a conseillé, comme certain personnage de la fable, d'en prendre une autre et de la jeter à la grande ville en lui promettant le double du succès : la vengeance aurait été à-peu-près la même.

Nous ne ferons que citer ici *les Trois Maris*, *la Noce sans Mariage*, *les Tracasseries*, et *les Filles à Marier*, pièces où se retrouvent à un degré plus ou moins éminent les qualités constitutives du talent de l'auteur, l'esprit, la gaieté et le naturel; nous passerons tout d'un coup aux *Marionnettes*, l'une des comédies de M. Picard, dont le succès a été le plus brillant et dans laquelle il paraît avoir cherché une nouvelle source de comique. Cette pièce paraît en effet plus fortement teinte qu'aucune autre de la couleur philosophique. Ce ne sont plus seulement des ridicules passagers, des travers apparens, des vices, pour ainsi dire, extérieurs, que l'auteur se propose de peindre; c'est dans les replis du cœur humain qu'il va prendre son sujet. Il suit le précepte d'Horace qui recommande la lecture des philosophes.

Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ.

Cependant quelques personnes en voyant M. Picard s'engager sur les pas de Montaigne et de La Bruyère, dans les profondeurs du cœur humain, parurent effrayées de la clarté qu'il jetait sur cet abîme. « Votre pièce est » bien vraie, lui dit-on, mais elle est bien affligeante » pour l'humanité. » M. Picard répond dans sa préface à ces reproches : « Ne vous affligez pas, et si vous trou- » vez ma pièce bonne, venez-y prendre une leçon d'in- » dulgence pour autrui, une leçon de sévérité pour » vous-même. »

« Eh mon Dieu ! dit-il en finissant, voilà une préface » bien remplie d'éloges. Je ne m'y accuse de rien. Je » vante beaucoup de choses, et je cherche à répondre à » toutes les critiques. Que le lecteur me le pardonne ; je » fus enivré du succès de cette pièce comme mon maître » d'école est enivré de sa fortune. Je crois n'avoir été ni » fier, ni insolent. Cependant, en relisant mes notes, je » trouve à la date des premières représentations de cette » comédie ces mots bien écrits de ma main : Ne suis-je » pas une vraie marionnette? Je n'en rougis pas ; je n'ai » pas prétendu m'excepter. »

L'analogie, bien plus que l'ordre chronologique, nous engage à placer après *les Marionnettes*, *les Capitulations de Conscience*, comédie en cinq actes et en vers, dont le sujet est encore pris dans les faiblesses du cœur humain, communes à tous les hommes. On s'est beaucoup récrié contre l'immoralité de cette pièce. Le public parut ne pouvoir supporter la vue d'un homme qui hésitait pendant deux heures à rendre un portefeuille qu'il avait trouvé, et proscrivit impitoyablement l'ouvrage. L'auteur aurait pu se consoler de cette mésaventure et rendre grâce aux Dieux, en pensant qu'il y avait encore tant d'hommes délicats, que révoltait la seule idée d'une capitulation avec l'honneur. Il n'était cependant pas sans exemple de voir au théâtre des hommes probes à qui des circonstances bien moins adroitement ménagées causent un de ces momens d'éblouissement dont le plus vil intérêt profite quelquefois pour mettre en problème ce qui est de devoir. Un des plus beaux caractères d'honnête homme qu'il y ait sur la scène, est sans contredit *le Pro-*

cureur arbitre. Cependant, lorsque les deux vieillards viennent se débattre devant lui à qui n'aura pas un trésor que chacun soutient appartenir à l'autre, et que le procureur les a décidés à le donner à des infortunés, l'auteur n'a pas craint de le représenter hésitant dans l'exécution de ce projet.

En dispersant ce bien à tous les malheureux,
Par ma foi, ce sera peu de chose pour eux;
Ils n'auront pas chacun une obole peut-être,
Et c'est cent mille francs jetés par la fenêtre.
Cet argent répandu sur tant et tant de gens,
Loin de les enrichir ferait mille indigens;
Et que toutes ces parts soient réduites en une,
D'un seul homme à l'instant elle fait la fortune,
Même sans se donner le moindre mouvement.
Cette réflexion me plaît infiniment,
Et coule dans mes sens.... Mais quelle erreur extrême!
Que dis-je, malheureux!

Dans un tems où l'on était moins sévère sur la probité, ces hésitations d'Ariste n'avaient rien dont le spectateur s'offensât.

Cette pièce des *Capitulations de Conscience*, que le public traita avec tant de rigueur, avait été refaite trois fois par M. Picard, avant qu'il l'eût jugé digne de la représentation. Il ne faut donc pas s'étonner de le voir défendre avec quelque chaleur un ouvrage auquel il avait donné tant de soins, et en appeler

Du parterre en tumulte au *lecteur* attentif.

On retrouve cependant, même dans sa défense, le ton de candeur et de bonne-foi qui plaît tant dans ses autres examens. Si, dans la partie apologétique, il trouve que « l'action est simple et bien graduée, que le caractère » de Probincour est vrai et malheureusement trop com» mun dans la société, » il convient aussi « que la pièce » devrait avoir un plus grand intérêt ou un comique plus » prononcé; que le troisième acte dégénère en discus» sion, en controverse; que le jeune homme y joue » trop le rôle d'un raisonneur; qu'il y a des entrées » brusques et multipliées dans le quatrième acte; que

» Descobard est peut-être sans modèle dans le monde.
» Quand, dit-il, il ne reste plus guère de casuistes
» parmi les théologiens, comment y en aurait-il parmi
» les procureurs? »

Il serait possible de défendre le personnage de Descobard contre M. Picard lui-même, devant des juges tant soit peu instruits des querelles qui divisèrent l'église dans le milieu du 17e siècle, et qui auraient appris à connaître dans *les Provinciales*, le casuiste Escobar, nom que Pascal a rendu aussi comique que Molière ceux de Tartuffe et d'Harpagon.

Les *Capitulations* sont, de toutes les pièces en vers de M. Picard, celle où il a incontestablement montré le plus de talent comme écrivain. Rien que sous le rapport du style, elle justifierait le choix que l'Académie avait fait peu auparavant de l'auteur pour réparer une de ses pertes. Elle en a fait depuis de nouvelles, et a trouvé deux fois à se recruter honorablement parmi nos poëtes comiques; autant de fois le public lui en a témoigné son assentiment, et a paru regarder ces choix comme les meilleurs qu'elle pût faire.

La pièce des *Capitulations* n'ayant encore été imprimée que dans le théâtre de M. Picard, et ayant eu par conséquent moins de lecteurs que les autres, nous voudrions justifier par quelques citations le bien que nous avons dit du style; nous n'éprouvons en cette circonstance que l'embarras du choix; nous nous arrêtons toutefois à ce couplet du fils de Probincour:

Par une bouche adroite, ainsi quand elle passe,
L'horreur d'une action s'atténue et s'efface.
Il vaudrait mieux, je crois, sur ces points délicats,
Prendre pour conseillers de bien francs scélérats,
Que ces hommes douteux, commodes et flexibles,
Dont l'ame aux sentimens les plus incompatibles
Et se prête et se plie avec facilité.
Des conseils de ceux-là vous seriez révolté,
Car ils prêchent le mal avec effronterie.
Bien munis d'argumens, couverts d'hypocrisie,
Ceux-ci vous meneront par un chemin plus doux,
Au dessein de garder ce qui n'est pas à vous.

C'est peu que pour leur compte ils aient deux consciences,
Aux autres de bien faire ils donnent des dispenses,
D'autant plus dangereux, qu'en leur perversité,
Ils se font fanfarons encor de probité.

Il faudrait pouvoir citer toute cette scène, ainsi que la troisième du 3e acte, dans laquelle Descobard, consulté sur l'emploi d'un trésor trouvé, étale tous les sophismes de la mauvaise foi.

PROBINCOUR.

A peu de chose près,
Tels qu'ils se sont passés, Monsieur, voici les faits.
Quelqu'un trouve un trésor en un lieu solitaire.

DESCOBARD.

Ah!

Mme PROBINCOUR.

Nul renseignement sur le propriétaire.

DESCOBARD.

Ah!

Mme PROBINCOUR.

Une forte somme en papier excellent.

DESCOBARD.

Et qui trouve cela? Vous?

PROBINCOUR.

Non, notre parent.

DESCOBARD.

Il est des gens heureux.

Les Capitulations de Conscience nous ont fait laisser en arrière *la Manie de briller*, l'une des plus jolies comédies de M. Picard, et où il attaque un des travers les plus communs. Il n'a peut-être jamais allié avec plus de bonheur, que dans cette pièce, l'intérêt au comique; j'entends cet intérêt doux qui naît de sentimens bons et honnêtes.

La Vieille Tante et *l'Alcade de Molorédo* sont les deux derniers grands ouvrages de M. Picard. Tous deux ont eu beaucoup de succès, et ce succès se soutient encore. L'Alcade joint au mérite de l'intrigue la plus vive et la plus amusante, le développement d'un caractère original et comique. Il y a peu d'expositions aussi gaies et aussi plaisantes.

C'est sur-tout en terminant cette analyse ou plutôt

cette nomenclature des pièces composant le recueil de M. Picard, que nous sentons avec peine ce qui manque d'autorité à notre critique. Comment, en effet, donner pour règle du plaisir des autres le plaisir que nous a fait éprouver la lecture de son théâtre? La gaîté franche, le naturel et la vérité sont-ils à jamais sûrs de plaire?

LANDRIEUX.

POLITIQUE.

Le ministre de l'intérieur, accompagné de MM. les conseillers-d'état comtes La Valette et Molé, a présenté au Corps-Législatif, dans sa séance du 25 février, l'exposé de la situation de l'Empire. Toutes les sessions du Corps-Législatif sont ouvertes par cette utile communication, mais aucune des années précédentes n'en a offert une aussi étendue, aussi détaillée, aussi importante, aussi satisfaisante dans tous ses résultats. L'Empire y est considéré dans l'ensemble de sa richesse territoriale, agricole, commerciale, industrielle, et le vaste aperçu que présente cet ensemble est, en quelque sorte, éclairé par les détails clairs et précis qui l'accompagnent. Ce travail est le plus beau monument que l'administration de l'Empire ait pu élever à la gloire de son auguste chef : les anciens Français y verront ce que les acquisitions faites par la victoire ont apporté d'accroissement à leur prospérité; les départemens réunis, ce que leur situation nouvelle, l'avantage d'une législation uniforme et d'une protection puissante ajoutent au développement de leurs moyens; l'étranger y calculera les inépuisables ressources de ce vaste Empire, et ne s'en fera une juste idée qu'en les mesurant sur le dévouement de ses habitans et leur attachement inviolable au prince qui règne glorieusement sur eux.

L'exposé de la situation de l'Empire a déjà obtenu une publicité égale à son importance; de nombreux tableaux l'accompagnent et sont journellement publiés par le *Moniteur* dans des feuilles supplémentaires. Nous essayerons, dans une analyse aussi rapide que l'exige le cadre où nous sommes renfermés, de ne faire perdre au lecteur aucune notion essentielle, aucun résultat important.

Le ministre a commencé par donner une idée générale

des améliorations en tout genre dont il allait présenter le tableau.

Vous verrez avec satisfaction, Messieurs, a-t-il dit, que malgré les grandes armées que l'état de guerre maritime et continentale oblige de tenir sur pied, la population a continué de s'accroître; que notre industrie a fait de nouveaux progrès; que jamais les terres n'ont été mieux cultivées, les manufactures plus florissantes; qu'à aucune époque de notre histoire la richesse n'a été plus répandue dans les diverses classes de la société.

Le simple cultivateur aujourd'hui connaît les jouissances qui lui furent jusqu'à présent étrangères; il achète au plus haut prix les terres qui sont à sa convenance; ses vêtemens sont meilleurs, sa nourriture est plus abondante et plus substantielle; il reconstruit ses maisons plus commodes et plus solides.

Les nouveaux procédés dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les arts utiles, ne sont plus repoussés, par cela même qu'ils sont nouveaux. Par-tout on tente des essais, et ce que l'expérience démontre préférable, est utilement substitué aux anciennes routines. Les prairies artificielles se sont multipliées; le système des jachères s'abandonne; des assolemens mieux entendus, de nouvelles cultures augmentent le produit de nos terres; les bestiaux se multiplient; les races s'améliorent; de simples laboureurs ont acquis les moyens de se procurer à de hauts prix les béliers de race espagnole, les étalons de nos meilleures espèces de chevaux; éclairés sur leurs vrais intérêts, ils n'hésitent pas à faire ces utiles achats. Ainsi les besoins de nos manufactures, de notre agriculture et de nos armées sont-ils chaque jour mieux assurés.

Ce degré de prospérité est dû aux lois libérales qui régissent ce grand Empire, à la suppression de la féodalité, des dîmes, des mains-mortes, des ordres monastiques, suppression qui a constitué ou affranchi ce grand nombre de propriétés particulières, aujourd'hui le patrimoine libre d'une multitude de familles jadis prolétaires; il est dû à l'égalité des partages, à la clarté et à la simplification des lois sur la propriété et sur les hypothèques, à la promptitude avec laquelle sont jugés les procès dont le nombre décroît chaque jour: c'est à ces mêmes causes et à l'influence de la vaccine que l'on doit attribuer l'accroissement de la population. Et pourquoi ne dirions-nous pas que la conscription elle même, qui, chaque année, fait passer

sous nos drapeaux l'élite de notre jeunesse, a contribué à cet accroissement en multipliant le nombre des mariages, en les favorisant, parce qu'ils fixent pour toujours le sort du jeune Français qui, une première fois, a obéi à la loi?

La population de la France était, en 1789, de 26,000,000 d'individus; quelques personnes réduisaient même leurs calculs à 25,000,000. La population actuelle de l'Empire est de 42,700,000 ames, dont 28,700,000 pour les départemens de l'ancienne France. Cette population n'est pas le résultat de simples conjectures, mais de recensemens exacts, c'est une augmentation de 2,500,000 ou de près d'un dixième depuis 24 ans.

La France par l'étendue, par la fertilité de son sol, doit être considérée comme un Etat essentiellement agricole.

Cependant elle a dû long-tems recourir à ses voisins pour fournir à plusieurs de ses besoins principaux. Elle s'est presqu'entièrement affranchie de cette nécessité.

Nos produits en céréales se sont donc accrus d'un dixième.

En 1789, la France avait tiré des pays qui sont aujourd'hui pour nous l'étranger, pour une valeur de 70 millions de grains, et en 1812, année où la disette devait être bien plus sensible, la récolte de 1811 ayant été incomparablement plus mauvaise que celle de 1788, nous n'avons tiré du dehors que pour 18 millions de grains. Cependant si la cherté a été grande, le besoin réel s'est fait beaucoup moins sentir qu'en 1789.

Le Gouvernement n'a rien négligé pour rendre moins pénibles les suites de la mauvaise récolte de 1811.

Les dépenses de ses opérations, à cet égard, n'ont pas excédé 40,000,000 fr. dont la moitié a été employée à donner des secours individuels en subsistances à la classe la moins aisée du peuple.

Après les blés, la principale production de notre sol est le vin.

La France produit, année moyenne, 40 millions d'hectolitres de vin.

L'on reconnaît tous les progrès qu'a faits ce genre de culture, lorsque l'on compare l'année moyenne des exportations avant la révolution et depuis dix ans, et la consommation intérieure à ces deux époques.

Huit millions d'hectares en bois et forêts, outre les arbres épars, assurent à la France ses besoins en combustible et en bois de construction. Des recensemens faits avec soin

dans toutes nos forêts, ont prouvé que nous avions sur pied en hautes futaies, bordures ou baliveaux, de quoi construire plusieurs milliers de vaisseaux de guerre. Un million huit cent mille hectares de ces bois appartiennent à des particuliers; le reste appartient à l'État et aux communes. Le revenu annuel des bois est de 100,000,000. L'ordre est rétabli dans cette branche de notre agriculture.

Après avoir parlé de nos plus importantes productions végétales, les soies fixent l'attention du Ministre. Tout est à nous ou au royaume d'Italie dans cette matière précieuse, production première et fabrication : la France seule et l'Italie possèdent en Europe des soies en quantité de quelqu'importance; et pour la qualité ces soies sont préférables à toutes celles connues.

La matière première, les cocons, sont pour les deux États un produit annuel de 70,000,000, dans lequel la France est comprise pour 30 millions.

Notre récolte moyenne est de 22 millions de livres pesant de cocons.

Celle d'Italie est de 30 millions de livres.

Trente-cinq millions de moutons nous donnent 120 millions de livres pesant de laine, dont 9 millions sont en laine fine ou perfectionnée. C'est un produit brut de 129 mil.

L'exécution du système qui, par-tout où l'industrie particulière ne saurait agir assez efficacement, met à la portée des cultivateurs des moyens faciles de perfectionnement, se poursuit avec soin.

Dès cette année 28 dépôts de béliers mérinos, établis par les soins de l'administration, ont amélioré la race de 54,000 brebis.

Le type des belles espèces est conservé dans de nombreux établissemens formés par de grands propriétaires, et dans dix bergeries appartenant à l'État.

La France a 3,500,000 chevaux. La reproduction annuelle est de 280,000 : 250,000 arrivent à quatre ans et donnent un produit annuel de 75 millions.

L'éducation des chevaux avait été singulièrement négligée à l'époque de nos troubles; l'administration s'est occupée avec succès du rétablissement des races les plus utiles.

Les bêtes à cornes n'ont pas seulement une valeur comme instrument d'agriculture, elles fournissent à nos subsistances, à nos tanneries, à diverses branches de notre industrie, des matières très-importantes.

Leur nombre est de 12,000,000.

Les substances minérales tiennent leur rang parmi les riches productions de notre sol.

Nos mines de fer qui fournissaient, en 1789, 1,960,808 quintaux de fonte en gueuse, et 160,000 quintaux de fonte moulée, donnent aujourd'hui 2,860,000 quintaux de cette première matière, et 400,000 quintaux de la seconde; c'est une augmentation d'une moitié en sus. Nous recevons néanmoins encore quelques fers de l'étranger.

Les différentes parties de l'agriculture ainsi analysées conduisent à ce résultat que c'est une valeur de 5,031 millions que reproduit annuellement notre beau sol en matières brutes et premières seulement.

Le chapitre II est consacré aux manufactures.

Les productions du sol, dit le Ministre, n'ont acquis leur utilité et leur valeur réelle que lorsque l'industrie les a préparées pour nos consommations, et c'est sur-tout quand elle s'exerce sur des matières premières qui nous appartiennent, qu'elle accroît notre richesse.

L'année moyenne de nos exportations en soieries était, il y a vingt-cinq ans, de 26 millions; elle est aujourd'hui de 64 millions.

Le nombre de nos manufactures de draps s'est sensiblement augmenté; l'aisance plus généralement répandue, a beaucoup influé sur la consommation intérieure, particulièrement en lainages moins grossiers. La comparaison des métiers et des fabrications à diverses époques donne une idée de cet accroissement; il a rendu plus grands nos besoins en matière première, sur-tout en laines de qualité.

Les étoffes de laine fabriquées en France ont une valeur de 370,000,000. La matière première que nous fournissent nos troupeaux est de 129,000,000; celle que nous importons est de 31 millions.

L'année moyenne de nos anciennes exportations en draperies, n'était que de 19 millions.

Nous avons naturalisé chez nous la fabrique des casimirs; nous avons perfectionné par des machines ingénieuses les divers procédés de la manufacture.

La tannerie, les mégisseries, les ganteries, fabriquent pour 95 millions.

La chapellerie emploie 19,000 ouvriers et crée pour 23 millions de produits.

Les toiles de coton se sont multipliées, sans que nous ayons cessé d'employer les chanvres et les lins de notre sol.

Tous les ans nous importons pour 11 millions de ces matières premières.

Nos toiles, fils et cordages de chanvre sont un objet de 208 millions.

Nos toiles, nos fils de lin et nos dentelles, de 124 millions.

Ce genre de manufacture alimente notre commerce extérieur pour une somme annuelle de 37 millions.

Les cotonnades ont dans les marchés un avantage qu'elles doivent à la souplesse, au moelleux de leurs tissus, aux prix, à la finesse et à la durée relatives de ces étoffes, comparées avec leurs analogues.

Des machines ingénieuses ont porté la filature du coton au plus haut degré de fin. Le Gouvernement a proposé un prix d'un million à l'inventeur d'une mécanique qui perfectionnerait la filature du lin autant que celle du coton, et qui diminuerait ainsi le prix de la main-d'œuvre nécessaire à l'emploi de nos matières premières.

Déjà de grandes améliorations sont obtenues, et l'on est sur la voie de faire cette importante découverte.

Nos lois ont repoussé d'abord tous les tissus de l'étranger; on s'était alarmé de l'effet que devait produire cette prohibition; mais bientôt de nombreux métiers ont fabriqué chez nous les toiles de coton avec une perfection à laquelle nos concurrens étrangers n'ont pas même pu atteindre.

De 1807 à 1811, l'introduction annuelle des cotons en laine s'est élevée jusqu'à 72 millions, mais l'année moyenne n'a été que de 55 millions. Cette somme, d'après les évaluations faites à la douane, représente 20 millions de livres pesant.

Les importations de toiles ou fils ont été d'abord réduites à un million, et depuis deux ans elles ont entièrement cessé : nous avons, au contraire, exporté, et l'année moyenne des exportations a été de 17 millions.

La main-d'œuvre des cotons occupe aujourd'hui 233,000 ouvriers.

Les cotonnades fabriquées en France ont une valeur de 290 millions.

Le produit de nos mines de fer, qui est de 50 millions, se trouve plus que doublé par la première main-d'œuvre dans nos forges, dans nos hauts-fourneaux, dans nos taillanderies, dans nos aciéries, dans nos laminoirs, dans nos clouteries : ces fabriques augmentent cette valeur de 70 millions.

Les autres mines, celles de cuivre, d'alun, de gypse, les carrières de marbre, etc., produisent douze millions.

Les manufactures qui ont pour matières premières les métaux, les clincailleries, la coutellerie, l'armurerie, les manufactures de bronze, de dorure, sont un objet de 67 millions.

L'orfévrerie et la bijouterie occupent près de 8,000 ouvriers, et produisent 96 millions, dont un tiers seulement pour la main-d'œuvre.

L'horlogerie, en occupant le même nombre de bras, produit 30 millions; la matière première y est pour un tiers.

Les glaces, les verreries, les porcelaines, les diverses manufactures de substances minérales occupent 43,000 ouvriers. Ces fabrications arrivent à 82,000,000. Jamais elles n'avaient eu autant d'activité.

L'exposé continue ici les détails des produits de ce qu'on peut appeler l'industrie nouvelle, celle destinée à nous affranchir des tributs payés à l'Angleterre.

Voici la récapitulation des deux premiers chapitres, agriculture et manufacture.

Nous avons trouvé que les produits bruts de notre agriculture et de notre sol étaient de 5,031,000,000.

Que la main-d'œuvre et la première fabrication accroissent d'abord ces produits bruts de 1,300,000,000.

Que les produits de notre nouvelle industrie sont de 65,000,000.

En tout, 6,396,000,000.

Mais ces matières premières n'ont pas été toutes manufacturées encore. Celles qui l'ont été ne sont pas elles-mêmes au point où elles doivent arriver pour être livrées à nos usages, à nos consommations journalières : le blé n'est pas devenu du pain, les étoffes ne sont pas devenues des vêtemens, et la dernière main-d'œuvre qui doit compléter la valeur définitive de toutes les valeurs déjà créées est au moins du dixième de ces valeurs ou de 639,600,000.

Ainsi la valeur totale des matières que chaque année leur reproduction réelle donne à nos consommations, est au moins de 7,035,600,000.

Le chapitre III traite du commerce.

En 1789, l'une des années où le commerce extérieur de la France a été le plus considérable, il ne s'est élevé qu'à 357 millions en exportations, et à 400 millions en importations; car il ne faut pas compter, comme importations,

les 236 millions que nous recevions de nos colonies, qui faisaient alors partie intégrante de la France.

Aujourd'hui nous introduisons beaucoup moins de matières premières, nous exportons beaucoup plus d'objets manufacturés.

En cherchant à reconnaître les causes de l'accroissement de nos manufactures et de notre commerce continental, on voit une administration surveillante et éclairée s'occuper sans cesse de la situation de nos divers genres d'industrie, varier les tarifs des droits d'entrée et de sortie, écarter par des prohibitions, par un système de douanes qui garde en effet nos frontières, la concurrence qui pourrait arrêter l'essor de nos manufactures ; elles conservent ainsi la prime importante que leur donne la consommation d'un Empire peuplé de 42 millions d'habitans ; elles fournissent avec avantage nos marchés et ceux de l'étranger.

Des lois simples et uniformes préviennent toutes les discussions, rendent les transactions sûres et faciles ; le commerce trouve par-tout la même liberté, la même protection ; des routes commodes, de nombreux canaux assurent et abrègent les transports ; de l'Espagne en Hollande et à Hambourg, de Rome à Brest, les plus grosses voitures circulent librement ; Amsterdam et Marseille communiquent ensemble par les canaux de Saint-Quentin et du centre ; la navigation des fleuves et des rivières est perfectionnée ; elle est entretenue par des travaux journaliers.

L'Angleterre a, par ses arrêts du conseil, dénationalisé tous les pavillons. Plus de neutres, dès-lors plus de communications maritimes régulières ; cette époque devait être critique ; l'Angleterre y avait compté ; mais la vigilance, l'habileté, l'énergie de notre Gouvernement ont su en faire une époque d'amélioration, et c'est depuis 1806 que notre industrie a fait les plus grands progrès.

Si l'Amérique, ou toute autre puissance, faisait reconnaître l'indépendance de son pavillon et le principe consacré par le traité d'Utrecht, que le pavillon couvre la marchandise, nos ports seraient ouverts à de tels neutres, et notre commerce prendrait de nouveaux accroissemens.

Mais il atteindra au plus haut degré de prospérité, lorsque sous un Gouvernement tel que le nôtre, avec toutes les richesses de notre sol, toute l'activité de nos manufactures, nous jouirons, nous mêmes, de cette paix qu'appellent les vœux du Monde, de cette paix honorable

et sûre qui rendra à l'industrie humaine tout son développement.

C'est à la situation territoriale dont je viens de faire l'exposé, que nous devons l'état de nos finances, la jouissance du meilleur système monétaire de l'Europe, l'absence de tout papier-monnaie, une dette réduite à ce qu'elle doit être pour le besoin des capitalistes : c'est une telle situation, Messieurs, qui nous permet de faire face à-la-fois à une guerre maritime et à deux guerres continentales, d'avoir constamment 900,000 hommes sous les armes, d'entretenir 100,000 hommes de matelots ou d'équipages maritimes, d'avoir cent vaisseaux de ligne, autant de frégates à l'entretien ou en construction, et de dépenser tous les ans 120 à 150 millions en travaux publics.

Le chapitre IV, des travaux publics, donne les résultats suivans :

Depuis l'avénement de S. M. au trône impérial, on a dépensé,

Pour les palais impériaux et bâtimens de la couronne	62,000,000
Pour les fortifications	144,000,000
Pour les ports maritimes.	117,008,800
Pour les routes.	277,000,000
Pour les ponts	31,000,000
Pour les canaux, la navigation et les desséchemens	123,000,000
Pour les travaux de Paris	102,000,000
Pour les édifices publics des départemens et des principales villes	149,000,000
Total	1,005,000,000.

Les Palais impériaux ont été rétablis ; ils ont reçu de nouveaux accroissemens.

Le Louvre s'achève ; il coûtera 50.000.000 fr., y compris la valeur des maisons à abattre ; 21.400.000 fr. sont dépensés.

Les Tuileries ont été dégagées de tous les bâtimens qui en obstruaient les abords ; le plan régulier de ce palais et de ses jardins est entièrement exécuté ; 6.700,000 fr. y ont été employés.

Le palais du Roi de Rome est fondé en face du pont d'Iena. L'époque de sa construction en fera un monument historique. Les projets sont de 30 millions : la préparation du sol a employé une somme de 2,500,000 fr.

On répare Versailles. 5,200,000 fr. y ont été dépensés.

La machine de Marly, qui lui donne des eaux, se remplace par une pompe à feu : la dépense sera de trois millions. On a fait pour 2,450,000 fr. de travaux.

Fontainebleau et Compiègne sont restaurés ; leurs intérieurs ont été entièrement renouvelés ; leurs jardins replantés ; 10,600,000 fr. y ont été dépensés.

Les palais de Saint-Cloud, de Trianon, de Rambouillet, de Stupinis, de Laken, de Strasbourg, de Rome, ont employé 10,800,000 fr.

Les diamans de la couronne engagés à l'époque de nos troubles ont été retirés ; des acquisitions pour les compléter ont été faites.

Le mobilier de la couronne, qui doit, conformément aux statuts, être de 30 millions, a été également complété.

Trente millions ont été employés en tableaux, en statues, en objets d'art et d'antiquités, qui ont été ajoutés à l'immense collection du Musée Napoléon.

Toutes ces dépenses ont été acquittées sur les fonds de la couronne et du domaine extraordinaire.

Le soin d'assurer nos frontières n'a pas été un instant perdu de vue.

De grands travaux ont consolidé le système de défense du Helder, qui est la clef de la Hollande. Ils ont employé 4,800,000 fr.

Pendant qu'on achevait de creuser le bassin d'Anvers, cette place recevait une augmentation de forces proportionnée à l'importance du dépôt qui devait lui être confié ; les travaux faits s'élèvent à 8,400,000 fr.

Le port de Cherbourg est maintenant renfermé dans une vaste enceinte, qu'une dépense de 3,700,000 fr. a mise en état de soutenir un siége. Quatre forts sur les hauteurs ont été terminés au commencement de cette année. Dans son état actuel, cette place peut soutenir 30 jours de tranchée ; et dans un an elle en pourra soutenir 90.

Brest, Belle-Isle ; Quiberon, la Rochelle ont été améliorés ; de nouveaux forts s'élèvent à l'Isle-d'Aix ; à l'Isle-d'Oleron, à l'embouchure de la Gironde, à Toulon, aux îles d'Hières, à la Spezzia, à Portoferrajo.

Sur toutes nos côtes, les batteries les plus importantes ont été fermées à la gorge par des tours voûtées à l'épreuve de la bombe, et armées de canons.

Chaque année voit augmenter la force de Corfou ; des camps retranchés couvrent la place.

Du côté de terre notre ligne de défense du Rhin a reçu par-tout un nouvel accroissement. Kehl est achevé. On a fait pour 5,700,000 fr. d'ouvrages à Cassel et à Mayence, pour 3,800,000 fr. à Juliers, à Wesel pour 4,700,000 fr.

Enfin, les travaux d'Alexandrie, où l'on a dépensé 25,000,000, ont continué à recevoir les mêmes améliorations.

Les places d'une moindre importance ont reçu les fonds que réclamaient leurs besoins ; leur dépense a été de 71,000,000.

Les titres suivans font connaître les travaux de la marine et des ports, l'état des routes, celui des canaux des desséchement, les travaux de Paris et des départemens.

Le chapitre V est consacré à l'administration intérieure.

Les divers cultes ont reçu des marques d'intérêt et de protection. Des supplémens sur le trésor impérial ont été accordés aux curés au-delà des Alpes, qui n'avaient pas un revenu suffisant.

Des palais épiscopaux, des séminaires ont été achetés.

Le concordat de Fontainebleau a mis un terme aux dissentions de l'Eglise. Le Gouvernement a été constamment satisfait de l'attachement que lui ont montré les évêques et le clergé.

Les anciens principes de l'Eglise de France, connus sous le nom de libertés de l'Eglise gallicane, concilient parfaitement les droits du trône et ceux des pontifes. Ils doivent être constamment la base de l'enseignement dans toutes les Ecoles de l'Empire.

La conduite des ministres des autres religions a été exemplaire.

Tout est prêt pour l'organisation définitive des cultes réformés et luthériens dans le nord; leurs pasteurs ont reçu des traitemens provisoires.

Le nombre des procès civils a diminué sensiblement; leur jugement est plus prompt; les discussions sont moins embarrassées; c'est un des bienfaits de notre nouveau Code civil. Chacun désormais connait ses droits, et sait mieux quand et comment il peut les exercer.

Les procès criminels sont plus sensiblement réduits encore que les procès civils. En 1801, la population était de 34 millions d'individus. Cette année présentait 8500 affaires criminelles, dans lesquelles 12,400 prévenus étaient impliqués. En 1811, une populations de 42 millions n'a plus présenté que 6000 affaires, dans lesquelles 8600 prévenus étaient intéresssés.

Les caisses municipales sont tenues avec le même soin que celles de tous les autres comptables.

Huit cent cinquante villes ont plus de 10,000 francs de revenus; la majeure partie de leurs budjets de 1813 est arrêtée.

En 1809, le nombre des élèves des Lycées n'était que de 9,500, dont 2,700 externes, et 6,800 pensionnaires;

Aujourd'hui, le nombre des élèves est de 18,000, dont 10,000 externes, et 8,000 pensionnaires.

Cinq cent dix colléges donnent l'instruction à 50,000 élèves, dont 12,000 pensionnaires.

Dix-huit cent soixante-dix-sept pensions ou institutions particulières sont fréquentées par 47,000 élèves.

Trente-un mille écoles primaires donnent l'instruction du premier degré à 920,000 jeunes garçons. Ainsi 1,000,000 de jeunes français reçoit le bienfait de l'instruction publique.

L'école normale de l'Université forme des sujets distingués dans les sciences, dans les lettres, dans la manière de les enseigner. Ils portent chaque année dans les lycées les bonnes traditions, les méthodes perfectionnées.

Les trente-cinq académies de l'Université ont 9,000 auditeurs; les deux tiers de ces élèves suivent les cours de droit et de médecine.

L'école polytechnique donne tous les ans aux écoles spéciales du génie, de l'artillerie, des ponts et chaussées et des mines, 150 sujets déjà recommandables par leurs connaissances.

Les écoles de Saint-Cyr, de Saint-Germain, de la Flèche, fournissent tous les ans 1,500 jeunes gens pour la carrière militaire.

Le nombre des élèves des écoles vétérinaires est doublé. Les intérêts de l'agriculture ont dicté une meilleure organisation de ces écoles.

L'académie de la Crùsca de Florence dépositaire du plus pur idiôme de la langue italienne,

L'institut d'Amsterdam.

L'académie de Saint-Luc de Rome,

Ont reçu de nouveaux réglemens et des dotations suffisantes.

Les travaux de l'Institut de France se continuent; le tiers de son dictionnaire est fait, il peut être achevé dans deux ans; les recherches sur notre langue, sur notre histoire occupent un grand nombre de ses membres.

Quant à la marine, les chantiers de Lorient, de Rochefort et de Toulon, continuent à avoir l'activité dont ils sont susceptibles, et d'employer tous les matériaux que leur offrent les bassins des rivières destinées à les alimenter.

En peu d'années, nous serons arrivés à avoir 150 vaisseaux, dont 12 à trois ponts, et un plus grand nombre de frégates.

Enfin, sur nos 100 vaisseaux, nous en avons aujourd'hui 65 armés, équipés, approvisionnés pour six mois, constamment en partance, appareillant tous les jours et dans une situation telle, qu'aucun ne sait, au moment où on lève l'ancre, si c'est pour un exercice ou pour une expédition lointaine.

La conscription maritime produit tous les ans vingt mille jeunes gens. L'inscription des pêcheurs produit aussi des ressources importantes.

Enfin, au moment où la paix continentale aurait rendu disponible la conscription de tout l'Empire, nous pourrions à volonté accroître la conscription maritime.

L'Angleterre peut avoir le nombre de vaisseaux et de troupes de terre qu'elle voudra; elle peut donner à son commerce la direction qui lui convient; mais nous prétendons rester dans les mêmes droits. Si elle prétend nous imposer la condition secrette de détruire nos escadres, de les réduire à 30 vaisseaux ou de souscrire à des traités de commerce non conformes à nos intérêts, une telle paix ne sera jamais signée par l'Empereur, ni désirée par aucun Français.

Nous désirons la paix; mais si nous ne pouvions l'avoir qu'à ces conditions, il faudrait bien continuer la guerre, et chaque année de guerre nous accroîtrions nos forces navales, sans que la supériorité de l'ennemi pût nous en empêcher.

L'armée de terre se compose de la garde impériale, qui comprend 20 régimens d'infanterie et 44 escadrons; de 152 régimens de ligne et de 37 d'infanterie légère, faisant 189 régimens d'infanterie ou 945 bataillons français; de 15 régimens d'artillerie, de 30 bataillons du train, de 90 régimens de cavalerie, à huit compagnies chacun; indépendamment de quatre régimens suisses, de six régimens étrangers et de plusieurs bataillons coloniaux.

Je ne vous parlerai point, Messieurs, d'événemens militaires ni politiques; je ne pourrais rien ajouter à ce qui est à votre connais-

suite et à ce que l'Empereur vous a dit en peu de mots, mais avec tant de profondeur.

Il m'a paru que le simple exposé de notre situation intérieure, appuyé sur des états et sur des chiffres, l'exposé de notre situation maritime et militaire étaient suffisans pour faire comprendre l'immensité de nos ressources, la solidité de notre système et les grâces que nous avons à rendre à un gouvernement vigilant dont les travaux sont constamment consacrés à tout ce qui est grand et utile à la gloire de l'Empire.

Le compte de l'administration des finances, qui vous sera incessamment communiqué, vous fera connaître leur situation prospère; ce que je pourrais en dire serait insuffisant et incomplet.

La ferme résolution du souverain de protéger également toutes les parties de son Empire, et de marcher constamment dans le même système d'économie et de grande administration, ne peut que redoubler, s'il est possible, la confiance et l'amour que lui portent tous ses sujets.

Il est inutile de dire avec quel intérêt un tel rapport a été entendu au sein du Corps-Législatif, qui en a ordonné l'impression au nombre de trois mille exemplaires. M. le comte de Montesquiou, dans sa réponse, s'est noblement rendu l'interprète de la reconnaissance du Corps-Législatif pour cette importante communication, et des espérances auxquelles un tel état de situation permet de se livrer pour l'avenir.

Dimanche 28 février il y a eu audience de présentation. M. le comte de Narbonne a été présenté au serment, qu'il a eu l'honneur de prêter entre les mains de S. M., en qualité d'ambassadeur à Vienne. M. le comte Otto, qui occupait ce poste, est nommé ministre d'état; il rentre au Conseil d'état en service ordinaire, office des relations extérieures.

S. M. a tenu mercredi un conseil des ministres : le jeudi elle a présidé son conseil-d'état.

Aujourd'hui vendredi, à 11 heures, elle a passé en revue sur la place du Palais des Tuileries, des corps nombreux de cavalerie et d'infanterie de la garde impériale, et un immense convoi d'artillerie, de munitions et d'équipages de guerre. L'Empereur a passé cette revue dans le plus grand détail : la cavalerie a défilé homme par homme : les troupes de toutes armes en passant devant l'Empereur l'ont salué par les plus vives acclamations. Une foule considérable de spectateurs assistait à cette revue.

Un bal masqué très-brillant avait eu lieu le mardi au palais des Tuileries, dans la grande salle de spectacle, disposée à cet effet. Les loges étaient occupées par

un grand nombre d'habitans de Paris et de personnes invitées : les femmes étaient d'un luxe égal à leur élégance; les hommes en dominos de toutes couleurs, le noir excepté; presque toutes les femmes en habits de caractère. La fête s'est prolongée très-avant dans la nuit; LL. MM. ne se sont retirées qu'à trois heures.

Dans le sein de la capitale, un tems magnifique a contribué à rendre les mascarades brillantes, et en a fait un spectacle très-agréable. Les boulevards étaient occupés par tout ce que Paris compte de femmes élégantes et de riches équipages, dont les files pressées se succédaient avec beaucoup d'ordre, depuis la porte Saint-Honoré jusqu'à la rue Saint-Denis, et de-là, en retour, par cette rue et celle Saint-Honoré jusqu'au boulevard de la Madeleine. Les masques étaient nombreux, quelques déguisemens ont paru piquans, et plusieurs troupes de masques ont offert des scènes bien disposées. Le soir, les innombrables lieux publics consacrés à la danse dans les divers quartiers n'ont offert qu'une enceinte trop étroite aux masques qui venaient s'y porter. Aucun accident n'a troublé l'ordre public. Le mercredi, la corporation des bouchers a fait en grande pompe sa promenade accoutumée.

N. B. Au moment où nous écrivons, un de nos journaux annonce le prochain départ de l'Empereur pour Magdebourg, en passant par la Hollande et les villes Anséatiques : il n'a été rien publié d'officiel à cet égard.

S...

Le Mercure de France parait le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le Mercure Étranger paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCVIII. — *Samedi* 13 *Mars* 1813.

POÉSIE.

A MISS CLARKE,

EN LUI ENVOYANT LES ÉLÉGIES DE TIBULLE.

Vers imités de l'anglais.

CHAQUE mot, dans ces vers inspirés par les Grâces,
Du chantre des Amours nous révèle les traces ;
Chaque mot, de son cœur échappé mollement,
Fait rêver la maîtresse et soupirer l'amant.
Des Dieux enfant gâté, Tibulle eut en partage
Les dons de la fortune et les dons du bel âge,
Et l'art plus précieux, l'art d'en savoir jouir.
D'un faste, ami des cours, bien loin de s'éblouir,
Libre d'ambition, exempt de défiance,
Gaîment il promenait sa douce insouciance ;
Et d'un bras caressant embrassait tour-à-tour,
L'autel de l'Amitié, le trône de l'Amour.
Sans y songer à peine, il quitta la lumière :
Tel cédant au sommeil l'enfant clos sa paupière,

Zéphire perd son souffle, et Flore ses attraits !
La guirlande de rose est changée en cyprès.
La naïade gémit, et sombre et taciturne,
Sur les gazons flétris n'épanche plus son urne.
Vénus même fuyant l'essaim des voluptés
Détèle de son char ses cygnes attristés.
Des plus beaux yeux les pleurs obscurcissent les charmes;
Qui ne pleura jamais, versa pour lui des larmes.
On crut voir s'éclipser les Amours et les Ris,
Mais ils vivent encore au sein de ses écrits.
Tibulle suit encore, exilé de la terre,
De ses premiers penchans l'attrait involontaire;
Jeune et toujours sensible, aux Champs-Elysiens,
Il cherche des amans les naïfs entretiens;
Et son ombre amoureuse et de myrtes parée,
Dicte encor ses leçons à leur foule enivrée.
Souvent, sa lyre en main, il attendrit les bois,
Et leurs fronts embaumés s'inclinent à sa voix.
Vous répétez ses chants : à sa palme immortelle,
Emma, vous ajoutez une palme nouvelle.
Il vous plait, serait-il un sort plus glorieux?
Il charme la beauté, qui charme tous les yeux.

Du Puy des Islets.

PORTRAIT D'UNE PETITE CHIENNE.

Issa est passere nequior Catulli, etc.
Mart., Lib. I, Ep. CX.

Flore surpasse en malice, en gaîté,
Le passereau par Catulle chanté.
On ne voit point de chienne si gentille :
Flore est d'un prix au-dessus des bijoux.
Quelle colombe, ou quelle jeune fille,
Donna jamais des baisers aussi doux?
Par son instinct, par ses charmans caprices,
De mon ami Flore fait les délices.
Un léger souffle, ou le moindre soupir,
Quand elle dort, ne se fait pas entendre :
Comme elle sent la peine et le plaisir!

Que son langage est expressif et tendre !
Qui plus que Flore aime la propreté ?
Sa douce patte, avec légèreté,
Sait avertir, dès qu'elle veut descendre :
Flore jamais ne salit un tapis,
Tant la décence à Flore est naturelle !
Il s'est offert grand nombre de partis ;
Aucun époux n'a paru digne d'elle.
Aussi craignant que le fatal ciseau
Tranchant le fil d'une si belle vie,
A son amour Flore ne fût ravie,
Et toute entière emportée au tombeau,
Son maître a su, dans un tableau fidèle,
Nous conserver les grâces du modèle
Avec tant d'art, et si bien trait pour trait,
Qu'en voyant Flore auprès de sa copie,
On jurerait qu'il en est deux en vie,
Ou qu'elles sont l'une et l'autre en portrait.

DE KERIVALANT.

LES AVANTAGES DU TALENT.

Sum, fateor, etc. (MART.*, Lib. Vep. XIII.)

J'AI toujours été pauvre ; oui, Chrysès, je l'avoue ;
Mais non pas inconnu, ni dans l'obscurité.
« Le voilà, dit chacun ! » On me lit, on me loue :
J'obtins, dès mon vivant, une célébrité
Que peu d'auteurs ont due à la postérité.
Pour toi, de tes palais, où brille la dorure,
Cent colonnes de marbre ornent l'architecture ;
Tes immenses guérets se couvrent de moissons,
Et tes nombreux troupeaux, des plus belles toisons.
Tes coffres sont pleins d'or... Mais apprends à connaître
En quoi, sur tes grands biens, l'emporte le talent !
Je puis, ainsi que toi, devenir opulent :
Ce que je suis, Chrysès, tu ne peux jamais l'être.

Par le même.

LES MASQUES.

POLICHINELLE est un sage estimé ;
Gille et Pierrot brillent par leur mérite ;
Pour sa bravoure Arlequin renommé
Des anciens preux eût défié l'élite.
Dame Gigogne a, pour la chasteté,
Vaincu Lucrèce : en ingénuité
Comme en pudeur tout cède à Zirzabelle....
Or maintenant retournons mon propos :
Ce sage austère est un Polichinelle ;
Ces grands esprits, des Gilles, des Pierrots ;
Un Arlequin, ce soi-disant héros ;
Cette beauté naïve et pudibonde
Et sa maman, vertus de carnaval !...
Et j'aurai peint, sur maint original,
Comme l'on est déguisé dans un bal,
Comme l'on est déguisé dans le monde.

EUSÈBE SALVERTE.

ÉNIGME.

JE ne suis point, lecteur, une chose ordinaire,
Souvent du genre masculin
Et quelquefois du féminin.
Je suis en terre, au ciel, chez ton apothicaire,
Et très-utile aux parfumeurs.
De diverses couleurs
Ma robe se compose ;
Emule de la rose,
Au printems j'étale mes fleurs.
Je suis tendre, je suis cruelle ;
Toujours les mortels amoureux
M'adressèrent leurs vœux,
Car il est convenu que je dois être belle.
On dit que je sus plaire à la reine des cieux,
Dans bien des cas je lui fus nécessaire.
Pour me trouver que dois-tu faire ?
Prendre un miroir et regarder tes yeux.

V. B. (d'Agen.)

LOGOGRIPHE

Sur mes six pieds, lecteur, crois-le de bonne foi,
Je suis un objet très-utile.
A la campagne, encor plus à la ville,
Tu ne peux, bien souvent, rien terminer sans moi.
Tel est pourtant l'ordre de la nature,
Qu'avant de passer dans tes mains,
Je dois séjourner dans l'ordure;
Après cela, moyennant quelques bains
Qui m'ont mis en capilotade,
Sans en avoir été malade,
On me jette au moule, et j'en sors
Exempt de crainte et de remords.
Mais, chose bien singulière!
Tantôt ambassadeur, et tantôt secrétaire,
On me voit dans la paix,
On me voit dans la guerre,
A la cour, au palais,
Chez l'avocat, chez le notaire,
Chez le droguiste, l'épicier,
Le procureur et chez l'huissier;
J'assiste à la toilette
Du vieillard et de la coquette;
Je suis souvent d'une grande valeur,
Et mille fois par jour on me méprise.
Je ne finirai pas, lecteur,
S'il faut que je te dise
Tout ce qu'on fait de mon individu,
Et ce serait, vraiment, un tems perdu,
Car tu m'as reconnu sans doute.
Or, si tu ne me tiens, écoute!
En me décomposant d'abord tu trouveras
Une divinité païenne
En honneur en Egypte avant l'ère chrétienne;
Un prince pacifique, aujourd'hui sans Etats,
Mais autrefois redoutable;
Un oiseau familier, bavard impitoyable;
Un des quatre élémens, une mesure agraire,
Un général français, un titre en Angleterre;

Un objet, aux soldats, parfois d'un grand secours
Dans un voyage de long cours,
Voire même sur le coche.
Si tu ne m'as trouvé, cherche-moi dans ta poche.

Par M. C******, *employé à l'administration de l'Ecole Polytechnique.*

CHARADE.

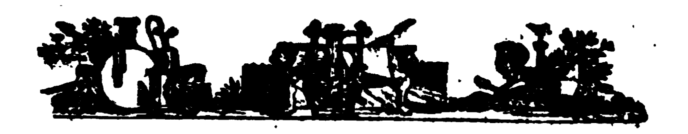
Mon premier est un très-vil animal,
Mon second est sublime végétal;
Mon entier est créature pensante
Dont la propreté nous enchante.

S........

---

*Mots de l'*Enigme*, du* Logogriphe *et de la* Charade *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *U* (la lettre).
Celui du Logogriphe est *Madame*, dans lequel on trouve : *Adam.*
Celui de la Charade est *Archimède*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

SOUVENIRS ET PORTRAITS, 1780—1789; par M. DE LÉVIS, avec cette épigraphe :

> Il serait à souhaiter que ceux qui ont été à portée de connaître les hommes fissent part de leurs observations.
>
> DUCLOS, *Consid. sur les Mœurs.*

Un vol. in-8°. — Prix, 5 fr., broché, et 6 fr. franc de port. En papier vélin, le prix est double. — Paris, chez *Fr. Buisson*, libraire, rue Gilles-Cœur, n° 10.

Nous ne sommes que trop riches en *Mémoires*, en *Journaux*, en *Souvenirs*. Depuis l'époque où la révolution mit toutes les passions à leur aise et vint anéantir pour tant de gens toutes les lois des bienséances sociales, on a vu se multiplier les ouvrages de ce genre, écrits par des témoins oculaires ou soi-disant tels. De toutes ces révélations quelquefois criminelles et le plus souvent indiscrètes, il est résulté quelque profit sans doute pour les auteurs, éditeurs et imprimeurs. La curiosité et la malignité du public y ont également trouvé leur compte, mais on peut douter que l'histoire y gagne beaucoup. Dans ces ouvrages, dit fort bien M. de Lévis, le vrai est entassé avec le faux, sans choix, sans pudeur et sans critique, et souvent le vrai même est déguisé sous des circonstances qui le rendent méconnaissable. De pareils matériaux seront dans la suite très-embarrassans pour l'historien, et s'il est des époques dont il est très-difficile d'écrire l'histoire faute de monumens contemporains, il ne sera guère plus aisé de traiter celle de notre âge, précisément parce que les monumens contemporains seront trop nombreux.

Je n'ai sûrement pas besoin de prévenir mes lecteurs que ces réflexions que j'emprunte en partie à M. de Lévis ne peuvent aucunement s'appliquer à son ouvrage. Ses *Portraits* et ses *Souvenirs* seront très-propres, au con-

traire, à servir d'antidote aux publications scandaleuses dont nous venons de parler. « Le but que je me propose, dit-il, est de donner des notions précises sur quelques personnes qui ont joué un rôle important, afin que désormais l'ignorance ou la mauvaise foi ne puisse plus les représenter sous des couleurs mensongères. » Voilà un but véritablement louable; il annonce un esprit de justice bien rare aujourd'hui parmi nos écrivains, et M. de Lévis y joint une délicatesse moins commune encore. Il veut donner des notions *précises*, mais non des notions complètes. Il ne dira pas tout ce qu'il sait. Il est loin de penser que dans le portrait des personnages comme dans le récit des événemens, le tems ne fasse rien à l'affaire. Il sait fort bien que l'histoire ne commence pas pour chaque individu au moment de sa mort, ni pour chaque événement au moment qui le dénoue. A la vérité, nous ne sommes pas tout-à-fait de son avis sur la règle qu'il établit pour déterminer ce commencement de l'époque historique. Il pense que l'histoire de chaque individu appartient d'autant plus tôt au public, que cet individu a joué un rôle plus important sur la scène du monde. Je crains, au contraire, que si l'on voulait prouver la règle par des exemples, on n'arrivât souvent à un résultat opposé; mais il ne s'agit que d'un léger changement pour rendre son principe juste; il ne faut qu'en ôter l'idée du tems; l'histoire d'un individu n'appartient, en effet, au public qu'autant qu'il a joué un rôle dans le monde, et lui appartient d'autant plus que ce rôle a été plus important. Quant à l'époque où le public acquiert le droit d'en jouir, sa détermination tient à tant de causes qu'il faudrait, en quelque sorte, un code entier de bienséance et de politique pour la fixer dans le droit, et qu'il vaut mieux s'en rapporter, dans la pratique, au tact des auteurs et à la sagesse des gouvernemens.

L'ouvrage de M. de Lévis peut, à cet égard, servir de modèle. Il s'y est conformé avec scrupule au principe que nous venons de poser. Moins les personnages dont il s'occupe ont eu d'influence sur les affaires publiques, et plus il use avec eux d'indulgence et de discrétion. En parlant même des hommes d'état et des ministres, il

n'entre point dans l'intérieur des familles, dans les détails domestiques; il se contente d'apprécier les talens politiques, de juger les hommes dans leurs opérations. Au reste, M. de Lévis ne s'était point dissimulé tout ce que son ouvrage avait à perdre auprès d'une classe de lecteurs bien nombreuse, par cette sage retenue de l'auteur. « J'essaie, dit-il, la solution d'un problème que bien des gens croient impossible à résoudre : composer un ouvrage sur les personnes, qui soit sans malignité, et qui cependant ne paraisse pas insipide. » Et il ajoute : « Si je réussis, je partagerai l'honneur du succès avec la nature humaine qu'on aura calomniée. » Il est vrai qu'on la calomnie souvent, mais sera-t-elle justifiée par M. de Lévis, par cela seul que des lecteurs sensés auront goûté le dédommagement qu'il leur présente de l'omission des anecdotes scandaleuses, dans ses observations sur les mœurs et dans ses réflexions sur les événemens mémorables qui se sont passés sous ses yeux? Je crois qu'il est permis d'en douter, car il ne sera pas démontré par-là que les lecteurs, même sensés, n'auraient pas accueilli avec plus d'empressement encore des traits piquans et des anecdotes malignes.

Mais au lieu de chicaner M. de Lévis sur un sentiment qui lui fait honneur, occupons-nous de son ouvrage. Le premier personnage qu'il met en scène est le comte de Maurepas. Ce ministre est peint avec une grande fidélité. On nous le montre, non comme un génie supérieur, mais comme un homme d'esprit et de sens, habile dans les affaires, ayant du discernement et de l'expérience, mais trop léger, trop enclin à la plaisanterie, facile à séduire et à gouverner. « Si on le compare, dit M. de Lévis, aux fameux personnages qui ont occupé avant lui ce poste si important pour la France et pour l'Europe, on trouvera qu'il n'avait ni la profondeur énergique de Richelieu, ni la grande habileté de Mazarin, ni la sagesse de Fleury, mais aussi qu'il ne fut ni immoral comme Dubois, ni follement présomptueux comme le cardinal de Loménie. » Ce jugement nous paraît fort équitable, et même plus favorable à M. de Maurepas qu'on ne devait l'attendre, après le blâme jeté par l'au-

teur sur deux opérations, les plus importantes peut-être de son ministère, la guerre d'Amérique et le rappel des parlemens. Je ne sais même si M. de Levis ne se déclare pas trop fortement contre ces deux mesures. La guerre d'Amérique, il est vrai, amena les emprunts, et les emprunts la révolution. La résistance des parlemens rétablis est encore une des causes auxquelles la révolution est attribuée; mais la guerre d'Amérique n'était-elle pas commandée par l'honneur national? Et M. de Lévis ne convient-il pas lui-même qu'en ne rappelant pas les parlemens il aurait fallu des assemblées provinciales? Or, je doute qu'alors le gouvernement y eût gagné. La résistance des parlemens ne devint si puissante que par l'opinion publique, et par la résistance pareille des Etats de Bretagne et de Béarn.

Trois autres ministres de Louis XVI paraissent dans cet ouvrage après M. de Maurepas; ce sont MM. de Calonne, Necker et le cardinal de Loménie. Je doute que leurs amis soient fort satisfaits de la manière dont M. de Lévis les apprécie; leurs ennemis ne le seront pas non plus; mais les portraits qu'en trace notre auteur pourront bien être adoptés par l'histoire : elle consacrera sans doute la probité et l'orgueil de M. Necker, la bonté de ses intentions et son imprudence dans le choix des moyens, ses talens comme financier, son incapacité comme premier ministre. Je crois qu'elle confirmera de même le jugement que M. de Lévis porte de son rival; elle ne contestera point à M. de Calonne un esprit vif, étendu, et une extrême facilité pour le travail; elle lui accordera d'avoir été moins systématique, et d'avoir mieux connu les Français que M. Necker; mais elle lui reprochera sa légèreté, sa prodigalité, son aversion pour les calculs, et l'énorme perte de tems qui en était la suite. Quant au cardinal de Loménie, léger météore qui brilla un instant sur cette scène orageuse, M. de Lévis le fait connaître encore plus complètement. Son chapitre est un des plus curieux de l'ouvrage. L'auteur y a inséré un tableau très-piquant et très-fidèle de la fermentation qui régnait alors dans toutes les têtes, et il le termine

par le récit d'une conversation qu'il eut lui-même avec le principal ministre, et qui suffit pour le juger.

Un seul souverain figure parmi les personnages dont M. de Lévis nous donne le portrait : c'est Gustave III, roi de Suède. Ce prince, justement célèbre, est apprécié d'après ses actions publiques; la plupart sont glorieuses, et les contrariétés qu'il éprouva pendant tout son règne, ainsi que sa fin tragique, répandent sur sa vie un touchant intérêt. Nous ne blâmerons donc point certaine réticence que M. de Lévis s'est imposée sur son compte; mais nous craignons que l'histoire ne soit plus sévère que lui; elle transmettra sans doute à la postérité les singulières contradictions qui existaient dans le caractère de ce prince; elle dira que des réformes minutieuses compromirent la stabilité de sa grande révolution, et qu'il fit quelquefois le héros de théâtre, quoiqu'il fût un véritable héros.

Dans l'impossibilité où nous sommes de faire connaître à nos lecteurs tous les portraits renfermés dans ce volume, nous nous arrêterons de préférence à ceux qui sont les plus intéressans, soit par le caractère du personnage, soit par le talent du peintre. Nous citerons à ce double titre celui du maréchal de Richelieu, où l'auteur a fait entrer des détails curieux sur les dernières années de Louis XIV. On y distinguera la seule plaisanterie que l'on connaisse de ce prince, plaisanterie qui peut-être n'est pas très-piquante, mais qu'on n'avait point encore imprimée. L'article de M. de Malesherbes mérite aussi d'être distingué par la manière dont l'auteur a su caractériser l'héroïsme de ce personnage vraiment vertueux. La curiosité ne sera pas complétement satisfaite dans l'article du cardinal de Rohan; la fameuse affaire du collier y est traitée avec une réserve remarquable. Cependant une anecdote que M. de Lévis raconte, comme témoin oculaire, sera du moins suffisante pour donner une idée de l'étonnante crédulité du cardinal. Le chapitre de Mirabeau pourra bien essuyer des contradictions; les uns y trouveront trop peu d'admiration, et les autres trop d'indulgence. Le portrait de Barnave sera aussi jugé différemment par les différens partis,

mais tous se réuniront pour applaudir au parallèle que l'auteur établit entre le célèbre Fox et M. de Cazalès.

Ce qui plaira autant, en étonnant peut-être les personnes qui ont trouvé trop peu de galanterie dans les maximes de M. de Lévis, c'est la manière dont il peint dans ce volume quelques femmes célèbres. Il s'attache à faire valoir leurs vertus, leur esprit, leur amabilité, leurs grâces ; il passe légèrement sur leurs défauts, ou les couvre d'une réticence. Ce sont des portraits charmans que ceux qu'il nous donne de la maréchale de Mirepoix et de la maréchale de Beauveau. En parlant de Mme de Montesson il lui sauve ses ridicules, autant que cela est possible, et c'est par ses qualités aimables qu'il fait connaître la comtesse de Boufflers. M. de Lévis n'est pas cependant infidèle à ses *maximes;* dans plusieurs endroits de ce volume, il s'élève contre l'influence que les femmes ont si long-tems exercée dans la société, contre le danger de se laisser conduire par elles dans le choix des ministres et des généraux ; mais ses portraits prouvent du moins que lorsqu'il s'agit de juger une femme en particulier, il sait se départir de la rigueur de ses maximes générales.

Je terminerais ici cette revue, si je ne croyais devoir une mention particulière à l'article que l'auteur a consacré à la mémoire du maréchal de Lévis son père. Il y remplit dignement les devoirs de fils et d'historien. Le maréchal de Lévis appartient à-la-fois aux souvenirs de la cour et à ceux de l'histoire. Sa conduite au Canada, où il prit le commandement de l'armée française après la mort du marquis de Montcalm, prouve qu'il réunissait l'audace, la prudence et les ressources ingénieuses qui constituent les grands généraux. Sans doute les futurs historiens de *la France au dix-huitième siècle* sauront mettre en évidence cette partie peu importante, mais glorieuse, d'une guerre où nous n'essuyâmes que trop et de trop honteux revers.

Nous avons dit que M. de Lévis avait semé son ouvrage d'observations sur les mœurs, de réflexions sur les événemens. Toutes sont ingénieuses ou piquantes ; elles annoncent un esprit observateur. Peut-être cepen-

dant l'auteur s'est-il livré quelquefois avec trop de confiance à des opinions qui, pour être répandues dans le grand monde, ne sont pas toujours d'une parfaite vérité. Tel est son jugement sur les dangers auxquels la cour s'exposa par l'abolition de l'étiquette ; telle est l'importance qu'il attache et les regrets qu'il accorde à la suppression des Jésuites. L'étiquette seule n'eût pas sauvé le pouvoir royal. Les Jésuites n'eussent pas seuls arrêté les progrès de l'incrédulité, car elle devait être déjà bien répandue lorsqu'on osa les détruire. On peut faire une remarque singulière sur les raisonnemens encore plus singuliers que l'on entend faire tous les jours sur les causes de la révolution. Tout le monde en admet plusieurs, et semble cependant persuadé qu'elle aurait pu être opérée par une seule, que chacun choisit à son gré, selon ses préjugés et ses opinions particulières ; et cependant chacun retrouve aussi dans l'histoire de cette mémorable catastrophe un ou même plusieurs momens favorables où il eût été facile de la prévenir ou de l'arrêter. Soyons de bonne foi : puisqu'il s'est réuni pour opérer la révolution tant de causes si puissantes, puisqu'aucun des moyens si faciles de la prévenir n'ont été employés, il faut bien se résoudre à penser qu'elle était inévitable, c'est-à-dire qu'elle était amenée par la marche nécessaire des mœurs et des opinions.

Mais ne nous engageons pas plus avant dans une discussion si épineuse. Revenons à M. de Lévis. Nous n'avons encore rien dit de son style, partie si importante du talent d'un auteur. M. de Lévis a soigné le sien, quoiqu'il s'élève avec raison contre la maxime de Buffon, que *le style fait tout l'homme.* Il montre fort bien au contraire que le style n'est qu'un instrument ; il blâme le goût de certains auteurs de nos jours qui croient avoir tout fait lorsqu'ils ont construit des phrases harmonieuses. M. de Lévis croit que le naturel et la simplicité sont bien préférables à ce luxe de mots et de périodes ; il n'a voulu qu'être simple et naturel. Il s'attend que l'on trouvera de l'inégalité dans son style, mais il annonce que cette accusation le touchera peu, qu'il sera même tenté de la prendre pour un éloge. A un petit nombre

d'exceptions près, il pense que le style « de toutes les compositions littéraires doit s'élever et s'abaisser avec le sujet, tel que ces chemins tracés par un ingénieur habile, qui suivent, en les adoucissant, les inégalités du terrain; ou, si l'on veut encore, *il le comparera* à une eau limpide qui laisse voir la couleur du fond sur lequel elle coule; plus elle est transparente et pure, moins elle se fait remarquer. » Nous souscrirons volontiers à ces principes ainsi qu'à cette apostrophe où l'auteur donne à-la-fois le précepte et l'exemple, car autant son style est simple et se rapproche du ton de la conversation lorsque le sujet le demande, autant il s'élève dans cet endroit :

« Vous (dit-il) qui courez la carrière des lettres, croyez-moi, montrez-vous tels que vous êtes; c'est le seul moyen d'avoir de la grâce. Je sais bien que cela ne donne pas de la force; mais si vous en manquez, tous ces déguisemens, au lieu de cacher votre faiblesse, ne feront que plus ressortir votre impuissance. Il vaudrait mieux vous retirer, car on n'entre point par ruse dans le temple de Mémoire; ses portes, toujours fermées, roulent péniblement sur leurs gonds, et ne cèdent qu'aux efforts d'une main vigoureuse. »

J'en ai assez dit, je crois, pour montrer que l'auteur a très-bien résolu le problème qu'il s'était proposé. Ce volume, sans malignité et sans scandale, non-seulement ne paraîtra point insipide, mais se fera lire avec empressement. C'est un moyen sûr de parvenir à ce but que d'entretenir ses lecteurs avec autant d'esprit que d'impartialité et de décence, des personnages sur qui la France et l'Europe ont eu les yeux fixés pendant si long-tems.

M. de Lévis nous promet une seconde partie de cet ouvrage; elle doit contenir ses observations sur les principaux personnages qu'il a eu occasion de connaître en Angleterre, en Allemagne et en Russie. Le public attendra sans doute l'accomplissement de cette promesse avec impatience, mais non avec inquiétude, puisque l'auteur n'y met pour condition que le succès du volume qu'il publie; il n'était permis qu'à lui d'en douter.

Il nous reste, pour l'acquit de notre conscience de critique, à relever deux inexactitudes qui sont échappées à M. de Lévis. En racontant le trait généreux et chevaleresque du maréchal de Biron, qui paya en 1778 les dettes de l'amiral Rodney, pour que ce marin célèbre pût retourner en Angleterre, et servir sa patrie contre nous, M. de Lévis ajoute que, *deux* ans après, cet amiral détruisit notre flotte : ce ne fut pas deux ans, mais *quatre* ans après, car la défaite et la prise du comte de Grasse sont du 12 avril 1782. Le seconde erreur ne roule que sur un nom propre. M. de Lévis écrit Pemésja, le nom de l'ami du médecin Dubreuil : c'est Pechméja qu'il devait écrire. C. V.

ARNOLDIANA, ou *Sophie Arnould et ses Contemporaines*; Recueil choisi d'Anecdotes piquantes, de Réparties et de bons Mots de Mlle ARNOULD, actrice de l'Opéra; précédé d'une Notice sur sa vie et sur l'Académie Impériale de Musique; par l'auteur du *Bièvriana*, avec cette épigraphe :

Son cœur n'eut jamais part aux jeux de son esprit.

Un volume in-12 de 380 pages, orné du portrait de Mlle Arnould, gravé au pointillé par M. *Bourgeois de la Richardière*, d'après le tableau de *Latour*, peintre du roi. — Prix, 3 fr. 50 c., et 4 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Gerard*, libraire, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59.

DANS le *Mercure de France* du 16 mars et du 11 mai 1811, à l'occasion du *Répertoire de Bibliographies spéciales, curieuses et instructives*, de M. Peignot, il a été donné quelques détails sur les *Ana*. Il a paru depuis quelques livres de ce genre, et les recherches que j'ai faites m'ont procuré la connaissance de quelques autres. En voici la liste :

I. ANONYMIANA. Nous possédions déjà un ouvrage

sous ce titre, il paraît qu'il en a paru un second à Londres (1).

II. ARCERIANA. Quatre vol. in-folio, manuscrit. Il en est fait mention dans la *Biographie Universelle* (2).

III. BEAUMARCHAISIANA, ou *Recueil d'Anecdotes, bons Mots, Sarcasmes, Réparties, Satires, Epigrammes et autres pièces peu connues de Caron de Beaumarchais, avec des notes et éclaircissemens, précédés de la vie de l'auteur, par Cousin d'Avalon*. Paris, 1812. In-18.

IV. BRUMMERIANA. Leipzick, 1712. In-8°.

Georges Beyer a recueilli sous ce titre plusieurs opuscules de Fréderic Brummer. Je ne connais, au reste, ce recueil que par ce qu'en dit M. Guizot dans la *Biographie Universelle*.

V. CECILIANA, ou *Procès-verbal de la fête donnée par M. Casimir Dechevestre à Mademoiselle Cécile Leduc*. Paris, frimaire an XI, 1802 (v. s.). In-8° de 16 pages.

C'est le récit de ce qui s'est passé à la fête de Mlle Cécile Leduc, et le recueil des couplets qui lui ont été adressés.

VI. CICERONIANA, ou *Recueil des bons Mots et Apophthegmes de Cicéron, suivi d'Anecdotes et de Pensées tirées de ses ouvrages, et précédé d'un abrégé de son histoire avec des notes*. Lyon, imprimerie de Ballanche, 1812. In-8°.

Ce volume n'a été tiré qu'à cent exemplaires; on le doit à deux jeunes avocats de Lyon qui ont voulu garder l'anonyme; je respecterai leur secret. Je me contenterai de dire que c'est un bon livre qui ne peut que leur faire honneur.

VII. DALEMBERTIANA.

On nous a assuré que ce recueil existait en manuscrit dans le portefeuille de M. C... d'A....

VIII. DAVIERANA, composé par M. Davier de Joigny. Il est question de cet auteur dans la *Bibl. hist. de la France*.

---

(1) Journal de littérature étrangère, 1811, page 287.

(2) II, 370.

IX. FANTASMAGORIANA (3). Le traducteur est M. Eyriès.

X. FRANCKLINIANA. Imprimé dans l'*Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon* pour 1791, pages 78—85.

XI. FRÉRONIANA. Ouvrage de l'abbé Tuet, resté manuscrit, et qui se trouve dans la bibliothèque de M. Tarbé, de Sens, qui m'a fait passer plusieurs notes curieuses.

XII. JANOCIANA, *sive clarorum atque illustrium Poloniæ auctorum mæcenatumque memoriæ miscellæ*. Varsovie et Leipzick, 1776. In-8° de 308 pages. Je ne connais cet ouvrage que d'après l'éditeur d'Heumann (4), qui le met au rang des écrits sur l'Histoire littéraire de Pologne.

XIII. JURISPRUDENTIANA, ou *Recueil de faits singuliers et d'anecdotes concernant la jurisprudence et les jurisconsultes*. Lille, 1811. In-32. Réimprimé en 1812.

XIV. KOTZEBUANA, etc. (Curiosités de la vie, des aventures et des ouvrages du poëte dramatique Kotzebue.) en allemand. Hambourg, Wolmer, 1809. In-8° de 120 pag., avec le portrait de Kotzebue. C'est encore au *Journal de littérature étrangère* (5) que je dois l'indication de cet *Ana*.

XV. LASOUALANA, ou *Collection incomplète des œuvres prototypes d'un habitant de la ville de Cenâ* (Caen), *département du Salvedac* (Calvados), *par une société d'oisifs ; première et dernière édition. De l'imprimerie de Camayel aîné*. In-12 de 22 pages, sans date, mais imprimé vers 1805.

XVI. LECAMURIANA. J'ai ai vu le manuscrit chez M. Barrois l'aîné, qui a bien voulu me le communiquer; c'est un recueil de pièces en prose et en vers, français et latins. Ces pièces sont de différens auteurs. La plus longue est un poëme en vers latins hexamètres, intitulé : *Bibliotheca*.

(3) On en a parlé dans le Mercure du 4 juillet 1812, page 32.

(4) *Conspectus reipublicæ litterariæ*. Huitième édition, revue par T. N. Eyring. Hanovre; 1791, page 164.

(5) 1810, page 214.

XVII. MERCERIANA, manuscrit.

M. Parison devait publier sous ce titre les notes particulières trouvées dans les papiers de l'abbé de Saint-Leger, ou communiquées par des amis avec qui cet abbé était en correspondance. Je ne crains pas d'assurer, dit M. Chardon de la Rochette (6), qu'après le Menagiana ce sera l'un des plus curieux *Ana*.

XVIII. MEISTERIANA (de Léonard Meister).

Il est fait mention de ce recueil dans le *Journal de Paris* du 9 décembre 1811, article *Confédération Suisse*.

XIX. ŒDIPIANA, *recueil choisi de près de trois cents énigmes, charades et logogriphes*. Landau, Ve Friedel et fils, 1812. In-18 de 144 pages.

Ce recueil imprimé à Metz chez C. M. B. Antoine, contient 295 énigmes, 296 charades, 290 logogriphes.

XX. POISSARDIANA, ou *Recueil d'entretiens poissards et bouffons, d'après les propos facétieux qui se tiennent aux halles et sur les ports, entremêlés de chansons grivoises, de vaudevilles et de rondes de table; sur des airs choisis, par un marinier*. Au Gros-Caillou, de l'imprimerie de Pierre Leblanc, charbonnier; avec permission des bateliers de la Grenouillère. Un volume in-12 de 324 pages, sans date. Ce recueil est de Cailleau.

XXI. RIVAROLIANA, ou *Recueil d'Anecdotes, bons Mots, Sarcasmes, Réparties, Satires, Epigrammes et autres pièces peu connues, de Rivarol, avec des notes et éclaircissemens, précédés de la vie de l'auteur, par Cousin d'Avalon*.

XXII. SCHILLERIANA, etc. (*Traits de la vie, du caractère et des ouvrages de Fr. Schiller.*) en allemand. Hambourg, Volmer, 1809. In-8° de 118 pages, avec le portrait de Schiller.

Je ne connais cet ouvrage que par l'annonce qu'on en lit dans le *Journal général de la littérature étrangère* (7).

(6) *Mélanges de critique et de philologie*, II, 264.

(7) 1810, page 214.

XXIII. Taisandiana. Mentionné dans la vie de Taisand à la tête de ses *Vies des plus célèbres jurisconsultes*.

Il est tems d'en venir à l'*Arnoldiana*. C'est sous ce titre qu'on vient de recueillir les bons mots qui ont circulé dans le monde sous le nom de Sophie Arnould. Ce n'est point, comme le *Menagiana* et quelques autres, un ouvrage pour les savans; mais c'est un recueil qui doit être agréable aux gens du monde. Il n'apprend rien d'important, mais il peut amuser; et que de lecteurs ne veulent pas autre chose! Depuis une douzaine d'années nous avons été inondés d'*Ana*; il est étonnant qu'on nous ait donné si tard l'*Arnoldiana*, mais nous n'avons rien perdu pour attendre. Au lieu d'un modeste in-18 on nous donne un gros volume in-12, auquel rien ne manque, portrait de l'héroïne, avant-propos; notice sur l'opéra, notice sur Sophie Arnould; puis enfin le livre lui-même.

Je ne parlerai ni de l'*avant-propos*, où l'éditeur rend compte des motifs qui lui ont fait entreprendre l'*Arnoldiana*, ni de la *Notice sur l'Opéra*, qui me paraît inutile, à moins qu'on ne prétende qu'on ne peut parler d'un acteur ou d'une actrice, et donner leur histoire, sans faire en même tems l'histoire du théâtre sur lequel ils ont brillé.

Mais je ne dirai pas la même chose de la notice sur Mlle Arnould. Quoi qu'on en dise, la vie de cette actrice n'est pas connue; on sait qu'elle était de son tems *la seule déesse au théâtre des Arts*; mais les détails que l'auteur de l'*Arnoldiana* donne sur la famille de Mlle Arnould, sur la manière dont M. de L. parvint à l'enlever de chez ses parens, etc., seront sans doute nouveaux pour la plupart des lecteurs comme ils l'ont été pour moi.

Mlle Arnould naquit à Paris le 14 février 1740 (et non 1744). Son père tenait, rue des Fossés-Saint-Germain, une maison garnie, connue sous le nom d'hôtel de Lisieux (8). Sa fortune lui permettait de faire donner de l'éducation à ses enfans, et on ne négligea pas les

(8) C'est dans cette maison que fut assassiné l'amiral Coligni.

dispositions de Sophie Arnould pour la musique. Sophie Arnould chantait d'abord dans quelques communautés les leçons de ténèbres; elle fut ensuite mise sur l'état de la musique du roi; de-là à l'opéra il n'y avait qu'un pas; elle le fit. Rebel et Francœur la sollicitèrent secrètement d'entrer à l'Opéra; elle y consentit et reçut un ordre de début. La famille de Mlle Arnould voulut alors la faire mettre dans un couvent; l'autorité s'y opposa, mais du moins Mme Arnould surveilla sa fille; elle l'accompagnait elle-même à l'Opéra et ne la perdait pas de vue un instant. Ce fut le 15 décembre 1757 que Mlle Arnould débuta sur le théâtre de l'Académie royale de Musique. Les connaisseurs et les amateurs l'admirèrent; mais la surveillance de Mme Arnould ne leur laissait pas le moindre espoir d'approcher de sa fille. Dans ces circonstances, un jeune seigneur s'avisa d'un stratagème assez dramatique. Il se présente à l'hôtel de Lisieux sous le nom de Dorval, et comme un poëte arrivant de province pour courir la carrière dramatique. Il avait en effet, dans son portefeuille, une tragédie de sa composition. Bientôt M. et Mme Arnould l'admirent chez eux; il leur faisait confidence de ses essais poétiques; et, un soir d'hiver, à la suite d'une lecture larmoyante qui avait obscurci les yeux de toute la famille, Dorval et Sophie disparurent.

Mlle Arnould devint une actrice célèbre et fut citée pour ses bons mots; il est vrai qu'elle ne ménageait personne. Son gendre lui-même ne se trouva pas à l'abri de ses traits. Ce gendre, qui dans l'*Arnoldiana* est désigné tantôt par les initiales M. A. M., tantôt par les lettres A. M., disait un jour à sa belle-mère: *Si je ne suis pas de l'Académie à trente ans, je me brûle la cervelle.* —*Taisez-vous, cerveau brûlé*, répliqua Mlle Arnould.

Un mot aussi heureux n'a pas été oublié dans l'*Arnoldiana*; mais je reprocherai à l'éditeur de n'avoir pas nommé ce gendre de Mlle Arnould. Les initiales des contemporains de Mlle Arnould sont aujourd'hui des énigmes, sur-tout lorsqu'il s'agit de personnages obscurs; et j'avoue que je n'ai pu deviner qui désignent les lettres M. A. M. et A. M. J'en ai été d'autant plus fâché,

que le désir de connaître le nom du gendre de Mlle Arnould a redoublé après avoir lu dans l'*Arnoldiana* (pag. 88 et 89) ces deux couplets sur le même personnage.

Air : *Vive Henri quatre*.

Hormis à table
Il est toujours au lit ;
Qu'il est aimable
Quand il sait ce qu'il dit !
Mais c'est pis qu'un diable
Pour cacher son esprit.

A l'art de plaire
Qu'il esquive souvent,
Par caractère
Il joint heureusement
L'esprit de sa mère,
Et chacun est content.

On aime à savoir sur qui portent des traits piquans. Je désire que mes lecteurs aient plus de pénétration que moi.

L'*Arnoldiana* contient plus de quatre cents articles ; il y en a pour tous les goûts, et sur tous les contemporains de Mlle Arnould. On pense bien que Mme du Barri y est quelquefois en scène. L'éditeur de l'*Arnoldiana* a répété dans une note que cette fameuse comtesse devait le jour à un moine picpus ; c'est l'opinion reçue par beaucoup de personnes. J'oserai en avoir une autre : voici l'autorité sur laquelle je m'appuie. Dans la *Vie de M. Grosley écrite en partie par lui-même* (page 112), on lit ce qui suit :

« Dans mes campagnes d'Italie, je ne négligeais aucune des occasions qui pouvaient prêter à la gaîté. Telle fut celle que m'offrit le baptême d'un enfant qui fut depuis la fameuse comtesse D.. B....

» A notre passage en Italie, elle venait de naître dans le mariage d'une ancienne cuisinière de M. Dumonceau et d'un homme pâle et gravé de petite-vérole, auquel, en considération de ce mariage, il avait conféré le magasin d'Albenga.

» Le garde-magasin d'Albenga proposa à M. Dumont

» ceau (Billard Dumonceau, munitionnaire-général de » l'armée d'Italie en 1745) d'être le parrain de la nou- » velle née ; mais pressé de continuer sa route, il pro- » mit de faire la chose au retour et tint parole. Je fus » chargé, comme caissier, de l'arrangement et de la » dépense de la cérémonie. En faisant cet arrangement » avec le curé, je lui dis qu'il était d'usage en France » de demander le catéchisme aux parrains, et que je » l'engageais d'autant plus à en user ainsi avec M. Du- » monceau, qu'il était très-délicat sur ces pieux usages, » et qu'il se trouverait choqué si on y manquait à son » égard. L'enfant fut porté à l'église par sa mère, qui » suivait M. Dumonceau, donnant la main à la mar- » raine, et escorté des chefs des vivres. Il trouva à » l'église le curé cantonné d'une part par moi qui tenais » un grand cierge, et de l'autre par Billard portant une » chandelle. Le cortége arrivé aux fonts, le curé se » tourna vers M. Dumonceau et lui demanda, en mau- » vais français : *Combien y a-t-il de sacremens ?* — *Le* » *baptême en est un*, répondit M. Dumonceau, *je ne me* » *rappelle pas des autres.* Le curé se retournant lui » demanda : *Combien y a-t-il de péchés capitaux ?* — » *Bon, bon, monsieur*, répliqua M. Dumonceau ; *si* » *nous nous mettions à les compter, nous en aurions pour* » *la journée.* Le bon curé désarçonné ne poussa pas plus » loin ses questions et finit la cérémonie, au retour de » laquelle M. Dumonceau, furieux, chanta pouille au » père, à la mère, qui augmentèrent son chagrin en » l'assurant que ces questions n'étaient point d'usage. » *C'est donc un tour qu'on m'a joué*, s'écria-t-il, et me » fixant, il ajouta : *Je parie que c'est à ce grand nigaud* » *avec son grand cierge que j'en ai l'obligation.* Je ne » m'en défendis point, et cet événement nous apprêta à » rire pour le reste de la route. Ainsi fit son entrée dans » le monde la comtesse D... B.... »

Je n'ai pas le mérite d'avoir deviné ce que signifiaient ces initiales ; le nom de Mme du Barri est écrit à la main dans mon exemplaire de *la Vie de Grosley*, et j'écrirai dans l'*Arnoldiana* la signification des initiales A. M. quand je l'aurai apprise. A. J. Q. B.

Les Chevaliers de la Table Ronde, poëme en vingt chants, tirés des vieux romanciers; par M. Creuzé de Lesser. *Seconde édition.* — Un vol. in-12. — Prix, 3 fr., et 3 fr. 50 c. franc de port. — A Paris, chez *Delaunay*, libraire, Palais-Royal, galeries de bois, n° 243.

Tout ce qu'on a jamais pu dire de plus encourageant pour les écrivains et de plus glorieux pour la littérature, c'est qu'un livre est un ami; puisque cet éloge, en supposant qu'il fût mérité, serait en même tems le plus grand qu'on pût faire d'un d'entre nous; mais aussi combien peu de gens, et à plus forte raison combien peu de livres dignes de ce nom! Parmi ces prétendus amis de la seconde classe, aussi bien que dans la première, on en rencontre par-ci, par-là, de tristes, de secs, et même de fatigans, qui ne parlent ni à votre esprit, ni à votre cœur, et avec qui l'on s'en tient à une simple connaissance, averti par un secret pressentiment qu'on ne les aimera jamais. Tantôt ce seront des bavards qui vous diront et rediront impitoyablement mille choses que vous savez, et mille qu'ils ne savent pas: un bavard ne peut pas être un ami. D'autres vous feront des raisonnemens à perte de vue sur la métaphysique, la morale, la politique, l'histoire, etc.; ils se perdent dans les nues; ils s'enfoncent dans les abîmes; vous ne les suivez ni là, ni là, et vous cherchez ailleurs vos amis. On en rencontre qui ne cessent de déplorer le sort de ce bas monde et qui vous en dépeignent les misères de manière à les augmenter. Ces très-dignes gens-là peuvent avoir tout l'esprit, toute l'éloquence imaginables... mais Jérémie est sans doute un grand poëte, qui plus est, un grand prophète, et cependant, je lui en demande pardon... il ne sera jamais mon ami. N'en avez-vous pas vu qui ne cessent de soigner leurs périodes, de cadencer leurs phrases, d'assortir toutes leurs paroles avec un soin qui ne se dément jamais, espérant sans doute que les belles pensées viendront d'elles-mêmes s'y loger? mais ce sont de ma-

gnifiques écrins, où il ne manque rien, que des diamans, et l'amitié ne se paie pas de cette monnaie-là. Il s'en rencontre, en petit nombre, à la vérité, dont chaque parole est une flèche, qui de près ou de loin porte toujours sur quelqu'un; vous en rirez tant que ce ne sera pas sur vous; mais ce qui ne plaît qu'à votre malice, ne suffit pas à votre cœur; ainsi point d'ami. Vous avez encore dans vos bibliothèques certains amis prédicateurs qui vous parlent soi-disant pour le plus grand bien de tous; mais on reconnaît bientôt que c'est pour le plus grand ennui de chacun; or, l'ennui est en amitié un empêchement dirimant. L'esprit humain a besoin de la vérité pour sa nourriture, c'est pour lui le meilleur et surtout le plus sain de tous les mets; il est même du goût de tout le monde, mais il faut savoir l'apprêter. Que dirons-nous maintenant de quelques-uns de ces amis-là qui ne songent qu'à montrer plus d'esprit qu'on ne leur en montrera jamais, et qui en montrent toujours, et surtout, et sur rien, de manière qu'on en serait, à la longue, ébloui, étourdi, comme d'un feu d'artifice éternel? Quant à moi, je n'aimerais pas trop un ami si merveilleux, je trouverais trop de distance de lui à moi pour que tous ses beaux discours pussent se marier avec mes très-humbles pensées, et sans cela point d'amitié.

Parlerons-nous ici de ces conteurs de profession, moitié revendeurs, moitié fabricans, qui tiennent soit dans leur mémoire, soit dans leur imagination, un magasin de tant de choses (et quelles choses encore!) qu'ils se plaisent à nous débiter? Eh oui! nous en parlerons; car c'était précisément où nous en voulions venir. Quoi! me dira-t-on, vous qui nous êtes montré si difficile jusqu'ici, vous iriez vous relâcher en faveur d'un genre qui convient mieux pour de petits enfans que pour des hommes, et pour lequel tant d'esprits de la première volée affectent si peu d'estime! Grace au ciel! nous ne sommes point de ces esprits-là, et heureusement pour nous, ni le bon La Fontaine non plus.

Si Peau-d'Ane m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême.

Nous ne ferions pas plus les dégoûtés que lui, surtout s'il était conté par celui qui en parle, ou même par quelqu'un que nous savons, et qui sûrement aurait fait grand plaisir au bonhomme; mais tout dépend de la manière de s'y prendre; et c'est dans ce genre-là particulièrement qu'il y a fagots et fagots.

Si, dans le nombre de nos conteurs modernes, il s'en présentait un par hasard qui ne songeât point à montrer plus d'esprit qu'on ne lui en demanderait, et qui aurait toujours celui qu'on n'attendrait pas; qui semblerait souvent oublier qu'il est en présence de lecteurs, pour rire, comme s'il était seul, de tout ce qui lui passerait par la tête; qui tantôt nous endormirait par ses bonnes simplicités, tantôt nous réveillerait par ses saillies; qui saurait également donner aux vieilleries le vernis de la nouveauté, et la couleur antique à des pensées toutes battant-neuves; que nous trouverions toujours divers, toujours le même; qu'on croirait partout à sa portée sans pouvoir l'atteindre; qui cacherait plus de raison dans sa folie, plus de talent dans son abandon, que d'autres n'en montrent dans leurs compositions les plus pédantesques et les plus travaillées; enfin qui suivrait d'un bout à l'autre son caractère, son humeur, son caprice (le premier conseiller des poëtes), racontant, divaguant, chantant, quand la fantaisie lui en prendrait, changeant de manière, comme un virtuose qui jouerait de plusieurs instrumens, et qui laisserait chaque fois en doute, si ce n'est pas le dernier dont il joue le mieux : enfin, songeant moins à se faire admirer qu'à nous plaire, moins à nous plaire qu'à nous amuser, moins à nous amuser qu'à s'amuser lui-même, comme un aimable échanson qui s'enivrerait le premier de la liqueur qu'il nous verserait.... Et voilà précisément ce qui arrive à l'ami si bien choisi, qui vient de nouveau nous inviter à la Table Ronde.

Le voici donc encore une fois ce joli poëme qui a fait tant de plaisir à sa première apparition, et qui en fera toutes les fois qu'il reparaîtra, à moins (ce qui est impossible) que l'honneur, l'audace, la gaîté, la courtoisie, que nous aimons à regarder comme des produc-

tions indigènes de notre sol, ne perdent un jour tout leur prix à des yeux français. Tout ce qu'on peut dire de cette seconde édition, en attendant qu'on la lise, c'est qu'elle vaut mieux que la première, si elle y ajoute quelque chose; et que pour peu qu'elle en retranche, elle ne la vaudra pas.

Néanmoins beaucoup de gens très-importans diront: Au fait, des contes ne sont que des contes; quand on les a entendus ou lus une fois, deux fois si vous voulez, chacun en a tout ce qu'il lui en faut; et comme disait je ne sais plus qui, à propos de je ne sais plus quoi, on recommencerait cent fois que ce serait toujours la même chose: adage qui pourrait avoir plus d'une application, mais qui annonce d'ordinaire quelqu'un plus près d'être las que d'être content. Il serait sur-tout bien placé dans la bouche d'une certaine classe de lecteurs, dédaigneux par air, indifférens par ignorance, qui, d'après je ne sais quels exemples à la glace, prennent le dégoût pour le vrai goût, et qui pensent tristement que presque rien en littérature n'est digne d'un second regard. Mais non, mes chers messieurs, ce ne sera point la même chose. Je vais tâcher de m'expliquer. La perfection, dans quelque genre que ce puisse être, paraît toute simple au premier aperçu; c'est même un de ses attributs les plus précieux: mais pour qui essayerait de la méditer, rien n'est plus composé, puisqu'elle consiste dans la juste harmonie de tout ce qui tient de près ou de loin au sujet. Imaginez un tissu merveilleux de fils si déliés qu'ils échappent souvent à notre attention, et en même tems si multipliés que d'un même coup-d'œil on ne saurait les embrasser tous à la fois; c'est tantôt une de ces choses, tantôt une autre que vous aurez pu remarquer; vous aurez été frappé un jour de tels ou tel détails, un autre jour de l'ensemble; vous aurez admiré une fois la finesse des pensées, une autre fois le bonheur de l'expression, une autre fois l'artifice du travail, etc., etc. On sait La Fontaine par cœur, on sait l'Arioste par cœur, on les a lus cent fois, on les relit pourtant, et on ne les relirait pas si c'était toujours la même chose. C'est à vous que j'en appelle, Messieurs,

vous avez peut-être aussi votre Virgile, votre Horace, votre Racine, votre Voltaire, votre abbé Delille, sans qu'il s'en manque un vers; mais si par pur hasard vous les ouvrez sur les endroits même qui vous sont les plus présens, vous découvrirez une foule de choses que vous serez étonnés de n'y avoir point encore aperçues. C'est ainsi qu'une admiration réfléchie devient, pour un esprit clairvoyant, une source de délices toujours nouvelles, parce que la perfection ne révèle pas tous ses secrets à-la-fois, et qu'il y a différens charmes cachés dans la beauté, comme différentes couleurs dans la lumière.

Ce qui est vrai de tout ce qui est parfait dans son genre, est encore plus sensible, comme ici, dans ce qui est parfaitement gai; or, entre tous les genres de mérite qui distinguent l'entrepreneur de la Table Ronde, c'est-là celui que les plus redoutables Aristarques lui disputeraient le moins, et avec lui la presque-perfection suffit. En effet, la vraie gaîté, vive, adroite, et même un peu leste de sa nature, a cent manières toutes nouvelles de montrer les choses, et cent manières toutes inattendues de se montrer dans les choses qui paraissent le moins de son ressort. En vain la croirait-on épuisée, elle trouvera sans cesse en elle-même de nouvelles ressources. Représentez-vous un excellent vin de Champagne (la gaîté semblerait l'avoir choisi pour son emblême), qui ne cesse de lancer du fond à la surface des gerbes de bulles pétillantes comme autant d'étincelles, toujours remplacées par une égale foule d'autres aussi vives, aussi promptes à s'échapper, et qui vous invitent à boire jusqu'à ce qu'il ne reste plus ni vin dans votre verre, ni raison dans votre tête. C'est avec ce vin inspirateur, peut-être un peu capiteux, mais en même tems si léger, si agréable, même aux dames les plus réservées, que M. Creuzé semble avoir écrit son joli poëme; c'est là qu'il puise à tout moment et ces idées soudaines, et cette brillante déraison, et ces lubies héroïques qu'il prête à ses paladins, et les tendres faiblesses qu'il aime à nous raconter de ses héroïnes. Eh! qui ne l'aimerait pas cette gaîté, mère de la variété, que le poëte a choisie pour sa muse? il l'a chargée, en

quelque façon, de faire les honneurs de la Table Ronde, et, sauf le respect qu'on doit aux muses, elle n'y a pas toujours gardé son sang-froid ; aussi voyez comme elle anime, comme elle excite, comme elle engage, comme elle met tout le monde en train ! Il faut, avec elle, que tout marche, que tout danse, que tout se mêle et se démêle comme on pourra. On jase ; on rit ; on chante, on se défie, on se mesure ; on se bat, on se blesse, on se tue..... Enfin on s'amuse de son mieux : c'est une agitation, une confusion, un tourbillonnement, où l'attention est déroutée, en sorte qu'il ne vous reste qu'un souvenir vague de tout le plaisir que cela vous a fait, sans que vous sachiez précisément à quoi l'attribuer. Voilà le vrai charme du poëme ; voilà ce qui compensera toujours de reste le peu qui pourrait manquer à la perfection de l'ouvrage, et c'est pour cela qu'on y reviendra souvent avec le même attrait, qu'on parcourra chaque fois avec le même plaisir, et qu'on le quittera toujours avec le même regret.

Nous avons, je crois, déjà parlé une fois sur le plan de la Table Ronde, et si alors nous nous sommes trompés, nous nous tromperions encore aujourd'hui, ainsi nous n'en parlerons plus. Au fait, ce genre de poëme n'exige, ne comporte même guères plus de plan qu'on n'en voit, et celui de la Table Ronde ne peut guères être attaqué, je crois, que par certains censeurs de profession, voués dès l'enfance à la sévérité, hommes très-respectables, sans doute, mais que la grâce libre et l'aimable négligence n'ont jamais initiés à leurs mystères, et qui voudraient mettre la légèreté même à leur pas. Jamais la moindre petite licence, jamais le moindre petit écart ne trouveront d'excuse auprès d'eux ; et s'ils avaient à conduire la marche triomphale de Bacchus revenant des Indes, avec la troupe indisciplinée des satyres, des faunes, des silènes, des ménades, des égipans, il faudrait, en dépit du dieu, que le cortége marchât droit, et qu'on y fît le maniement du thyrse avec la même précision que nos régimens les mieux exercés font le maniement des armes. Ces pauvres gens n'ont-ils donc pas lu quelque part ?

Dulce est desipere in loco.

Cependant, ni le plan, ni la conduite d'un poëme, ne servent que de bien peu de chose à la gloire du poëte, non plus qu'au plaisir du lecteur, sans une condition plus difficile à observer, et sur laquelle nous ne pouvons que donner et promettre les plus justes éloges à notre ingénieux trouverre. C'est l'art de tracer et de soutenir les caractères de ses personnages, de les esquisser juste du premier coup de crayon, de les montrer mieux à chaque nouveau trait, de les tenir toujours dans leur rôle, de ne leur imprimer que des mouvemens qui doivent, pour ainsi parler, dériver de leur constitution organique, et de ne leur prêter que les actions, les sentimens, les discours qui conviennent le mieux à chacun, *convenientia personæ;* enfin de mesurer, de doser, de différentier, de nuancer les mérites, de façon que tout s'accorde et que tout se distingue. Voilà comme sont les héros de la Table Ronde, et voilà comme nous voyons aussi leurs belles amies; toutes belles, sans avoir les mêmes traits; toutes aimables, sans montrer le même caractère; toutes complaisantes, sans s'y prendre de la même manière; enfin toutes charmantes et toutes différentes. Il en faut, et heureusement il y en a pour les différens goûts; car, même en supposant que tout fût parfait, si tout se ressemblait dans le monde, il est douteux qu'on s'y amusât seulement autant qu'aujourd'hui.

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Reste encore un point à examiner, un point sur lequel on n'accorde point de dispense, pas même à la gaîté: c'est la morale. Celle de ce poëme-ci est éminemment chevaleresque; elle n'en vaut que mieux; et à beaucoup d'égards nous doutons que les plus austères cénobites en aient jamais professé une plus pure et plus chrétienne. J'en citerai pour preuve une très-antique ballade, que l'auteur a bien voulu rajeunir de quelques siècles pour la mettre à notre usage, et qu'on peut regarder comme le catéchisme de la chevalerie.

Vous qui voulez l'ordre de chevalerie,
Il vous convient mener nouvelle vie.

Dévotement en oraison veiller,
Fuir tous péchés et sur-tout félonie,
Garder l'église, être grand-justicier,
Au pauvre peuple être courtois et tendre,
Sauver la veuve, et l'orphelin défendre.
Ainsi se doit gouverner chevalier.

Je ne dis pas que tout l'ouvrage ne soit que le développement de ces pieuses maximes. Non, M. Creuzé prêche quelquefois une doctrine plus mondaine, plus accommodée aux caractères, aux mœurs et aux imperfections de nos bons Français.

Il doit par-tout poursuivre avec ardeur,
Dangers brillans, faits de chevalerie;
Guerrier loyal, être grand voyageur,
Suivre tournois et joûter pour sa mie;
Bien et souvent des présens octroyer,
Et donner tout si le cas le réclame,
Hors le secret et l'amour de sa dame.
Ainsi se doit gouverner chevalier.

Je ne dis pas que la morale de ce livre, quoique par-tout aussi française, soit par-tout aussi édifiante, et que le poëte qui nous amuse tant ne doive s'attendre à quelques observations assez motivées de la part de certaines gens qu'on n'amuse point, ou qui vous en veulent pour les avoir amusés. Ils pourront bien le quereller sur l'excessive complaisance qu'il lui plaît, diront-ils, de prêter aux belles dames qui figurent dans ses tableaux; mais en essayant de nous offrir une peinture fidèle des engagemens, des travaux et des prouesses des chevaliers, M. Creuzé pouvait-il oublier les profits de la chevalerie? Car, au fait, c'était pour cela qu'on se battait; et la chevalerie, toute catholique, toute religieuse qu'elle paraissait au-dehors, n'en était pas moins dans le fond une sorte d'islamisme, dont les dames du plus haut parage voulaient bien être les houris. Eût-il été juste, en effet, que le sang de tant de braves et beaux chevaliers n'eût coulé que pour des statues? Et après tant de travaux entrepris, tant de périls affrontés, tant de tours escaladées, tant de géans pourfendus, enfin, tant de faits in-

croyables, toujours en l'honneur de ces dames, auraient-elles eu bonne grace à refuser ce que la courtoisie était loin d'exiger, je le sais, mais qu'elle pouvait attendre de leurs nobles et belles ames? Les uns pouvaient offrir de servir *gratis*, les autres pouvaient-elles consentir à être servies pour rien? Non, la vertu même plaidait la cause des chevaliers; plus la générosité se montre modeste, plus la reconnaissance devient impérieuse. Nos bonnes arrière-grand'mères l'ont senti; et si, dans le cours des siècles, les mêmes occasions renaissaient, nous osons croire que leurs arrière-petites-filles ne dérogeraient point. BOUFFLERS.

P. S. Nous nous réservons à parler, dans un numéro prochain, des différences que nous avons remarquées entre cette seconde édition et la première.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — *L'Intrigante.* — Rien de plus orageux que la première représentation de cette pièce. Les sifflets et les applaudissemens se sont disputé le champ de bataille avec un acharnement inconcevable, et la victoire est restée indécise. Cette lutte était plutôt un triomphe pour l'amour-propre de M. Etienne qu'un outrage. Qui ne connaît l'envie?

Triste amante des morts, elle hait les vivans.

Il semblait que ce fût plus au nom et au talent de M. Etienne qu'on déclarait la guerre qu'à sa pièce. De la fortune, un grand succès, un fauteuil à l'Académie sont des péchés sans rémission. Ils ont valu de tout tems à l'auteur que l'on a pu en accuser, plus d'épigrammes que de madrigaux, plus d'épines que de lauriers. Il paraît que la trame ourdie contre M. Etienne ne datait pas d'un seul jour. On s'était habilement distribué les postes. On prétend même que ceux qui s'étaient déclarés les amis les plus ardens de l'auteur avant la représentation de la pièce, et lors de *l'émission des billets*, ont déserté au milieu du combat pour passer dans le camp ennemi; manœuvre astucieuse, et malheureusement trop à la

mode depuis que les auteurs ont tant *d'amis*. Les malveillans ne pouvant attaquer, même en détail, les vers de l'ouvrage qui se défendent trop bien, se sont retranchés sur le plan. Accoutumés à n'applaudir que des mélodrames, à ne démêler que des *imbroglios*, à ne deviner au théâtre que des énigmes, ils auraient voulu que l'auteur

D'un divertissement leur fit une fatigue.

Rien de plus simple que la fable de la pièce. Une baronne, versée dans l'art de l'intrigue, après avoir mis en usage ses talens à la cour de certain électeur, dont on la soupçonnait même *d'être un peu l'amie*, ambitionne pour sa gloire un plus vaste théâtre. Elle arrive à Paris chez une de ses sœurs, encore jeune et jolie; cette sœur a pour mari un négociant distingué, père d'une fille unique, issue d'un premier mariage. Le négociant est en voyage, son beau-frère absent, quelle joie pour la baronne! d'une maison simple et modeste elle fait un palais; renvoie les anciens serviteurs, pour prendre des laquais plus brillans; joint le luxe des équipages à la somptuosité de la table. Son hôtel est le rendez-vous des étrangers les plus opulens, des grands seigneurs les plus en crédit :

Elle cherche l'éclat et la célébrité.
Le repos est pour elle une calamité.

Tout ce luxe effréné n'est pas fort du goût d'un caissier, nommé Dubreuil, ami de la maison et attaché depuis long-tems à M. Dorvillé, c'est le nom du négociant; mais la bienséance le force à se contenir, jusqu'au moment où son humeur un peu brusque, mais loyale, pourra éclater utilement. La baronne, ivre d'ambition, voudrait déjà voir sa pièce élevée au plus haut rang, et cherche à l'éblouir par les descriptions les plus pompeuses du faste et des plaisirs de la cour; mais Julie, c'est la jeune personne, aussi modeste que belle, aussi naïve que sage, ne *la comprend pas* : son cœur n'est occupé que du jeune Sainville, fils d'un ancien ami de son père, qui, après avoir travaillé en qualité de commis dans la maison, a pris le parti des armes, et a déjà fait retentir de ses exploits les gazettes, que Julie ne manque pas de lire. Ce fatal amour contrarie les idées de la baronne, mais *il* n'est point de ressorts qu'elle ne fasse jouer pour réussir. C'est au comte de Saint-Far qu'elle destine Julie. Ce comte, homme de cour, est d'une nature fort originale, et qui

figure d'une manière neuve dans la classe des courtisans. Il n'ose aimer, ni même penser, sans l'ordre de la cour. Il craint de paraître *indépendant*. Les choses en sont à ce point quand M. Dorvillé arrive. Quelle surprise! il ne trouve plus ses anciens serviteurs. Quel bouleversement s'est fait dans sa maison! Une belle-sœur, qu'il ne connaît point, y règne despotiquement. Il apprend, par le fidèle Dubreuil, tout le scandale qui s'est opéré. Il apprend même que la baronne veut disposer de la main de sa fille. Il ordonne la réforme la plus prompte. Plus de valets dorés, plus de festin magnifique, plus de prince. Adieu,

L'envoyé de Maroc et l'évêque de Senlis.

Il jouit du trouble de la baronne qui attend à dîner quarante-deux convives, sans compter certain baron, espèce de *prince supprimé*, fort plaisant par son emphase germanique et ses complimens mythologiques. Vous quittâtes Munich, madame,

Les plaisirs avaient fui quand Vénus est partie.

Et la baronne répond :

Ah! que ce compliment sent bien la Germanie!

Cependant le comte de Saint-Far veut bien faire à M. Dorvillé l'honneur d'épouser sa fille et une dot d'un million d'écus. Le négociant s'excuse adroitement et sort. Bientôt la baronne le menace de l'autorité de la cour, s'il ne consent à un hymen aussi honorable pour sa famille.

Que peut faire la cour à l'hymen de ma fille?
Je suis sujet du prince et roi dans ma famille.

Mais Sainville, instruit que le comte doit épouser Julie, vient lui demander raison des moyens peu délicats dont il se sert pour obtenir celle qu'il aime. Le comte, aussi indigné que surpris d'un pareil reproche, répond avec dignité : ignorez-vous qui je suis?

Je sers, dit-il, le prince....
— Et moi, je le défends,

réplique Sainville. Mais le comte, informé enfin des expédiens tentés par la baronne pour éloigner Sainville de Paris, court lui-même solliciter le ministre en faveur de son rival; il va sortir quand se présente M. Dorvillé qui vient de tout apprendre. Il s'indigne de la légèreté avec laquelle on fait parler la cour. Tout son ressentiment tombe sur sa cou-

noble belle-sœur. Le calme se rétablit, et Sainville, plein de joie et de surprise, obtient la main de Julie. J'ai omis de parler d'un médecin qui manœuvrait avec l'intrigante, parce que l'auteur a supprimé ce personnage à la seconde représentation. Cependant ce rôle neuf et piquant, semé de fort jolis vers, pouvait avoir un grand succès. Il est à souhaiter que l'auteur le rétablisse.

Cet ouvrage se soutiendra par l'énergie des deux caractères principaux habilement contrastés, celui de M. Dorvillé et celui de la baronne. La ruse et l'hypocrisie sont constamment en opposition avec la franchise et la vertu. Des effets semblables ont été employés par Molière dans *le Misanthrope* et dans *le Tartuffe*. Que serait Alceste sans le doucereux Philinte, et l'odieux Tartuffe sans le crédule Orgon? Il me semble que Molière, ce père du théâtre, est l'auteur que M. Etienne s'est plu à étudier avec le plus de soin. Comme lui il trace des portraits d'après des modèles vivans. Les comédies de Molière sont des tableaux fidèles et historiques, de vastes miroirs qui réfléchissent aux yeux de la postérité les mœurs et les ridicules de son siècle. M. Etienne essaie de marcher sur ses traces.

On lui reproche de n'avoir pas assez mis en action son intrigante. Voulait-on qu'elle menât de front plusieurs intrigues? c'était le moyen de n'en faire réussir aucune. En entravant à chaque instant la marche du personnage, il se condamnait à l'*imbroglio*, ressource des esprits médiocres. Quand on n'a pas le talent d'intéresser par le style, il faut bien s'amuser à nouer et à dénouer les fils d'une intrigue. Cette ressource mécanique ne fut jamais celle des grands écrivains du siècle de Louis XIV. Un simple adieu suffit à Racine pour tracer Bérénice, et cet adieu fit éclore un chef-d'œuvre. Proposez le même plan à certains fabricateurs de carcasses dramatiques, et vous verrez le parti qu'ils en tireront. Des gens d'un goût sévère ont prétendu que l'intrigante de M. Etienne était une femme atroce. Pas un seul de ses discours, pas une seule de ses actions ne tend à l'atrocité. Quel crime commet-elle, pour vouloir marier sa parente à un homme de cour, qui par ses places, ses titres, son crédit, peut accroître la fortune de son épouse et donner du lustre à son nom? Il perce même dans la conduite de l'intrigante un air de grandeur, une certaine noblesse d'ame : elle s'oublie pour ne songer qu'à sa famille.

On soutient encore que l'intrigante manque de gaîté;

j'en conviens ; si l'on entend par gaîté de rire qui agace les nerfs et agite les fibres du cerveau. Les grâces ne rient point et ne font point rire : le sourire est leur gaîté. La joie intérieure de l'ame est bien préférable à cette ivresse bruyante qui ne peut convenir qu'à la populace des spectateurs.

Je ne prétends pas que l'ouvrage de M. Etienne soit sans défauts, on les a saisis dans plusieurs journaux avec une grande sagacité. Peut-être exigerait-on dans la pièce une conception plus vaste et plus d'effets dramatiques ? Mais quel est l'auteur qui pourra se flatter de rivaliser celui de l'*Intrigante* sous le rapport de la finesse, de la grâce, et sur-tout du coloris ? Chaque coterie a envisagé l'ouvrage d'après ses petites passions et l'intérêt de ses protégés ; les femmes ont prononcé en dernier ressort. Je rencontrai sous le vestibule en sortant une dame d'une santé robuste qui me dit : la pièce de M. Etienne ressemble à une femme élégante et bien mise, mais qui manque d'embonpoint. Peut-être y a-t-il quelque vérité dans cette critique : mais cette dame jugeait un peu trop d'après elle.

La seconde représentation a vengé amplement M. Etienne.

J'étais sûr du succès, si l'on voulait m'entendre,

est un vers dont on a saisi l'allusion avec avidité.

La pièce a été parfaitement jouée. Mlle Mars a tout fait ressortir avec son naturel inimitable. Mlle Levert, un peu trop tragique à la première représentation, s'est renfermé à la seconde dans de justes limites. Elle a abandonné les gestes pour ne faire parler que son sourire et ses yeux. Le rôle de l'intrigante commencerait sa réputation, si elle n'était pas déjà si bien établie. Baptiste est tout entier le baron, *prince supprimé*. La brusquerie de Michelot dans Dubreuil est très-comique. Damas ne laisse rien à désirer dans le rôle du comte. Cet acteur n'imite personne : comme Molé, il a créé sa manière. Fleury a retrouvé toute la vigueur de ses jeunes années :

Pour un semblable acteur l'hiver n'a point de glace.

D. D.

Théâtre impérial de l'Opéra-Comique. — Première représentation du *Séjour Militaire*, opéra-comique en un acte, paroles de M. Bouilly, musique de M. Aubert.

Il est d'usage que chacun des théâtres de la capitale représente, à l'époque du carnaval, quelque pièce bouf-

sone; et les auteurs profitent souvent de l'indulgence du public pour faire passer des ouvrages dont on ne supporterait pas la représentation à d'autres époques. Cette réflexion ne s'applique pas entièrement au *Séjour Militaire*: dans tous les tems de l'année cette pièce aurait pu réussir, parce qu'il n'est pas de tems où l'on n'aime à rire. Je ne conçois rien à l'excessive sévérité de ceux qui ont gravement disséqué cette bluette. On eût dit qu'il s'agissait du *Misanthrope*. La sévérité doit toujours être proportionnée aux prétentions de l'auteur ou au rang que l'ouvrage occupe dans la littérature. On n'avait à juger ici qu'un petit opéra-comique, et l'on a affecté d'oublier que l'auteur l'avait même annoncé sous le titre modeste de *Folie*.

Les officiers d'un régiment de dragons font séjour à Saverne; ils regrettent de ne pas être à Strasbourg, où le carnaval leur offrirait les moyens de faire mainte folie; tous ne sont pourtant pas à plaindre, car l'un d'eux, le capitaine Doricourt, possède sa jeune épouse qui, sous les habits d'un jockey, est venue passer quelques jours auprès de lui. L'hôtesse informe ces Messieurs qu'une entrevue importante doit avoir lieu dans son auberge. M. Desécarts, secrétaire-perpétuel de l'Athénée de Landau, doit y rencontrer Mlle Benoît de Strasbourg, qui viendra escortée de toute sa famille au-devant du bel-esprit qu'elle doit épouser. Les officiers, apprenant que Desécarts ne connaît pas sa future, projettent de représenter la famille toute entière; l'un d'eux jouera le rôle du père sensible, l'autre celui de la mère tendre et nerveuse; le capitaine Doricourt passera pour l'oncle, professeur au Lycée de Strasbourg; il a de plus que ses camarades une vengeance à exercer contre Desécarts, qui s'est permis de chansonner Mme Doricourt qui habite une terre aux environs de Landau. Nos fous partent pour se déguiser: mais le complot a été entendu par le nouveau colonel du régiment qui, voulant connaître les officiers qu'il doit commander, forme le projet non moins extravagant de prendre un rôle dans cette mascarade. A peine nos acteurs sont-ils revêtus de leurs habits de caractère, qu'on annonce M. Desécarts. La jeune personne, pour se moquer de lui, et l'effrayer sur l'hymen projetté, montre de grandes dispositions à la coquetterie, et finit par déclarer qu'elle ne peut se passer de la société de son petit cousin Charles; mais rien n'émeut M. Desécarts, un secrétaire d'Athénée doit avoir de la philosophie. Alors le professeur demande un entretien particulier avec

le futur; à peine sont-ils seuls que celui-ci, au moyen d'une fausse confidence, intrigue Doricourt lui-même au sujet de sa femme, et le mystificateur devient mystifié. Paraît ensuite le petit cousin Charles, enfant de cinq pieds six pouces, qui vient déclarer à M. Desécarts qu'il adore sa cousine, et qu'avant de l'épouser, il faut se couper la gorge avec lui; cette clause devrait tempérer l'ardeur du provincial, mais par malheur il est né taquin; il faut donc se battre; les rivaux se mettent en garde, mais tout en faisant semblant d'avoir peur, le prétendu secrétaire de l'Athénée désarme l'officier de dragons. Au bruit du combat, les camarades, l'hôtesse sont accourus. Dans ce moment un domestique annonce que la voiture de M. le baron de Saint-Eugène est prête, et nos étourdis reconnaissent leur nouveau colonel.

Ce petit acte est gai; le dialogue est semé de mots heureux, et dont plusieurs seraient bien placés dans une comédie; la scène du capitaine Doricourt a particulièrement amusé; on aime à voir le trompeur trompé. Celle où le cousin Charles est désarmé est aussi très-comique, et d'autant mieux en situation que le colonel est vainqueur, et que l'officier de dragons n'est vaincu que par son supérieur. La pièce est de M. Bouilly, l'un de nos auteurs les plus féconds; il est connu pour entendre parfaitement la scène, et l'on retrouve ce talent jusque dans cette folie de carnaval.

La musique est le coup d'essai de M. Aubert, et ce coup d'essai est d'un heureux augure; on y trouve souvent du chant, jamais de bruit.

Le Cimetière du Parnasse, et *Cadet Roussel Esturgeon*. — Le premier de ces deux ouvrages est, à ce qu'on m'a assuré, la parodie de Tippoo-Saëb, dans laquelle les auteurs ont distribué de petites méchancetés à vingt ou trente confrères, dont les ouvrages ont été représentés sur différens théâtres depuis plus d'un an. Pour s'armer ainsi contre tant de gens qui tous ont fait preuve de talent, pour se constituer les régens du Parnasse, il faut avoir un nom, il faut avoir consacré sa mission par des succès; mais il n'en est pas de même ici. Tous nos lecteurs connaîtraient les auteurs que l'on a voulu maltraiter dans la parodie, si nous voulions les nommer; mais si je dis que cette prétendue parodie ou plutôt cette satire en action, est de MM. Theaulon et Dartois, on me demandera quels sont ces deux Messieurs. En vain j'ajouterai qu'ils ont, à eux deux, pro-

duit deux ou trois vaudevilles; on me répondra qu'il faut des titres plus sérieux pour s'ériger en grands pénitenciers de la littérature. C'était bon autrefois, mais nous avons changé tout cela.

Cadet Roussel Esturgeon, représenté sur le théâtre des Variétés, est une véritable parade de carnaval, mais une parade pleine de gaîté, de folie. Il est plus difficile qu'on ne pense de faire rire. Il faut voir Brunet en esturgeon, et Pottier en bailli; ces deux acteurs rivalisent de talent et de zèle; c'est à qui des deux sera le plus comique, et le public profite de cette heureuse rivalité qui double ses plaisirs.

B.

SOCIÉTÉS SAVANTES.

Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, à Châlons.

Voici les sujets de prix et d'encouragement que la Société propose pour les années 1813 et 1814.

La Société avait proposé, deux ans de suite, pour sujet de prix cette question :

« Quels seraient les meilleurs systèmes d'irrigation à introduire dans le département de la Marne, suivant la nature et la situation des différens sols ? »

Deux Mémoires lui ont été adressés, l'un l'année dernière, l'autre cette année. Ils portent l'un et l'autre pour épigraphe : *De l'eau et des engrais peuvent améliorer le sol des plaines du département de la Marne*. Mais comme ils n'éclaircissent pas suffisamment la question, la Société n'a pas cru devoir décerner le prix : seulement elle accorde une mention honorable à l'auteur de ces deux Mémoires, dont quelques observations pourraient amener des résultats avantageux. Elle retire ce sujet du concours.

La Société avait aussi proposé pour sujet de prix, la question suivante :

« Quels seraient les moyens d'accroître, dans le département de la Marne, la fabrication de ses chanvres, dont la majeure partie s'exporte brute ? Quels genres de fabrication seraient les plus avantageux ? »

Aucun des Mémoires envoyés n'a rempli le vœu de la Société : il en est un néanmoins qui lui a paru mériter une attention particulière. Ce Mémoire a pour épigraphe : *Fils, tissure, cordages*. L'auteur

ffite sur chacune de ces parties des observations intéressantes : seulement on aurait désiré plus de développement et de méthode.

Convaincue qu'il serait très-avantageux au département de la Marne, renommé pour la quantité et la qualité de ses chanvres, d'y voir multiplier les fabriques en ce genre, et ne désespérant pas d'obtenir une solution complète, la Société juge à propos de renouveler la même question : elle double le prix qui sera une médaille d'or de quatre cents francs.

Elle invite les auteurs à développer leurs idées sur les divers moyens qui peuvent tendre au perfectionnement, soit des fils, soit de la tissure, soit de la corderie; sur ceux qui seraient propres à multiplier le nombre des fileuses et des fabricans isolés; à provoquer et à faciliter l'établissement de grandes fabriques, et à favoriser l'écoulement de leurs produits. Ils auront par conséquent à suivre, d'une manière distincte, le développement de chacune des branches d'industrie dont le chanvre est la matière première.

La Société décernera également, en 1813, deux prix d'encouragement, l'un au médecin ou chirurgien qui justifiera avoir vacciné le plus grand nombre d'individus dans le département, depuis le 1er janvier 1812, jusqu'au 1er juillet 1813;

L'autre, à la personne qui sera parvenue, par les procédés les plus économiques, à épurer l'huile de navette du département de la Marne, et à la rendre propre au même éclairage que celle de Flandres, connue sous le nom d'huile de Colza, épurée à *Quinquets*.

Les concurrens feront connaître à la Société leurs procédés, et le prix comparatif de l'huile ordinaire et de leur huile épurée, dont ils lui feront passer, avant le 1er juillet prochain, un échantillon d'un litre ou environ.

Le prix sera adjugé, toutes choses égales, à celui qui aura opéré sur une plus grande quantité d'huile de navette; et cette quantité ne pourra être moindre de 500 kilogr.

La Société décernera en 1814 une médaille d'or de deux cents francs, à l'auteur qui aura le mieux traité cette question :

« Déterminer approximativement l'importance du débouché qu'offraient à la vente des laines en France, il y a un demi-siècle, la fabrication et l'usage des tentures et tapisseries d'étoffes dans toutes les classes de la société. Exposer et déterminer pareillement la diminution progressive qu'a éprouvée ce débouché par suite de la faveur et de l'usage presque général des papiers peints employés comme tentures des appartemens. Comparer analytiquement, et sous tous les points de vue, ces deux branches d'industrie; et, si la première

est reconnue digne d'un très-grand intérêt sous les rapports essentiels de l'agriculture, du commerce, de l'économie publique et privée, et même des arts du dessin, présenter les moyens d'encouragement propres à la relever et à la faire prospérer dans la mesure de l'intérêt général le mieux entendu. ».

La Société décernera, pour la même année 1814, un prix d'encouragement à la personne qui aura le mieux fait connaître l'insecte qui, vivant sur le Pin (*pinus silvestris*), en corrode et en fait périr les pousses de l'année, et aura indiqué les moyens de préserver des ravages de cet insecte un arbre qui se multiplie si utilement dans le département de la Marne.

Les Mémoires et les renseignemens devront être parvenus, francs de port, au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 1er juillet de l'année à laquelle ils appartiendront. Aux Mémoires sera joint un billet cacheté contenant, avec le nom et l'adresse de l'auteur, une épigraphe ou sentence qui sera mise aussi à la tête des ouvrages envoyés au Concours.

La Société des sciences, belles-lettres et arts de Mâcon, avait mis au concours, pour l'année 1812, cette question :

« Les anciens avaient-ils des établissemens publics en faveur des » indigens, des enfans orphelins ou abandonnés, des malades et des » militaires blessés ? Et, s'ils n'en avaient pas, qu'est-ce qui en » tenait lieu ? »

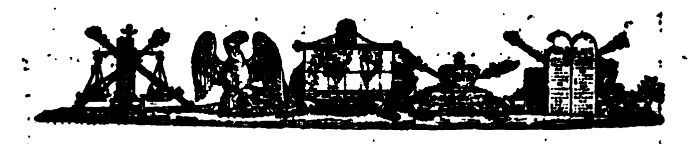
Le Mémoire no 2 fut couronné; mais le billet cacheté annexé à ce Mémoire, ne portant que des lettres initiales, la Société n'avait su à qui l'attribuer. Seulement elle avait jugé qu'il était l'ouvrage de deux coopérateurs, par cette épigraphe :

Melius est duos esse quàm unum; habent enim emolumentum societatis suæ; si unus ceciderit, ab altero fulcietur.

Ecclesiast., cap. IV, § 9.

Elle vient enfin de percer le voile de l'anonyme et de découvrir que les auteurs sont M. le baron Percy, commandant de la Légion d'honneur, chirurgien-inspecteur-général des armées françaises, etc., et M. Willaume, membre de la Légion d'honneur, chevalier du Mérite civil de Wurtemberg, chirurgien en chef d'armée, etc.

L'un et l'autre, en acceptant la palme académique, ont prié la Société de consacrer la valeur numéraire du prix à un acte de bienfaisance dans la ville de Mâcon. On ne saurait faire un plus noble usage du fruit de l'étude et du talent : il est à présumer que les auteurs publieront leur Mémoire, qui ne peut être que très-curieux et très-intéressant, si on en juge par le savoir et l'érudition dont ils ont donné d'honorables preuves dans plus d'une occasion.



POLITIQUE.

Les nouvelles de Turquie font connaître que les affaires des Serviens touchent à leur fin. Une amnistie générale va être publiée avec solennité. Les troupes Bosniaques sont rentrées dans l'intérieur des pays. Le nouveau pacha a été reçu à Belgrade. Celui de Widdin négocie pour se soumettre. Les hostilités entre ce pacha et les troupes ottomanes ont cessé : pendant ce tems les Turcs augmentent considérablement leurs forces sur les bords du Danube : on prétend que ces mouvemens recommencent à donner des inquiétudes aux Russes.

Les derniers éprouvent un terrible fléau dans une de leurs possessions les plus importantes. Odessa et son territoire ont été en proie à la peste ; malgré l'extrême rigueur du froid qui s'est maintenu de 16 à 22 degrés, les pertes ont été très-considérables. Cependant, aux dernières nouvelles, les communications commençaient à se rétablir sans résultats fâcheux. Les médecins de Vienne prétendent qu'à Constantinople, où le même fléau a enlevé une quantité immense d'individus, ceux qui avaient été vaccinés ont été à l'abri de la maladie, qu'un médecin italien a fait sur lui-même la courageuse expérience de ce préservatif en s'inoculant la peste, sans qu'elle se soit développée.

Les nouvelles d'Allemagne n'offrent toujours aucune nouvelle politique : elles continuent à annoncer le passage successif des troupes françaises qui traversent ce territoire pour se rendre aux points qui leur sont indiqués, sur l'Elbe et sur l'Oder. On n'a connaissance d'aucun mouvement régulier de l'armée russe, et l'on écrit de Berlin que les troupes légères qui s'étaient en petit nombre hasardées à passer l'Oder, se sont hâtées de se replier. Les lettres de Saxe, de Westphalie, de Bavière et de Wurtemberg, ne parlent que de la prompte exécution des ordres donnés par les souverains de ces pays pour porter leurs contingens au grand complet de guerre.

Les journaux anglais n'ont pas en ce moment d'aliment plus piquant pour la curiosité et la malignité publique que les discussions auxquelles la lettre de la princesse de Galles

a donné lieu. S. A. R. a adressé une nouvelle lettre à l'orateur de la chambre des communes, et elle y a été lue publiquement. La princesse réclame hautement un examen légal de ses griefs, et récuse le conseil privé qui s'est occupé de cette affaire.

Les réclamations des catholiques, tant de fois et si vainement présentées, ont acquis tant de poids des circonstances actuelles, et l'on sent si généralement en Angleterre la nécessité de ne pas augmenter les embarras du ministère par les soins et la surveillance qu'exigeraient des dissentions intérieures, qu'enfin, au sein de la chambre des communes, et conformément à la motion de M. Grattan, un comité sera formé pour s'occuper de ces réclamations. Les affaires relatives à la compagnie des Indes et à son privilège ne sont pas encore terminées.

Le *Moniteur* a publié des lettres adressées par les généraux Reille, commandant l'armée de Portugal, et Derlon, commandant l'armée du centre en Espagne, à S. Exc. le ministre de la guerre. Ces lettres annoncent de grands avantages remportés sur divers points par les troupes de S. M., sur les Guerillas et les troupes de l'armée de Gallice. Les généraux Vichery, Foy, Boyer ont exécuté les ordres donnés avec la plus grande intelligence. Diverses bandes ont été détruites, et on a fait des prises considérables, utiles spécialement à la remonte de la cavalerie. Ces affaires sont sur-tout un bienfait pour les provinces qu'elles délivrent de la présence des insurgés, et où elles ramènent avec l'obéissance aux lois le calme et la sécurité sous la protection des troupes françaises. Voici la première de ces lettres, et celle qui contient le fait le plus important.

Madrid, le 10 février 1813.

Monseigneur, le général Vichéry, commandant dans la province de Guadalaxara, les 16e régiment d'infanterie légère, 8e de ligne, royal étranger, et 19e de dragons, s'étant mis en marche de Guadalaxara, le 29 janvier, avec environ 2300 hommes d'infanterie et 200 chevaux, pour se porter sur Siguenza, où se trouvaient les établissemens de l'Empecinado, son artillerie et le bataillon des volontaires de Madrid, est arrivé à Siguenza le 30 au matin. Les troupes ennemies ayant eu connaissance de son mouvement, avaient évacué cette ville, mais n'ayant pas eu le tems d'enlever les effets qui s'y trouvaient, le général Vichery y a pris environ 3000 fusils, détruit tous les ateliers,

et s'étant mis, le 1[er] février, à la poursuite du corps ennemi, il l'a joint près de Medina-Celi. Dans une affaire très-vive qu'il a eue sous cette ville, il a pris le bataillon des volontaires de Madrid, fort d'environ 1000 hommes; un grand nombre fut tué, et près de 600, dont 29 officiers, viennent d'être amenés à Madrid. Après cette affaire avantageuse, le général Vichery voulant revenir à Guadalaxara, pour y ramener ses prisonniers, a été, le 30 février, attaqué près de Siguenza par tout le corps de l'Empecinado, auquel s'étaient joints ceux d'Avril et de Saornill, et qui portait les forces ennemies à plus de 3000 hommes d'infanterie, et 1000 de cavalerie. Le général Vichery, embarrassé par le nombre de ses prisonniers, ne voulait pas engager une affaire générale; mais comme l'ennemi occupait en force une position qui commandait la route qu'il devait suivre, il la fit enlever et occuper par le 16[e] léger, qui l'attaqua de front, et par le régiment de royal étranger, qui dirigea son attaque par la gauche de l'ennemi et lui fit éprouver une très-grande perte. Dans cette affaire nous prîmes à l'ennemi un drapeau appartenant au bataillon de Guadalaxara, une cinquantaine de soldats, et on lui tua un bon nombre d'hommes. Le général Vichery, s'étant emparé de la position qui pouvait protéger son mouvement, l'opéra, faisant couvrir sa marche par le 2[e] de ligne qui la soutint avec une grande valeur, forçant l'ennemi à rétrograder toutes les fois qu'il s'approchait trop près, et rentra à Guadalaxara, le 5 février, après une expédition de quelques jours, pendant laquelle il a fait éprouver à l'ennemi une perte de plus de 1200 hommes, pris 3000 fusils, et détruit tous les ateliers de Siguenza. Dans ces affaires, le général Vichery, dont on ne saurait trop faire l'éloge pour son courage, son dévouement et ses talens, a eu le bras traversé d'une balle. Il se loue des troupes employées sous ses ordres, et particulièrement du brave 19[e] de dragons, commandé par le major Bessode, qui, à l'affaire du 1[er], a rendu les plus grands services. Le drapeau du bataillon des volontaires de Madrid a été pris par le maréchal-des-logis Louis Forser.

Signé, le général comte D'ERLON.

MM. les conseillers-d'état Molé, Begouen et Louis, orateurs du Gouvernement, ont présenté, le jeudi 11, au Corps-Législatif, le budjet des finances pour l'an 1813. M. Molé a porté la parole; il a établi comme cause de la

prospérité toujours croissante de l'état des finances de l'Empire, le système actuellement suivi, l'ordre qui règne dans toutes les parties de l'administration, la publicité annuelle donnée sur l'emploi des deniers publics. Les circonstances extraordinaires dans lesquelles nous nous trouvons, exigeant un très-grand déploiement de forces, occasionnent un surcroît de dépenses. Nous n'aurons pas recours, comme l'Angleterre, à des emprunts, à du papier-monnaie, à une élévation démesurée des contributions. La vente de ce qui restait de disponible sur les biens communaux remplira de beaucoup au-delà les sommes nécessaires pour les exercices arriérés et celui de la présente année. Aucun des grands travaux commencés ne sera ralenti; aucun établissement utile ne sera retardé; aucune réduction, aucune économie à cet égard ne sera nécessaire. M. le comte Molé n'a rien voulu ajouter, sous ce rapport, au tableau présenté par S. Exc. le ministre de l'intérieur, et il a terminé par ce beau mouvement qui a produit la sensation la plus vive : « Si un homme du tems des Médicis ou de Louis XIV, a-t-il dit, revenait sur la terre, et qu'il demandât combien de règnes heureux, combien d'années de paix il a fallu pour opérer tant de prodiges, quel étonnement serait le sien lorsqu'on lui ferait cette réponse : *Il a suffi de douze ans de guerre et d'un seul homme !* »

Voici le texte du projet de loi.

TITRE PREMIER. — *De l'aliénation de quelques parties des biens des communes.*

Art. 1er. Les biens ruraux, maisons et usines possédés par les communes sont cédés à la caisse d'amortissement, qui en percevra les revenus à partir du 1er janvier 1813.

2. Sont exceptés les bois, les biens communaux proprement dits, tels que pâtis, pâturages, tourbières et autres dont les habitans jouissent en commun, ainsi que les halles, marchés, promenades et emplacemens utiles pour la salubrité ou l'agrément.

Sont également exceptés les églises, les casernes, les hôtels de ville, les salles de spectacles et autres édifices que possèdent les communes et qui sont affectés à un service public.

En cas de difficulté entre les municipalités et la régie des domaines, il sera sursis par elle à la prise de posses-

sion des articles réclamés, et statué par le préfet, sauf le pourvoi au conseil.

3. Les communes recevront en inscriptions, cinq pour cent, une rente proportionnée au revenu net des biens cédés, d'après la fixation qui en sera déterminée par un arrêt du conseil.

4. La régie de l'enregistrement prendra possession, au nom de la caisse d'amortissement, des biens cédés par l'article 1er, et ils seront mis en vente devant les préfets, et à la diligence des préposés de la régie, en la forme ordinaire, sur une première mise à prix de vingt fois le revenu pour les biens ruraux, et de quinze fois pour les maisons et usines. Le prix des adjudications sera payable, un sixième comptant, un second sixième dans les trois mois de l'adjudication, et les deux autres tiers d'année en année, à compter de l'échéance du premier terme, avec intérêt à cinq pour cent par an, tant du second sixième que des deux autres tiers, à partir du jour de l'adjudication.

5. La régie versera les revenus jusqu'à la vente et le prix des adjudications, ainsi que les intérêts, à la caisse d'amortissement, qui réservera cinq millions pour le fonds d'amortissement créé par l'article 8, et fournira au trésor impérial jusqu'à concurrence de deux cent trente-deux millions cinq cent mille francs, pour le service des exercices 1811, 1812 et 1813.

Sur le surplus, elle emploiera en achat de cinq pour cent, la somme nécessaire pour être en mesure de remplir la disposition de l'article 3.

6. La caisse d'amortissement paiera à chaque commune l'équivalent du revenu net dont elle aurait joui en 1813, d'après la fixation déterminée par un arrêt du conseil.

Les créanciers qui auront des hypothèques sur des biens compris dans la cession, auront le droit de transférer leurs hypothèques sur les autres biens qui restent à la commune; et en prenant cette inscription avant le 1er janvier 1814, ils conserveront leur rang d'hypothèque.

A défaut d'autres biens restans à la commune, la rente assurée par l'article 3, et les autres revenus de la commune sont spécialement affectés à ces créanciers.

TITRE II. — *De la liquidation des exercices* 1809 *et antérieurs.*

7. Tout ce qui reste dû pour les exercices 1809 et antérieurs, jusques et compris l'an 9 (1801), sera inscrit au

grand-livre de la dette publique. A cet effet, un crédit d'un million de rente est mis à la disposition du ministre des finances.

8. Il sera procédé à l'amortissement de la nouvelle rente d'un million, conformément à l'article 14 de la loi des finances du 15 juillet 1811. Les moyens d'amortissement réglés par cette loi, sont augmentés, 1° d'un capital de cinq millions à prélever sur le produit des biens désignés au titre précédent; 2° des arrérages des rentes non réclamés, après cinq ans révolus, dont le paiement sera fait par le trésor impérial à la caisse d'amortissement.

TITRE III. — *De l'exercice de* 1810.

9. Le budjet de l'exercice 1810 est définitivement réglé en recette à la somme de sept cent quatre-vingt-cinq millions soixante mille quatre cent quarante-trois francs, et en dépense à pareille somme, conformément aux états A et B annexés à la présente loi.

TITRE IV. — *De l'exercice de* 1811.

10. Le budjet de l'exercice 1811 est réglé en recette à la somme d'un milliard, et en dépense à pareille somme, conformément aux états C et D annexés à la présente loi.

TITRE V. — *De l'exercice* 1812.

11. Le budjet de l'exercice 1812 est réglé en recette à la somme d'un milliard trente millions, et en dépense à la même somme, conformément aux états E et F ci-annexés.

TITRE VI. — *De l'exercice* 1813.

12. Le budjet de l'exercice 1813 est réglé en recette à la somme d'un milliard cent cinquante millions, et en dépense à la même somme, conformément aux états G et H annexés à la présente loi.

TITRE VII. — *Des perceptions de la régie des droits réunis.*

13. Les droits dont la perception est confiée à la régie des droits réunis, continueront à être perçus conformément aux tarifs actuels.

TITRE VIII. — *Disposition relative au cadastre.*

14. L'article 33 de la loi du 15 septembre 1807, portant que la masse des contingens actuels, pour la contribution foncière des communes composant un canton définitivement cadastré, sera répartie entr'elles au prorata de leur allivrement cadastral, est applicable à tous les cantons cadastrés d'un même département. En conséquence, le

masse des contingens actuels de ces cantons sera répartie entr'eux, à partir de 1814, au prorata de leur allivrement cadastral réuni.

La discussion de ce projet de loi a été indiquée au 20 mars.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice se sont rendus, le 6 de ce mois, à une heure un quart, à l'hôtel des Invalides. La voiture de LL. MM. était précédée et suivie de plusieurs voitures de la cour, dans lesquelles étaient des dames d'honneur de S. M. l'Impératrice et autres personnes de distinction. LL. MM. ont été reçues par S. Exc. le ministre de la guerre, par M. le maréchal Serrurier, l'état-major, etc.

S. M. a fait la revue de l'état-major et de tous les officiers et soldats.

LL. MM. se sont rendues dans l'église, où l'on a chanté un *Te Deum*. Elles ont ensuite visité l'infirmerie, la boulangerie, la lingerie, la bibliothèque, le dépôt des plans; elles ont assisté au dîner de MM. les officiers.

S. M. a accordé un grand nombre de croix de la Légion-d'Honneur à l'état-major, aux officiers et soldats. La joie éclatait dans les regards de ces braves invalides, à qui il ne reste qu'un regret, celui de ne pouvoir plus suivre leur auguste souverain au champ d'honneur; ils garderont éternellement le souvenir des marques d'intérêt que LL. MM. ont daigné leur accorder.

Les acclamations long-tems répétées de *vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Roi de Rome!* se sont fait entendre dans l'intérieur de l'hôtel ainsi qu'au-dehors, à l'arrivée et au retour de LL. MM. au palais des Tuileries, qui a eu lieu à quatre heures.

Des salves d'artillerie ont annoncé l'arrivée et la sortie de LL. MM.

LL. MM. sont parties depuis quelques jours pour Trianon. Leur retour est regardé comme très-prochain.

S....

ANNONCES.

Jurisprudence sur la capacité personnelle et sur l'effet des contrats des femmes mariées, ou ayant des biens situés tant dans les ci-devant pays de droit civil, que dans quelques coutumes, principalement dans la ci-devant Normandie, avant et depuis la loi du 17 nivose

an II (6 janvier 1794); par J. B. M. Robert, ancien avocat au ci-devant parlement de Rouen, avocat à la cour impériale de Paris. Ouvrage dédié à M. le baron Séguier, commandant la Légion-d'Honneur, maître des requêtes au conseil-d'état, et premier président de la cour impériale de Paris. Un vol. in-8° de 600 pages. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 c. franc de port. Chez Arthus-Bertrand, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; et P. Gueffier, imprimeur-libraire, rue du Foin-Saint-Jacques, n° 18.

L'Hermite de la Chaussée-d'Antin, ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du dix-neuvième siècle. Deux vol. in-12. Prix, 7 fr. 25 c., et 8 fr. 30 c. franc de port. Le même, in-8°. Prix, 10 fr., et 12 fr. franc de port. Chez Pillet, imprimeur-libraire, rue Christine, n° 5.

Avis aux anciens abonnés de la Décade philosophique, politique et littéraire.

Un littérateur se dispose à publier, en deux volumes in-8°, une Table de ce Journal, divisée en deux parties, l'une politique et l'autre littéraire. Cette Table a le double avantage d'offrir l'ordre méthodique et alphabétique pour les ouvrages, et l'ordre alphabétique pour les noms des auteurs avec des numéros qui renvoyent aux ouvrages.

Le prix des deux volumes sera de 12 francs.

On souscrit, en attendant, chez D. Colas, imprimeur du *Mercure*, et libraire, rue du Vieux-Colombier, n° 26.

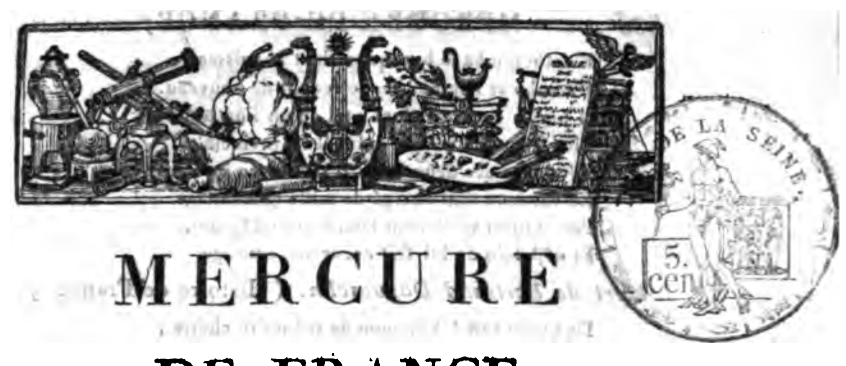
Quand le nombre des souscripteurs sera suffisant, on commencera l'impression des deux volumes.

Le Mercure de France paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le Mercure Étranger paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCIX. — *Samedi 20 Mars 1813.*

POÉSIE.

Divers traits de l'histoire ancienne et de l'histoire moderne, mis en vers par C. Eugène Gossuin, *auditeur au Conseil-d'Etat.*

Trait de courage de Cynégire, *à la bataille de Marathon.*
(Histoire grecque.)

Des bataillons persans la multitude immense,
Sûre de la victoire, avec orgueil s'avance;
Mais dans un défilé l'ennemi les attend,
Et contre sa valeur leur nombre est impuissant.
En vain d'un rang qui tombe un autre prend la place,
Au nombre renaissant le courage fait face.
Ils fuient.... Jusqu'à leur flotte en foule repoussés,
Ils tombent en courant, l'un sur l'autre entassés.
Un navire partait : ô ciel! comment décrire
L'héroïque action du vaillant Cynégire?
Fatigué du combat dont il sortait vainqueur,
L'espoir de vaincre encor ranime son ardeur.
Il s'élance au vaisseau, d'une main il l'arrête;
De l'autre, il soutient seul l'effort de la tempête.

Bientôt tombe le bras qui retient le vaisseau,
Il tombe et l'autre bras le retient de nouveau.
Il tombe encore : alors, tel qu'un lion terrible,
Plus il semble vaincu, plus il est invincible.
Dépourvu des deux bras, il tient avec ses dents
Le vaisseau tout chargé de mille combattans.
Par sa mort seulement l'ennemi se dégage,
Et déjà loin de lui fuit encor son courage.

Mort de Bertrand Duguesclin. (Histoire de France.)

Duguesclin ! à ce nom de mémoire chérie,
S'éveillent aussitôt la Gloire et la Patrie.
Duguesclin ! que son nom est beau pour les Français !
Tous les jours de sa vie ont été des succès.
La mort, qui détruit tout, accrut encor sa gloire;
Après lui, son nom seul enfanta la victoire.
Les Anglais assiégés, pressés et sans secours,
Pour se rendre au vainqueur, imploraient quelques jours.
Duguesclin que jamais n'ébranla la Fortune,
Dans ses faveurs, l'écueil de toute ame commune,
Respectait l'ennemi qui tombe à ses genoux,
Ecoute la prière et suspend son courroux.
Mais au sein de la trève, un fièvre cruelle,
Vient frapper ce héros d'une atteinte mortelle.
Il le sait et regarde approcher le trépas,
Comme il a vu son sang couler dans les combats.
Tranquille, il dit aux siens que sa mort semble abattre :
« Amis ! sans Duguesclin il vous faudra combattre,
» Il vous reste Clisson ; ce héros, après moi,
» Saura bien soutenir l'honneur de notre roi.
» Ce que j'ai commencé, que mon ami l'achève ;
» Pour vaincre les Anglais, je lui laisse le glaive
» Dont le prince honora mon bras long-tems heureux ;
» Le remettre à Clisson, c'est prévenir vos vœux.
» Il devient votre chef, il va prendre ma place,
» Mais avant de mourir je demande une grace :
» Soldats ! vous allez vaincre en suivant ce héros,
» La guerre offre la gloire, écartez-en les maux.
» Chateauneuf de Randon en vos mains doit se rendre,
» De votre général ne troublez point la cendre ;
» Que des Anglais vaincus les jours soient respectés ;
» Que l'habitant soumis, sur la foi des traités,

» Croie en chaque soldat ne rencontrer qu'un frère ;
» Loin d'agraver leurs maux, partagez leur misère.
» Sans la vertu, soldats, que peut être l'honneur ?
» Et sans l'humanité qu'est-ce que la valeur ?
» Il n'est point de forfait que le devoir excuse ;
» Ecoutez la raison, si l'honneur vous abuse.
» Vous allez triompher, et je mourrai content,
» Si vous suivez la voix de Duguesclin mourant :
» En soumettant la force, épargnez la faiblesse ;
» Respectez les enfans, les femmes, la vieillesse ;
» Sans arme et sans défense, ils vous tendent les mains,
» Soyez-en les vainqueurs et non les assassins. »
A ces mots que souvent la vertu lui fit dire,
Au sein de la vertu le grand Gueselin expire.
Tout le camp est en pleurs : dans cet instant fatal
Le soldat perd l'espoir avec son général ;
Pour la première fois il ressent des alarmes ;
La trève va cesser, il ne court point aux armes ;
De son chef qui n'est plus, il cherche le tombeau,
Et tout prêt d'y mourir y plante son drapeau.
Il attend le signal et l'ennemi le donne,
Les traités sont rompus et la trompette sonne.
Aussitôt se déploie, à la face du camp,
Toute la garnison dans un ordre effrayant.
Tandis que des deux parts règne un morne silence,
Le gouverneur anglais vers le tombeau s'avance :
« Bertrand n'est plus, dit-il, mais fidèle à l'honneur,
» Je viens me rendre à lui comme à mon seul vainqueur.
» Français, cette victoire est un dernier hommage
» Que nos bras invaincus rendent à son courage.
» Il avait notre foi : si ce héros n'est plus,
» Il conserve sur nous l'empire des vertus. »
Il dit et sur la tombe il pose son épée,
Des pleurs d'un ennemi si noblement trempée !

ÉNIGME.

Je ne me cite pas au nombre des merveilles ;
Mais je n'en ai pas moins trois pieds et trois oreilles ;
Je suis manchot, et dans mon ventre
Lecteur, il entre

Des morceaux enflammés, ardens,
Que je digère en peu de tems.
Un frère mien avale aussi la brique,
Mais de la digérer il n'a pas la rubrique,
Et telle qu'il la prend,
Telle aussi mon frère la rend.

S........

LOGOGRIPHE

Pris en sens droit, je suis un Empire africain,
Et dans un sens contraire un adverbe latin.

V. B. (d'Agen.)

CHARADE.

L'ANGLETERRE, la Hollande,
La Bretagne, l'Islande,
Trouvent dans mon premier
Leur or et leur cellier;
Constante à son ouvrage,
Toute fillette sage,
Avant de se coucher,
Doit remplir mon dernier.
Janvier, quand il ramène
L'époque des étrennes,
Mon entier tous les ans
Trouve des partisans.

V. B. (d'Agen.)

---

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE
insérés dans le dernier Numéro.

Le mot de l'Enigme est *Iris*.

Celui du Logogriphe est *Papier*, dans lequel on trouve : *Api*, *pape*, *pie*, *air*, *are*, *Rap*, *pair*, *rape*.

Celui de la Charade est *Poupin*.



SCIENCES ET ARTS.

DES MALADIES AIGUES DES FEMMES EN COUCHE ; par RENÉ-GEORGES GASTELLIER, docteur-médecin licencié en droit, membre d'un grand nombre de Sociétés savantes. — A Paris, chez *Crapart*, libraire, rue du Jardinet, nº 10 ; et chez *Lenormant*, libraire, rue de Seine, nº 8.

L'on a souvent dit et chacun se plaît à répéter jusqu'à la nausée, que la médecine n'a point suivi les progrès des diverses sciences physiques ; que les médecins des siècles modernes n'ont rien fait pour elle, rien ajouté aux sublimes travaux du grand Hippocrate. On veut que ce prince de la médecine ait tout dit, tout connu ; que dans ses œuvres se trouvent les germes de toutes les connaissances médicales, de toutes les découvertes des siècles modernes. Les fauteurs de cette opinion déjà surannée, poussent même leur réprobation contre tout ce qui sort de la plume de nos nouveaux Esculapes, jusqu'à penser qu'on ferait un acte méritoire en livrant tous leurs écrits à l'oubli ou même aux flammes. Cette singulière partialité ne peut être que le résultat de l'ignorance où se trouvent quelques personnes relativement aux travaux de la médecine de nos jours, peut-être même encore un effet de la prévention, de cette vieille habitude attachée à l'espèce humaine, et qui ne voit rien de bien que dans le passé. *Laudator temporis acti.*

Hippocrate était sans doute un génie du premier ordre. Il pouvait dire de ses œuvres ce qu'Horace disait de ses écrits :

Exegi monumentum ære perennius.

Aucun médecin ne conteste ceci. Tous avouent même qu'on ne saurait faire de bonnes études médicales, sans

se pénétrer intimement des grands préceptes transmis par lui. Rien n'égale peut-être dans cette science le traité *De aëre, locis et aquis*; celui intitulé *Aphorismi*; ses *Liber primus et tertius epidemicorum*. Ces écrits sont des mines inépuisables, où l'on peut acquérir des connaissances profondes sur les objets qui y sont traités. C'est, en un mot, le bréviaire des médecins. Mais gardons nous bien de vouer à ces ouvrages un respect trop exclusif. Combien de grands hommes qui, s'ils marchent après lui, n'en sont pas moins regardés comme les oracles de l'art! Ressemblent-ils aux médecins de Molière, ces Galien, ces Arétée, Boerhaave, Sydenham, Baglivi, Sthall, Hoffmann, Morgagni, etc...., qui tour-à-tour ont fait retentir le monde de leur savoir, et dont les immortels écrits sont des flambeaux sans lesquels on ne trouverait en médecine qu'erreurs et obscurité? Il est d'autres hommes formés à l'école de ces grands modèles qui, s'ils n'ont pas leur célébrité, ont cependant encore de grands droits à la reconnaissance publique. Guidés par le désir d'être utiles à l'humanité, mus par une noble émulation, ils notent en silence les observations qui leur sont particulières; ils observent, épient la nature, et surprennent quelques-uns des secrets qu'elle cherche à dérober à leur attention. Animés toujours du même esprit, ils rassemblent les fruits de leur pénible travail, les comparent avec ceux de leurs devanciers ou de leurs contemporains, et en renversant de vieilles erreurs, ils donnent à la science un degré de certitude qu'elle n'avait point avant. De grands avantages résultent de ces travaux. Qui ne sait d'ailleurs que

> Du choc des sentimens et des opinions,
> La vérité jaillit et s'échappe en rayons?

C'est à M. Gastellier, l'un de ces habiles observateurs, l'un des praticiens les plus distingués de la capitale, que la médecine est redevable de l'excellent ouvrage que nous annonçons. Le sujet qu'il a choisi est un de ceux sur lequel les anciens ont laissé les notions les plus vagues. Il était réservé aux médecins du siècle passé et du nôtre

de nous laisser sur cet important article les écrits les plus remarquables. Parmi ceux-ci on distingue sur-tout ceux de Doucet, Doublet, White, Stoll, Johnson, Walter, Bichat, MM. Pinel, Chaussier, Gastellier, Laennec, etc.; plusieurs cependant y noient les faits dans toutes les subtilités d'un raisonnement alambiqué; dans des hypothèses qui déparent leurs ouvrages. Quelques autres prennent l'effet pour la cause, et *vice versâ*; d'où résultent aussi des opinions erronées, et une pratique timide et quelquefois mal assurée. M. Gastellier a voulu, au milieu de ces ténèbres, rechercher la vérité et la tirer tout-à-fait du cahos, où la retenaient tous les écarts de l'imagination déréglée de quelques-uns de ses confrères. Un excellent esprit, une pratique de quarante années, soit particulière, soit dans les hôpitaux, une instruction très-étendue, voilà les moyens dont il s'est servi pour arriver à ce but. Il discute avec une rare sagacité plusieurs points de la doctrine médicale sur les maladies des femmes en couche, et sur lesquels il règne encore beaucoup de dissidence parmi les médecins. M. Gastellier établit ces diverses questions : *Existe-t-il une fièvre puerpérale sui generis ?*

N'a-t-on pas confondu sous cette expression plusieurs maladies des femmes en couche, quelques fièvres déjà très-connues, mais seulement modifiées par le nouvel état où se trouvent alors toutes les femmes, ou par quelques autres circonstances ?

Les altérations, diverses déviations du lait ne sont-elles pas les causes de toutes ces affections, loin d'en être le résultat ?

M. Gastellier répond à la première question par la négative. Sur ce point tous les bons esprits sont d'accord avec lui.

La seule fièvre de lait paraît suivant lui réclamer ce titre. Ecoutons-le : « La fièvre improprement dite puer-
» pérale, est suivant nous la fièvre de lait; cette fièvre
» une fois prolongée, ou dégénérée par une infinité de
» causes physiques et morales, perd son nom; elle prend
» celui de son caractère particulier prononcé par la na-
» ture des symptômes; en effet l'ascension du lait dans

» les mamelles, qui est une crise salutaire déterminée
» par la nature en faveur des mères qui nourrissent leurs
» enfans, est souvent un dépôt ou un abcès laiteux
» pour celles qui ne nourrissent pas. Ce n'est point ce-
» pendant que les femmes qui nourrissent soient entiè-
» rement exemptes de ces sortes de dépôts, parce que,
» comme les autres, elles sont exposées aux mêmes in-
» fluences physiques et morales; mais elles y sont infi-
» niment moins sujettes lorsqu'il ne leur survient pas
» d'accidens qui y donnent lieu.

» La fièvre de lait, renfermée dans ses justes bornes,
» est un moyen d'élaboration, une véritable crise que
» la nature emploie pour porter les sucs nutritifs aux
» vaisseaux mammaires, qui se dilatent pour les recevoir;
» mais cette fièvre de lait prolongée et dégénérée sus-
» pend toutes les excrétions, la laiteuse comme les
» autres, et cette suppression donne à son tour de l'in-
» tensité à la fièvre de lait, qui alors change de caractère
» pour prendre celui de telle ou telle maladie; d'où il
» résulte qu'une substance, qu'une liqueur naguères
» douce, bienfaisante et nutritive, devient tout-à-coup
» une matière morbifique, un délétère qui, après avoir
» porté le trouble dans toutes les fonctions, finit par
» aller se déposer sur des organes plus ou moins essen-
» tiels à la vie. »

Les médecins applaudiront encore à la seconde pro-position de M. Gastellier. Elle est d'ailleurs démontrée par l'expérience et l'observation. Peut-être cependant lui reprochera-t-on de ne point admettre que l'inflammation du péritoine est une maladie fort fréquente à la suite des couches, et souvent une cause qui enlève une femme chérie à son époux, une bonne mère à ses enfans. Il ne l'a pas vue, dit-il, mais combien d'autres médecins ont eu le malheur de voir succomber des femmes nouvellement accouchées, par suite de l'influence de cette funeste maladie!

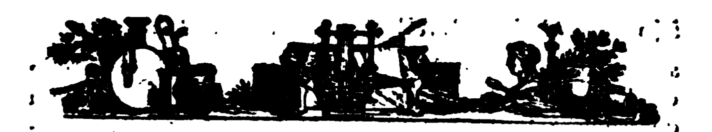
Les déviations du lait sont-elles l'effet ou la cause des diverses maladies qui sévissent contre les femmes accouchées depuis peu?

Voilà une de ces questions épineuses et subtiles qui diviseront long-tems les personnes qui s'occupent de l'art de guérir. Les *humoristes*, et M. Gastellier paraît se ranger sous leurs bannières, voient dans le lait une liqueur susceptible d'éprouver beaucoup d'altérations et de produire, par suite de son transport sur les organes, les affections les plus profondes comme les plus fâcheuses. Les *solidistes*, au contraire, répugnent à admettre ces altérations primitives des humeurs et ne voient dans ces maladies que des actions vitales dérangées, des spasmes, des inflammations ou de l'atonie dont les liqueurs animales se ressentent plus ou moins. Dans le premier système, le lait est quelquefois un ennemi perfide qu'on ne saurait trop redouter, un être qu'on doit poursuivre dans toutes les routes de la circulation et dans les cellules les plus profondes de l'organisation humaine. Dans le second, on ne voit en lui qu'une liqueur douce, incapable de nuire et qui suit constamment les irritations et les mouvemens des solides. Quel que soit le parti que l'on embrasse dans cette lutte médicale, les conséquences n'en sont point fâcheuses pour les malades. Ces opinions ne changent heureusement rien au traitement, et il est vrai de dire pour l'honneur des médecins et le repos des familles, que les *solidistes* comme les *humoristes* s'accordent presqu'en tout sur les règles du traitement. Nous ne saurions trop faire l'éloge de M. Gastellier pour les observations savantes qu'il a consignées dans son livre. Toutes annoncent un homme profondément versé dans l'art médical; lorsqu'il décrit une maladie, ce n'est qu'après l'avoir bien vue et analysée. Craint-il de laisser des doutes sur une question? il a recours à l'autorité des plus grands médecins, et ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on envisage son érudition et l'exactitude de ses recherches. Il signale aussi avec beaucoup de sagacié les erreurs funestes que commettent encore les personnes chargées du soin des femmes en couche. Qui n'a pas vu, nous dit-il, ces dernières enterrées presque toutes vivantes dans un lit hermétiquement fermé par ses rideaux, dans l'intention de provoquer une sueur abondante? Les portes,

les croisées, tout est exactement clos, et la malheureuse victime de l'ignorance et des préjugés, ne reçoit de lumière que le peu qui lui est fourni par une espèce de lampe sépulcrale placée dans la cheminée. Qui ne sait encore qu'on ne croit point devoir lui donner de linge blanc, comme si celui-ci portait avec lui un principe de dérangement fâcheux et même de mort? Des chemises mille fois imprégnées par des flots de sueurs, voilà les nobles vêtemens que la sottise lui accordait sans qu'il fût possible à la raison d'interposer son autorité. Delà des éruptions miliaires, des maladies inflammatoires, putrides, malignes, résultats constans d'une méthode aussi blâmable.

Si nous passons au style de M. Gastellier, nous le voyons partout clair, précis et quelquefois même élégant. Son ouvrage n'offre point à la lecture cette sécheresse que l'on reproche quelquefois avec raison aux livres des savans. L'occasion le lui permet-elle, tour-à-tour il cite Horace et Virgile, Juvénal et Sénèque, dont les meilleures maximes viennent servir comme de point d'appui à ses idées propres.

SALGUES, *médecin*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

NARCISSE DANS L'ÎLE DE VÉNUS, poëme en quatre chants; par MALFILATRE. — Un vol. in-18. — A Paris, chez l'Editeur, rue du Battoir, n° 13; *Arthus-Bertrand*, libraire, rue Hautefeuille, n° 23; *Delaunay*, libr., au Palais-Royal, galerie de bois, n° 243; *Poley*, libraire, rue du Bac, n° 46.

> LA faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré;
> S'il n'eût été qu'un sot, n'eût-il pas prospéré?

On peut regarder ces vers comme un hommage rendu au malheur et au génie : mais cette fleur cueillie au champ de la satire honorerait peu la tombe de Malfilâtre, sans le nom de Gilbert qui lui donne quelque lustre. Gilbert, dans sa colère poétique, plaidait sa cause autant que celle de Malfilâtre. L'auteur du poëme de *Narcisse* et celui de la *Satire du dix-huitième siècle*, eurent un double rapport, l'infortune et le talent. Leur genre de mort, sans être le même, fut aussi déplorable; leurs succès se fortifient et s'accroissent tous les jours. Gilbert, peu versé dans les langues mortes, se modela sur les illustres écrivains contemporains du siècle de Louis XIV; c'est dans les excellens ouvrages de l'auteur du *Lutrin* et de l'*Art Poétique*, et dans les belles Odes de J.-B. Rousseau, qu'il puisa son talent. Malfilâtre, idolâtre des anciens, s'était tellement naturalisé dans la terre classique, que sans la langue que parlait sa muse, on l'eût pris pour un poëte grec ou romain. On pourrait le comparer au statuaire enthousiaste qui détourne l'œil du modèle vivant, offert à ses yeux, pour interroger le marbre antique à qui l'art imprima l'immortalité.

Mais, dira-t-on, quel intérêt présente un sujet tel que celui d'Echo et Narcisse? quel attrait pouvait-il offrir à Malfilâtre?

Vénus forme une île peuplée d'adolescens des deux

sexes. Elle veut qu'avant qu'ils parviennent au temple de l'Amour, ils passent par celui de l'Amitié. La déesse leur donne pour guide le devin Tirésias, infortuné que Junon frappa de cécité en punition de son imprudence. Vénus ordonne au vieillard de lui raconter l'histoire de ses malheurs, histoire passablement graveleuse, et qui devrait alarmer la pudeur de Vénus même. Il obéit: la curieuse Echo prête l'oreille au travers d'un buisson, et ne perd pas un mot du récit de son père. Junon, ainsi que sa chaste sœur Diane, comme pour ne point aimer les curieux, métamorphose Echo en rocher et Narcisse en cette fleur qui a hérité de son nom. Il n'est certes rien là qui puisse vivement intéresser. Malfilâtre s'est laissé séduire par le prestige des descriptions qui se présentaient en foule à son imagination amoureuse du merveilleux. Il aspirait sans doute à la gloire de lutter avec Ovide, et de faire usage des richesses qu'il avait conquises sur l'antiquité. D'ailleurs ce sujet le transportait dans le beau site de la Grèce; il errait parmi les divinités mythologiques; il s'élançait, enfin, d'un monde créé, pour voyager dans un monde idéal. Eût-il été poëte, s'il eût résisté à des illusions qui font le charme de la poésie? Aussi plane-t-il constamment sur son sujet. Il commande à sa pensée qui lui sourit sans cesse. Il dispose, il ordonne; il semble que les muses s'empressent de lui cueillir les fleurs les plus fraîches et les plus variées, écloses dans leur domaine. Rien n'arrête son vol: comme il sait s'élever et descendre! Que de souplesse et de légèreté, de grâce et de force! Il marche l'égal de Virgile dans la description énergique et animée: témoin celle des deux serpens qui viennent assiéger à Samos l'autel de Junon, à l'instant où le fer du sacrificateur est prêt à tomber sur le front du taureau immolé à la déesse, description inimitable et que je citerais toute entière, sans les citations multipliées qu'on en a faites. Il est aussi passionné que Properce, aussi gracieux que Catulle, aussi tendre que Tibulle. Plus correct en général que Lafontaine, il me rappelle quelquefois la malicieuse naïveté du bonhomme. Ne croirait-on pas, dans les vers

qu'on va lire, entendre le conteur ingénieux qui fit parler Joconde ?

Elle était fille, elle était amoureuse,
Elle tremblait pour l'objet de ses vœux;
C'était assez pour être curieuse,
C'était assez : filles le sont pour moins.
Mais je ne veux fronder ce sexe aimable,
Et pour Echo, sa faute est excusable.
Si cette nymphe est coupable en ceci,
Je lui pardonne : amour la fit coupable.
Puisse le sort lui pardonner aussi!

Doucement et d'une main habile,
En écartant le feuillage mobile,
L'œil et l'oreille avidement ouverts,
Elle regarde, *elle écoute à travers*,
Ne peut qu'à peine en ce petit asile
Trouver sa place, et craint de se montrer,
Ne se meut pas, et n'ose respirer,
Sait ramasser son corps souple *et facile*,
Se promettant durant son entretien,
D'épier tout, un mot, un geste, un rien.
Un mot, un geste, un rien, tout est utile!

Elle écoute à travers. De graves censeurs trouveront peut-être cette ellipse un peu hasardée, mais peut-on ne pas l'approuver dans le sujet, et au lieu où elle est employée? *Un corps souple et facile*, est aussi une expression *elliptique*, car on ne dit pas un corps facile, mais un corps facile, aisé dans ses mouvemens. La poésie a ses priviléges, et c'est au goût à fixer la place où ces aimables négligences peuvent plaire ou déplaire. Eh ! qui fut doué de plus de goût, d'un tact plus exquis et plus fin que Malfilâtre? C'est par l'effet de ce même instinct qu'il a fait choix du rhythme le plus convenable à son sujet. La marche du vers alexandrin eût été trop imposante. Le vers de dix syllabes se prête mieux à la flexibilité, à la variété des coupes. L'enjambement à la quatrième syllabe sert le poëte; il est non-seulement permis, mais il a même de la grâce. Malfilâtre, si bien servi par la nature, n'avait rien négligé de ce que l'art

pouvait lui apprendre. Admirable par une poësie pleine de charme et d'abandon, il ne l'est pas moins par le mécanisme de sa versification, par ce poli, par ce fini savant, dans les détails les plus minutieux. Avec quelle exactitude et quelle grâce il dessine les contours de ce vêtement grec, qui convenait, dit-il, aux deux sexes!

Narcisse, épris de cet objet nouveau
Rougit, se trouble, et voit dans le ruisseau,
Sur le beau front de *sa jeune merveille*,
Paraître un trouble, une rougeur pareille,
Courir un feu subit et passager,
Et tous les lis en roses se changer.
Pour une nymphe il a pris son image,
Dans cette erreur aisément tout l'engage,
Et son menton qui d'un duvet léger
A peine encor commence à s'ombrager,
Et ses regards aussi doux que son ame,
Et sa pudeur, et ces grâces de femme,
Que l'homme n'a qu'à son premier printems.
Oui, tout l'abuse, et jusqu'aux vêtemens.
Les vêtemens, sans différence aucune,
Sont une robe, aux deux sexes commune,
Simple en sa forme, élégante sans art,
Autour du corps négligemment jetée,
Qui sous le sein d'une écharpe arrêtée
Retombe en plis, ondoyant au hasard,
Mais qui souvent, quand il court à la chasse,
Franchir les monts, braver les feux du jour,
Sur un genou, relevée avec grâce
Du brodequin laisse voir le contour.

L'expression de *jeune merveille*, que j'ai mise en italique, serait peut-être ailleurs un peu précieuse; ici elle n'est que juste et élégante. Il s'agit d'une image reflettée dans l'eau; d'une forme purement fantastique.

Malgré le faible plan du poëme de Narcisse et son peu d'intérêt, cet ouvrage qui devrait être *le bréviaire du poëte*, se fera toujours lire avec plaisir. La riche exécution couvrira toujours la stérilité du fond. Sous le rapport du style, ce poëme offre bien peu de taches. Il en est que l'auteur eût fait disparaître facilement. Par

exemple, il a employé le mot de *guitare*; celui de cithare eût été, ce me semble, plus convenable dans un sujet grec. La *cithare* était une espèce de lyre, la guitare est un instrument moderne. Je ne puis aussi m'empêcher de relever ce vers défectueux, ou, plutôt, cette ligne de prose,

Et la débauche *hideuse* en son ivresse.

Qui ne sait que l'*h* est aspiré dans *hideuse ?* Malfilâtre eût sans doute aussi corrigé cet autre vers qui n'est pas, je crois, strictement français :

C'est trop long-tems différer tous les jours.

L'éditeur a placé à la tête du poëme la traduction de la fable d'*Echo et Narcisse* par M. de Saint-Ange, apparemment pour nous montrer la différence entre un poëte formé par l'art seul, et un poëte enfant de la nature et de l'art. Au reste, cette édition se recommande d'elle-même. Le format en est portatif, les estampes agréables. Les vers de Malfilâtre peuvent, il est vrai, se passer d'un luxe typographique.

Voltaire a dit : Tableau d'après nature,
S'il est bien fait, n'a besoin de bordure.

Mais la richesse du cadre prouve le prix que l'on attache au tableau. DU PUY DES ISLETS.

Lecture des Fables de M. ARNAULT *à l'École de Sorèze.*

L'APPARITION d'un nouveau Recueil de fables est un grand évènement pour la jeunesse studieuse. Dès notre première enfance, on nous a récréés par des fables. Nous savions à peine parler qu'on nous montrait, en images, celles d'Esope ; nous avons ensuite appris par cœur celles de Phèdre ; notre diction s'est formée en déclamant en famille celles de La Fontaine. Ces petits drames sont, en effet, ce qu'il y a dans la littérature de plus à la portée des enfans. Le style naïf et gai, qui est celui de tous les conteurs, puisque on ne conte que pour amuser, doit plaire à l'âge des jeux. Cet âge léger, effrayé d'ordinaire par les longs ouvrages, saisit avec plaisir une action exposée en

quelques lignes ; ce sont d'ailleurs des poëmes où tout parle à l'imagination, et l'on sait combien cette faculté domine dans les enfans. Il faut l'être, ou le redevenir un moment, pour lire avec intérêt des fables : et si l'on y a eu recours pour captiver de graves assemblées, c'est que dans les réunions nombreuses l'imagination est bien plus en activité que le jugement ; c'est qu'en général on y est plus enfant qu'homme raisonnable. Ménénius et Démosthènes l'avaient observé avant nous.

Jugez donc la curiosité des jeunes littérateurs réunis à Sorèze, quand ils apprirent par les journaux que des fables nouvelles avaient paru et qu'elles faisaient grand bruit dans les salons de la capitale. Un professeur qui attendait son exemplaire leur avait promis de leur en dire son sentiment. Ce jour si vivement désiré arriva. Les plus avancés d'entre eux étaient assemblés en séance académique, lorsqu'un de leurs condisciples se présente. Il vient d'entendre lire les fables, il en a retenu beaucoup de vers qu'il va leur réciter. Grand empressement autour de lui ! Il cite *les Bulles de savon*, qu'il a saisies en l'air ; *le Coup de fusil*, *l'Arbre exotique*, *les Cygnes et les Dindons*, *les Eponges*, *le Riche et le Pauvre*, etc. Il reproduit les images rapides qui l'ont frappé. J'aime, dit-il, les vérités rendues sensibles par un seul trait, c'est un éclair qui illumine un grand espace. Tenez, écoutez celle-ci, vous la retiendrez comme moi :

Tandis qu'en vain cet arbre utile
Attend l'eau dont il a besoin,
Pourquoi prenez-vous tant de soin
De cet arbre ingrat et stérile ?
— Mon ami, c'est qu'il vient de loin.

Voilà qui est vif et précis, répond un des auditeurs, mais ces vers et les autres petits tableaux dont vous nous avez exposé les traits, et qui sont, dites-vous, nombreux dans ce recueil, sont-ce vraiment des fables ? — Faire cette question, continua le jeune commentateur, c'est avoir oublié notre Phèdre, un des plus parfaits modèles du genre. Cet auteur qu'on ne médite pas assez pour savoir tout ce qu'il vaut, et pour apprécier ce qu'en pensait La Fontaine, a aussi intitulé *fable* un seul mot piquant, une comparaison, d'où résulte une vérité, un emblême

qui rend un précepte plus sensible. Voyez la dixième du quatrième livre :

Jupin à l'homme a fait double besace,
L'une devant, où se logent, en masse,
Défauts d'autrui ; l'autre nous pend au dos,
Immense poche, où pèsent tous les nôtres.
Par ce moyen, nul ne voit ses défauts,
Mais en revanche, on voit bien ceux des autres (1).

Tout le monde connaît celle-ci qui est devenue proverbe :

Une montagne accouchait, et ses cris
Tenaient au loin l'univers dans l'attente.
Ce fut un rat qu'elle fit... Tel se vante
Et reste nul, quand il a tout promis (2).

Ces traits-là sont regardés comme d'excellentes fables dans Phèdre, pourquoi, dans le livre de M. Arnault, quand ils ne sont ni moins ingénieux, ni moins énergiques, perdraient-ils ce titre ? On a admiré dans cet auteur le portrait du colimaçon.

Sans ami, comme sans famille,
Ici bas vivre en étranger,
Se retirer dans sa coquille,
Au signal du moindre danger ;
S'aimer d'une amitié sans bornes ;
De soi seul emplir sa maison,
En sortir, suivant la saison,
Pour faire à son prochain les cornes ;
Signaler ses pas destructeurs
Par les traces les plus impures ;
Outrager les plus tendres fleurs,

---

(1) *Peras imposuit Jupiter nobis duas ;*
Propriis repletam vitiis post tergum dedit,
Alienis ante pectus suspendit gravem.
Hac re, videre nostra mala non possumus ;
Alii simul delinquunt, censores sumus.

(2) *Mons parturibat, gemitus immanes ciens,*
Eratque in terris maxima expectatio.
At illa murem peperit.... Hoc scriptum est tibi,
Qui magna cum minaris, extricas nihil.

Par ses baisers ou ses morsures ;
Enfin, chez soi comme en prison,
Vieillir, de jour en jour plus triste,
C'est l'histoire de l'égoïste,
Et celle du colimaçon.

Mais en louant l'élégance jointe à l'extrême précision de ce style, on a dit : *Encore un coup, ce n'est pas une fable!* Cependant vous en connaissez une dans Phèdre écrite du même style, dans la même forme, et dont le dessin est exactement pareil :

Courant tout nud sur un acier tranchant,
Toupet au front, et le crâne fort chauve,
Facile à prendre à qui vient par devant,
Mais imprenable une fois qu'il se sauve,
Fût-ce Jupin qui lui courût après,
Voilà le Tems, sa fuite et nos regrets (3).

Le poëte latin ne se borne pas toujours, il est vrai, à cette concision pittoresque, à cette force qui frappe à poing serré. S'il raconte une action plus importante, il en exprime les détails avec tout l'agrément dont ils sont susceptibles. Quoi qu'on en dise, ses longues fables sont, pour l'art du récit et la beauté du dialogue, aussi attachantes que celles de Lafontaine. Celles du *Loup et de l'Agneau*, du *Chien et du Loup*, de *la Chatte, l'Aigle et la Laye*, du *Testament*, du *Cerf et des Bœufs*, du *Lion mourant*, des *Grenouilles demandant un roi*, et tant d'autres, n'ont pas moins de charme que dans le bonhomme, avec une versification toujours élégante, un style toujours sévèrement soigné. M. Arnault sait aussi se donner plus d'étendue, suivant l'importance des actions qu'il choisit. Il a déployé même quelquefois les couleurs de la plus belle poésie. Telle est la peinture allégorique du Pactole ; telle celle-ci de la chasse :

Le silence a fui loin des bois,
Leur écho redit à-la-fois

(3) *Cursu veloci pendens in novacula,*
Calvus, comosâ fronte, nudo corpore,
Quem si occupâris teneas, elapsum semel,
Non ipse possit Jupiter reprehendere,
Occasionem rerum significat brevem.

Les juremens, les cris, les voix
Des chiens, des chevaux et des hommes.
Déjà le limier est lâché,
Sur ses pas, de très-près, le chien courant détale,
La queue en l'air, le nez à la terre attaché,
Des bassets suit la meute intrépide et bancale.
Un commun espoir les soutient;
On trotte, on court, on va, l'on vient,
On se rejoint, on se sépare,
On presse, on retient son essor,
Au gré des sons bruyans du cor;
Aux caprices de la fanfare;
Point de repos....

La fatigue qui suit la chasse forme, avec cette peinture, un contraste qui rend les deux tableaux beaucoup plus vifs:

Tout l'équipage est sur les dents;
Couvert d'écume et de fumée,
Le coursier du maître est rendu;
Plus d'un chien haletant, sur l'herbe est étendu,
Et, de sa gueule en feu, pend sa langue enflammée.

Dans l'*Œuf de l'Aigle* vous verrez aussi de ces développemens qui attestent le grand poëte. *Le Chêne et les Buissons* peint un ridicule, nouveau dans l'apologue, et saisi avec esprit. La crue du chêne, méprisé dans son germe, est hardiment peinte.

D'arbuste il devient arbre, et les sucs généreux,
Qui fermentent sous son écorce,
De son robuste tronc, à ses rameaux nombreux,
Renouvellent sans cesse et la vie et la force.
Il grandit, il grossit, il s'alonge, il s'étend,
Il se développe, il s'élance,
Et l'arbre, comme on en voit tant,
Finit par être un arbre immense.
L'abeille dans son sein, va déposer son miel,
Et l'aigle suspendre son aire
A l'un des mille bras dont il perce le ciel,
Tandis que mille pieds l'attachent à la terre....

A quelques mots près, qui font pléonasme dans ce morceau, Phèdre n'a pas souvent cette élévation. Il n'a pas

non plus une grâce plus aimable, que dans l'image suivante où l'on voit

Parmi les blés, dans la saison,
Un berger semant à foison
Bluets, coquelicots, et mainte fleur pareille
Qu'on voit égayer nos guérets,
Quand Flore, en passant chez Cérès,
A laissé pencher sa corbeille.

Le Secret de Polichinelle est, comme bien vous pensez, une des plus jolies fables du recueil. Vous y reconnaîtrez

Son dos, un peu trop arrondi,
Son ventre, un peu trop rebondi,
Sa figure, un peu trop vermeille;
Imaginez-vous mon grivois
Psalmodiant Racine et grasseyant Corneille.

Le parti qu'il prend pour s'illustrer est l'histoire de plus d'un grand personnage.

Mes défauts sont connus ; pourquoi m'en affliger ?
Mieux vaudrait les mettre à la mode.
Je ne saurais les corriger,
Affichons-les, c'est plus commode.
Il est plusieurs célébrités :
Hommes de goût, gens à scrupules,
La vôtre est dans vos qualités,
La nôtre est dans nos ridicules.

Ces jolis vers rendent, avec autant de netteté que d'agrément, une observation morale qui n'avait pas été exprimée. Ils amènent et font mieux saisir une foule de détails fort gais.

Ici le rapporteur fut interrompu : je vois, à ce ton admiratif, que vous allez classer ces fables immédiatement après La Fontaine. Il n'y a pas de fabuliste qui n'ait eu cet honneur. Dans son tems, on éleva M. l'abbé Aubert le plus près du bonhomme. Le duc de Nivernois lut les siennes, et il fut le plus digne rival du fablier français : Imbert prit ensuite la place, que Florian après lui emporta sans difficulté. A présent, elle appartenait, sans contredit, à M. Bailli, qui va être à son tour éloigné par M. Arnault. J'en ai immanquablement oublié plusieurs dans cette série ; mais nul n'a paru qui n'ait été proclamé, pendant

quelques jours, comme prenent le premier rang après L'INIMITABLE. Ne le direz-vous pas de celui-ci ? Ou bien le mettrez-vous à côté de Phèdre que vous avez cité à son occasion ? — Notre poëte, mes amis, a déclaré qu'il n'avait voulu imiter personne. Il fait plus, il le prouve; mais s'il faut lui trouver quelque ressemblance, il me paraît que sa composition aurait plus d'analogie avec celle de l'affranchi d'Auguste. Il est au moins certain qu'il n'a pas la prétention d'être taxé de bonhommie. Phèdre est un peu misanthrope, il frappe fort et juste; notre auteur ne ménage pas non plus les vérités; elles jaillissent toujours un peu brusquement et saisissent avec force le lecteur. Il dit au factieux :

Ne te crois pas indépendant,
Mon ami, tu n'es qu'indocile.

Au riche avili :

J'aime mieux maigrir dans l'honneur,
Que d'engraisser dans l'infamie.

A plus d'un insecte :

Si l'on te nomme, on te maudit;
Si l'on te rencontre, on t'écrase.

Au réformateur imprudent :

Il ne faut pas casser les vitres,
Mais il faut bien les nétoyer.

Aux instituteurs encyclopédiques :

Ne cultivons que le froment,
Le bluet viendra de lui-même.

L'homme de génie dit à l'homme médiocre et jaloux :

Je ne dois pas, en bonne foi,
Me rapetisser pour vous plaire,
Mes frères, tâchez donc de grandir comme moi.

Le lâche au courageux :

Tu cours sur l'ennemi debout,
Et moi j'attends qu'il soit par terre.

Le philosophe à l'ami des préjugés :

La nuit te fait briller, je la fais disparaître.

Il est peu d'écrivains dont la pensée soit rendue en style plus franc et plus concis. Cette fermeté annonce un poëte

qui a fait plus que des fables. Les trois vers suivans, adressés au soleil, valent tout l'hymne de l'abbé de Reyrac :

> Ton domaine est l'immensité,
> Ta durée est l'éternité,
> Et ta présence est la lumière.

Oui, mais, dit un autre élève, ne lui a-t-on pas reproché de ne pas dialoguer? — Ce serait un défaut, et presque toutes ses fables prouvent que ce n'est pas le sien. Voici notre professeur. Il vous dira mieux que moi ce qu'il faut penser de l'ensemble et des détails. — Vous nous avez dit, en effet, beaucoup de vers, mais des vers ne sont pas des fables. M. le professeur, voudrez-vous nous en lire?

Il en lut aussitôt quelques-unes qu'il avait déjà goûtées. Mais, le dirai-je, les élèves, quoiqu'attentifs, avaient l'air de n'y point prendre un grand intérêt. Ils applaudissaient vivement beaucoup de traits, le fonds des choses ne semblait pas les attacher. Messieurs, leur dit le professeur, j'avais prévu cet effet. A votre âge on ne cherche dans les *fables* que le plaisant des situations. L'objet principal pour vous, c'est le récit. Notre fabuliste n'y voit que la figure qui doit rendre la moralité plus saillante. Tout ce qui ne sert pas à la faire ressortir, il le retranche. Il cherche sur-tout le piquant de la pensée, et ce n'est pas ce qui peut vous frapper.

Il en est d'ailleurs de l'apologue comme de tout ce qui tient aux beaux-arts. Les premiers qui s'y livrent s'emparent des idées mères qui deviennent leur propriété quand ils savent les mettre dans un beau jour. A mesure qu'on vient plus tard, les difficultés augmentent, non-seulement parce qu'il y a déjà des chefs-d'œuvre qu'il faut au moins égaler, mais parce que les sujets de première ligne ont été mis en œuvre. Les surfaces sont occupées, on est obligé de creuser pour exploiter la mine ; c'est-à-dire, qu'il faut découvrir des rapports inaperçus, qui moins sensibles que les premiers, exigent, dans les auteurs, plus de sagacité, des observasions plus fines et plus déliées. C'est ce qui rend les ouvrages des auteurs de la seconde époque plus abstraits, plus difficiles à comprendre que ceux de leurs devanciers. Il est moins aisé alors d'être l'écrivain de toutes les conditions et de tous les âges. *Le Méchant* et *la Métromanie* ne sont pas à la portée d'autant de lecteurs que *le Tartuffe* et *le Misanthrope*. Les vers de M. Delille circulent dans un cercle plus étroit que ceux de Voltaire

C'est ainsi que les fables que je viens de vous lire supposent, pour être comprises, plus de culture, plus de réflexions que celles de La Fontaine. *Actéon, le Secret de Polichinelle, les Vitres cassées, le Chêne et les Buissons*, sont moins faites pour vous autres écoliers que *le Loup et l'Agneau, le Geai superbe, les Grenouilles demandant un roi*, etc. Les enfans liront moins M. Arnault, mais les hommes faits, les hommes cultivés, admireront dans son livre une foule de rapprochemens heureux, une abondance de pensées et d'analogies qui, pour échapper à vos jeunes regards, n'en sont pas moins intéressantes.

—Plusieurs journaux ont remarqué que ce sont plutôt des épigrammes. — C'est ne rien dire de nouveau. Les fables n'ont jamais été que des épigrammes en action, comme les comédies ne sont que des satires en scène. L'auteur a manifesté un peu plus son intention que les autres fabulistes, et cet aveu n'a point diminué son succès, d'autant qu'avec ce caractère il a fallu qu'il donnât à son style plus de force que l'apologue n'en avait paru susceptible.

—Dites-nous, monsieur, si vous nous donnerez ces fables à déclamer, comme celles de La Fontaine?—On les déclamera peu, on les citera souvent, répondit le professeur, et il leva la séance dont l'un des élèves écrivit la rédaction telle qu'il l'envoie aux rédacteurs du *Mercure*.

MAUVAISE TÊTE ET BON CŒUR.

NOUVELLE.

Le jeune Dorville était seul dans sa chambre, occupé à écrire au bon M. de Lormeuil son oncle et son tuteur. Dorville, après avoir écrit sa lettre, la relit avec toute l'attention dont il est susceptible, ce qui n'est pas beaucoup dire. Elle était conçue en ces termes :

« Vous m'avez défié, mon cher oncle, de passer huit jours de suite sans faire des folies. Vous voyez bien qu'il ne faut jamais défier un fou, car voilà sept jours et demi que je suis d'une sagesse exemplaire. J'ai gagné mon pari, et votre chère fille, votre charmante Sophie est à moi, puisque, suivant nos conventions, elle devait être le prix de ces huit jours de raison. Vous me demanderez comment j'ai fait pour être raisonnable huit jours de suite? Je vais

vous le dire tout franchement. Je n'ai point quitté mon appartement, et j'ai fermé ma porte à tous mes amis. Voilà ce qui s'appelle un homme de précaution; et vous ne direz plus, j'espère, que je suis *une mauvaise tête*. L'amour m'a rendu sage pour la vie, et les réflexions que j'ai faites, pendant ces huit jours de retraite, ne sortiront jamais de mon esprit. Venez donc me voir. Je brûle d'impatience de vous montrer le fruit de ma solitude; c'est le portrait de Sophie. Ce portrait est mon ouvrage, ou plutôt celui de l'amour. Il est d'une ressemblance!...... Ah! l'original, quoiqu'absent, était toujours devant mes yeux. Venez donc, je vous prie. Dans une heure au plus tard mes créanciers seront payés, graces aux mille louis que vous m'avez prêtés pour consommer cette bonne œuvre.»

Cette lettre est fort bien, dit le jeune Dorville; elle peut partir sur-le-champ. Mon cher oncle va être bien étonné! Il appelle son valet-de-chambre et lui remettant sa lettre: tu ne seras pas fâché de sortir, mon pauvre Lafleur, lui dit-il avec bonté. Depuis que tu partages ma solitude, tu as eu le tems de t'ennuyer. — Oh! monsieur, dit Lafleur, je ne m'ennuie jamais en bonne compagnie. — Eh! eh! la mauvaise ne te déplaît pas toujours. — Un homme de bon sens s'arrange de tout, monsieur. La bonne compagnie a son mérite, et la mauvaise a sa gaîté. — Tu seras bien aise de revoir ta chère Finette, l'aimable suivante de Mlle de Lormeuil. — Oh! monsieur, je l'ai vue presque tous les jours. On m'a bien défendu de vous en parler, mais on venait savoir de tems en tems comment vous vous portiez, et si vous ne faisiez point d'extravagances. Lorsque je répondais que vous vous portiez à merveille, et que vous étiez sage comme Caton: Ma maîtresse sera donc bien contente! disait Finette. — Ah! mon cher Lafleur! s'écrie Dorville, tu me rends le plus heureux des hommes! Dès que je serai marié, je m'occuperai de ton bonheur. — Vous mariez-vous bientôt, monsieur? — Ce soir, mon cher, ce soir. Ne sais-tu pas que mon oncle avait exigé de moi, comme une chose impossible, huit jours de sagesse et de raison? Voilà sept jours et demi, et ce soir..... — Ah! monsieur! que je voudrais être à demain! — Dans six heures...... — Dans six heures on peut faire encore bien des folies, quand on a une mauvaise tête et un bon cœur. — Ne crains rien, ne crains rien; je puis répondre de moi..... pour six heures. En quittant mon oncle, tu passeras chez M. Galoni mon tailleur, chez M. Pincemaille et

M. Serré, ces deux honnêtes usuriers qui m'ont si généreusement prêté leur argent à trente pour cent. Tu leur diras de m'apporter leur mémoire, et que je vais les payer sur-le-champ. — Diable ! quelle réforme ! — De là tu passeras chez Sainclair, et tu le prieras de venir me tenir compagnie, car je puis à présent ouvrir sans inconvénient ma porte à tous mes amis. — Quoi, monsieur ! ce jeune fou de Sainclair, avec qui vous vous êtes battu il y a quelque tems, et qui vous a si grièvement blessé !..... — Bon ! il n'y paraît plus. Cette blessure si grave n'a pas passé l'épiderme et je suis guéri. Va donc. — Oh ! le bon enfant ! dit Lafleur en sortant; c'est bien la plus mauvaise tête, mais aussi le meilleur cœur du monde. On le tuerait, qu'il n'en conserverait pas de rancune.

Il y avait à peine une heure que Lafleur était parti pour s'acquitter de ses commissions, lorsque Sainclair lui-même entre dans l'appartement de Dorville, avec l'agitation d'un homme tourmenté par de violentes inquiétudes. — Ah ! te voilà ! s'écrie Dorville en lui pressant affectueusement la main. Je suis enchanté de te voir, mon cher ami.... mais qu'as-tu donc ? D'où vient cette émotion, cette pâleur ?..... As-tu besoin de secours ? Ciel ! que t'est-il donc arrivé ? — Sauve-moi la vie, lui dit Sainclair. — Aux risques de la mienne, lui répond Dorville avec beaucoup de vivacité; mais parle donc, morbleu ! je suis sur les épines. — Dorville, je suis amoureux comme un fou. — C'est ainsi qu'il faut l'être, ou ne pas s'en mêler. — Celle que j'aime est charmante. — Tant mieux ! — Elle partage mon amour. — Tant mieux ! tant mieux ! — Mais elle a pour tuteur l'homme le plus injuste, le plus dur que je connaisse. Il a perdu autrefois un procès contre mon père, et veut m'en punir, en me refusant ma chère Angélique. — Il faut enlever ta maîtresse. — C'est ce que j'ai fait. — Bravo ! — Tu m'approuves ? — J'aurais agi comme toi. Quel bonheur que celui d'enlever une jeune personne qu'on aime et dont on est aimé ! — Je lui cherche un refuge où je puisse la dérober aux premières poursuites. Si je pouvais mettre Angélique en sûreté pendant quelques heures, je ferais agir tous mes parens et les siens auprès de son tuteur, qui ne pourrait, après un tel éclat, me la refuser sans se déshonorer lui-même; car enfin il n'a point d'objections à faire contre ma fortune, ma naissance ou mon caractère. Mais où cacher Angélique ? A qui la confier ? — A moi, mon cher, à moi, parbleu ! conduis-la chez moi; je t'en réponds

sur ma tête. — Oh ! généreux Dorville ! quelle reconnaissance !..... — Tu ferais la même chose pour moi, n'est-il pas vrai? — Oui, sans doute. — Eh bien ! nous sommes quittes. Va donc me chercher ta jolie maîtresse. — Je n'attendais que ta réponse. — Tu devais la deviner.»

Sainclair s'éloigne pour un moment avec la joie dans le cœur. « Deux amans malheureux! dit le jeune Dorville en se promenant dans sa chambre ! une jeune fille victime du despotisme d'un tuteur ! l'amour persécuté ! un enlèvement !.... Je suis bien aise que Sainclair ait pensé à moi dans cette circonstance épineuse, et je lui sais gré de cette attention délicate. J'aime les aventures extraordinaires; cela donne du mouvement. Ah ! mon cher oncle ! si votre Sophie avait voulu être enlevée, au lieu de rester huit grands jours cloué dans ma chambre, je vous aurais fait faire bien du chemin.»

Il achevait à peine ce discours que Sainclair arrive donnant le bras à une jeune personne dont la figure est couverte d'un voile. Angélique tremble ; son émotion est si vive qu'à peine peut-elle se soutenir. Il est aisé de voir qu'elle a fait une grande faute et que son cœur se la reproche. Dorville la salue avec beaucoup de respect. « Vous êtes ici chez vous, mademoiselle, lui dit-il, disposez de tout ce qui m'appartient. Voici un cabinet vaste et commode; vous y trouverez une jolie bibliothèque pour vous distraire, et personne ne viendra vous y troubler. Moi-même, tant que vous me ferez l'honneur de rester chez moi, je m'en interdirai l'entrée. » Angélique veut le remercier, mais elle ne peut lui répondre que par des larmes. Sainclair prenant la parole, dit à Dorville : « Oh mon ami ! c'est mon bonheur, c'est mon existence toute entière que je te confie. » Sainclair, répond Dorville avec enthousiasme, ce dépôt est sous la sauvegarde de l'amour. Le portrait de ma chère Sophie est dans ce cabinet; voilà le plus sûr gardien de ton Angélique. Qu'elle jette de tems en tems les yeux sur ce portrait chéri, elle comptera sur ma délicatesse. — Oh ! l'excellent homme ! s'écrie Sainclair. Je n'ai pas besoin, Dorville, de te recommander le plus profond secret. Adieu, mon ami, adieu; je te quitte pour un instant, et vous, chère Angélique, reprenez un peu de tranquillité, je vais me jeter aux pieds de votre tuteur, et pendant que j'emploierai tous les moyens de le fléchir, vous resterez sous la protection de l'ami le plus généreux, le plus loyal, le plus sensible et le plus délicat.

A ces mots, le jeune Sainclair s'éloigne, et Dorville s'approchant de la jeune infortunée qui pleure, emploie toute son éloquence pour la consoler. Ce pauvre Sainclair! dit-il, comme il vous aime, mademoiselle, morbleu! que vous avez bien fait de vous laisser enlever par lui! C'est un garçon plein d'honneur, d'esprit, d'agrémens et de goût. Il aime le jeu, la table, le plaisir, les femmes, enfin tout ce qu'il y a d'aimable au monde. Vous serez bien heureuse quand vous l'aurez épousé; j'en répondrais sur ma tête. Oh! que vous avez bien fait de vous laisser enlever!.... — Cependant, monsieur, je vais être la fable du public. — Je vous défendrai, mademoiselle, et tous les honnêtes gens avec moi. Qu'est-ce que le public d'ailleurs? Doit-on sacrifier son bonheur à l'opinion d'un être qui n'en a point, ou qui en change tous les jours. Il est composé d'égoïstes qui donnent toujours tort aux malheureux, tandis que les malheureux ont toujours raison...... Mais, chut! j'entends quelqu'un. Entrez vîte dans ce cabinet. Si on osait troubler votre retraite, pensez que Dorville est là pour vous protéger et vous défendre.

Cet importun qui vient interrompre Dorville dans la consolation qu'il donne à la belle Angélique, n'est autre que le bon Lafleur, très-empressé de rendre un compte exact à son maître des commissions dont il s'est fidèlement acquitté. — Votre oncle, lui dit Lafleur, est enchanté de votre conduite, monsieur, et va sans doute venir vous voir dans un instant; du moins il me l'a promis. J'ai vu vos créanciers. Ils m'ont fait l'accueil le plus gracieux et m'ont bien assuré qu'ils ne vous laisseraient pas languir dans l'impatience où vous êtes de leur donner de l'argent. Dorville remercie Lafleur de son zèle et de sa promptitude, lorsque tout-à-coup il entend sonner à la porte de son appartement. S'il me vient quelque visite importune, dit-il à Lafleur, tu répondras que je suis très-sérieusement occupé. Je ne puis recevoir que mon oncle et mes créanciers. Lafleur rentre quelques momens après. — Parbleu, monsieur, dit-il, c'est encore un jeune fou de vos amis, M. Charles de Versac. — Il faut le renvoyer. — Il veut absolument vous parler. — Et moi, je ne veux pas absolument qu'il me parle, dit Dorville avec impatience. Mais Versac est déjà dans l'appartement; une tristesse profonde se peint sur sa figure, sur-tout lorsque Dorville s'approchant de lui, lui dit d'un ton un peu brusque : Ma foi, mon cher, vous venez fort mal-à-propos, je vous en de-

mande pardon. — Eh bien! je me retire, répond Versac d'une voix altérée. — Demain, tant que vous voudrez, reprend Dorville avec plus de douceur; mais aujourd'hui je n'ai pas une minute à donner à mes amis. — Demain, Dorville, il ne sera plus tems. — Que signifie ce langage? Qu'est-ce? Qu'avez-vous donc, Versac? s'écrie Dorville avec la plus vive inquiétude. Pourquoi ce trouble?..... — Vous étiez mon unique ressource et vous m'abandonnez! — Moi t'abandonner, grand Dieu! tu ne me connais pas. Mais au nom du ciel, parle, explique-toi. — Mon parti est pris, je n'ai plus besoin de personne; adieu. — Non, non, tu ne t'éloigneras pas ainsi; je connaîtrai les raisons qui t'ont conduit chez moi; je saurai la cause de cette tristesse répandue sur une figure que j'ai toujours vue rayonnante de gaieté. — Je suis le plus malheureux des hommes, et vous m'avez si mal reçu! — Ah! mon ami, pardon. Quand je t'ai si mal reçu, je ne te croyais pas malheureux. Mets en moi ta confiance. — Tu me promets un secret inviolable? — Je te le jure. — Eh bien! j'ai joué hier pour la première fois de ma vie. — Et tu as perdu? — Sur parole. — Cela m'est arrivé cent fois. Maudit jeu! on perd toujours. — Je n'ai point d'argent et ne puis recourir qu'à mon père qui, sur cet article, est inexorable. S'il apprend que j'ai joué, je suis perdu, et s'il l'ignore, je suis déshonoré, car je n'ai pu payer ma dette. — Est-elle bien considérable? — Hélas! oui, elle est de mille louis. — Mille louis! oh ciel! embrasse-moi, mon cher; j'ai précisément là tes mille louis, tiens, les voilà. Parbleu! nous sommes bien heureux que tu n'ayes pas perdu davantage! — Tu me rends l'honneur et la vie, dit le jeune Versac avec reconnaissance. Sans toi, Dorville, je n'avais d'autre parti à prendre que celui de me brûler la cervelle. — Non, non, tu aurais trouvé d'autres amis. Je te sais bon gré de m'avoir donné la préférence. Mais adieu; tu me remercieras une autre fois. Va payer ta dette et laisse-moi seul, car, je te le répète, je suis l'homme de France le plus sérieusement occupé.

Le bon Dorville, tout entier à la situation malheureuse du jeune Versac, avait entièrement perdu de vue ses créanciers; mais ses créanciers ne l'avaient point oublié, car d'ordinaire ces braves gens-là ont bonne mémoire. A peine Versac était-il parti que M. Galoni, M. Pincemaille et M. Serré se présentent chez Dorville en lui faisant de profondes révérences. Dorville est d'abord aussi surpris de les

voir que s'il ne les attendait pas. — Messieurs, leur dit-il avec un peu d'embarras, je vous ai fait venir pour vous donner de l'argent. — Oui, Monsieur, de l'argent, dit M. Pincemaille. — De l'argent, répète M. Serré qui trouve ce mot bien doux à l'oreille, et qui pense qu'on ne peut trop souvent le répéter. — Eh bien! Messieurs, leur dit Dorville, il faudra bien pour aujourd'hui vous contenter de l'intention. — L'intention! l'intention! nous ne connaissons point cette monnaie-là. — Je n'en ai point d'autre pour le moment. — Elle n'a point cours sur la place. — Les intentions peuvent être bonnes, mais elles ne valent pas l'argent. — Nous ne connaissons que l'argent. — Vous en aurez demain. — Il nous en faut aujourd'hui. On ne fait pas venir ainsi d'honnêtes gens pour s'en moquer. — Je vous en promets. — Promettre et tenir sont deux. — Ma parole d'honneur. — Mauvaise monnaie. — Comment?... — Elle n'a pas plus de cours que les intentions. — Vous osez m'insulter, coquins! vous doutez de ma parole! — C'est un effet douteux. — Sortez d'ici, fripons, sortez. — Nous ne sortirons pas les mains vides. — Nous n'y sommes pas accoutumés. — Sortez, vous dis-je, s'écrie Dorville avec fureur, sortez par la porte, ou je vous fais sortir par la fenêtre; choisissez. — Messieurs, leur dit Lafleur d'un air flegmatique; je vous conseille en ami de choisir la porte, c'est le chemin le plus sûr. Vous ne connaissez pas encore mon maître; sa parole est de poids. Les usuriers suivent prudemment ce conseil amical de Lafleur, et s'éloignent en menaçant Dorville d'employer contre lui toutes les armes que la justice remet entre leurs mains.

Quand ils sont partis, la colère de Dorville s'apaise par degrés. Il s'aperçoit que son tailleur, M. Galoni, qui jusqu'à ce moment n'avait pas dit un seul mot, n'a point suivi les deux usuriers. Ah! vous voilà mon cher Galoni? lui dit-il avec beaucoup de douceur; je suis vraiment au désespoir, mais vous voyez que je ne puis rien vous donner aujourd'hui. — Hélas! signor, répond M. Galoni dans son jargon moitié italien et moitié français; je ne viens point *per tormentar la vostra signoria*. Cependant *la mia povera* femme, elle est *ben* malade, *signore*. J'ai *quatro* petits enfans qui vont *morire di fame*. *Je ne puis pagar li* loyer *della mia* maison, et nous serons *tutti* obligés *di* coucher *questa notte* dans la rue. — Comment? que dites vous? votre femme?..... — *E ben* malade. — Vos enfans?..... — N'ont pas *solamente* une bouchée *di pane*. — Pauvre

Il se jette aux genoux de Sophie : toutes les apparences sont contre moi, dit-il, mais je suis innocent, je suis innocent. — Quoi ! monsieur, lui dit M. de Lormeuil, vous me faites venir chez vous pour être le témoin..... — Ecoutez-moi, écoutez-moi. — Je vous croyais un fou, mais je vous faisais encore trop d'honneur. Adieu, monsieur, adieu. Ah ! mon oncle, mon second père ! ne m'abandonnez pas à mon désespoir. J'implore votre pitié, en attendant que votre justice.... Mais que vois-je? voilà Sainclair! je suis sauvé! . . . .

Oui, mon cher ami, lui dit Sainclair en riant, te voilà sauvé d'un péril imaginaire. Calme-toi; la colère de M. de Lormeuil n'est qu'une plaisanterie. A ces mots, Sainclair entre dans le cabinet et ramène l'intéressante Angélique qui lève son voile en riant aux éclats, et montre aux yeux étonnés de Dorville les traits de Finette dont les charmes, fort séduisans pour le bon Lafleur, n'avaient rien de ce qu'il faut pour tenter la fidélité d'un jeune homme un peu délicat.

Versac arrive dans le même instant pour prendre part à cette scène, et remet entre les mains de Dorville les mille louis qu'il en a reçus, en lui témoignant toute sa reconnaissance pour un service dont heureusement il n'avait pas besoin.

Dorville ne conçoit rien à tout ce qu'il voit, à tout ce qu'il entend. Il croit rêver, et regarde tour-à-tour les spectateurs avec une surprise comique. « Je conçois ton étonnement, mon pauvre Dorville, lui dit enfin Sainclair. Cette énigme ne te paraît pas facile à débrouiller; je vais t'en donner le mot. Versac et moi, nous nous trouvions chez ton oncle au moment où ta lettre est arrivée. M. de Lormeuil forme sur-le-champ le projet de te jouer un tour et de mettre à l'épreuve ton étourderie et ta générosité. Il lui fallait deux acteurs, et il était nécessaire qu'ils fussent au nombre de tes amis. Nous avons été enchantés Versac et moi de prendre chacun un rôle dans une petite comédie où ton caractère devait se montrer dans tout son jour; nous savions tout ce qu'il devait y gagner. — Quoi ! s'écrie Dorville; quoi ! tout cela n'était qu'un jeu ? l'enlèvement d'Angélique était un enlèvement imaginaire ? Versac n'a point perdu mille louis sur parole? Parbleu ! vous possédez l'un et l'autre un grand talent pour peindre des sentimens que vous n'avez pas ! — Dis plutôt que de tous les hommes, tu es le plus facile à tromper. Versac et moi, nous avons

fort mal joué notre rôle, et lorsque nous cherchions à peindre le trouble, la douleur et tous les sentimens que fait naître une situation pénible et délicate, nous étions tout prêts à éclater de rire. — Et Sophie était du complot? — Oui, sans doute, répond gaîment Sophie. — Ah! vous avez trop bien joué votre rôle. — C'est que j'en connaissais d'avance le dénouement. — Vous auriez bien dû me détromper. — Je l'ai essayé vingt fois; mais vous étiez si vivement ému que vous n'avez compris ni mes gestes, ni mes regards. — Est-il possible! — Cher Dorville, dit M. de Lormeuil en le pressant contre son cœur, excellent jeune homme! viens dans mes bras; sois mon fils; je te donne ma fille; tu es digne d'elle. — Quoi, mon oncle! vous ne craignez donc plus ma mauvaise tête? — Je l'ai redoutée un moment; mais je suis bien rassuré par la bonté de ton cœur.

Quelques jours après, Dorville épousa sa jolie cousine et la rendit parfaitement heureuse. Son cœur ne changea point et les années mûrirent fort peu sa tête; mais sa tendresse pour Sophie, la crainte d'affliger une femme adorée, lui tinrent lieu de raison. Aux hommes de ce caractère, il ne faut point donner de conseils. Intéressez leur cœur à la sagesse et vous les rendrez sages. Quand ils sont sur le point de se livrer aux mouvemens irréfléchis de leurs passions, une larme suffit pour les retenir. Ils ne craignent point de se compromettre par une étourderie, mais ils craignent de faire une victime, et leur générosité leur donne de la prudence.

ADRIEN DE SARRAZIN.

VARIÉTÉS.

SPECTACLES. — *Théâtre Français.* — *L'Intrigante.* — Sans s'apercevoir des obstacles qu'elle rencontre sur sa route, l'Intrigante poursuit glorieusement sa carrière. Elle vient de s'offrir, pour la sixième fois, aux yeux d'une assemblée brillante, empressée de l'applaudir; chacun répète avec Dubreuil :

Depuis son arrivée on s'empresse autour d'elle,
Tout a pris en ces lieux une face nouvelle.
Les étrangers d'abord ont afflué chez nous,
De l'Europe on dirait que c'est le rendez-vous.
Vous n'imaginez pas ce bizarre assemblage,
Car chacun d'eux ayant son accent, son langage,

De jargons différens c'est un mélange tel,
Qu'on prendrait la maison pour la tour de Babel.
La baronne à-la-fois sollicite et protège :
De nombreux supplians lui forment un cortège.
Intrigante, en un mot, si jamais il en fut,
Elle fait même avoir des voix pour l'Institut.

Ces vers légers, faciles, élégans, ont la vraie couleur de la comédie. Le dernier trait de la tirade est non-seulement finement décoché, mais part d'un esprit libre et indépendant. Insinuer que l'intrigue a souvent ouvert les portes de l'Académie, que le mérite sans appui fut souvent victime de la sottise en faveur, n'est certes pas dire une chose nouvelle; Boileau ne se plaignait-il pas avec raison de se trouver assis au Louvre auprès de Cotin? Mais quel est l'Académicien qui ait fait aussi généreusement que M. Etienne le procès à son fauteuil? Toute considération doit se taire quand il s'agit de la vérité. Les ennemis mêmes de l'auteur ne lui contestent point l'art de présenter au théâtre ses tableaux sous un vêtement neuf. Comme les ridicules rajeunissent de siècle en siècle, d'époque en époque, de jour en jour, le peintre qui les suit à la trace, doit, pour être original comme eux, rajeunir ses pinceaux et sa palette. Le peintre de mœurs est le seul que Thalie puisse adopter, car peindre un autre siècle que le sien, c'est tracer le roman ou l'histoire. C'est cet art observateur, c'est cette juste appréciation des mœurs et des usages qui vivent sous nos yeux, enfin ce talent de saisir les nuances les plus fines, qui ont fait sortir si justement de la foule l'auteur des *Deux Gendres*. On a prétendu que M. Etienne était plutôt né pour la satire que pour la comédie. On n'a pas observé la grande affinité qui existe entre l'art de la satire et l'art de la comédie. Le satirique doit voir à-peu-près des mêmes yeux que le poëte comique. Les mêmes tableaux appellent leur génie. Lisez la satire des Femmes; cette lecture ne vous transporte-t-elle pas au milieu du siècle de Louis XIV? vous croyez-y vivre, de même que, lorsque vous assistez aux chefs-d'œuvre de Molière, vous croyez être en face de la cour. Les caractères habilement crayonnés par Boileau, ont cette vérité historique qu'on retrouve dans ceux que Molière a tracés dans le Misanthrope. Le poëte comique a l'avantage de mettre en action ce que le satirique ne peut que dessiner avec exactitude; mais dans l'exécution ils emploient le même talent et les mêmes couleurs. Pourquoi donc M. Etienne qui possède si éminemment l'art de saisir

les ridicules et de les peindre, n'aurait-il pas le talent de faire une bonne comédie de caractère? Serait-ce l'invention qui lui manque? Pour décider cette question, il faudrait attendre qu'il s'essayât sur de nouveaux sujets. Corneille, en débutant, avait-il inventé le plan du *Cid*, et Voltaire celui d'*Œdipe?* Molière n'a-t-il pas mis à contribution les anciens? et Térence ne doit-il pas une partie de sa gloire à Ménandre? Le poëte romain, si je l'ose dire, bâtit un nouveau temple à Thalie avec des tronçons de colonnes grecques. Tous les grands caractères appartiennent à tous les tems; on ne peut leur donner du relief qu'en les ajustant aux mœurs et aux habitudes de son siècle. M. Etienne, en imitant la comédie allemande intitulée : *Six Plats*, a fait plutôt une conquête qu'une imitation. S'il se fût asservi scrupuleusement à la marche de l'auteur allemand, c'est pour le coup que les accusations de plagiat seraient venues fondre sur lui. Le caractère de M. Dorvillers, dans la pièce française, n'a qu'un rapport très-superficiel avec celui du conseiller intime dans la pièce de *Six Plats*. Ce caractère fait beaucoup d'honneur au talent de M. Etienne, et peut être regardé comme une création. Ce caractère honore la dignité de l'homme, et fait respecter la profession de commerçant. Ce n'est point un personnage chimérique que celui de M. Dorvillers; s'il est des banqueroutiers frauduleux, s'il est des hommes enrichis des dépouilles du malheur, il en est quelques-uns dont le caractère, semblable à l'or pur, qui ne subit point d'altération dans le creuset, est resté intact et fidèle à l'honneur et à la probité.

Tels sont les modèles sur lesquels l'auteur de l'*Intrigante* a calqué M. Dorvillers. Les vers suivans donneront une idée de la noblesse d'ame et des sentimens de ce personnage qui n'a aucun rapport avec le Philosophe sans le savoir. Voici comme il répond à la baronne, qui lui dit d'un air ironique, en se plaignant de son humeur :

D'une pareille humeur dites-moi la raison?
Quoi! pour avoir, Monsieur, meublé votre maison
Avec un peu de goût, suis-je donc si coupable?
Je n'ai fait, cependant, que la rendre habitable.

M. Dorvillers.

D'un grand seigneur, ici, ce n'est point le séjour,
Et je n'ai pas besoin du luxe de la cour.
Ce n'est pas sans dessein, qu'en ce modeste asile,
J'avais sacrifié l'agréable à l'utile.

Cette simplicité que vous avez pu voir,
Je l'observais par goût autant que par devoir.
Un vrai négociant est toujours économe;
S'il est dissipateur, il n'est point honnête homme.
Il ne prodigue rien, quelqu'opulent qu'il soit;
Je vais plus loin, Madame, il n'en a pas le droit.
Quand à sa probité le public s'abandonne,
Il ne peut, il ne doit inquiéter personne;
Et tant que dans ses mains il a les fonds d'autrui,
Le bien qu'il a gagné n'est point encore à lui.

LA BARONNE.

Une telle morale est tout-à-fait gothique,
Et du commerce entier vous faites la critique.
Autour de vous, Monsieur, daignez jeter les yeux,
Voyez quel est le train de nos banquiers fameux,
De tout l'éclat des arts leurs maisons resplendissent.

M. DORVILLERS.

Aussi l'on sait comment ces maisons-là finissent.

LA BARONNE.

Ah! du moins ils se font honneur de leurs profits,
Et même je soutiens qu'ils servent leur pays.
Ce que je vous dis là n'est pas si ridicule;
Il est essentiel, monsieur, que l'or circule;
Pour le garder toujours à quoi bon l'amasser?
De même qu'on le gagne il faut le dépenser.

M. DORVILLERS.

Je ne puis qu'admirer de si belles maximes;
Voilà, sans contredit, des préceptes sublimes,
Et c'est, n'en doutez pas, pour les avoir suivis,
Que tout depuis vingt ans va si bien à Paris.
Par eux ont disparu des maisons opulentes;
Par eux ont éclaté des faillites brillantes,
Et l'on a vu signer ces bilans imposteurs,
Ruinant tout le monde excepté leurs auteurs.
Des exemples si beaux ne sauraient me séduire,
Cette richesse-là n'est pas celle où j'aspire.
La fortune à mes yeux cesse d'avoir du prix,
Quand il faut avec l'or recueillir le mépris.
Né pauvre, je fus seul l'artisan de la mienne;
C'est déjà dans Paris une fortune ancienne:
Le travail et le tems me l'ont fait achever,
Et par l'ordre aujourd'hui je la veux conserver.

Ce n'est point là, comme on voit, une vaine déclamation; ce ne sont point des lieux-communs ampoulés des lambeaux de traités de morale mis en vers; tout ce discours est inspiré au personnage par la situation même, et sort des entrailles du sujet. La pièce est écrite à peu près de ce ton, et on y peut à peine remarquer quelques légères négligences qui disparaîtront aisément à l'impression. Le rôle de l'intrigante est brillant d'un bout à l'autre, et semé de traits ingénieux, vifs et piquans. Dieu veuille qu'il arrive souvent de semblables bonnes fortunes à Mlle Leverd! le public y gagnera comme l'actrice.

Le caractère de Julie est tracé aussi avec une grande finesse, c'est une esquisse de l'Albane ou du Corrége. Julie n'est point une ingénue; on voit en elle une fille douce, aimable, sensible, mais qui sait renfermer sa tendresse dans des bornes légitimes. Elle voudrait posséder son amant, mais elle voudrait aussi que ce fût de l'aveu de son père. Ce mélange de grâces, de sentiment, de soumission, en fait un objet céleste. Qui ne voudrait avoir Julie pour amante ou pour épouse? Mlle Mars saisit toutes les nuances délicates de ce personnage avec un art dont elle seule a le secret. Il faut, pour bien rendre un pareil caractère, cet accord enchanteur de l'expression et du langage des yeux et de la voix, du geste et du sourire.

Mars dès long-tems ne craint plus de rivales.

Théâtre de l'Impératrice. — Première représentation du Temporiseur. — Je voudrais traiter aussi bien *le Temporiseur* que *l'Intrigante*; mais malheureusement ma bonne volonté se trouve en défaut. Les Temporiseurs ne font pas, en général, aussi bien leurs affaires à la cour et au théâtre que les Intrigantes; celui de l'Odéon en a fourni la triste preuve.

C'est une idée bien peu dramatique que celle de mettre sur la scène un personnage dont l'attitude glacée et passive avoisine constamment la léthargie. Le théâtre ne vit que d'action. On doit tenir sans cesse en haleine le spectateur, le laisser respirer à peine. Que peut faire un Temporiseur? débiter de beaux discours: les beaux discours endorment l'acteur et le public. Le Temporiseur, peu économe du tems, a paru l'être un peu trop de l'esprit. On n'a pas trouvé un seul petit mot pour rire, la pièce était décidément vouée à l'Ennui. Ni l'enrhumé Vigneaux qui est venu réclamer de l'indulgence pour son rhume, ni les grâces variées et piquantes de Mlle Delia, ni le jeu noble

et brillant, les bonnes intentions, la ferme contenance et le riche habit brodé de Closel, n'ont pu désarmer le courroux des sifflets et réparer de la pièce la *chute irréparable*; cependant l'auteur de cet ouvrage n'est pas sans talent, on y remarque des vers d'une excellente facture. En voici un qui ferait fortune dans un meilleur cadre :

Quand on hait on est deux, quand on aime on n'est qu'un.

Le vers est dur, *d'accord; mais fort de choses....*

En temporisant un peu, l'auteur peut prendre une revanche utile.

Le nocher dans son art s'instruit pendant l'orage;
On n'y devient fameux qu'après plus d'un naufrage.
Notre sort est pareil dans le métier des vers,
Et pour y réussir il faut plus d'un revers.

Théâtre de l'Impératrice (Opéra Séria). — *Axur, roi d'Ormus*. — Cette composition vaste et pleine de suavité et d'énergie, annonce la prodigieuse fécondité de l'auteur des *Danaïdes* et de *Tarare*. On prétend que Joseph II, ébloui de son rare mérite, se l'étant attaché, voulut qu'il composât une nouvelle musique sur les paroles de *Tarare*, traduites en italien. Ce projet n'ayant pu s'exécuter strictement, un poëte tira des débris de ce poëme l'opéra du *Roi d'Ormus*; Salieri s'exerça sur ce nouvel ouvrage. Il lutta contre sa première musique, et aux yeux de plus d'un connaisseur remporta la victoire sur son propre talent. Rien de plus enchanteur que le duo de l'introduction :

Qui dove scherza l'aura
Con grato mormorio, etc.

Ce duo est parfaitement chanté par Mme Sessi et par Tachinardi; la voix du chanteur fait oublier la stature du héros.

La musique du chœur, à la seconde scène, dans l'instant où l'incendie éclate, est mâle et expressive, et les effets de l'orchestre sont terribles et pittoresques; mais l'enlèvement d'Aspasie s'exécute mal. Un Italien a des accens plus tendres que nous quand il faut chanter une maîtresse; mais un Français est plus expéditif quand il s'agit de l'enlever. Du reste, cet opéra est magnifiquement monté, et fait le plus grand honneur au zèle des administrateurs du Théâtre de l'Impératrice. Ils n'ont rien épargné pour rendre la pompe du spectacle digne de la

musique. Danse, habits, décors, rien n'y manque. Au bruit près, l'on se croit au grand opéra. Mme Sessi, *prima donna*, à l'âge de quatorze ans, joua d'*original* ce beau rôle d'Aspasie, ne l'ayant jamais vu jouer par la virtuose célèbre, dont elle occupait la place. Ce rôle lui acquit une réputation brillante, qui s'est accrue depuis, et qui s'accroît encore par le nouveau succès qu'elle vient d'obtenir. La voix vigoureuse et noble de Porto répond bien au caractère qu'il représente. Bassi est très-utile dans l'emploi qu'il remplit, parce qu'il est à-la-fois chanteur et acteur. Mademoiselle Neri a une voix sonore et brillante, mais l'ambition l'égare quelquefois; elle se perd dans ses roulades; elle ferait plus, je crois, si elle voulait moins faire. Angrisanni a maîtrisé sa voix avec un art qu'il n'avait pas déployé jusqu'ici. Il a partagé avec le jeune Cholet les honneurs du *bis*, dans un duo religieux, mais qui n'a point la teinte sombre et mélancolique de la musique d'église. Les amateurs de la bonne musique doivent de la reconnaissance à M. Paër, qui a débuté, dans sa direction de l'*Opéra Buffa*, par un aussi bel ouvrage que le *Roi d'Ormus*, et des remercîmens à l'administration du Théâtre de l'Impératrice qui l'a si bien secondé dans ses projets. D. D.

NÉCROLOGIE. — Les arts, l'amitié et la société viennent de faire une perte bien sensible dans la personne de Mme de Parny, née Contat, morte à Paris, le 9 mars, à l'âge de cinquante-deux ans.

La carrière dramatique de cette femme célèbre a brillé d'un éclat trop vif; le souvenir en est si présent aux amateurs de la bonne comédie, qu'il serait inutile de faire ici l'éloge de son talent.

Mais ce n'est pas sous ce rapport seul qu'il faut la regretter. Il y avait plusieurs femmes remarquables dans Mlle Contat, la grande comédienne, l'excellente mère de famille, et la femme de société aussi bonne que spirituelle. Comme actrice Mlle Contat sera difficilement remplacée; que celles qui lui succèdent, se contentent de marcher de loin sur ses traces; leur plus beau triomphe sera de la rappeler quelquefois à notre souvenir. Dans la société, quelle femme réunissait à un esprit plus distingué, tant de grâce, une bonté si constante?

La mémoire de Mme de Parny sera éternellement chère à ses amis nombreux qui admiraient en elle cette réunion si rare du talent, de l'esprit et d'un bon cœur. B.



POLITIQUE.

Les nouvelles de Vienne portent que le prince de Schwarzenberg est toujours dans cette capitale. Ce prince va souvent à la cour, et a de fréquentes conférences avec les chefs du département de la guerre. Le départ de ce prince pour Paris est très-prochain. Le général Frimont commande en son absence. Le général Siegenthal commande l'avant-garde du corps autrichien. M. de Metternich, ministre des affaires étrangères, a été nommé par l'Empereur, chancelier de l'ordre de Marie-Thérèse. La lettre de S. M. qui annonce cette nomination est conçue dans les termes les plus flatteurs.

La réclamation de la princesse de Galles a de nouveau occupé les chambres du parlement britannique. Voici le texte du rapport présenté au prince régent par le conseil privé.

« En vertu des ordres de V. A. R., nous avons examiné avec l'attention la plus scrupuleuse la lettre de S. A. R. la princesse de Galles à V. A. R., qui a paru dans les papiers publics, et dont V. A. R. nous a fait part, et dans laquelle la princesse de Galles, entre autres choses, se plaint de ce que les communications entre S. A. R. et S. A. R. la princesse Charlotte ont été assujéties à de certaines restrictions.

» Nous avons aussi examiné le plus attentivement possible les autres papiers qui nous ont été communiqués par V. A. R., ainsi que tous les documens relatifs à l'enquête établie en 1806, par ordre de S. M., pour vérifier certaines imputations touchant la conduite de S. A. R. la princesse de Galles, qui paraissent avoir mérité l'attention de V. A. R., en conséquence de l'avis de lord Thurlow, qui, en sa qualité d'homme public, a cru devoir en faire part à S. M.; et V. A. R. ayant daigné nous commander de lui déclarer si, d'après toutes les circonstances de cette affaire, nous jugeons convenable que les communications entre la princesse de Galles et sa fille la princesse Charlotte continuent à être assujéties à certains réglemens et à quelques restrictions,

» Nous prenons humblement la liberté de déclarer à V. A. R. qu'après avoir examiné scrupuleusement tous les documens que nous avons sous les yeux, nous sommes d'avis que, d'après toutes les circonstances qui ont eu lieu, il est absolument convenable pour le bonheur de S. A. R. la princesse Charlotte, dans lequel se trouve également compris celui de V. A. R., sous le double rapport de la parenté et de la royauté, ainsi que pour les intérêts les plus importans de l'Etat, que les communications entre S. A. R. la princesse de Galles et S. A. R. la princesse Charlotte, continuent à être assujéties à des réglemens et à des restrictions.

» Nous demandons humblement qu'il nous soit permis, sans que l'on puisse penser que nous excédons les bornes du devoir qui nous a été imposé, d'exprimer respectueusement combien nous approuvons les motifs qui ont porté V. A. R. à différer de faire confirmer S. A. R. la princesse Charlotte, attendu qu'il paraît, par un écrit signé de la main de S. M. la reine, que V. A. R. s'est conformée à cet égard à la volonté positive de S. M. qui avait bien voulu ordonner que cette cérémonie n'aurait lieu que lorsque S. A. R. aurait dix-huit ans accomplis.

» Nous espérons aussi humblement qu'il nous sera permis de remarquer quelques expressions qui se trouvent dans la lettre de S. A. R. la princesse de Galles, que l'on pourrait interpréter d'une manière trop sérieuse pour qu'on les laisse passer sans observation. Nous voulons parler de ces mots, *calomniateurs, subornés*. Comme cette expression, d'après la manière dont elle est présentée, pourrait peut-être être mal interprétée (quelqu'impossible qu'il puisse être de supposer que l'on ait eu cette intention), et qu'elle pourrait paraître avoir rapport à quelque partie de la conduite de V. A. R., nous croyons de notre devoir de déclarer que les documens que nous avons sous les yeux donnent les preuves les plus fortes qu'il n'y a pas le plus léger fondement à une telle diffamation. »

M. Cochrane Jonston a vainement insisté dans la chambre des communes pour que le parlement s'immisçât dans cette affaire, et fît déposer sur son bureau toutes les pièces y relatives ; la question mise aux voix a été rejetée sans division.

Les feuilles allemandes que nous avons fréquemment analysées, ne nous entretiennent depuis le commencement de ce mois que de la direction des troupes françaises et

alliées vers les points de rassemblement qui leur sont indiqués. Le *Moniteur* du 18 vient de publier une note qui donne une idée exacte des positions des divers corps de l'armée, des mouvemens des ennemis, et du moment où les troupes impériales seront appelées à reprendre l'offensive. Aucun document historique ne pouvait en ce moment inspirer d'intérêt à un plus haut degré : nous nous empressons de transcrire le texte de cette note importante.

Voici la situation exacte de nos armées dans le nord de l'Europe au 10 mars.

Pillau. — Le général Castella occupait avec 1200 Français le port de Pillau. Il a capitulé le 26 janvier. Cette capitulation est une convention par laquelle les troupes françaises sortent avec armes et bagages pour revenir en France. La conduite du général Castella, qui a rendu, sans avoir soutenu un siége, la place qu'il commandait, sera examinée par un conseil d'enquête.

Dantzick. — Le général Rapp, ayant sous ses ordres les généraux de division Heudelet et Grandjean, le général de cavalerie Cavaignac, le général Campredon commandant le génie, et le général Lepin, commandant l'artillerie, a dans la place de Dantzick une garnison de plus de 30,000 hommes et un approvisionnement en pain pour 800 jours, et en viande et autres objets pour plus d'un an. — Dans les derniers jours de janvier, l'armée russe s'approchant de Dantzick, il se porta à sa rencontre, culbuta l'avant-garde et lui fit 800 prisonniers. Vers le milieu de février, il sortit lui-même à la tête de 15,000 hommes et de 1500 chevaux, enleva trois redoutes que l'ennemi faisait construire, lui prit 8 pièces de canon et 1800 hommes. Il repoussa l'ennemi jusqu'à trois lieues de la place. — Les Russes avaient espéré, dans le courant de février, de profiter des glaces pour attaquer le Holm ; mais les glaces avaient été rompues par les soins du gouverneur. On laissa avancer l'ennemi, et quand il fut à portée, on l'écrasa de mitraille. Il a laissé au pied des ouvrages beaucoup d'hommes blessés et tués.

Dans les premiers jours de mars, le dégel ayant commencé, on a tendu l'inondation.

Thorn. — Le général du génie Poitevin commande à Thorn. La garnison consiste en 4,000 Bavarois et en 1500 Français. L'armée russe, dans le courant de février, fit des tentatives pour enlever les lunettes qui sont en avant de la place, mais elle fut repoussée, et sa perte ne fut pas

de moins de 8 ou 900 hommes tués ou blessés. — Thorn a des vivres en pain pour plus de 2 ans, en viande et en légumes pour plus de 9 mois.

Modlin. — Le général de division Daendels commande à Modlin : sa garnison est composée de 1000 Saxons, de 1000 Français et de 6000 Polonais. La place était approvisionnée en pain pour plusieurs années, en viande et autres denrées pour 9 mois. — Ces grands approvisionnemens en pain, dans les places de la Vistule, proviennent des grands magasins de l'armée qui s'y trouvaient.

Zamosc a une garnison de 4000 Polonais.

Czenstochau a une garnison de 900 Polonais.

Le prince de Schwartzenberg a pris le 12 février la position de la Piliça. Un nouveau corps d'observation autrichien se réunit sur les frontières de la Bohême.

Le général Reynier avec le 7ᵉ corps s'est dirigé par Petrikau et Rawa sur Kalitch. Sa cavalerie y a été attaquée le 13 février par un corps de troupes russes qui avait passé la Vistule sur la glace, entre Thorn et Modlin, du côté de Plock. Le général Reynier a repoussé cette attaque dans la ville même de Kalitch. Un général de brigade saxon avec sa brigade, a été coupé par l'ennemi, mais il s'est reployé sur le corps du prince Poniatowski, lequel a fait sa jonction avec le corps autrichien, et se trouve entre la Piliça et Cracovie.

Le général Reynier a repassé l'Oder et a pris position en avant de Dresde.

Voilà pour la Pologne.

Le vice-roi avait fait avancer, dans les premiers jours de février, le 11ᵉ corps de Berlin sur l'Oder. Ce corps arrivait à Francfort, lorsque le vice-roi, instruit de l'évacuation de Varsovie, comprit que sa position sur Posen n'avait désormais plus aucun but. Il se reporta tranquillement derrière l'Oder.

Le 18 février, un corps de 1500 hommes de cavalerie légère russe, passa le Bas-Oder sur la glace. Le maréchal duc de Castiglione chargea le général Poinsot de marcher à sa rencontre avec deux bataillons d'infanterie et 100 chevaux. Dans une reconnaissance à quelques lieues de Berlin, ce général leur tua une soixantaine d'hommes, entr'autres un seigneur prussien nommé *le comte de Schwerin*. La nuit, les cavaliers ennemis tournèrent Berlin ; ils surprirent le poste qui gardait la porte d'Oranienbourg, et 3 à 400 pénétrèrent dans la ville ; c'était dans la matinée du 20

février. Le duc de Castiglione fit tirer sur eux quelques coup de canon et les fit chasser par de l'infanterie. Le bas-peuple de Berlin voulut profiter de la circonstance pour faire quelques mouvemens; mais la garde civique qui se composait de tous les bourgeois, fit la police, et l'ordre se rétablit aussitôt.

Après cette affaire, les troupes légères ennemies disparurent.

Le 22 février, le vice-roi arriva à Berlin avec 500 chevaux de la garde. Il prit ensuite, avec tout son monde, position à Kopnik.

Le lieutenant-colonel Ciceron occupait avec son bataillon le pont de Furstenwald sur la Sprée. Il s'en laissa imposer par 600 cavaliers russes qui lui firent accroire qu'ils avaient avec eux de l'artillerie et de l'infanterie. Il eut la simplicité de consentir à quitter le poste qu'il devait défendre, et il se replia avec son bataillon sur l'armée. Des ordres ont été donnés pour arrêter cet officier, qui sera puni selon la rigueur des lois militaires.

Le général Gérard était resté avec une brigade à Francfort pour brûler le pont. 2000 hommes de cavalerie russe le coupèrent de Berlin. Il marcha à eux, en tua 60 à 80, fit plusieurs officiers prisonniers, brûla le pont de Francfort et rejoignit le vice-roi.

Le vice-roi avait un de ces deux partis à prendre : ou de faire venir la cavalerie des premier et second corps, qui s'était réorganisée sur la rive gauche de l'Elbe et de l'employer à nétoyer le pays entre l'Elbe et l'Oder, ou de marcher au-devant des autres armées en s'approchant de l'Elbe.

Mais cette cavalerie n'était pas encore entièrement réorganisée, et tant de vieux soldats, ressource si précieuse, pouvaient être compromis dans une lutte prématurée; d'ailleurs le général Bulow, commandant un corps prussien sur la droite du Bas-Oder, avait laissé passer ce fleuve à la cavalerie légère de l'ennemi.

Le vice-roi prit le parti de se retirer en bon ordre sur l'Elbe; il laissa l'Oder garni de la manière suivante :

Le général Graudeau avec une garnison de 9000 hommes, ayant des vivres pour 8 mois, commande à Stettin. Le général de brigade Dufresse commande en second. Le général Chamberlhac commande le génie.

Le général Fornier d'Albe garde la place de Custrin avec 3000 hommes,

Le général Laplane et le général du génie Dode sont dans Glogau avec 6000 hommes.

Spandau est gardé avec 3000 hommes par le général Bruny.

Toutes ces places sont approvisionnées depuis 9 mois jusqu'à un an.

Le 4, entre Berlin et Vittenberg, 1200 hommes de cavalerie légère russe voulurent charger sur l'arrière-garde du vice-roi. Un bataillon du 6ᵉ de ligne les reçut à bout portant et leur tua une centaine d'hommes. Depuis, cette cavalerie a disparu, et on ne l'a plus vue.

On vient de faire connaître notre position en Pologne et sur l'Oder; voici celle sur l'Elbe :

Le général Lauriston, avec cinq nouvelles divisions formées de vieilles troupes tirées de France et munies d'un nombreux équipage d'artillerie, ayant un double approvisionnement attelé, avec le corps westphalien et le 1ᵉʳ corps de cavalerie, occupe Magdebourg, et réunit sur ce point une grande force militaire.

Le prince d'Eckmuhl, avec le 1ᵉʳ corps de la Grande-Armée, et le duc de Bellune, avec le 2ᵉ, bordent l'Elbe.

Le général Grenier, avec le 11ᵉ corps, était devant Vittenberg. Cette place était armée et mise en état de défense.

Le lieutenant-général saxon Thilman était avec 6000 saxons en garnison à Torgau, place que le roi a fait construire sur l'Elbe depuis 1809, et dont les travaux ont été poussés avec une telle activité qu'elle se trouve aujourd'hui dans le meilleur état de défense. Elle est armée de 200 pièces de canon.

Le général Reynier était en avant de Dresde avec le corps saxon et la division Durutte, et ayant une division bavaroise sur la gauche. Ce corps d'armée se renforce de 10,000 hommes qui arrivent des dépôts de Saxe.

Afin de pouvoir surveiller tous les points de cette ligne, le quartier-général s'est porté à Leipsick.

Dans cet état de choses le roi de Saxe, pour se tenir plus éloigné du théâtre de la guerre, a jugé à propos de se retirer sur Plauen.

Le roi de Westphalie voulant avoir à sa libre disposition sa garde et ses troupes pour se porter en personne partout où les circonstances l'exigeraient, a désiré que la reine vînt en France. Cette princesse est arrivée à Trianon.

Cependant le général Lauriston avait, avec raison, retiré toutes les troupes de la 32ᵉ division militaire, pour les con-

centrer à Magdebourg. Le corps du général Vandamme, composé de 50 bataillons, qui a déjà commencé à déboucher de Vezel pour aller occuper la 32ᵉ division militaire, n'y arrivera que vers la fin de Mars. Hambourg se trouvait donc gardé par des forces bien faibles. Le petit peuple voulut en profiter; le 24 février, il insulta les douanes, on fit feu sur les plus mutins, et l'attroupement se dissipa. La bourgeoisie de Hambourg eut le bon esprit de sentir la nécessité de contenir la populace, elle forma la garde nationale, et rétablit l'ordre. Plusieurs piquets de cavalerie danoise ont contribué à maintenir l'ordre à Hambourg. Un espion russe a été arrêté et fusillé. Six hommes, auteurs de l'émeute, ont été fusillés également.

Le 12 de ce mois, le général Cara Saint-Cyr jugea à-propos de passer sur la rive gauche de l'Elbe et de fixer le quartier-général de la 32ᵉ division militaire à Artlenbourg.

Le 1ᵉʳ corps d'observation du Rhin, composé des 8ᵉ, 9ᵉ, 10ᵉ, 11ᵉ, 29ᵉ, 38ᵉ et 39ᵉ divisions de la Grande-Armée, se réunit sur le Mein. Le prince de la Moskowa qui le commande, a dans ce moment son quartier-général à Hanau.

Le général de Wrede a pris son quartier-général à Bamberg, avec une division bavaroise. Les divisions wurtembourgeoise, hessoise et badoise, se réunissent à Wurtzbourg.

Le 2ᵉ corps d'observation du Rhin, composé des 16ᵉ, 17ᵉ, 18ᵉ et 19ᵉ divisions de la Grande-Armée, se réunit à Francfort sous les ordres du duc de Raguse.

Le général Bertrand a débouché du Tyrol avec les 5 divisions qui composent le corps d'observation d'Italie.

Les divisions de la garde impériale, sous les ordres du duc de Trévise, sont arrivées à Francfort.

Plus de 20,000 vieux cavaliers ayant tous fait la guerre sont remontés, équipés et réunis sur l'Elbe. Ils pourront tous rentrer en ligne dans les premiers jours d'avril.

60,000 hommes de cavalerie s'équipent dans nos dépôts en France. La moitié est déjà en route pour Metz et Mayence.

Malgré les pertes que nous avons essuyées cet hiver, une armée beaucoup plus nombreuse, ayant un tiers de plus d'équipages d'artillerie, entrera bientôt en campagne. Un corps de 80 bataillons gardera la 32ᵉ division militaire, et 150 bataillons se formeront dans des camps à des manœuvres, et en réserve dans l'intérieur.

Indépendamment des corps que le royaume d'Italie a à la grande armée, 40,000 Italiens formeront des camps pour

défendre les côtes de Venise, des provinces Illyriennes et de l'Adriatique.

L'armée d'Espagne a renvoyé en France à-peu-près 150 cadres de bataillon, et une cinquantaine de cadres d'escadron; mais elle a reçu des recrues qui compensent et bien au-delà cette perte. Le 7ᵉ régiment de chevau-légers polonais, la belle légion de gendarmerie qui a culbuté d'une manière si distinguée la cavalerie anglaise, et 4 régimens de la garde, sont les seuls corps entiers qu'on ait retirés d'Espagne où ils ont été remplacés.

La gendarmerie de France a fourni 3,000 officiers ou sous-officiers pour compléter tous les cadres de la cavalerie.

Voilà au vrai la situation militaire de la France; c'est le résultat de l'énergie et du patriotisme des Français.

Les Russes avaient été accueillis à Kœnigsberg et dans la vieille Prusse avec l'empressement qu'on porte à ce qui est nouveau; mais déjà leur administration de plomb s'est fait sentir. Les Cosaques pillent par-tout; le pays est obligé de fournir à tous leurs besoins; et toutes les dépenses, même celles des généraux et des officiers, celles des postes, celles des auberges, ne sont acquittées qu'en bons ou en roubles de papier. On ne voit plus de pièces d'or ou d'argent. Ainsi se consomme la ruine de ce pays, où les Russes disaient se présenter comme des libérateurs.

La Prusse est en proie aux mêmes factions qui ont précédé la guerre de 1806.

Par divers décrets impériaux, les conseils d'arrondissemens sont convoqués pour le 26 avril pour leurs opérations en 1813. Les conseils généraux des départemens se réuniront le 10 mai. M. Estève est nommé l'un des administrateurs des postes à la place de M. Sieyes décédé. M. de Breteuil, préfet de la Nièvre, passe à la préfecture des Bouches-de-l'Elbe, chef-lieu Hambourg. Par d'autres décrets, un grand nombre de militaires retirés sont nommés à des inspections de première ou seconde classe dans l'administration forestière.

L'Empereur est venu, le 15, de Trianon au Champ-de-Mars, où il a passé en revue une nombreuse division d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie. S. M. a parcouru tous les rangs au milieu des cris de *vive l'Empereur!* On a admiré la belle tenue des nombreux régimens qui se trouvaient à cette revue. Les troupes qui l'avaient passée se sont de suite mises en mouvement. Quand elle a été terminée,

S. M. a bien voulu accepter un déjeûner à l'Ecole-Militaire, chez M. le maréchal duc d'Istrie. Elle est ensuite repartie pour Trianon. Jamais S. M. ne s'est mieux portée. Le séjour de Trianon paraît très-favorable à sa santé ainsi qu'à celle du Roi de Rome. S....

ANNONCES.

Manuel des amateurs de la langue française, contenant des solutions sur l'étymologie, l'orthographe, la prononciation, la synonymie et la syntaxe; par A. Boniface, professeur à l'institution de M. Dubois, membre de l'académie celtique, et de la société grammaticale; et par plusieurs gens de lettres. — NUMÉRO Ier. — Cet ouvrage paraît dans les premiers jours de chaque mois, par cahier de deux feuilles d'impression in-8°, petit-romain et petit-texte. *Prix de la souscription annuelle, port franc*, pour Paris, 10 fr., pour les départemens, 11 fr. On s'abonne chez l'Auteur, rue de la Planche, n° 13.

La Dame du Lac. Deux vol. in-12, tiré du célèbre poëme de Walter Scott. Prix, 4 fr., et 4 fr. 80 c. franc de port. A la librairie française et étrangère de Galignani, rue Vivienne, n° 17.

Modèle des Femmes. Deux vol. in-12, traduit de l'anglais de miss Edgeworth. Prix, 4 fr. 50 c., et 5 fr. 40 c. franc de port. Chez le même.

Les Deux Grisellidis; traduit de l'anglais. Une de Chaucer et l'autre de miss Edgeworth. Deux vol. in-12. Prix, 4 fr., et 4 fr. 80 c. franc de port. Chez le même.

Le MERCURE DE FRANCE paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le MERCURE ÉTRANGER paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.



MERCURE DE FRANCE.

N° DCX. — *Samedi 27 Mars 1813.*

POÉSIE.

LA MORT DU TASSE.

POÈME ÉLÉGIAQUE.

Clément Huit veut enfin, pour venger un grand homme,
Du laurier d'Apollon le décorer dans Rome.
Cédant aux nobles vœux d'un pape ami des arts,
Le Tasse revoyait la ville des Césars.
Après tant de tourmens, un destin si contraire,
A ses persécuteurs on vient de le soustraire;
Et toute l'Italie avec empressement
Prépare son triomphe et son couronnement.

La veille de ce jour, à travers des ruines,
Il parcourait pensif l'une des sept collines:
Ici, dans le Forum, les citoyens romains,
Libres, forgeaient les fers du reste des humains;
Là, Numa vers le soir consultait Egérie;
Là, Brutus immola ses fils à la patrie;
Là, Cicéron sauva Rome des factieux;
Et, plus loin, Scipion vint rendre grâce aux Dieux.

Le Tasse rêve alors : son heureuse pensée
Par un songe flatteur est mollement bercée.
Au pied du monument de l'Homère latin
Il a vu s'élever sa grande ombre ; et soudain
Se détache un rameau de ce laurier fertile
Qui renaît de lui-même au tombeau de Virgile.
Son ombre harmonieuse exhale des accens,
Et le Tasse s'éveille à ses sons ravissans.

Cependant le soleil achevait sa carrière,
Et lançait sur le monde une oblique lumière.
Le poëte, de l'astre observant le déclin,
S'attendrit, et déjà croit toucher à sa fin.
Le feu des passions et le feu du génie,
Et sa captivité, source de sa folie,
Ont hâté de ses sens l'importune langueur ;
Son esprit seul conserve encore sa vigueur.
En contemplant, non loin d'un monument superbe,
Les débris que le Tems ensevelit sous l'herbe,
Il pense à ces mortels, nobles infortunés,
Comme lui, par le sort à souffrir condamnés,
Et de ses longs malheurs son ame se console.
La roche Tarpéienne est près du Capitole....
Ce triste souvenir accable ses esprits.
Mais pourtant de la gloire il recevra le prix ;
De Pétrarque son front doit ceindre la couronne,
Et demain au Génie un peuple entier la donne.

Le Tasse languissant regagne ses foyers,
Et voit de noirs cyprès mêlés à ses lauriers.
Ses amis, sur le seuil, avec impatience,
Pour le féliciter, attendaient sa présence.
Il se sent défaillir.... Près de son lit rangés,
Tous d'un malheur prochain paraissent affligés.

Bientôt sa fièvre augmente, et d'un air triste et sombre :
« O mes amis, dit-il, vous couronnez mon ombre.
» Le laurier qui m'attend sans doute m'est bien doux,
» Puisque j'ai le bonheur de l'obtenir de vous.
» Quelle longue infortune a pesé sur ma vie !
» Sans cesse harcelé par la Haine et l'Envie,
» Je n'ai fait qu'effleurer la coupe de l'Amour.
» Je fus privé sept ans de la clarté du jour.

» Alphonse ! quel barbare ! et par quelle vengeance
» Au fond des noirs cachots il accrut ma souffrance !
» J'étais seul, et mon cœur qui long-tems a gémi,
» Ne pouvait s'épancher dans le cœur d'un ami.
» Pour calmer les tourmens de mon ame ulcérée,
» Je croyais voir en songe une amante adorée.
» Dans ces lieux où les jours sont de secondes nuits,
» Que de fois son image a charmé mes ennuis !
» Pour elle je pensais et j'écrivais encore ;
» J'écrivais, en pleurant, le nom de Léonore.
» D'un amour combattu le funeste poison
» Venait par intervalle obscurcir ma raison ;
» Mais la raison rentrait dans mon ame offensée,
» Et cet amour lui-même éveillait ma pensée.
» Souvent j'aurais voulu revoir mon Godefroi ;
» Mais tout, sur ce poëme, augmentait mon effroi.
» Alphonse à mes désirs refuse de le rendre :
» Je sollicite en vain... Mais que viens-je d'apprendre ?
» Mon poëme imprimé parait dans l'univers.
» Mon nom remplit le monde, et je suis dans les fers !
» Ces fers, vous le savez, je les romps avec peine,
» Et je semble en tout lieu traîner encor ma chaîne.
» Toujours errant, proscrit, je suis persécuté
» Jusqu'au dernier moment par la fatalité.
» Quand sous des traits vengeurs l'Envie enfin succombe,
» Je viens chercher la gloire, et je trouve la tombe.
» Une langueur mortelle affaiblit tout mon corps ;
» Les maux, plus que les ans, ont usé ses ressorts,
» Et j'expire.... Ah ! du moins, que mon ame exhalée
» Au sein du Dieu vivant repose consolée ! »

En achevant ces mots, il tombe dans les bras
Des amis généreux qui pleurent son trépas.

Mais c'est le lendemain qu'on célèbre la fête,
Et pour un grand triomphe un grand peuple s'apprête.
Du Tasse enveloppé d'un vêtement de deuil
Le corps est étendu dans un pompeux cercueil.
La foule à flots pressés accourant dans le temple,
De ses yeux attendris l'admire et le contemple.

Bientôt au Capitole un cortége nombreux
S'avance, et pousse au ciel ses regrets douloureux.

Des vierges, des enfans, selon l'antique usage,
Répandent à l'envi des fleurs sur son passage.
Le pape enfin paraît, des grands environné,
Et du mort glorieux le front est couronné.

Quand la nuit eut mis fin à ces honneurs funestes,
Du Tasse à Saint-Onuphre on rapporta les restes;
Et sur la pierre étroite on inscrivit ces mots :
« Le Tasse ici jouit de l'éternel repos. »
Mais depuis, au milieu de cet asile auguste,
S'élève son tombeau que couronne son buste;
Et l'étranger sensible éprouve à cet aspect
Un mélange pieux d'amour et de respect.

FAYOLLE.

LE PRINTEMS MALHEUREUX.

STANCES.

JA les oiseaux recommencent leurs chants,
La fleur nouvelle est presque épanouie,
Jà tout sourit au retour du printems;
Suis triste, seul, ayant perdu ma mie.

Quand lui vantais son sourire enchanteur,
Me répondait : suis constante et jolie;
Je la croyais; mais tout est donc menteur,
Puisqu'a menti la bouche de ma mie?

Au rendez-vous la trouvai l'autre jour
Embarrassée en froide rêverie;
Point ne rendit le doux baiser d'amour.
Alors fuyant, je dis : Adieu, ma mie.

Depuis ce tems je vais dans le bosquet
Où nous allions; j'y cueille fleur jolie;
Puis réfléchis, et jette mon bouquet :
Quel sein parer quand j'ai perdu ma mie?

Parfois, guidé par le bruit des plaisirs,
Je suis la foule où règne la folie;
M'y trouve seul, sans but et sans désirs;
Elle y serait qu'elle n'est plus ma mie!

Si prends ma lyre, un douloureux accent
Vient ajouter à ma mélancolie;
Pour commencer et pour finir mon chant
Ne trouve rien que le nom de ma mie.

Au point du jour, le cœur triste et confus,
Je pars demain pour les bois d'Idalie,
Et vais, en pleurs, demander à Vénus :
« Que faire au monde ayant perdu sa mie? »

PLANARD.

IMITATION DE MARTIAL. (Livre VI, Ep. 53.)

APRÈS avoir dîné d'un fort bon appétit,
Hier il se coucha, sain de corps et d'esprit :
Il n'est plus. — Qui? le jeune Orose!
— Lui-même; il est mort ce matin.
— D'un trépas si soudain connaissez-vous la cause?
— En songe il avait vu, dit-on, son médecin.

L. DAMIN.

LE CONVOI MAGNIFIQUE.

ÉPIGRAMME.

LE riche Orgon vécut avec simplicité :
Il meurt; avec pompe on l'enterre.
Ainsi ses fils ont hérité
Des trésors et non pas des vertus de leur père.

Par le même.

A MADEMOISELLE PAULIN,

DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE MUSIQUE.

PAR Martin ta voix est formée,
Comme ton jeu par Dugazon :
L'un est le moderne Amphion;
L'autre est cette Nina, du public tant aimée,
Sublime par sa verve et par son abandon.
Dans le temple de Polymnie,
Tu reproduis pour nous la noble Iphigénie,
La généreuse Alceste et la tendre Didon.

Tu nous fais encor plus chérir cette Antigone,
Qui, seule, de son père a suivi le malheur;
Elle augmente par sa douleur
Le charme que ta voix lui donne.
Tous ces débuts sont autant de succès;
Avec éclat ton talent se décide.
Poursuis, et couronnant tes glorieux essais,
Prends, pour nous enchanter, la baguette d'Armide.

F.

ÉNIGME.

Du printems j'annonce l'aurore:
Par ma fraîcheur, par ma beauté,
Je tiens le premier rang dans l'empire de Flore,
Et je suis à l'abri de la rivalité:
On connaît ma délicatesse;
Il ne faut pas m'approcher de trop près;
Celui qui, brusquement me touche et me caresse,
A l'instant même est blessé de mes traits.
De la belle qui me possède
Je fais ressortir les appas;
Mais le néant bientôt à mon pouvoir succède:
Et c'est ainsi que tout passe ici bas.
Le souvenir du moins de ma splendeur passée
Reste gravé dans tous les cœurs:
Et tout jeune minois par ses fraîches couleurs
Sur moi rappelle la pensée.

LOGOGRIPHE.

Veut-on de ma substance une image précise?
De mes membres épars qu'on fasse l'analyse.
Chacun m'en donne cinq: d'abord l'on trouve en moi
La plante dont la fleur forme l'écu d'un roi;
Le nom d'un sectateur du plus grand fanatique;
Un ancien minéral, deux notes de musique;
Un article, un pronom, une conjonction;
Un meuble très-commun dans la construction;
Un mets fort estimé du peuple de Provence;
Un moine que, jadis, on connaissait en France;

Le nom d'un ordre saint qui, rempli de ferveur,
De Rome défendait et les biens et l'honneur;
Un coteau dont le vin par sa sève écumante
Dans notre ame à grands flots verse un feu qui l'enchante;
Un point qui, dans le jeu, causa plus d'un malheur;
Un soupir qu'enfanta trop souvent la douleur.
Encore un mot, lecteur, tu vas me reconnaître,
Déjà je te vois rire en devinant mon être:
Sur le sein de Philis, jaloux de mon bonheur,
Cent fois tu désiras respirer mon odeur.
Messager des beaux jours, la fleur de mon aigrette
Charme l'ami des champs, et flatte la coquette.

CHARADE.

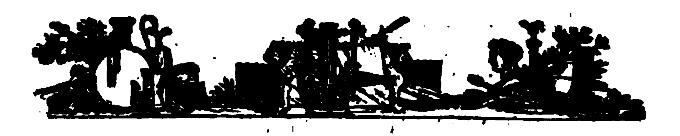
SANS connaître, lecteur, la langue de Sophocle,
Tu peux voir mon premier écrit dans Thémistocle.
Héloïse en son cœur concentra mon second.
Mon dernier, tous les jours, de messire Purgon
Exerce le savoir; et dans Thessalonique
Mon entier fit commettre une action inique.

V. B. (d'Agen.)

---

*Mots de l'*ENIGME*, du* LOGOGRIPHE *et de la* CHARADE *insérés dans le dernier Numéro.*

Le mot de l'Enigme est *Réchaud*.
Celui du Logogriphe est *Maroc*, dans lequel on trouve: *coram*.
Celui de la Charade est *Pistache*.



LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

De l'Étude des hiéroglyphes. *Fragmens*. Cinq volumes in-12. — A Paris, chez *Colnet*, quai Voltaire, n° 27; *Delaunay*, Palais-Royal, n° 243; *Treuttel* et *Würtz*, rue de Lille, n° 17.

Qu'est devenu le tems où les princes de l'Orient s'envoyaient des énigmes à deviner? *Le Mercure* eût été dans ce pays-là le premier des journaux, et l'auteur de l'*Etude des hiéroglyphes par fragmens* aurait pu prétendre au moins à une place de premier ministre. Aujourd'hui les cours occupées de tout autre mystère se soucieront probablement fort peu de la révélation de ceux que nous a transmis la docte antiquité, et les amateurs bourgeois ayant assez à faire que de débrouiller la Charade du jour et le Logogriphe de la semaine, s'épouvanteront sans doute aussi de cinq volumes d'énigmes en prose passablement mystérieuse, et le disputant par fois pour les formes apocalyptiques aux vers des Sybilles et de tous les Cryptographes.

Que restera-t-il donc de lecteurs au profond scrutateur des hiéroglyphes? J'ai quelque honte de le dire; mais je crains bien que leur nombre ne se réduise, soit à quelques-uns de ces esprits curieux qui veulent tout savoir, tout approfondir, gens de peu de foi, ne croyant pas sur parole que les sages de l'antique Egypte fussent des imbéciles, soit aux journalistes condamnés à parler un peu de tout, en supposant encore que l'ouvrage ne tombera pas entre les mains de ceux de nos confrères qui ont le talent d'analyser un livre sans l'avoir lu.

De quoi aussi s'avise cet auteur qui veut nous donner une clef satisfaisante et raisonnable de la science sacrée, recouverte jadis des voiles mystiques du sanctuaire? De graves docteurs ne nous ont-ils pas appris là-dessus tout ce qu'il faut savoir pour prétendre à la béatitude

promise aux pauvres d'esprit, quand ils nous ont dit que ces *dieux astres*, *animaux*, *légumes*, etc., étaient l'ouvrage de l'*ange des ténèbres*, et la preuve de la corruption, de la dégradation du cœur humain? N'avons-nous pas pour les gens un peu plus difficiles à contenter les savantes explications de l'abbé Bannier, qui, ayant retrouvé probablement les *Mémoires secrets* des cours de l'Orient d'avant et d'après le déluge, ne *laisse pas lieu de douter* qu'*Io* ne fût une princesse, fille du roi Inachus, et qu'*enleva* un autre roi, sur la frégate *la Vache*, d'où ces agréables menteurs nommés poëtes, peu respectueux envers les princesses qu'on enlève, ont fait courir le monde à cette pauvre Io en la déguisant *en vache*. C'est ainsi encore que le roi Jupiter III *enleva* aussi la princesse Europe, sur le vaisseau de ligne *le Taureau*; que le corsaire *le Pégase*, monté par le capitaine Persée, ayant rencontré et attaqué le chebeck algérien *la Baleine*, le prit à l'abordage, et y trouva et délivra la princesse éthiopienne Andromède, que des écumeurs de mer avaient *enlevée*, pour la vendre à quelque pourvoyeur du harem du sultan Phinée; tant les princesses de ce tems-là étaient faciles à *enlever!*

Quand on a trouvé une solution aussi *lumineuse*, et sur-tout aussi commode, de toutes les difficultés des fables anciennes, qu'est-il besoin d'aller encore y chercher un sens allégorique et caché, et de vouloir découvrir sous leurs formes emblématiques les plus hautes leçons de la sagesse, les secrets de la législation morale et religieuse? C'est pourtant ce qu'a osé tenter l'auteur *de l'Etude des hiéroglyphes*, sans craindre l'anathême lancé par Paschal contre toute *raison* qui voudrait trop *raisonner*; et j'ose à mon tour assurer qu'il l'a fait avec un succès très-remarquable. Il est malheureux seulement que l'exécution de son ouvrage ne réponde pas à sa solidité. Il y a peu d'ordre et de liaison. C'est une carrière où les pierres sont entassées en attendant l'architecte; mais malgré ces défauts, que je commence par signaler, je pense que ceux qui auront le courage de franchir ces premières difficultés, en seront dédommagés, à mesure qu'ils se familiariseront avec l'auteur et son système, par des ré-

sultats aussi curieux que neufs, par une multitude d'aperçus piquans, ingénieux, et d'un véritable intérêt pour ceux qui s'occupent de l'étude de l'esprit humain et de l'état des connaissances primitives dans des tems dont on ne peut plus calculer l'antiquité.

L'auteur commence par exposer les élémens et les premiers caractères de l'écriture symbolique et allégorique chez les différens peuples, et dans toutes les parties du monde. Les débris des monumens de l'ancienne Egypte sur-tout, sont pour lui comme une immense *bibliothèque*, dont les rocs de granit encore couverts de caractères sacrés ont été *les feuillets primitifs*. Par-tout, au reste, il retrouve la même pensée, les mêmes combinaisons, tirant des objets sensibles les premières représentations des idées et des opérations intellectuelles. Ainsi *le serpent* et *la pierre droite* furent généralement les images symboliques de *Dieu*; de même, et dès les tems les plus reculés, les flèches et la corne, emblême de la puissance et des combats, furent employées à désigner l'*homme*; le vase, premier meuble de la famille, fut sous d'autres rapports l'emblême de la *femme*.

Les animaux, leurs habitudes et les actions qui les caractérisent devinrent aussi autant de types propres à rappeler le souvenir des lois et des opérations de la nature, à célébrer la puissance de son auteur; en un mot, toutes les parties visibles de l'univers servirent successivement à en représenter les merveilles considérées dans leurs causes et leurs rapports invisibles, et composèrent le vaste système de l'écriture hiéroglyphique, qui traduisait, pour ainsi dire, et rendait sensibles, à l'aide d'images matérielles, toutes les idées de l'ordre métaphysique et moral.

Ce qu'il y a même de très-remarquable à cet égard, c'est que plus on avance dans l'explication des hiéroglyphes, plus on est frappé d'y reconnaître toutes les images d'un dieu créateur et conservateur, toutes les descriptions de sa force, de sa justice, enfin de tous ses attributs, et jusques aux formules des prières ou des louanges orientales qui lui sont consacrées dans la poésie hébraïque; et cependant il est bien difficile de supposer

que l'écriture sacrée de l'Egypte ait été postérieure aux livres des Hébreux.

Comme cette écriture prenait tous ses signes dans les objets naturels ; et que les plus clairs, et par conséquent les plus expressifs, devaient nécessairement être préférés à tous les autres, sur-tout dans cette enfance de la société naissante, où les imaginations vierges encore ne songeaient point à détourner, au profit des sens corrompus, les élémens sacrés de la pensée, il dut arriver que des emblêmes dont on décorerait à peine aujourd'hui les moins chastes boudoirs, furent alors multipliés et combinés de mille manières, tantôt pour représenter la puissance créatrice et conservatrice, tantôt même pour donner les leçons de la plus pure morale.

On est souvent tout étonné du sens ingénieux, clair et satisfaisant qui, au moyen des clefs naturelles offertes par notre auteur, sort tout-à-coup de l'explication d'une peinture où au premier aspect un œil profane ne verrait que le jeu d'une imagination passablement déréglée. C'est ainsi que, pour n'en offrir ici qu'un exemple qui n'effarouche aucun lecteur, l'emblême de Ganimède enlevé par l'aigle de Jupiter, image devenue passablement érotique, fut primitivement l'expression de l'innocence s'élevant avec confiance vers le ciel, et se reposant sur Dieu.

Si l'espace me le permettait, je pourrais multiplier les exemples, mais forcé d'abréger, je les réduis à deux qui me paraissent très-remarquables. Le *scarabée*, par son habitude caractéristique de rouler ses ordures en forme de *boules*, devint à ce titre le signe du génie créateur des *globes*. Le *tau* d'Osiris, ou *clef du Nil*, qui rend la vie à l'Egypte, *fait en forme de croix*, et trouvé fréquemment sur les dépouilles des morts, était l'emblême de la vie future et de l'espérance d'une régénération après la mort. En général, les expressions figuratives de ce dogme d'une vie future paraissent avoir été très-multipliées, et supposent que la connaissance en était plus développée chez les peuples primitifs que chez quelques-uns de ceux qui n'ont souvent fait que copier, altérer, puis calomnier leurs connaissances. C'est ainsi, par exemple, que la

figure du *scarabée* citée tout-à-l'heure et d'autres encore ont été présentées comme des monstruosités ridicules et indécentes, quand, pour assurer la propagation de nouvelles doctrines, il a été plus utile de méconnaître le sens de l'ancienne écriture que de conserver les preuves de la haute sagesse et des vérités religieuses et morales cachées sous ses ingénieux emblêmes.

L'auteur, en terminant son ouvrage, exprime le vœu tout paternel de voir l'étude des hiéroglyphes nous ramener à l'origine même et à la véritable découverte des sciences et de la philosophie ancienne; il voit déjà les *murailles de nos demeures et de nos temples réciter à la postérité, dans un langage universel et encore intelligible, quand nos idiômes auront péri, les faits de notre histoire, nos sentimens et nos dogmes.* C'est une *pasigraphie* naturelle dont notre auteur nous propose ici le secret. Je ne sais, toutefois, si la théologie que nous avons vue naguère faire un si bel effet dans les poëmes en prose et les romans moraux, et qui a bien aussi ses hiéroglyphes, s'accommoderait de ceux de l'antique orient, si nos sens ne sont pas un peu trop matérialisés pour espérer qu'ils s'élèvent jusqu'à la pureté des idées religieuses par la contemplation des images, beaucoup trop *naïves* pour une civilisation aussi perfectionnée que la nôtre, de la nature *mère et vierge*, de la puissance *créatrice et conservatrice*, etc., etc. Toutefois je ne doute pas que l'idée de notre inconnu ne puisse avoir souvent d'heureuses applications dans la sculpture d'ornement, et lui servir à étendre le champ un peu borné de la composition allégorique.

Mais cet inconnu qui se cache lui-même en écartant les voiles de la science sacrée, quel est-il? quel est son nom, sa patrie? est-ce aussi là un mystère à deviner? Voilà, j'imagine, les questions que fera le lecteur qui aura pris quelque intérêt à cet ouvrage. Je lui réponds qu'en effet, sans doute pour essayer si l'on aura profité à sa lecture, ce singulier auteur ne s'est montré qu'en énigme; mais voici des données pour les *œdipes* qui voudront le deviner. D'abord l'étendue, le caractère, les formes même un peu irrégulières et bizarres de

l'érudition répandue dans son livre, permettent de l'attribuer à quelque docte étranger. Ensuite l'auteur, dans ses adieux à son lecteur, lui annonce qu'il laisse à d'autres le soin de poursuivre la carrière qu'il a commencée : il déclare qu'il n'y serait pas même rappelé par la promesse que fait Enée à son pilote, de donner son nom au port où il l'a conduit, et qu'on lui répéterait en vain :

PALINuri nomen habebit.
Il portera le nom de PALINure.

N'en est-ce pas assez pour faire reconnaître le savant comte suédois que la philosophie, la vénérable antiquité comptent parmi leurs défenseurs les plus distingués, leurs plus heureux interprètes? GIRAUD.

ŒUVRES CHOISIES DE SAURIN. Edition stéréotype d'après le procédé de *Firmin Didot* : un volume in-18.

QUELQUES ouvrages d'un mérite réel ont fait à Saurin une réputation sinon brillante, du moins estimable. Cet auteur, fils d'un géomètre célèbre, était déjà dans l'âge mûr lorsqu'il abandonna le barreau pour le théâtre ; et une comédie en cinq actes et en vers, qui n'eut aucun succès, et qui n'en méritait pas, fut son début. Une tragédie, inférieure même à la comédie, lui succéda et n'eut que trois représentations. Pour un auteur qui débute à trente-sept ans, deux chutes sont un mauvais présage ; mais Saurin obtint ensuite plus de succès. Des divers ouvrages dramatiques qu'ils donna, quatre sont demeurés au répertoire, et leur auteur fut jugé digne de siéger à l'Académie française.

M. Fayolle a donc rendu un véritable service à la littérature en publiant une édition des *Œuvres choisies de Saurin*. Un goût pur et sévère a présidé au choix qu'il a fait dans les deux énormes volumes qui composent les œuvres *complètes* de cet auteur ; quatre pièces seulement ont été conservées dans la nouvelle édition ; savoir, deux tragédies : *Spartacus* et *Blanche et Guiscard* ; la jolie comédie *des Mœurs du tems*, et *Beverley*, drame.

Spartacus eut un grand succès et le méritait ; car si cette tragédie a plusieurs défauts, elle a aussi des beautés du premier ordre. Voltaire y trouvait des vers *frappés sur l'enclume de Corneille*. En effet, on rencontre dans *Spartacus* un grand nombre de morceaux pleins de force, d'énergie et d'élévation, non-seulement dans l'expression, mais encore dans la pensée : telle est la première scène du troisième acte, entre *Spartacus*, *Noricus* et les soldats ; celle entre *Spartacus* et *Messala*, et tel est sur-tout le beau récit qu'Emilie fait à sa confidente, où se trouve cette belle expression : *indigné de sa gloire*, pour peindre la honte que *Spartacus*, vainqueur d'un Cimbre dans un combat de gladiateur, éprouve en recevant les applaudissemens des Romains.

Un de nos meilleurs littérateurs a prétendu que Racine avait condamné d'avance le sujet de Spartacus par les vers qu'il met dans la bouche de Mithridate, lorsque ce monarque expose ses projets à ses fils et leur dit en parlant des ennemis des Romains :

> Ah ! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
> Spartacus, un esclave, un vil gladiateur,
> S'ils suivent au combat les brigands qui les vengent,
> De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
> Sous les drapeaux d'un roi long-tems victorieux,
> Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux ?

Ce littérateur prétend que ces épithètes de *vil gladiateur*, d'*esclave*, de *brigand*, données à Spartacus, l'avilissent tellement qu'il n'a plus été permis de le mettre sur la scène. Une semblable critique serait juste si Saurin avait fait de son principal personnage un de ces gladiateurs d'une origine méconnue, et dont la mort servait de divertissement aux déprédateurs du monde ; mais il a évité ce reproche en faisant de Spartacus un fils d'*Arioviste*, un héros dont les victoires ont ébranlé la puissance de Rome.

Saurin, dans cette tragédie, excita l'admiration par quelques traits dignes de Corneille. Il faut cependant avouer qu'en lisant les belles scènes du créateur des Horaces et de Cinna, on sent que l'élévation et les

grandes pensées lui sont naturelles, au lieu qu'en admirant les beaux traits de Saurin on s'aperçoit qu'il lui a fallu des efforts pour les trouver.

Blanche et Guiscard succède à *Spartacus*. Le *Mariage par vengeance*, épisode du Gilblas, a fourni à Saurin le sujet de cette tragédie, qui est pleine d'intérêt; mais les évènemens s'y succèdent avec beaucoup trop de rapidité, ce qui multiplie les invraisemblances et rend la pièce plus romanesque qu'il ne convient à une tragédie.

M. Fayolle prétend que *Blanche* blesse toutes les convenances en recevant, le jour même de son mariage, un billet de son amant. Je ferai observer que c'est ici une *faute de Blanche* et non une *faute de Saurin*, car les auteurs dramatiques doivent *faire commettre des fautes* aux personnages qu'ils mettent en scène, parce que rien n'est plus froid qu'un héros ou qu'une héroïne parfaite. Comme la *faute de Blanche* amène des situations pleines d'intérêt, cette *faute* blâmable aux yeux de la morale devient une *beauté* en poésie. D'ailleurs on excuse Blanche quand on sait combien elle aime et comment elle a été trompée, et l'on pleure sa mort sans songer à blâmer sa conduite.

Les Mœurs du tems, comédie en un acte, se fait distinguer par un dialogue franc et naturel, par beaucoup de vérité dans les caractères, et par une foule de mots heureux. On a cité souvent celui de la comtesse qui causant à sa toilette avec une suivante qui lui dit que sa rivale est charmante, répond : *Charmante! Donnez-moi d'autre rouge : celui-là est pâle comme la mort.*

Cette petite comédie est écrite avec beaucoup de vivacité, on n'y trouve aucune trace de cette *sensiblerie* et de ce *marivaudage* qui caractérisent les trois quarts des comédies qui parurent à la même époque.

Beverley fut joué huit ans après *les Mœurs du tems*. *Le Joueur Anglais*, d'Edouard Moore, a beaucoup servi à Saurin pour composer son drame. Regnard, qui n'eut jamais d'intentions morales, n'a peint que ce que la passion du jeu a de ridicule. Il ne voulait que faire rire et il a très-bien réussi. Saurin a tenté de peindre les fu-

nestes effets de cette passion dangereuse; je ne sais s'il a corrigé beaucoup de joueurs, mais il s'était proposé un but utile et il l'a atteint. L'action de son drame est bien développée, les scènes en sont filées avec beaucoup d'art, et le style se fait remarquer par une grande vérité et une grande force. On ne trouve point de recherche, point de phrases à effet, de fausse chaleur et de déclamation dans le dialogue qui est constamment pathétique et affecte l'âme. On plaint le malheureux Beverley dont de faux amis ont perverti les bonnes qualités. On pleure sur son sort, sur celui de sa famille, dont il fait le malheur, et l'on frémit, en le plaignant encore, lorsqu'on le voit prêt à poignarder son enfant. Sa tendresse pour sa femme, ses remords, ses fureurs et son désespoir, font une impression si profonde sur les spectateurs et les lecteurs, qu'ils ne s'aperçoivent pas des défauts de convenances dont fourmille le drame de Saurin.

Un des premiers, et le plus grave peut-être, est la résignation de M[me] Beverley, qui ne fait pas un seul reproche à son mari que ses déréglemens ont réduit à la misère.

On a remarqué aussi que lorsqu'elle n'avait plus de meubles, elle possédait encore des diamans, comme si l'on n'était pas dans l'usage de se défaire du superflu avant que de toucher au nécessaire.

Peut-être même doit-on reprocher au poëte d'avoir donné trop d'étendue aux scènes d'amour entre Henriette et Leuson ? Cet amour, si intéressant parce qu'il est vrai, forme presque une double action, tandis qu'il suffisait de l'indiquer.

Les poésies diverses de Saurin, à l'exception d'une demi-douzaine de pièces, ne s'élèvent pas au-dessus du médiocre. L'*Epître sur la Vérité*, l'*Epître sur les Malheurs attachés à la vieillesse*, et quelques autres, pouvaient seules entrer dans une édition *choisie*; aussi l'éditeur s'est-il empressé de les recueillir.

La notice sur Saurin est digne de l'ingénieux biographe de Gentil-Bernard, de Gresset, de Démoustier, etc. c'est l'ouvrage d'un littérateur habile qui sait apprécier

les ouvrages qu'il examine. Le seul reproche qu'on puisse faire à cette notice, c'est qu'elle est trop courte. On aimerait à y trouver plus de détails sur la vie privée de Saurin.

L. A. M. B.

L'ABBAYE DE SAINT-OSWITHE, par l'auteur d'*Ethelwina*, traduit de l'anglais; par Madame..... Deux vol. in-12.

On doit aux Anglais cette espèce de roman qui a pour objet d'effrayer l'imagination en lui présentant des *tableaux terribles*, tels que le spectacle des plus grands crimes employés par des scélérats pour persécuter l'innocence. On dirait que ce peuple, qui a besoin des plus fortes émotions pour échapper à la funeste influence du *spleen*, ne peut les trouver qu'au milieu des récits d'assassinats, accompagnés de circonstances qui en augmentent l'atrocité. Le théâtre de Shakespear est rempli de situations capables de donner des spasmes à nos petits-maîtres, mais qui peuvent à peine émouvoir des spectateurs anglais. La plupart des romanciers de cette nation ont encore enchéri sur les dramaturges, et ont même usé de moyens surnaturels, tels que des apparitions de diables, de revenans et de fantômes pour *amuser* les lecteurs en les *effrayant*. Le chef-d'œuvre de ce genre est sans contredit le *Moine*, par M. Lewis; roman où le diable, le juif-errant, la none sanglante et les spectres les plus épouvantables remplissent les principaux rôles, et emploient toute espèce de ressorts pour faire d'un moine vertueux, le plus affreux des scélérats. Mme Radcliff, en marchant sur les traces de M. Lewis, a plus imité ses conceptions tragiques que ses moyens surnaturels. Les souterrains, les vieux châteaux et les couvens sont les lieux où elle établit ses scènes; mais l'on ne peut se dissimuler que ses romans, auxquels il faut cependant reprocher trop de bavardage, se font lire avec intérêt. Le plus célèbre de tous, celui qui est intitulé *Les Mystères d'Udolphe*, a été traduit en français par une dame à qui nous sommes redevables de plusieurs bons ouvrages; et l'un des membres les plus distingués de l'Académie française a également traduit d'une ma-

nière supérieure l'*Italien*, autre roman de Mme Radcliff. C'est un bonheur pour cette dame d'avoir eu un traducteur capable de faire la réputation de l'ouvrage qu'il a traduit.

Mme Radcliff a, dans sa patrie, une foule d'imitateurs et d'imitatrices. Tel est l'auteur du roman que j'annonce aujourd'hui; mais avant d'en donner une idée, je crois qu'il est bon d'avertir que, si Mme Radcliff, douée d'un talent très-rare, a fait école, ses disciples ne sont que de bien tristes écoliers. On en jugera par une analyse incomplète de l'*Abbaye de Saint-Oswithe*. Je dis *incomplète*, car ce roman est si embrouillé, qu'il faudrait plus d'une lecture pour saisir tous les détails de l'action.

Le baron d'Edmonville eut deux fils, issus de deux mariages différens. L'aîné, nommé Alfred, avait d'excellentes qualités; mais le cadet, qui s'appelait Rudolph, était un franc scélérat. Sans m'arrêter à faire connaître l'histoire des deux frères depuis leur enfance, je dirai seulement que Rudolph parvint, par ses intrigues et ses crimes, à dépouiller Alfred de tous ses biens, et qu'il lui enleva même la belle Mathilde son épouse, qui l'avait rendu père de Rosaline, l'héroïne du roman. Alfred aurait pu réclamer ses biens et même sa femme devant les tribunaux; mais outre qu'un procès n'est pas un épisode digne de figurer dans un roman, c'eût été le moyen de débrouiller bien vîte l'intrigue; car la justice en envoyant le ravisseur aux galères aurait délivré son honnête frère de ses persécutions, et le roman eût été bien vîte fini, ce qui n'était pas le compte du romancier. Aussi a-t-il feint que Rudolph avait exigé d'Alfred, en lui mettant le poignard sur la gorge, le serment de ne jamais faire valoir ses droits. Alfred, épouvanté par ces gestes peu fraternels, prêta ce serment et le tint fidèlement. Les mauvais plaisans diront peut-être que la crainte de ravoir sa femme l'empêcha de revendiquer sa fortune, et que *perdre ainsi c'était gagner*; mais Alfred avait des idées plus nobles. Ne voulant pas trahir son serment, il se contenta de rédiger un Mémoire, à l'aide duquel sa fille pût un jour réclamer les biens de son père; mais Rosaline, avant de les obtenir, avait bien d'autres traverses à essuyer. Mathilde sa mère, enlevée, comme on sait, par

Rudolph, mit au jour une fille, dont le ravisseur est le père. Alfred meurt, et Mathilde est empoisonnée par une rivale jalouse que le père de Rosaline avait dédaignée.

Rosaline, après avoir éprouvé malheurs sur malheurs, après avoir vu son amant percé d'un coup d'épée au cœur, et *entendu son long et dernier gémissement*, tombe entre les mains d'Agnès qui avait ôté la vie à Mathilde par jalousie, et de la comtesse d'Olhin, fille de cette même Mathilde et de Rudolph. Ces deux furies l'enferment pendant quelque tems dans un souterrain, et forment ensuite le dessein de l'assassiner; mais un fantôme paraît tout-à-coup au moment où elle allait être égorgée. Cette apparition lui sauve la vie. Agnès meurt et Rosaline sort de son cachot. A peine est-elle dehors qu'elle est prise par des brigands que des soldats prennent à leur tour; elle est conduite devant Marguerite, reine d'Angleterre, qui se trouvait par hasard dans ces lieux. Rosaline plaide elle-même sa cause devant la reine qui lui rend justice; alors son amant qui avait été percé d'un coup dans le cœur, et dont elle avait *entendu le long et dernier gémissement*, paraît comme par miracle, et ils sont unis.

Telle est l'esquisse de ce roman, où il y a je ne sais combien de scélérats, d'assassinats, et même de fratricides, mais peu ou point d'intérêt. On le doit à l'auteur d'*Ethelwina*, roman à-peu-près inconnu, et qui n'a pas même obtenu cette espèce de succès qu'obtiennent toujours les nouveautés. Je crains bien que l'*Abbaye de Saint-Oswithe* n'ait le même sort, en France du moins, où l'on lit encore les romans médiocres, mais où l'on ne lit pas les mauvais.

Le traducteur de ce misérable ouvrage est une femme; je la plains bien sincèrement de n'avoir pas fait un meilleur choix, d'autant que son style facile et élégant ne manque pas de correction, quoiqu'on y rencontre quelques-unes de ces taches dont nos meilleurs écrivains ne sont pas exempts. Je l'invite donc au nom des talens qu'elle annonce à composer elle-même, ou à mieux choisir les ouvrages qu'elle veut traduire.

J. B. B. ROQUEFORT.

VARIÉTÉS.

REVUE LITTÉRAIRE ET CRITIQUE,

OU OBSERVATIONS SUR LES LETTRES, LES ARTS; LES MOEURS ET LES USAGES.

Sixième lettre de l'Observateur provincial à Messieurs les Rédacteurs du Mercure.

Messieurs, je me promenais un de ces jours à l'heure où le soleil dans toute sa force tempère les rigueurs de la saison. Je suivais un chemin solitaire, et tout en cheminant je lisais quelques fragmens du célèbre auteur d'*Atala*. Entraîné par les périodes ronflantes de cette prose poétique, je me mis à la déclamer avec toute la pompe qui lui convient. J'en étais à cette phrase : « Le désintéressement est une qualité que les Français possèdent éminemment au-dessus des autres nations de l'Europe. L'argent n'est rien pour eux, etc.... » J'en étais à cette phrase lorsqu'une voix s'écrie : Dites, au contraire, que le peuple français est aujourd'hui le plus intéressé de l'Europe. Dites que l'argent est le mobile secret de toutes ses actions, et l'unique objet de son culte.

Étonné, je lève les yeux pour savoir d'où vient cette vive apostrophe, et je vois, marchant à ma gauche, un homme d'assez bonne mine, mais dont le costume annonçait une extrême misère. Au bout d'un bâton, qu'il portait sur son épaule, était attaché un petit paquet contenant, je crois, toute sa garde-robe. Une gourde pendait à son côté. Sa chaussure était délabrée, et un mauvais mouchoir noué autour de sa tête lui tenait lieu de chapeau. A l'aspect de son dénûment j'éprouvai le besoin de lui offrir quelque secours. Cette première impulsion était bien celle de l'humanité; mais comme il entre toujours un peu d'alliage dans nos sentimens les plus purs, j'étais bien aise aussi de lui prouver qu'il ne devait pas me regarder comme atteint du vice qu'il venait de reprocher à ses compatriotes. D'un autre côté, je craignais de blesser son amour-propre. Si tout en lui annonçait la dernière détresse, son langage semblait le mettre au-dessus de cette classe

d'hommes qui n'a d'autre ressource que les bienfaits de la pitié publique.

Je hasardai cependant ma petite offrande; il la refusa sans se parer d'un faux orgueil. Monsieur, me dit-il, je suis sensible à votre généreuse intention, mais ce n'est pas pour la provoquer que j'ai interrompu votre lecture. Si je me suis permis de contredire l'auteur qui vous occupe, c'est que mon expérience dément son assertion, et que dans toutes les circonstances de ma vie l'avarice m'a été fatale.

Ces paroles, qui contrastaient fortement avec la mise de celui qui les prononçait, me le firent considérer avec plus d'attention. Sa physionomie vive et originale, certain caractère aventureux répandu sur toute sa personne, ayant de plus en plus piqué ma curiosité, je le priai de vouloir bien la satisfaire en me donnant quelques détails sur sa vie; ce qu'il fit en ces termes :

« Mon père et ma mère, ou, pour parler plus noblement, les auteurs de mes jours étaient pauvres, ce qui est assez commun; mais honnêtes, ce qui est un peu plus rare. Les ayant perdus de bonne heure, un mien parent, oncle maternel, me recueillit, et se chargea de mon éducation. Cet oncle jouissait d'une jolie fortune, ou plutôt il n'en jouissait pas; car le bonhomme était un vrai pince-maille, voué sans pudeur à la plus honteuse lésine, et passant sa vie à compter, recompter et fêter son or. Il prit tant de goût à cette solitaire occupation qu'il retira ses capitaux, vendit tout ce qu'il possédait en fonds de terre, afin de pouvoir embrasser d'un coup-d'œil et palper à son aise l'objet métallique de toutes ses affections. Pendant ce tems-là je n'apprenais pas grand'chose. La morale de mon oncle se bornait à des sermons sur l'économie, et ma littérature à quelques romans que je lisais avec avidité. Les avares vivent comme s'ils ne devaient jamais mourir; mais ils meurent enfin. Un beau matin mon oncle trépassa. J'étais son unique et légitime héritier. Hélas! je n'en devins pas plus riche pour cela; car vous saurez qu'il avait si bien caché son trésor que, malgré toutes les recherches possibles, on ne put jamais le découvrir. Voilà, monsieur, le premier coup que m'a porté l'avarice.

» Ne sachant trop que devenir, je me mis comme Gil-Blas à courir le monde, et comme lui bientôt je me vis contraint, faute de mieux, à endosser la livrée. J'entrai chez un homme nouvellement comblé des dons de la for-

tune. Au train de sa maison, au luxe effréné qui régnait autour de lui, je crus que j'allais vivre dans l'abondance, et que, grâce à la générosité que je lui supposais, je pourrais voir un jour mes services récompensés. Combien je me trompais ! Tout cet éclat n'était qu'une vaine apparence. Je m'aperçus bientôt que, malgré ses cuisiniers, ses maisons, ses meubles, ses équipages, ses chiens, ses chevaux, ses complaisans, ses flatteurs, l'avarice le rongeait sourdement; elle surnageait, pour ainsi dire, au milieu de toutes ses profusions; elle luttait dans son cœur contre l'orgueil, et ce combat me donnait souvent la comédie. Lorsque l'orgueil l'emportait, et que, pour le satisfaire, il tranchait du magnifique, l'avarice reprenait aussitôt le dessus; elle lui reprochait ses folles dépenses, et lui suggérait mille moyens ingénieux de les réparer. Le plus ordinaire était de nous imposer de longs jeûnes. Un festin était pour nous comme le carnaval l'annonce du Carême, et nous étions sans cesse exposés à mourir de faim ou d'indigestion.

» Tout était contraste dans les manières de cet homme. Il achetait sans murmurer une pendule deux mille écus, et se débattait pendant une heure avec son cordonnier pour le prix d'une paire de bottes. Il donnait des gratifications aux artistes et ne payait pas nos gages. La même inégalité régnait dans son humeur: sa figure était radieuse lorsqu'il faisait les honneurs d'une fête; mais, lorsque le lendemain les ouvriers venaient réclamer leur salaire, il devenait chagrin, querelleur, et gourmandait à tort et à travers tous ceux qui se trouvaient sur son passage.

» Un jour qu'il devait recevoir quelques grands personnages, et qu'une douce joie semblait circuler dans ses veines, je crus pouvoir lui présenter un malheureux qui depuis long-tems réclamait ses secours. Je payai cher mon imprudence. Il repoussa mon protégé d'une manière fort peu civile, et me donna mon congé pour l'avoir introduit, contre ma consigne, qui ne me permettait de laisser entrer aucun solliciteur. Dans le même moment on vint lui apporter une souscription, relative à je ne sais quelle expérience publique, et il s'inscrivit pour une somme assez forte.

» En sortant de chez ce fastueux avare, un particulier remarquable par l'immense fortune qu'il tenait de ses aïeux me prit à son service. Je me félicitai d'entrer chez un riche de vieille date; le supposant, par son éducation, accou-

tumé à jouir noblement d'un légitime patrimoine. Vous allez voir si mes espérances étaient fondées.

» Lorsque j'entrai chez lui, sa maison était montée à raison *de la moitié du revenu*, ce qui suffisait pour vivre honorablement. Il employait l'autre moitié à *s'arrondir*. Toute possession touchant les siennes était convoitée par lui et bientôt achetée. Il avait horreur des voisins. Il craignait, disait-il, les discussions d'intérêt, et par amour pour la paix il aurait bien voulu envahir toute la terre. Ses fréquentes acquisitions ne se trouvant plus proportionnées à ses économies, il fallut faire des réformes et ne manger que *le tiers du revenu*. Deux bons chevaux *de pareille encolure* le promenaient avec toute sa famille ; il en vendit un et se contenta de ce qu'on appelle une *demi-fortune*. Il renvoya son cuisinier pour n'avoir qu'une modeste cuisinière. Enfin il supprima tout ce qui avait une apparence de superfluité. Il appelait cela mettre de l'ordre dans ses affaires. Il avait d'ailleurs une manie, c'était de se lamenter du matin au soir, et de se dire ruiné par la révolution. C'est ainsi que, tout en pleurant sur le délabrement de sa fortune, le pauvre homme achetait chaque jour des prés, des champs et des bois ; mais, tandis que ses propriétés croissaient à vue d'œil, tout décroissait dans le ménage. La dépense fut restreinte au *quart du revenu*. Plus de cheval. De tous les domestiques mâles je fus seul conservé, mais pour bien peu de tems. Une taxe de guerre fut pour moi le coup de grace. Mon maître, plus riche que jamais, se retira à la campagne, et me renvoya en me disant, la larme à l'œil, que sa fortune ne lui permettait pas de me garder.

» Un peu dégoûté du service, je parvins, avec des protections, à entrer en qualité de clerc chez un procureur. Me voilà donc dans un greffe poudreux, assis sur une escabelle, et griffonnant des *exploits*, des *significations*, des *expropriations forcées*, et des *contraintes par corps*. Le maître était là qui me répétait sans cesse, *grossoyez*, monsieur, *grossoyez*, après m'avoir préalablement appris que *grossoyer* était l'art d'allonger son écriture, afin de vendre au pauvre plaideur une plus grande quantité de ces paperasses ainsi barbouillées. J'étais un jour occupé à transcrire je ne sais quel fatras juridique, et je *grossoyais* de mon mieux lorsqu'il arrive derrière moi, met ses lunettes, et s'écrie tout en colère : Y pensez-vous, monsieur, avec vos pieds de mouche et ces lignes qui se confondent!

ce que vous avez fait entrer dans quatre pages pourrait en occuper douze. Vous me ruinez, monsieur, vous me ruinez. Je vous conseille de suivre une autre carrière ; je vois bien que dans la nôtre on ne fera jamais rien de vous. Ce conseil était un ordre. Il fallut sortir de chez lui et chercher fortune ailleurs.

» De clerc je devins commis chez un marchand de drap des mieux accrédités ; lequel, ainsi que le procureur, me donna d'amples instructions sur les finesses du métier. Il m'apprit à surfaire *en conscience ;* à gagner quelques lignes sur l'aunage, toujours *en conscience ;* à connaître à la physionomie les bonnes pratiques, c'est-à-dire, celles que l'on dupe aisément. Lorsqu'il me crut suffisamment *éduqué*, il me fit entrer en exercice. Je m'acquittai de mon emploi *en conscience :* je veux dire avec *la conscience* du marchand et non avec la mienne. Tout allait bien, lorsqu'un étranger étant un jour à examiner une pièce de drap, se plaignit de l'obscurité qui régnait dans le magasin. Moi, naïvement, je m'empresse de lever un abat-jour placé au-dessus de la fenêtre, oubliant qu'il n'était là que pour couvrir d'une ombre propice les innocentes *tricoteries* du négoce. O lumière fatale ! l'étranger, par son secours, ayant découvert les défauts du drap, s'éloigna sans rien acheter. A peine fut-il sorti que la colère du marchand éclata dans toute sa force: Voyez, me dit-il, le tort irréparable que vous me causez. Allez, monsieur, allez. On ne vaut rien dans notre état avec une intelligence aussi épaisse. J'eus beau lui représenter que c'était son drap qui était trop mince, il me donna un congé formel.

» Me voilà de nouveau sur le pavé, et toujours victime de l'avarice ; mais au moment où elle semblait s'acharner à ma perte, la fortune, par un coup d'éclat, me tira subitement de la misère où j'étais plongé. Je fus compris dans l'aveugle répartition de ses bienfaits pour un terne de cent mille francs que je gagnai à la loterie. Muni de cette somme, je voulus me marier. Je m'adressai à une jeune et jolie personne qui agréa l'offre de ma main, ou plutôt de mes cent mille francs: Tout allait se conclure lorsqu'un rival plus riche se présenta et eut la préférence.

» Je fus bientôt consolé de ce petit revers. La possession de mes cent mille francs était pour moi un doux lénitif. Vous le dirai-je ? tout en m'occupant de ma nouvelle fortune, je sentis naître en moi certains mouvemens cupides; je cherchai s'il n'y aurait pas quelques moyens de doubler

mon capital. Indigné contre moi-même d'éprouver cette soif de l'or que j'avais si souvent condamnée dans les autres, je voulus en purger mon cœur; et pour empêcher cet or que je possédais de me posséder à son tour, je me mis à m'en défaire le plus noblement possible. Enfin je luttai si bien contre l'amour des richesses, qu'en peu de tems je me trouvai le plus désintéressé comme le plus pauvre des hommes.

» Je serais encore voué à la misère la plus complète, si la fortune ne m'avait pas secouru une seconde fois. Un de mes parens m'écrit qu'on a retrouvé le trésor que mon oncle avait si bien dérobé à tous les yeux. Je vais en prendre possession, bien résolu de mettre à profit les leçons de l'expérience, d'éviter les extrêmes et de jouir de mon bien sans parcimonie comme sans prodigalité. »

En achevant ces mots, le pédestre voyageur me salua, doubla sa marche et disparut bientôt à mes regards. Ses aventures n'ont rien d'héroïque ni de sentimental, mais je les crois instructives; voilà pourquoi je les ai recueillies. Permettez-moi d'y joindre quelques réflexions.

Il est vrai qu'autrefois la nation française se distinguait par son caractère désintéressé, par une générosité franche et pleine de grâce. Il régnait dans les affaires d'intérêt une délicatesse qui allait jusqu'au scrupule. Si chez quelques-uns la conscience faiblissait, l'honneur était là, comme une sentinelle, pour les maintenir dans le droit chemin. Qu'est-il devenu cet honneur? Où sont ces manières droites et généreuses qui ennoblissaient le commerce de la vie? Il faut dire la vérité et la dire toute entière. L'avarice, cette honteuse maladie de l'ame, empoisonne aujourd'hui, comme autrefois la lèpre des Hébreux, toutes les classes de la société.

C'est sur-tout chez les riches qu'elle semble avoir jeté de profondes racines. L'or entre leurs mains est comme rentré dans la mine. Il en est peu qui sachent jouir de leur fortune. La plupart vivent comme s'ils n'en avaient point et ne songent qu'à amasser pour amasser encore.

Je sais bien que ceux qui ont dans le cœur ce malheureux penchant ne manquent jamais de prétextes pour en déguiser la honte. Je suis économe, dit l'un, mais l'économie n'est point un vice. Je n'aime pas le faste, dit l'autre, j'ai les goûts simples; voilà pourquoi je dépense peu. Je travaille pour mes enfans, dit un troisième; si j'épie les occa-

sions d'accroître mon petit pécule, c'est que toute mon ambition est de leur laisser une fortune *honnête*.

> **Eh bien! défendrez-vous au sage**
> **De se donner des soins pour le plaisir d'autrui?**
> LA FON.

Tout celà est très-spécieux sans doute. Je conviendrai avec le premier que l'économie est une qualité estimable, nécessaire même, puisqu'elle est conservatrice de toute propriété; mais j'ajouterai qu'elle consiste moins à éviter qu'à régler la dépense. Je dirai au second : vous n'aimez pas le luxe, vous avez peu de besoins, que vous êtes heureux! vous pouvez remplir dans toute son étendue le devoir sacré de la bienfaisance, en donnant tout votre superflu aux pauvres. Je ferai au troisième ce petit argument : vous travaillez pour vos enfans; rien de mieux : mais vos enfans auront aussi des enfans; et si en héritant de votre fortune ils héritent de votre insatiable cupidité, ainsi que vous, sous le prétexte d'enrichir leurs descendans, ils tourmenteront leur vie pour amasser de vains trésors; ainsi que vous, ils seront pauvres dans l'abondance, et l'avarice, devenue héréditaire, sera pour jamais consacrée : croyez-moi, laissez à vos enfans un peu moins de fortune et de plus nobles sentimens.

Il est encore un petit raisonnement avec lequel on cherche quelquefois à justifier l'avarice. *Chacun, dit-on, prend son plaisir où il le trouve, et a le droit d'être heureux à sa manière.* Cette maxime sous le rapport du principe ne mérite point de réponse; mais, fût-elle mieux fondée, je contesterais encore la justesse de son application. Une passion qui rétrécit l'ame, qui l'isole dans ce monde en la détachant de tout ce qui est en droit de l'intéresser; une passion qui détruit l'amitié, qui triomphe de l'amour, et souvent même de la tendresse paternelle, peut-elle rendre heureux? Non, je ne crois point au bonheur des avares. Ne sont-ils pas, d'ailleurs, tourmentés jusqu'au tombeau par deux puissans ennemis de l'homme, le désir d'avoir et la crainte de perdre?

Au moment de terminer cette lettre, je lis dans un feuilleton, où l'on rend compte d'une représentation de l'*Avare*, que ce caractère n'existe plus. Cette observation peut être vraie pour la capitale; c'est ce que j'ignore; mais je puis affirmer qu'aujourd'hui, malgré un luxe apparent, l'avarice est dans les grandes comme dans les petites villes un trait

distinctif des mœurs de la nation. Les Harpagons du jour ne sont plus, comme au tems de Molière, revêtus d'un mauvais pourpoint et logés dans un taudis; ils se mettent avec décence et habitent de beaux appartemens : ils font, sous ce double rapport, quelques sacrifices à l'opinion; mais dans tout le reste leur sordide intérêt n'a plus de borne et se montre à nu.

Voilà pourquoi j'ai cru devoir consacrer quelques pages au signalement de ce vice hideux. Tous les moralistes anciens et modernes, me dira-t-on, lui ont déjà déclaré la guerre; s'ils n'ont pu le déraciner, à quoi sert votre diatribe? A rien peut-être : mais s'il ne m'appartient pas *d'écraser l'infâme*, je veux du moins le montrer au doigt et l'exposer à la risée publique.

J'ai l'honneur de vous saluer.

L'Observateur Provincial.

SPECTACLES. — *Théâtre Feydeau.* — Le Théâtre Feydeau fixe en ce moment l'attention des amateurs : cet établissement qui, depuis soixante ans, fait les plaisirs d'une nombreuse partie des habitans de la capitale, perdra-t-il son éclat parce qu'un de ses acteurs l'abandonne? telle est pourtant la question que des prôneurs indiscrets d'Elleviou ont osé soumettre au public. Certainement la retraite de ce grand acteur, inimitable dans plusieurs rôles, est une vraie calamité pour les amateurs de l'Opéra-Comique; mais elle ne doit pas entraîner la perte d'un théâtre qui conserve autant de sujets distingués : Martin, Gavaudan, Huet, Chenard, Juliet, Paul, Batiste, Lesage, mesdames Duret, Gavaudan, Boulanger et Regnault, forment une troupe très-complète d'excellens acteurs. Le Théâtre Favart n'en offrait pas une semblable dans ses plus beaux jours.

On reprochait à Elleviou de ne pas assez varier son répertoire. Que l'administration de Feydeau se pénètre bien de cette vérité, que c'est avec des ouvrages nouveaux qu'elle attirera le public. La musique fait éprouver des sensations moins durables, plus fugitives que la poésie.

L'Opéra Comique ne peut prétendre à un répertoire aussi intéressant que celui du Théâtre Français; il n'appartient qu'à Molière et à Racine de paraître neufs après cent cinquante ans : au lieu d'offrir quarante ou cinquante fois le même acteur dans le même rôle, que les sociétaires

de Feydeau mettent à la scène sept ou huit opéras nouveaux, le public et l'art y gagneront.

L'administration a déjà usé de cette recette. Depuis le départ d'Ellevion on a représenté deux ouvrages; *le Séjour militaire* et *le Prince de Catane*. Nous avons rendu compte du premier ouvrage. Le second, annoncé avec fracas, ne me paraît pas destiné à une longue existence, malgré ses trois actes, les ballets, les décorations et le nom du compositeur. M. Nicolo travaille beaucoup trop; sa musique du *Prince de Catane*, offre encore des défauts qu'on a déjà eu occasion de lui reprocher; avec quelques chants gracieux, on y trouve des accompagnemens trop bruyans et de fréquentes réminiscences.

Il me resterait à faire connaître l'intrigue du *Prince de Catane*, mais Voltaire s'est chargé de ce soin: l'opéra nouveau n'est autre que le conte charmant de *l'Education d'un Prince*, dialogué et étendu en trois actes; je crois donc pouvoir me dispenser de parler du poëme, qui est de M. Castel. . . . . B.

Le Mari de Circonstance, opéra comique en un acte et en prose, paroles de M. Planard, musique de M. Plantade, a été représenté sur ce théâtre avec le plus grand succès; l'abondance des matières nous force à renvoyer à notre prochain numéro l'analyse de cet ouvrage.

ODÉON. — *Opéra Buffa.* — *Les Noces de Dorine.* — Voilà plus de vingt-cinq ans qu'on joue cet opéra, et on l'entend toujours avec un nouveau plaisir. Les bons opéras ressemblent aux bonnes tragédies. Quoique l'on fasse tout ce qu'il faut pour les user, on n'y parvient pas aisément. . . . .

La musique de Sarti brille en général par la vivacité, l'esprit et l'enjouement. Nul compositeur n'a porté plus loin que lui peut-être cet art de placer les instrumens dans le jour qui leur est le plus favorable. Nul n'a mieux connu, si je l'ose dire, leur essence, et mieux deviné leur langage. Ils font librement ce qu'ils peuvent faire, et rien de plus; de leur savant accord, il résulte pour l'oreille un dialogue toujours simple et naturel, une causerie délicieuse. On croit entendre gazouiller un essaim d'oiseaux.

De toutes les cantatrices qui ont précédé Mme Barilli, sans même en excepter Mlle Balotti, aucune ne l'a surpassée, je dirai presque égalée, dans le rôle de Dorine. Sa voix souple et légère se prête aux inflexions les plus diffi-

elles, et n'est jamais au-dessous ni au-dessus du ton. Mille virtuoses très-prônées ont eu quelquefois de la peine à chanter juste, on pourrait défier Mme Barilli de chanter faux. *Les Noces de Dorine* sont en général fort bien jouées. Car Barilli, chargé d'un des rôles principaux, montre tour-à-tour le chanteur d'expression et le mime excellent, qui sait faire rire sans se jeter dans une charge triviale; et Tachinardi, par son organe, est sûr d'obtenir le suffrage des amateurs. Quant à Mlle Berchter, personne, excepté elle, ne l'a, je crois, entendue dans la salle... mais ces espèces de personnages ne sont jetés dans l'ombre d'un tableau que pour faire ressortir les figures principales.

D. D.

Aux Rédacteurs du Mercure de France.

Messieurs, l'auteur d'un article sur l'*Arnoldiana*, inséré dans le dernier numéro du *Mercure*, dit qu'on a cru que Mme la comtesse du Barry devait le jour à un moine Picpus, et qu'il est d'une autre opinion, d'après une anecdote de la vie de Grosley. Je vais montrer que ces deux faits ne se contredisent point.

Mme du Barry naquit en 1744, à Vaucouleurs, de M. Gomart de Vaubernier, commis aux aides dans cette ville. Par un hasard singulier, c'est la patrie de Jeanne-d'Arc qui a sauvé la France, et d'une autre Jeanne qui l'a perdue. M. Billard Dumonceau, munitionnaire des vivres, passait à Vaucouleurs, au moment de la naissance de cette dernière; il fut prié de la tenir sur les fonts baptismaux, et il accepta. Grosley nous apprend la manière dont il s'y prit, anecdote plaisante et digne de Rabelais.

Si l'on en croit l'auteur des *Mémoires secrets*, Mme du Barry, quoique née en légitime mariage, était fille de l'abbé Gomart, ci-devant moine Picpus. Cette opinion (1) semble avoir été accréditée par un bon mot du duc de Choiseul. Ce ministre conversait un jour avec la fameuse comtesse sur la destruction des moines. Il prenait contr'elle leur défense, mais de manière à se laisser battre sur tous les points. *Enfin, convenez*, lui dit-il, *qu'ils savent faire de beaux enfans*.

---

(1) Voyez *Anecdotes de Mme la comtesse du Barry*, 1776, un vol. in-12. Le mot du duc de Choiseul n'y est pas rapporté de la même façon.

Voici une autre anecdote peu connue, et qui doit trouver sa place dans des Mémoires historiques.

Long-tems après sa disgrace, le duc de Choiseul alla voir la comtesse à Lucienne, et lui demanda par quelle intrigue elle l'avait fait renvoyer. — *Cela,* répondit-elle, *ne m'a pas été plus difficile que de faire chasser un laquais.* Le duc reprit : *Le jour de ma disgrace, vous étiez à la fenêtre quand j'ai passé, et vous ne m'avez pas rendu le salut. — C'était ma sœur; j'étais au lit, et je lui dis : s'il monte chez moi, il ne sortira pas du ministère.*

Tous les biographes de Mme du Barry ont omis un trait qui l'honore, et qui est rapporté par M. Dutens (2).

« Un peu avant que la comtesse du Barry fût guillotinée (le 8 décembre 1793), un prêtre irlandais trouva le moyen d'aller la voir dans la prison de la conciergerie, et lui offrit de la sauver, si elle pouvait lui fournir une certaine somme d'argent pour gagner les geoliers et faire le voyage. Elle lui demanda s'il ne pouvait pas sauver deux personnes; il lui répondit que son plan ne lui permettait pas d'en sauver plus d'une. *En ce cas,* dit Mme du Barry, *je vous donnerai bien un ordre sur mon banquier pour toucher la somme nécessaire; mais j'aime mieux que ce soit la duchesse de Mortemart qui échappe à la mort, que moi. Elle est cachée dans un grenier de telle maison à Calais : voici un mandat sur mon banquier; volez à son secours.* Le prêtre, après l'avoir pressée de lui permettre de la tirer elle-même de la prison, la voyant résolue à préférer la duchesse, prit le mandat, toucha l'argent, se rendit à Calais, tira la duchesse de Mortemart de sa retraite, la déguisa en femme du commun; et la prenant sous le bras, la fit voyager à pied avec lui, disant qu'il était un bon prêtre constitutionnel, et marié avec cette femme. On criait *bravo*, et on le laissait passer. Il traversa ainsi les armées françaises, et vint à Ostende, d'où il passa en Angleterre avec Mme la duchesse de Mortemart, que j'ai vue depuis à Londres. »

FAYOLLE.

On commence à reparler beaucoup dans les salons d'un ouvrage qui avait excité puissamment la curiosité, et était devenu l'objet de toutes les conversations il y a dix ou onze mois. C'est le discours qui produisit une si grande sen-

---

(2) Voyez le *Dutensiana*, page 115.

sation dans le dernier concours d'éloquence de l'Académie française, où il parut sous le n° 10, qu'on attendait avec impatience, et qui n'était pas encore devenu public. Les curieux ont cru le reconnaître dans un *Eloge de Montaigne*, mis en vente il y a quelques jours (1), et dont l'auteur est M. Victorin Fabre. Rien dans l'ouvrage ni dans les *notes* n'annonce que cet Eloge ait concouru : mais ceux qui l'ont comparé avec le jugement exprimé dans le rapport lu à la dernière séance de l'Académie sur le discours dont nous venons de parler, ne permettent aucun doute à cet égard. Rien de plus évident, selon eux, que l'identité du nouvel Eloge de Montaigne et du fameux n° 10, lorsqu'on lit dans ce rapport les deux pages 6 et 7 dont voici les traits les plus saillans. L'à-propos qui nous engage à les citer, les fera relire sans doute avec intérêt. « C'est le n° 10, ayant » pour épigraphe ces paroles de Montaigne : *Tout le monde* » *me reconnaît en mon livre, et mon livre en moi.* Ce » discours a particulièrement fixé l'attention des juges par » les beautés du premier ordre qui y sont répandues..... » Le plan en est hardi, le cadre vaste, la marche animée ; » le style a de la couleur, du mouvement et de la variété ; » on y trouve beaucoup d'idées fortes et de mouvemens » d'éloquence ; tout y annonce un esprit très-exercé et un » talent supérieur.... L'auteur a fondé son plan sur le mot » de Montaigne qu'il a pris pour épigraphe ; il en a conclu » que pour bien juger le livre, il fallait connaître l'homme ; » idée juste et heureuse.... Le séjour de Montaigne à la » cour de Charles IX, donne occasion à l'orateur de tracer » des tableaux où la corruption de cette cour, les fureurs » de la guerre civile, et les crimes de la Saint-Barthélemi » sont peints avec énergie..... Il fait l'analyse du talent et » de la philosophie de Montaigne, dans la seconde moitié » de son discours, où l'on reconnaît toujours un écrivain » qui sait manier habilement la langue, et qui en connaît » toutes les ressources, qui pense fortement, et qui ne » parait étranger à aucun des sujets qui peuvent intéresser » la raison humaine (2). »

---

(1) Chez Maradan, libraire, rue des Grands-Augustins, n° 9. Brochure, in-8°. Prix, 1 fr. 80 c.

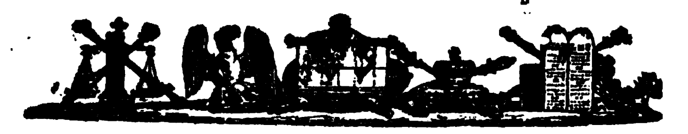
(2) *Rapport sur le Concours de 1812 ; par M. le secrétaire perpétuel de la classe de la langue et de la littérature française de l'Institut impérial*, pages 6 et 7.

Un jugement si frappant, énoncé dans une séance solennelle, au nom du premier corps littéraire de la nation, par un écrivain dont l'esprit sage et éclairé, le goût fin et sévère, y donnaient un nouveau poids, était bien propre à exciter vivement la curiosité lorsqu'on croirait voir paraître l'ouvrage qui en avait été l'objet. Mais ce qui l'a plus excitée encore, c'est cette conclusion du rapport et la prédiction qu'elle contient : « On doit désirer que cet écrivain s'occupe » à revoir son discours avec le soin dont il paraît capable ; » qu'il cherche à se renfermer dans de justes bornes, et à » ne donner à chaque partie de son plan que l'étendue qui » convient au sujet. Il résultera de ce travail un ouvrage » d'un mérite remarquable, digne de fixer l'attention, et » d'emporter les suffrages de tous les bons esprits, qui, en » le lisant sous cette nouvelle forme, s'étonneront peut-» être qu'une production d'un tel mérite n'ait pas obtenu » un rang plus distingué dans ce concours (3). »

Quoi qu'il en soit de tous ces jugemens sur l'heureux discours si bien dédommagé, ou plutôt si bien mis au-dessus de la perte d'une couronne que l'orateur présumé avait remportée tant de fois, quoi qu'il en soit de son identité avec l'*Eloge de Montaigne*, par M. Victorin-Fabre, qui porte en effet la même épigraphe, présente le même plan, nous examinerons bientôt cet *Eloge* et les *Notes* ou *Dissertations* qui le suivent, avec l'attention qu'ils méritent. En attendant cet examen, nous pouvons assurer nos lecteurs qui seraient empressés d'en juger par eux-mêmes, que leur curiosité n'a point à craindre de mécompte, et qu'en effet peu d'ouvrages même célèbres ont un *mérite* aussi réel, et réunirent à leur apparition autant d'élémens de succès.

---

(3) *Rapport sur le Concours de* 1812, etc., page 7.



POLITIQUE.

La Porte a reconquis les villes saintes, les clefs en ont été portées au sérail. Cet important événement a été l'objet de fêtes solennelles à Constantinople, et l'occasion d'actes de clémence de la part du Grand-Seigneur. Dans cette circonstance mémorable l'ambassadeur de France, M. le comte Andréossi, a été reçu avec la solennité accoutumée.

Des arrestations pour délits politiques ont eu lieu à Vienne; on cite parmi les détenus, dont le procès va s'instruire, le conseiller aulique Hormayer, connu par divers écrits; le capitaine du cercle Rosehmann, et le docteur Schneider, connu par les troubles qu'il a excités dans le Tyrol pendant la dernière guerre. Le maréchal prince de Scharzenberg était, aux dernières nouvelles, sur le point de son départ pour Paris. En Bavière, une partie de la garde nationale organisée a été mise en mouvement. Erfurt, Magdebourg continuent à être le centre sur lequel se dirigent les immenses renforts que reçoit l'armée française. Le quartier-général est à Leipsick.

Les journaux anglais ont saisi comme une occasion favorable de piquer la curiosité de leurs lecteurs, le moment où le parlement s'occupait de la réclamation de la princesse de Galles, ou plutôt déclarait ne pas devoir s'en occuper, pour reproduire les pièces relatives à cet étrange différend, dont la publicité paraît être une arme nouvelle dirigée par l'opposition contre le ministère. Les pièces publiées remontent à l'année 1796. La première est une lettre du prince de Galles à la princesse; cette lettre contient la signification de la rupture qui a éclaté: « Nos inclinations ne dépendent pas de nous, dit le prince; mais ce qui dépend de nous, c'est d'établir entre nous une société tranquille qui ne blesse ni l'un ni l'autre. » Voici la réponse de la princesse à cette proposition de séparation volontaire.

« L'aveu que vous faites de votre conversation avec lord Cholmondeley, ne m'étonne ni ne m'offense. Il confirme seulement ce que vous avez laissé tacitement entrevoir depuis un an. Mais, d'après cela, ce serait de ma part un manque de délicatesse, ou plutôt une bassesse indigne,

que de me plaindre des conditions que vous vous imposez vous-même.

» Je n'aurais pas répondu à votre lettre, si elle n'avait été conçue dans des termes qui font douter si l'arrangement a été proposé par vous ou par moi, quoique vous sachiez bien que le mérite vous en appartient tout entier.

» Comme vous m'annoncez que cette lettre est la dernière que vous m'écrirez, je me vois obligée de communiquer au roi, comme à mon souverain et à mon père, et votre déclaration et ma réponse. Vous trouverez ci-joint la copie de ma lettre au roi. Je vous en donne connaissance, afin d'éviter de paraître à vos yeux mériter le plus léger reproche de duplicité. Comme je n'ai, dans ce moment, d'autre protecteur que S. M., je m'en rapporte à elle seule à cet égard; et si ma conduite obtient son approbation, je serai, au moins à quelques égards, consolée. Je vous conserve un juste sentiment de reconnaissance pour la situation où je me trouve placée, comme princesse de Galles; et où je vous dois les moyens de me livrer au libre exercice d'une vertu qui m'est chère, je veux parler de la charité.

» Il me reste un autre devoir à remplir, celui de donner l'exemple de la patience et de la résignation dans toutes les épreuves de ma vie.

» Rendez-moi la justice de croire que je ne cesserai jamais de prier pour votre bonheur, et d'être

» Votre très-dévouée CAROLINE. »

A la suite de cette correspondance, on lit la lettre de la princesse de Galles au roi, écrite à la fin de 1806 : la princesse y mentionne le rapport des lords commissaires qui, agissant d'après l'ordre de S. M., l'ont entièrement justifiée de l'accusation d'adultère; mais elle relève quelques expressions du rapport, où il est dit que *certains griefs doivent être crus jusqu'à ce qu'ils aient été démentis*; et elle demande un examen solennel de sa conduite.

Suit l'extrait des registres du conseil du 22 avril 1807. Il est ainsi conçu :

« Après l'examen le plus réfléchi des preuves qui ont été fournies pardevant les commissaires, et des témoignages antérieurs, ainsi que de la réponse et des observations y relatives, qui ont été soumises à V. M., les ministres croient nécessaires de déclarer qu'ils adoptent entièrement l'opinion claire et unanime des commissaires, confirmée par celle de tous les ministres confidentiels précédens de V. M., savoir, que les deux accusations principales, portées contre S. A. R. la princesse de Galles, relatives à une

grossesse et à un accouchement, sont complétement réfutées; et ils soumettent en outre à V. M. leur opinion unanime, que toutes les autres particularités de conduite dont on a accusé S. A. R. (la princesse de Galles), et auxquelles on pourrait attribuer le caractère d'actes criminels (*criminality*), sont, ou démenties d'une manière satisfaisante, ou appuyées sur des témoignages d'une telle nature, et données dans de telles circonstances, qu'au jugement des ministres confidentiels de V. M., elles ne méritent point de confiance.

» En conséquence, les ministres de V. M. partagent dans cette partie l'opinion de vos précédens ministres, telle qu'elle est consignée dans leur minute du 25 janvier, savoir, qu'il n'y a plus aucune nécessité de conseiller à V. M. de refuser d'admettre la princesse en votre présence royale, représentant humblement à V. M. qu'il est essentiellement nécessaire, *pour rendre justice à S. A. R., et pour l'honneur et les intérêts de l'illustre famille de V. M.*, que S. A. R. la princesse de Galles *soit admise dans le plus court délai possible en la présence royale de V. M., et qu'elle soit reçue d'une manière digne de son rang et de sa place, à la cour et dans la famille de V. M.* »

Un message du roi au prince de Galles a suivi ce rapport.

« Le roi, y est-il dit, voit avec beaucoup de satisfaction la conformité d'opinion de ses conseillers avec celle exprimée par les quatre lords sur la fausseté des accusations de grossesse et d'accouchement intentées contre la princesse par lady Douglas. Quant aux autres pièces produites pendant le cours de l'enquête, le roi pense qu'aucuns des faits ou allégations produits dans les examens préliminaires, lesquels ont eu lieu en l'absence des parties intéressées, ne peuvent être considérés comme portant un caractère légal et comme étant définitivement prouvés. Mais dans ces examens, et même dans la réponse faite au nom de la princesse par ses conseillers légaux, il se trouve des circonstances relatives à la conduite de la princesse, auxquelles S. M. ne peut penser qu'avec beaucoup de peine. Le rang illustre que la princesse occupe en ce pays, l'intime alliance qu'elle a contractée avec S. M. et la famille royale, doivent nécessairement lier, de la manière la plus forte, les intérêts de l'Etat et les sentimens particuliers de S. M. à l'exactitude de la conduite de la princesse. En conséquence, S. M. ne peut se dispenser, en terminant cette affaire, de manifester le désir et l'espoir qu'elle a que

la princesse suivra désormais un plan de conduite qui puisse entièrement justifier les marques d'amour et d'estime paternelle que S. M. désire donner toujours à chacun des membres de la famille royale.

» S. M. ordonne que ce message sera communiqué à la princesse de Galles par son lord-chancelier, et que la copie de toutes les pièces sera également transmise à son bien-aimé fils le prince de Galles. »

Le lecteur est impatient, sans doute, de connaître sur quel fondement repose l'accusation principale ; elle est contenue dans la déposition suivante de lady Douglas sur la conduite de la princesse dans le tems de sa liaison avec elle. Nous ne devons retrancher aucune des expressions qui s'y trouvent, puisque la grave circonspection du journal officiel ne lui a pas défendu de les admettre.

« Je crois avoir fait la connaissance de la princesse de Galles en 1801. Sir John Douglas avait une maison à Blackheath. Un jour, en novembre 1801, la terre était couverte de neige, et la princesse qui était, je crois, avec Mlle Heyman, passa plusieurs fois à pied devant notre porte. Lady Stewart était avec moi, et elle me dit qu'elle croyait que la princesse avait besoin de quelque chose, et que je devrais aller au-devant d'elle. J'y allai. Elle me dit qu'elle n'avait besoin de rien, mais qu'elle désirait entrer ; que j'avais une très-jolie petite fille. Elle entra et resta quelque tems. Environ quinze jours après cette visite, sir John Douglas et moi reçûmes l'invitation d'aller à Montague-House. Dès-lors j'allais à Montague-House très-fréquemment, et j'y dînais. La princesse dînait souvent chez nous.

» Vers le mois de mai ou de juin 1802, la princesse me parla pour la première fois de sa propre conduite. Sir Sidney Smith, qui était l'ami de sir John depuis plus de vingt ans, arriva en Angleterre vers le mois de novembre 1801, et vint loger dans notre maison. J'appris que la princesse connaissait sir Sidney Smith avant d'être princesse de Galles. La princesse voyait sir Sidney Smith aussi souvent que nous-mêmes. Elle nous retenait ordinairement à Montague-House plus tard que le reste de la société, quelquefois même jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Je n'ai jamais rien remarqué d'inconvenant dans la conduite de sir Sidney Smith et de la princesse. En mars 1802, j'allai passer une quinzaine à Montague-House avec la princesse. Elle m'avait prié d'y venir, parce que Mlle Garth était malade.

» Dans le mois de mai ou de juin suivant, la princesse vint chez moi toute seule, et me dit qu'elle désirait que je devinasse ce qui lui était arrivé. Je nommai différens objets, et finis par dire que je ne pouvais deviner. Elle me dit alors qu'elle était enceinte, et qu'elle sentait remuer l'enfant. Je ne sais si c'est ce jour-là même ou quelques jours auparavant, qu'elle dit, étant à déjeûner dans sa chambre avec lady Willoughby, que le lait lui remontait au sein, et perçait à travers sa robe; elle se couvrit d'une serviette, et alla dans sa chambre avec lady Willoughby pour s'arranger de manière à ce que cela ne fût pas remarqué. Elle ne m'a jamais dit quel était le père de l'enfant. Elle me dit qu'elle espérait que ce serait un garçon. Elle me dit aussi que, si cela était découvert, elle ferait passer le prince de Galles pour son père, vu qu'elle avait passé deux nuits à Carlton-House cette année. Je lui dis que j'irais, si j'étais à sa place, en Allemagne, chez ma mère. La princesse me répondit qu'elle arrangerait cette affaire, et qu'en supposant même le cas le plus fâcheux, elle ferait croire que le prince était le père de l'enfant.

» J'étais à Montague-House, en mars, pendant que j'étais enceinte; et un jour avant dit que j'étais très-malade, la princesse dit à Mme Sanders de me donner une potion saline. J'observai qu'elle ne devait pas en avoir besoin elle-même, et je la regardai.

» La princesse me dit : j'en ai besoin; pourquoi me regardez-vous d'un air malin? vous me devinez toujours. Mme Sanders parut très-embarrassée; elle nous donna à chacune une potion saline. Ce fut la première fois que je soupçonnai qu'elle était enceinte. La princesse n'a jamais dit quel était le père de l'enfant. Lorsqu'elle m'a dit qu'elle était enceinte, j'ai pensé d'abord que sir S. Smith était le père de l'enfant, mais seulement parce que la princesse avait beaucoup d'égards pour lui. Il n'a jamais, à ma connaissance, été seul avec elle. Nous avons vu constamment la princesse depuis ma première visite à Montague-House, jusqu'à la fin d'octobre.

» Depuis ce moment où elle m'a dit qu'elle était enceinte, elle m'a fréquemment entretenue sur ce sujet. Elle a été saignée deux fois pendant sa grossesse. Elle m'a conseillé aussi de me faire saigner, disant que mes couches en seraient d'autant plus heureuses. Ce fut M. Edmeads qui la saigna. Elle m'a dit qu'une des deux fois elle avait le sang très-échauffé. Je dis un jour à la princesse que j'étais fort inquiète relativement à ses couches, et que je ne savais pas

comment elle ferait pour que cela ne fût pas su ; que j'espérais qu'elle aurait une personne de confiance. Elle me répondit que oui ; qu'elle aurait une étrangère, ne pouvant consentir à avoir des hommes auprès d'elle dans cette occasion. Je suis sûre, me dit-elle, de réussir, et je désirerais que vous ne parlassiez plus de cet objet.

» Je dirai tout, ajouta-t-elle, à Mme Sanders (je crois que c'est le même jour qu'elle me raconta ce qui était arrivé chez lady Willoughby) ; que Mme Sanders était une bonne femme, qu'on pouvait avoir confiance en elle, et qu'elle assisterait à ses couches ; qu'elle enverrait Mlle Garth à Brunswick, et qu'il fallait éloigner Mlle de Milfield, parce qu'elle était trop jeune. Je fis mes couches le 23 juillet 1802. La princesse désira être présente. J'aurais voulu qu'elle n'y assistât pas, mais je ne voulais pas lui faire un refus qui l'offensât. Le jour où j'accouchai, elle vint chez moi et insista pour entrer. Le docteur Mackie, qui me soignait, ferma la porte du côté opposé de.... ; mais il y avait une autre porte de l'autre côté de la chambre, qui n'était pas fermée ; elle entra par cette porte, et fut présente à mes couches ; elle prit l'enfant aussitôt qu'il fut au monde, et me dit qu'elle était bien aise d'avoir vu le tout.

» La grossesse de la princesse me paraissait être bien visible ; elle portait un coussin derrière elle, et elle en fit faire un pour moi par Mme Sanders. Pendant mes couches, la princesse vint un jour avec Mlle Fitzgérald. Elle la renvoye, prit une chaise et s'assit près de mon lit. Elle me dit : Vous entendrez dire que je reçois des enfans dans leurs berceaux, mais vous ne ferez pas attention à ce bruit. C'est une pauvre femme qui me les apportera dans un panier. J'emploierai cet artifice, afin que l'on m'apporte le mien de la même manière, ou, c'est ainsi que je désire qu'on m'apporte mon enfant, quand il sera au monde. Peu de tems après, une pauvre femme apporta dans un panier deux enfans jumeaux. La princesse les reçut, les fit porter dans sa chambre, et les lava elle-même. C'est elle-même qui me l'a raconté.

» Quelques jours après, le père revint, voulut avoir ses enfans, et on les lui rendit. La princesse me dit ensuite : « Vous voyez, j'ai pris les enfans, et cela a bien réussi. » Le père était venu les reprendre ; et elle ne pouvait pas le blâmer : il avait dit qu'elle pouvait prendre d'autres enfans, et se faire mère nourrice. Je vis, le 30 ou le 31 octobre 1802, la princesse se promener devant sa porte. Elle était habillée

de manière à cacher sa grossesse : elle avait une longue robe et un très gros manchon. Elle revenait de l'église de Greenwich. Elle paraissait très-pesante, et je crus qu'elle devait être proche de son terme. Environ huit ou dix jours après, je reçus de la princesse un billet dans lequel elle me disait de ne point venir à Montague-House, qu'elle craignait que les enfans qu'elle avait reçus chez elle, n'eussent apporté la rougeole dans leurs vêtemens, et qu'elle craignait que mon enfant ne la gagnât. Quand la princesse vint me voir lorsque j'étais en couche, elle me dit de ne pas la venir voir quand elle serait elle-même en couche, parce que cela la rendrait confuse.

» Vers la fin de décembre, j'allai dans le comté de Glocester, où je restai environ un mois. En janvier, je revins, j'allai à Montague-House, et je fus admise. La princesse était occupée à renfermer quelque chose dans une boîte noire. Il y avait sur le sopha un enfant couché et couvert d'un morceau de drap rouge. La princesse se leva et me prit par la main; puis me conduisant au sopha : « Le » voilà l'enfant, me dit-elle, je l'ai eu deux jours après » vous avoir quittée. » Ses propres expressions furent *je l'ai eu*, ou *je l'ai mis au monde*; mais elles signifiaient clairement que c'était son propre enfant. Elle me dit qu'elle s'était bien tirée d'affaire; elle me montra sur la main de l'enfant une marque violette.

» La princesse me dit : *Il a une marque comme votre petite fille*. J'ai souvent vu l'enfant après cela avec la princesse jusqu'à Noël en 1803, époque où je quittai Blackheath. J'ai revu la marque sur la main de l'enfant, et je suis sûre que c'était le même. Je n'ai jamais vu d'autre enfant chez la princesse.

» La princesse Charlotte avait coutume de voir l'enfant et de jouer avec lui. L'enfant appelait la princesse de Galles *maman*. Environ un mois avant que la princesse ne fût dans le Devonshire, je vis l'enfant à la fenêtre de son palais, et je suis sûre que c'était le même enfant. Peu de tems après avoir vu l'enfant pour la première fois, la princesse me dit que pendant quelques nuits elle l'avait fait coucher avec elle, mais que cela lui donnait des attaques de nerfs, et qu'alors elle lui avait donné une nourrice. Elle m'a dit qu'elle lui donnait d'abord un peu de son lait, mais que c'était au-dessus de ses forces, et qu'alors on le nourrissait à la main, ce qui réussissait fort bien. Je puis faire serment que l'enfant que j'ai vu à la fenêtre du palais, est le même enfant que la princesse m'a dit avoir eu deux jours

après nous être quittées. Cet enfant fut nommé William : je ne lui ai jamais entendu donner d'autre nom.

» Un jour que nous étions à déjeûner avec la princesse, l'enfant étant en maillot, elle dit à sir John Douglas : « Voici l'enfant de Depfort. » Indépendamment des confidences que la princesse m'a faites, je puis faire serment qu'elle était enceinte en 1802. En octobre 1804, à mon retour de Devonshire, je laissai ma carte de visite à Montague-House, et le 4 octobre, je reçus une lettre de Mme Vernon, qui m'invitait à ne plus me présenter à Montague-House. Je n'avais jamais dit jusqu'alors à personne, et pas même à sir John Douglas, que la princesse eût été enceinte et qu'elle fût accouchée d'un enfant. Après avoir reçu la lettre de Mme Vernon, j'écrivis à la princesse à ce sujet. La lettre me fut renvoyée sans être décachetée. J'écrivis alors à Mme Fitzgerald, en lui disant que je me croyais très-maltraitée. Deux ou trois jours après je reçus la lettre anonyme que je produis ici, que j'ai marquée de la lettre A, et que j'ai signée tant dans le corps de la lettre que sur l'enveloppe.

» La princesse de Galles m'a dit qu'elle avait un camarade de lit toutes les fois qu'elle le pouvait, qu'il n'y avait rien de meilleur pour la santé. Elle m'a dit qu'il n'y avait pas de chambre plus commode que la sienne; qu'elle était au haut de l'escalier qui conduit dans le parc, ajoutant : « J'ai des verroux en-dedans, de sorte que j'ai un camarade » de lit quand je veux. » Elle m'a dit plus d'une fois : je suis surprise que vous vous contentiez de sir John. C'est ce qu'elle m'a répété plus d'une fois. Elle m'a dit que sir Sidney Smith avait couché avec elle; qu'elle croyait bien que tous les hommes aimaient à avoir une camarade de lit, mais que sir Sidney aimait cela plus que tout autre; que le prince était l'homme le plus complaisant du monde, qu'elle faisait ce qu'elle voulait, qu'elle couchait avec qui bon lui semblait, et que le prince payait pour tout.

» Le 1er juin 1806. *Signé*, Charlotte DOUGLAS. »

M. Douglas a fait aussi la déclaration suivante :

« J'avais, en 1801, une maison à Blackheath : sir Sidney y venait ordinairement. J'y avais une chambre pour lui. La princesse de Galles fit la connaissance de lady Douglas, et elle venait fréquemment dans notre maison. Je pense qu'elle y venait plus pour sir Sidney Smith que pour nous. Quelque tems après qu'elle eut fait notre connaissance, je l'ai crue enceinte. Un jour étant penchée sur le sopha, elle mit la main sur sa poitrine, et dit : « Sir John, je ne serai

jamais reine d'Angleterre. » Je lui répondis : « Non, si vous ne le méritez pas. » Elle parut d'abord fâchée.

» Le 27 octobre 1804, je reçus deux lettres par la petite poste; l'une à mon adresse, et que je produis maintenant, que j'ai marquée de la lettre B, tant dans l'intérieur que sur l'enveloppe; et l'autre adressée à lady Douglas, que je produis ici également, et que j'ai marquée de la lettre C, tant dans l'intérieur que sur son enveloppe. »

D'autres déclarations de divers domestiques de la princesse ont été publiées; la plupart tendant à la justifier de tout soupçon.

Nous avons dit que sur la nouvelle réclamation de la princesse et sur la demande de communiquer librement avec sa fille la princesse Charlotte, le parlement s'était refusé à connaître de nouveau de cette affaire trop scandaleuse. Le *Courrier*, journal très-ministériel, partage l'opinion de toute l'Angleterre, qui voit, dit-il, par la décision ou plutôt la non-décision du parlement, une justification complette de la princesse sur le fait principal de l'accusation: mais, ajoute-t-il, sur la demande récente de la princesse, peut-on dire qu'elle ait obtenu avantage et satisfaction?

« De quoi se plaignait-elle dans sa lettre? de ce que les communications avec sa fille avaient été restreintes, et de ce qu'on se proposait d'augmenter encore les restrictions. A-t-on fait cesser ces restrictions? est-il vraisemblable qu'on les fasse cesser? Au contraire : la chambre des communes, en évitant de s'expliquer sur ce point, n'a-t-elle pas témoigné qu'elle était satisfaite des derniers arrangemens qui ont eu lieu à cet égard, et laissé S. A. R. encore sujette aux restrictions dont elle s'est plainte? la chambre n'a-t-elle pas reconnu de fait le droit qu'a le régent, en qualité de père et de souverain, de faire tel réglement qu'il trouvera bon (relativement aux communications dont il s'agit), et n'a-t-elle pas montré la plus grande répugnance à se mêler de cette affaire-là? Est-ce là un triomphe ou une victoire?

» Mais revenons au triomphe de la princesse de Galles. Un des objets de la lettre de S. A. R. avait été de faire accroire au public que l'éducation religieuse de sa fille avait été négligée. Le délai mis à la confirmation de la jeune princesse n'avait été mis en avant que pour colorer le reproche de cette négligence. Eh bien! ce reproche a-t-il produit le moindre effet? N'a-t-il pas été traité, que dis-je, réprouvé comme un reproche affecté, hypocrite et dégoû-

tant, par tous ceux qui ont, dit-on, acquitté S. A. R.? Où est donc le triomphe sur ce point?

» Sur le tout, nous nous permettrons de demander s'il y a en Angleterre une seule personne, dont l'opinion puisse être de quelque poids à ce sujet, qui ait approuvé la lettre de la princesse de Galles, et qui n'ait pas pensé qu'elle méritait parfaitement le mauvais succès qu'elle a eu, par l'indiscrétion, l'exagération et la fausseté des plaintes qu'elle renferme?

» Quant à la conduite du prince-régent, il serait inutile d'en rien dire, parce que tous les partis s'accordent à louer la dignité et la modération qu'a montrées S. A. R. en renvoyant cette affaire à ses conseillers responsables, aidés d'autres personnages distingués, dans lesquels le public a la plus grande confiance. Et, bien que M. Whitbread ait trouvé bon de rappeler les expressions dont se servit Anne de Boulen quand elle était dans la tour et condamnée à mort, nous ne croyons pas que personne puisse trouver la moindre ressemblance entre la conduite de Henri VIII et celle du prince-régent. »

Par le rapprochement et l'analyse de ces pièces, nous croyons avoir mis le lecteur en état de juger quels sont en ce moment les rapports de la princesse avec le prince son époux et avec sa famille, quelle opinion le parlement a manifestée en ne s'immisçant pas dans cette affaire, quelle opinion manifestent les ministres par l'organe du *Courrier*, quel effet a pu produire sur la nation la publicité de semblables documens, et quels résultats de telles discussions au sein de la famille royale peuvent avoir dans l'avenir.

Le mardi 23 mars, S. M. l'Empereur et Roi étant sur son trône, entouré des princes grands-dignitaires, des ministres, des grands officiers de l'empire, des grands-aigles, des officiers de sa maison, des membres du sénat et de ceux du conseil d'état, a reçu une députation du corps législatif.

Cette députation a été conduite à l'audience par un maître et un aide des cérémonies, introduite par S. Exc. le grand-maître, et présentée à S. M. par S. A. S. le prince de Bénévent, vice-grand-électeur.

S. Exc. M. le comte de Montesquiou, président du corps législatif, a présenté à S. M. l'adresse suivante :

« Sire, vos fidèles sujets, les députés des départemens au corps législatif, nous ont chargés de déposer au pied du trône le nouvel hommage de leur reconnaissance et de leur fidélité.

» Tandis que de grands intérêts politiques retenaient V. M. si loin de ses états, elle était toujours présente à leur pensée ; ils s'associaient par leurs vœux à ces nobles travaux dont leurs enfans partageaient l'honneur et les périls. Aujourd'hui, comme alors, tous nos cœurs répondent au vôtre, et l'ont dirait que nos triomphes n'ont été suspendus que pour mieux faire connaître l'énergie de votre caractère, l'étendue de nos ressources et notre confiance dans V. M.

» Oui, Sire, les divers peuples de ce vaste empire, naguères divisés de mœurs et d'intérêts, réunis par l'honneur et la fidélité, ne rivalisent plus que de zèle et de dévouement pour V. M. Repoussant jusqu'à l'idée d'une paix qui pourrait flétrir l'honneur national, aucuns sacrifices ne leur coûteront pour maintenir l'intégrité de leur territoire, celui de vos alliés, la prépondérance que vous leur avez acquise, et pour conquérir une paix glorieuse, la seule digne des Français et de V. M.

» Le corps législatif est heureux et fier d'être l'interprète d'une nation généreuse qui vous prêtera toujours une assistance sans bornes, parce qu'il n'en est point à la reconnaissance que lui inspire tout ce que V. M. conçoit et exécute pour sa prospérité.

» En effet, ces grands progrès de l'agriculture et des arts, ces immenses travaux qui ouvrent de nouvelles routes au commerce et embellissent nos villes de magnifiques monumens, la création d'une marine instruite et nombreuse, le maintien de ce système des finances, sans exemple jusqu'à nos jours, et digne de servir de modèle aux siècles à venir, sont autant de bienfaits de V. M. envers ses peuples. Nous retracerons à nos provinces toutes ces merveilles opérées au milieu des plus grandes occupations de la guerre ; nous leur dirons que les besoins du trésor et de l'armée sont assurés sans qu'aucune charge nouvelle leur soit imposée.

» Tranquilles sur le présent, nous ne redoutons plus pour l'avenir ces minorités turbulentes, où le partage de l'autorité et l'incertitude de ses droits ramenaient, comme à des époques déterminées, la crainte des troubles civils. L'ordre de la régence est fixé comme celui de la succession, et le cœur d'une mère sera la garde fidèle de son enfant et de cette grande famille dont la monarchie est toujours l'emblême

» Ainsi se rétablit et s'améliore ce gouvernement tutélaire si cher à nos aïeux, et avec lui les sentimens généreux qui en ont fait la splendeur. Ainsi se préparent les jours de la paix dans les travaux qui peuvent le mieux en assurer les jouissances, et dans les efforts qui doivent la commander. Puisse cet heureux accord du prince et des sujets se perpétuer à jamais, devenir la force la plus imposante de cet empire, le lien le plus heureux de l'autorité et de l'obéissance, et le corps législatif obtenir la gloire d'en donner le plus mémorable exemple ! »

Sa Majesté a répondu :

« Monsieur le président et messieurs les députés,

» Le corps législatif m'a donné, pendant cette courte mais importante session, des preuves de sa fidélité et de son amour. J'y suis sensible. Les Français ont justifié entièrement l'opinion que j'ai toujours eue d'eux.

» Appelé par la Providence et la volonté de la nation à constituer-

cet empire, ma marche a été graduelle, uniforme, analogue à l'esprit des événemens et à l'intérêt de mes peuples. Dans peu d'années ce grand œuvre sera terminé, et tout ce qui existe, complètement consolidé. Tous mes desseins, toutes mes entreprises n'ont qu'un but : la prospérité de l'Empire, que je veux soustraire à jamais aux lois de l'Angleterre.

» L'histoire, qui juge les nations comme elle juge les hommes, remarquera avec quel calme, quelle simplicité et quelle promptitude, de grandes pertes ont été réparées ; on peut juger de quels efforts les Français seraient capables, s'il était question de défendre leur territoire ou l'indépendance de ma couronne.

» Nos ennemis ont offert au roi de Danemarck, en compensation de la Norwége, nos départemens de l'Elbe et du Wéser. Par suite de ce projet, ils ont ourdi des trames dans ces contrées. Le Danemarck a rejeté ces propositions insidieuses, dont le résultat était de le priver de ses provinces, pour lui léguer en échange une guerre éternelle avec nous.

» J'irai bientôt me mettre à la tête de mes troupes et confondre les promesses fallacieuses de nos ennemis. Dans aucune négociation, l'intégrité de l'Empire n'est ni ne sera mise en question.

» Aussitôt que les soins de la guerre nous laisseront un moment de leisir, nous vous rappellerons dans cette capitale, ainsi que les notables de notre Empire, pour assister au couronnement de l'Impératrice, notre bien-aimée épouse, et du prince héréditaire, Roi de Rome, notre très-cher fils.

» La pensée de cette grande solennité, à-la-fois religieuse et politique, émeut mon cœur. J'en presserai l'époque, pour satisfaire aux désirs de la France. »

Après cette réception, il y a eu audience dans les grands appartemens. — Le corps législatif a tenu le 25 la séance qui termine la présente session.

LL. MM. sont restées à Paris. Lundi on a donné *Cinna* sur le théâtre de la cour. S....

Le Mercure de France paraît le Samedi de chaque semaine, par cahier de trois feuilles. Le prix de la souscription est de 48 *francs* pour l'année, de 25 *francs* pour six mois, et de 13 *francs* pour un trimestre.

Le Mercure Étranger paraît à la fin de chaque mois, par cahier de quatre feuilles. Le prix de la souscription est de 20 *francs* pour l'année, et de 11 *francs* pour six mois. (Les abonnés au *Mercure de France*, ne paient que 18 fr. pour l'année, et 10 fr. pour six mois de souscription au *Mercure Etranger*.)

On souscrit tant pour le Mercure de France *que pour le* Mercure Étranger, *au Bureau du Mercure, rue Hautefeuille*, n° 23 ; *et chez les principaux libraires de Paris, des départemens et de l'étranger, ainsi que chez tous les directeurs des postes.*

Les Ouvrages que l'on voudra faire annoncer dans l'un ou l'autre de ces Journaux, et les Articles dont on désirera l'insertion, devront être adressés, *francs de port*, à M. *le Directeur-Général du Mercure*, à Paris.

TABLE

DU TOME CINQUANTE-QUATRIÈME.

POÉSIE.

SCIENCES ET ARTS.

LITTÉRATURE ET BEAUX-ARTS.

VARIÉTÉS.